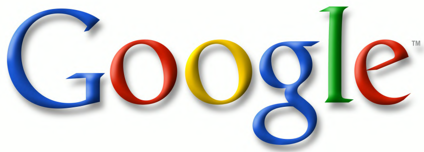


6e Année. **No 13.** **1er Juillet 1899.**

LA
REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

LETTRES A L'ÉTRANGÈRE, par **H. de Balzac.**

La plus grande partie de ces lettres ont paru ici même, et les lecteurs de la *Revue* auront plaisir à les retrouver en ce volume. Il est peu de correspondances aussi particulières, aussi complètement intimes que celle-là. Balzac s'y révèle sans mystère à l'amie qui devait plus tard être sa femme : il lui dit au jour le jour ses projets et ses tribulations. Le rêveur ardent et le travailleur infatigable qu'il fut pendant toute sa vie apparaît en ces pages fiévreuses, écrites à la hâte entre une correction d'épreuves et un chapitre de roman, toutes frémissantes d'espérances et d'angoisses. C'est là une précieuse autobiographie, où tous les critiques de Balzac devront désormais se renseigner, et que le public va lire avidement.

LOUIS XV INTIME ET LES PETITES MAITRESSES, par le **comte Fleury.**

On s'est bien des fois occupé de « Louis XV intime », et des favorites célèbres ; mais on avait jusqu'ici négligé de nous renseigner sur les maîtresses de second plan. A peine, çà et là, pourrait-on trouver quelques vagues détails sur le Parc aux Cerfs, et quelques mentions de la marquise de Coislin ou de la comtesse d'Estrades. De très curieux documents recueillis à la Bibliothèque de l'Arsenal, aux Archives nationales, à la Bibliothèque Mazarine et aux Archives de Seine-et-Oise ont permis à M. le comte Fleury de dresser la liste presque complète des femmes « remarquées » par Louis XV. Quelques-unes furent un moment des rivales dangereuses pour madame de Pompadour. D'autres, moins aimées, valaient aussi la peine d'être sorties de l'oubli, parce qu'elles donnèrent des enfants au « roi voluptueux ». Ce volume, écrit de plume alerte, apporte à l'histoire du XVIIIe siècle toute une contribution d'anecdotes gracieuses et touchantes, ou simplement légères.

PASSAGE DE BÉDOUINS, par **Myriam Harry.**

Un livre charmant comme son titre ! C'est un recueil de nouvelles arabes, de simples récits racontés avec une jolie grâce d'expression ; car l'auteur a le don, si rare, d'évoquer sans effort, en peu de mots, tout le détail pittoresque des costumes et des paysages. Par petits chapitres, par petites phrases, sans jamais s'attarder à ce qui peut ralentir et encombrer l'action, Myriam Harry nous dit de touchantes histoires, dramatiques et passionnées. Avec une délicatesse vraiment féminine, l'auteur a fait passer dans son style toutes les images, toute la poésie tendre et grave des mots arabes ; et on aime ce livre où vivent les Bédouins, ces bohémiens de l'Afrique. On y voit l'amour apparaître, rêver, se déchaîner, avec tout son charme et toute sa violence, en des âmes très simples et en des corps très beaux.

GEORGE SAND, SA VIE ET SES ŒUVRES (1804-1876),
tomes I et II, par **Wladimir Karénine.**

En ces deux gros volumes, les seuls qui aie paru jusqu'ici, l'auteur ne nous mène pas au de de l'année 1838. C'est dire quel soin minutie M. Wladimir Karénine apporte à la composition cette biographie. Rien n'y reste ignoré de Geor Sand ; on y trouve jusqu'aux moindres détai de sa vie, jusqu'aux moindres battements de so cœur, jusqu'aux moindres pensées de son espri On la voit grandir, aimer, souffrir, travaille presque au jour le jour. On trouvera dans second volume un récit impartial de sa liaiso avec Alfred de Musset, du voyage en Italie, la séparation, et des brèves reprises qui la suiv rent. Très visiblement, les sympathies secrèt de M. Wladimir Karénine sont pour Geor Sand ; mais il s'efforce de s'en abstraire ; il veut que raconter et expliquer. Il n'avance rie qu'il n'appuie sur de sérieux documents. C deux premiers volumes font bien augurer l'ensemble, et il faut dès à présent signaler a public cette intéressante publication.

LES CHANSONS DES TRAINS ET DES GARES, par **Franc-Nohain.**

Continuant la série de ses poèmes et chanso amorphes, M. Franc-Nohain, cette fois, nous d les gares, les lointaines gares et le long exord des trains qui passent. M. Franc-Nohain a cr une nouvelle forme de poésie ; les rythmes abondent ; les mots s'y renouvellent et prenne sous sa plume les sens les plus inattendus. Comm dans certaines fables de La Fontaine, les chos parlent en ses vers, se plaignent de leur sor mais toujours avec philosophie, avec une méla colie grave qui nous apparaît pleine de gaieté Le talent de M. Franc-Nohain est fait de fantaisi d'observation, d'ironie, de grâce, et de drôleri fine et burlesque : il a des subtilités de psycho logue, puis, de nouveau, la verve amusée d'u gamin, et toujours le charme d'un vrai poète.

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIR UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS, par **Roger Peyre.**

Dans ce répertoire sont cataloguées toutes le œuvres et groupés tous les faits importants de l vie artistique, depuis les origines jusqu'à la for mation des écoles contemporaines. Esprit prati que en même temps que précis, ne voulant pa éparpiller l'attention du lecteur, M. Peyre « rapproché régulièrement, quoique avec sobriété des faits artistiques les grands faits de l'histoir politique et sociale qui les éclairent ». Sous un apparence très modeste, ce livre a coûté beaucou de peine à son auteur, mais du moins rendra t-il au public d'inappréciables services.

LA REVUE DE PARIS





LA

REVUE DE PARIS

SIXIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

Juillet-Août 1899

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899



MON AMBASSADE A ROME

Ce chapitre des *Mémoires du duc de Choiseul* serait, s'il en était besoin, une preuve irréfutable de leur authenticité, dont ne permet guère de douter l'existence d'un manuscrit entièrement autographe de cent quarante-quatre pages in-folio ; car on ne conçoit pas aisément comment un faussaire, si habile qu'on veuille le supposer, aurait pu parvenir à imiter de façon suivie, et pendant si longtemps, l'écriture très cursive, tout à fait particulière de ce ministre : les caractères en sont si bizarres, que rien n'est plus facile à identifier d'une manière absolument certaine, même pour les personnes qui ont la plus grande défiance des expertises en écritures. Cependant, comme en ces matières on peut toujours douter, il n'est jamais inutile d'appuyer les résultats de l'examen paléographique de la forme par l'étude critique du fonds, et ce chapitre s'y prête admirablement. En effet, on a publié récemment[1] les principales dépêches écrites par Choiseul pendant son ambassade à Rome ; elles corroborent sur tous les points essentiels le récit de ce ministre, et la vérification sera facile à faire pour tous ceux qui, malgré notre affirmation, conserveraient quelques doutes.

Le témoignage de Choiseul est encore confirmé par celui du baron de Besenval qui a consacré un chapitre de ses curieux *Mémoires* aux *Anecdotes de l'ambassade de M. de Choiseul à Rome*, anecdotes dont,

1. M. Boutry, *Choiseul à Rome. Lettres et Mémoires inédits* (1754-1757), avec une introduction par André Hallays. Paris, Calmann Lévy, 1895, in-8°.



sans doute, le ministre aimait à faire plus tard le récit à ses amis, parmi lesquels Besenval était au premier rang. A propos de l'altercation de l'ambassadeur avec le pape au sujet de la désignation du successeur du cardinal Valenti (p. 860), Besenval rapporte des détails laissés de côté par Choiseul. Dans la chaleur de la discussion, le pape, transporté de colère, se serait levé avec fureur de son fauteuil et, prenant Choiseul par le bras et l'y poussant, il se serait écrié : « *Fa il Papa* » ; celui-ci aurait répliqué en riant : « *Non, Saint-Père, remplissons chacun notre charge ; continuez à faire le pape et moi je ferai l'ambassadeur* ». Ce trait peint bien l'attitude de ces deux hommes vifs et emportés en cette scène étrange que le principal acteur raconte d'une façon si personnelle dans les pages qu'on va lire.

ÉTIENNE CHARAVAY — JULES FLAMMERMONT

Comme le roi n'est pas susceptible du sentiment d'aimer, il n'a pas plus de force pour soutenir son sentiment d'aversion. Peu de temps après le retour de Fontainebleau[1], il m'admit dans son intimité. Il eut l'air d'oublier les sujets de mécontentement qu'il croyait avoir eus de moi, et il me traita d'une manière à m'étonner, jusqu'à mon départ pour Rome, qui fut à peu près un an après ma nomination[2]. J'employai cette année aux préparatifs de l'ambassade. Je fis tout ce qui était en moi pour acquérir des instructions qui rendissent utile mon séjour à Rome. M. de Saint-Contest mourut cette année et fut remplacé par M. Rouillé[3]. Le premier était dénué absolument de talents pour le ministère, mais il avait été élevé par son père, qui avait des connaissances politiques. Il avait voulu s'instruire ; du moins marquait-il, quand on lui parlait, avoir quelques notions. Pour M. Rouillé, il n'en avait aucunes sur cette partie ; il était trop vieux pour en acquérir, et, quoique personnellement je l'aimasse fort, je dois convenir qu'il était de la dernière absurdité et du plus grand ridicule de l'avoir fait ministre des Affaires étrangères. M. de Saint-Contest avait pour premier commis un M. de la Chapelle, qui était un imbécile, aussi paresseux que son ministre,

1. En 1753, la Cour quitta Fontainebleau le 24 novembre.

2. Choiseul se mit en route pour Rome à la fin du mois de septembre 1754.

3. Le 28 juillet 1754, M. Rouillé, ministre de la Marine, avait reçu le portefeuille des Affaires étrangères, ce qui avait surpris tout le monde.

de sorte que la politique du bureau était de ne rien faire. M. Rouillé, en arrivant, reprit pour commis l'abbé de La Ville[1], qui ne sait écrire que des lieux communs, de sorte que le ministère politique du roi était infiniment moins sujet à inconvénient quand M. de Saint-Contest, qui ne faisait rien, le dirigeait, que lorsque M. Rouillé, qui voulait faire, en fut ministre.

Il y a une providence qui veille aux affaires des princes, sans quoi elles ne seraient pas faites ; car, pendant le règne du roi que nous avons[2], presque toujours la fantaisie a fait les choix, sans que l'on ait fait la plus petite attention au bien des affaires. Dans cette occasion, M. Rouillé, qui avait été choisi, je ne sais comment, pour remplacer M. de Maurepas dans le ministère de la Marine et qui avait fait connaître, dans ce ministère, la médiocrité de ses talents, fut choisi pour un ministère qui demande bien plus de talents que celui de la Marine, parce que M. de Machault, qui avait du crédit sur madame de Pompadour, s'ennuyait d'être contrôleur général et voulait la Marine, qu'il regardait comme une place plus stable. Je ménageai l'amitié de M. Rouillé et négligeai ses instructions, et je jugeai qu'il valait mieux, d'après les connaissances que j'acquérerais à Rome et les circonstances, fournir des lumières à mon ministre, que d'en attendre de lui.

J'arrivai à Rome au mois de novembre de l'année 1754. Je n'avais aucun objet particulier à traiter avec cette cour. Le travail de l'ambassadeur, depuis longtemps, consistait dans des détails d'expédition, des grâces à demander au ministère romain pour les ecclésiastiques protégés par la cour de France et surtout par la famille royale, la protection à accorder aux différents établissements religieux établis à Rome, et le maintien de la dignité du roi dans cette capitale

1. L'abbé de la Ville, né vers 1690, était un ancien jésuite qui, après avoir été le précepteur des enfants de M. de Fénelon, ambassadeur de France en Hollande, était devenu le secrétaire de l'ambassade, chargé d'affaires et ministre ; puis, en 1745, après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, il avait été nommé premier commis au ministère des Affaires étrangères, où il était resté jusqu'en novembre 1751, à l'arrivée de M. de Saint-Contest, qui lui avait fait prendre sa retraite.

2. Il s'agit de Louis XV, qui mourut le 10 mai 1774, peu de mois après la rédaction de cette partie des *Mémoires de Choiseul*.



ecclésiastique. Rien n'était plus aisé que de remplir ces objets; mais, comme ils ne pouvaient pas occuper sérieusement un homme raisonnable, je me formai des objets d'occupation plus étendus. J'étudiai avec profondeur les principes de la politique, je m'appliquai à acquérir avec recherche toutes les connaissances qui devaient me rendre familières les opérations politiques de l'Europe depuis le commencement du siècle, afin de me former à moi-même un système politique. Cette occupation était fort bonne pour moi, mais très inutile pour l'emploi que j'avais à Rome. Aussi je m'étudiai infiniment, dès les premiers jours et continuement pendant tout le temps que j'y fus, à connaître les personnages intéressants de cette cour.

Je recherchai avec le plus grand soin l'amitié du secrétaire d'État, le cardinal Valenti[1]. L'aversion qu'il avait pour mon prédécesseur était un titre pour être bien avec lui. Au bout de deux mois que je fus à Rome, je trouvai le secret de me lier avec quelques-uns de ses amis intimes et de lui faire parvenir que je n'aimais pas ses ennemis. Rome a un avantage très particulier, c'est que dans très peu de temps un homme en représentation, sans se donner aucune peine que celle d'écouter, est instruit des secrets de toute la ville. Cela est bien simple : l'État romain est gouverné par des ecclésiastiques, la plupart étrangers à Rome. Le premier principe de l'ambition ecclésiastique est l'envie; le second est la destruction maligne de ses concurrents, ce qui produit, quand [le veut bien] un homme considérable qui peut influer sur les fortunes des prélats, l'indiscrétion générale de toutes les familles. L'amitié avec laquelle me traitait le cardinal Valenti faisait faire des spéculations sur le crédit que je pouvais avoir, et cette opinion de crédit me mit en état de connaître tous les personnages qui composaient la Cour romaine.

Le cardinal Valenti était un homme aimable, voluptueux, qui avait aimé les plaisirs. Il avait été nonce en Espagne et avait eu part à la faveur du roi Philippe V et de la reine Farnèse. Avant ses nonciatures, quoique sa naissance fût médiocre, il s'était acquis à Rome, par son amabilité et par

1. Le cardinal Valenti, né à Mantoue le 1er mars 1690, avait reçu la pourpre cardinalice en 1738.

le crédit des dames, une grande réputation d'esprit et de talents. Cette réputation le fit choisir, en revenant d'Espagne, pour secrétaire d'État du pape Benoit XIV. Le cardinal Valenti n'avait pas des principes bien sûrs en morale; il n'avait pas non plus des connaissances ecclésiastiques assez étendues pour être le premier ministre d'un pape, mais il suppléait, par un tour d'esprit agréable, de la noblesse dans l'élocution, de la finesse dans les affaires, par le ton et le tact de la bonne compagnie à tout ce qui lui manquait d'ailleurs. Ses vices dominants étaient la gourmandise et la paresse; ces deux vices se tiennent assez communément ensemble. Je parvins à une liaison assez intime avec lui, non seulement par la voie de ses amis, mais surtout parce que, toutes les fois que je le voyais dans les commencements, je lui disais que je n'avais aucune affaire à lui. Il s'accoutuma par ce moyen à me voir sans inquiétude, et successivement j'acquis sa confiance. Je le voyais sans étiquette, et, tout en plaisantant, j'obtenais de lui, sans avoir eu l'air de lui en parler, l'expédition des petites affaires de ma cour.

Je dois convenir en même temps que j'avais une facilité pour réussir, à laquelle je n'avais aucun mérite personnel. J'étais lié, ou plutôt le prélat secrétaire du chiffre, qui est le premier commis des Affaires étrangères à Rome, était lié nécessairement avec l'ambassadeur du roi. Quand un ministre est aussi paresseux que l'était le cardinal Valenti, l'on est sûr du succès de toutes les affaires courantes que l'on a à traiter avec lui, lorsque l'on peut compter sur la bonne volonté de son premier commis. Cette maxime est d'autant plus certaine à Rome qu'en général l'on n'y traite rien actuellement qui ne soit personnel de notre cour au pape, ni qui puisse intéresser les autres puissances.

Ma liaison avec le cardinal Valenti et avec ses amis ne me donna aucune distraction sur le désir que j'avais de plaire au pape. Benoit XIV était un homme de beaucoup d'esprit, qui n'était jamais sorti de l'État romain, où il avait commencé par être avocat[1]. Il n'avait aucune connaissance de la poli-

1. Prosper Lambertini, élu pape le 17 août 1740, avait étudié le droit et rempli les fonctions d'avocat consistorial et de promoteur de la foi; il était né à Bologne, le 13 mars 1675.

tique ; il avait un grand respect pour les princes en général, une volonté suivie d'en être considéré et estimé. Il n'était point susceptible d'être séduit, ni par des vues d'ambition, ni par des vues d'intérêt pour sa famille. Les princes ne pouvaient le gagner que par la louange et par des marques d'estime ; les ambassadeurs devaient donc s'appliquer, pour plaire au pape, à lui présenter de la part de leur maître les louanges les plus flatteuses et avec la tournure qui lui était la plus agréable. Dans toutes les matières de doctrine et de théologie, le pape croyait être un père de l'Église et se regardait comme infiniment supérieur en lumières à tous ses ministres, et nommément au cardinal Valenti, de sorte que si l'on avait une de ces matières à traiter, il fallait nécessairement avoir le vœu du pape. Dans la première année que je fus à Rome, je n'eus rien à négocier positivement dans ce genre. Aussi eus-je le temps de connaître le pape et d'en être connu. J'employai tout ce qui était en moi pour acquérir sa bienveillance et même sa confiance.

Le cardinal Valenti, qui regardait le pape comme un docteur en théologie et qui lui répétait sans cesse que ce qu'il avait de mieux à faire était d'éviter de se mêler des affaires des princes, se moquait de moi quand il me voyait mettre autant d'attention à captiver les suffrages du pape. Je savais et je voyais que le pape n'aimait point son ministre. Le cardinal n'aimait pas davantage le pape. Je me ménageais entre les deux, de manière que l'un et l'autre fussent contents de ma conduite. Je m'étais aperçu que, quoiqu'ils ne s'aimassent ils avaient une si grande habitude d'être ensemble qu'ils ne pouvaient pas se passer l'un de l'autre. Comme ils aimaient tous deux beaucoup à causer, je ne voulais pas que dans leurs conversations il y eut de la contradiction sur mon compte. J'eus le bonheur de réussir dans mon plan et je m'en convainquis par la considération que j'acquérais chaque jour à Rome.

Je vivais ainsi sans inquiétude sur les affaires de ma cour, qui ne pouvaient pas péricliter entre mes mains, quand le cardinal Valenti tomba en apoplexie [1] et resta paralytique de la

1. Dans sa dépêche du 25 décembre 1754, Choiseul rend compte de cet événement survenu le 20 de ce mois.

moitié de son corps. J'en fus très affligé comme son ami et fort inquiet du successeur que l'on lui donnerait. Mon intérêt était que le pape ne fît pas de choix tant que le cardinal Valenti respirerait, et que le cardinal, quoique paralytique, restât dans le palais et laissât faire les affaires sous son nom au prélat Rota, secrétaire du chiffre. Dès le lendemain de cet accident, j'eus une audience du pape, avant laquelle je vis le cardinal Valenti. Je le trouvai aussi affaibli au moral qu'au physique, dans la plus grande dévotion, faisant des actes publics de contrition et entouré de crucifix et de jésuites. Quoiqu'il parût désirer de remettre sa place et de quitter le palais, les jésuites, qui n'avaient pas eu le temps d'arranger leurs batteries sur le choix du successeur, avaient prévenu mes désirs, en insinuant au cardinal qu'il manquerait à ce qu'il devait à Dieu et au saint-siège si, étant encore en état de donner des conseils, il abandonnait une place aussi essentielle que la sienne. J'appuyai de toutes mes forces l'avis des jésuites et il ne resta plus au cardinal que la crainte que le pape, qu'il n'avait pas vu depuis deux jours, ne voulût lui donner un successeur et ne le consultât pas sur le choix qu'il ferait. Le cardinal me pria de savoir, dans mon audience, tout ce que je pourrais des intentions du pape, afin qu'il pût régler la manière dont il lui parlerait, en cas, comme il l'espérait, qu'il vînt le soir chez lui.

Je montai chez le pape, qui me parla d'abord du cardinal Valenti, s'apitoya sur son état et surtout sur la perte qu'il faisait d'un ministre avec lequel il était accoutumé de travailler depuis quinze ans. Je démêlai, dans tout ce que me dit le pape, deux choses qui me firent de la peine : la première, qu'il regardait le cardinal comme mort, et la seconde qu'il n'était pas fâché d'en être débarrassé. Je dis au pape que je venais de voir le cardinal, dont l'accident m'avait infiniment affligé, mais qu'il m'avait paru que sa paralysie n'avait point du tout affecté sa tête, que le saint-père en jugerait lui-même si il honorait, dans l'après-dîner, son ministre d'une visite, qu'au surplus j'avais toujours entendu dire que ce qu'il y avait de plus avantageux pour la vie dans ces sortes d'accidents était que l'humeur se jetât sur une partie et la paralysât; que, si cela était vrai, j'étais persuadé que la tête du car-



dinal n'ayant pas été affectée par la paralysie, il serait plus en état qu'auparavant de servir Sa Sainteté. Le pape s'impatientait de mes raisonnements et me répétait qu'il n'avait jamais entendu dire qu'il fallût être paralytique pour être meilleur ministre.

La conversation se soutint longtemps, tantôt sur le ton de plaisanterie, tantôt avec vivacité et impatience de la part du pape. A la fin je m'enhardis à lui dire que, bien différent de ceux qui l'entouraient et qui pouvaient avoir des vues personnelles, tout ce que je lui représentais était uniquement pour le bien de son service et pour sa gloire; que quant à moi je n'étais point inquiet des affaires de ma cour, car j'userais de la bonté avec laquelle il m'avait permis de les traiter directement vis-à-vis de lui; mais que je ne pouvais m'empêcher de lui dire qu'il n'était point dans son caractère de marquer de la dureté en retirant sa confiance à un vieux ministre qui l'avait bien servi et qui avait acquis une aussi grande considération en Europe; que, si j'étais pape et que j'eusse les talents de Benoit XIV, j'irais voir dans l'après-dîner le cardinal Valenti, je le consolerais sur sa situation, je l'engagerais à conserver ses places et son logement dans le palais; je ne serais pas embarrassé, à la place du pape, de faire les affaires politiques avec le prélat Rota, d'autant moins qu'elles seraient bien faites et que toute l'Europe jugerait, par la manière dont je me conduirais avec mon ministre, que j'ai autant d'humanité et de bonté que j'ai peu de besoin d'un secrétaire d'État. Le pape saisit cette dernière idée; il me parla avec plus de compassion sur l'état du cardinal Valenti; il me promit qu'il le verrait dans la journée et qu'il ferait tout ce qui était en lui pour l'engager à rester au palais. Je prévins le pape qu'en sortant de chez lui je verrais le cardinal et lui observai que sans doute il me demanderait si Sa Sainteté m'avait parlé de lui. Le pape m'interrompit pour me prier de lui dire combien il était touché de sa situation et qu'il le verrait dans la journée. Je rendis au cardinal tout ce qu'il y avait d'agréable pour lui dans la conversation et m'en allai fort content, avec la certitude que cette paralysie n'apporterait dans le moment aucun changement dans la disposition des charges.

Le pape prit l'habitude d'aller tous les soirs passer une heure chez le cardinal Valenti. Le cardinal conservait l'apparence d'être à la tête des affaires, le pape le goût de les décider, Rota, secrétaire du chiffre, le crédit de les faire réellement, et moi, au milieu de ces trois personnes, l'avantage d'influer l'un par l'autre sur tout ce que faisait la cour de Rome. Cet état dura près d'un an et demi. Dans l'été, l'on conseilla au cardinal Valenti d'aller aux eaux de Viterbe. Je fus y passer quelques jours avec lui ; je le trouvai baissé infiniment. Cependant il se soutint jusqu'à l'été de l'année d'ensuite. Il retourna à Viterbe. Il n'avait pas pu contenir sa gourmandise ; une nouvelle attaque le fit périr. Il ne revint pas à Rome.

Je vis le pape le lendemain qu'il eut appris la nouvelle de la mort de son ministre[1]. Je ne puis pas dire qu'il m'en parut aussi fâché que je l'étais ; il avait déjà destiné la charge de camerlingue, qui est la plus considérable du sacré collège, à son favori le cardinal Colonne ; il était encore incertain sur celle de secrétaire d'État. Je lui fis de vives instances pour qu'il ne précipitât pas le choix d'un ministre ; il me promit qu'il n'en ferait pas sans m'en prévenir et qu'en attendant Rota en ferait les fonctions, comme il avait fait pendant la maladie du feu cardinal Valenti. Le pape ne me tint pas parole et j'appris qu'il destinait la place de secrétaire d'État au cardinal Archinto. Cette nouvelle me causa de l'inquiétude. Je travaillais depuis plus de six mois avec le pape et son secrétaire des chiffres Rota à une affaire très essentielle. Je craignis qu'un nouveau secrétaire d'État ne voulût au moins mettre du sien dans cette affaire et par conséquent en retarder la conclusion. D'ailleurs j'avais eu une discussion personnelle avec le cardinal Archinto pendant qu'il était gouverneur de Rome, que j'avais pris avec beaucoup de hauteur et qui me faisait craindre de sa part des oppositions dans toutes les affaires qui m'intéresseraient.

Je ne perdis pas de temps à aller chez le pape pour arrêter sa précipitation à nommer un secrétaire d'État. Je le trouvai prévenu sur ce que je venais lui dire. Il l'avait été sans doute

1. A la fin du mois d'août 1756 ; voyez sur cette affaire la dépêche de Choiseul du 31 août, publiée par M. Boutry, p. 169 de l'ouvrage cité plus haut.

par l'intérieur du palais qui poussait le pape à nommer Archinto secrétaire d'État et qui devina l'intention de mon audience. Le pape était un des hommes des plus impétueusement violents que j'aie jamais vus. Il joignait à cette violence l'impatience outrée d'un enfant sur la plus petite contradiction. Comme il avait de l'esprit, qu'il était bon et juste, quand sa première fougue était passée il revenait aisément. Il s'était mis cent fois en colère contre moi et les affaires de France, et j'étais bien plus sûr du succès de ce que je désirais quand il s'était emporté contre moi. Dans l'occasion de la nomination de son secrétaire d'État, il se mit, au premier mot que je lui dis, dans une colère qui me fit craindre pour sa vie. J'eus beau vouloir l'apaiser par les meilleures raisons, j'eus beau tâcher de lui faire entendre que je ne lui demandais pas de changer son choix, mais de le différer de quinze jours, le torrent était lâché, rien ne put l'arrêter. Je m'échauffai aussi de mon côté et je ne sais pas ce qui serait arrivé si heureusement le pape dans sa colère, après m'avoir reproché que je le contrariais, que je voulais tout gouverner, ne s'était levé de son siège et ne m'avait dit de me mettre à sa place et de faire les fonctions de pape, puisque j'en avais envie. Je ne pus pas m'empêcher de rire à cette proposition; il rit aussi; je lui représentai en riant que je croyais qu'il était plus à propos que nous restassions chacun à notre place et que nous en fissions les fonctions avec plus de modération. Il en convint, mais il persista toujours à vouloir nommer dans le moment son secrétaire d'État.

Je vis que mes réflexions produiraient d'autant moins que, dans sa colère, il avait dit que l'on l'avait prévenu qu'il ne pourrait pas me résister. Je sentis qu'il était inutile de renouveler avec ce vieillard une scène d'impatience et de colère; j'approuvai sans restriction sa volonté et, après avoir pris sur une affaire essentielle les précautions que j'avais à prendre, je lui demandai si le cardinal Archinto était prévenu par lui de son élévation au ministère. Il m'assura que non. Alors je le priai de me donner le billet par lequel il lui marquerait qu'il le faisait son ministre et la permission d'aller le lui porter en sortant de son audience. Le pape, enchanté d'être débarrassé de mon opposition, ne fit aucune difficulté à ma

demande; il me donna le billet; je le portai au cardinal Archinto, à qui réellement j'appris la grâce du pape. Je le liai ainsi par la reconnaissance et je soutins dans Rome par cette démarche l'opinion de mon crédit. Ce petit exemple doit apprendre aux ambassadeurs que, dans les affaires qu'ils ont à traiter, il faut, autant qu'il est possible, avant de les discuter, qu'ils se fassent un système pour avoir, en cas de non-réussite, une retraite honorable, car ce qu'il y a de plus fâcheux en politique est que le fil de la négociation soit coupé par un refus sans dédommagement.

***

Un ambassadeur n'a pas toujours des affaires instantes à traiter à la cour où il est envoyé, surtout quand il est à Rome; mais la première affaire partout me semble devoir être de se mettre à portée, par sa conduite, de mériter la confiance et surtout de plaire aux personnages qui peuvent lui assurer des succès, lorsque dans l'occasion il aura à traiter des affaires intéressantes. En attendant ces occasions, il remplira un de ses premiers devoirs, qui est de pouvoir instruire sa cour de l'esprit et des projets de celle où il réside.

Tout le monde sait que l'emploi d'un ambassadeur consiste en deux points : le premier, d'exécuter et de faire réussir les désirs de sa cour; le second, d'informer sa cour de tout ce qui peut l'intéresser des projets et des délibérations du prince et du conseil de la cour où il réside. J'ose croire qu'on ne remplit sûrement et avec facilité ces deux points essentiels qu'en se pliant avec naturel et grâce au caractère ou du prince ou des ministres qui influent le plus dans les affaires et que lorsque l'on se fait une étude de s'acquérir leur goût et par conséquent leur confiance. Il est contre la nature qu'un homme, qui ne perd pas de vue un moment l'objet de sa mission et qui parvient à inspirer du goût à celui avec qui il traite, tôt ou tard n'acquière sa confiance au point de savoir les secrets qui l'intéresseront. Je pense que cette forme, quand on a en soi de quoi la faire réussir, vaut mieux que celle de l'espionnage, d'autant plus qu'elle n'empêche pas que l'on n'emploie encore ce moyen. Je suis si persuadé que le succès

d'un ambassadeur, pour être certain, dépend du plus ou moins de flexibilité qu'il aura dans le caractère et de son talent de plaire, du moins dans presque toutes les cours, que si j'étais envoyé à une cour pour lui déclarer la guerre, non pas précisément comme un héraut, mais que j'y séjournasse quelque temps avant la déclaration, je m'étudierais jusqu'à ce moment à mériter l'amitié et la confiance de ceux à qui j'aurais à dire que mon maître va leur faire la guerre, avec le même soin que j'emploierais si j'avais à les engager à une guerre commune avec ma cour. En politique, l'on ne peut pas changer les faits, mais il y a un grand avantage à tirer des formes, et surtout de celles de la séduction pour parvenir à l'objet que l'on se propose. Quand je parle séduction, il ne faut pas s'y tromper, je ne veux pas dire fausseté; rien, selon moi, n'est plus nuisible que la fausseté en affaires; la véritable finesse est la vérité dite quelquefois avec force et toujours avec grâce.

Pendant mon ambassade à Rome, je n'eus que deux affaires essentielles : la première d'empêcher que le pape et la cour romaine ne se laissassent échauffer par une partie du clergé de France qui écrivait à Rome des lettres inflammatoires sur nos misérables affaires de la constitution *Unigenitus*. Les évêques constitutionnaires écrivaient journellement au pape; ils avaient des émissaires à Rome; ils auraient voulu mettre non seulement le royaume de France, mais la chrétienté en combustion pour l'honneur de cette bulle. Heureusement que sur cette matière le pape était aussi sage qu'il était instruit; il avait été secrétaire du concile de Latran et me racontait toutes les friponneries qui s'étaient passées dans cette assemblée pour y faire admettre la bulle *Unigenitus* comme règle de foi; il s'étonnait quelquefois avec moi que des matières sur la grâce, incompréhensibles par elles-mêmes, occasionnassent du trouble dans un royaume aussi éclairé que la France, tandis, disait-il, que ces matières n'étaient bonnes à disputer que dans des écoles théologiques. Je lui faisais sentir alors que les mêmes personnes qui avaient fait désirer à la cour de France la bulle *Unigenitus*, qui avaient eu le crédit de l'obtenir de Rome, qui avaient, selon ce que je savais de lui, intrigué au concile de Latran pour donner à cette bulle un

caractère respectable, ces mêmes personnes avaient intérêt de continuer, pour se rendre recommandables, le trouble que la bulle avait occasionné dans le royaume.

Les jésuites étaient les auteurs de la bulle pour satisfaire leur vengeance contre Port-Royal; les jésuites étaient de même les conseils des évêques imbéciles qui mettaient autant de chaleur au soutien de ce décret de Rome, et je prédisais au pape que si, par un bonheur inattendu, il ne se trouvait plus en France d'opposants à la bulle *Unigenitus*, les jésuites inventeraient un autre sujet de controverse pour former deux partis dans le royaume et avoir des ennemis à combattre et des aveugles prosélytes à gouverner; car les jésuites ne veulent pas être comme les capucins un simple ordre religieux; il faut qu'en France ils intriguent, fassent du bruit, gouvernent le roi, la famille royale, les évêques, et enfin, quelque malheur qui puisse arriver au royaume, ils croient avoir besoin de gouverner un parti dans l'État pour conserver de la célébrité et alimenter la vanité de leur ordre. Ces conversations ne déplaisaient pas au pape, qui désirait le bien et la tranquillité dans l'Église et qui n'estimait point les jésuites. Je n'eus pas de peine à lui persuader de ne point répondre à toutes les lettres qui lui étaient écrites sur ce sujet et de ne point écouter les insinuations qui pourraient lui être faites pour l'engager à soutenir le fanatisme intrigant de la plupart des évêques français. Ces évêques, d'ailleurs, n'avaient aucun talent personnel; leur seul mérite, qui en est un, mais qui n'est pas tout pour l'épiscopat, était d'avoir des mœurs assez bien réglées. Les prêtres sots et ambitieux ressemblent beaucoup aux femmes qui se croient tout permis, même de rendre leurs maris malheureux, quand elles n'ont point d'amants.

Le pape savait parfaitement ce qu'il devait penser de l'entêtement ignorant et brutal de M. de Beaumont[1], archevêque de Paris. Il n'ignorait pas que ce prélat, tout sot qu'il était, avait l'ambition de dominer le clergé de France, et que sa vanité excessive était nourrie par l'admiration de la famille royale et de quelques caillettes de la cour et de la ville. Les

1. Christophe de Beaumont, né le 26 juillet 1703, évêque de Bayonne en 1741, archevêque de Vienne en 1745, et de Paris de 1746 à sa mort, survenue le 12 décembre 1781.

acolytes de l'archevêque de Paris étaient un archevêque d'Auch, Montillet, bon homme et qui était sot de bonne foi, l'archevêque de Tours, Fleury, au-dessous du médiocre, son frère l'évêque de Chartres, qui joignait à la sottise une colère opiniâtre et grossière; ils étaient une quinzaine d'évêques de cette force qui, soufflés par les jésuites, se mettaient en avant pour attiser le feu de la discorde dans le royaume. Je n'avais pas de peine à les faire juger par un pape sage et éclairé et à faire connaître que ceux qui répétaient sans cesse qu'ils soutenaient la cause du Saint-Siège, dans le fond ne faisaient tant de bruit que pour leurs causes particulières et pour se rendre célèbres.

Il y eut en 1755 une assemblée du clergé qui fut orageuse, parce que la cour eut l'imprudence d'y laisser traiter la question du refus des sacrements, ordonné par certains évêques contre les réfractaires à la bulle *Unigenitus*. L'archevêque de Paris avait imaginé d'ordonner que l'on ne donnât le viatique qu'à ceux qui remettraient à leur curé un billet de confession. Cette ordonnance de sa part avait deux motifs : le premier, d'empêcher que des prêtres non approuvés par lui confessassent dans son diocèse ; le second, de faire refuser l'absolution aux jansénistes par les prêtres approuvés, car alors il y avait infiniment plus de jansénistes obscurs [que] connus. L'archevêque défendait aux prêtres approuvés d'absoudre les rebelles à la constitution ; il faisait de cette rébellion un cas privilégié qu'il se réservait à lui seul, de sorte qu'un janséniste mourant était fort embarrassé ; il n'osait pas produire le billet d'un autre prêtre janséniste qui n'était pas approuvé, et, si il se confessait à un prêtre approuvé, ou il lui accordait l'absolution ou il la lui refusait. Si il la lui accordait, sur-le-champ l'archevêque retirait ses pouvoirs à ce prêtre ; si il la lui refusait, il mourait sans recevoir le viatique, ce qui est une dure extrémité pour un pauvre janséniste. L'archevêque crut par cette conduite avoir trouvé le vrai moyen de persécuter le Jansénisme. Je crois même qu'il avait obtenu l'approbation verbale du roi, lequel n'avait pas compris et n'est pas en état de comprendre la conséquence d'un tel projet. La famille royale, sans la comprendre davantage, excitée par les confesseurs jésuites dans l'horreur du Jansé-

nisme, avait exalté les vues d'un aussi courageux et aussi saint prélat.

L'archevêque ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que son projet rencontrait des difficultés. A la première demande d'un billet de confession il trouva de la résistance. Son système d'oppression et d'inquisition fut divulgué et combattu par les tribunaux séculiers. Le prélat se crut soutenu par la cour; il mit de l'acharnement au soutien de sa volonté. On lui tendit des panneaux dans lesquels il tomba, ainsi que doit y tomber un homme entêté et qui n'a pas assez de lumières pour combiner sa marche avec les circonstances. Il refusait de donner les sacrements; le parlement les faisait donner de sa propre autorité. Il interdisait les prêtres qui se prêtaient aux vues des magistrats; le parlement décrétait et bannissait les curés et les prêtres qui par les ordres de l'archevêque refusaient les sacrements. La confusion devint extrême, et la cour, selon sa louable coutume, pour se tirer d'embarras et avoir un moment de paix, exila l'archevêque de Paris pour avoir l'air de ne pas soutenir un trouble qu'elle-même avait autorisé et pour le punir d'avoir été assez imbécile de compter sur le soutien du roi et de la faible famille royale.

Dans le fait, l'archevêque avait tort d'établir une inquisition et une persécution sur un point de controverse plutôt que de doctrine, qui avait déjà causé en France infiniment de troubles, sur lequel il n'y avait pas d'espérance de faire revenir le parti opposé, dont l'état était d'être janséniste et dont on augmentait la considération en le persécutant. L'archevêque aurait dû voir ce que la bonne compagnie du royaume voyait, qu'il n'y aurait plus de jansénistes quand les molinistes éviteraient d'en parler, et que les évêques, ainsi que le gouvernement, auraient un silence méprisant sur les questions de la grâce qui sont un mystère pour l'humanité, et sur la bulle *Unigenitus*, ancien ouvrage de l'intrigue et de la mauvaise foi. Le Parlement, de son côté, où il y avait un parti janséniste, se comporta comme l'esprit de parti, quand il s'empare d'une société, conduit toujours; au lieu de mettre dans ses délibérations la sagesse, la prudence et le bon exemple pour les peuples, si digne de l'ancienne magistrature, il mit dans ses

délibérations une précipitation indécente ; il ordonna l'administration des sacrements ; il décréta, bannit les curés, les prêtres, envoya de ses membres pour faire exécuter ses arrêts, et ne parut pas avoir plus de mesure dans sa conduite que l'archevêque n'en avait eu dans la sienne. Si cette confusion entre le spirituel et le temporel était arrivée deux siècles plus tôt, elle aurait pu faire verser du sang. En même temps que cette idée fait frissonner, nous devons sentir le bonheur qu'étant gouverné par un prince du xe siècle, les lumières de celui-ci nous préservent de la crainte de pareils malheurs.

Les choses étaient dans cet état lorsque se tint l'assemblée du clergé de 1755. Le pouvoir des évêques sur l'administration des sacrements y fut comme de raison agité. L'archevêque exilé, les prêtres décrétés et en fuite, le Parlement portant la main à l'encensoir en ordonnant l'administration des sacrements, étaient toutes des questions qui touchaient directement le clergé. Il fallait, dans les discussions du clergé sur ces questions, revenir au principe qui était la vraie question, savoir si la bulle *Unigenitus* était un décret tellement respectable que ceux qui n'adhéreraient pas à cette bulle avec une soumission entière de cœur et d'esprit devaient être regardés comme séparés de l'Église et si ils méritaient par le titre de leur opposition que l'on leur refusât les sacrements jusqu'à ce qu'ils se rétractassent. L'affirmative était l'avis de l'archevêque de Paris et de seize membres de l'assemblée qui étaient affiliés à son sentiment, les uns de bonne foi, par pure ignorance et instigation jésuitique, les autres par esprit d'intrigue et pour se faire valoir auprès de la famille royale. Le cardinal de La Rochefoucauld, homme doux, noble, simple, un véritable gentilhomme, qui se trouvait grand-aumônier du roi et chargé de la feuille des bénéfices, présidait à cette assemblée, et son avis, ainsi que celui de seize autres membres, était infiniment plus mitigé, de sorte que l'assemblée se trouva partagée sur le point principal et que la voix du président était la seule qui emportait pour un avis. Les seize opposés au cardinal étaient des têtes chaudes et entêtées que l'on ne put jamais réunir à un sentiment modéré. L'intrigue, la fausseté, la déraison et l'opiniâtreté intimidèrent M. de la Rochefoucauld, qui avec ses bonnes qualités avait le défaut d'être un peu faible, de

sorte que l'assemblée remit au roi deux opinions différentes sur une question qui occasionnait des troubles dans le royaume.

Je crois que si alors le ministère du roi n'avait pas favorisé le bruit pour servir l'intrigue particulière de chaque ministre, et si il avait osé être plus fort en principes d'administration et en action, il aurait saisi l'occasion pour déclarer au clergé authentiquement que le roi, à l'exemple de son bisaïeul et d'après les différentes déclarations qu'il avait fait enregistrer dans ses cours, nommément celle de 1730, regardait la bulle *Unigenitus* comme un décret du Saint-Siège qui méritait le respect de tous les fidèles, mais que comme il voyait que les différentes oppositions qu'avait éprouvées cette bulle, de même que les moyens qui avaient été employés pour la soutenir occasionnaient journellement dans son royaume des points de controverse et de discorde, qui étaient soutenus par des actes de violence aussi scandaleux que nuisibles au véritable esprit de charité et de paix de la religion, Sa Majesté, à l'exemple des autres souverains catholiques qui avaient reçu cette bulle, voulait qu'elle demeurât ensevelie dans le plus parfait et le plus profond oubli, et qu'il défendait aux archevêques et évêques de son royaume, au clergé séculier et régulier, aux facultés de théologie, non seulement de parler de la bulle, mais encore de toutes les questions ou renfermées dans la bulle ou qui en avaient été les motifs ; la même défense à ses cours et autres juges, sous peine au premier qui manquerait à cette défense, de quelque condition, qualité, dignité et état qu'il soit, d'être puni comme perturbateur du repos public et comme auteur de troubles nuisibles à la sainteté de la religion. Il fallait faire enregistrer cette déclaration en maître dans toutes les cours du royaume, la faire recevoir de gré ou de force par l'assemblée du clergé et punir bien sévèrement le premier évêque, prêtre, etc., ou le premier magistrat qui y aurait manqué. Alors la faute que le père Letellier avait fait faire à Louis XIV aurait été réparée en partie, et en joignant le mépris pour la secte janséniste à la punition des réfractaires à la déclaration, bientôt l'on n'aurait plus entendu parler de bulle *Unigenitus*.

Pour suivre ce parti, il aurait fallu un roi qui eût de la force et quelque intelligence, et des ministres qui ne fussent

pas occupés d'intrigue et de leurs seuls intérêts. La France n'avait ni l'un ni l'autre. On prit le parti à la cour d'engager les deux partis en contradiction dans l'assemblée, de s'adresser au pape pour avoir son avis. L'on n'eut pas la précaution, en les engageant de recourir à l'avis du Saint-Père, de les lier par l'obligation de suivre cet avis, ce qui était cependant très prudent puisque on leur permettait le recours à Rome. Le roi m'envoya des instructions pour prévenir le pape sur la décision que l'on allait lui demander. Jusques à ce moment, d'après mes instructions, je n'avais été occupé qu'à empêcher la cour de Rome de se mêler de nos disputes ecclésiastiques. J'étais obligé tout d'un coup de changer de langage en lui demandant de les décider. Je crois que rien n'est moins politique dans tout État catholique que d'avoir recours à Rome pour apaiser les troubles intérieurs. Je ne m'avisai pas de faire faire cette réflexion au ministère. J'étais ambassadeur et, ainsi que la cour de Rome, je n'étais pas fâché d'être chargé d'une affaire d'éclat; mais, au lieu de solliciter le pape de donner une décision sur les dix articles des dix-sept prélats de l'assemblée ou sur les huit des seize, j'imaginai de proposer à la cour, qui adopta mon projet, d'engager le Saint-Père de donner une bulle qui contint l'explication claire de son sentiment sur les obligations qu'imposait la bulle *Unigenitus* et de faire en sorte que cette nouvelle bulle anéantit la première, de sorte que ce ne serait plus une décision du pape sur des articles proposés par notre clergé, mais l'opinion du pape Benoit XIV sur la bulle de Clément XI.

Cette tournure me parut plus favorable pour établir la paix. J'eus le bonheur et le mérite de la faire adopter au pape, qui naturellement aimait mieux faire un ouvrage d'après lui-même que de donner une décision sur l'ouvrage des autres. Je lui présentai quelques points intéressants, analogues aux libertés de notre église, que je le suppliai de ne point négliger dans sa bulle. Comme il est d'usage pour ces sortes d'ouvrages que le pape consulte des cardinaux, je fis en sorte que le pape prît pour consulteurs les cardinaux que je lui désignai. Ceux que je proposais étaient sages, instruits. Je vivais intimement et je prenais des conseils du cardinal Spinelli, qui était le plus éclairé et le plus en considération

des cinq cardinaux qui étaient consultés. Je fis prometlre au pape qu'il ne ferait attention à aucun des mémoires qui lui seraient envoyés de France, soit de la part des seize, soit de celle des dix-sept évêques. Enfin, comme la matière était délicate, et que je ne voulais pas abonder dans mon opinion de manière à me compromettre, le pape convint qu'il me communiquerait la minute de la bulle pour que je l'envoyasse au roi, qui de son côté ferait les observations les plus utiles pour la tranquillité de son royaume ; qu'au retour des observations le pape les considérerait et que, si les deux puissances se rapprochaient dans le même sentiment, il donnerait la bulle ; si au contraire l'opinion et la conscience du pape ne lui permettaient pas d'acquiescer aux observations du roi, et que le roi ne crût pas devoir les abandonner, alors le projet de bulle serait comme non avenu. Voilà, à ce qui me semble, quand on ne veut pas avoir de troubles ecclésiastiques dans son royaume et que l'on croit devoir traiter avec la cour de Rome, la méthode que l'on devra toujours suivre.

Le pape travailla sa bulle et je me donnai tous les soins dont j'étais capable pour que son travail et l'avis des cardinaux consultés produisît le bien que l'on espérait et satisfît la cour. J'étais bien jeune et je connaissais bien peu cette cour quand j'imaginais qu'elle mettait un grand intérêt à l'affaire dont j'étais chargé. Quand je dis la cour, je veux dire le roi. Cependant, le ministère fut obligé de faire attention à ce qui se passait à Rome. L'archevêque de Paris fit un acte de folie et d'enthousiasme qui réveilla le bruit que son exil à Conflans et la séparation de l'assemblée du clergé avaient apaisé. L'archevêque s'avisa de publier à Conflans, en chaire, sans en avoir prévenu la cour, une instruction pastorale où il développait le sentiment des seize membres du clergé, donnait la bulle pour une règle de foi et regardait comme séparés de l'Église les rebelles à cette bulle. Il y avait un concert d'intrigues dans cette démarche. Plusieurs évêques osèrent adhérer à cette instruction pastorale, et, si la cour n'avait pas prévenu les mauvais effets de cet acte d'éclat, un schisme dans le clergé de France et dans le royaume en aurait pu être la suite. On craignait aussi que le pape n'en fût intimidé et que ses bonnes dispositions ne fussent ralenties.



Si le ministère avait été ou attentif ou de bonne foi, il n'aurait pas couru de tels risques. J'ai beaucoup connu l'archevêque de Paris. C'est un sot, comme je l'ai dit, qui était gâté par les flatteries de la famille royale et de quelques caillettes, qui avait l'ambition d'être chef de parti. L'on se servait de cette ambition pour exciter des troubles, mais son entêtement prétendu n'en aurait causé aucuns, si l'on avait su lui parler avec fermeté et le contenir selon la volonté du roi. J'ai eu peu d'affaires à lui pendant mon ministère, mais lorsque j'en ai eu, je le trouvai toujours plus souple vis-à-vis de la faveur et de la fermeté que je ne l'ai trouvé entêté ; ce qui me fait croire que cette instruction pastorale avait été donnée à l'archevêque, et que sa démarche fanatique était soutenue par une partie du ministère. Quoi qu'il en soit, le pape ne fut qu'un moment effrayé de cet incident et la minute de la bulle fut envoyée à la cour, où l'on prit beaucoup de temps pour l'examiner. L'on fit sur elle des observations sages, l'on changea le projet de bulle en une lettre encyclique et l'on me renvoya le tout. Il y eut encore un nouvel envoi avec des changements. Tout fut adopté par le pape, et après une année de travail, la lettre encyclique fut adressée en forme au roi, ainsi qu'elle a été imprimée à l'imprimerie royale. Je n'ai eu qu'un regret dans cet ouvrage, qui est que le pape ne dise pas assez positivement ce qu'il veut faire entendre ; mais je dois rendre justice à la cour de Rome, ce n'est point d'elle que sont venus les ménagements pour la bulle *Unigenitus* ; il faut tous les attribuer au ministère de France.

C'est ainsi que les deux points intéressants de ma mission à Rome, qui étaient de rendre le pape selon les occasions ou passif ou actif, ont été remplis.

CHOISEUL

HELLÉ[1]

XVIII

Dans la bibliothèque vaste et vide où j'évoquais, mieux que partout ailleurs, la chère image du maître disparu, j'étais assise, en habits de deuil. Depuis le matin, tombait la fine pluie d'automne sur les tours de Saint-Sulpice, sur les toits ruisselants, sur le jardin jaune et noyé. Mon âme sombrait dans la tristesse.

Le coude sur l'appui du fauteuil, ma main pressant ma tempe douloureuse que la migraine étreignait, je regardais crépiter et s'écrouler les braises du premier feu de novembre et j'écoutais Genesvrier assis en face de moi.

— Vous me demandez pourquoi j'ai prolongé mon absence, disait-il. Vous m'adressez des reproches, Hellé. Savez-vous que votre petite colère me plaît mieux qu'un gracieux accueil ?

— Vous plaisantez, je crois, bien que ce ne soit point votre habitude. Que vous soyez resté à Bruxelles près de Jacques Laurent, très malade, qu'il ait insisté pour vous retenir, il n'y a là rien qui m'étonne... Mais pourquoi ne point m'écrire ? Votre indifférence m'a surprise, péniblement.

1. Voir la *Revue* des 1er juin et 15 juin.



— Mon indifférence ? Sérieusement, Hellé, pouvez-vous supposer que je sois devenu indifférent ?

— Mais oui, monsieur Genesvrier.

— Vous m'appelez « monsieur », maintenant !... Vous êtes tout à fait fâchée ?

— Expliquez-vous, défendez-vous.

A grands pas, de long en large, il marchait, les mains croisées derrière le dos.

— J'ai un secret, Hellé.

— Un secret que vous ne pouvez me confier, à moi, votre sœur d'élection ?

— Un secret que vous allez connaître. Je n'ai pas voulu vous écrire, là-bas, parce que je devais me recueillir, m'interroger, me juger, avant de faire une démarche si grave qu'elle peut troubler toute ma vie. La solitude où je vivais, près de mon vieil ami, était plus favorable à cet examen de conscience, à cette épreuve de mes forces que mon ermitage de Paris. J'aime à savoir où je vais ; je ne veux ni m'abuser ni abuser personne, parce qu'à mon âge aucune action n'est indifférente, parce que je suis, plus que tout autre peut-être, conscient des responsabilités que j'assume.

Il s'arrêta devant moi :

— Excusez-moi si je n'ose parler. Je ne suis guère éloquent, ma petite amie, et je ressens, à exprimer tout haut des sentiments intimes, je ne sais quelle ridicule et maladroite pudeur. J'ai préféré vous écrire et voici ma confession, — ajouta-t-il en tirant une lettre de sa poche. — Ne riez pas du procédé, qui peut vous sembler puéril. Lisez lentement, réfléchissez, et ne vous hâtez pas de répondre.

— Quel homme étrange vous êtes ! — dis-je en prenant la lettre qu'il me tendait. — Quand dois-je lire ceci ?

— Tout à l'heure. Il faut que je vous quitte.

— Vous reviendrez ce soir ? J'attends madame Marboy.

— Je reviendrai.

— Soyez ici de bonne heure, pour que nous puissions causer seuls, un instant.

— Volontiers. Au revoir, Hellé.

— Au revoir, Antoine.

Il tenait ma main dans les siennes et je sentis qu'il tremblait.

— Au revoir ! répéta-t-il.

Et il sortit si brusquement que j'en restai toute surprise.

Je repris ma place au coin du feu et je lus :

Paris, 8 novembre.

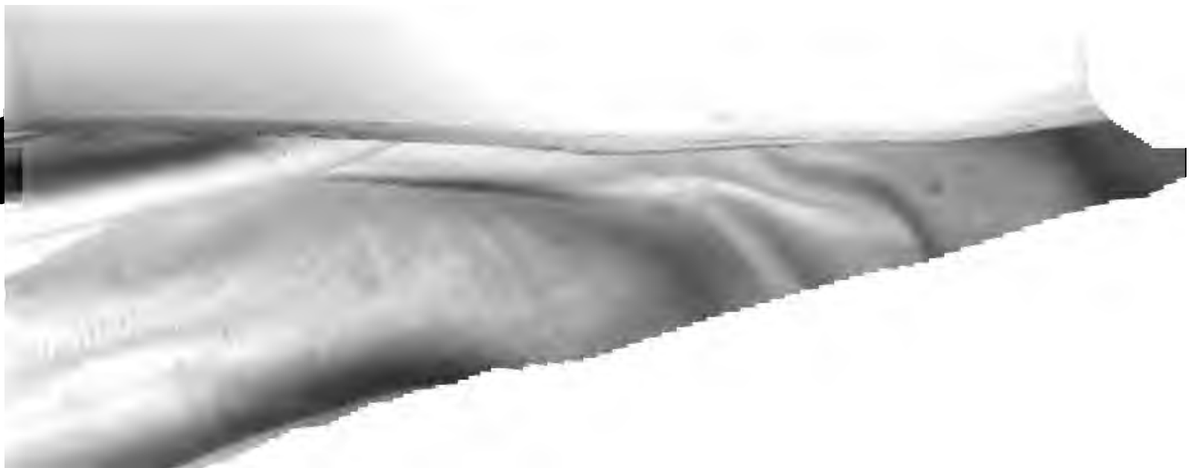
« En m'interdisant toute correspondance avec vous, pendant mon séjour à Bruxelles, j'avais un but, chère Hellé. Je voulais découvrir les causes stables et profondes, la réelle nature du sentiment que vous m'inspirez. Je voulais me juger et descendre seul dans cette citadelle close de ma pensée où votre chère image porte le charme et le trouble à la fois. Je voulais vous juger aussi, mettre votre âme en face de mon âme ; maintenant, je crois vous connaître : il faut que vous me connaissiez tout à fait.

» On vous a raconté mon histoire. Moi-même je vous ai confié, par fragments, le secret des crises morales qui ont marqué les grandes étapes de ma vie, et je sais que je ne vous apparais point sous la figure d'un amoureux sentimental et passionné. Je ne me fais aucune illusion sur ma personne, et longtemps, en considérant mon âge, mon aspect, mes cheveux déjà grisonnants, j'ai connu l'évidente invraisemblance de mes espoirs. J'avais résolu de les taire : je me contenterais d'être votre ami.

» D'où vient que j'aie aujourd'hui cette audace de vous dire à vous, jeune, belle, riche : — Je vous aime, Hellé. Voulez-vous partager ma vie de labeur, d'effort, de pauvreté ?

» Ces paroles, je ne les ai jamais dites à aucune femme. Aucune n'aurait pu les entendre sans sourire ou se révolter. Aucune n'était digne de comprendre le vœu hardi de mon cœur.

» Dès mon adolescence, je brûlais pour les idées, et nulle beauté de chair n'effaçait pour moi leur beauté abstraite. Ces larmes chaudes qu'on verse, à dix-huit ans, pour des amantes d'un jour, les historiens et les poètes, seuls, me les arrachaient. J'aimais d'amour ces grandes figures héroïques qui surgissent sur les peuples et dont le verbe enflammé dit : « Patrie, Vertu, Liberté, Justice ». Je vouais mon existence aux causes qu'elles avaient servies et dont le triomphe, combattu par le mal, n'est jamais définitif.



» Autour de moi, mes amis, ma famille s'inquiétaient. Ils me disaient : « Choisis une carrière honorable, puisque tu » ne veux pas vivre dans le luxe et le loisir. Ta fortune, ton » intelligence te permettent de hautes ambitions. » J'écoutais ces conseils en silence et je sentais en moi une tristesse d'exilé.

» Étranger parmi les miens, je gardai jusqu'à l'âge d'homme un triple sceau sur mes lèvres et sur mon cœur. Bientôt, je me trouvai maître de moi. Avide d'employer pour la justice ces jeunes forces que je devinais en moi, intactes, naïves, capables, me semblait-il, de soulever le monde, j'étais pourtant tiraillé d'opinions contradictoires. J'allai consulter les hommes célèbres dont les œuvres résumaient, sans les résoudre, les problèmes moraux et sociaux qui me hantaient. Je voulus m'orienter aux rayons de ces grands phares, mais chacun n'éclairait qu'une partie de l'ombre. Quand je demandais la justice, le savant me montrait la Nécessité reine de l'univers, des lois fatales régissant les astres et les esprits, toute liberté illusoire, la guerre entre les espèces, la guerre entre les individus, l'égoïsme vital à la racine de tous les sentiments. L'historien me révélait le mensonge des codes. Le prêtre transportait la réalisation de la justice dans un au-delà problématique. Les politiciens vantaient chacun leur système, et proposaient, soit la table rase, soit le retour aux traditions mortes, soit des compromis qui ne pouvaient contenter personne.

» Ainsi, quand ma raison semblait satisfaite, quelque chose protestait dans mon cœur; quand mon cœur était séduit, ma raison opposait des arguments à mes enthousiasmes.

» J'errais ainsi, plein d'idées et de sentiments inconciliables, quand, au cours d'un voyage à travers l'Europe, je me présentai chez Tolstoï. Bien que mon esprit n'inclinât point au néo-évangélisme prêché par ce grand homme, j'avais subi la secousse qu'il imprimait aux jeunes gens de ma génération. Il était un des dieux de ce Panthéon idéal que je portais en moi-même, et je l'aimais de réveiller les âmes engourdies dans le brutal utilitarisme de ce temps. De tous les coins de la Russie et de l'Europe, de jeunes hommes et de jeunes femmes venaient réclamer de lui un

conseil, un mot qui décidât le sens de leur vie. Beaucoup, parmi mes compagnons de pèlerinage, étaient venus dans cette intention. Le maître leur répondit par ces paroles qui, paraît-il, lui sont si familières qu'elles sont devenues proverbiales dans son pays : « Simplifiez-vous. Asseyez-vous sur la terre. »

» Je ne partageais point toutes les doctrines de Tolstoï, ni sa théorie de l'amour, ni sa théorie de la non-résistance au mal, ni ce mysticisme particulier aux peuples slaves. Mon âme était facile à la tendresse, à la pitié, mais j'étais à la fois un rêveur et un combatif; je ne séparais pas la pensée de l'action. Pourtant le vieillard en blouse de moujik, penchant sur un établi de cordonnier son front génial et sa barbe de prophète, m'apparut comme l'annonciateur de ma destinée. Ne devais-je pas, dépouillant tout orgueil personnel, « m'asseoir sur la terre » entre les humbles et les petits, vivre de leur vie, les connaître, les aimer — et me relever plus fort pour les défendre? Vainement j'avais cherché la justice auprès des savants, dans la nature, auprès des politiques, dans l'État; au spectacle de la souffrance humaine, l'amour et l'indignation la révéleraient à mon cœur.

» J'étais riche et je me sentais peu de besoins. Avec l'enthousiasme naïf qui appartient à la jeunesse et qui en rachète les erreurs, je me plus à réparer le mal autant qu'il était en mon pouvoir. Je me plus à remettre quelques égarés dans la voie de leur vocation véritable, donnant à celui-ci le loisir nécessaire, à cet autre des instruments de travail, pareil au jardinier qui déracine les plantes semées au hasard et rend chacune au sol qui lui convient.

» N'ayant conservé que les ressources indispensables, ne souffrant point de ma pauvreté, je commençai une descente dantesque dans les cercles de l'enfer social. J'en garde encore l'épouvante. Partout je vis le fort écraser le faible, l'homme opprimer la femme, l'injustice naturelle et conventionnelle peser sur l'enfant. En haut, je trouvai l'indifférence et le mépris; en bas, l'abrutissement et la haine. Je parcourus les hôpitaux, les prisons, les ateliers, les bouges. Souvent méconnu, suspect à ceux-là que je voulais servir, je vis parfois mes efforts se retourner contre moi-même. Et pleurant

sur mes déceptions et mon impuissance, je compris l'énorme difficulté de l'œuvre de rénovation qui ne s'accomplira qu'au prix d'inconnus cataclysmes et par l'effort collectif de plusieurs générations.

» C'est alors que je connus Jacques Laurent. Il avait souffert des mêmes angoisses, traversé les mêmes épreuves. Il m'enseigna le désintéressement supérieur, la philosophie du semeur jetant le grain qu'il ne verra pas lever.

» J'avais achevé mes études de médecine et de droit. Un livre sur la *Psychologie du Criminel*, mes articles de l'*Avenir Social* avaient répandu mon nom. J'avais des ennemis, déjà ! Mais je sentis bientôt que les ouvrages de théorie pure convenaient mal à mon tempérament. Je revêtis donc de chair et d'os mes idées, je les incarnai dans une forme humaine, je mêlai, dans le vaste cadre d'une aventure fictive, l'imaginaire et le réel. Ainsi j'ébauchai ce livre du *Pauvre* : il contient mes révoltes et mes rêves.

» Me voici presque à la fin de ma jeunesse, seul, n'ayant donné à mon âme que l'amour du juste et du vrai pour aliment. J'avais banni les femmes de ma vie : celles que je rencontrais libres, souvent intelligentes et séduisantes, avaient des ambitions de plaisir que je ne pouvais satisfaire. D'autres, humbles d'esprit, grandes par le cœur, étaient des créatures tout instinctives et tout inconscientes. Aucune n'était de ma race.

» Mais je vous rencontrai, Hellé, et je ne pus oublier votre front de déesse, beau de sa pâleur mate et de son noble contour, plus beau de la pensée qui l'anime. J'adorai en vous la pureté, l'intelligence, la fierté. Pour la première fois, dans le secret de mon cœur, je me dis : « Celle-là, et celle-là seulement pourrait être ma compagne. »

» J'eus le bonheur de gagner la sympathie de M. de Riveyrac. Je vous observai, Hellé, avec d'étranges alternatives d'espoir et de crainte. Connaissant votre esprit, je voulus éprouver votre cœur. Peut-être, accoutumé à l'émotion esthétique seulement, n'eût-il pas vibré au choc de la vie, au spectacle de l'infortune humaine. Peut-être deviez-vous représenter, dans les sphères supérieures de la société, le modèle vivant de la beauté faite pour s'épanouir, jouir, briller, éprise d'elle-même.

» Si je vous avais trouvée telle, ah! je vous aurais admirée de loin, mais je n'aurais pu vous aimer.

» Et je vous aime. J'ai vu la pitié naître en vous, devant Marie Lamirault, devant son enfant : ils vous découvraient la misère et la faiblesse que vous ignoriez. Au spectacle des injustices, j'ai vu briller vos yeux, et votre poitrine se gonfler. J'ai entendu — avec quelle joie ! — le battement de votre cœur. La statue devenait femme. Elle pouvait aimer et souffrir.

» Hellé, si vous sentez en vous les forces surhumaines que crée et qu'entretient l'amour, venez à moi, dévouez-vous à mon œuvre. Ensemble, nous pourrions faire de grandes choses, et nos luttes et nos déceptions auraient de merveilleuses revanches. Nous serions ce couple dont je vous parlais autrefois, non plus le maître et l'esclave, mais les époux égaux et différents, associés pour le bien et le bonheur, fortifiés, meilleurs l'un par l'autre.

» Ne vous hâtez pas de répondre. Songez que je ne vous propose point un médiocre idéal. Si votre âme généreuse se soulève dans un grand espoir, songez qu'il faut vous recueillir et vous bien éprouver, car notre union ne saurait être que sublime ou désastreuse.

» Je voudrais achever cette lettre par des mots qui exprimeraient mon immense tendresse. Tous me paraissent vulgaires. Hélas ! je suis gauche et timide devant vous. Mais ce que vous êtes, ce que vous serez pour moi, éternellement, l'angoisse où je suis vous le révélerait, bien-aimée. »

Qu'Antoine m'aimât, je n'en étais point surprise ; qu'il voulût m'épouser, ceci dépassait mes prévisions, car je m'étais accoutumée à le considérer comme un solitaire, capable seulement d'attachement intellectuel. Sa tendresse, austère et chaste comme son âme, était pourtant un hommage que je ne recevais pas sans orgueil. Mais il ne me promettait point cette adoration aveugle, cette soumission de dévot par quoi les hommes captent le frivole esprit des femmes. Il ne me dissimulait point les âpretés de sa vie, les sacrifices que notre mariage m'imposerait. Il n'avait ni l'aspect ni le charme vainqueur de l'amant rêvé par ma jeunesse, beau de la beauté des héros, roi par le génie, dompteur adoré de la



foule. Les vertus sérieuses d'Antoine effrayaient un peu mes vingt ans. A cet âge, l'amour qu'on appelle, si pur qu'il soit, participe du désir sensuel et de l'exaltation poétique. C'est la printanière églantine qui s'épanouit à mi-côte, sous le ciel clément. L'amour de Genesvrier était la fleur plus rare, éclose dans l'éther orageux, sur les cimes.

Je me demandais, pour m'éprouver, ce que je ressentirais si quelque événement imprévu bannissait Antoine de ma vie. Cette idée m'était douloureuse et je sentais que nos liens, resserrés sans cesse, ne se rompraient plus sans déchirement. Depuis la mort de mon oncle, notre affection s'était fortifiée dans la solitude. Insoucieuse du préjugé qui oblige toute fille jeune à demeurer sous la tutelle d'un chaperon, j'avais conservé mon appartement, mes habitudes et l'indépendance d'allures et d'idées que la présence de mon oncle, jadis, n'entravait point. Madame Marboy, un peu choquée, m'en avait fait des remontrances et ma décision semblait monstrueuse à madame Gérard. Mais le blâme latent que je devinais ne me gênait guère, et rien ne m'était plus précieux que l'intimité affectueuse d'Antoine et la fréquence de nos entretiens. Je ne me cachais ni de le recevoir chez moi, ni de lui faire de longues visites. Plus que jamais, je m'intéressais à ses travaux; j'essayais de participer aux œuvres actives de sa vie. J'avais des protégés qui occupaient mes loisirs. A voir des types divers, — surtout des femmes, — j'apprenais à rectifier et à motiver mes opinions, à connaître les âmes, leurs beautés, leurs défauts, l'effet des cruelles réactions de la vie. Avec une curiosité croissante, j'épelais ces livres vivants.

Ma bonne volonté avait enhardi mon guide. Puisque j'avais franchi tant d'étapes sur la route où il m'avait entraînée presque malgré moi, pourquoi ne le suivrais-je point jusqu'au bout de son rêve ?

Mais, dans le secret de ma conscience, je redoutais presque, avec une inquiétude un peu lâche, qu'il accomplît ce miracle de m'élever si haut. « Je serais plus brave, — me disais-je, — si j'aimais Antoine passionnément. Mais à bien m'examiner, je ne découvre en moi que de l'admiration, du respect, quelque frayeur, des velléités, des aspirations, et le tout compose un

sentiment indéfinissable. C'est le présage de l'amour, peut-être ; ce n'est point encore l'amour. »

Je dînai seule, et dans un état d'âme plutôt mélancolique; vers huit heures, je retrouvai Genesvrier au salon. Appuyé à la fenêtre, il contemplait la pluie qui tombait sur le jardin. Il vint à moi, et m'attira près de la haute lampe qui traçait autour de la table un grand cercle lumineux.

— Il faut que je vous voie bien en face, chère Hellé ! me dit-il.

Sa pâleur m'étonna.

— Qu'avez-vous résolu ? Acceptez-vous l'épreuve ?

— Oui ; je veux attendre et réfléchir avant de prendre aucune décision.

— Fixez le délai vous-même. Prenez trois mois, quatre mois, s'il le faut. Si nous étions des gens ordinaires, je me montrerais plus impatient. Mais la partie que nous jouons est grave, à considérer la valeur des enjeux. Ne cédez pas, mon amie, à un entraînement d'imagination, à un enthousiasme généreux et passager. Si vous devez être à moi, je veux vous tenir de vous-même, par un don volontaire et conscient.

— Je vous reconnais bien là, Antoine, et je vous sais gré de votre probité morale. Je vous promets donc d'éprouver mes forces, d'étudier mon cœur. Dans trois mois, je vous répondrai. D'ici là, je ne m'engagerai à personne.

— Je ne vous demande pas cela ! — dit-il avec vivacité. — Vous devez rester libre.

Il pressait mes mains, et, transfiguré d'espoir, il m'éblouissait de sa joie, de son désir, de sa tendresse, concentrés comme un faisceau de rayons dans la lumière de ses yeux.

— Je ne sais pas être galant, Hellé. Devant la femme que j'aime, j'ai peu de paroles... Mais que serait le bonheur, si le seul espoir du bonheur m'ébranle aussi profondément !

— Antoine, dis-je, je ne puis rien promettre, mais vous pouvez tout espérer. Je ne connais pas mon cœur : je voudrais vous aimer, je le voudrais... Mais, quoi que je vous réponde dans trois mois, sachez ceci : je vous aime d'une éternelle amitié ; je vous estime au-dessus de tous les hommes

et je vous remercie de vous être attaché à moi. Si je ne deviens pas votre femme, je resterai votre sœur.

— Merci, Hellé! fit-il d'une voie étouffée.

Il baisa mes mains et détourna la tête pour cacher son émotion.

— J'entends qu'on vient, murmura-t-il en reprenant son attitude impassible.

— C'est madame Marboy.

La porte s'ouvrit. C'était madame Marboy et Maurice Clairmont.

XIX

— Je vous amène un revenant, Hellé! dit ma vieille amie. Maurice est à Paris depuis quelques jours. Il est venu me demander à dîner, ce soir, et je l'ai prié de m'accompagner.

— Vous avez bien fait, chère madame... Vous voilà revenu sain et sauf, monsieur Clairmont? Êtes-vous content de votre voyage? Nous ne nous attendions pas à vous revoir si tôt.

— Je vous expliquerai les raisons de mon brusque retour! répondit le jeune homme en serrant la main que je lui tendais. J'ai appris le malheur qui vous a frappée, mademoiselle, et j'en ai ressenti une vraie peine. M. de Riveyrac était un de ces hommes qu'on n'oublie point et qu'on voudrait revoir.

Il demanda quelques détails sur la mort de mon oncle, d'un accent de sympathie vraie. Puis il échangea quelques mots avec Genesvrier.

— Il paraît, dis-je, que vous avez été pris par des brigands? Il y a encore des brigands en Grèce! Mon pauvre oncle en était charmé.

— Les brigands que j'ai rencontrés étaient de fort bons diables, mademoiselle. Je leur ai payé rançon, et nous nous sommes quittés dans les meilleurs termes.

— On m'avait conté que vous les aviez enrôlés contre les Turcs.

— Il y a toujours un peu d'exagération dans les histoires de voyage... En réalité, je n'ai pas vu l'ombre d'un Turc... J'ai

visité la Grèce ; j'ai salué, en passant, votre ami M. Walter, l'homme en bois, qui me faisait penser à l'*homunculus* de Faust égaré dans le sanctuaire de Phébus Apollon. J'ai vu les grottes du Parnasse où les habitants de Delphes se réfugièrent pendant l'invasion médique, lorsque le dieu écrasa les Perses sous une pluie de rochers. J'ai vu l'aube et le soir dorer le Parthénon. J'ai erré, comme Ulysse, sur la mer des Cyclades... Enfin je me suis reposé à Corfou, Corfou la délicieuse, et j'y ai achevé un drame que Noémi Robert va jouer.

— Bientôt ?

— Cet hiver. Imaginez-vous, mademoiselle, que la grande tragédienne comptait représenter une comédie lyrique de Pierre Cabarus. C'était l'unique ouvrage en vers de la saison... Mais Cabarus est tombé malade, et il a fallu remettre les répétitions au printemps. Un ami bienveillant et influent m'a averti. *Sapho* était prête. J'ai pris le premier bateau pour Marseille. Je suis tombé chez Noémi comme un aérolithe. Et, lundi dernier, la divine personne m'a déclaré qu'elle allait mettre mon drame à l'étude et qu'elle créerait le rôle de Sapho.

— Vous voilà sur le chemin de la gloire ! dit en souriant Genesvrier.

— Maurice ira jusqu'au bout du chemin, fit madame Marboy. — Il paraît même qu'en haut lieu on s'intéresse fort au succès de sa pièce.

— En haut lieu ?

— Parfaitement... Rébussat, le nouveau ministre des beaux-arts...

— C'est-à-dire, interrompit Maurice, que je l'ai rencontré chez ma cousine de Nébriant... Mais vous le connaissez, Genesvrier ! Je crois même que vous n'êtes pas très bien ensemble...

— Je l'ai connu autrefois, assez pour le mépriser.

— Mon Dieu, fit Clairmont après un silence, je sais qu'on dit beaucoup de mal de Rébussat. Cela ne prouve rien... A Paris, dans le monde des lettres, on se calomnie comme on s'encense.

— J'ai pu juger Rébussat. C'est un homme de palinodies



et de mensonges. Le père Lethierry l'avait accueilli, patronné à ses débuts... Quand Lethierry est tombé en disgrâce, Rébussat l'a abandonné et accablé, lâchement. Rébussat, mon cher, c'est un Tartufe aux souplesses de Scapin.

— Un homme intelligent!

— Très intelligent! Il a de l'élégance, du charme, de la verve, toutes les qualités qui abusent les hommes et séduisent les femmes. Aussi quelle rapide et brillante carrière! Député à trente ans, le voilà ministre.

— N'avez-vous pas écrit un article contre lui, Antoine?

— Oui, pour répondre à celui dont il honorait la mémoire de Lethierry, son ex-protecteur... Nous avons failli nous battre, mais Rébussat n'y tenait guère. Il m'a gardé une noire rancune, je le sais.

— Mon pauvre Antoine, dit madame Marboy, vous avez l'art de vous faire des ennemis.

— Et des amis! dis-je en rompant la discussion. Que vous importe M. Rébussat? Je vais calmer les colères avec une tasse de thé.

— Puis-je vous aider, mademoiselle? dit Clairmont.

Madame Marboy, dans une causerie affectueuse, continuait de taquiner Genesvrier. Pendant que je préparais le samovar, Maurice Clairmont se rapprocha :

— Votre solitude doit vous attrister, mademoiselle! me dit-il.

— La mort de mon oncle a laissé un grand vide dans ma vie, mais il a bien fallu me créer des occupations. J'étudie toujours ; je lis ; je vois souvent la bonne madame Marboy, M. Genesvrier et les vieux amis de mon oncle.

Il sourit.

— J'ai envie de vous dire, comme Athalie au jeune Éliacin :

Eh quoi! vous n'avez pas de passe-temps plus doux?

— Je vous affirme que je ne m'ennuie point.

— L'ennui viendra tôt ou tard.

— Pourquoi?

— Parce que l'étude, les livres, la musique, la conversation de gens vénérables, ne peuvent longtemps suffire au bonheur d'une jeune fille de vingt ans. Étrange destinée que

la vôtre, mademoiselle Hellé. Vous êtes parmi nous comme une héroïne du passé, une femme de Pompéi, ressuscitée après plusieurs siècles. Cela me rappelle un incident de mon voyage.

— Racontez ?

— Je vous ai vue, telle que je vous vois.

— Où donc ?

— A Delphes, près du temple d'Apollon, là même où les ouvriers découvrirent devant moi l'*Aurige* de bronze, œuvre du sculpteur Euphronios, offert à Phébus par Polyzalos, frère du roi syracusain Gélon, ami de Pindare... Vous voyez que je suis devenu érudit. Je parle comme un livre... d'archéologie !

— Vous rendriez des points à Walter lui-même.

— Cet *Aurige* faisait partie d'un groupe brisé par l'avalanche de rochers qui détruisit le temple des Alcméonides. On a retrouvé le timon du char, les rênes, des membres rompus de chevaux et le bras de la Victoire qui tenait un diadème, une palme et une couronne.

— Vous étiez là ?

— Oui, et je prenais à ces fouilles l'intérêt le plus passionné. Je vis mettre au jour des fragments innombrables, et, parmi ces fragments, un torse de femme. Les ouvriers l'arrosaient d'eau, sans cesse, pour désagréger la croûte limoneuse qui lui formait un masque épais. Peu à peu, la face apparaissait ; on devinait la ligne des bandeaux, le relief d'un diadème, le pur sourire que l'éboulement et la pioche avaient respecté. Il me semblait le reconnaître... Était-ce aux musées de Paris ou de Rome que j'avais admiré, naguère, ce calme visage de marbre, à la fois humain et divin ? Je prêtais à ces yeux la lumière d'un regard vivant, à cette bouche la mélodie d'une parole entendue autrefois.

— Et c'était...

— Attendez ! L'eau, inondant les tempes, découvrit enfin la couronne : je reconnus Perséphoné à son diadème de narcisses, — et je vous revis, Hellé, dans le jardin printanier. au clair de lune, parée de fleurs étoilées, comme la vierge d'Éleusis. Pareille à votre sœur de marbre, vous m'étiez apparue à travers les laideurs et les fanges de la vie moderne,

comme un type de beauté éternelle. Mais vous viviez. Un jeune sang courait dans vos veines. Une âme habitait votre front. Delphes avait gardé la Perséphoné souterraine; j'avais rencontré la déesse elle-même échappée de l'Hadès et ressuscitée sous un autre ciel.

— Rêve de poète, dis-je en souriant, rêve flatteur et gracieux.

Il baissa la voix :

— Cette ressemblance m'émut comme un présage. Tout le jour, puis toute la nuit, je pensai à vous, parmi les rochers prophétiques, sous l'éther où tournaient les constellations sacrées aux noms sonores... Que faisiez-vous? Où étiez-vous? M'aviez-vous tout à fait oublié?

Le thé noircissait dans la théière refroidie... Par quel prodige l'ancien enchantement s'était-il renouvelé? Je ne pouvais détacher mes yeux des yeux de Maurice, bleus comme la mer où naquit l'amour.

— Non, murmurai-je malgré moi, je ne vous avais pas oublié.

— Eh bien, Hellé? fit madame Marboy.

Je crus m'éveiller, tressaillante.

— Nous parlions des fouilles de Delphes, dit Maurice en se levant. Je racontais à mademoiselle de Riveyrac que j'avais assisté à la découverte du fameux *Aurige* de bronze.

— J'ai vu une gravure de cet Aurige, dit Genesvrier. N'est-ce pas, la draperie...

Je ne les écoutais plus. Machinalement, je versais le thé, éclairci d'eau chaude. En l'offrant, je rencontrai le regard paisible d'Antoine, et je compris que ma causerie à mi-voix avec Maurice n'avait suscité en lui aucun émoi jaloux... Pourquoi donc, sous ce regard confiant, tendre, heureux, un remords opprima-t-il mon âme?

XX

Antoine avait déjeuné avec moi. Il allait me quitter, quand Babette introduisit Maurice Clairmont.

— M'excuserez-vous, mademoiselle? Je viens vous demander conseil, — dit le poète qui semblait un peu gêné de la rencontre et désireux d'expliquer sa visite inattendue. — Les répétitions de *Sapho* vont commencer, et Noémi Robert souhaite quelques modifications. Je voudrais lire à mademoiselle de Riveyrac certains passages de mon drame et prendre son avis.

— Assurément, Hellé vous sera de bon conseil ! — dit Genesvrier, sans que je pusse distinguer dans son accent une nuance d'ironie.

Il se leva pour partir.

— Et vous, Genesvrier, dit Clairmont, que faites-vous? Je sais que vous dirigez l'*Avenir Social*. Mais votre livre, va-t-il enfin paraître?

— Bientôt. J'ai malheureusement, moi aussi, des retouches à faire, auxquelles mademoiselle de Riveyrac ne peut m'aider.

Ils échangèrent une poignée de main, et j'accompagnai Genesvrier jusqu'à la grille extérieure.

— Vous n'attendiez pas M. Clairmont aujourd'hui? me dit-il.

— Antoine, est-ce que vous êtes fâché contre moi?

— Contre vous, chère petite? dit-il avec tendresse. Et pourquoi donc?

— J'ai craint... une minute... que la visite de M. Clairmont ne vous ait déplu.

— Et vous êtes assez loyale pour m'avouer ce souci... Eh bien, je vous en estime davantage, chère Hellé. Non, — dit-il en redressant sa haute taille, — ne vous y trompez pas; je ne prétends avoir aucun privilège d'amoureux ; je n'y ai aucun droit et, si j'étais capable de jalousie, je dompterais ce vilain sentiment... Vous êtes libre, Hellé, jusqu'au jour où vous mettrez votre main dans la mienne, si ce jour doit jamais venir. Vous pouvez recevoir qui vous plaît, autant qu'il vous plaît. D'ailleurs, je ne crains personne, Hellé... hormis vous-même, et l'imagination qui veille sous ce beau front... Allons, ma petite amie, rentrez. Vous allez prendre froid... et puis, que dirait votre hôte? Vous vous compromettez beaucoup!

Il souriait. A travers la grille, je le regardai s'éloigner ; puis je rejoignis Maurice.

Babette desservait la table. Je priai Clairmont de m'accompagner dans la bibliothèque, où je me tenais habituellement.

C'était un de ces jours d'hiver, purs et glacés, qui brodent de givre l'arête des toits et les rameaux noirs. Un grand feu brûlait. Nous nous assîmes près de la cheminée monumentale, que dominait la Pallas d'Olympie, entre deux flambeaux en cuivre massif.

— Quelle noble sévérité règne ici ! dit Maurice, Paris semble loin. Quand je vous regarde, mademoiselle, toute jeune, toute blanche et blonde, dans ce cadre austère, je crois vivre un conte d'Hoffmann.

— Je me plais ici. J'aime ces meubles sombres et luisants, ces rayons chargés de livres, ces frises de plâtre où défilent des cavaliers. Ici, je retrouve l'image de mon oncle. J'y relis ses livres préférés, et parfois je crois entendre un pas, un grincement de plume, un frôlement de feuillets.

— Oui, c'est votre refuge, votre tour d'ivoire. Vous n'y recevez pas les importuns...

— Je vois si peu de monde depuis mon deuil !

— Vous n'allez plus chez madame Gérard ?

— A ses soirées ? Non.

— Et chez madame Marboy ?

— Souvent. Mais madame Marboy est une véritable amie.

— Vous êtes liée avec Genesvrier, — fit-il d'un ton affirmatif, comme s'il entendait bien constater un fait, et non poser une question.

— Mon oncle l'aimait beaucoup.

— C'est un homme de valeur... évidemment ; mais ce n'est pas un artiste. Je le trouve chimérique et violent.

— Il ne me paraît pas que M. Genesvrier soit indifférent aux choses de l'art. C'est un remarquable écrivain. Il a un sentiment juste et fin de la poésie, de la musique, de la sculpture. S'il était un barbare, il n'aurait pas mis dans son cabinet de travail la *Mélancolie* de Dürer et l'*Esclave* de Michel-Ange.

— Vous êtes allée chez lui? fit vivement Clairmont.

— Oui. Je m'intéresse à des œuvres qu'il patronne, à des gens qu'il secourt.

— Si vous l'écoutez, mademoiselle Hellé, il vous transformera en nonne laïque, et ce sera grand dommage pour vous... et pour nous.

— Si nous parlions de vous, monsieur Clairmont? Où est votre manuscrit?

Il posa un portefeuille sur la table.

— Vous pensez bien que je ne veux pas vous infliger la lecture de trois actes. J'ai détaché quelques fragments.

— Eh bien, lisez.

— Soit... Mais, quoique je sois venu pour travailler, je n'en ai aucune envie.

Il m'expliqua le sujet du drame, insistant sur les modifications scéniques que demandait Noémi Robert. Peu à peu, ses yeux s'éclairèrent, sa voix sonna plus haut. Il lut un chœur, divisé en strophes et en antistrophes, à la manière antique, — une scène entre Alcée et Sapho, — un dialogue entre Phaon et Mélissa. — Je le priai de continuer.

— Mais c'est tout.

— Comment?

— Je n'ai rien apporté d'autre.

— C'est dommage!

— Mon drame vous plaît donc?

— Je suis dans l'émerveillement. Tandis que vous lisiez. tout à l'heure, je voyais la mer violette, la conque d'or de la grève, le bois sacré, le chœur des jeunes filles... toutes mes visions enfantines... A peine savais-je lire que sous le figuier de notre jardin, je m'enchantais à répéter les vers de Chénier et de Lamartine. Oui, déjà, j'étais sensible au rythme, au choc des syllabes sonores, à la douceur ondoyante et longue des grands vers élégiaques... Je savourais, sans la bien comprendre, la beauté mystérieuse des mots... Mais vous allez me trouver pédante et rire de moi.

— Ah! dit-il, les applaudissements de la foule ne valent pas votre silence attentif, votre émotion, le songe que je vois passer dans vos yeux. Je vous remercie de toute mon âme, mademoiselle Hellé. Maintenant, critiquez, et sévèrement!

— Cela me serait bien difficile, aujourd'hui surtout. Et puis je n'ai pas qualité...

— Alors, dit-il vivement, vous me permettrez de revenir ?

— Oui.

— Demain ?

— Volontiers.

Il se leva et s'adossa à la cheminée :

— C'est une heureuse fortune, pour moi, de vous avoir rencontrée ! s'écria-t-il gaiement, Ne pensez-vous pas, Hellé... Pardon, je vous nomme tout haut comme j'ose vous nommer dans ma pensée... Ne pensez-vous pas qu'il y a entre nous des affinités secrètes et charmantes, puisque les mêmes mots font vibrer nos âmes qui rendent le même son ?

— Peut-être... mais vous êtes un artiste, un créateur, et moi, sans génie, sans talent, je ne puis qu'admirer et me taire. J'aurais honte de vous donner des conseils, moi qui n'ai rien fait et ne suis rien !

— Comptez-vous donc pour rien le miracle d'être devenue, en ce siècle brutal et laid, la créature que vous êtes ? Votre œuvre, c'est vous-même, Hellé. Vous avez la beauté du marbre et la grâce ailée de la strophe. Vous êtes la statue et le poème à la fois. Exilée parmi les barbares, vous vivez un rêve plus beau que nos œuvres.

Il se rapprocha :

— Rêvez un peu tout haut, je vous en prie, — dit-il avec l'irrésistible sourire de l'homme qui connaît sa force et pressent sa victoire. — Rêvez votre avenir : je resterai silencieux, mon tour, pour vous écouter.

— Hélas ! dis-je, je ne saurais vous répondre... Mon avenir ! Un voile le couvre, tour à tour sombre et brillant. Autrefois, je n'imaginais point d'autre bonheur que d'enclore ma vie dans les beaux horizons de la Châtaigneraie, lire, étudier, regarder les fleurs, saluer par leurs noms les étoiles familières. Je ne demandais rien de plus. Mais, depuis, j'ai vu les hommes, leurs douleurs, le mal qu'ils renouvellent perpétuellement, et ma sérénité d'artiste s'est troublée à ce spectacle.

— Ah ! je reconnais ici l'action de Genesvrier.

— Il est vrai... M. Genesvrier m'a suggéré des scrupules

que j'ignorais. Il m'a dit que l'art tenait à la vie par des racines profondes; que, séparé d'elle, il n'était plus qu'une fleur morte et sans parfum. Il a voulu me jeter dans la réalité.

— Sacrilège! Ah! je reconnais sa chère théorie... Mais nous parlions de votre avenir.

— Que j'ignore.

— Que je vois nettement. Votre avenir, c'est le triple triomphe de la beauté, de l'intelligence, de l'amour. Je vous vois et je vois le compagnon élu par vous entre les élus de la gloire. Il adore en vous son idéal réalisé, la forme vivante de son génie. Il règne sur les âmes et vous régnez sur lui.

Je souris.

— Chimère!

— Qui sait? répondit-il.

Maurice revint le lendemain, et ses visites furent bientôt quotidiennes.

Parfois, je souhaitais qu'il les espaçât, malgré l'extrême plaisir qu'elles m'apportaient. J'espérais, par un effort que je m'imposais comme un devoir, reculer son image à l'arrière-plan de ma vie. Déjà, je ne trouvais plus le goût ni le loisir de me recueillir comme je l'avais promis à Antoine. J'allais moins souvent rue Clovis; je délaissais mes protégés. Tout mon temps était pris par les lectures et les causeries que prolongeait habilement Clairmont, au nom de l'art, au nom de notre amitié naissante. Les heures que je passais ainsi étaient des heures d'enchantement. Mais pourquoi, dès que le jeune homme avait franchi mon seuil, une tristesse me prenait-elle, au souvenir des heures pareilles que j'avais passées près de Genesvrier?

Celui-ci ne pouvait ignorer les brusques phénomènes de révolution morale qui se succédaient en quelques semaines, contrariés par ma volonté, aidés par un obscur désir. Je me reprochais de ne point savoir équilibrer mes plaisirs, mes devoirs, mes affections. Mais Genesvrier, dont je devinai l'inquiétude, semblait refréner sa passion pour respecter ma liberté. Que de fois, émue par sa tristesse, j'étais prête à me réfugier vers lui, à lui découvrir les contradictions de mon cœur! Une pudeur mêlée de honte, de pitié, d'incertitude

aussi, scellait mes lèvres, — et peu à peu, je sentais une gêne dans mon attitude, et, dans celle de Genesvrier, un étonnement plus cruel pour moi qu'un reproche.

La nouvelle année commença; madame Marboy, souffrante, ne sortait guère : elle se plut à nous réunir, Maurice et moi. Sensible à la gaieté de son filleul, à sa courtoisie, aux attentions dont il l'entourait, elle favorisait tous ses desseins. Elle s'appliquait à incliner mon âme vers Maurice. N'était-il pas tout pareil, peut-être, à son ancien idéal de jeune fille, à l'homme qu'à mon âge elle eût aimé ?

XXI

Seule dans la baignoire dont la grille dorée, levée à demi, me dérobait à l'indiscrétion des lorgnettes, inattentive à la foule houleuse qui refluait dans la salle avant le lever du rideau, je relisais un billet envoyé par Maurice avec une gerbe de lilas blanc :

« Comme un soldat grec, avant la bataille, suspendait l'offrande fleurie au piédestal de Pallas victorieuse, je mets à vos pieds ces fleurs, chère Hellé. Que votre présence invisible me soit un favorable augure. J'ai voulu que vous fussiez seule pour entendre mon œuvre et la juger. Ma pensée, à travers le tumulte ou le silence, ira constamment vers vous.

» J'aurais aimé m'asseoir à votre côté, dans l'ombre où ne vous devineront pas les spectateurs. Je ne puis. Je suis la proie de mes amis, de mes interprètes, de toute espèce de gens jaloux d'épier ma sérénité dans le succès ou la déroute. Pourtant la soirée ne se passera pas sans que j'aille chercher près de vous la consolation de ma défaite ou le prix de ma victoire. »

La salle, peu à peu, s'était remplie. Accoudée, le front dans mes mains, je savourais l'ivresse légère qu'exhalaient les frais lilas, blancs comme ma robe blanche. Je ne regar-

dais pas le public particulier des premières, ce public mêlé, turbulent, amusant pour les vrais Parisiens, parce qu'ils y reconnaissent des journalistes, des artistes, des comédiens, des snobs, des femmes de tous les mondes et des types qui n'appartiennent à aucun « monde » défini. Les gens qui causaient, riaient, songeaient, autour de moi, m'étaient inconnus et indifférents. En toute autre circonstance, j'aurais désiré qu'on me les nommât ; leur histoire, racontée par Maurice, m'eût étonnée, instruite, ou divertie... Mais Maurice n'était pas avec moi, dans cette petite loge où il m'avait reléguée si jalousement, si tendrement, pour que rien ni personne ne prît un peu de mon attention, un peu de ma pensée qu'il voulait tout entière à son œuvre, Et rien ni personne ne pouvait m'intéresser.

Tout à coup, le lustre baissa. Un invisible orchestre, adroitement dissimulé, commença un bref prélude, d'un caractère pastoral, et le rideau se leva sur le noble décor d'un bois sacré, aux environs de Mitylène. Par une échancrure de rochers on voyait au loin bleuir la mer. A l'ombre des myrtes d'Aphrodite, le chœur des vierges, conduit par une chorège blonde, évoluait lentement. Soudain, salué par l'hymne des lyres, le grand vieillard Alcée sortait du bois. Il interrogeait les vierges sur Sapho qui, dévorée d'ennuis mystérieux, fuyait les temples et les places de Mitylène.

Sur un rythme lent, scandé par les lyres, le chœur traversa la scène et disparut. Seule, la vierge Mélissa demeura près de la fontaine, invoquant la Naïade et murmurant des vers qui exprimaient la douceur et le tourment d'aimer. Comme évoqué par elle, apparut le beau chasseur Phaon. Oubliant son arc, ses flèches et l'ivresse de la poursuite, il vint se désaltérer à la source entre les aches et les iris.

Un dialogue délicieux s'engagea, interrompu par Alcée, qui renvoyait la jeune fille près de ses compagnes et emmenait Phaon.

Ce premier acte, tout parfumé de poésie antique, disposa favorablement le public. En observant le mouvement de la salle, j'y sentis circuler cette électrité de sympathie qui est le sûr présage du succès.

Abritée par le treillage d'or, je cherchai des visages connus,

et, peu à peu, je découvris madame Gérard, assise entre madame Marboy et une jeune femme, sur le devant d'une loge. A l'orchestre, mon vieil ami Lampérier causait avec le critique d'un journal grave. Dans une avant-scène somptueuse comme un boudoir, des dames agitaient des éventails et croquaient des pastilles qu'un monsieur leur offrait dans une bonbonnière d'or. Parmi ces dames, je devinai, d'après les indications de Maurice, cette fameuse baronne de Nébriant, sa cousine, dont il m'avait souvent parlé. C'était elle, à n'en pas douter, qui occupait le centre de la loge : une femme assez corpulente, qui ressemblait à un portrait de Largillière, avec son teint fleuri d'un léger fard, ses beaux yeux sombres, ses épais cheveux gris d'argent. Une agrafe de diamants brillait dans les dentelles du col ; un chiffre de diamants ornait le manche de l'éventail tout en plumes blanches et en écaille blonde. J'avais entendu vanter les réceptions de la baronne, les comédies qu'elle faisait jouer par des amateurs, et les petits livres de Pensées et d'Impressions qu'elle publiait chaque année, sous des titres précieux : *Papillons bleus* ou *Fleurs effeuillées*.

Détourné de madame de Nébriant, mon regard fouillait l'orchestre, les demi-cercles des galeries, cherchant celui qui n'osait pas, sans doute, me rejoindre : — Antoine Genesvrier. Pourquoi, dans l'entr'acte, ne venait-il pas me saluer ? Nous nous étions vus bien rarement, depuis quelques semaines, et l'on eût dit que, par un accord tacite, nous reculions une explication douloureuse qui bientôt deviendrait nécessaire. Je ne pouvais me dissimuler que notre sérénité fraternelle s'altérait déjà, qu'il y avait entre nous je ne sais quel obstacle.

J'aperçus enfin sa tête pensive qu'un secret souci vieillissait, ses cheveux bruns, marqués de gris vers les tempes, son vaste front, sa main crispée sur le rebord du balcon. Et, pour échapper au malaise qui montait d'une profondeur inconnue de mon âme, je plongeai mon visage dans la caresse embaumée des lilas qui m'enveloppèrent comme d'un subtil et jeune amour. J'entendis la rumeur de la salle s'apaiser, l'orchestre élever cent voix douloureuses : harpes cors et violons gémissaient en sourdine la mélancolie nostalgique des vaines amours.

J'ouvris les yeux. Couchée sur le flanc, dans sa longue draperie blanche, les cheveux mal retenus par une résille d'or, la célèbre tragédienne prêtait aux langueurs de Sapho sa plastique superbe, l'eurythmie de ses poses, la musique de sa voix. Le décor représentait la terrasse d'une maison ; la lune planait au ciel crépusculaire.

Trois jeunes filles, vêtues de lin transparent, vert, bleu et mauve, se tenaient droites et silencieuses dans un angle, entre de hautes jarres d'argile d'où s'élançaient des lis sauvages. Un laurier découpait sur les claires dalles de marbre l'ombre noire et fatidique de ses rameaux. Tout à coup, comme appelée par les flûtes invisibles, Sapho se soulevait à demi, — et c'était la délicieuse cantilène élégiaque, les stances du souvenir, puis le furieux transport, l'Invocation à Aphrodite, clamée d'une voix de colère et de désir, avec un redressement du corps, un geste des bras tendus qui faisaient éclater en bravos la salle conquise et haletante.

En quelques minutes, Noémi Robert avait assuré le triomphe du poète, si étroitement associé à son triomphe personnel que ni le public ni moi-même ne distinguions plus le génie de l'interprète du génie de l'auteur.

Le drame continua, mêlant aux amours de Phaon et de Mélissa, aux angoisses jalouses de Sapho, aux tristesses d'Alcée, les incidents d'une conspiration contre le tyran de Mitylène. Et quand le rideau retomba, sur les imprécations de la poétesse, éclairée enfin, ce furent des bravos, des trépignements, des rappels, une folie déchaînée et contagieuse qui me saisit malgré moi. Prise de vertige, incapable de maîtriser mes nerfs, je sentis couler des larmes involontaires...

Si violente fut cette crise d'exaltation intérieure que je n'entendis point s'ouvrir, puis se refermer, la porte de la petite loge. Une main toucha mon épaule, un souffle brûla ma joue, une voix frémissante appela :

— Hellé !

C'était Maurice, pâle, ému, mais rayonnant de la double victoire que la clameur grondante et mes larmes lui promettaient. Sans que j'eusse rien dit, sans qu'il eût murmuré une prière, je me trouvai dans ses bras. La rumeur de la salle

souleva vers lui mon âme éperdue... Deux mots, un baiser, une promesse... Ce fut tout. Nous restâmes côte à côte, en silence, épuisés, enivrés, la main dans la main, pendant que le rideau se relevait sur la grève désolée de Leucade. Les flûtes pleuraient lugubrement à l'unisson du chœur... Alcée, Mélissa, Sapho, tour à tour reparurent. Le drame du fatal amour se dénoua dans la splendeur lyrique des lamentations. Et ce fut l'adieu de la poétesse à la terre natale, à la douce lumière; ce fut l'invocation à l'Eros souterrain qui guide dans les champs d'asphodèles les ombres infortunées des amants.

Une clameur triomphale salua la chute du rideau qui se releva plusieurs fois sur Noémi Robert, oppressée, souriante, heureuse. Alcée jeta enfin le nom de l'auteur, à travers la tempête des bravos, et Maurice, qui me tenait embrassée, frémit malgré lui, dans l'ombre.

Derrière nous, soudain, la porte craqua. Désenlacés, nous nous séparâmes, et j'aperçus Antoine Genesvrier.

— Clairmont, dit-il, vos amis vous réclament. On vous cherche partout. Allez jouir de votre succès.

— J'y vais, — dit Maurice qui semblait ivre... Adieu, Hellé, au revoir!

Il sortit. Antoine resta debout à la place qu'il venait de quitter. Puis, le bruit décroissant, il dit :

— Venez-vous, Hellé, avant que les couloirs soient envahis? Je vous accompagnerai, si vous le permettez.

— Oui... balbutiai-je.

Il réclama à l'ouvreuse le capuchon de dentelle, le grand manteau de satin gris. Je pris le bouquet de Maurice, et je suivis Genesvrier à travers les couloirs.

L'air glacé, me frappant au visage, calma la fièvre qui me brûlait. Assise près d'Antoine, dans la voiture, je m'efforçai de parler sur un ton aisé et naturel, vantant le drame et l'admirable interprète. Il approuvait, par mots brefs. Le fiacre tourna dans une ruelle obscure — et soudain j'eus le pressentiment, la certitude, qu'Antoine savait tout, qu'il allait parler.

— Ma chère Hellé..., commença-t-il.

Sa voix altérée m'était douloureuse à entendre. Il soupira profondément, et, par un effort qui le déchirait :

— Hellé, fit-il, mon enfant, j'ai deux mots à vous dire, deux mots seulement. Je voulais attendre à demain... Cela me serait trop pénible... Ne tremblez pas, Hellé : je ne veux ni vous blesser, ni vous attrister. Ce qui est arrivé devait arriver ; je ne me plains pas.

— Antoine, je vous jure...

— Non, non, ne parlez pas.,. Vous n'avez pas besoin de vous défendre, ni de rien m'expliquer... C'était fatal, vous dis-je... Je m'y attendais, depuis quelque temps... Non, Hellé, ne dites rien.

L'ombre me cachait sa souffrance stoïque et lui dérobait mon émoi, mon remords. L'odeur des lilas flottait ironique et douce.

— Vous n'aviez rien promis... Vous étiez libre. Votre cœur a parlé. Suivez son vœu. Que vous offrais-je, moi ? Folie, folie ! J'aurais dû penser à mes cheveux qui grisonnent, à l'austérité de ma vie, dont s'est effrayé l'amour. Ainsi, chacun a son heure d'illusion et de faiblesse.

— Je vous fais du mal, dis-je dans un sanglot.

— Ne pleurez pas, chère petite, dit-il avec douceur. Comme je vous aimais hier, comme je vous aime aujourd'hui, éternellement je vous chérirai. Mon cœur n'est pas de ceux qui changent... Mais ne craignez pas que je me laisse emporter à quelque folie de désespoir. Je sais souffrir. Je me créerai des devoirs aussi grands que ma douleur... Et maintenant, qu'il ne soit plus jamais question de ces choses.

— Antoine, suppliai-je, je vous verrai encore ? Vous resterez mon ami ?

— Votre ami, toujours. Mais laissez-moi le temps de me calmer et de me reprendre... Plus tard, nous nous reverrons, chère Hellé.

Je pressai sa main sans répondre. La voiture s'arrêtait. Je descendis.

XXII

Le soleil, frappant à revers les rideaux de Jouy bleu et blanc emplissait ma chambre d'un frais demi-jour azuré où



tremblaient des flèches de lumière. Je m'éveillai. Lasse, le front lourd de migraine, j'avais seulement conscience d'avoir pleuré longtemps et de m'être endormie tard, d'un sommeil trouble.

Je sonnai. Babette entra, apportant des lettres et des journaux. Le souvenir me revint, dans l'invasion brusque du jour.

« Grand, très grand succès... Un poète se révèle... Une gloire de demain... Un chef-d'œuvre qui promet d'autres chefs-d'œuvre... »

Sur ce thème, chaque critique, suivant son tempérament et son humeur, brodait l'éloge de Maurice, les louanges à Noémi Robert, des prophéties, des conseils, des félicitations. L'*Écho du Jour* consacrait, en première page, un long article au jeune triomphateur, rappelait la date de sa naissance, ses amitiés, ses parentés, son voyage byronien... On ajoutait même que Maurice Clairmont avait débuté dans le monde sous les auspices de sa belle cousine, la baronne de Nébriant; qu'il avait lancé, le premier, la mode des œillets jaunes... On n'oubliait point de décrire son beau type « d'Espagnol mêlé de Maure, ses cheveux indomptés, ses yeux bleus, doux comme des yeux de femme ».

Cette littérature m'étonna. Je la trouvais un peu ridicule. Je revins aux articles de critique sérieuse. Un seul journal apportait une note discordante :

Certes, nous saluons en M. Clairmont un maître ouvrier du rythme, un artiste habile à adapter son œuvre au génie particulier d'une interprète qui saurait, au besoin, transfigurer le médiocre. *Sapho* est un spectable attrayant, que les amis de l'auteur, les demi-lettrés, les mondains qualifieront de sublime. Les décors sont merveilleux ; les esclaves de Sapho, sur la terrasse, semblent habillés par Alma-Tadema. La musique est si tendre, si lascive !... Mais les décors, les costumes, la musique même contribuent parfois à égarer le jugement du spectateur. Moi-même, je n'ai pu me défendre contre leur enchantement. J'ai failli croire que cette *Sapho* était un chef-d'œuvre !... Le rideau tombé, je me réveille, je me ressaisis. Je reconnais les divers éléments qui composèrent mon plaisir et mon illusion. Je vois, hélas ! les trucs, les ficelles, les artifices. *Sapho*, un chef-d'œuvre !... Dites une série de tableaux vivants accompagnés de commentaires poétiques et musicaux !... M. Clair-

mont n'a rien ajouté à l'Art, rien révélé, sauf une virtuosité incomparable et, je le répète, un sens extraordinaire de la puissance des gestes, des formes. des mots.

« Jalousie! » pensai-je, ébranlée malgré moi dans ma confiance et ne voulant point approfondir mon jugement.

Les yeux clos, la tête renversée sur l'oreiller, je revécus la soirée triomphale. Et le souvenir du baiser de la veille acheva de dissoudre le malaise, le remords qui avaient causé mes larmes de la nuit. Je me persuadai qu'Antoine, n'éprouvant qu'une passion intellectuelle, se guérirait aisément. Le travail, l'action, le combat pour ses idées le consoleraient bientôt...

XXIII

Je me souviens comme d'un rêve de ces premiers temps de nos fiançailles.

Une révolution s'était faite dans ma vie. L'ancien cadre subsistait encore, mais l'amour y projetait une lumière nouvelle et des personnages nouveaux s'y agitaient.

Avec une fierté maternelle, madame Marboy m'avait présentée à madame de Nébriant. La baronne m'ouvrit ses bras. Je devinai en elle une bonne personne, si parfaitement convaincue de sa supériorité qu'elle imposait parfois sa conviction. Elle avait des restes de beauté, de la verve, de la grâce, et cette singulière aptitude d'attachement et de détachement qui multiplie les amitiés et adoucit les ruptures. Son existence était celle d'une comédienne qui, par un miracle d'auto-suggestion, ne connaîtrait d'autre réalité que la réalité momentanée de chaque rôle.

Le mariage de Maurice lui offrait, justement, l'occasion d'un rôle nouveau. La baronne me considéra comme son bien propre. Quelques jours après les fiançailles, elle vint chez moi, elle inspecta la maison, le jardin, le mobilier, avec une petite moue.

— Vous n'allez pas garder ces vieilleries, mon enfant?

— Excusez-moi de les aimer, madame. Elles me rappellent de chers souvenirs.

Madame de Nébriant était de ces gens qui ne veulent pas se souvenir, par principe.

— Eh bien, dit-elle, vous enverrez tout cela dans votre château !

— La Châtaigneraie n'est pas un château. C'est une modeste maison de campagne.

— Je m'occupe de vous trouver un hôtel à Passy, — dit la baronne sans paraître avoir entendu cette réflexion ; — Maurice désire vous installer dans un joli *home*, décoré et meublé au goût du jour... Je pourrai vous donner ma femme de chambre, si vous n'avez personne en vue. C'est une Anglaise ; elle coiffe dans la perfection... Maintenant, ma petite Hellé, il faudrait fixer la date du mariage.

— C'est que... mon deuil est bien récent.

— Un deuil d'oncle n'est pas un deuil de père, soit dit sans froisser vos sentiments que je respecte fort. Vous vous marierez sans fracas, dans l'intimité. Rien qu'un dîner chez moi, le soir du contrat, et un lunch après la cérémonie. Nous n'aurons que des amis, une centaine de personnes.

— Dans l'intimité !

— Eh ! mon enfant, tout est relatif. Ne vous imaginez pas que votre vie de jeune femme puisse ressembler à votre vie de jeune fille. Vous devez vous montrer dans le monde, recevoir, ne point paraître cloîtrer votre grand homme. Il faut songer aux intérêts de votre mari... Je vous emmène, allons.

Ce dialogue, qui se renouvelait à chaque visite de la baronne, ne tarda pas à me devenir fastidieux. L'extrême simplicité de mes habitudes me donnait peu de besoins, et l'obligation d'une vie affairée, compliquée de mille soucis frivoles, m'effrayait et m'agaçait quelquefois. Mon oncle m'avait appris la nécessité de la vie intérieure où se fortifient, en se concentrant, toutes nos puissances de pensée et d'amour. Il m'eût été doux de continuer cette vie, que le bonheur nouveau faisait plus intime encore et plus exquise. Mais il semblait toujours que le temps nous manquât. Maurice avait mille choses à me raconter qui ne nous concernaient ni l'un ni l'autre, mille démarches à faire qui n'intéressaient point notre amour. Les représentations de *Sapho*, les préparatifs de notre future installation, les multiples

devoirs d'un homme à la mode absorbaient sa vie. Il attachait une grande importance à des choses que je jugeais secondaires et dont il me démontrait l'utilité.

« Quand nous serons mariés, me disais-je, je ferai sentir à Maurice qu'il faut réagir contre cette invasion des étrangers dans notre existence. Madame de Nébriant compte diriger notre vie ; elle se trompe étrangement. Je ne tiens guère à ces fêtes d'orgueil qu'elle me fait entrevoir, et je crains même que Maurice ne se livre trop aisément aux importuns. L'homme que j'aime en lui, c'est le poète, ce n'est pas l'élégant Parisien, le héros du jour... »

J'aurais bien voulu expliquer cela à madame de Nébriant, mais elle était incapable de comprendre. Maurice, quand j'essayais une gronderie tendre, haussait les épaules et souriait.

— Pourquoi vous plaindre, disait-il, de ce qui ferait l'orgueil d'une autre femme ? Le ruban rouge, le persil académique ont peu de prestige à vos yeux. Mais croyez-vous donc que je sois prêt à verser des larmes heureuses sur le « signe de l'honneur », comme disent les instituteurs de province et les capitaines d'habillement ? Croyez-vous que je sois tourmenté par la folle envie de m'habiller en général malgache pour distribuer des prix de vertu, en séance solennelle ?

Je riais malgré moi :

— Vous raillez peut-être vos plus chers désirs... Oh ! certes, le ruban rouge et le persil académique, c'est démodé, c'est un peu ridicule... Cependant...

— Cependant, tout le monde est décoré et presque tout le monde entre, ou manque d'entrer à l'Académie... Il faut bien faire comme tout le monde... Le ruban rouge, c'est le *bachot* de l'homme de lettres... Ça ne prouve rien, mais ça coûte si peu et ça fait tant de plaisir aux familles !

Il ajoutait d'un ton plus sérieux :

— Que vous importe tout cela, chère Hellé ! Aimez-moi comme je vous aime... Que je sois admiré, redouté, recherché, jalousé, — je n'en aurai que plus de joie à me sentir votre bien.

MARCELLE TINAYRE

(La fin au prochain numéro.)

UNE MÉTHODE COLONIALE[1]

— POLITIQUE ET GOUVERNEMENT —

En octobre 1896, au moment où le général Galliéni prenait le gouvernement de l'île, les difficultés politiques étaient de diverses sortes, et toutes graves.

Parmi les « vieux Hovas », les uns détestaient en nous l'étranger — c'étaient les patriotes, qui avaient pour chef le ministre de l'intérieur Rainandriamampandry ; — les autres, féodaux exploiteurs, craignaient pour leurs droits à l'exploitation du peuple ; leur chef était Ratsimamanga, l'oncle de la reine. Les deux partis avaient l'appui de la reine, comptaient sur celui de l'Angleterre, et usaient à notre égard des mêmes procédés : en public, la soumission ; en secret, la trahison. Nous ne pouvions espérer des sentiments meilleurs; les pardons répétés ne faisaient qu'enhardir nos adversaires.

Nos relations avec les populations de l'île, autres que les Hovas, étaient très singulières. Madagascar est un chaos ethnographique, un rendez-vous de races et de couleurs diverses : Sakalaves à l'ouest, Antankares au nord, Betsimisarakas et Antaimoros à l'est, Baras et Mahafalys au sud. Les Hovas, plus civilisés, plus intelligents, plus féconds que

1. Voir la *Revue* du 15 juin.

tous ces peuples, avaient entrepris de les soumettre à leur domination, mais n'y étaient parvenus que partiellement. Or, en établissant notre protectorat, nous avions reconnu la royauté hova comme souveraine et propriétaire de tout Madagascar; nous nous étions faits les défenseurs de cette royauté qui ne nous aimait pas; nous la soutenions contre des peuples qui la détestaient et qui avaient espéré d'en être affranchis par notre arrivée. Dans les parties de l'île soumises aux Hovas, nous avions laissé en fonctions les administrateurs hovas; nous nous faisions donc servir par des agents qui nous étaient hostiles, en même temps qu'ils étaient odieux aux populations.

La diversité et l'opposition des religions compliquait encore les difficultés. En ce siècle, les missions protestantes et catholiques s'étaient disputé les âmes des Malgaches. Les protestants, arrivés les premiers et demeurés les plus nombreux, étaient en grande majorité des Anglais, et les catholiques tous des Français. Les âmes malgaches ne sont point très religieuses; les différences des dogmes les laissent insensibles; mais, voyant l'Angleterre appuyer le protestantisme, et la France, le catholicisme, ces populations identifiaient les deux confessions et les deux nationalités, et comme le protestantisme dominait, la France avait le désavantage de la comparaison.

***

A ces difficultés, il fut remédié par une série de mesures, dont les premières furent nécessairement violentes. Les vieux Hovas étaient irréductibles; leur audace avait été encouragée par l'inefficacité du régime précédent; chaque jour on découvrait quelque trahison nouvelle de la reine et de ses ministres. Par eux, nous étions à la merci des rebelles. Le 12 octobre, furent traduits devant un conseil de guerre et condamnés à mort les deux chefs de la résistance et des complots, Rainandriamanpandry et Ratsimamanga. La princesse Ramasindrazana, de l'entourage immédiat de la reine, était exilée. Quant à la reine, on voulut en toute bonne foi lui rendre le rôle qui lui avait été tout d'abord réservé, faire d'elle un intermédiaire entre nous et la nation, mettre ainsi au service



du nouveau régime ce qui restait de son autorité traditionnelle. Après quatre mois d'expérience il fut avéré qu'elle continuait, volontairement ou non, à servir d'appui à l'insurrection. La suppression de la royauté s'imposait comme complément de l'annexion, et, le 26 février 1897, la reine était exilée à la Réunion.

Ces mesures, à distance, peuvent sembler rigoureuses, brutales même et cruelles. La plupart des témoins les ont reconnues nécessaires et justifiées. Justifiées — je n'écris pas ce mot sans restriction ni sans trouble ; je sais toutes les objections et j'en sens toute la force. Ce mot, je le prends au sens qu'il peut avoir, appliqué aux choses de la politique et de la guerre, où il ne faut pas chercher le bien absolu : obtenir le moindre mal en politique, c'est la perfection. Il semble que ces exécutions et ces exils ont sauvé des milliers d'existences humaines, en arrêtant les tueries, incendies et pillages de l'insurrection et de la répression. On a frappé durement, mais on a frappé haut. A l'antique usage qui voulait que le peuple payât pour les folies des rois, on a substitué la responsabilité pour les rois et les chefs des actes ordonnés par eux. Probablement, la pacification de l'Indo-Chine avait servi d'exemple et de leçon. Tant qu'on a voulu épargner les chefs et frapper les peuples, on n'a jamais fait au Tonkin ou en Indo-Chine que perpétuer la rébellion. Les résultats ont été contraires sitôt que la méthode contraire fut employée.

***

A Madagascar, les mesures de rigueur à l'égard des chefs ont permis à l'égard des peuples des mesures humaines et libérales.

Ce fut d'abord la libération des esclaves : elle avait été prononcée le 27 septembre 1896 par M. Laroche; elle fut immédiatement appliquée par le général Galliéni. Cette révolution était grosse de difficultés. On en discutait l'opportunité, on en voulait ajourner l'exécution, la préparer et ne l'appliquer que progressivement, avec des tempéraments transitoires, car la fortune malgache et toute l'organisation du travail agricole reposaient sur l'esclavage ; la suppression brusque pouvait donc troubler

profondément le pays. Mais c'est une tradition française de ne point tolérer l'esclavage sous notre drapeau ; et sans doute fut entrevue cette conséquence heureuse de la libération en masse : quatre ou cinq cent mille esclaves affranchis devenant nos plus dévoués partisans. Le général Galliéni raconte qu'au cours de ses tournées dans l'île, c'étaient toujours les anciens esclaves, hommes, femmes, enfants, qui se présentaient à lui les premiers « portant des drapeaux tricolores et vêtus à la française pour montrer leurs sentiments de gratitude envers notre nation ». — En même temps que l'esclavage, disparut la seigneurie féodale, *vodivona*, dont le chef était le *tompomenakely*, c'est-à-dire le maître des *menakelys*, sorte de serfs, plus libres que n'étaient jadis nos serfs de la glèbe, mais n'ayant qu'une possession précaire et payant redevance au seigneur.

Ces fiefs avaient été constitués au profit des Hovas, conquérants et maîtres de l'île, ou qui, du moins, se disaient tels. Des postes hovas, des gouverneurs hovas représentaient cette hégémonie, qui était en réalité une exploitation des races inférieures par la peuplade conquérante. L'hégémonie fut détruite, et les races inférieures affranchies. Dès le 27 octobre 1896, une *Instruction* donna aux chefs de province les idées directrices d'une politique nouvelle : *la politique de races*.

L'hégémonie hova doit être détruite ; il y aurait danger à la maintenir, les Hovas étant la race conquérante de Madagascar, celle qui nous a opposé toujours le plus d'hostilité et qui, aujourd'hui encore, alimente en grande partie le mouvement insurrectionnel dans la région centrale. Le programme à réaliser est donc : en dehors de l'Émyrne, se débarrasser des autorités hovas et former les populations en groupes séparés, constitués par des indigènes de même race, administrés par des chefs de cette race sous la direction des résidents ; en un mot, faire de la politique de races sans s'astreindre à un mode d'organisation et d'administration uniforme pour toutes les populations de l'île, puisqu'il est nécessaire, avant tout, de tenir compte des mœurs, des coutumes et du caractère de chaque tribu.

Le 8 octobre 1896, les *Instructions* au secrétaire général insistent et précisent :

Vous devez faire comprendre à vos fonctionnaires le but définitif à

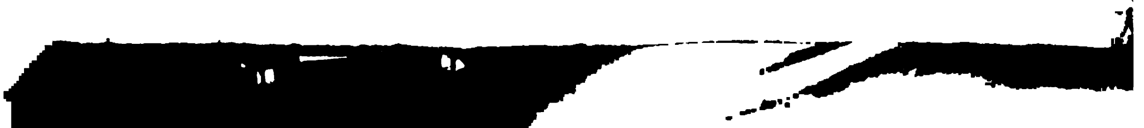
atteindre : à savoir la constitution à Madagascar d'autant de groupements politiques séparés qu'il y a de populations de races différentes; ces divers groupements devront être commandés par des chefs de leur race, et dirigés eux-mêmes par les résidents. Ce programme ne pourra être exécuté que progressivement, sans à-coup, le Résident étendant de plus en plus la zone de l'influence française, fournissant aux populations autonomes un appui toujours moral et souvent même matériel quand ce sera possible sans danger, leur permettant de se débarrasser de leurs gouverneurs hovas pour échapper désormais à l'autorité de la cour de l'Émyrne.

Les *Instructions* subséquentes pour l'organisation des régions côtières y revenaient encore :

> Comme je l'ai déjà expliqué plusieurs fois, le but de notre action politique est l'organisation de ces régions en tenant compte avant tout des races et en expulsant avant tout l'ancienne race dominatrice des Hovas. Ceux-ci ne doivent rester dans le pays qu'à titre de simples particuliers et en se soumettant à l'autorité des chefs du pays. Partout le chef naturel de chaque région doit être recherché et nous servir d'intermédiaire avec ses sujets.
>
> C'est l'étude des races qui occupent une région, qui détermine l'organisation à lui donner, les moyens à employer pour sa pacification. Un officier qui a réussi à dresser une carte ethnographique du territoire qu'il commande est bien près d'en avoir obtenu la pacification complète, suivie bientôt de l'organisation qui lui conviendra le mieux.

***

Tout cela est certainement de la très bonne politique. Une partie de la grande île avait l'aspect d'une confédération de peuples régie par une caste, qui était notre ennemie : il fallait donc couper les liens, détruire le faisceau, diviser pour régner. Restait à rendre le règne bienfaisant : le meilleur moyen était de respecter la nature — c'est-à-dire la race — et l'habitude acquise de vivre ensemble, habitude si puissante et qui n'est jamais troublée sans grandes souffrances. Inviter les officiers à étudier et reconnaître les races, à dresser une « carte ethnographique de leur territoire », c'est leur proposer une étude d'humanité très propre à élever l'esprit, à l'enrichir, à l'assouplir. Il faut aux chefs d'une armée colonisatrice des lumières et des vertus spéciales pour l'accomplissement d'une tâche très difficile.



Mais l'hégémonie hova détruite, c'était aussi l'administration indigène supprimée, puisque jusque-là la caste hova avait fourni tous les fonctionnaires : on reconstitua cette administration de toutes pièces. Ici encore une méthode nouvelle : « L'organisation administrative d'un pays, est-il dit dans une Instruction du 28 mai 1898, doit être absolument en rapport avec la nature de ce pays, de ses habitants et du but que l'on se propose. Toute organisation doit suivre le pays dans son développement naturel. » Ainsi, point d'uniformité mais la variabilité indéfinie ; point de règles établies à toujours, mais une flexibilité, qui suit « le développement ». — Cette administration ne peut pas être centralisatrice; ses agents, comme nous l'avons vu, réunissent entre leurs mains tous les pouvoirs ; ils doivent donc avoir l'initiative et le choix des moyens, comme la responsabilité des résultats. — Enfin, et c'est la troisième règle de la méthode, les indigènes doivent être associés dans la plus large mesure possible à l'administration. Cela donné, voyons comment l'on procéda.

L'Émyrne, pays hova, était divisé en provinces, administrées par des gouverneurs principaux ; chaque province était divisée en sous-gouvernements ; au dernier échelon étaient les communes ou « fary-tanys », régies par un gouverneur *madinika* : ce gouverneur est assisté d'un corps de notables ou « fokonolona » et d'un certain nombre d'agents, dits « mipiadidys », qui participent à la fois de l'adjoint, de l'agent de police et du garde champêtre. Cette organisation a été respectée autant qu'il était possible ; la plupart des gouverneurs madinikas, serviteurs modestes et dévoués aux intérêts locaux, ont pu être conservés. Mais il fallut renouveler les anciens cadres suspects des gouvernements principaux et des sous-gouvernements, et improviser un nouveau personnel ; on le guida et le contrôla par l'organisation serrée des secteurs et des cercles, et par l'emploi du personnel militaire jusque dans les villages de police. Ce fut donc, au début, dans l'Émyrne, à peu près l'administration directe, mais ce régime temporaire est moins une administration qu'une police, la surveillance exacte étant ici de première nécessité.

Dans les autres régions, au contraire, l'administration a pris dès le début un tout autre caractère, pour se rapprocher

sensiblement du régime du protectorat. L'autorité a été laissée aux « rois » traditionnels chez les peuplades indépendantes ; chez celles où les Hovas commandaient, elle a été donnée aux chefs de la race, désignés par la population. Rois et chefs restent d'ailleurs sous la direction et le contrôle des autorités françaises infiniment moins nombreuses que dans l'Émyrne. On lit dans le Rapport :

Cette administration doit avant tout ne pas être uniforme. Il faut prendre simplement les autorités indigènes, telles qu'elles existent traditionnellement dans le pays, en leur laissant le nom et le régime auxquels elles sont habituées et en utilisant le plus possible les rouages existants *au lieu de leur superposer des rouages artificiels*. Il y a lieu de se bien convaincre que Madagascar n'est pas une unité, et que si l'Émyrne et ses débouchés sur la côte sont constitués de manière à supporter immédiatement une organisation administrative presque européenne, dans le reste de l'île elle serait de beaucoup prématurée, inutile et nuisible. Dans l'administration de ces régions intérieures, la question du choix des personnes a plus d'importance que partout ailleurs. Cette administration ne peut se régler ni par des gabarits, ni par des règlements ; elle laisse une part prépondérante au bon sens, à la souplesse d'esprit, à l'assimilabilité, à l'appropriation de l'homme à la région qu'il commande. Nulle part on ne doit s'inspirer davantage de la formule du *the right man in the right place. La plupart du temps c'est l'agent local bien choisi qui doit être juge de la politique à suivre et en inspirer l'autorité supérieure, et non pas l'autorité supérieure qui doit la lui tracer.*

Il y a intérêt à n'avoir partout qu'un seul agent français de rang supérieur, assisté du strict minimum de personnel européen, qui n'étant que le protecteur et le contrôleur laisse agir sous sa surveillance le personnel indigène, ainsi que cela a lieu aux Indes dans les parties régies directement par l'administration anglaise. Mais pour l'application de ce régime il faut trois conditions :

1° La sélection du personnel européen qui ne soit plus à la merci des tours de départ des listes administratives du personnel militaire ou civil suivant la méthode actuelle ;

2° La stabilité qui assure deux choses essentielles : d'abord elle permet de prendre une connaissance approfondie du pays, d'administrer avec suite et de faire des projets à longue échéance, les seuls pratiques. Ensuite elle garantit que la population sera ménagée parce que l'administrateur, assuré d'avoir du temps devant lui, ne se pressera plus de couvrir sa circonscription de créations hâtives et insuffisamment préparées, pour laisser une trace de son passage ;

3° La constitution d'un personnel indigène.

Voilà un ensemble d'idées en singulière opposition avec nos traditions coloniales, avec notre habitude de plier les choses aux convenances de notre esprit naturellement créateur de symétrie.

Ces jours derniers le conseil de l'Université de Paris entendait la lecture des lettres familières que nous écrivent nos boursiers de voyage. Oh! l'excellente générosité, celle du bienfaiteur qui nous a permis l'an dernier et nous permet cette année encore d'envoyer cinq jeunes professeurs faire, en quinze mois, le tour du monde! Leurs lettres sentent le grand air libre. Ils voient, ces jeunes gens, des choses qui les affligent et ils nous confient des inquiétudes patriotiques, nées de certaines comparaisons; mais qu'ils voient et s'inquiètent, c'est justement ce que nous leur demandons. Au retour, ils diront aux successives générations d'écoliers ce qu'il faut que sachent bien les jeunes Français. L'un de ces voyageurs, après l'Inde anglaise et sa merveilleuse activité, a vu notre Pondichéry : un commerce qui dort, et, dit-il, « la perfection administrative, une administration paternelle pour ses administrés, indulgente pour ses fonctionnaires, soucieuse de symétrie et de formes, admirable machine, coûteuse, inefficace, dont la construction trop simple la laisse sans prise sur la réalité complexe ». Voilà un jeune homme qui voit bien et qui dit bien. Un autre se demande pourquoi les Anglais ont de si bons fonctionnaires coloniaux; il donne toute une liste de raisons, dont celles-ci : Être fonctionnaire aux Indes, c'est une *carrière* où l'on accède après de sérieuses études et les difficiles examens de l'*Indian civil service*; les jeunes gens s'engagent pour vingt-cinq ans dans cette carrière; on y avance régulièrement selon ses mérites; le gouvernement anglais, sans tenir compte des spécialités, met le fonctionnaire dans le poste pour lequel il a des aptitudes naturelles; par exemple, il donne au Pendjab la direction de l'instruction publique à un colonel qui a, pour cette fonction, des aptitudes particulières, et qui est bien *the right man in the right place*. — Nos jeunes voyageurs autour du monde comprendront et aimeront les *Instructions* et le *Rapport* du général Galliéni.





Puisque nous avons voulu nous établir à Madagascar pour toujours, puisque nous sommes une puissance civilisatrice, puisque nous voulons amicalement vivre avec les indigènes et les faire collaborer avec nous à l'administration du pays, l'éducation du peuple malgache est un de nos devoirs et de nos intérêts principaux. Mais nous rencontrions ici la grave difficulté dont j'ai parlé tout à l'heure. Jusqu'à notre arrivée, l'enseignement donné soit dans les écoles protestantes, soit dans les écoles catholiques, avait été tout confessionnel; et les deux cultes, par suite de la confusion qui s'était produite, représentaient deux nations : le catholicisme était France et le protestantisme Angleterre. A mesure que les relations s'étaient tendues entre Madagascar et la France, la Cour et le premier ministre avaient témoigné une faveur croissante aux missions britanniques et à leurs adeptes protestants. Les Jésuites et les catholiques étaient traités en suspects, en complices de l'étranger contre la souveraine, le dictateur et le pays. Or, s'il était impossible de méconnaître les services considérables rendus à la cause française par les missionnaires catholiques, pendant la longue période où ils avaient été presque seuls à maintenir notre drapeau, les missions protestantes, de leur côté, pouvaient soutenir avec raison qu'elles avaient travaillé pour leur part à la civilisation de l'île. Il est clair, d'ailleurs, que nous ne pouvions nous faire proscripteurs du protestantisme. Et pourtant nous ne pouvions laisser durer cette identification de l'Angleterre et du protestantisme qui était la plus puissante et la plus nombreuse des deux confessions. Le seul moyen de sortir d'un inextricable embarras était que le protestantisme malgache se francisât; il fut francisé : la société des Missions évangéliques de Paris prit en main, par la convention du 1er avril 1897, les écoles et les œuvres de la *London Missionary Society*. Alors il fut possible de pratiquer la tolérance religieuse :

Je n'ai pas besoin de vous recommander, écrivit le général dans sa circulaire du 5 octobre 1896, la plus stricte neutralité en matière religieuse. Nous devons nous inspirer des larges idées de

tolérance qui sont les traditions de notre pays et que la France a su introduire dans toutes ses possessions d'outre-mer. Vous devez donc témoigner une égale bienveillance aux prêtres et pasteurs, mais en leur faisant en même temps comprendre que, s'ils veulent étendre leur action en dehors du domaine spirituel, ce n'est qu'à la condition qu'ils nous fournissent leur concours pour l'œuvre de civilisation et de pacification que nous avons entreprise à Madagascar. Tous actes, toutes paroles, qui seraient de nature à nuire au prestige et à l'influence du nom français, entraîneraient aussitôt la fermeture du bâtiment religieux où le fait aurait eu lieu, et la punition du coupable.

Conserver, en les soumettant à une discipline, les écoles confessionnelles privées, c'était une nécessité pour la colonie, qui ne dispose ni des ressources pécuniaires, ni du personnel suffisant pour prendre à son compte les deux mille sept cents écoles et les quatre mille sept cents maîtres actuellement entretenus par les missions. Elle les conserve donc, et même elle leur est bienveillante, mais elle les soumet à l'inspection des autorités, et, pour servir de modérateur et de modèle, elle donne un enseignement laïque, dans les écoles appelées « officielles ».

Dès la fin de 1896, on ouvrit à Tananarive une école normale, l'École Le-Myre-de-Vilers, destinée à former des instituteurs publics. En attendant la sortie de la première promotion, des écoles furent improvisées sur tous les points de l'Émyrne au moyen de nos soldats transformés en maîtres primaires. Rien, paraît-il, n'a été plus curieux, plus intéressant et plus efficace que cette tentative. Les gradés, les simples soldats, sous la direction des officiers et chefs de circonscriptions, y apportèrent un entrain incroyable; ils durent trouver des procédés extraordinaires, et, tout en travaillant, s'amuser beaucoup. Plusieurs d'entre eux ont créé des écoles excellentes et se sont attachés à leur œuvre au point qu'ils sont restés maîtres d'école après leur libération, — tant il est vrai qu'avec ce bon peuple de France on peut faire des merveilles sans grands frais, si l'on daigne faire appel à l'ingéniosité et à la bonne volonté natives.

En d'autres colonies, nous sommes obligés de garder l'enseignement des langues indigènes pour des motifs religieux ou historiques : l'arabe, langue du Coran, ne pourra jamais

être banni de l'Algérie, non plus que, de l'Indo-Chine, certains idiomes, gardiens d'une littérature nationale. Mais la langue hova n'est pas si respectable; langue d'un peuple dont l'âme est médiocre, elle n'a presque point de littérature — quelques légendes seulement ou quelques chansons; — elle n'est pas un monument de pensées et de sentiments, de rêves ou de croyances; elle est d'ailleurs une sorte de dépotoir de tous les idiomes d'Europe, d'Afrique et d'Océanie. Aussi, dans nos écoles de Madagascar, nous enseignons surtout le français qui peut rapidement supplanter la langue indigène. Les Hovas se laissent faire sans difficulté, très prompts à l'assimilation, trop prompts même. Ne vont-ils pas devenir semblables à nous en l'un de nos défauts graves? Nous avions rendu l'école obligatoire, et voilà qu'après deux ans nous avons dû supprimer l'obligation, en constatant que nous étions en train de fabriquer un peuple de lettrés et sous-lettrés, aspirant aux diplômes et, par les diplômes, aux douces fonctions vaniteuses et tranquilles. Une décision toute récente — avril 1899 — témoigne d'une louable inquiétude :

L'enseignement cesse d'être obligatoire pour réserver jusqu'à nouvel ordre toute une catégorie à la main-d'œuvre agricole et commerciale.

La plus large place est faite dans l'enseignement à l'instruction professionnelle, agricole et industrielle. A cet effet, le centre scolaire de Tananarive destiné à former les instituteurs officiels comprend, outre les cours d'enseignement général, une école professionnelle et une école pratique d'agriculture. Chacune des écoles régionales instituées au chef-lieu de chaque province est organisée dans les mêmes conditions. Les écoles primaires rurales seront toutes pourvues d'un jardin pour l'enseignement de l'agriculture et autant que possible d'un atelier de métiers.

En tous pays, autant que le maître d'école, et peut-être davantage, le médecin est un personnage influent. Aussi les missionnaires anglais avaient-ils entrepris la fourniture de médecins dans l'île. Ils avaient fondé à Tananarive un hôpital et une école de médecine; les élèves de cette école avaient essaimé et créé quelques établissements régionaux de médecine, que la guerre détruisit. Le 11 décembre 1896, une école de médecine fut ouverte à Tananarive. On ne se propose point d'y former des savants, mais on y appelle un grand

nombre d'élèves, qui deviendront des praticiens; les études durent trois ans seulement: c'est toujours le procédé révolutionnaire qui s'impose ici, dans la hâte des débuts, d'un enseignement rapide et court donné à des élèves aussi nombreux que possible. Bientôt de pareilles écoles seront créées dans chaque territoire. Le personnel militaire fournit les professeurs; chaque médecin militaire devient le chef d'une école, le directeur d'une clinique. Dans quelques années, tout district de la région centrale aura son praticien indigène, qui, en face du sorcier national, tiendra boutique de drogues et d'idées françaises.

Le praticien sans doute se trompera de drogues quelquefois, et ne comprendra pas toujours les idées, mais l'accident arrive ailleurs qu'aux colonies. A côté de lui, le sorcier très longtemps vivra; il vit encore et fait ses affaires en pleine métropole française. Tant de siècles de christianisme et de civilisation n'ont point détruit en nous le primitif sauvage qui reparaît très vite sous le vernis très mince. Aussi ne faut-il pas espérer à Madagascar le miracle d'une civilisation rapide. Mais assurément il faut aimer cet effort pour civiliser par l'école, et l'encourager. Remercions les éditeurs qui, là-bas, envoient nos livres, et l'Alliance française qui, en la seule année 1898, a expédié aux écoles de la colonie trente mille francs, et des livres, et du matériel. L'Alliance française, comment donc n'est-elle pas riche à millions de rente? Et tous ceux-là ne devraient-ils pas l'enrichir, pour qui c'est un plaisir de penser que la langue maternelle, désapprise aujourd'hui en tant de pays d'Europe, est enseignée à tous ces marmots à mine éveillée des écoles malgaches, dont elle fait comme les petits frères de nos écoliers de France? — De penser qu'à Madagascar, dans les cours de récréation des écoles, les petits Malgaches jouent aux mêmes jeux que nos garçons, pendant que les petites filles dansent et chantent les rondes charmantes de la vieille France, c'est pour moi un délicat plaisir.

***

Tout le système aboutit naturellement à la mise en valeur économique de notre colonie. C'est un grand sujet à traiter à



part quelque jour et dont l'étude serait prématurée. Mais il est déjà possible de faire connaître les idées directrices, par quelques citations des *Documents relatifs à la colonisation* annexés au rapport, et d'indiquer par des chiffres les résultats acquis. Idées et chiffres permettent des espérances sérieuses.

Dès mon arrivée, dit la circulaire du 21 avril 1897, j'ai exprimé les sentiments qui doivent former la base de notre action à Madagascar. *Nous devons faire de la grande île une colonie de colons* où les Français trouveront non seulement un débouché pour leur commerce mais encore une nouvelle patrie. J'avais même fait connaître d'après ma propre expérience au Tonkin que tout établissement agricole ou industriel, dirigé par l'un de nos compatriotes dans une région quelconque, était l'un des moyens les plus efficaces pour pacifier cette région et transformer les mœurs des habitants... La pacification d'une région ne peut être complète et définitive que du jour où nos colons s'y sont installés... Il est du devoir de tous nos fonctionnaires de faire tous leurs efforts pour assurer le succès de l'initiative privée, en attirant les bonnes volontés, en évitant au nouvel arrivant les pertes de temps et d'argent, en lui offrant immédiatement un terrain préparé à le recevoir, en permettant au colon d'écouler ses produits... A ce point de vue tout ou presque tout est à faire : reconnaître les terres disponibles ; étudier les moyens d'améliorer les dispositions déjà prises au sujet de la propriété, des droits respectifs de l'État, des indigènes et des colons ; dénombrer la main-d'œuvre disponible et examiner les moyens de perfectionner les règlements locaux pour défendre la liberté absolue des indigènes, tout en offrant à nos nationaux, à des prix raisonnables, de suffisants instruments de travail ; cataloguer les ressources naturelles ; étudier le régime des eaux et le climat ; sonder le sous-sol et analyser le sondage ; parcourir la surface, recueillir les plantes utiles, dresser la liste de celles qui, sous des latitudes comparables, pourraient être importées dans la colonie ; transplanter des échantillons dans les jardins d'essais, préparer pour les colons des boutures et des graines en très grande quantité ; enfin dégager des méthodes perfectionnées et se mettre en mesure de diriger le colon qui débarque. Ce programme résumé est vaste. Au fur et à mesure qu'il vous sera possible de l'appliquer, l'expérience fera connaître les perfectionnements à apporter.

Je vous répète encore pour terminer, que toutes les mesures à prendre ici pour remplir notre mission, mesures politiques, militaires, administratives, n'ont qu'un seul but : faciliter les entreprises de nos colons et commerçants, surtout de ceux qui, les premiers, viennent, au milieu de risques de toute sorte, s'installer dans des régions

inconnues, où tout est à faire. Pour ma part, sans méconnaître les très grandes difficultés de la tâche, je dois vous informer que mon appréciation tiendra compte avant tout des résultats obtenus au point de vue de la colonisation. Suivant moi, le meilleur administrateur est celui qui aura réussi par son intelligente sollicitude à favoriser l'installation du plus grand nombre d'entreprises agricoles, commerciales ou industrielles.

Deux ans après, le général résumait les « idées qui l'ont guidé depuis son arrivée à Madagascar » dans les Instructions du 22 janvier 1899. Ceci est un document de tout premier ordre, un corps de doctrines larges, hardies, neuves — et très pratiques — car la doctrine naît de l'observation des faits. Ces instructions ont été déjà analysées dans les journaux. J'y renvoie tous ceux qui croient à l'avenir colonial de notre pays. Une formule excellente les résume : la colonie pour le colon. L'État n'est plus le gendarme et le maître, il est le serviteur et l'initiateur de l'action privée. L'autorité, dès le début de l'occupation, doit « faire le lit du colon », lui ouvrir le pays, accumuler les renseignements, exécuter les travaux de premier établissement qui dépassent les forces privées.

Si l'État ne doit pas substituer son action à l'initiative individuelle, il a l'obligation de tout faire pour exciter celle-ci, pour lui permettre de s'exercer promptement et avec fruit; il est tenu d'aplanir, le plus possible, les obstacles qu'elle peut rencontrer, de réduire au minimum les formules administratives, de mettre enfin le colon en mesure de tirer le meilleur parti des ressources dont il dispose.

Après quoi, l'autorité doit laisser faire.

Voici maintenant les quelques chiffres promis.

Les uns donnent la situation commerciale : en 1896, les importations montaient à 13 987 931 francs, en 1897 à 18 358 918 francs, en 1898 à 21 641 000 francs. Et l'augmentation, qui a porté principalement sur les toiles, les alcools et les vins, s'est faite au bénéfice du commerce français : l'importation des toiles françaises s'est élevée de 1 830 000 francs, en 1896, à 6 240 000 francs en 1898; celle des alcools, de 810 000 francs à 1 980 000; celle des vins de 395 000 francs à 1 140 000, pendant la même période.

Les autres chiffres donnent la situation financière, et sont

aussi très instructifs : « En dépit des énormes difficultés qui ne lui ont pas été ménagées depuis trois ans, dit le général, notre nouvelle colonie, non seulement a couvert ses dépenses civiles, mais a aussi pris à son compte, chaque année, 2 000 000 de dépenses des milices locales, environ 7 à 800 000 francs de dépenses militaires, et, en outre, elle a pu se constituer une réserve qui s'élève à près de 3 000 000 francs à la clôture de l'exercice 1898. »

Il faudrait accompagner et expliquer ces chiffres par des discussions et par des commentaires, mais je répète que c'est là une étude réservée pour plus tard. Un mot seulement d'une question qui naturellement s'impose à notre esprit au vu de ces chiffres qui attestent une situation financière presque brillante. Comment a-t-elle été obtenue et, de ce bien-être, les indigènes n'ont-ils pas souffert? Des reproches ont été adressés au général Galliéni par le comité de protection des indigènes, il y a répondu déjà ; il y répond encore, à l'avant-dernière page de son rapport, par cette déclaration, qui lui fait honneur :

Évidemment, les revenus de la Colonie trouveront des ressources nouvelles, lorsque les entreprises agricoles, industrielles, minières, forestières, en projet, auront commencé leur œuvre à Madagascar. Mais nous devrons soigneusement nous garder, pendant quelques années encore, d'augmenter les impôts indigènes. Les diverses populations de l'île, notamment les Hovas, sortent d'une crise dont il faut tenir grand compte. La guerre, l'insurrection, les changements apportés partout par la domination française, les travaux d'utilité publique que nous leur avons demandés, tous ces événements, se succédant coup sur coup, ont amené chez nos nouveaux sujets de la fatigue physique et au point de vue moral une sorte d'étonnement, dont il faut leur laisser le temps de revenir, en leur accordant le répit nécessaire pour se remettre et s'habituer à leur nouvelle situation.

***

Voilà donc, dans son ensemble, l'œuvre entreprise à Madagascar depuis deux ans et demi. Il y aurait injustice et ingratitude certaines à ne point louer ces débuts.

La cause de la politique coloniale est aujourd'hui gagnée.

Ceux qui l'ont, pour ainsi dire, imposée à notre pays, malgré tant de résistances, nous ont ouvert une carrière; ils ont offert des *possibilités* à notre avenir : ce qui est un bienfait. Il faut aux nations aussi le grand air et l'espace ; la nôtre dépérirait à se sentir enfermée dans une histoire close. Et la rapidité avec laquelle notre empire a été fondé, l'heureuse direction donnée, sauf quelques erreurs graves, à la politique coloniale, notre persévérance à vouloir, et, dans l'exécution, ces preuves de force virile, la révélation de tant d'individus héroïques, la série des miracles d'énergie, et puis cette aptitude, chez tant d'explorateurs et d'officiers, à l'observation des choses et des hommes, à l'intelligence des humanités différentes et inférieures, à la négociation et à la diplomatie — tout cela, même aux pessimistes, permet l'espérance.

Il paraît entendu — Dieu veuille que cela le soit en effet! — que la période des conquêtes est finie. Celle de l'organisation commence; elle commence bien ; nous avons, après les conquérants, des organisateurs.

Pour parler seulement de Madagascar et du général Galliéni — et nous savons bien qu'à d'autres aussi est due la reconnaissance nationale, — mesurez le sens politique et la hardiesse d'un général qui établit la liaison étroite de l'action militaire et de l'action politique; subordonne constamment la première aux nécessités de la seconde; interdit les opérations de guerre, quand elles risquent de compromettre la mise en valeur du pays; utilise pour l'œuvre coloniale toutes les ressources offertes par le personnel militaire, si éloignée que puisse paraître cette pratique de la conception traditionnelle du service dans les corps de troupes, et qui, enfin, recommande à ses subordonnés « l'exclusion de tout gabarit, de tout cliché, la variabilité illimitée des procédés administratifs adaptés aux races et aux milieux et évoluant eux-mêmes selon les modifications exigées par le temps et les circonstances ».

Ces idées, disais-je en commençant cette étude, il est utile que tous les Français les connaissent. Elles ne sont pas bonnes seulement pour les colonies. Et je voudrais espérer que, des pays lointains, nous arrivera un jour l'horreur des gabarits et des clichés, ces mornes vieilles puissances par lesquelles nous sommes régis et engourdis.



Oui, peut-être les nouvelles Frances réagiront-elles sur la vieille France, pour l'aider à sortir des ornières profondes où peine, et se fatigue, et s'épuiserait à la fin sa vitalité admirable. Mais restons à l'heure présente. Je veux terminer en citant les dernières lignes du grand Rapport. Après avoir résumé l'œuvre accomplie et remercié ses collaborateurs, c'est-à-dire les officiers et soldats du corps d'occupation, les fonctionnaires et agents de toutes classes, depuis le plus modeste jusqu'au plus élevé en grade, le général nous laisse sur cette déclaration que notre situation est assurée à Madagascar, mais à deux conditions. La première est que nous persistions dans le programme qu'il a suivi ; et voici la seconde : « C'est à l'initiative de nos compatriotes, industriels, commerçants et agriculteurs, qu'il appartient maintenant de constituer la mission que la France s'est imposée dans sa grande colonie de l'Océan indien. » Cela revient à dire : De la possibilité qui leur est offerte, les Français sauront-ils et voudront-ils tirer profit ? C'est une question grave ; elle est douteuse encore ; répondre *Non*, ce serait nous refuser l'avenir, mais personne n'a le droit de répondre : *Non*.

ERNEST LAVISSE

PARIS

ET

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

En dépit d'un préjugé fort répandu, l'administration générale de l'Assistance publique à Paris est pauvre. Ses besoins sont en effet absolument hors de proportion avec ses ressources et, malgré les larges subventions de la Ville de Paris, le déficit est depuis vingt ans la règle constante de ses comptes financiers. Les gens qui ont réponse à tout s'en prennent sans hésiter au gaspillage et à l'incurie légendaires qui règnent avenue Victoria. Il n'est pas d'administration plus impopulaire. Il est entendu que ses employés sont incapables quand ils ne sont pas prévaricateurs. Les plus modérés affirment que le « bien des pauvres » est dilapidé par une poignée de fonctionnaires pourvus de grasses sinécures. On apprend cela aux enfants quand ils viennent au monde. Il importe de remettre les choses au point, car il est clair que, si cette explication était vraie, il suffirait de changer les personnes et de réduire leurs appointements pour que tout allât pour le mieux dans la meilleure des administrations.

En réalité, le personnel n'est ni meilleur ni pire que les autres. On y trouve, comme partout, des employés médiocres et des hommes remarquables. Si M. Tout le monde, qui se plaint si fort des gros traitements, avait pris la peine d'ouvrir un budget, il aurait pu constater que les gros traitements qu'il incrimine sont compris entre les 15000 francs du directeur et les 360 francs des filles de salles, et sont



inférieurs à ceux que reçoivent partout ailleurs les employés de rangs analogues.

Le gaspillage — il serait plus exact de dire le coulage — est malheureusement très réel, et permanent. Mais il convient de reconnaître qu'il ne saurait être complètement évité. L'administration de l'Assistance publique a été très exactement comparée à un réservoir muni de six mille robinets, puisque par la nature même de ses fonctions tout le personnel dispose constamment d'appareils, de médicaments, d'objets de pansements parfois coûteux. Vienne à se produire la moindre négligence, le plus petit moment d'inattention, que les robinets du réservoir ne soient pas tous exactement fermés, et la perte, se répétant six mille fois, finit par se chiffrer à des sommes relativement considérables, qu'on pourrait sans doute diminuer par une surveillance plus active, mais que pratiquement on n'annulera jamais.

Le reproche d'incurie, notamment en ce qui concerne la gestion du domaine, est également fondé ; mais il faut reconnaître que bien des fautes sont imputables à la mauvaise organisation établie par la loi de 1849, et aussi au manque de ressources. Si l'Administration générale ne loue pas toujours ses maisons en temps utile, c'est qu'elle est contrainte à des formalités sans nombre ; si elle les laisse parfois tomber en ruine, c'est souvent faute d'argent pour les réparer au moment opportun. Pour exploiter utilement des immeubles il faut avoir toute latitude de vendre, d'acheter, de réparer, voire même de démolir une vieille maison pour reconstruire sur place une maison plus moderne, de location plus fructueuse et plus facile. L'Assistance en est empêchée par le manque de ressources liquides, par l'excès des formalités, par la crainte de l'opinion publique. Démolir pour reconstruire ! Cette opération excellente soulèverait une tempête.

Ainsi, il serait possible de supprimer un certain nombre d'employés à l'Administration centrale, de restreindre le coulage, de mieux administrer le domaine ; mais on peut affirmer que le rapport de ces économies au total des dépenses serait assez faible et complètement insuffisant pour améliorer la situation financière.

C'est aux charges écrasantes que supporte l'Assistance publique qu'il convient d'attribuer sa situation financière. Le budget de 1899 prévoit qu'il lui faudra, pendant cette année, faire face à l'entretien de 28 327 lits hospitaliers, nombre toujours dépassé. Elle nourrit tous les jours dans ses divers établissements plus de 36 000 personnes. Les hôpitaux reçoivent et soignent environ 180 000 malades par an, tandis que les médecins du traitement à domicile en visitent plus de 110 000. Les bureaux de bienfaisance ont à secourir 50 000 indigents et distribuent — chiffre deux fois trop faible — 75 000 secours de nécessiteux. L'administration fait gratuitement un nombre d'accouchements qui va sans cesse augmentant et qui atteint à cette heure près de 60 p. 100 du nombre total des accouchements qui se font à Paris : 36,68 p. 100 en 1878; 56,25 en 1895. Si on ajoute qu'elle a 2 000 lits d'aliénés et qu'elle dirige pour le compte du Département les 38 000 enfants assistés de la Seine, on pourra se faire une idée de la tâche qui lui incombe. Or tout porte à croire que cette charge ira en augmentant.

A mesure que disparaissent les préventions contre l'hôpital, et que la population reconnaît qu'on y reçoit tous les soins nécessaires, les malades se pressent plus nombreux, surtout dans les services de chirurgie, où l'on fait aujourd'hui tant de merveilles. Ce ne sont plus seulement les indigents qui sollicitent leur admission : l'ouvrier aisé, le boutiquier, voire même le petit rentier commencent à faire leur apparition, parfois en fraude, à la consultation dans les salles. Il est évident que la population tend, sans peut-être s'en rendre compte, à considérer la médecine comme un service public.

Cependant c'est moins par les hôpitaux que par les hospices et les bureaux de bienfaisance que les charges de l'Assistance publique sont appelées à s'accroître. Le nombre des services de médecine et de chirurgie des hôpitaux est assez considérable. Reconstruits et mis en harmonie avec les exigences de l'hygiène moderne, ils pourront, pendant quelque temps encore, subvenir aux besoins, à condition qu'on puisse évacuer sur d'autres établissements ou secourir à domicile les incurables et les vieillards qui occupent trop souvent le lit

d'hôpital uniquement destiné à recevoir des malades aigus et curables. Les bureaux de bienfaisance et les hospices sont, au contraire, absolument insuffisants pour faire face à des charges qui augmentent chaque année, car les événements et les circonstances économiques ont sur eux une influence directe. Nous traversons en ce moment une crise, féconde mais douloureuse, qui a pour causes le progrès mécanique et le développement, par la centralisation des capitaux, du grand commerce et de la grande industrie. Le chômage augmente et, avec lui, le nombre des nécessiteux, en même temps que se rapproche la limite d'âge où un homme, ne trouvant plus à s'employer, tombe dans l'indigence; car ce sont, naturellement, les plus âgés qui chôment quand les sans-travail sont nombreux. Les statistiques de l'Office du travail établissent que le nombre des journées de chômage s'élève très rapidement avec l'âge, entre cinquante et soixante-cinq ans. A mesure qu'il vieillit, l'ouvrier chômeur accidentel tout d'abord tend à devenir chômeur chronique, c'est-à-dire indigent par manque de travail.

En résumé, plus grande affluence aux hôpitaux, plus de vieillards à recueillir, plus de secours à distribuer. Ce serait se bercer d'illusions dangereuses qu'escompter une diminution des charges qui pèsent sur l'Assistance publique.

***

Depuis 1879, les comptes financiers de l'Administration générale ont constamment indiqué le déficit, bien que la subvention municipale ait doublé depuis vingt ans[1], et atteigne aujourd'hui le chiffre énorme de 23 636 510 fr. 50 : — elle était de 11 370 000 en 1878, et de 5 millions seulement en 1849, date du vote qui créa l'organisation actuelle. Pour faire face à ces déficits successifs, il a fallu aliéner presque complètement le fonds de réserve résultant de la capitalisation du dixième des prix de ventes d'immeubles. Douze millions environ ont été ainsi employés, et, ce qui reste

1. Il y a lieu de remarquer, en outre, que la Ville de Paris a dans cet intervalle donné à l'Assistance publique environ 26 millions de subventions extraordinaires pour grands travaux.

ayant reçu diverses attributions déterminées, on peut dire que le fonds de réserve a vécu et que l'Assistance publique n'a plus de ressources liquides.

Cette situation, que tout le monde pouvait prévoir, paraît avoir subitement ému le ministère de l'Intérieur qui affecte la surprise, bien qu'il ait, depuis la loi du 15 juillet 1867, approuvé par décrets non seulement les budgets — qui ne sont après tout que des états prévisionnels susceptibles d'erreurs — mais encore les comptes financiers et les chapitres additionnels qui permettent d'apprécier exactement les résultats de chaque exercice financier. Cette année donc, le Ministère soulève des difficultés, hésite à donner son approbation au budget voté par le Conseil de surveillance et le Conseil municipal pour l'exercice 1899. De plus, M. Jules Legrand, alors qu'il était sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, a envoyé au préfet de la Seine une lettre d'observations dont le passage capital mérite d'être reproduit, car il est aisé d'y découvrir les intentions des « Bureaux » de la Place Beauvau :

« En résumé, dit M. Legrand, le fonds de réserve étant, ou à peu près, complètement épuisé, il ne sera plus possible d'y recourir pour couvrir les déficits qui se produisaient annuellement. Il est donc de toute nécessité que l'Assistance publique, pour établir des budgets sincères, sans majorations de recettes ni évaluations insuffisantes de dépenses, examine avec attention la situation très grave où elle va se trouver et indique les moyens auxquels elle compte recourir pour éviter désormais tout déficit. Il est indispensable aussi qu'on se garde de créer de nouveaux services d'une manière imprévoyante, et à cet effet je tiens à ce que désormais l'Assistance publique *n'ouvre plus un service nouveau, ne développe plus un service existant sans que je l'y aie autorisée formellement*, ce que je ne ferai que sur la justification des ressources assurées pour leur fonctionnement. Il est regrettable que cette pratique n'ait pas été suivie. »

Cette lettre est l'acte mortuaire de l'Administration créée en 1849. Mais il semble bien que le Ministère émette la prétention de recueillir l'héritage de la morte. Les droits qu'il tient de la loi de 1867 (approbation des budgets et des comptes) ne lui paraissent plus suffisants, non plus que l'action qu'il exerce par l'intermédiaire du préfet de la Seine,

et il entend « autoriser formellement » toute ouverture ou toute modification de service, c'est-à-dire administrer jusque dans ses détails l'Assistance publique rattachée d'un trait de plume au ministère de l'Intérieur.

L'Administration de l'avenue Victoria est un joyau qu'un « Bureau » peut légitimement rêver d'ajouter à sa couronne, et on conçoit fort bien qu'à tout hasard, et même à titre conservataire, le ou les « Bureaux » aient émis des prétentions sur la succession qui s'ouvre. Annexer d'un seul coup à son domaine six mille employés et un budget de 53 millions, quel beau rêve ! Mais il est peu probable que l'État soit animé de la même ardeur, car il est sujet à des préoccupations qui ne viennent jamais troubler l'existence tranquille du Bureau. Si on voit fort bien par quels moyens administratifs pourrait s'exercer l'action gouvernementale, les moyens financiers sont plus problématiques, et, de plus, on n'aperçoit pas du tout les avantages que pourraient tirer de cette modification les malheureux qui sont les plus intéressés en toute cette affaire. L'Assistance publique a moins besoin de bons conseils que d'argent, et l'État, fort généreux sur le premier chapitre, serait sans doute beaucoup plus réservé sur le second. En admettant même qu'il se montrât administrateur plus habile, ce qui n'apparaît pas comme évident *a priori*, et qu'il arrivât à réaliser quelques économies — que d'autres, aussi bien et mieux que lui, réaliseraient également, — la question ne serait pas résolue, car ces économies seraient insuffisantes pour subvenir aux nécessités nouvelles qui se font chaque jour sentir davantage. Est-ce avec des économies qu'on pourrait constituer en deux ans les 60 ou 65 millions nécessaires pour reconstruire les hôpitaux de Paris ? La Ville, sans que personne puisse l'y contraindre, va les fournir ; l'État le ferait-il ?

Le véritable moyen d'équilibrer les budgets et d'éviter le déficit consiste à demander les subventions nécessaires à la municipalité qui les accordera certainement, mais il est bien clair que, par voie de conséquence, la municipalisation de l'Assistance publique s'imposera.

Au premier abord la municipalisation étonne et choque un peu les Français qui éprouvent quelque peine à séparer

la Charité de l'Assistance et qui, depuis leur naissance, ont entendu vanter les œuvres particulières et médire des administrations. Obligés de reconnaître que les louables efforts de l'initiative privée seraient insuffisants, beaucoup s'attachent désespérément à l'indépendance des établissements hospitaliers, dernier vestige des formes disparues.

L'esprit communal est si peu développé chez nous que, par une contradiction singulière, certains des partisans de l'autonomie hospitalière préféreraient la voir succomber entre les mains de l'État que disparaître au profit des communes. On attribue à l'État plus de sagesse. Il voit, dit-on, les questions de haut et de loin. Il serait aisé de répondre que tout ce qui touche au soin des malades ou des pauvres doit au contraire être examiné en détail et de près. On se méfie des municipalités, toujours prêtes à abuser de leur indépendance ; Paris surtout est l'objet de toutes les craintes. Mais craint-on qu'il n'abuse de sa liberté en matière de bienfaisance, alors que sa générosité ne fait doute pour personne et que ses hôpitaux admettent, en se laissant volontairement duper, les malades de province qui viennent chercher, aux frais des contribuables parisiens, les soins des maîtres de la médecine et de la chirurgie françaises? Qui se plaint de cet abus? Qui pourrait prétendre que Paris serait trop avare? Qui oserait regretter qu'il se montrât trop généreux?

Certes, l'action de l'État doit se faire sentir dans l'Assistance publique, mais, comme on dit, « de haut et de loin », pour tracer par la loi les grandes règles qui régissent la bienfaisance, et non pour entrer dans l'examen des détails d'exécution.

Sauf certains cas très rares, l'Assistance est de nature essentiellement communale, et il est facile de montrer :

1° Que depuis des siècles, par une évolution forcée et sous la poussée des nécessités financières, on s'est s'éloigné de l'œuvre privée pour arriver à l'administration publique et communale, sauf quand — sous Louis XIV, par exemple — les préoccupations de police ont pris le pas sur la bienfaisance ;

2° Que partout ou presque partout à l'étranger c'est la commune qui assure l'assistance ;

3° Que la législation moderne de la bienfaisance, les besoins



qui se font jour et les idées actuellement admises conduisent infailliblement aux administrations publiques et communales ;

4° Qu'à Paris, la municipalisation est réalisée en fait, et que la régularisation de cette situation ne pourrait présenter que des avantages, quelques précautions faciles pouvant calmer toutes les craintes.

***

La commune étant le premier échelon de l'organisation sociale, quelque chose comme la famille agrandie, il est naturel que le devoir de solidarité qui incombe à la société soit exercé par son intermédiaire et qu'elle subvienne à la tâche de la famille naturelle absente, défaillante ou incapable. M. de Melun, dans son rapport sur la loi de 1851, disait : « La commune, cette extension de la famille qui, lorsqu'elle a fait défaut, pourvoiera à l'entretien du malade... » : ce langage n'était pas nouveau, et il avait été tenu dans notre pays dès 570 au concile de Tours.

A l'origine, l'assistance était assurée dans la commune par les autorités ecclésiastiques à l'aide de dons faits par les fidèles pour remplir le devoir de charité prescrit par l'Évangile. On donnait alors *pro remedio animæ, ob remissionem peccatorum*, etc. Mais bientôt la charité libre et volontaire devint insuffisante et on dut avoir recours à la charité forcée d'abord, à l'impôt ensuite. On saisit très nettement cette transition dans un arrêt du Parlement du 12 novembre 1543 :

« Pour ce que les aumosnes qui sont le fondement de la nourriture et éducation des pauvres dépendent principalement de la charité des bons et notables bourgeois, manans et habitans de la ville de Paris, laquelle a esté merveilleusement refroidie depuis le commencement de l'institution de la communaulté des pauvres en manière que les aumosnes ont diminué des trois quarts ou plus... » il est enjoint aux curés et vicaires des églises paroissiales, ainsi qu'aux prescheurs de la ville de Paris, « d'admonester le populaire de faire l'aumosne à la communauté des pauvres, en leur faisant claire demonstrance par raisons vives et efficaces qu'ils y sont tenus et obligez et *que pour l'exécution de l'obligation divine il faudra que la justice séculière y mette la main* et consequemment de

ce qu'ils peuvent faire de leur bonne volonté et par ce moyen mériter envers Dieu et la République ils pourront estre contraints de le faire par justice et perdront la plus grande part de mérite. »

L'année suivante, les admonestations n'ayant pas suffi, on faisait un pas de plus dans la voie de la contrainte. Le Grand Bureau des pauvres, créé par François Ier en 1544, recueillait les dons de ceux qui donnaient de plein gré et « cottisait à l'aumosne ceux qui étaient referans d'y contribuer ». C'est le régime mixte de la charité volontaire et de la charité forcée. L'impôt va venir avec l'octroi et surtout avec les taxes directes instituées par Louis XIV en faveur de l'Hôpital général, en attendant que la Révolution proclame le devoir d'assistance et veuille qu'il soit assuré sur les ressources publiques. On s'achemine ainsi vers le système de l'assistance publique subventionnée, entretenue par les revenus de l'impôt ordinaire, et on s'éloigne de plus en plus de l'aumône primitive.

En même temps, avec des fortunes diverses, les municipalités et les pouvoirs publics se substituent aux congrégations et individualités particulières qui administraient les hospices.

Au xvie siècle surtout, où le mouvement communaliste eut une si grande intensité, l'influence des municipalités apparaît comme souveraine. Le 11 avril 1505, Louis XII, voulant mettre fin aux abus qui se commettaient à l'Hôtel-Dieu de Paris, chargea le prévôt des marchands et les échevins d'en poursuivre la « refformation », et le 2 mai le Parlement décida que les administrateurs de cet hôpital seraient à l'avenir nommés par la municipalité. En 1566, Charles IX attribua le même droit à toutes les communes. Voilà pour les hôpitaux.

Au xvie siècle les secours à domicile étaient presque partout aux mains des municipalités. Mais ils étaient, à Paris, dans la dépendance du Parlement, qui les administrait par l'intermédiaire des paroisses. François Ier les communalisa par ses lettres patentes du 7 novembre 1544 qui commencent ainsi :

« Comme nous ayons esté advertis que en toutes ou la plus part des bonnes villes de notre royaume ceux qui ont le gouvernement et administration d'icelles ont aussi pareillement *ainsy qu'il est raisonnable*, la superintendance et conduite des choses requises pour l'entretenement et la communauté



des pauvres que jusques icy a eu notre cour du Parlement ou ses Députés, nous à cette cause disons, déclarons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaist que nos très chers et bien aimés les Prévôts des Marchands et Echevins de nostre dicte ville de Paris ayent et prennent doresenavant cette charge et superintendance des choses requises pour l'entretenement d'iceux pauvres, comme ont les magistrats de nos autres bonnes villes et que pour y vacquer, entendre et satisfaire avec le soing, cure et diligence nécessaires, ils commettent et deputent *ainsi qu'ils ont accoustumé de faire pour le gouvernement de l'Hostel Dieu* un certain nombre de bourgeois conseillers de la dicte ville et autres gens de bien notables et charitables... »

Les hôpitaux et les secours à domicile, c'est-à-dire toute l'assistance publique, étaient donc municipalisés. Le principe de l'assistance communale n'était même pas contesté au XVIe siècle et il reçut une consécration solennelle par la fameuse ordonnance de Moulins (février 1566). Plus tard, il est vrai, pour assurer le « renfermement des pauvres mendiants » qui infestaient les rues de la capitale, Louis XIV changera le caractère des établissements parisiens et, sous l'empire de préoccupations de police, les rattachera étroitement au pouvoir, mais il conservera aux autres hôpitaux du royaume leur caractère municipal.

L'ordonnance de 1698, qui créa les hôpitaux généraux, les fit administrer par un Bureau de direction et une Assemblée générale qui contiennent tout ce qui composait la commune d'alors. Le Bureau de direction se composait de l'officier de justice du lieu, du procureur du roi, du curé, du maire ou d'un échevin et d'un certain nombre des principaux bourgeois nommés pour trois ans par l'assemblée générale à laquelle prenaient part tous les habitants ayant le droit d'assister aux assemblées de la commune. Si l'on n'en jugeait que par ce fait, il faudrait croire que Louis XIV se défiait moins des pouvoirs locaux que notre troisième République.

La Révolution, à son début, proclama nettement la nature communale de l'assistance. Un décret de la Constituante, du 14 décembre 1789, chargeait le pouvoir municipal de « l'administration des établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers ou qui sont parti-

culièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ». Le *Moniteur universel* du 24 décembre 1789, appréciant la nouvelle organisation, se faisait l'interprète des idées du jour en disant : « L'administration, le soin, la régie des hôpitaux forment autant de soins qui appartiennent de droit à la municipalité. » Mais, plus tard, la Convention déclara l'assistance dette nationale devant être assurée par l'État sur les ressources budgétaires, et, par voie de conséquence, incorpora les biens hospitaliers au domaine public qui les entraîna dans sa débâcle. La Convention, centralisatrice comme toujours, méconnut donc le caractère communal de la bienfaisance, mais, qu'elle eût d'ailleurs tort ou raison en théorie, la situation financière était trop mauvaise pour qu'il lui fût possible de faire face aux charges qu'elle s'imposait. La ruine des établissements hospitaliers, la réaction qui s'ensuivit, les tendances du Consulat et de l'Empire mirent l'assistance publique — à Paris surtout — dans la dépendance étroite du pouvoir central. Ce n'était plus l'Assistance nationale de la Révolution, c'était une personne morale, jouissant d'une apparente indépendance, mais en réalité absolument soumise au gouvernement qui, ne trouvant pas suffisant de nommer les membres du Conseil général des hospices, se réservait de « rectifier leurs délibérations » (règlement du 8 floréal, an IX). Quant au Conseil municipal de Paris, simple commission administrative d'ailleurs, il n'en était même pas question, et il n'intervenait en rien dans les affaires de l'Assistance publique.

En résumé, par la force des choses, les ressources des établissements hospitaliers ont — par l'étape de la charité forcée — passé de l'aumône à l'impôt, tandis que par voie de conséquence leur autonomie disparaissait au profit des pouvoirs publics. Sous l'ancien régime le caractère communal des établissements hospitaliers n'a jamais été contesté : il a pu, sous l'influence de nécessités de police dans la lutte contre les mendiants, subir quelques atteintes ; il n'a jamais disparu. Tacitement admis d'abord, légalement reconnu au XVIe siècle, il a été respecté même par Louis XIV ; l'Assemblée nationale l'a maintenu, et il fallut pour lui porter atteinte un acte de la Convention, puis la réaction qui suivit la période révolu-

tionnaire. On va le voir réapparaître après une éclipse d'un demi-siècle.

***

Le 24 février 1848 éclatait la révolution qui renversait la monarchie de Juillet; le 26, le Gouvernement provisoire chargeait le citoyen Thierry, conseiller municipal, de visiter les hôpitaux et « de constituer *au nom du maire de Paris* les services qui y sont relatifs ». C'était à nouveau la municipalisation. Ce régime dura jusqu'au 8 février 1849, date de l'exécution de la loi du 10 janvier qui organisa l'Assistance publique telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Elle est administrée par un directeur, nommé par le président de la République, et qui possède les attributions les plus étendues. Il est assisté d'un conseil de surveillance dont les membres, également nommés par décret, donnent leur avis sur toutes les questions qui leur sont soumises. Le budget doit être, pour avis, soumis au Conseil municipal, ainsi que les acquisitions, échanges, aliénations d'établissements hospitaliers, changements d'affectation de services. Les projets de travaux, cahiers de charges, d'adjudications, les actions judiciaires et les transactions, les placements de fonds et les emprunts, les acceptations de dons et legs doivent être également discutés par l'assemblée communale dont le consentement est indispensable quand il s'agit d'aliéner un immeuble productif de revenus ou de traiter avec des particuliers pour l'entretien des malades par abonnement.

Le projet de loi déposé par M. Dufaure, ministre de l'Intérieur, ne laissait aucune part d'action au Conseil municipal qui n'était même pas représenté dans le conseil de surveillance, mais la commission de l'Assemblée nationale fit intervenir la municipalité dans la nouvelle organisation. « Nous avons ajouté à l'article premier, disait le rapporteur, M. Frichon, une disposition qui place l'administration générale de l'Assistance publique sous le contrôle du Conseil municipal. Tout ce qui touche aux établissements hospitaliers et aux secours à domicile, intéressant essentiellement la commune, le droit de contrôle des conseillers de la commune nous a paru nécessaire et même indispensable. » De plus, la

commission avait introduit deux membres nommés par l'assemblée municipale dans le conseil de surveillance, transformé en conseil d'administration pour réduire l'omnipotence du directeur.

Ces modifications avaient été acceptées par le successeur de M. Dufaure, M. de Malleville ; mais, entre l'élaboration du rapport et la discussion de la loi, le gouvernement changea une seconde fois. L'Empire commençait à poindre. Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Faucher, combattit tout ce qui était de nature à diminuer l'action du pouvoir central et, comme les ministres n'avaient pas alors moins d'influence sur les Chambres qu'ils n'en ont aujourd'hui, le rapport de M. Frichon fut repoussé dans ses parties essentielles. Cependant, au cours des débats, M. Deslongrais réussit à faire intercaler dans la loi un article 4 ainsi conçu : « Les comptes et budgets sont examinés, réglés et approuvés conformément aux dispositions de la loi du 18 juillet 1837 sur les attributions municipales. »

L'arrêté du 24 avril 1849, qui fixa la composition du conseil de surveillance, y maintint les deux membres de l'assemblée communale, mais nommés par le président de la République. Cette organisation fonctionne encore aujourd'hui avec quelques modifications résultant de la loi de 1851 qui étendit les pouvoirs de la municipalité, et du décret de 1896 qui porte de deux à dix le nombre de ses représentants au conseil de surveillance.

C'est ainsi qu'après avoir été tenue pendant un demi-siècle à l'écart de l'Assistance publique, sauf pendant un an d'administration directe (26 février 1848 — 10 février 1849), la municipalité de Paris réapparut avec un rôle bien secondaire, il est vrai, mais qui devait plus tard devenir prépondérant sous la poussée des événements politiques et des nécessités financières.

***

Tant que la municipalité ne fut qu'une simple commission administrative, nommée par l'empereur — comme le conseil de surveillance, — son rôle fut à peu près nul, mais la loi de 1871, qui fit élire le Conseil municipal de Paris par le suf-

frage universel, changea la face des choses, et le Conseil, s'appuyant sur l'autorité morale qu'il tire de son origine, étendit peu à peu son influence. A cette considération d'ordre purement moral sont venues s'en ajouter d'autres, d'ordre financier, qui ont exercé une action décisive.

Comme on l'a déjà vu, les ressources propres de l'administration sont absolument insuffisantes et il faut qu'une large subvention municipale vienne s'ajouter à ses revenus et au montant des droits divers (droits des pauvres, cimetières, etc.) qui lui sont attribués. Quand on observe les variations des recettes et des subventions, on constate que leurs situations respectives ont changé. Les subventions se sont élevées beaucoup plus rapidement que les recettes, à tel point que, notablement inférieures autrefois, elles les dépassent actuellement de beaucoup[1]. Voici quelques chiffres qui permettent de se rendre compte de cette progression.

L'étude comparée des dépenses est assez difficile à faire avant 1878, car le cadre du budget a été modifié à cette époque et les comparaisons ne sauraient être rigoureuses. Toutefois on aura une idée approximative des variations en considérant que — les dépenses des aliénés et des enfants assistés étant déduites afin de se rapprocher sensiblement de la forme budgétaire actuelle — on trouve :

Au compte financier de 1848 :

Recettes de l'administration	Fr.	7 886 009
Subvention municipale ordinaire	—	5 227 701

Le compte de 1878 constate, pour le « service propre de l'Administration », c'est-à-dire pour tous les établissements, moins les fondations particulières gérées par l'Assistance publique.

Recettes de l'administration	Fr.	11 063 600
Subventions.	—	11 370 000

Le compte de 1897 fournit les renseignements suivants sur les recettes.

1. La courbe des recettes totales (revenus et droits attribués) varie à peu près comme celle de la population, de sorte que ce sont les subventions qui font en réalité les frais de tous les progrès et de toutes les améliorations.

1° Pour les services d'administration :

Recettes propres . . . . . Fr.	14 029 484 61	
Subventions	16 957 987 50	
	30 987 472 11	30 987 472 11

2° Pour les bureaux de bienfaisance :

Recettes propres . . . . . Fr.	1 634 537 36	
Subventions	5 309 778 00	
	6 944 315 36	6 944 315 36
Soit un total de recettes de. . . . . Fr.		37 931 787 47

Les fondations, c'est-à-dire les établissements entretenus sur les fonds légués par des particuliers, se subviennent en général, sauf deux, et n'ont pas à être considérées ici.

Mais il ne suffit pas d'envisager en bloc les recettes propres de l'administration. Il faut encore les décomposer, si on veut savoir exactement ce qui vient de la fortune hospitalière. Les 14 millions de recettes propres constatées au compte de 1897, se composent, pour le service de l'administration :

Revenus immobiliers et mobiliers . . . . . Fr.	6 127 289 45
Droits attribués, produits intérieurs, etc.	7 902 195 16
	14 029 484 61

En faisant la même opération pour les bureaux de bienfaisance on trouve, en 1897 :

Revenus mobiliers et immobiliers . . . . . Fr.	616 551 45
Droits des pauvres, quêtes	1 017 381 91
	1 633 933 36

Le total des revenus proprement dits s'est donc élevé, en 1897, à :

Service propre de l'administration . . . . . Fr.	6 127 289 47
Bureaux de bienfaisance	616 551 45
	6 743 840 90

Alors que le total des recettes réellement faites par l'administration et les bureaux était de 37 931 787 fr. 47 centimes.

Il en résulte que, dans l'exercice financier de 1897, alors que les subventions fournissaient 58,7 p. 100, le « patrimoine des pauvres » n'a contribué que pour 17,8 p. 100

dans les recettes totales[1]. C'est la juste part qu'il convient de lui attribuer et on peut voir par là combien est fausse l'idée qu'on se fait généralement des richesses de l'Assistance publique. Son domaine productif de revenus, que l'imagination populaire compare volontiers à celui du marquis de Carabas, était estimé à 58 millions au 1er janvier 1899, alors qu'on sait que la Ville se prépare à donner en une seule fois 60 millions pour les hôpitaux! On avouera que nous voilà loin des établissements de bienfaisance qui, vivant sur leurs revenus, pouvaient prétendre à l'autonomie, et on comprendra sans peine que l'influence de la municipalité soit devenue souveraine sur une administration qu'elle fait vivre par des subventions qu'elle peut, à son gré, augmenter, diminuer et probablement même refuser.

A vrai dire, le gouvernement a toujours affecté de considérer comme obligatoire la subvention communale pour les dépenses ordinaires des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance. Cette dépense figure d'ailleurs avec cette indication au budget municipal mais la question est fort controversable.

Les partisans de l'affirmative s'appuient sur le texte de la loi de l'an VII autorisant Paris à percevoir « un octroi municipal et de bienfaisance spécialement destiné à l'acquit de ses dépenses locales et de préférence à celles de ses hospices des secours à domicile », Une loi de l'an VIII a étendu la même disposition à toutes les communes à octroi. Il en résulterait, en tout cas, que l'obligation serait liée à la perception de l'octroi et disparaîtrait avec lui. On peut également invoquer en faveur de l'obligation deux décrets de 1883 et 1884 dont il sera parlé plus loin et une sorte de possession d'état, la ville laissant figurer à son budget la mention « obligatoire ». Mais ceux qui soutiennent la négative produisent différents arguments dont on ne saurait méconnaître la valeur.

Tout d'abord, voici une opinion autorisée, celle de M. de Melun, rapporteur de la loi sur les hôpitaux, qui a reconnu dans la séance du 5 avril 1851 que les communes pouvaient refuser leurs subventions. On doit remarquer ensuite que s'il

1. Si, au lieu de comparer aux recettes, on compare aux dépenses, on trouve 56,7 p. 100 pour les subventions et 17 p. 100 pour les revenus. Cette différence résulte du déficit de 812 000 francs, constaté au compte financier de 1897.

avait été possible de contraindre la Ville de Paris à parfaire l'insuffisance de ressources des différents budgets hospitaliers, on aurait employé ce moyen plutôt que de régler, comme on l'a fait pendant vingt ans, les chapitres additionnels par des ventes de rentes. La lettre ministérielle du 29 mars 1899, dont on a déjà lu un extrait, contient d'ailleurs une phrase qui ne laisse aucun doute sur ce point : « Pour couvrir ses déficits, dit le ministre, l'Assistance publique, au lieu de rechercher des économies, *puisqu'elle ne pouvait obtenir de la Ville de Paris les subventions nécessaires au complet équilibre du budget*, s'est bornée à... etc. » Ce n'est pas, on l'avouera, le langage qu'on tient en parlant d'une subvention obligatoire.

Enfin, également en faveur de la négative, un avis du Conseil d'État en date du 25 juillet 1888 dit que : « Les communes ne sont pas tenues de pourvoir par des subventions à l'insuffisance des ressources des hospices et des bureaux de bienfaisance *sans qu'il y ait lieu de distinguer à cet égard entre celles qui ont un octroi et celles qui en sont dépourvues*[1]. »

En réalité, la question est moins importante qu'elle ne le paraît au premier abord, car, même si le caractère obligatoire de la subvention était incontestable, l'Assistance publique n'en resterait pas moins soumise à l'action de la municipalité que personne ne pourrait contraindre à augmenter ses libéralités. De plus l'obligation ne porterait en tout cas que sur les ressources ordinaires et nullement sur les autres ; les 60 millions pour la reconstruction des hôpitaux, notamment, resteraient facultatifs. Mais, en fait, la Ville finit toujours par triompher. En 1883 et 1884, sans refuser la subvention, elle ne l'accorda que sous conditions ; le gouvernement annula par décrets ces conditions, qui visaient la laïcisation des services hospitaliers. Or la laïcisation se fit en dépit de toutes les résistances et on sait si elles furent acharnées.

Le dernier mot appartient donc à la municipalité : c'est un fait. On peut ajouter que les dix voix sur trente dont elle dispose au conseil de surveillance restant, en général, unies lui assurent presque toujours la majorité dans les questions importantes ; et d'autre part son contrôle qui

1. *Notes de jurisprudence*, par M. Bienvenu-Martin, maître des requêtes au Conseil d'État. Melun 1892.

s'exerce par des interpellations à la tribune municipale est infiniment plus redouté que tout autre. L'indépendance de l'Assistance publique n'est plus qu'un mot, qu'une fiction légale et c'est autour de l'Hôtel de Ville que gravite l'Administration.

* * *

La marche des événements et l'évolution des ressources financières conduisent donc à municipaliser les services hospitaliers et de bienfaisance. Mais il y a mieux : la disparition des organes autonomes d'assistance est la conséquence logique de la législation charitable de notre pays. Si, comme il n'est pas difficile de le montrer, nous vivons sous le régime de l'obligation de secourir et même, dans certains cas, du droit au secours, il en résulte que les dépenses des administrations sont donc indéterminées, et que leur indétermination même empêche qu'elles soient assumées par des personnes indépendantes : car il y a entre les administrations privées et les administrations publiques cette différence fondamentale que les premières sont contraintes à limiter leurs dépenses à leurs ressources, tandis que — sans rien exagérer bien entendu — les secondes jouissent de la faculté de se créer des ressources en les calculant sur leurs besoins.

Or il n'est pas douteux que nous vivions sous le régime de l'obligation. Le droit au secours a été introduit dans notre législation par le décret du 24 vendémiaire an II, qui dit en propres termes, dans son article 1er : « Le domicile de secours est le lieu où l'homme nécessiteux *a droit* aux secours publics ». Comme toute l'œuvre charitable de la Révolution, il resta lettre morte. Par la loi de 1851 qui imposa aux hôpitaux l'obligation de recevoir les malades, l'Assemblée nationale législative de 1850 reprit à peu près la même thèse. Sans doute, il paraît s'être produit là une confusion entre l'obligation de secourir et le droit au secours, qui sont deux choses distinctes ; mais l'intention n'est pas douteuse, comme on peut en juger par le passage suivant extrait du rapport présenté par M. de Melun, au nom de la commission de l'Assistance qui comptait parmi ses membres Thiers, Ch. Dupin, Berryer, de Montalembert, Buffet, Emmanuel Arago, de Rémusat. « Ainsi, disait M. de Melun en

critiquant l'état de choses alors existant, ainsi, non seulement l'étranger, mais l'ouvrier qui travaille dans la cité... n'est pas toujours sûr d'être accueilli dans le lit vacant d'un hôpital. Votre commission, messieurs, pour combattre un pareil état de choses, *n'a pas songé seulement à s'appuyer sur la loi de Vendémiaire an II*, qui dit textuellement que « tout malade domicilié ou non *doit* être secouru dans son domicile de fait ou dans l'hôpital le plus voisin...[1]. »

Le législateur de 1851 imposait donc une obligation aux administrations hospitalières. Peut-être même voulait-il armer d'un droit les nécessiteux ; mais ses prescriptions devaient rester purement platoniques, car le nombre des malades qui peuvent être admis dans un établissement quelconque est limité matériellement par le nombre des lits et pécuniairement par les ressources dont il dispose.

La loi de 1851 édictait une obligation sans sanction. La loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite va plus loin : elle proclame un droit, et, pour le garantir, elle institue — dans ses articles 16 et 17 — une juridiction d'appel devant laquelle pourront se pourvoir les malades nécessiteux qu'on aura refusé d'inscrire sur les listes d'assistance. Mais, comme ces dispositions ont pour résultat d'imposer des charges indéterminées à des établissements dont les ressources sont restreintes, il a fallu organiser tout un système de contributions de la commune, du département et de l'État. Le système est défectueux, mais la reconnaissance du principe que nous avons formulé tout à l'heure y est inscrite.

Enfin les différents congrès nationaux ou internationaux d'assistance publique qui se sont tenus en France depuis 1889 ont tous proclamé ce droit au secours, mais en faisant d'avance ressortir les conséquences de son adoption. Au congrès international de 1889, notamment, après qu'on eut, sur la proposition de M. Regnard, inspecteur général de l'assistance publique au ministère de l'Intérieur, et avec l'assentiment — sous quelques réserves — de M. Monod, directeur des services d'assistance, émis un vœu en faveur de l'obligation, M. Gory, inspecteur de l'Assistance publique de

1. Rapport et projet de loi sur les hôpitaux et les hospices, présenté par M. de Melun (Nord), au nom de la commission d'Assistance publique.

Paris, mit en lumière les modifications qu'allait entraîner une pareille théorie : « Le jour où le droit à l'assistance publique sera proclamé par la loi, l'autonomie des hôpitaux, des hospices et des bureaux de bienfaisance disparaîtra, c'est la commune qui devra prendre la gestion directe de ces établissements et c'est la commune qui, ayant la possibilité de se créer des ressources, sera tenue de remplir les obligations résultant de la mise en exercice du droit au secours. »

Et il concluait en disant : « L'assistance obligatoire n'est point un rêve, mais, il ne faut pas l'oublier, la proclamation légale du droit au secours entraînera la suppression de l'autonomie des hôpitaux, des hospices et des bureaux de bienfaisance. »

Tous les hommes compétents, même les « administratifs » — quand, sortis de leurs bureaux, ils cessent d'être les défenseurs obligés de l'état de choses existant, — sont d'accord pour proclamer le droit au secours et pour reconnaître qu'il entraîne comme conséquence la communalisation des organismes indépendants. S'il en fallait une preuve de plus, on la trouverait dans les procès-verbaux du conseil supérieur de l'Assistance publique qui, le 19 mars 1898, à l'occasion de son dixième anniversaire, votait une résolution aux termes de laquelle « l'assistance est due à ceux qui se trouvent temporairement ou définitivement dans l'impossibilité physique de pourvoir aux nécessités de la vie ». Et le conseil supérieur ajoutait que « l'assistance publique étant d'essence communale, c'est par la commune que doivent être désignés les bénéficiaires de l'assistance parce que, seule, elle est en état de les connaître ».

Il y a cinq catégories de nécessiteux à secourir : les malades par les hôpitaux, les vieillards par les hospices, les indigents par les bureaux de bienfaisance, les enfants abandonnés et les aliénés. Sur ces cinq catégories, il en est deux pour lesquelles l'obligation d'assistance s'est imposée de bonne heure : les enfants assistés et les aliénés ; on en a confié le soin aux Conseils généraux, pouvoirs publics susceptibles de se créer des ressources proportionnées à leurs charges. L'admission d'une obligation pour les vieillards, les malades ou les nécessiteux, entraîne une modification semblable dans la vie des établissements chargés de les secourir, et oblige à

transformer les administrations indépendantes en des administrations publiques, seules capables de se créer les ressources nécessaires. C'est la continuation du phénomène qui poussait le Parlement en 1543 à rendre obligatoire la charité volontaire devenue insuffisante.

Tout, ou presque tout ce qui a été dit pour la France pourrait être redit pour les pays étrangers ; on retrouverait presque partout l'évolution de l'aumône à l'impôt, entraînant comme conséquence le passage de l'autonomie à la communalisation. Elle existe en Belgique, en Allemagne, en Suède ; on se prépare à l'édicter en Hollande ; et en Angleterre même, les « workhouses », qui constituent le fond de la bienfaisance publique, sont administrées par les paroisses.

Les grandes villes ne font pas exception à cette règle générale, et si parfois on y fait une place plus large qu'ailleurs à l'intervention de l'État, c'est la commune qui conserve toujours la suprématie. A Berlin, par exemple, les deux grandes commissions qui se partagent l'administration hospitalière se composent de vingt-cinq membres, dont neuf choisis par le premier bourgmestre et seize nommés par le conseil municipal.

Il faut signaler à Saint-Pétersbourg quelque chose de très particulier. Jusqu'en 1883, les hôpitaux de cette ville vivaient sur leurs revenus et sur le produit d'une taxe que percevait le « conseil de Curatelle », chargé de leur direction. En 1883, les hôpitaux et leur fortune furent attribués à la municipalité, qui perçoit maintenant la taxe au lieu et place du conseil de Curatelle. Municipalité et conseil émanaient de la même origine, la volonté impériale : c'est la simple logique qui a conduit à donner à la commune la direction de l'administration hospitalière.

Ainsi les enseignements de l'histoire, les nécessités financières, l'exemple de l'étranger, la législation française même, aboutissent à la municipalisation de l'assistance publique.

***

Mais toutes les raisons en faveur de la transformation seraient vaines s'il n'était facile d'établir qu'elle présenterait de sérieux avantages.



Et, tout d'abord, il faut remarquer qu'en fait la municipalisation ne serait pas une grande nouveauté, car l'indépendance de l'Administration générale est beaucoup plus apparente que réelle. Cette Administration ne peut plus rien faire de son mouvement propre; elle n'a plus assez d'autorité réelle pour agir; le Conseil municipal n'a pas encore l'autorité légalement suffisante pour administrer : tout le monde souffre de cette situation équivoque, qui paralyse toute action et rend presque impossible toute réforme.

Le directeur de l'Administration générale, de par la loi de 1849, est absorbé par de multiples occupations, conséquences de son indépendance même et qui n'ont avec le soin des pauvres et des malades que d'assez lointaines relations. Il dirige un contentieux, un bureau de travaux, des services d'architecture, une comptabilité formidable, une caisse qui peut compter parmi les plus considérables. Il administre un domaine, et, faute d'argent, il l'administre dans les conditions déplorables que l'on sait. Le tout fonctionne avec des ressources dont 56 p. 100 proviennent de subventions municipales. Or, il suffit de traverser la place pour trouver à l'hôtel de ville un contentieux, des services de travaux et d'architecture beaucoup mieux organisés que ceux de l'avenue Victoria. La même observation s'applique au domaine; elle s'applique encore avec beaucoup plus de force au service de la comptabilité et à tout le système du receveur, dont les opérations, fort importantes puisqu'elles s'élèvent à 70 millions par an, en y comprenant les mouvements de trésorerie, seraient avantageusement faites par le service de la caisse municipale. Ces divers services pourraient être parfaitement assurés par les bureaux de la ville et on arriverait ainsi à diminuer notablement les frais d'administration de l'Assistance publique.

Il faut que le directeur de l'Administration surveille tout cela, gère tout cela, administre tout cela, au milieu de quelles difficultés personnelles! Nommé par le gouvernement sur la proposition du préfet de la Seine, il est obligé de compter avec le Conseil municipal et le conseil de surveillance, avec le corps médical des hôpitaux et l'opinion publique, avec la direction du ministère de l'Intérieur qui le

contrôle et le surveille. Il oscille constamment entre cinq ou six pouvoirs, uniquement préoccupé d'évoluer au milieu de tous les écueils et de contenter les uns et les autres, à tel point qu'après dix ans d'exercice un directeur auquel on demanderait compte de son œuvre pourrait, comme Sieyès, répondre avec orgueil : « J'ai vécu. » Il doit, tous les jours, assister à deux ou trois séances de commissions, signer des centaines de pièces, faire de la procédure, des plans, viser des mémoires de travaux ou des pièces de comptabilité. Il est tout d'abord orateur, avoué, architecte, caissier, après quoi, s'il lui reste quelque loisir, il pourra le consacrer à ce qui devrait être son occupation unique, aux pauvres et aux malades.

Tout cela, on le pense bien, ne va pas sans perte de temps et sans travaux inutiles. Tout mémoire un peu important doit être recommencé plusieurs fois, pour le préfet, pour le conseil de surveillance, pour sa commission spéciale, pour le Conseil municipal, et ce beau système a pour résultat d'occuper tout le monde et de prolonger pendant de longs mois la moindre affaire. Ces délais sont parfois extrêmement préjudiciables, notamment pour l'administration du domaine. Voici, par exemple, un particulier qui se présente pour acheter ou pour échanger une des maisons de l'Assistance. Il va falloir obtenir deux avis conformes du conseil de surveillance et du Conseil municipal. Pour peu que l'un des deux conseils soit en vacances ou que les rapporteurs ne fassent pas diligence, cela demandera trois ou quatre mois, après lesquels le futur acquéreur devra courir les risques d'une adjudication... à moins que, énervé par l'attente, il n'ait dans l'intervalle loué ou acheté autre chose. Tout cela montre les multiples inconvénients qui résultent du dualisme des deux administrations, et on avouera qu'il serait infiniment préférable que le directeur ne fût pas absorbé par quantité d'affaires qui seraient avantageusement traitées par les bureaux compétents de la préfecture de la Seine.

Or, mais de leur côté, la Ville de Paris et la préfecture de la Seine font de l'assistance publique.

Les dépenses qui figurent au chapitre xx du budget de la Ville pour l'année 1899 s'élèvent en effet à 31 085 002 fr. 15, dont 23 686 510 fr. 50 pour l'administration générale et



7 448 571 fr. 65 pour différents services, comparables à des services d'assistance, et rattachés pour la plupart à la Direction des affaires municipales.

Car cette direction surveille l'emploi de toutes les subventions accordées par la Ville à diverses œuvres philanthropiques. C'est par ses soins que parviennent aux mairies les fonds nécessaires à la distribution des secours de loyer et de chômage. Elle s'occupe des crèches municipales, dont le nombre augmente tous les jours. Elle administre directement l'orphelinat Sainte-Jeanne, à Enghien; l'asile Léo-Delibes, qui recueille les enfants momentanément abandonnés; l'asile de convalescence Ledru-Rollin pour les femmes relevant de couches; l'asile Michelet, qui reçoit les femmes enceintes; l'asile Pauline-Rolland, refuge-ouvroir pour les femmes; l'établissement de la Chalmelle (Marne), colonie agricole pour les indigents; les trois asiles de nuit pour hommes et pour femmes; les ambulances municipales qui transportent les malades; les ambulances urbaines qui recueillent les blessés sur la voie publique; le service de désinfection pour les maladies contagieuses. Enfin, pour compléter sans doute la dispersion des services d'assistance, on peut indiquer pour mémoire que le service médical de nuit est assuré par la préfecture de police.

Les inconvénients de cette dispersion sont incontestables. Les secours de loyer ou de chômage, les secours aux femmes des soldats réservistes sont distribués dans les mairies comme ceux des bureaux de bienfaisance, mais ils le sont par un autre employé et sur une autre caisse; de telle sorte que les professionnels de la mendicité ont beau jeu pour toucher aux différents guichets, au détriment des vrais pauvres toujours moins habiles. La femme enceinte, hospitalisée pendant sa grossesse dans un asile municipal, devient au moment de ses couches justiciable de l'Assistance publique. La voiture d'ambulance qui transporte le blessé ou le malade et l'hôpital qui le reçoit n'appartenant pas à la même administration, il s'élève souvent de légers conflits entre des employés, des infirmières ou des élèves en médecine qui, n'ayant ni le même recrutement, ni les mêmes appointements, se jalousent comme il convient. Bien entendu, le service en souffre et les patients en font les frais.

Pour comble d'incohérence, les deux services charitables qui sont réglés par le département sont séparés, l'un, celui des enfants assistés, étant administré par l'Assistance publique, l'autre, celui des aliénés, par la direction des Affaires départementales.

Il serait temps de mettre fin à cette anarchie et de centraliser dans une même direction municipale tous les établissements de bienfaisance, aussi bien ceux de l'Assistance publique proprement dite que ceux qui vivent uniquement des subventions de la Ville. Il y aurait même tout avantage à rattacher à cette direction le soin des aliénés, ce que le Conseil général, souverain en cette matière aux termes des lois de 1838 et 1866, pourrait parfaitement faire, car il a le droit de confier ce service à qui lui plaît. On éviterait ainsi les lamentables incidents qui se produisent journellement et, notamment en ce qui concerne les aliénés, on ne verrait plus, comme on le voit à chaque instant, de pauvres vieillards au début de la démence sénile, dont l'hospice ne veut plus, que l'asile n'accepte pas encore, et qu'on renvoie de la direction des Affaires départementales à l'Assistance publique.

Enfants assistés, malades, nécessiteux, infirmes aliénés, vieillards indigents, sont pour ainsi dire les différents maillons d'une même chaîne, celle de la misère sociale et de la souffrance humaine. Ils appartiennent à la même famille; leurs intérêts, leurs besoins sont étroitement solidaires, et le soin doit en être confié à une même organisation. C'est ce qu'a parfaitement compris le pouvoir central qui a constitué au ministère de l'Intérieur une seule direction de l'Assistance publique, en réunissant par le décret du 4 novembre 1886 les divers services répartis autrefois en deux directions différentes, et en y rattachant, le 5 janvier 1889, des services d'hygiène publique jusqu'alors assurés par le ministère du Commerce.

C'est une Direction de ce genre qu'il faut créer à Paris, mais à la condition expresse qu'elle n'ait à s'occuper que des questions touchant directement aux malades, et que son chef ne soit pas, comme les directeurs de la loi de 1849, gérant d'immeubles, architecte, conducteur de travaux, chef de contentieux et surtout politique habile s'essayant en vain à résoudre ce problème insoluble : mettre d'accord le ministre,

le préfet, le Conseil municipal, le conseil de surveillance et les médecins des hôpitaux,

En résumé, tout, aussi bien les considérations théoriques et les nécessités financières, que le besoin de réorganiser les services, tout conduit à municipaliser l'Assistance publique.

***

Pourquoi ferait-on exception pour Paris, et pourquoi, puisque les circonstances imposent une solution presque immédiate, ne réaliserait-on pas à bref délai cette transformation ? Parce que — répondent les partisans de l'autonomie hospitalière, — parce que le Conseil municipal de Paris gaspillerait le bien des pauvres et pourrait être tenté de faire des bureaux de bienfaisance un moyen d'action pour sa politique. Ces deux objections sont, à première vue, des plus sérieuses ; elles seraient certainement de nature à arrêter la réforme, si ces craintes étaient fondées.

On pourrait se borner à répondre qu'une loi étant indispensable pour modifier la loi de 1849, le législateur pourra prendre toutes les précautions qu'il jugera convenables. Mais il vaut mieux faire remarquer que les biens hospitaliers ne peuvent être aliénés que suivant certaines formalités très rigoureuses ; tout gaspillage est impossible. Les rentes qui ont été vendues appartenaient à un fonds spécial — dit fonds de réserve, — qui a précisément pour but de parer aux imprévus. Elles n'ont d'ailleurs pu l'être que par une série de décrets successifs approuvant les chapitres additionnels des exercices en déficit.

La crainte de voir la municipalité transformer les secours à domicile en instruments de sa politique n'est pas sérieuse. En réalité, les conseillers municipaux jouissent, à cette heure, d'une certaine influence sur les bureaux de bienfaisance. Depuis le décret de 1895, ils font partie de la commission qui désigne les administrateurs et ils sont même membres de droit du bureau de leur arrondissement. C'est, par parenthèse, un honneur dont la plupart se passeraient très volontiers. Les conseillers n'auraient rien à prétendre de plus du nouveau régime. Mais, ici encore, d'ailleurs, le législateur

pourrait intervenir en réglant au besoin par la loi la composition même des bureaux de bienfaisance, ce qui aurait le double avantage de calmer toutes les inquiétudes et de mettre la municipalité à l'abri d'un injurieux soupçon.

On paraît aussi redouter l'esprit novateur de la Ville de Paris qu'on accuse toujours de se lancer dans des expériences dangereuses... quitte à l'imiter plus tard. De quels sarcasmes ne l'a-t-on pas accablée quand elle imagina les écoles professionnelles de jeunes filles, l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement moderne qui ont, depuis, conquis droit de cité dans les programmes de l'État! Aussi bien, l'esprit novateur, même le plus résolu, aura encore assez de peine à vaincre la force d'inertie que ne manqueront pas d'opposer les « bureaux » d'une administration qui sommeille depuis vingt ans dans l'attente résignée d'une fin qu'elle savait inévitable.

Il y a beaucoup à faire : reconstruire les hôpitaux, transformer le domaine, faire fonctionner les bureaux de bienfaisance qui sont la partie la plus défectueuse de l'administration, obtenir plus de régularité de certains médecins ou chirurgiens qui se distinguent fâcheusement du corps médical si admirable dans son ensemble, améliorer la situation morale et matérielle du personnel des salles et, en même temps, élever le niveau de son recrutement. Voilà pour l'administration actuelle proprement dite. Mais il faut aussi, en réunissant tous les services épars, constituer un vaste organisme de bienfaisance où tout fonctionne harmoniquement, qui s'étende du secours de chômage à l'hospice, du dispensaire à l'hôpital, et qui puisse assurer au besoin le traitement du malade chez lui, son transport par les ambulances, la désinfection de son domicile en cas de maladie contagieuse. La municipalité de Paris est seule en mesure d'assumer une pareille tâche.

Si, par crainte de l'inconnu, on redoutait de faire l'expérience complète, une solution intermédiaire consisterait à donner au Conseil municipal de Paris, en matière d'Assistance publique, les pouvoirs que possèdent les Conseils généraux pour l'entretien des aliénés. Le conseil de surveillance jouerait alors le rôle si utile de la commission de surveillance des aliénés, qui rend de si précieux services, comme comité consultatif, émettant des avis sur toutes les affaires qui

lui sont soumises et sur lesquelles le Conseil général prononce en dernier ressort. Il continuerait à étudier les questions de réglementation intérieure, d'organisation, de discipline, etc., les pouvoirs financiers étant dévolus à l'assemblée communale. Ce ne serait pas se lancer dans l'inconnu, car l'expérience est faite, et on peut prendre comme terme de comparaison la manière dont sont administrés les asiles d'aliénés et les agences d'enfants assistés par le Conseil général de la Seine, qui n'est en définitive que la forme départementale du Conseil municipal de Paris.

Il y a lieu de remarquer, en effet, que les conseillers municipaux forment l'immense majorité du Conseil général de la Seine, où ils sont 80 sur 101 et où ils ont été pendant longtemps 80 sur 86. On peut donc dire qu'en réalité ce sont eux qui administrent les services des aliénés et des enfants assistés ; on le peut d'autant plus que la troisième commission du Conseil général, qui s'occupe plus spécialement d'assistance, est exclusivement composée de représentants de Paris, et que les rapporteurs des crédits nécessaires ont toujours été des Parisiens. Or, personne ne se plaint du fonctionnement des asiles d'aliénés ou des agences d'enfants assistés qu'on s'accorde généralement à trouver plus satisfaisant que celui des hôpitaux ou des bureaux de bienfaisance. Pourquoi ces mêmes hommes se comporteraient-ils différemment si on leur donnait l'administration des établissements hospitaliers ?

En tout cas, par un moyen ou par un autre, que l'on aille tout de suite jusqu'à la communalisation absolue ou qu'on se contente d'appliquer à la Municipalité et à l'Assistance publique les lois qui déterminent l'action du Département sur les services des aliénés, l'indépendance de cette Administration a vécu, et la marche même des choses et des idées va conduire à rendre à la généreuse capitale cette « superintendance des choses requises pour l'entretènement des pauvres » que François Ier jugeait raisonnable de lui confier il y a trois cent cinquante-cinq ans.

ANDRÉ LEFÈVRE

NOUVELLES AVENTURES

DE

MOWGLI[1]

IV

LA COURSE DE PRINTEMPS

Deux ans après la grande bataille des chiens rouges et la mort d'Akela, Mowgli pouvait avoir à peu près dix-sept ans. Il paraissait davantage, car les exercices violents, la nourriture succulente, et les bains, toutes les fois qu'il avait un peu chaud ou qu'il se voyait la peau un peu noire, lui avaient assuré une force et une croissance bien au-dessus de son âge. Il pouvait se balancer d'une main à une branche haute pendant une demi-heure de suite, lorsqu'il lui arrivait de regarder le long des routes à suivre d'arbre en arbre. Il pouvait arrêter un jeune chevreuil en plein galop, l'empoigner par les cornes et le renverser. Il pouvait même culbuter les gros sangliers bleus qui logeaient dans les marais du nord. Le Peuple de la Jungle, habitué à le craindre pour son intelligence, le redoutait maintenant pour sa seule vigueur; et lorsqu'il vaquait tranquillement à ses affaires, le bruit de son arrivée suffisait à déblayer les sentiers des bois. Cependant ses yeux n'avaient pas perdu leur douceur. Même au fort d'un combat, ils ne flamboyaient jamais comme ceux de Bagheera ; ils prenaient seulement un air d'intérêt plus vif et d'excitation, et c'était une des choses que Bagheera elle-même ne comprenait pas.

1. Voir la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.



Elle questionna là-dessus Mowgli, et le garçon se mit à rire en disant :

— Lorsque je manque mon coup, j'en suis fâché. Lorsqu'il me faut aller deux jours le ventre vide, j'en suis plus fâché encore. Est-ce que mes yeux, alors, ne le disent pas?

— Ta bouche a faim, — repartit Bagheera, — mais tes yeux ne disent rien. Chasser, manger, se baigner, c'est tout un pour toi... Une pierre ne change pas, qu'il fasse humide ou sec !

Mowgli la regarda nonchalamment par-dessous ses longs cils, et, comme toujours, la tête de la panthère plongea : Bagheera reconnaissait son maître.

Ils étaient couchés à l'écart, très haut, sur le flanc d'une colline qui dominait la Waingunga, et les brumes du matin s'étendaient au-dessous d'eux en bandes blanches et vertes. A mesure que le soleil montait, elles devinrent comme les flots bouillonnants d'une mer de pourpre et d'or, puis, fouettées de lumière, elles s'évanouirent, tandis que les rayons venaient obliquement zébrer l'herbe morte où reposaient Mowgli et Bagheera. C'était la fin de la saison froide : les feuilles et les arbres paraissaient vieux et fanés, et l'on entendait un bruissement, un cliquetis sec, lorsque le vent soufflait. Une petite feuille tapotait furieusement contre une branche, comme peut faire une feuille isolée, prise dans un courant d'air. Elle réveilla Bagheera qui renifla l'air matinal, toussa d'une toux profonde, se jeta sur le dos et se mit à donner des coups de pattes à la feuille qui dansait au-dessus.

— C'est le tournant de l'année, dit-elle. La Jungle prend son élan. Le temps du Nouveau Parler approche. Cette feuille le sait bien. Comme c'est bon !

— L'herbe est sèche, — répondit Mowgli en arrachant une touffe. — L'œil-du-printemps lui-même (c'est une fleurette rouge, on dirait de cire, au calice en forme de trompette, qui court de tous côtés dans l'herbe) l'œil-de-printemps lui-même n'est pas encore ouvert... Voyons, Bagheera, est-ce convenable, pour la panthère noire, de se coucher ainsi sur le dos et de battre l'air avec ses pattes comme un chat sauvage?

— *Aowh !* fit Bagheera, dont la pensée semblait ailleurs.

— Je te demande si c'est convenable, pour la panthère

noire, de bâiller, de tousser, de hurler et de se rouler ainsi. Rappelle-toi que nous sommes les Maîtres de la Jungle, toi et moi.

— Oui, oui; j'entends, petit d'homme!...

Bagheera reprit son aplomb, d'un rapide tour de reins, et s'assit dans la poussière, sur ses flancs noirs tout dépouillés (son poil d'hiver était en train de tomber).

— Certainement, nous sommes les Maîtres de la Jungle! Qui peut se dire aussi fort que Mowgli? Qui peut se dire aussi sage?

Il y avait dans sa voix un traînement singulier qui fit retourner Mowgli pour voir si la panthère ne se moquait pas de lui, par hasard. La Jungle, en effet, est pleine de mots qui sonnent d'une manière et s'expliquent d'une autre.

— Je disais que nous sommes sans conteste les Maîtres de la Jungle, — répéta Bagheera. — Ai-je fait quelque chose de mal? Je ne savais pas que le petit d'homme ne se couchait plus jamais par terre... Est-ce qu'il vole, alors, il plane?

Mowgli s'assit, les coudes sur les genoux, regardant à travers la vallée, à la lumière du jour. Quelque part au-dessous, dans les bois, un oiseau essayait, d'une voix enrouée, flûtée, les premières notes de sa chanson printanière. Ce n'était qu'une esquisse de l'étourdissant appel qu'il lancerait bientôt à plein gosier, mais Bagheera l'entendit.

— Je disais que le temps approche, le temps du Nouveau Parler! gronda la Panthère, en fouettant ses flancs de sa queue.

— J'entends, — répondit Mowgli. Bagheera, pourquoi tout ton corps frissonne-t-il ainsi? Le soleil est chaud.

— C'est Ferao, le pivert écarlate, — dit Bagheera. — Il n'a pas oublié, lui. Maintenant, il faut que moi aussi, je me rappelle ma chanson.

Et elle se mit à filer et à roucouler, en s'écoutant d'un air de moins en moins satisfait.

— Il n'y a pas de gibier sur pied! dit Mowgli paresseusement.

— Petit frère, es-tu sourd des deux oreilles? Ce n'est pas un mot de chasse, mais ma chanson que je prépare, en cas de besoin.

— J'avais oublié... Je le saurai bien, quand sera venu le



temps du Nouveau Parler! Toi et les autres vous irez courir au loin et vous me laisserez tout seul.

Mowgli parlait sur un ton quelque peu rageur.

— Mais, en vérité, petit frère, — commença Bagheera, — nous n'allons pas toujours...

— Si fait! — dit Mowgli en brandissant l'index avec colère. — Vous allez courir au loin, parfaitement, et moi, qui suis le Maître de la Jungle, il me faut aller tout seul. Qu'est-il arrivé, la saison dernière, quand j'ai voulu prendre des cannes à sucre dans les champs des hommes? Je dus envoyer un messager... je dus t'envoyer, toi, parbleu! vers Hathi, pour lui demander de venir, telle nuit, me cueillir avec sa trompe l'herbe sucrée.

— Il ne vint que deux nuits plus tard, — dit Bagheera en baissant un peu la tête, — et de cette longue herbe sucrée il t'en cueillit plus qu'un petit d'homme n'en pourrait manger durant toute la saison des pluies. Je ne suis pas responsable de sa faute.

— Il ne vint pas la nuit où je lui avais envoyé le mot. Non, il ne s'occupait que de trompeter, de galoper et de rugir à travers les vallées, au clair de lune. On voyait sa trace pareille à celle de trois éléphants, car il ne se cachait pas alors sous les arbres! Il dansait au clair de lune devant les maisons des hommes. Je le voyais bien, et pourtant il ne venait pas à moi, à moi qui suis le Maître de la Jungle!

— C'était le temps du Nouveau Parler, — dit la panthère, toujours très humble. — Peut-être, cette fois-là, petit frère, pour le faire venir n'avais-tu pas dit le mot d'ordre?... Écoute Férao.

La mauvaise humeur de Mowgli semblait s'être évaporée. Il s'étendit sur le dos, les bras sous la tête, les yeux clos.

— Je n'en sais rien... et cela m'est bien égal! — dit-il comme en rêve. — Dormons, Bagheera. Je me sens le cœur gros. Fais-moi un oreiller.

La panthère se recoucha, en poussant un soupir, car elle entendait Férao étudier et recommencer de plus belle sa chanson pour le temps du Nouveau Parler, comme ils disent.

Au cœur de la Jungle indienne, les saisons glissent

l'une dans l'autre sans secousse. Il semble qu'il n'y en ait que deux : l'une humide et l'autre sèche; mais si vous regardez de près, vous les découvrirez; — sous les torrents de pluie et les nuages de poussière et de cendres, — qui se succèdent toutes les quatre dans l'ordre accoutumé. Le printemps est la plus merveilleuse parce qu'il n'a pas à couvrir de feuilles nouvelles et de fleurs un sol ras et nu, mais à chasser devant lui et à enlever une foule de choses à moitié vertes, qui s'attachent, qui ne veulent pas mourir, et que le doux hiver a laissé vivre, et à faire en sorte que la terre, à demi vêtue et fatiguée, se sente encore une fois neuve et jeune. Et cette tâche, il l'accomplit si bien qu'il n'est pas de printemps au monde comparable à celui de la Jungle.

Il arrive un jour où tout paraît las, où les odeurs mêmes que charrie l'air pesant paraissent vieilles et sans force. On ne se l'explique pas, mais c'est le sentiment que l'on éprouve. Puis, vient un autre jour — en apparence, rien n'a changé — où toutes les odeurs sont neuves et délicieuses, où le Peuple de la Jungle sent frissonner ses moustaches jusque dans leurs racines, où le poil d'hiver s'effiloche de ses flancs en longues mèches. Parfois, alors, il tombe un peu de pluie, et tous les arbres, les buissons, les bambous, les mousses et les plantes aux feuilles juteuses s'éveillent dans une poussée de sève dont vous croiriez presque entendre le bruit, un bruit sous lequel, nuit et jour, court la basse d'un bourdonnement profond. C'est cela, le bruit du printemps — cette vibration intense qui ne vient ni des abeilles, ni des cascades, ni du vent dans les cimes, mais qui est simplement le ronron du monde, heureux dans la tiédeur.

Avant cette année-là, Mowgli avait toujours pris plaisir aux changements des saisons. C'était lui qui, généralement, découvrait le premier œil-du-printemps enfoui sous les herbes, et la première bande de nuages printaniers qui ne ressemblent à rien autre dans la Jungle. On entendait sa voix dans toute sorte d'endroits humides et pleins de fleurs, à la clarté des étoiles, renforçant le chœur des grosses grenouilles, ou se moquant des petites chouettes qui huent sans cesse par les nuits blanches de lune.



Le printemps était la saison où, de préférence, comme tous ses amis, Mowgli faisait ses escapades, parcourait, pour l'unique joie de se précipiter dans l'air tiède, trente, quarante ou cinquante milles entre le crépuscule et l'étoile du matin ; puis il revenait, essoufflé, riant, et couronné de fleurs étranges. Les Quatre ne le suivaient pas dans ces tournées folles à travers la Jungle, mais s'en allaient chanter des chansons avec d'autres loups. Les habitants de la Jungle sont très affairés au printemps, et Mowgli les entendait grogner, crier, siffler, selon leur espèce. Leur voix, à cette époque, diffère de la voix qu'ils ont tout le reste de l'année, et c'est une des raisons pour lesquelles on appelle le printemps le temps du Nouveau Parler.

Or, ce printemps-là, comme il le disait à Bagheera, Mowgli portait en lui un cœur nouveau. Dès le jour où il avait vu les rejetons du bambou tourner au brun tacheté, il s'était mis à attendre le matin où changeraient les odeurs. Mais quand arriva ce matin-là, et que Mor, le paon, éblouissant de bronze, de bleu et d'or, l'eut proclamé très haut le long des bois embrumés, et que Mowgli ouvrit la bouche pour reprendre le cri, les mots s'étranglèrent dans sa gorge, et il se sentit envahi depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux par une sensation de profonde misère, au point qu'il s'examina scrupuleusement pour voir s'il n'avait pas marché sur une épine. Mor proclama les nouvelles odeurs ; les autres oiseaux répétèrent le signal ; et, du côté des rochers qui bordent la Waingunga, Mowgli entendit la voix rauque de Bagheera, — quelque chose entre le cri d'un aigle et le hennissement d'un cheval. — Il y eut des piaillements, une fuite de *bandar-log* qui secoua les bourgeons des branches au-dessus de Mowgli ; et lui, restait là, debout, sa poitrine gonflée pour répondre à Mor et se contractant à mesure que l'air à petits sanglots, s'en échappait.

Il regarda autour de lui, mais il ne vit rien que ces moqueurs de *bandar-log* se sauvant à travers les arbres, et Mor, la queue déployée dans toute sa splendeur, qui dansait au-dessous de lui sur les pentes.

— Les odeurs ont changé ! cria Mor. Bonne chasse, petit frère ! Qu'as-tu fait de ta réponse ?

— Petit Frère, bonne chasse ! — sifflèrent Chil le vautour et sa femelle, en fondant du haut du ciel, côte à côte.

Tous deux s'abattirent sous le nez de Mowgli, si bien que le bout des plumes blanches l'effleura au passage.

Une légère averse de printemps, — une pluie d'éléphant, comme ils disent, — arrosa la Jungle sur un rayon d'un demi-mille, laissa les jeunes feuilles mouillées qui dansaient en s'égouttant derrière elle, et s'évanouit dans un double arc-en-ciel et un léger roulement de tonnerre. Le bourdonnement du printemps éclata pour une minute, puis se tut ; puis, tous les habitants de la Jungle semblèrent donner de la voix en même temps ; tous, excepté Mowgli.

— Je n'ai rien mangé de mauvais, se dit-il. L'eau que j'ai bue était bonne. Ma gorge ne me brûle pas non plus, elle ne me paraît pas se rétrécir, comme le jour où je goûtai à la racine tachetée de bleu que Oo, la tortue, m'avait dite bonne à manger. Mais j'ai le cœur gros, et, sans raison, j'ai fort mal répondu à Bagheera et aux autres, à tout le Peuple de la Jungle, à mes amis. Avec cela, je me sens chaud et froid tour à tour, ou bien je n'ai ni froid ni chaud, mais je suis mécontent, sans savoir pourquoi... Huhu ! il est temps de faire une course ! Ce soir, je vais passer les collines ; oui, je vais pousser une course de printemps jusqu'aux marais du Nord, et revenir. J'ai chassé trop longtemps sans me donner assez de mal. Il faut que j'emmène les Quatre : il deviennent gras comme des vers blancs.

Il appela, mais pas un des Quatre ne répondit. Ils étaient loin, hors de portée de la voix, à reprendre les chansons du printemps, — la chanson de la Lune et celle du *Sambhur*, — avec tous les loups du Clan : car, au printemps, les habitants de la Jungle ne font guère de différence entre le jour et la nuit. Il lança l'aboiement bref, impérieux, et ne reçut pour toute réponse que le *miaou* moqueur du petit chat sauvage moucheté, qui se glissait parmi les branches à la recherche de nids précoces. Alors, il trembla tout entier de rage, et tira à moitié son couteau. Puis, il prit un air hautain, bien qu'il n'y eût là personne pour le voir, et descendit à grands pas sévères le flanc de la montagne, le menton en l'air et les sourcils froncés. Mais personne des siens ne lui fit



la moindre question : ils étaient tous trop occupés à leurs propres affaires.

— Oui ! — se dit Mowgli, mais au fond du cœur il sentait qu'il n'avait pas raison ; — que le dhole rouge arrive du Dekkan, ou que la *fleur rouge* danse parmi les bambous, et toute la Jungle accourt en pleurnichant aux pieds de Mowgli, et lui donne de grands noms d'éléphant ! Mais, à l'heure qu'il est, il suffit que l'œil-du-printemps rougisse, ou que Mor, avec ses pattes déplumées, exécute une gigue de printemps, pour que la Jungle devienne folle comme Tabaqui... Par le Taureau qui fut ma rançon, suis-je ou non le Maître de la Jungle ?... Eh bien ! eh bien ! qu'est-ce que vous faites là ?

Deux jeunes loups du clan descendaient un sentier au petit galop, à la recherche d'un terrain libre pour se battre. (Il faut savoir que la Loi de la Jungle défend le duel en vue du clan.) Ils avaient les poils du cou aussi raides que des fils de fer, et ils aboyaient furieusement, tapis et rampant l'un vers l'autre à qui aurait la première prise.

Mowgli ne fit qu'un bond, saisit de chaque main une des gorges tendues, comptant bien terrasser les deux bêtes, comme il avait fait maintes fois par jeu ou dans les chasses du clan. Mais jamais encore il n'était intervenu dans un duel de printemps. Les deux loups s'élancèrent en avant, le jetèrent de côté si violemment, qu'il tomba, et, sans mots inutiles, roulèrent étroitement agrafés.

Mowgli s'était remis sur pied presque avant de tomber, son couteau nu, comme ses dents blanches, et, à cette minute, il les eût tués tous les deux, sans motif, simplement parce qu'ils se battaient, alors qu'il les voulait en paix, lui ; et cependant, d'après la loi, tous les loups ont le droit de se battre. Il dansa autour d'eux, les épaules basses, la main frémissante, prêt à lancer un double coup de pointe, aussitôt tombé le premier feu de l'assaut ; mais, comme il attendait, la force parut abandonner son corps, la pointe du couteau s'abaissa, il le remit dans sa gaine et ne fit plus que regarder.

— J'ai mangé du poison ! — dit-il enfin. — Depuis que j'ai dispersé le conseil avec la *fleur rouge*... depuis que j'ai tué Shere Khan, personne du clan n'a jamais pu me jeter par terre. Et ceux-ci ne sont que des loups sans importance,

à la queue du clan, de petits chasseurs. Ma force s'en est allée, et je vais mourir. Oh ! Mowgli, pourquoi ne les as-tu pas tués tous les deux ?

La lutte continua jusqu'à ce que l'un des loups s'enfuit, et Mowgli demeurait assis tout seul sur l'herbe arrachée et sanglante, promenant ses regards de son couteau à ses jambes, et de ses jambes à ses bras, tandis que cette sensation de misère, jusqu'alors inconnue, l'inondait comme l'eau recouvre un tronc d'arbre flottant.

Il tua de bonne heure, ce soir-là, et mangea peu, afin d'être bien en point pour sa course de printemps ; et il mangea seul, car tout le Peuple de la Jungle était au loin, à chanter et à se battre. C'était une de ces admirables nuits blanches, comme ils disent. Toutes les verdures semblaient avoir pris un mois de croissance depuis le matin. Telle branche, qui portait des feuilles jaunes le jour précédent, laissait couler la sève quand Mowgli la cassait. Les mousses, épaisses et chaudes, frisaient sous ses pieds ; l'herbe jeune ne coupait pas encore ; et toutes les voix de la Jungle vibraient comme une corde basse de harpe qu'aurait touchée la lune, — la pleine lune du Nouveau Parler, qui éclaboussait de sa lumière la roche et l'étang, la glissait entre la liane et le tronc de l'arbre, et la filtrait au travers des millions de feuilles. Malheureux comme il était, Mowgli chantait à pleine voix, de ravissement, lorsqu'il se mit en route. Sa course ressemblait plus au vol d'un grand oiseau qu'à autre chose, car il avait choisi la longue pente qui dévale aux marais du Nord, par le cœur même de la vraie jungle, où le sol élastique amortissait chacune de ses foulées. Un homme élevé parmi les hommes ne s'y fût frayé sa voie qu'en trébuchant à chaque pas dans le clair de lune trompeur, mais les muscles de Mowgli, entraînés par des années d'exercice, l'emportaient comme une plume. Quand une souche pourrie ou une pierre invisible roulait sous son pied, il se remettait d'aplomb sans arrêt, sans effort et sans y penser. Lorsqu'il était fatigué de cheminer à terre, il levait les mains, saisissait, à la façon des singes, la liane la plus proche, et semblait flotter plutôt que grimper vers les branches minces, d'où il faisait route par



les cimes, tant que c'était son caprice ; après quoi, il se lançait, décrivait une longue courbe à travers les feuillages, et reprenait pied sur le sol. Il y avait des creux chauds et tranquilles, entourés de roches humides, où il pouvait à peine respirer, tant y pesaient les parfums des fleurs nocturnes et des boutons qui s'ouvraient le long des lianes ; des avenues sombres, où le clair de lune dormait en bandes de lumière aussi régulièrement tracées qu'un dallage de marbre aux bas-côtés d'une église ; des fourrés, où les jeunes pousses fraîches lui montaient jusqu'à la poitrine et nouaient leurs bras autour de sa taille ; et des faîtes de collines couronnés de roches brisées, où il sautait de pierre en pierre par-dessus les terriers des petits renards effarés. Parfois, il entendait, très loin, très affaibli, le cric-crac d'un sanglier en train d'aiguiser ses défenses sur un tronc d'arbre ; et, quelque temps après, il arrivait sur le monstre solitaire qui labourait et déchirait l'écorce rouge, la gueule écumante et les yeux comme deux flammes. Ou bien, il faisait un détour en entendant cliqueter des bois parmi des grognements, des sifflements, et prestement il dépassait un couple de *sambhurs* furieux, zigzaguant çà et là, têtes basses, tigrés de sang qui noircissait au clair de lune. Ou bien encore, dans les rapides d'un gué, il entendait Jacala, le crocodile, mugir comme un taureau, ou dérangeait un nœud de serpents venimeux ; — mais ils n'avaient pas le temps de frapper qu'il était déjà loin, de l'autre côté des galets luisants, de nouveau plongé au profond de la Jungle.

Il courait ainsi, tantôt criant, tantôt chantant pour lui tout seul, le plus heureux, cette nuit-là, des habitants de la Jungle ; enfin le parfum des fleurs l'avertit qu'il approchait des marais, situés au delà de ses chasses les plus lointaines.

Ici encore, un homme élevé parmi les hommes se serait enfoncé, en aurait eu par-dessus la tête, au bout de trois enjambées ; mais les pieds de Mowgli avaient des yeux et le portaient de touffe en touffe, d'une motte branlante à une autre, sans demander aide aux yeux de sa tête. Il se dirigea vers le milieu de cette prairie hasardeuse, en effarouchant les canards au passage, et s'assit sur un tronc d'arbre moussu, dressé comme un pieu dans l'eau noire. Le marais était éveillé

tout autour de lui, car, au printemps, le peuple des oiseaux a le sommeil très léger, et, toute la nuit, des compagnies sillonnaient l'air de leurs allées et venues. Mais personne ne prenait garde à Mowgli, assis parmi les grands roseaux qui murmuraient des chansons sans paroles, et tout occupé à examiner la plante de ses pieds bruns et durs, pour voir si quelque épine, par hasard, n'y serait pas restée. Il semblait avoir laissé derrière lui dans sa jungle toute sa misère, et il commençait à chanter, quand tout à coup elle lui revint, dix fois pire que jamais. Et, pour comble de malheur, la lune se couchait.

Cette fois, Mowgli fut atterré.

— C'est la même chose ici ! — dit-il à mi-voix. — Cela m'a suivi.

Et il regarda par-dessus son épaule, si « Cela » n'était pas debout derrière lui.

— Non, il n'y a personne.

Les bruits de la nuit continuaient dans le marécage, mais ni oiseau ni bête ne lui adressait la parole, et, de nouveau, le sentiment de sa détresse allait grandissant.

— J'ai mangé du poison ! — dit-il d'une voix épouvantée. — Oui, j'aurai, par mégarde, mangé du poison et ma force s'en va. J'ai eu peur... et cependant ce n'était pas moi qui avais peur... Mowgli a eu peur pendant le duel des deux loups. Akela ou même Phao les aurait séparés ; Mowgli a eu peur ! C'est bien la preuve que j'ai mangé du poison... Mais que leur importe, dans la Jungle ! Ils chantent, ils hurlent, ils se battent, et courent par bandes sous la lune, et moi... *Hai mai !...* je vais mourir dans les marais, de ce poison que j'ai mangé.

Il s'attendrit tellement sur lui-même qu'il pleurait presque.

— Et après, — continua-t-il, — ils me trouveront étendu dans l'eau noire... Non, je vais retourner à ma jungle, et j'irai mourir sur le Rocher du Conseil ; et Bagheera que j'aime, si elle n'est pas en train de miauler dans la vallée, Bagheera peut-être veillera sur mes restes pour un temps, afin que Chil ne me traite pas comme il fit d'Akela...

Large et chaude, une grosse larme vint s'écraser sur son genou, et, dans sa misère, Mowgli se sentait heureux d'être

à ce point misérable, si l'on peut comprendre cette espèce de bonheur à rebours.

— Comme Chil, le vautour, fit d'Akela, — reprit-il, — la nuit où je sauvai le clan menacé par les chiens rouges.

Il resta tranquille un moment; il pensait aux dernières paroles du solitaire, que, sans doute, vous vous rappelez.

— Mon dieu ! Akela m'a dit bien des choses absurdes, avant de mourir : lorsqu'on meurt, les idées changent. Il m'a dit... Pas moins, je suis de la Jungle !

Dans son exaltation, au souvenir de la bataille sur la rive de la Waingunga, il lança les derniers mots à haute voix, et, parmi les joncs, une femelle de buffle sauvage se leva sur les genoux et renâcla :

— Homme !

— *Uhh !* — dit Mysa, le buffle sauvage (et Mowgli l'entendait se retourner dans la vase), — ce n'est pas un homme. Ce n'est que le loup sans poil du clan de Seeonee. Par des nuits pareilles, il se promène.

— *Uhh !* — dit la vache en laissant retomber sa tête pour paître, — je croyais que c'était un homme.

— Je te dis que non... Hé ! Mowgli, y a-t-il du danger? beugla Mysa.

— « Hé ! Mowgli, y a-t-il du danger? » — répéta le garçon d'une voix moqueuse. — Mysa ne pense pas à autre chose : « Y a-t-il du danger? » Mais que Mowgli se promène dans la jungle et passe toute la nuit à courir, qu'est-ce que que cela te fait?

— Comme il crie fort ! dit la vache.

— Oui ! — répondit Mysa d'un air dédaigneux, — c'est comme cela que les gens crient quand ils ont arraché l'herbe et ne savent pas comment la manger.

— Pour moins que cela, — gronda Mowgli, — pour moins que cela, aux dernières Pluies, j'aurais piqué le buffle à le faire sortir de sa vase, j'aurais sauté dessus et l'aurais mené à travers le marais avec un licol de jonc !

Il étendait la main pour cueillir un des roseaux empanachés ; il la laissa retomber avec un soupir. Mysa, sans s'émouvoir, continuait de mâcher sa pâture, et l'herbe longue s'ouvrait devant la vache qui broutait.

— Je ne veux pas mourir ici ! dit Mowgli avec colère. Mysa, qui est du même sang que Jacala et le porc, se moquerait de moi. Allons au delà du marais voir un peu ce qui se passe. Je n'ai jamais fait une pareille course de printemps, — chaude et froide à la fois... Allons, Mowgli !

Il ne put résister à la tentation de se glisser parmi les bambous jusqu'à Mysa, et de le piquer avec la pointe de son couteau. Le grand taureau ruisselant saillit hors de son trou comme un obus qui éclate, et Mowgli riait si fort qu'il en fut obligé de s'asseoir.

— Tu pourras dire maintenant que tu as trouvé ton meneur, Mysa ! cria-t-il ; — le loup sans poil du clan de Seeonee !

— Un loup ! toi ? — renâcla le taureau en frappant du pied dans la boue. — Toute la Jungle sait que tu as été meneur de bestiaux, oui !... un marmot d'homme, comme ceux qui piaillent dans la poussière, là-bas, du côté des cultures... Toi, de la Jungle !... Quel est donc le chasseur qui se serait traîné comme un serpent parmi les sangsues, et, par un tour fangeux, un tour de chacal, m'aurait humilié devant ma vache ? Viens en terrain ferme, que je te... que je te...

Mysa écumait, car personne, peut-être, n'a plus mauvais caractère dans la Jungle.

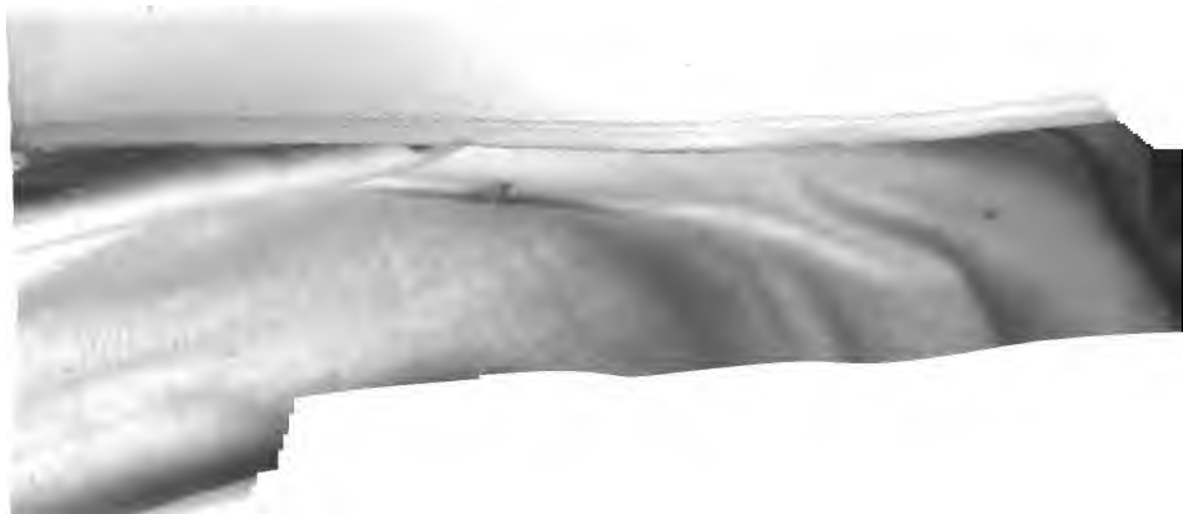
Mowgli le regarda mousser et souffler, avec ces yeux qui jamais ne changent. Lorsqu'il put se faire entendre à travers la tempête de boue, il dit :

— Quel est le clan d'hommes qui a son gîte près de ces marais, Mysa ? Cette jungle-ci est nouvelle pour moi.

— Va-t'en au nord ! — mugit le taureau furieux, car Mowgli l'avait piqué assez durement. — C'est un tour de vacher tout nu. Va le dire au village qui est au bout du marais.

— Les clans d'hommes n'aiment pas les histoires de jungle, et sûrement, Mysa, pour une égratignure de plus ou de moins à ton cuir, ce n'est pas la peine de rassembler les gens... Mais je vais jeter un coup d'œil sur ce village. Oui, j'irai. Calme-toi, maintenant : le Maître de la Jungle ne peut venir toutes les nuits te garder !

Il prit pied sur le sol mouvant, au bord du marais, bien certain que Mysa ne viendrait jamais le charger sur un



terrain pareil, et, tout en courant, il riait à la pensée du taureau en colère.

— Ma force n'est pas encore toute partie, — dit-il : — il se peut que le poison n'ait pas pénétré jusqu'à l'os... Voilà une étoile, là-bas, au bord de l'horizon...

Il mit ses mains en visière, au-dessus de ses yeux, pour mieux regarder l'étoile.

— Par le taureau qui me racheta, c'est la *fleur rouge!*... la *fleur rouge!* près de laquelle je dormais avant... avant même de venir à l'ancien clan de Seeonee ! Maintenant que je l'ai vue, je n'irai pas plus loin.

Le marais, au bout, s'élargissait en une vaste plaine où scintillait une lumière. Il y avait longtemps que Mowgli ne s'était intéressé aux faits et gestes des hommes, mais, cette nuit-là, l'éclat de la *fleur rouge* l'attirait comme s'il se fût agi d'un nouveau gibier.

— Je vais jeter un coup d'œil, — dit-il, — pour voir si les clans d'hommes ont changé.

Oubliant qu'il n'était plus dans sa jungle, où il pouvait faire tout ce qui lui plaisait, il foula tranquillement l'herbe chargée de rosée, jusqu'à la hutte où brillait la lumière. Trois ou quatre chiens donnèrent de la voix, car il se trouvait sur les confins d'un village.

Il s'accroupit sans bruit, et renvoya un profond grognement de loup qui fit taire les roquets.

— Bah ! dit-il, nous verrons bien... Mowgli, qu'as-tu donc à faire encore avec les gîtes des hommes ?

Il porta son doigt à sa lèvre à l'endroit où une pierre l'avait frappé, des années auparavant, le jour où l'autre clan d'hommes l'avait chassé.

La porte de la hutte s'ouvrit, et, sur le seuil, une femme parut qui sondait l'obscurité. Un enfant pleura, et la femme dit par-dessus son épaule :

— Dors. Ce n'est qu'un chacal qui a réveillé les chiens. Tout à l'heure, il fera jour.

Mowgli, dans l'herbe, tremblait comme s'il avait la fièvre. Il connaissait bien cette voix, mais, pour être sûr, il appela doucement, surpris de constater comme la parole humaine lui revenait :

— Messua ! O Messua !

— Qui appelle ? — dit la femme, avec un frémissement dans la voix.

— As-tu oublié ? — dit Mowgli, la gorge sèche.

— Si c'est *toi*, quel nom t'ai-je donné ? Réponds !

Elle avait refermé la porte à demi, et sa main se crispait sur sa poitrine.

— Nathoo ! Hé, Nathoo ! répondit Mowgli.

Car, vous le savez, c'était le nom que lui donna Messua, la première fois qu'il vint au clan des hommes.

— Viens, mon fils ! dit-elle.

Et Mowgli, à grandes enjambées, arriva dans la lumière ; il regarda en face Messua, la femme qui avait été bonne pour lui, et qu'il avait sauvée des mains des hommes, il y avait si longtemps. Elle était plus vieille, et ses cheveux étaient gris ; mais ses yeux et sa voix n'avaient pas changé. En femme qu'elle était, elle s'attendait à retrouver Mowgli comme elle l'avait laissé, et ses regards erraient avec embarras de la poitrine à la tête, qui touchait le haut de la porte.

Elle balbutia :

— Mon fils...

Et, tombant à ses pieds :

— Mais ce n'est plus mon fils. C'est un jeune dieu des bois. Oh !

Debout dans la lumière rouge de la lampe, grand, fort et beau, ses longs cheveux noirs balayant ses épaules, son couteau pendu à son cou, la tête couronnée d'une guirlande de jasmin blanc, on l'aurait pris facilement pour quelque divinité sauvage d'une légende des jungles. L'enfant, à moitié endormi dans un berceau, se dressa en poussant des cris de terreur. Messua se retourna pour l'apaiser, tandis que Mowgli restait immobile, contemplant, tout autour de la hutte, les cruches, les marmites, la huche, tous les ustensiles humains qu'il se surprenait à reconnaître si bien.

— Veux-tu manger ou boire ? — murmura Messua. — Tout ce qui est ici est à toi. Nous te devons la vie. Mais es-tu bien celui que j'appelai Nathoo, ou n'es-tu pas, en vérité, un jeune dieu ?

— Je suis Nathoo, — répondit Mowgli. — Me voilà très

loin de chez moi : j'ai vu cette lumière et je suis venu jusqu'ici. Je ne savais pas que tu y serais.

— Quand nous sommes arrivés à Kanhiwara, — dit Messua timidement, — les Anglais voulaient nous aider contre ces villageois qui avaient tâché de nous brûler. Tu te souviens?...

— Certes, je n'ai pas oublié.

— Mais, quand la Loi anglaise fut prête, et que nous nous rendîmes au village de ces mauvaises gens, on ne le trouva plus.

— Cela aussi, je m'en souviens! — dit Mowgli, avec un frémissement de la narine.

— Mon homme, en conséquence, prit du service dans les champs, et nous finîmes, car c'était un homme vigoureux, en vérité, par avoir un peu de terre ici. Ce n'est pas aussi riche que là-bas, mais nous n'avons pas besoin de grand'chose..., nous deux.

— Où est-il, l'homme qui creusait un trou dans la poussière, quand il eut peur, cette fameuse nuit?

— Il est mort... il y a un an.

— Et lui?

Mowgli montrait du doigt l'enfant.

— C'est un fils qui m'est né, il y a deux Pluies. Si tu es un jeune dieu, accorde-lui la faveur de la Jungle, afin qu'il puisse aller sauf parmi ton peuple, comme nous fîmes cette nuit-là.

Elle prit dans ses bras l'enfant : oubliant sa terreur, il se pencha pour jouer avec le couteau qui pendait sur la poitrine de Mowgli ; et Mowgli écarta les petits doigts avec une délicatesse infinie.

— Et si tu es Nathoo que les tigres ont emporté, — continua la femme avec un sanglot dans la voix, — c'est alors ton petit frère. Donne-lui la bénédiction d'un frère aîné.

— *Hai mai !* Qu'est-ce que tu appelles une bénédiction? Je n'en sais rien... Je ne suis ni un dieu ni son frère, et... O mère, mère, j'ai le cœur bien gros.

Il tremblait en recouchant l'enfant.

— Ce n'est pas étonnant, — dit Messua tout affairée autour de ses marmites ; — tu cours les marais, la nuit! Il n'y a pas de doute : la fièvre t'a pris et pénétré jusqu'aux moelles.

Mowgli sourit un peu à l'idée que, dans la Jungle, quelque chose pût lui faire mal.

— Je vais allumer du feu, et tu boiras du lait chaud. Ote la guirlande de jasmin : l'odeur est trop forte pour un si petit endroit.

Mowgli s'assit en remuant les lèvres, la tête dans les mains. Toute sorte de sensations étranges le parcouraient, absolument comme s'il eût été empoisonné, et il se sentait étourdi, un peu mal à son aise. Il but le lait chaud à longues gorgées, tandis que Messua lui donnait de petites tapes sur l'épaule, se demandant si c'était son fils Nathoo des jours lointains ou quelque merveilleux habitant de la Jungle, mais contente au moins de le sentir en chair et en os.

— Fils, — dit-elle enfin; et ses yeux étaient pleins d'orgueil, — est-ce qu'on t'a dit parfois que tu es beau entre tous les hommes?

— Quoi? — dit Mowgli, qui, naturellement, n'avait jamais entendu rien de la sorte.

Messua eut un petit rire de bonheur. Ce regard dans ce visage suffisait à sa joie.

— Je suis la première, alors? C'est bien... quoiqu'il arrive rarement qu'une mère donne à son fils cette bonne nouvelle!... Tu es très beau. Je n'ai jamais vu un pareil homme.

Mowgli tourna la tête et tâcha de se voir lui-même pardessus son épaule musculeuse, et Messua se remit à rire, si longuement que Mowgli, sans savoir pourquoi, fut forcé de rire avec elle, et l'enfant courait de l'un à l'autre en riant aussi.

— Non, il ne faut pas te moquer de ton frère! — dit Messua en prenant le bébé sur son sein. — Quand tu seras moitié aussi beau, nous te marierons à la plus jeune fille d'un roi, et tu monteras sur de grands éléphants.

Mowgli ne pouvait pas comprendre un mot sur trois de ce langage. Le lait chaud produisait sur lui son effet après une course de quarante milles: il se pelotonna dans un coin, et une minute après, il dormait profondément. Messua écarta sa chevelure de ses yeux, jeta sur lui une couverture, et se sentit heureuse.

A la mode de la Jungle, il dormit le reste de la nuit et tout le jour suivant, car son instinct — qui, lui, n'était



jamais tout à fait endormi, — l'avertissait qu'il n'avait rien à craindre. Il s'éveilla enfin, d'un bond qui ébranla la hutte : l'étoffe qui lui couvrait le visage l'avait fait rêver de trappes ; et il restait debout, la main sur son couteau, roulant des yeux lourds encore de sommeil, en garde contre n'importe quel adversaire.

Messua se mit à rire et posa devant lui le repas du soir. C'étaient seulement de grossiers gâteaux qui sentaient la fumée, un peu de riz et d'aigres tamarins conservés, — juste assez pour le soutenir jusqu'à sa chasse du soir. L'odeur de la rosée dans les marais lui donnait faim et l'agitait. Il voulait achever sa course de printemps, mais l'enfant insistait pour rester dans ses bras, et Messua s'était mis en tête de peigner ses longs cheveux d'un noir bleu. Elle chantait, en le peignant, des chansons de nourrice, des couplets sans suite, où tantôt elle appelait Mowgli son fils, et tantôt l'adjurait de donner au petit un peu de son pouvoir sur la Jungle.

Cependant Mowgli, à travers la porte close, entendit un bruit qu'il connaissait bien, et il vit Messua, la bouche ouverte, saisie d'horreur, tandis qu'une grande patte grise s'introduisait sous la porte et que Frère Gris, au dehors, poussait une plainte sourde, mêlée de repentir, d'inquiétude et de peur.

— Attendez dehors ! Vous n'êtes pas venus quand j'ai appelé, — dit Mowgli dans le langage de la Jungle, et sans tourner la tête.

Et la grande patte grise disparut.

— N'amène... n'amène pas tes..., tes serviteurs avec toi ! dit Messua. Je... nous avons toujours vécu en paix avec la Jungle.

— Eh ! ce n'est pas la guerre ! — dit Mowgli en se levant. — Pense à la nuit sur le chemin de Kanhiwara : il y avait des vingtaines de ceux-là devant toi et derrière... Mais je vois que, même au printemps, le peuple de la Jungle n'oublie pas toujours. Mère, je m'en vais.

La femme s'écarta, humblement : — c'était bien, pensait-elle, une divinité des bois ; — mais, comme il touchait la porte, la mère ne put s'empêcher de se jeter au cou de Mowgli et de l'étreindre ; encore une fois, encore !...

— Reviens ! lui dit-elle à l'oreille. Mon fils ou non, reviens, car je t'aime... et, regarde, lui aussi a du chagrin !

L'enfant pleurait parce que l'homme au couteau brillant s'en allait.

— Reviens ! répéta Messua. La nuit ou le jour, cette porte n'est jamais fermée pour toi.

Mowgli sentit sa gorge se serrer, comme si on en tirait les cordes, et il répondit d'une voix qui semblait s'en arracher de force :

— Je reviendrai sûrement... Et maintenant, — dit-il sur le seuil, en écartant la tête caressante du loup, — j'ai un petit reproche à te faire, Frère Gris. Pourquoi n'êtes-vous pas venus, tous les quatre, quand je vous ai appelés, il y a si longtemps ?

— Il y a si longtemps ?... C'était la nuit dernière !... Je... nous... étions à chanter dans la Jungle les chansons nouvelles, car voici le temps du Nouveau Parler. T'en souviens-tu ?

— Oui, oui, je sais.

— Et aussitôt que les chansons furent chantées, — continua vivement Frère Gris, — je suivis ta piste. Je laissai les autres en arrière pour empaumer ta voie chaude. Mais, petit frère, qu'as-tu donc fait, toi ?... Voilà que tu as mangé et dormi dans le clan des hommes ?

— Si vous étiez venus quand j'ai appelé, cela ne serait jamais arrivé ! dit Mowgli, en redoublant de vitesse.

— Et maintenant que va-t-il advenir ? dit Frère Gris.

Mowgli allait répondre, quand une jeune fille, vêtue de blanc, descendit un sentier qui sortait du village. Frère Gris fut hors de vue à l'instant, et Mowgli recula sans bruit dans des cultures à haute tige. Elle était presque à portée de la main, quand les tièdes verdures se refermèrent sur le visage du jeune homme, et il disparut comme une ombre. La jeune fille jeta un cri, pensant avoir vu un esprit ; puis elle poussa un profond soupir. Mowgli, derrière les tiges qu'il écarta légèrement de ses mains, la suivit du regard jusqu'à ce qu'elle fût hors de vue.

— Et maintenant ?... Je ne sais pas, — dit-il en soupirant à son tour. — Oh ! pourquoi n'êtes-vous pas venus quand j'ai appelé ?



— Nous te suivons... nous te suivons, — marmotta Frère Gris en léchant les talons de Mowgli. — Nous te suivons toujours, sauf au temps du Nouveau Parler.

— Et vous me suivriez au clan des hommes ? dit Mowgli très bas.

— Ne t'ai-je pas suivi jusque-là, la nuit où notre ancien clan te chassa ? Qui donc te réveilla, quand tu dormais dans les cultures ?

— Oui... mais recommencerais-tu ?

— Ne t'ai-je pas suivi cette nuit ?

— Oui... mais une autre fois, et une autre fois encore... et peut-être une autre, Frère Gris ?

Frère Gris garda le silence.

Lorsqu'il parla derechef, ce fut pour grogner en lui-même :

— La Noire disait vrai.

— Et que disait-elle ?

— Que l'Homme finit par retourner à l'Homme... Raksha, notre mère, disait...

— C'est aussi ce que disait Akela, la nuit des chiens rouges ! murmura Mowgli.

— Et Kaa aussi, qui est plus sage que nous tous.

— Que dis-tu, toi, Frère Gris ?

— Ils t'ont chassé jadis avec des injures. Ils t'ont meurtri la bouche à coups de pierres. Ils ont envoyé Buldeo pour te tuer. Ils t'auraient jeté dans la *fleur rouge*. C'est toi, et non pas moi, qui les as traités de méchants et de fous. C'est toi, et non pas moi — car, moi, je ne fais que suivre les miens — c'est toi qui as lâché sur eux la Jungle. C'est toi, et non pas moi, qui as composé contre eux des chansons plus amères que la nôtre même contre les chiens rouges.

— Je te demande ce que tu dis, toi !

Ils causaient en courant. Frère Gris fit un temps de galop sans répondre ; puis, il dit, et ses bonds semblaient rythmer ses paroles :

— Petit d'homme... Maître de la Jungle... fils de Raksha... mon frère de liteau... bien que j'aie un moment d'oubli au printemps, ta trace est ma trace ; ton liteau, mon liteau ; ta chasse est ma chasse, et ton dernier combat sera le mien.

Je parle au nom des trois autres. Mais que vas-tu dire à la Jungle ?

— C'est juste, Entre la vue et le coup, il est mauvais d'attendre. Va devant et convoque-les au Rocher du Conseil : je leur dirai ce que j'ai dans l'esprit... Mais peut-être ils ne viendront pas... Au temps du Nouveau Parler, il se peut qu'ils m'oublient.

— Et toi, n'as-tu donc rien oublié ? jappa Frère Gris par-dessus son épaule, en allongeant le galop.

Et Mowgli suivit, pensif.

En toute autre saison, pareilles nouvelles auraient attroupé toute la Jungle, les poils du cou hérissés ; mais, alors, ils étaient tous absorbés en chasses, en combats, en tueries et en chansons. Frère Gris courait de l'un à l'autre et criait :

— Le Maître de la Jungle retourne à l'Homme. Venez au Rocher du Conseil !

Et les bêtes heureuses, ardentes, répondaient simplement :

— Il reviendra aux chaleurs de l'été... Les pluies le ramèneront au gîte... Viens courir et chanter avec nous, Frère Gris !

— Mais le Maître de la Jungle retourne à l'Homme ! répétait Frère Gris.

— *Eee... Yowa* ? Le temps du Nouveau Parler en vaut-il moins pour cela ?

Aussi, lorsque Mowgli, le cœur gros, monta à travers les rochers — il se rappelait chacun d'eux — jusqu'à la place où on l'avait présenté au clan, il ne trouva que les Quatre avec Baloo, que l'âge avait rendu presque aveugle, et le lourd Kaa au sang glacé, enroulé autour du siège vide d'Akéla.

— Ta piste finit donc ici, petit homme ? — dit Kaa, lorsque Mowgli se jeta par terre, le visage caché dans les mains. — Crie ton cri. Nous sommes d'un même sang, toi et moi... homme et serpent !

— Pourquoi le chien rouge ne m'a-t-il pas déchiré en deux ? — gémit le garçon. — Ma force est partie, et ce n'est pas le poison ! Nuit et jour, j'entends un double pas sur



ma trace. Quand je tourne la tête, c'est comme si quelqu'un venait de se cacher, à l'instant. Je vais regarder derrière les arbres, et il n'y est pas. J'appelle, et personne ne répond, mais c'est comme si quelqu'un écoutait et retenait sa réponse. Je me couche, et je ne dors pas. Je cours la course de printemps, et je ne peux me calmer. Je me baigne, et je ne trouve pas la fraîcheur. Tuer me répugne, et je n'ai pas le cœur à me battre, si ce n'est pour tuer. J'ai la *fleur rouge* dans le corps, mes os sont comme fondus en eau... je ne sais plus où j'en suis!

— A quoi bon tant parler? — fit lentement Baloo, en tournant la tête vers l'endroit où gisait Mowgli. — Akela ne l'a-t-il pas dit, au bord de la rivière, que Mowgli lui-même chasserait Mowgli de nouveau vers le clan des hommes? Je l'ai dit aussi. Mais qui écoute, à présent, Baloo? Bagheera — où est-elle donc, cette nuit? — Bagheera le sait aussi. C'est la Loi.

— Lors de notre première rencontre aux Grottes Froides, je le savais, petit homme! — dit Kaa, en se tournant un peu dans ses puissants anneaux. — L'Homme finit par retourner à l'Homme, même si la Jungle ne le rejette pas.

Les Quatre se regardèrent les uns les autres, puis regardèrent Mowgli, embarrassés, mais soumis.

— La Jungle ne me rejette pas, alors? balbutia Mowgli.

Frère Gris et les trois autres loups grognèrent furieusement, et commencèrent:

— Tant que nous vivrons, nul n'osera...

Mais Baloo les arrêta:

— Je t'ai enseigné la Loi. C'est à moi de parler, dit-il; et, sans doute, à présent, je ne vois plus les rochers devant moi... mais je vois loin. Petite grenouille, suis ta voie; fais ton liteau avec ceux de ton sang, de ton clan, de ton peuple; mais quand tu auras besoin d'un coup de patte, ou de dent, ou d'œil, ou si tu as un mot à porter vivement la nuit, rappelle-toi, Maître de la Jungle, qu'à ton premier appel, la Jungle est à toi.

— Même la Jungle moyenne! dit Kaa. Et ce n'est pas pour un petit peuple que je parle.

— *Hai, mai*! mes frères, — pleura Mowgli, en levant les

bras et sanglotant. — Je ne sais plus où j'en suis. Je ne voudrais pas m'en aller. et je me sens tiré par les deux pieds. Comment renoncer à des nuits pareilles?

— Allons, lève les yeux, petit frère! — répéta Baloo. — Il n'y a pas de honte à ce jeu-là : quand le miel est mangé, on laisse le rayon vide.

— Une fois dépouillée la peau, — dit Kaa, — on ne peut plus y rentrer. C'est la loi.

— Écoute, toi que j'aime le mieux au monde! — fit Baloo. — Il n'y a ici ni mot ni volonté capable de te retenir. Lève les yeux! Qui se permettrait de questionner le Maître de la Jungle? Je t'ai vu jouer parmi les cailloux blancs, à cette place, quand tu étais une petite grenouille ; et Bagheera, qui te racheta, au prix d'un jeune taureau fraîchement tué, t'a vu là aussi. De cet examen, il ne reste plus que nous deux : car Raksha, ta mère nourrice, est morte, comme ton père nourricier ; les vieux loups du clan sont tous morts depuis longtemps; tu sais ce qu'est devenu Shere Khan, et Akela est mort au milieu des dholes, où, sans ta sagesse et ta force, le nouveau clan de Seeonee aurait péri, lui aussi. Il ne reste rien que de vieux os. Ce n'est donc plus le petit d'homme qui demande congé à son clan, mais le Maître de la Jungle qui change de voie. Qui donc oserait questionner un homme sur ses volontés?

— Mais Bagheera, et le taureau qui fut ma rançon! dit Mowgli. Je ne voudrais pas...

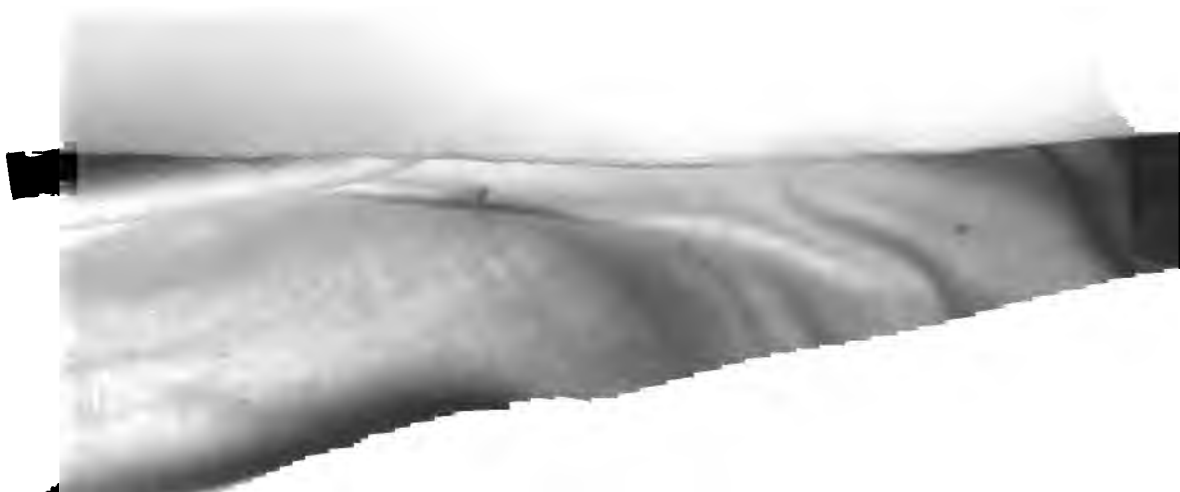
Un rugissement, un fracas dans le fourré au-dessous d'eux, l'arrêta net; et Bagheera parut, légère, vigoureuse, et terrible comme toujours.

— C'est pour cela, — dit-elle, en avançant sa patte droite d'où le sang dégouttait, — que je ne suis pas venue plus tôt... La chasse a été longue, mais il est couché là-bas, maintenant, mort, au milieu des buissons... un taureau dans sa seconde année... le taureau qui te rend la liberté, petit frère. Toutes les dettes sont payées, maintenant. Pour le reste, ma parole est celle de Baloo.

Elle lécha le pied de Mowgli :

— Rappelle-toi que Bagheera t'aimait! dit-elle.

Et elle disparut d'un bond.



Au pied de la colline, sa voix claire s'éleva encore, et, traînant sur les mots :

— Bonne chasse en ta nouvelle voie, Maître de la Jungle ! Rappelle-toi que Bagheera t'aimait.

— Tu as entendu ? dit Baloo. C'est fini. Va, maintenant... mais, d'abord, viens ici, ô sage petite grenouille, viens près de moi.

— C'est dur, de dépouiller la peau ! — fit Kaa, tandis que Mowgli redoublait de sanglots, la tête sur le flanc de l'ours aveugle, et les bras autour de son cou, et que Baloo essayait faiblement de lui lécher les pieds.

— Les étoiles pâlissent, — dit Frère Gris, en humant le vent frais de l'aube. — Où gîterons-nous, aujourd'hui ? Car, à partir de maintenant, nous suivons des voies nouvelles.

Et voilà la dernière des histoires de Mowgli.

RUDYARD KIPLING

Traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES.

L'ADMINISTRATION DE LONDRES

Londres n'est pas une ville : c'est plutôt, comme le disent les Anglais, une province couverte de maisons. La superficie du comté de Londres est égale à quatre fois celle de Paris. Sa population était, en 1896, de 4 433 000 habitants : c'est la population du Portugal et de la Hollande. Le *Plus grand Londres* (Londres et environs), qui renfermait alors 6 millions d'habitants, a dépassé aujourd'hui la population de la Belgique et se rapprochera sans doute sensiblement, au prochain recensement, de celle de la Suède et de la Norvège. La valeur locative annuelle des six cent mille maisons de Londres est évaluée à 1 milliard 127 millions; les habitants estiment leur revenu, dans la déclaration qu'ils font pour l'*income tax*, à un total de 5 milliards 466 millions. Le budget du comté est de 332 millions environ.

En songeant aux chiffres que nous venons de citer, on s'étonne que Londres ait été administré jusqu'ici comme il l'a été. Jusque vers le milieu du siècle, il n'a pas eu d'administration. Depuis, deux systèmes opposés sont en présence. Faut-il faire de Londres un tout unique, organique, centralisé? Faut-il le considérer comme une agglomération de villes et le diviser en cités indépendantes? Les champions de l'unification ont triomphé en 1889, les partisans du démembrement



triomphent à l'heure actuelle : le gouvernement vient de faire voter à la Chambre des communes une loi qui leur donne satisfaction. Le présent article a pour but d'exposer le résultat des efforts des deux partis, mais il est nécessaire tout d'abord, pour se rendre compte de l'objet du débat, de remonter de quelques années dans l'histoire de Londres.

*
* *

Si Londres était mal administré vers 1850, ce n'était pas faute d'administrants. Sir Benjamin Hall, en proposant la loi de réforme de 1855, évaluait à trois cents le nombre des conseils paroissiaux *(vestries)*, bureaux de pavage *(paving boards)*, bureaux d'éclairage *(lighting boards)* etc., qui se partageaient la métropole, et à dix mille environ le nombre des conseillers. La paroisse de Saint-Pancras comptait, à elle seule, seize bureaux de pavage. Le cas le plus singulier, peut-être, était celui du Strand. Cette rue, l'une des plus célèbres et des plus fréquentées de Londres, s'étend de Trafalgar Square à Fleet Street sur une longueur de 1 220 mètres. Elle était divisée en neuf tronçons de 135 mètres en moyenne ; chacun de ces neuf tronçons était placé sous la juridiction d'un et, le plus souvent, de deux bureaux de pavage qui se partageaient la rue par le milieu. Un pareil système offrait, on le conçoit, de graves inconvénients, dont le moindre était le manque d'entente des bureaux, les uns arrosant le matin leur moitié de rue, tandis que les autres, par esprit de contradiction, se refusaient obstinément à arroser la leur à un autre moment que le soir. Les fonctionnaires pullulaient et les frais étaient énormes : chaque bureau possédait un personnel de *clerks*, de percepteurs, d'inspecteurs qui aurait été suffisant pour la moitié de Londres. Il n'était pas rare de voir les dépenses administratives dépasser de beaucoup les dépenses utiles : en 1854, un des bureaux de pavage de Saint-Pancras dépensait quarante-six francs en réparations de routes et quatre mille six cent quatre-vingt-cinq francs en traitements de fonctionnaires et frais généraux ; la « surveillance » des réverbères de Lambeth coûtait aux habitants quatorze francs par an pour chaque réverbère.

La plupart de ces bureaux étaient entièrement irrespon-

sables, car il n'y avait pas d'élection. Tout se passait en famille ; les bureaux se recrutaient eux-mêmes, par cooptation, et les conseillers, une fois nommés, étaient inamovibles. Même dans les quartiers les plus anciens, dans les trente paroisses qui entouraient la Cité[1] et qui se vantaient de posséder un gouvernement régulier, la confusion restait extrême. Chacune d'elles avait à sa tête une sorte de conseil municipal appelé *vestry* (sacristie), du nom du local où il se réunissait primitivement. Le curé *(vicar)* de la paroisse était alors, et resta jusqu'en 1894, le président d'office du conseil paroissial. Les *vestrymen* étaient de deux sortes, les *vestrymen* d'office et les *vestrymen* élus. En ce qui regarde ces derniers, il y avait à peine deux paroisses dans Londres où l'élection se fît de la même manière. Pour avoir des droits électoraux, il fallait être inscrit pour une certaine somme au rôle des contributions communales *(rates)*. La somme était très variable suivant les paroisses : ici trente francs, là deux cent cinquante francs, plus loin mille francs. Dans la paroisse de Paddington, les électeurs étaient divisés en six classes, d'après le chiffre de leurs contributions communales ; les électeurs de la première classe avaient chacun six voix, ceux de la seconde cinq, et ainsi de suite. Les 1 297 électeurs qui payaient plus de cent livres sterling avaient une majorité de plus de mille voix sur le reste des votants, au nombre de 5 647. Ajoutons que, dans un grand nombre d'endroits, les *vestrymen* élus étaient noyés au milieu des *vestrymen* d'office, membres de la Chambre des lords, juges, membres du conseil privé, dont l'influence sociale et politique était prépondérante dans la paroisse, et dont les *vestrymen* élus n'étaient que les très humbles serviteurs. Les élus des contribuables n'étaient du reste, la plupart du temps, que les élus des grands propriétaires, et il n'en pouvait être autrement : comment le duc de Westminster n'aurait-il pas tenu dans sa main la *vestry* de Saint-George Hanover Square ? Les électeurs ne votaient pas, ne savaient même plus comment on votait, se désintéressaient absolument des affaires municipales, et abandonnaient la *vestry* aux intendants des ducs et aux représentants de la grande propriété.

1. Ces paroisses avaient une population de 880 000 habitants sur un total de 2 233 000 habitants.

Il était à peu près impossible de modifier cette extravagante organisation, car les bureaux et les *vestries*, par un emploi judicieux de l'argent des contribuables, empêchaient que les réformateurs pussent obtenir les deux tiers des voix exprimées, chiffre exigé par la loi pour changer la constitution traditionnelle de la paroisse.

La seule autorité centrale de Londres était, au milieu du siècle, la Commission des égouts, institution toute récente, puisqu'elle datait de 1848. Jusqu'à cette date, la construction et la surveillance des égouts avait été confiée à sept commissions, comprenant 1 065 personnes; aussi chaque égout était-il construit suivant un modèle spécial, et les quartiers excentriques n'en avaient pas. Nulle part le moindre souci de l'hygiène publique. Les explorateurs qui s'aventuraient hors des quartiers riches du West End découvraient à Bermondsey, sur la rive méridionale de la Tamise, une véritable cité lacustre, bâtie sur pilotis, dont les habitants puisaient leur eau potable dans les fossés d'écoulement de leur marécage. Au centre même de la ville, dans la Cité, dans Soho, dans le vieux Westminster, on rencontrait, en s'écartant un peu des rues centrales, ces longues allées ténébreuses que lord Shaftesbury comparait à des tuyaux de pipe, et où bêtes et gens, gamins et rats d'égout vivaient pêle-mêle dans une touchante fraternité. La Tamise, dont l'odeur faisait fuir de la salle des séances les membres de la Chambre des communes, fournissait à tous, aux pauvres comme aux riches, une boisson que les Compagnies des eaux s'accordaient à trouver incomparable.

Tel était le régime que l'on désignait sous le nom pompeux de *self-government* et dont les écrivains politiques chantaient les louanges, régime très aristocratique et profondément corrompu[1]. L'absence de toute administration centrale s'explique aisément par les conditions dans lesquelles s'était développée la ville[2]. Aux yeux des hommes

1. Le self-government, dans le sens où nous l'entendons en France, est, en Angleterre, une institution nouvelle; il date de la loi de 1889, qui a établi les conseils de comté, et de la loi de 1894 qui a créé les conseils paroissiaux.

2. Le lecteur nous permettra de le renvoyer sur ce point aux *Annales de Géographie*, 15 juillet 1898 et 15 janvier 1899.

politiques et des jurisconsultes, les droits historiques et le nom même de Londres n'appartenaient qu'à « un mille carré de terrain, sur le bord de la Tamise », à la « Cité » de Londres dont les libertés, reconnues par Guillaume le Conquérant, augmentées et confirmées par ses successeurs, s'étaient transmises dans leur intégrité de génération en génération. Le reste — légalement — n'était point Londres; c'étaient les faubourgs (*suburbs)*, nés à l'ombre de la Cité dans les comtés voisins, et qui, à certains égards, se trouvaient dans la dépendance du Londres officiel. Ce dernier avait ses magistrats particuliers et sa constitution spéciale, mais les pouvoirs du lord maire et de la Corporation expiraient à la limite de la Cité. La Cité n'avait eu ni la force ni peut-être la volonté d'étendre ces pouvoirs jusque sur les faubourgs; elle avait rencontré l'opposition des propriétaires du sol, des grands seigneurs ecclésiastiques et laïques qui possédaient la campagne environnante et qui lui avaient barré le chemin. Depuis longtemps elle n'était plus enserrée dans ses murs du moyen âge, mais, théoriquement, le mur de Londres existait toujours : toute charrette qui n'appartenait pas à un « bourgeois de Londres » payait un droit d'entrée pour pénétrer dans la Cité.

Londres n'avait donc point en réalité d'administration centrale : le lord maire ne pouvait passer pour son représentant, car la Cité ne comptait que 127 000 âmes sur un total de plus 2 300 000 habitants. Une anarchie invraisemblable régnait dans l'administration locale; personne ne savait ni par qui ni comment il était gouverné. L'occasion était belle pour un de ces bouleversements radicaux, pour une de ces reconstructions logiques et symétriques dont nous avons le goût en France; mais ce serait bien mal connaître l'esprit anglais que de croire que les choses se sont passées aussi simplement. Stuart Mill, pour avoir proposé de supprimer les privilèges de la Cité et de réorganiser l'administration de Londres sur un nouveau plan, se perdit irrévocablement dans l'esprit de ses collègues de la Chambre des communes et ne fut plus désormais considéré dans les milieux politiques que comme un rêveur dangereux. Aux procédés révolutionnaires on préféra la méthode traditionnelle des « raccommodages ». Le résultat de ces raccommodages, qui ne se comptent plus, a été de



doter Londres d'une administration moins anarchique, mais plus complexe encore que celle de 1850 : le Londonien d'aujourd'hui peut se vanter d'être sans conteste l'homme le plus administré qui soit au monde.

***

En 1855 eut lieu la première réforme : un « Bureau des travaux de la Métropole » fut chargé du service des égouts dans la partie urbaine des comtés de Middlesex, de Kent et de Surrey, et le territoire sur lequel s'étendait sa juridiction reçut le nom de « territoire métropolitain ». C'est donc en 1855 et sous le nom modeste de « territoire métropolitain » que le *Grand Londres* commença d'exister officiellement. Les paroisses conservèrent une assez grande autonomie, mais la confusion des autorités locales diminua, et le Bureau des travaux en arriva, par la force des choses, à s'occuper de presque toutes les questions d'intérêt général. L'unité n'était point complète cependant, car la Cité restait en dehors du territoire métropolitain.

La nouvelle administration ne montra guère que des qualités négatives ; elle fit quelques travaux publics, perça quelques avenues, mais parut surtout s'appliquer à réaliser l'idéal politique de Spencer : administrer le moins possible. Les Londoniens la supportèrent sans trop murmurer pendant vingt-cinq ans, mais alors une vive agitation commença. Des ligues municipales se fondèrent ; de tous côtés on protestait contre l'apathie du Bureau ; on demandait qu'au lieu d'être nommé par les conseils paroissiaux, il fût élu directement par le peuple ; en même temps, on réclamait l'annexion définitive de la Cité et la suppression de ses privilèges.

En 1889, le gouvernement de lord Salisbury décida d'accorder aux mécontents une partie de leurs demandes, résolution dont il s'est repenti depuis. Justement, il était en train de réorganiser les pouvoirs locaux dans l'Angleterre entière : le territoire métropolitain fut transformé en comté, et Londres fut doté d'un *County Council* comme les autres comtés d'Angleterre. Le Conseil comprit dix-neuf aldermen, choisis pour six ans par le Conseil lui-même, et cent dix-huit conseil-

lers élus pour trois ans [1]. Le gouvernement refusa d'aller plus loin et de donner satisfaction complète aux partisans de l'unité ; la Cité conserva son ancienne constitution et ne fit partie du comté de Londres qu'à certains égards et pour certains objets. Elle obtint le droit d'élire quatre conseillers, tandis que les autres circonscriptions parlementaires n'en élisent que deux.

On a coutume de dire en Angleterre que, si trois Anglais se trouvaient réunis sur une île déserte, leur premier soin serait de se diviser en deux partis, et de nommer un président, avec voix prépondérante. Conformément à la tradition anglo-saxonne, deux partis se sont immédiatement formés dans le *County Council,* le parti des « progressistes » et le parti des « modérés » ; et, toujours suivant l'usage, chacun des deux partis s'appuie sur une association fortement organisée : les modérés sur la « Société municipale », les progressistes sur l'« Union pour la réforme de Londres ». Les modérés sont en outre soutenus par les grandes associations conservatrices du royaume, et il existe, à Londres, une identité presque absolue entre le personnel du parti conservateur et le personnel du parti modéré. L'alliance n'est point aussi complète entre libéraux et progressistes ; le temps n'est plus où lord Rosebery présidait le *County Council* ; le parti progressiste est devenu un parti d'extrême gauche dont les idées, plus ou moins socialistes, troublent dans leur quiétude la majorité des bourgeois libéraux. Les progressistes du Conseil de Comté jouent à peu près en Angleterre le rôle d'épouvantail que remplit en France, dans une partie de la presse, le Conseil municipal de Paris.

Les élections présentent un phénomène curieux : tandis que Londres envoie régulièrement à la Chambre des communes une majorité, parfois très forte, de députés conservateurs, il envoie, non moins régulièrement, au Conseil de Comté, une majorité de conseillers progressistes. Londres est donc conservateur en ce qui concerne la politique anglaise, et radical quand il s'agit de la politique londonienne.

1. L'électorat n'est point tout à fait le même que pour les élections au Parlement ; les femmes peuvent, dans certains cas, voter pour le Conseil de Comté.



Il n'en faut pas chercher bien loin la raison. Au point de vue de l'ouvrier de Londres, uniquement préoccupé de son bien-être matériel, libéraux et conservateurs se valent ; la différence serait plutôt en faveur des derniers, qui ont également pour eux l'espèce de fascination qu'exercent les titres et la naissance sur le cerveau de l'homme du peuple. Mais dans les élections municipales, les modérés ne promettent pas grand'chose, sauf une diminution d'impôts que l'on ne voit jamais venir ; on sait, au contraire, que les progressistes s'occupent des intérêts de l'ouvrier, de l'hygiène de sa maison, de la pureté de l'eau qu'il boit, des aliments dont il se nourrit, du prix du gaz qui l'éclaire et du tarif des tramways qui l'emportent à son travail le matin. Aussi les mêmes hommes, qui votaient naguère pour un candidat conservateur et titré, votent-ils maintenant, en toute tranquillité de conscience, pour le conseiller progressiste et contre le parti des « monopoles ».

La question des « monopoles » fait le fond de la politique londonienne. Les progressistes poursuivent contre les privilèges des particuliers et des compagnies une lutte de tous les instants. Beaucoup d'entre eux ont adopté, en tout ou en partie, les idées de la « Société fabienne[1] » ; à défaut du socialisme intégral, à défaut de la « nationalisation » des moyens de production, qui leur semble un beau rêve, ils se contentent provisoirement de la « municipalisation » des grands services publics (eau, gaz, électricité, etc.). Les essais de « municipalisation » ne sont point du reste particuliers à Londres, on les retrouve dans presque toutes les grandes villes de l'Angleterre, et beaucoup d'entre elles sont même, à ce point de vue, en avance sur la capitale. La municipalisation peut être considérée comme la forme spéciale du socialisme en Angleterre.

Parmi les « monopoles » auxquels a déclaré la guerre le Conseil de Comté, il faut citer, d'abord, le monopole du terrain. Londres vit, à cet égard, sous un singulier régime. La plus grande partie de la ville est construite sur des terrains qui sont, non point possédés en pleine propriété *(freehold)*,

1. Voir l'article de M. Sidney Webb, dans la *Revue* du 1er mars 1896.

mais pris à bail emphytéotique *(leasehold)* par ceux qui veulent y bâtir. Il y a donc deux propriétaires, le propriétaire foncier et le propriétaire des bâtiments ; il y en a même généralement trois, car il s'intercale un intermédiaire entre le *freeholder* et le *leaseholder* définitif. A l'expiration du premier bail, constructions et terrain reviennent au propriétaire foncier. Le point important est donc la durée du bail. Dans les villes du nord et du centre, cette durée est d'ordinaire de 999 ans ; à Londres, au contraire, elle dépasse rarement 99 ans. Voyons ce qui arrive au bout de ces 99 ans.

M. Banfield, dans sa brochure sur les grands propriétaires de Londres, nous fournit un exemple topique. Le 25 mars 1888, sur le domaine de lord Portman, autour de Baker Street, environ 1 800 baux emphytéotiques se trouvaient terminés. Jusque-là, les tenanciers de lord Portman n'avaient payé qu'une faible redevance, invariable depuis 1787. Mais le propriétaire foncier rentrait en possession, et voici les conditions qu'il faisait à ceux dont les grands-pères avaient peut-être construit eux-mêmes, de leurs deniers, les maisons qui devenaient sa propriété. Pour une maison d'une valeur annuelle de 5 000 francs et pour un bail de quarante ans, lord Portman demandait une prime de 35 000 francs et 2 000 francs par an ; la maison devait en outre être surélevée d'un étage et renouvelée de fond en comble, conformément à toutes les exigences du confort moderne. Les locataires devaient encore s'estimer heureux d'en être quittes à si bon marché, mais leurs améliorations permettront sans doute au propriétaire d'augmenter de nouveau leur bail, une fois les quarante ans expirés. D'après M. Banfield, le montant des primes reçues par lord Portman, pendant l'année 1888, a dépassé 30 millions de francs.

L'explication de cet extraordinaire état de choses est la suivante. La majeure partie du terrain de Londres se compose de grands domaines, ecclésiastiques ou laïques, aussi parfaitement inaliénables les uns que les autres. Les propriétaires eux-mêmes ne peuvent pas s'en débarrasser ; la loi les oblige, bon gré mal gré, à demeurer millionnaires. On a vu des cas où certains d'entre eux auraient désiré donner une parcelle de leur terrain pour un édifice public ; il a fallu y renoncer : les formalités étaient inextricables. Un des plus

vastes, parmi ces domaines, est celui du duc de Westminster, qui ne doit pas contenir beaucoup moins de deux cent cinquante hectares de constructions et de rues ; la paroisse de Saint-George Hanover Square, peuplée de soixante-dix-neuf mille habitants, en forme la partie principale. La superficie du domaine de lord Portman est évaluée à environ cent hectares, mais on manque de renseignements précis, ces grands seigneurs et leurs intendants se montrant généralement rebelles à l'interview. Le domaine du duc de Bedford (quartier du British Museum) est au moins aussi étendu que celui du duc de Westminster. Ensemble, les trois nobles lords possèdent à peu près l'équivalent d'un arrondissement parisien. On estime à quatre ou cinq cents millions de francs environ la somme que reçoivent chaque année les propriétaires du sol de Londres ; et — c'est ici qu'éclate toute la beauté du système — ils ne contribuent en rien aux charges de la ville. Frais d'administration, travaux publics, dépenses de la police, taxe des pauvres, tout retombe sur le *leaseholder*. Si la ville décide de percer une rue à travers la propriété du duc de Westminster, le duc reçoit le prix de son terrain, la valeur de sa propriété se trouve accrue par suite du percement d'une voie première, son intendant ne manque pas d'augmenter à la nouvelle occasion le loyer de ses tenanciers, — et le duc ne débourse pas un centime.

Une Société s'est formée à Londres vers 1889, pour mettre fin à ce privilège étrange. Il ne s'agit point de confisquer en bloc tous les grands domaines, mais seulement de transférer à la propriété foncière une partie des charges qui, à l'heure actuelle, pèsent uniquement sur le locataire. C'est ce qu'on nomme l' « impôt sur la valeur du sol » *(taxation of ground values)*. La propagande de la Société a enfin abouti à un résultat positif : le Conseil de Comté a décidé, en juillet dernier, de présenter au Parlement un projet de loi sur cette question. Progressistes et modérés s'étant trouvés d'accord, la résolution a été prise à l'unanimité ; mais il sera sans doute plus difficile de convaincre le Parlement, et surtout la Chambre des lords, où siègent les représentants les plus illustres du *landlordisme* londonien.

Le plus criant des monopoles, après celui du terrain, est,

au dire des progressistes, le monopole des compagnies des eaux. Les compagnies qui desservent Londres sont au nombre de huit, cinq au nord, trois au sud de la Tamise, et le domaine de chacune d'elles s'étend bien au delà du Comté. L'eau est, en général, de qualité passable, surtout dans les quartiers riches ; on n'oserait plus maintenant donner à boire aux Londoniens, comme on le faisait au commencement du règne de Victoria, le liquide jaunâtre que roule la Tamise entre Westminster et le Pont de Londres ; il a fallu, d'ailleurs, une épidémie de choléra — en 1849 — et toute une série de lois, pour obliger les compagnies à ne pas se contenter de réservoirs en plein air et à établir des filtres satisfaisants.

Ces compagnies sont des sociétés privées, complètement indépendantes des autorités municipales. Lorsqu'elles se sont constituées, on espérait probablement qu'elles se feraient concurrence les unes aux autres, et que les consommateurs pourraient choisir entre deux compagnies rivales. Cet espoir a été trompé. Les compagnies n'ont point eu la naïveté de se faire la guerre : elles se sont entendues pour délimiter leurs domaines respectifs ; aujourd'hui, chacune d'elles est maîtresse chez soi et gouverne ses sujets comme il lui plaît. On ne peut guère faire un crime à des sociétés de ce genre de se préoccuper avant toute chose du dividende à distribuer, et tout à fait subsidiairement de l'intérêt des consommateurs. Les compagnies n'ont du reste qu'un intérêt médiocre à contenter les consommateurs ; la « contribution des eaux » *(water rate)* n'est point évaluée d'après la quantité d'eau consommée[1], mais, comme les contributions communales *(rates)*, d'après la valeur locative annuelle de chaque immeuble, d'après la « valeur taxable » *(ratable value)*, pour employer l'expression anglaise. Elle varie entre 4 p. 100 et 5 p. 100 de leur valeur, suivant les compagnies ; l'État n'est intervenu que pour fixer un maximum[2].

La contribution des eaux est donc un véritable impôt qu'il faut payer d'avance et qui, chose curieuse, est exigé même

1. Quelques maisons ont des compteurs, mais elles sont l'exception.

2. On sait qu'à Paris l'eau se paie au mètre cube. On peut évaluer la dépense annuelle d'une maison parisienne à 1 p. 100 de la valeur locative environ.

lorsque la compagnie ne fournit pas d'eau ou n'en fournit qu'une quantité dérisoire. Les disettes d'eau dans l'*East End* de Londres sont devenues un phénomène périodique et régulier qui accompagne invariablement les étés secs. Une année sur deux, à peu près, on voit réapparaître, sur les murs de la « cité des pauvres », les mêmes « avis » de la compagnie, prévenant les consommateurs que, vu la sécheresse de la saison, il ne leur sera pas possible de leur donner de l'eau pendant plus de quatre ou cinq heures par jour ; on revoit les charrettes municipales distribuant aux habitants les ustensiles qui leur permettront de mettre en réserve le précieux liquide ; les « meetings d'indignation » recommencent ; on n'arrose plus, on ne se lave plus, et l'air se remplit d'émanations suffocantes qui mettraient en fuite tout autre qu'un indigène de Whitechapel ou de Bethnal Green. Et, cependant, la compagnie perçoit toujours.

Le dividende maximum que puissent distribuer les compagnies a été fixé en 1852 à 10 p. 100. Mais les directeurs sont gens de ressources ; la loi permet de donner des dividendes supplémentaires pour compenser les années où les dividendes n'ont pas atteint 10 p. 100. Presque toutes les compagnies usent aujourd'hui de cette permission et paient leurs dividendes arriérés, depuis la fondation de la compagnie jusqu'à nos jours ; de cette façon les dividendes atteignent souvent et dépassent parfois 12 p. 100. Pour voir augmenter leurs bénéfices, les compagnies n'ont en somme qu'à se laisser vivre. Leurs recettes sont, nous l'avons vu, proportionnelles à la « valeur taxable » de leur domaine ; or, la valeur taxable de Londres s'accroît régulièrement entre chacune des évaluations qui ont lieu tous les cinq ans : entre 1891 et 1896, la valeur taxable a augmenté de 71 millions de francs. En 1896, les compagnies perçoivent donc leur 4 ou 5 p. 100 sur 71 millions de plus qu'en 1891, et il est hors de doute que la consommation de l'eau n'augmente point dans la même proportion que la valeur taxable. C'est même tout le contraire qui se produit dans les quartiers du centre, où les maisons d'habitation se transforment en magasins et en bureaux : la valeur taxable augmente, le nombre des habitants, c'est-à-dire des consommateurs, diminue.

On peut se demander si les compagnies ne présument pas trop de leurs forces lorsqu'elles s'engagent à subvenir à la consommation de Londres et des environs jusque vers le milieu du siècle prochain. Le Parisien se contente de 123 litres d'eau par jour ; le Londonien en consomme — en gaspille, disent les compagnies — 174 litres. Il paraît difficile de prendre dans le bassin de la Tamise plus d'eau qu'on ne le fait à l'heure actuelle, et si la population du *Plus grand Londres* continue d'augmenter aussi rapidement que maintenant, c'est-à-dire à raison de cent mille habitants par an, ce n'est pas au milieu du xxe siècle, mais dans dix ans, que la disette sera devenue générale. Le *County Council* avait une solution toute prête : il proposait de « municipaliser » le service des eaux et d'aller chercher de l'eau de source dans le pays de Galles. Malheureusement ce projet avait l'inconvénient de coûter près d'un milliard, sans compter les indemnités à payer aux compagnies, et il vient d'être renvoyé par le Parlement à une date indéterminée. La préoccupation du gouvernement et de sa majorité conservatrice paraît être de ne point mécontenter le parti des « intérêts établis » et de l'« effort individuel » : ils ont nommé pour examiner la question des eaux une commission royale qui siège depuis tantôt deux ans et qui se prépare, dit-on, à conclure.

Pour le gaz, il existe trois grandes compagnies métropolitaines. Le Conseil de Comté trouve leurs prix exagérés. Et pourtant le prix du mètre cube de gaz ne dépasse point 14 centimes, alors que le prix de Paris est de 30 centimes. Mais on fait remarquer que Glasgow, qui a municipalisé, donne le gaz à 7 centimes et fait encore un bénéfice de plus de 700 000 francs par an. Certaines villes anglaises donnent même le gaz pour rien à leurs heureux habitants. Et voilà pourquoi le Conseil de Comté voudrait s'emparer du gaz.

Les compagnies des Docks à Londres sont des sociétés privées[1], théoriquement soumises à une certaine surveillance administrative, mais, comme la surveillance du port est confiée

1. On sait que le nom de dock est donné, en Angleterre, non pas à des entrepôts, mais aux bassins dans lesquels les navires viennent se placer pour charger et décharger leurs marchandises.



à une douzaine d'administrations différentes, le résultat ne peut manquer d'être assez médiocre. Le Conseil de Comté reproche aux compagnies leur esprit routinier : elles n'essaient point d'améliorer l'état du port ; elles restent immobiles, tandis que tout progresse autour d'elles. Aussi le commerce maritime de Londres est-il loin d'augmenter aussi rapidement que celui de Hambourg, de Rotterdam ou même de Newcastle. Londres décline par le fait même que d'autres centres grandissent. Là encore, assure-t-on, la municipalisation s'impose.

De même pour les marchés. Deux d'entre eux, le marché à la viande de Smithfield, et le marché au poisson de Billingsgate, sont sur le territoire de la Cité, et administrés, comme de juste, par la « Corporation » ; mais la Corporation administre également les deux marchés aux bestiaux d'Islington et de Deptford qui se trouvent bien en dehors de ses limites. Elle retire chaque année de cette exploitation un bénéfice de 850 000 francs, qu'elle peut employer dans l'intérêt particulier de la Cité. Le grand marché aux légumes de Covent Garden est la propriété du duc de Bedford, qui en tire un revenu annuel de 330 000 francs environ. Le marché de Spitalfields rapporte aux Goldsmid près de 200 000 francs par an. Il n'existe rien de semblable à nos Halles centrales ; dans les grands marchés, et surtout à Smithfield, le commerce est à peu près uniquement un commerce de gros, dont le consommateur ordinaire se trouve par conséquent exclu. Le commerce de détail se fait dans la rue, dans une centaine de marchés en plein air qui se sont établis grâce à un accord tacite entre les revendeurs et la police. Il n'existe pas non plus d'abattoirs publics semblables à ceux des grandes villes du continent ; les abattoirs sont des établissements privés, au nombre de cinq cents environ ; ils doivent être autorisés par le *County Council*, mais ce dernier, voulant imposer des règlements trop sévères, a dû battre en retraite devant l'énergique résistance des bouchers, en tête desquels marchait un personnage qui n'était autre que le prince de Galles lui-même. Marchés et abattoirs ne rapportent donc rien ou presque rien à la ville, tandis qu'à Paris, comme ne manquent point de le faire observer les progressistes londoniens, le bénéfice

net est près de dix millions par an. Raison de plus pour municipaliser.

La lutte contre les monopoles n'absorbe qu'une partie de l'activité du *County Council*. Une grande campagne d'assainissement a été commencée. De nouveaux parcs ont été créés ; les inspecteurs du Conseil ont fait abattre un certain nombre de ces misérables *slums* où s'entasse la population la plus pauvre de Londres : à Bethnal Green, six hectares de terrain ont été déblayés. A l'exemple du Conseil municipal de Glasgow, le *County Council* s'est fait propriétaire et constructeur; des cottages proprets, élégants même, de vastes édifices bien aérés, bien éclairés, et — ce qui ne nuit pas — d'aspect moins repoussant que la maison de brique ordinaire, ont remplacé les bâtiments insalubres et chancelants et les gigantesques « maisons modèles », véritables casernes qui n'avaient de modèle que le nom. Le seul reproche qu'on puisse leur faire est qu'ils ne servent point à loger l'ancienne population de l'endroit, mais une classe un peu supérieure ; les anciens habitants ont sans doute émigré vers un autre *slum*. Toutes les constructions nouvelles doivent être approuvées par les inspecteurs sanitaires, et le Conseil force, en cas de besoin, les autorités locales à prendre des mesures contre les propriétaires récalcitrants. Il comprend, en effet, mieux que les autorités locales, l'importance de cette question dans une ville comme Londres, où 20 p. 100 de la population, au moins, vit dans des conditions sanitaires déplorables, et où les maladies contagieuses, la tuberculose en particulier, trouvent dans les quartiers pauvres et surpeuplés un terrain qui semble préparé tout exprès pour leur permettre de se développer à l'aise.

Pour les constructions et les réparations dont il a besoin (édifices, ponts, rues nouvelles, etc.) le Conseil a presque entièrement cessé de s'adresser à des entrepreneurs. Les travaux sont confiés à un bureau spécial *(Works Committee)* sous la haute surveillance du Conseil. Lorsqu'il a recours à l'entreprise privée, le Conseil exige que les soumissionnaires donnent à leurs ouvriers le salaire fixé par les trade-unions de chaque métier. — Autre innovation plus remarquable encore : il n'est pas bon, disent les progressistes, que

le salaire d'un ouvrier quelconque descende au-dessous d'un certain minimum, le minimum nécessaire à la vie. Avant toutes choses, l'ouvrier doit vivre. De là cette conséquence qu'aucun homme au service du Conseil ne reçoit moins de vingt-quatre shillings (trente francs par semaine) et aucune femme moins de dix-huit shillings (vingt-deux francs cinquante). C'est le principe du salaire minimum *(minimum wage, living wage)*; il a fait scandale à l'origine, non seulement parmi les économistes orthodoxes, mais encore parmi les ouvriers eux-mêmes qui affectaient de considérer les employés du *County Council* comme une sorte de corporation privilégiée. Mais le premier moment de stupeur est passé ; on reconnaît que la somme n'a rien d'exagéré, étant donné que M. Ch. Booth fixe, dans son grand ouvrage sur Londres, le « niveau de la pauvreté » au salaire de vingt et un shillings par semaine; les autres autorités semblent devoir suivre, tôt ou tard, l'exemple du Conseil de Comté.

La politique révolutionnaire du Conseil de Comté ne pouvait manquer de soulever une vive opposition, surtout de la part des propriétaires fonciers et des actionnaires des grandes compagnies; c'est cette opposition que représente, au sein même du Conseil, le parti modéré. Les modérés n'opposent point programme à programme; leur tactique consiste simplement à maintenir le *statu quo*, sous couleur d'empêcher le gaspillage des deniers publics, et à s'opposer à toutes les réformes, autant qu'ils peuvent le faire sans mécontenter leurs électeurs. Ils n'ont jamais réussi, sauf pendant une courte période, à obtenir la majorité dans le Conseil. Leurs attaques seraient assez peu dangereuses s'ils ne trouvaient, au dehors, un point d'appui solide; mais ils ont pour eux tous les ennemis du *County Council* et de l'unité de Londres : premièrement, la « Corporation » de la Cité qui paraît plus indestructible que jamais ; en second lieu, les autorités locales, dont le gouvernement conservateur augmente actuellement les pouvoirs pour s'en faire une arme contre les entreprises des socialistes de Spring Gardens.

***

La Cité est, à certains égards, la partie la plus importante de

Londres. La population, qui était encore de 127 000 personnes au recensement de 1851, va, il est vrai, en diminuant sans cesse : actuellement, elle dépasse à peine trente mille. Certaines paroisses de la Cité sont devenues de vraies curiosités archéologiques : l'une d'elles a treize habitants, une autre quatorze, une autre seize, une autre dix-huit ; la Banque d'Angleterre couvre une paroisse tout entière, et ces divisions minuscules ont conservé leurs droits et leur administration. Mais il serait inexact d'évaluer l'importance de la Cité d'après le nombre de ses habitants sédentaires. On sait comment la Cité se remplit chaque matin et se vide chaque soir de ses trois cent mille hommes d'affaires, les *business men*. Le chiffre d'affaires qui s'y traite chaque jour est prodigieux. Que l'on en juge : le passif des sociétés qui font faillite chaque année sur la place de Londres est évalué à 500 millions de francs.

La Cité a conservé à peu près intacte l'organisation qu'elle avait au moyen âge. Le gouvernement est entre les mains de la « Corporation de Londres » qui comprend deux cent six membres du Conseil commun *(Common Council)*, élus pour un an, et vingt-six aldermen élus à vie. Les aldermen et les membres du Conseil sont nommés par un suffrage très étendu et voisin du suffrage universel. L'élection se fait par « quartiers » *(wards)* : chaque quartier nomme un alderman et un nombre de conseillers qui varie entre seize et quatre, suivant l'importance qu'avait le quartier au temps où s'établit la Constitution. Ces assemblées de quartier *(wardmotes)*, qui ont lieu « le jour de Saint-Thomas, apôtre » (21 septembre), sont des réunions bien curieuses où, fréquemment, il y a moins d'électeurs que de candidats à élire. Ainsi, l'année dernière, dans le quartier de Cornhill, l'assemblée se composait de six candidats et de quatre électeurs. L'élection ne s'en est pas moins faite avec le plus grand sérieux, après quoi le bedeau a proclamé l'assemblée dissoute au moyen de la formule traditionnelle : « Oyez! Oyez! Oyez! »

Le lord-maire, qui est le premier magistrat de la Cité, et qui, outre son autorité administrative, a des attributions fort importantes de justice et de police, est élu pour un an parmi les aldermen. En principe, il est rééligible, mais il n'est

presque jamais réélu ; les aldermen se succèdent donc régulièrement l'un à l'autre à la tête de la corporation. L'élection du lord-maire se fait dans des conditions toutes particulières, et c'est ici qu'interviennent ces fameuses « compagnies à livrée » *(Livery Companies)* qui ne sont pas une des moindres curiosités du gouvernement de Londres.

Les compagnies à livrée ont de grandes analogies avec nos anciennes corporations. C'étaient, primitivement, des associations de marchands et d'artisans, unis ensemble pour réprimer la fraude, fixer le prix de vente des objets et le salaire des ouvriers, s'entr'aider pendant la vie et après la mort. La compagnie venait au secours de la veuve et de l'orphelin, et faisait dire des messes pour le repos de l'âme du défunt. Elle veillait à la bonne tenue des apprentis et, en cas d'inconduite, les faisait enfermer dans la prison municipale de Bridewell, qui existe encore, et qui est encore — en théorie — affectée à cet usage. Les épiciers ne négligeaient pas de faire des descentes chez leurs confrères pour y examiner de près le sucre et la cannelle ; les charrons fixaient le diamètre des roues de tous les véhicules, et les cordonniers ont jusqu'à notre siècle réglé souverainement les questions des chaussures. Quelques-unes des compagnies ont conservé leurs droits anciens : la compagnie des orfèvres, par exemple, marque toujours les objets d'or et d'argent et fait l'essai de la monnaie ; la compagnie des poissonniers poursuit devant les tribunaux les vendeurs de mauvais poisson ; les livres sont enregistrés à Stationers' Hall ; mais la plupart des soixante-seize compagnies à livrée de la Cité ne font plus guère qu'administrer des établissements de bienfaisance et des écoles, fondés et dotés à une époque lointaine par des membres de la compagnie. Plusieurs d'entre elles sont fort riches : le compagnie des merciers a près de deux millions de revenu annuel, la compagnie des orfèvres, près de quinze cent mille francs. Il n'y a, bien entendu, aucun rapport entre la profession réelle des membres des compagnies, et la compagnie à laquelle ils appartiennent ; on n'a jamais vu, de mémoire d'homme, un « poissonnier » vendre du poisson à Billingsgate ; un « mercier », auquel on demanderait du fil et des aiguilles, considérerait son interlocuteur comme un

mauvais plaisant : il dirige probablement une banque, à moins qu'il ne soit à la tête d'une grande maison de thés. Certaines compagnies — telle la compagnie des fabricants d'arcs — correspondent même à des métiers qui ont totalement disparu.

Le « jour de saint Michel archange » (29 septembre), les *liverymen* des compagnies, qui sont au nombre de 8 777, se rendent au Guildhall et y désignent deux aldermen, parmi lesquels la Cour des aldermen choisit le lord-maire. Le lord-maire est le premier magistrat municipal de l'Angleterre : il habite le palais de la Mansion-House ; il reçoit une allocation de 250 000 francs par an ; il a des droits et des prérogatives sans nombre ; il porte un costume très décoratif ; il s'avance, la chaîne d'or au cou, dans un carrosse doré, au milieu des acclamations de la foule venue pour voir la procession du lord-maire ; mais la médaille a son revers. Les 250 000 francs ne suffisent généralement pas et beaucoup de lords-maires dépensent le double : il faut figurer et présider sans cesse, présider les cours de justice de la Cité, organiser les grandes souscriptions nationales, présider des réunions de toutes sortes, présider surtout un nombre incalculable de banquets. Il est admis, en effet, que tout personnage de distinction qui arrive d'un peu loin a droit à l'« hospitalité » de la Cité, et cette « hospitalité » continuelle est coûteuse et doit devenir assez fatigante à la longue.

On sait peu de gré cependant au lord-maire, parmi les radicaux londoniens, de ne point se dérober à son devoir, et de maintenir les bonnes traditions culinaires de la Cité. Les banquets pantagruéliques et la soupe à la tortue sont un thème à plaisanteries toujours nouvelles. Mais ce n'est point le seul reproche que l'on fasse aux « pères de la Cité » : on les accuse de perdre leur temps et leur argent en cérémonies futiles qui sentent par trop leur moyen âge. Les compagnies à livrée gaspillent, dit-on, les fonds dont elles sont les dépositaires ; les finances de la Cité sont dans un chaos inextricable ; le déficit y est à l'état chronique. Les membres de la « Corporation » ne sont pas toujours à l'abri d'une accusation de corruption, et la Cité vient d'avoir dans l'affaire de l'éclairage électrique, où se trouvait compromis



un ancien lord-maire, son Panama en miniature. Enfin, chose plus grave encore, la Cité vit et prospère aux dépens du reste de Londres. Elle paie les intérêts de sa dette particulière, au moyen du revenu des grands marchés métropolitains, revenu auquel contribuent tous les habitants de la ville et des environs. Elle ne supporte pas sa part des charges qui pèsent sur le comté de Londres ; le revenu des propriétaires de la Cité est coté trop bas : il est évalué à quarante-deux francs environ par mètre carré, constructions comprises ; or, on sait que, dans certains quartiers, le terrain seul, à l'exclusion des bâtiments, rapporte de quatre cents à cinq cents francs par an et par mètre carré à son propriétaire. Voilà quelques-unes des raisons qui, suivant ses adversaires, expliquent l'acharnement avec lequel la Cité refuse de se laisser assimiler par le *Grand Londres*, voilà pourquoi la « Corporation » se montre si jalouse de son autonomie, et, forte de sept siècles d'histoire, se pose en toutes circonstances comme la rivale irréconciliable de ce Conseil de Comté, né d'hier, qui aspire à la supplanter.

L'esprit d'indépendance de la Cité est encouragé par tous les conservateurs, par toute l'aristocratie de la terre et toute l'aristocratie de l'argent. « Nous n'avons point l'intention, a dit M. Balfour en commençant l'exposé de la loi sur l'administration de Londres, de modifier, en quoi que ce soit, la constitution de la Cité. » Bien plus, le but de la loi que vient de voter la Chambre des communes est de développer dans chaque quartier un patriotisme local analogue à celui de la « Corporation ». « Camberwell[1] pour les gens de Camberwell ! » tel est le cri de ralliement donné par M. Chamberlain aux « modérés » de Londres. Augmenter les attributions des autorités locales, dont l'esprit rétrograde et l'invincible inertie sont passés en proverbe, c'est, espère-t-on, opposer une barrière infranchissable aux partisans d'une administration centralisée et libérale.

Les autorités locales de Londres peuvent se ranger sous deux chefs principaux : les bureaux des « Gardiens des pauvres » et les Conseils paroissiaux. Le gouvernement n'a point

1. Camberwell est un des quartiers de Londres-Sud où M. Chamberlain prononçait son discours.

jugé nécessaire de changer la constitution des premiers qui, presque partout, sont conformes à l'idéal des conservateurs.

L'Assistance publique, en effet, n'est point, à Londres, ce qu'elle est à Paris, un corps unique, centralisé, administré par un directeur général. Bien que le Conseil de Comté et le Bureau des Asiles métropolitains se partagent une partie des attributions de l'Assistance publique parisienne, la question est avant tout du domaine des autorités locales. En principe, chaque paroisse doit nourrir ses pauvres, mais, pour éviter les frais inutiles, on réunit souvent ensemble un certain nombre de paroisses. Il y a trente de ces « Unions » *(Poor Law Unions)* dans le comté de Londres. Chacune d'elles est tout à fait indépendante des unions voisines; les habitants élisent une vingtaine de « Gardiens » *(Guardians)* qui veillent à l'application de la loi des pauvres, et statuent souverainement sur les requêtes des solliciteurs. Dans certaines unions les secours à domicile sont distribués avec prodigalité, dans d'autres, au contraire, ils sont réduits au minimum, et c'est un système tout opposé qui prévaut, le système de la *Workhouse*.

On peut voir quelquefois, en se promenant à travers Londres et dans les environs de la ville, de vastes constructions en brique qui ont un faux air de casernes et que les architectes semblent s'être appliqués à rendre aussi peu attrayantes que possible : on leur donne le nom de *Workhouses* (maisons de travail). Ce sont les maisons des pauvres. Chaque Union possède la sienne, et les gardiens peuvent y interner non seulement les infirmes nécessiteux et les vieillards pauvres, mais encore toutes les personnes sans ressources qui sont, suivant l'expression consacrée, « à la charge de la paroisse ». Ceux qui sont capables de travailler cassent des pierres ou reçoivent une autre tâche; les cas de mauvaise volonté ou de paresse invétérée sont portés devant les tribunaux compétents et punis de la prison. Tel est le régime de la « Maison », comme on l'appelle familièrement dans le peuple. La *Workhouse* est souvent une véritable petite ville de deux mille habitants et plus dirigée par un « maître » *(master)* pour la section des hommes et par une matrone pour la section des femmes. La population totale des *Workhouses* de Londres varie entre soixante et soixante-dix mille personnes, suivant



la saison ; dans certains quartiers, on en est arrivé à considérer la *Workhouse* comme la terminaison naturelle de la vie : un vieillard sur deux finit dans la « Maison ».

Jusque vers 1830, les partisans du secours à domicile *(outdoor relief)* dominaient à Londres et dans toute l'Angleterre ; les *Workhouses* étaient peu nombreuses et presque vides ; on donnait à pleines mains les bons de pain, les vêtements et le charbon ; on compensait ainsi la faiblesse des salaires, et tout ouvrier se doublait presque nécessairement d'un mendiant. Les économistes finirent par reconnaître que, dans ces conditions, le paupérisme ne cessait de s'étendre, et c'est alors que naquit l'école des réformateurs, l'école de la *Workhouse* à outrance, l'école de l'« internat » *(indoor relief)*. Les partisans systématiques de l'internat sont de terribles gens. Leur but peut être défini : la suppression du paupérisme par la terreur. Plus de bons de pain, plus de charbon pendant l'hiver, plus de souliers ni de couvertures — rien que la *Workhouse* et toujours la *Workhouse !* Les pauvres n'aiment pas la *Workhouse* qu'ils considèrent comme dégradante et qui consacre officiellement leur déchéance. Tant mieux ! La crainte de la faim est le commencement de la sagesse : ils feront des économies. — Il est vrai que ces calculs sont parfois dérangés par de pauvres diables qui ne veulent point se laisser interner et qui préfèrent se jeter dans la Tamise. Ces accidents imprévus font quelque bruit dans les journaux. Mais un fait-divers de ce genre ne peut longtemps occuper la presse ; le jury déclare, suivant la formule, que le défunt « a mis fin à ses jours dans un accès de folie momentanée », et tout est dit. A la fin de l'année, les gardiens publient un compte rendu triomphant, où des graphiques ingénieux montrent la décroissance ininterrompue du paupérisme. Voici, par exemple, l'Union de Stepney : elle s'étend sur un des quartiers les plus misérables de Londres, et sa population se compose en grande partie d'ouvriers des Docks, dont les ressources sont on ne peut plus irrégulières et incertaines. Or, à en croire les statistiques officielles, Stepney serait beaucoup plus riche que Saint-George Hanover Square, le quartier le plus aristocratique du West End : Saint-George a vingt pauvres

sur mille habitants et Stepney n'en a que treize. Heureux Stepney, dont les gardiens ont trouvé un moyen si simple et si efficace de résoudre la question sociale !

Cette organisation a certes de quoi satisfaire le conservateur le plus intransigeant, mais il n'en était pas de même de l'administration paroissiale. Les quarante-deux conseils paroissiaux ou bureaux de district *(vestries, districts boards)* se trouvaient, suivant les modérés, placés dans une position par trop inférieure vis-à-vis du Conseil de Comté. Leurs attributions — éclairage, balayage, arrosage — étaient fort humbles, leurs pouvoirs très limités. Il y avait peu de candidats aux élections, et les élus étaient généralement de braves gens, peu connus en dehors de leur quartier, et dont l'instruction, voire même l'éducation, laissaient quelquefois à désirer. *Vestryman* n'était pas synonyme de *gentleman*. Les conseils paroissiaux avaient, pour le gouvernement, le très grand mérite d'être aussi conservateurs que possible, mais ils manquaient de prestige et d'autorité.

C'est ce prestige et cette autorité que veut leur donner la loi nouvelle. A la place des conseils paroissiaux, elle établit une trentaine (le chiffre sera fixé par une commission spéciale) de conseils municipaux avec maires, aldermen et conseillers. On espère beaucoup des titres de maire et d'alderman qui doivent exercer sur les classes supérieures une attraction irrésistible et renouveler le personnel. Les hommes du monde deviendront conseillers municipaux, les jeunes lords commenceront leur apprentissage de la vie politique comme maires de Whitechapel ou d'Islington, et ainsi se trouvera réalisé l'idéal de la *Primrose League* : le progrès du peuple sous la direction de l'aristocratie. Il y aura une nouvelle Cité avec un nouveau lord-maire : la cité de Westminster, qui comprendra les quartiers les plus riches du West-End et fera en quelque sorte contrepoids à la cité de Londres. Les autres districts porteront le nom de *boroughs*, c'est-à-dire le même nom que Manchester ou Birmingham.

Le gouvernement a beau protester de l'excellence de ses intentions, assurer que son seul désir est de stimuler la vie locale et de diminuer l'incohérence administrative : les « pro-

gressistes » accueillent ces déclarations avec un scepticisme assez justifié. Il est visible, en effet, que la loi nouvelle ne simplifie point l'organisation de Londres ; à côté des nouveaux conseils subsisteront toujours les Gardiens des pauvres et les petites autorités locales de toute nature. On n'a même pas, semble-t-il, l'intention de faire coïncider les trente « Unions » avec les nouveaux districts. La répartition des contributions communales demeurera, comme par le passé, confiée à des autorités différentes, dans les différents quartiers.

Les progressistes vont plus loin et n'hésitent pas à dire que la loi de M. Balfour n'est qu'un moyen détourné de ramener Londres à l'état d'anarchie où il était au commencement de ce siècle : au lieu d'être une ville, Londres ne sera plus qu'une association de villes. A la vérité, le Conseil de Comté reste chargé de veiller aux intérêts généraux de Londres, mais certaines clauses de la loi sont de mauvais augure. Il peut, notamment, transférer ses pouvoirs aux conseils municipaux : vienne une majorité modérée, et l'on peut être sûr qu'au bout de trois ans le Conseil de Comté n'aura plus grand'chose à transférer.

Si les électeurs londoniens s'obstinent à nommer des « progressistes », le gouvernement espère que les lords-maires des deux cités et les vingt-huit maires des nouveaux *boroughs* sauront s'opposer au nom de la décentralisation à toute entreprise révolutionnaire ; c'est pour cette raison qu'il leur a donné le droit de présenter des projets de lois à l'examen du Parlement, et le droit de faire opposition aux projets présentés par le *County Council*. La mesure paraît donc adroitement combinée, mais tout ce machiavélisme pourrait bien se retourner à bref délai contre ses auteurs. Si les autorités locales sont actuellement conservatrices, c'est peut-être surtout parce que les élections n'intéressent personne et qu'il n'y a ni votants, ni candidats. Qu'arrivera-t-il lorsqu'on aura « stimulé la vie locale » ? Il est difficile de le prévoir. Il serait curieux que le premier résultat de cette loi rétrograde, présentée dans l'intérêt des « modérés », fût de mettre un progressiste à la tête de chacune des mairies du nouveau Londres.

D. PASQUET

EUGÈNE CARRIÈRE

— L'HOMME ET L'ARTISTE —

Nos jeunes gens ont le goût des manifestes, une sorte de manie législative; ils sont esthéticiens et philosophes; ils disent ce que l'art n'a pas été, ce qu'il doit être, ce que par eux il sera; ils écrivent d'abord la préface de leurs œuvres complètes. La méthode ne laisse pas que d'être dangereuse. Il est à craindre que l'analyse n'arrête le mouvement spontané de la vie, que l'originalité voulue ne soit qu'artifice et contrainte, que l'ivresse anticipée des chefs-d'œuvre qu'on n'a point faits n'enlève le courage du lent effort par lequel on s'achemine vers ceux qu'on pourrait faire.

Eugène Carrière est un véritable artiste : sa nature dépasse sa réflexion. Il ne s'est pas emprisonné d'abord dans des formules, il a respecté son ignorance de lui-même; c'est en agissant qu'il a appris à se connaître. Il est entré dans la vie avec ce sentiment d'horreur sacrée qu'éprouvaient les premiers hommes en pénétrant les forêts inviolées qu'habitait la majesté des dieux. C'est dans la vie même, dans l'effort pour la vivre tout entière, sans en rien sacrifier, qu'il a cherché la révélation de lui-même: « A l'école, les camarades ne parlaient jamais que de soulever des montagnes, je leur répondais que les montagnes sont faites de grains de sable. » Nul plus que lui peut-être n'a été entouré de littérateurs, d'esthé-

ticiens ; ils ont disserté tout à leur aise ; il les a laissés dire avec complaisance et distraction ; il a poursuivi sans hâte le labeur continu qui peu à peu met l'artiste dans son œuvre, Le grand intérêt de la vie de Carrière est dans cette sincérité, dans ce refus à tout mensonge, dans cette patiente découverte de soi, dans cette volonté de ne rien fausser, d'être réellement, simplement, l'homme qu'il est.

« Il faut que l'homme consente à la vie » : être artiste, c'est vivre avec le respect et l'inquiétude des forces inconnues que le travail seul manifeste, quand l'heure en est venue. L'art, pour Carrière, n'est pas un métier qui nourrit ou enrichit son homme, dont on se distrait par le plaisir ; son art est mêlé à sa vie jusqu'à ne s'en pas distinguer ; il est le langage de ses douleurs et de ses joies, sa pensée de tous les instants, sa morale et sa religion, l'action intime, l'expérience positive qui lui a révélé tout ce qu'il sait. Carrière n'est pas un être divisé qui s'oppose à lui-même : son travail est un acquiescement à sa nature ; sa réflexion n'altère pas ses sentiments, elle en naît, elle les approfondit ; son vouloir tenace n'est que la claire conscience de sa vraie destinée ; son talent ne se distingue pas de sa vie morale, il en est la forme nécessaire ; son œuvre d'artiste est son œuvre d'homme, il se fait en même temps qu'elle et par elle. Ceux qui s'imaginent qu'il cherche à les étonner, « qu'il le fait exprès », « qu'il ne voit pas comme ça », se trompent ; il n'a point tant de malice, il peint comme il voit et comme il pense, il ne se soucie pas d'être « différent », il est original tout simplement parce qu'il est lui-même.

I

La vraie vie d'un artiste est sa vie intérieure ; elle est moins dans les événements que dans les réflexions, les sentiments, l'effort dont ils ont été l'occasion.

La vie d'Eugène Carrière nous intéresse par ce qu'elle trahit de son esprit et de son caractère, par ce qui la relie à son art et contribue à nous en donner l'intelligence. Regardée

du dehors, je n'en sais pas de plus simple, de plus banale, mais elle prend par là même quelque chose de général et d'humain ; elle nous donne l'exemple d'un homme qui, sans à coup, sans rien brusquer, entre en possession de lui-même ; elle apprend aux gens pressés ce que donne de courage dans la lutte, de force pour la soutenir, la fidélité inviolable à l'idéal supérieur qui libère ses serviteurs de toutes les autres servitudes.

Le sixième enfant d'une famille qui en compta sept, j'imagine qu'il fut accueilli à son entrée dans le monde avec plus de résignation que d'enthousiasme, mais il ne s'est point lassé de nous dire — ce qu'il sait bien sans doute — que la tendresse des mères est infinie. Fille d'un médecin de campagne d'Alsace, sa mère était la femme simple qui ne discute ni le devoir, ni la vie, l'être de dévouement obstiné qui ne songe qu'aux autres et ne regarde la tâche qu'après qu'elle est accomplie. Il lui doit son esprit sérieux, réfléchi, son sens du devoir, son acceptation tranquille de la destinée, le courage des dures besognes qui s'imposent et que relève la dignité dont elles sont la sauvegarde. Carrière ne fut pas un enfant prodige, il n'accomplit rien d'extraordinaire dans son berceau, et, comme le sort ne lui avait réservé aucune faveur, comme il devait tout attendre de sa propre volonté, les diseurs de bonne aventure n'eurent rien à lui prédire. Durant les longues années de la première enfance, il fut l'être obscur, silencieux, qu'il a si souvent peint, d'abord le petit animal qui sourit ou s'effare, à peine détaché du sein qui le nourrit et l'abrite ; puis le garçon grandi, déjà fort, qui se reconnaît, se sépare, découvre le monde, tour à tour étonné, inquiet ou ravi. Le père souvent absent, en route pour ses affaires, les heures coulaient lentement auprès de la mère dans la maison silencieuse.

Appelé à la vie active, au labeur précoce, Carrière recevait une instruction modeste, toute pratique ; aucun maître ne devançait pour lui l'expérience, il n'était point initié à la beauté par la poésie, il ignorait ce qu'est l'art ou même qu'il existât ; il était condamné à ne rien savoir que ce qu'il apprendrait lui-même, que ce qu'il découvrirait peu à peu du présent et du passé par une sorte de croissance spontanée, en ampli-



fiant sa vie, en reliant son propre effort à l'effort antérieur des autres hommes. L'existence dure qu'on menait autour de lui et dont il partageait les vicissitudes était sa première éducation : témoin des soucis, des inquiétudes, du perpétuel recommencement de la lutte sans trêve, il faisait, sans y songer, l'apprentissage de la patience, du courage, des solides vertus sur lesquelles une vie pose sans chanceler.

Mais dans l'enfant réfléchi, dont l'originalité ne se trahissait guère que par la lenteur et la timidité, sommeillaient les germes du talent qui allait décider de sa destinée. Son grand-père était peintre; son grand-oncle paternel était professeur de dessin au lycée de Douai, il faisait correctement, avec une habileté scrupuleuse, des portraits, aquarelles et pastels, dont j'ai vu quelques-uns jadis, images aujourd'hui pâlies, à demi effacées de mon souvenir[1]. C'est une pauvre philosophie que celle du succès : notre effort peut-être se continuera, s'achèvera par un effort plus heureux que nous aurons rendu possible. De braves gens, par leur obscur labeur, préparent le mécanisme que les lois mystérieuses de l'hérédité transmettront à celui qui fera leur nom inoubliable. Tout petit, Carrière aimait les images, éprouvait un obscur besoin de les reproduire, les sentait comme descendre de son imagination dans ses doigts, et s'attardait à ce jeu que ses difficultés faisaient plus passionnant. A douze ans, il dessinait déjà tout seul, sans y voir de mystère, sans y mettre de vanité, pour son plaisir, pour obéir à l'instinct qui, sans qu'il le soupçonnât, marquait l'orientation de sa vie. Carrière a le respect de la nature, de ses libres mouvements, il veut que le grain lève et mûrisse à son heure, mais, s'il ne précipite rien, dès qu'il a pris conscience d'une tendance en lui, il y applique la volonté la plus constante, l'énergie la plus tenace. Il y avait une académie à Strasbourg, il en suivit les cours, sans but précis, parce qu'il était naturellement où l on dessinait. Élève assidu, bien doué, travaillant l'ornement, la bosse, le modèle vivant, avec un zèle où se trahissaient sa passion et son entêtement, chaque année il remportait tous les prix. N'attachant à ces succès aucune importance, sa famille les ignorait.

1. On me cite aussi une bonne copie du *Fauconnier* de Th. Couture.

Le père avait le légitime souci de voir les enfants se suffire à eux-mêmes le plus promptement possible ; les leçons de dessin et les pastels de famille ne lui avaient pas laissé de la profession d'artiste un souvenir qui la lui fît aimer pour l'un de ses enfants, il n'admettait pas même la possibilité d'une telle fantaisie, et il s'occupait de trouver au garçon déjà grand un métier qui d'ores et déjà nourrît son homme : ce n'est ni Carrière ni moi qui l'en blâmerons.

A dix-neuf ans, Carrière quittait Strasbourg pour Saint-Quentin, ville manufacturière où, sans doute, il allait faire l'apprentissage du commerce dans quelque maison choisie par son père. J'ignore ce qu'il en advint, mais je ne puis songer, sans sourire, au singulier commis que dut être cet homme distrait, désintéressé, pour qui l'argent ne peut être qu'un moyen de penser à autre chose, et qui oublierait d'offrir un siège à la Fortune, si le hasard ou la curiosité l'amenait chez lui. Son séjour à Saint-Quentin toutefois ne fut point perdu : une sorte d'instinct, servi par une volonté tenace, le conduisait sûrement vers la vie qui devait être la sienne. Il y fit une découverte qui marque un moment du lent progrès par lequel il s'élevait à la conscience de lui-même. A Strasbourg, il avait dessiné : ses albums montrent avec quelle patience, avec quel scrupule il avait, d'un crayon bien effilé, parfait ses chefs-d'œuvre d'écolier ; mais il avait ignoré l'art, il n'avait pas soupçonné la peinture, ce langage de l'émotion par la ligne, la forme, la couleur ; il n'avait pas même su voir dans l'église Saint-Pierre les chefs-d'œuvre de Martin Schöngauer, le maître charmant de Colmar. A Saint-Quentin, dans les salles solitaires du musée, il trouva l'œuvre de Latour, des pastels achevés, des « préparations » plus précieuses encore, par ce qu'elles révélaient de la vision de l'artiste, de l'acuité de son observation, de la certitude, de la décision avec lesquelles il ramenait la nature complexe et fuyante à une idée claire. Il y avait là des philosophes et des financiers, des grands seigneurs et des danseuses, J.-J. Rousseau, Maurice de Saxe, la Favart et la Camargo, des inconnus qui bientôt n'étaient plus des étrangers pour lui. Carrière se mit à l'école de Latour, il donna tous ses loisirs à la copie de ses pastels, à l'étude de cet art fait d'analyse et de



vie ; il apprit de ce maître ardent et réfléchi qu'une tête est définie d'abord par son ossature, qu'il faut la construire avant de l'animer, que la physionomie n'est que grimace, détachée du caractère permanent qu'elle modifie.

A quelque temps de là, un court séjour à Paris lui donna l'occasion de visiter le musée du Louvre. Jusqu'à cette heure, il avait dessiné sans plan arrêté, par instinct, parce qu'il y avait en lui une sorte de mécanisme préformé qui liait l'image au mouvement et dont le jeu l'amusait. En sortant du Louvre, il avait fait un pas décisif dans la découverte de lui-même, il avait compris ce qu'il pressentait, trouvé ce que depuis son enfance il cherchait obscurément. C'est devant les toiles de Rubens qu'au choc d'une émotion soudaine avait jailli en lui la résolution d'être peintre : l'admiration est surprise, étonnement autant que sympathie. Cette décision, à dire vrai, n'était que le terme d'un long travail antérieur : selon la loi de sa nature, l'idée lentement mûrie, éclose à son heure, s'achevait en une volonté que rien ne devait plus ébranler.

En dépit de l'opposition paternelle, il quitta Saint-Quentin et vint s'installer à Paris. Sans trembler, il entrait dans la ville redoutable, il affrontait la grande solitude que fait à l'inconnu l'indifférence de la foule ; il n'avait à compter sur personne, il n'avait ni argent, ni relations, pas même la sympathie lointaine des siens, dont l'hostilité achevait son abandon. Il ne perdit pas son temps à se plaindre ; il ne joua ni au héros, ni au génie méconnu ; comme tous les hommes d'action, qui prennent l'initiative d'eux-mêmes, il avait le courage des commencements. Il avait prévu la misère, il avait horreur de la bohème, de la vie sans dignité, faite d'excès et de privations, où la volonté s'affaiblit et s'énerve. Le problème était de vivre et de trouver le temps de l'effort désintéressé qu'exige l'apprentissage de l'art : il le résolut par le travail. Il mit à profit les études qu'il avait faites à l'académie de Strasbourg, il était homme de ressource, il se fit dessinateur, il ne trouva aucune besogne indigne de lui, il prit sur ses nuits, il vécut. Tout en gagnant le pain de chaque jour, il trouvait le temps de suivre les cours de l'École des Beaux-Arts.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata. Après les premières défaites, il partait pour Strasbourg, il voulait rejoindre ses

parents, prendre sa part des épreuves communes. Strasbourg déjà était investie par les Prussiens : il s'engagea pour la durée de la guerre et rallia la garnison de Neuf-Brisach. La place, écrasée d'obus, bientôt capitulait, et il était interné en Saxe, dans la ville de Dresde. Aux souffrances de la captivité, il opposa son courage tranquille d'homme qui n'aime pas les gestes inutiles, il se ramassa et subit ce qu'il fallait subir. Un soir, chez Alphonse Daudet, il évoquait ces souvenirs lointains : pour toute nourriture, dans les premiers temps, la soupe au millet ; les camarades et lui en blouse bleue, en sabots, « tout semblables aux facteurs ruraux l'été, — et cela pendant qu'il gelait à pierre fendre », et il concluait qu'au fond les prisonniers n'avaient pas eu à se plaindre des Allemands.

— Alors, on a été très aimable avec vous, — lui dit ironiquement une dame qui attendait sans doute des plaintes de cet homme qui ne se plaint pas.

— Oh ! madame, on n'est pas aimable avec vingt-cinq mille hommes. *(Journal de Goncourt.)*

La guerre avait reculé bien des choses dans le passé. Les longs mois de captivité écoulés, Carrière regagnait Strasbourg, y recevait bon accueil et, après avoir pris quelque repos auprès des siens, revenait à Paris mener la dure vie qu'il avait choisie. Élève de l'École des Beaux-Arts, il appartenait à l'atelier de Cabanel, qui semble avoir eu le rare mérite d'aimer l'originalité chez les autres et de ne pas porter atteinte à celle de ses élèves. Carrière n'était pas à l'École un révolté, un rapin superbe qui trouvait dans la conscience de son génie le dédain de la technique et des maîtres chargés de lui en transmettre la tradition. Élevé dans le respect des hommes officiels, dont la boutonnière fleurit, dont l'habit verdit, il se pliait à la discipline avec une parfaite bonne foi, il apportait aux exercices de l'École sa forte volonté et son sentiment du devoir : « Cette éducation me paraissait une chose sacrée devant me mener à un but que je n'apercevais pas, mais qui me semblait fatalement supérieur. » Il est tenté de croire aujourd'hui « qu'il a perdu beaucoup de temps dans cette maison », jugement qu'il corrige par l'aveu « que, tant que l'homme n'a pas pris conscience de lui-même, il ne peut faire que des choses neutres ». Maintenons pour le principe

qu'il est bon que l'artiste commence par le commencement, qu'ici ou là il apprenne son métier et devienne le bon compagnon qu'avant tout il doit être.

En 1879, il montait en loge pour le concours du prix de Rome, et il était classé le premier pour l'esquisse; mais son succès s'arrêtait là, et il quittait l'École comme il y était entré. La même année, il exposait un portrait de sa mère, d'une facture un peu lourde, avec des sécheresses, des ombres dures, mais d'une sincérité touchante qui montre de quel œil attentif il regardait la nature, avec quel scrupule il se laissait guider par elle, et aussi ce que déjà il savait exprimer de la vie intérieure.

II

Six années s'étaient écoulées : il n'était pas plus avancé qu'au jour déjà lointain où il débarquait audacieusement à Paris; il était aussi inconnu, il n'avait pas plus de relations ni de ressources, il lui fallait comme alors gagner le pain qui permettait à l'artiste de vivre. Il restait debout, portant allègrement le poids de ce double labeur; la vie ne lui faisait pas peur, il en abordait les difficultés l'une après l'autre, il triomphait de l'heure présente sans s'effrayer de l'avenir : à chaque jour suffit sa peine.

En 1877, avec la vaillance tranquille de l'homme qui a des réserves de courage, et qui « consent à la vie », il associait à sa rude destinée la femme, dont l'image est si intimement mêlée à son art, si inséparable de sa pensée, qu'il semble qu'elle en soit née ou que, lui ayant été accordée par je ne sais quelle harmonie préétablie, il n'ait eu qu'à la reconnaître pour la choisir.

Après son mariage, une chimérique espérance le conduisit à Londres. Il ne connaissait personne, il ignorait la langue; il arrivait là avec l'impuissance à se défendre d'un sourd-muet. C'était tenter le sort : la misère vint, et il n'était plus seul. Il ne s'abandonna pas; comme toujours, il se ramassa pour la résistance, et là même, dans cette ville sans limites,

« où le silence des foules lui donnait un sentiment d'effroi », il fit le miracle de vivre.

De retour à Paris, « la vie et moi, nous reprenions notre cours, l'une dure, l'autre obstiné ». Installé dans une petite maison de banlieue, à Vaugirard, il travaillait tout le jour et bien souvent une partie de la nuit.

Son travail de peintre était son loisir ; « dans cette existence de forçat », il n'oubliait pas ce qui d'abord la lui avait fait affronter ; il avait achevé pour le Salon un tableau, une *Jeune mère allaitant son enfant*. Enfermé chez lui, sans distraction, sans modèle possible, Carrière était amené à voir les choses passionnantes que tant d'autres ne songent pas à regarder, sa femme, son enfant, leurs gestes de tendresse, leur émoi charmant, et, dans le cercle étroit où tenait tout ce qu'il aimait, il découvrait un monde que tous croyaient connaître et dont il apportait comme une expérience nouvelle. Le tableau, auquel étaient confiées de si chères espérances, fut relégué dans des hauteurs où il était invisible. Bien des yeux se levèrent vers lui, personne ne le vit : il était placé au-dessus d'un grand portrait qui valut à son auteur la médaille d'honneur, « une partie se perdait dans le vélum et l'autre servait de tache sobre au coloriste Duran[1] ». Le tableau voyagea, on le vit en diverses villes de France ; enfin, en 1883, il obtenait une médaille de vermeil à l'Exposition d'Avignon, et il était acheté huit cents francs pour le musée de cette ville charmante, qui possède quelques œuvres de premier ordre.

Si Carrière ne perdait pas courage, c'est qu'il était soutenu par la joie, par l'espèce d'ivresse qu'il trouvait dans le travail même, c'est aussi qu'il se sentait grandir, que, sans avoir besoin du témoignage des autres, il avait conscience du progrès continu qui l'approchait lentement du but vers lequel, dès l'enfance, avant même de s'en rendre compte, il avait tendu. Peu à peu il arrivait à savoir ce qu'il voulait, il découvrait sa langue dans sa pensée, dans son besoin de l'exprimer sans altération ni surcharge. En 1884, il exposait un *Portrait*

1. Il semble que quelqu'un ait su voir ce tableau invisible. M. Roger Marx m'écrit : « Il y a des œuvres exquises dès le début, et la *Jeune mère* du Salon de 1879, qui a fait de moi un carriériste impénitent, contient en germe toutes les « maternités » plus tard admirées. »

d'enfant avec un chien ; son tableau était vu, remarqué, et lui méritait enfin une mention honorable. C'était bien peu, mais son long effort silencieux l'avait préparé aux œuvres décisives qui allaient forcer l'attention des artistes et, en dépit des étonnements et des résistances, imposer son nom à l'indifférence du public. Il me suffit désormais d'insister sur mes souvenirs pour évoquer l'image de ces œuvres à la place même où je les vis une première fois, quand dans la foule des choses mortes elles m'arrêtèrent, surpris d'abord, non sans inquiétude, puis convaincu, pénétré de l'émotion qui les avait créées. En 1885, l'*Enfant malade*, applaudi par les uns, contesté par les autres, remarqué, critiqué par tous, obtenait une médaille et, non sans effort d'ailleurs, était acquis par l'État pour la somme de dix-huit cents francs. Carrière était presque joyeux, il avait travaillé de longs mois sur cette grande toile, mais il sortait enfin du silence et de la solitude, il avait eu du succès, il se voyait libéré des tâches ingrates qui lui volaient son temps... « Un créancier cruellement idiot me prit la somme presque tout entière en paiement d'une dette que j'avais follement contractée pour un autre. »

Il rechargea le fardeau sur sa vigoureuse épaule, et, comme le bon ouvrier qui d'un coup de reins l'ajuste au mieux de l'effort, il se remit en marche. L'année suivante, il donnait, avec un portrait de jeune homme, le *Premier voile*, vaste toile qui rassurait les amis inconnus qu'avait faits au peintre l'*Enfant malade*, et qui justifiait le style de l'artiste de manière irrécusable, par un chef-d'œuvre. Mais, pour mener à bien cette entreprise, il avait fallu du courage encore, des privations pour tous, la patience héroïque de la mère, dont le visage grave et charmant, dans le tableau même, disait assez les longues attentes, la lassitude commencée. Cette toile de grande dimension ne pouvait être achetée que par l'État : un tel effort valait bien un encouragement. Ce chef-d'œuvre, après de longues instances, fut acquis pour la modeste somme de douze cents francs, et, quand l'artiste se présenta pour la toucher, on lui apprit qu'elle lui était allouée sur la caisse des secours et qu'il la recevrait par fragments de cent cinquante francs tous les trois mois. Il « toucha ces acomptes avec de pauvres vieilles qui venaient chercher leur aumône

de l'État. » Carrière n'était pas homme, d'ailleurs, à rougir d'être confondu avec les pauvres gens : il les connaît, il les aime ; il a vécu de leur vie, et, pour avoir depuis vu les riches, il n'est pas tenté de leur être infidèle.

Cependant les faits, qu'avait posés son énergique vouloir, amenaient leurs conséquences. Parce qu'il ne les avait pas subies, les lois des choses conspiraient à ses desseins ; il était plus avancé qu'il ne le croyait lui-même. Des amis venaient à ce solitaire : Roger Marx, qui avait su voir la *Jeune mère* de 1879, qui le premier avait cherché l'artiste inconnu pour lui dire sa sympathie, et l'avait publiquement défendu ; Maurice Hamel, le lettré délicat qui à l'appui de son talent ajoutait le réconfort d'une amitié fraternelle ; Jean Dolent, « l'amoureux d'art » ; Galimard, l'amateur éclairé ; Gustave Geffroy qui, pour sentir le rapport de l'art à la vie nationale, apporte à la critique avec sa rhétorique ardente une sorte de passion politique ; le peintre Benjamin Constant qui, dès l'apparition de l'*Enfant malade*, sans souci des rivalités serviles, avait pris en main la cause du nouveau venu avec un enthousiasme qui ne témoignait pas moins sa générosité que son intelligence artistique. En 1887, Carrière exposait le très beau portrait du sculpteur Devillez, qui consacrait ses succès antérieurs et lui valait une seconde médaille. Il avait convaincu les artistes, il lui restait à persuader le public.

En 1889, il était proposé pour une médaille d'honneur et décoré ; les expositions du Champ-de-Mars, en isolant ses œuvres, les faisaient mieux comprendre ; les amateurs venaient à lui ; le public, un peu déconcerté par sa vision, se laissait toucher par ce qu'il sentait d'humanité dans cet art où malgré tout il se reconnaissait.

Carrière sortait de cette longue épreuve fortement trempé, mais intact, sans colère, sans haine. Il n'avait jamais été le petit démocrate à la Werther qui s'indigne que la société ne s'incline pas d'abord devant son génie et qui prend les exigences de sa sensibilité maladive pour un droit aux caresses des sensations délicates que donnent le luxe et la richesse ; pas un instant l'idée ne lui vint de jouer les gentilshommes de la palette ; il resta ce qu'il avait été, l'ouvrier robuste dont l'atelier ne dit que le travail, l'homme que nous voudrions

appeler l'homme de demain, l'homme de cœur sain et de ferme raison qui sait où est la vraie noblesse et qui s'y tient. Les épaules larges, Carrière porte sur un cou fort une tête puissante : le front haut, comme martelé, que dominent et parfois recouvrent à demi les cheveux rebelles, les pommettes saillantes, le menton ferme modèlent le visage, où l'ossature affleure, comme le roc perce la terre ; enfoncés sous l'arcade sourcilière en relief, abrités par la paupière un peu lourde, les yeux petits, volontiers baissés, ont, quand ils se fixent, un regard d'une insoutenable ardeur, une flamme qui semble entrer en tournant dans les êtres et les pénétrer ; sous les moustaches courtes la lèvre inférieure avance en une moue. où se trahissent les impatiences et les dédains de l'artiste. Cette tête exprime d'abord la résolution, la ténacité ; elle a la construction solide d'une machine faite pour battre l'obstacle, jusqu'à ce qu'il tombe ; la mélancolie des jours passés, malgré tout, la voile à demi ; l'attention la transfigure ; mais rien ne vaut la lumière dont l'éclaire le sourire de l'amitié.

III

Quand on parle d'Eugène Carrière, il faut dissiper d'abord les malentendus.

De braves gens déclarent d'un ton de supériorité qu'il ne voit point les choses comme il les peint et qu'il fait exprès de les contrarier, en enveloppant les formes d'un brouillard qui les afflige. Je n'ai pas oublié les rires des belles dames qu'égayait le *Bois sacré* de Puvis de Chavannes : elles l'accusaient de ne pas dessiner, de casser méchamment les bras et les jambes des muses.

Il en est de la couleur de Carrière comme du dessin de Puvis : l'originalité du langage d'un artiste se justifie par ce qu'il y sait faire tenir de sentiment et de pensée. On insistera, on dira que, la peinture étant un art d'imitation, le peintre est tenu de rendre l'apparence des choses, d'en donner l'illusion, et que le premier venu est autorisé à se pro-

noncer au moins sur le fait de savoir s'il a réussi dans cette partie de sa tâche.

Il faut s'entendre. Je reconnais que la théorie de l'imitation est celle des maîtres de la Renaissance italienne. Léonard de Vinci ne se lasse pas d'admirer l'art subtil qui permet à l'homme de rendre le relief et les trois dimensions sur une surface plane ; il se vante d'avoir trompé le chien et le chat de la maison par l'image de leur maître qu'ils voulaient caresser ; il exalte le peintre « rival de la nature, seigneur et maître de l'apparence », capable d'évoquer à son gré tous les spectacles que crée sa fantaisie. Mais n'oublions pas qu'au moment même où le Vinci écrit le *Traité sur la peinture*, il découvre les secrets de la perspective et du clair-obscur, enrichit l'art de procédés nouveaux qui le portent à un degré inconnu de perfection. Sans briser le lien qui unit la peinture à l'imitation, nous ne pouvons plus attacher le même prix à la difficulté vaincue. Si la peinture n'était rien de plus que l'exacte reproduction des choses, elle disparaîtrait avec la photographie des couleurs, avec le procédé mécanique qui va permettre de rendre l'image des choses dans sa forme et dans sa coloration. Il y a de la beauté dans une gravure, dans un dessin de maître, il n'y en a pas dans le trompe-l'œil d'un manœuvre adroit. Léonard de Vinci lui-même subordonne l'imitation au sentiment, il lui donne pour objet dernier l'âme, ce qui peut apparaître de l'esprit dans un corps : — *Pittura è cosa mentale* ; — pour nous, la peinture est avant tout un langage. Certes ce langage reste lié aux lois générales de la vision, aux lignes, au modelé, aux jeux de la lumière et de l'ombre, à l'harmonie des couleurs ; mais dans ces éléments multiples l'artiste peut faire un choix, s'attacher de préférence à ceux qui, accordés à son émotion, lui en permettent l'expression la plus directe et la plus contagieuse.

Le langage pittoresque de Carrière a quelque chose d'abstrait, de partial, en ce sens qu'il néglige la couleur dans la diversité de ses nuances ; mais, à le prendre d'un autre biais, nul n'est plus concret, plus strictement réel par le respect des lois essentielles de la vision humaine, par l'intelligence de l'élément primordial que les couleurs ne font que varier,



je veux dire : la lumière et ses dégradations, toute cette gamme des valeurs qui construit pour l'œil l'objet dans son relief et qui, a elle aussi, ses accords délicats et charmants. L'œil de Carrière est vraiment ici d'une subtilité merveilleuse ; comme tous les maîtres, il domine la nature par l'intuition de ses lois. Ceux qui s'imaginent qu'il a choisi ce langage original, qui mêle la tendresse et la gravité, de parti pris, pour ne pas ressembler aux autres, pour étonner et dérouter les bourgeois, montrent une singulière naïveté jointe à une rare ignorance de ce qu'est le travail de l'artiste, Carrière a l'horreur du procédé, comme il a l'horreur de tout mensonge, pour en savoir le néant et la vanité. « Ce n'est pas l'art pour l'art qui est à craindre », me disait-il un jour, c'est le métier pour le métier. Détaché du sentiment qui le crée, le procédé n'est rien : les plagiaires sont les voleurs volés. L'art est quelque chose d'intérieur, de personnel : on travaille pour donner le meilleur de soi. La vision dépend de l'œil, l'œil dépend de l'esprit. Un procédé est stérile, une vision est féconde. Sans doute, la vision de l'artiste a une unité qui tient à son tempérament, mais, par cela même qu'elle est liée à la nature de l'homme, qu'elle en est l'expression sincère, elle n'est pas arrêtée, figée, elle obéit aux progrès de la vie, elle fait de chaque œuvre une occasion d'approfondir sa propre pensée en en découvrant quelque aspect nouveau. » Là est le vrai. Carrière n'a pas un procédé, il a une vision qui, liée à son intelligence et à sa sensibilité, est originale comme son esprit. Si elle nous surprend d'abord et exerce quelque violence sur nos habitudes, au lieu de nous y refuser par une sorte d'inertie, livrons-nous à elle : nous ne tarderons pas à découvrir ce qu'elle garde d'universel et d'humain dans ce qu'elle a d'individuel et de différent, et de mieux en mieux nous comprendrons ce qu'elle a de vrai, de réel, de littéral même, tout en nous sentant de plus en plus pénétrés par sa beauté sensible et par sa puissance expressive.

« L'œil dépend de l'esprit. » Eugène Carrière est avant tout un observateur attentif et réfléchi. Tous ceux qui l'ont abordé ont été frappés de ses expressions vives, originales, de ses mots hardis, des images simples et fortes par lesquelles

il caractérise un homme, résume une théorie, impose ses jugements au souvenir. Sa conversation d'abord a quelque chose d'hésitant, d'embarrassé, il multiplie les interrogations, les « n'est-ce pas? » Il s'arrête pour réfléchir; mais le travail intérieur se poursuit et, tout à coup, l'idée jaillit en une formule lumineuse qui, sortant du fond obscur, tout à la fois en rayonne et l'éclaire. Il abonde en mots imprévus, suggestifs, où se marque, avec la profondeur de sa réflexion, son sens du réel, son esprit d'observation. Le brouillard intelligent de sa peinture devient dans sa conversation la pensée d'abord comme diffuse qui peu à peu se précise, se distingue, se modèle en une forme nette sous une clarté vive. Il n'entre en possession de son idée que quand il la voit, que quand elle est devenue l'image où elle prend corps. Sa pensée, où se retrouvent la franchise et la spontanéité de l'esprit populaire, est une pensée artiste; elle ne décompose pas les idées, elle ne va pas de l'une à l'autre logiquement, elle est une divination, l'intuition synthétique, où les observations antérieures et les pressentiments obscurs s'organisent et vivent.

Il est bien difficile de détacher ces mots des entretiens qui les amènent, de les isoler de l'accent, du sourire, du geste et de donner à qui les lit ainsi épinglés l'espèce de secousse intellectuelle qui se communique à qui en reçoit le choc soudain. On parle de l'art japonais, de son influence : « Le japonisme, c'est très intéressant, au Japon. Après tout, ce sont des hommes qui se sont arrêtés; j'aime les enfants, mais pas les vieux enfants; et puis, je m'intéresse plus à l'histoire de mon grand-père qu'à celle du grand Turc. Changer n'est pas progresser : un homme ne progresse pas parce que de carabinier il se fait fantassin. » Il remarque qu'en art l'homme en vient toujours à faire ce pour quoi il était fait, que tôt ou tard il trahit sa vraie nature : « Il y a plus d'un ministre qui, toute sa vie, sans le savoir, a couru après une loge de concierge; il y a des gens qui commandent parce que le lieutenant est tué, le lendemain ils redeviennent cantiniers. » Il compare les naturalistes à « des gens qui jetteraient de l'engrais et se croiraient jardiniers »; il dit d'un démocrate sceptique et dilettante : « Dans son journal il sort avec ses parents pauvres »; d'un peintre qui réduit l'art au métier : « C'est un cuisinier,



son autel est un fourneau; — après tout, c'est aussi carré ». Il s'égaie de « notre jeunesse littéraire qui porte dans la vie la figure d'un petit débitant dont le commerce ne va pas »; de l'instantanéité du plagiat « qui fait que les découvertes n'ont pas l'air d'être faites comme autrefois par un seul, mais par un monôme ».

Carrière n'est pas seulement un observateur, qui excelle à surprendre un ridicule, à saisir le trait caractéristique d'un être; un esprit singulièrement original, en qui survit dans la réflexion l'invention métaphorique de l'homme primitif. Nul plus que lui n'est individuel, en ce sens que nul n'applique plus naïvement, plus directement sa pensée à la vie, mais nu aussi n'est plus convaincu qu'il y a dans les choses une logique profonde à laquelle on ne se soustrait pas impunément. Il n'a pas la manie d'être « différent ». Son originalité n'est que sa volonté de ne rien exprimer qui n'ait passé par son esprit et par son cœur. En étant lui-même, il a l'ambition d'être homme; il ne se lasse pas de répéter que « les choses sont toujours belles par les mêmes raisons ». Il croit à l'universel, à une vérité commune, en laquelle les esprits s'unissent, et il prétend la découvrir à sa manière, l'exprimer dans la langue qui est la sienne. Non qu'il se pique de philosophie, qu'il disserte au lieu de regarder, qu'il se flatte de peindre le monde des idées; il ignore Winckelmann et ne fait pas dire de sottises à Platon. Son rationalisme n'a rien d'abstrait, il a quelque chose de naïf; il est intimement lié à l'observation; il n'est que l'intelligence et l'interprétation des images dont se compose incessamment sous nos yeux le spectacle du monde. Pour comprendre la réalité, il ne s'en éloigne pas, il y entre plus profondément. Son art l'unit à la nature; à force d'épier la vie, ce qu'en révèle un geste, une attitude, un mouvement, il en vient à entendre le langage des formes, comme les vieux saints légendaires entendaient le langage des bêtes; pour lui, rien n'est silencieux, tout est signe et symbole; c'est en peintre, c'est avec les yeux qu'il voit la pensée vivante qu'à des degrés divers tout manifeste.

« Dans la nature — me disait un jour Carrière, — les formes sont sympathiques, d'une même famille, les expressions d'une même idée qui peu à peu s'affirme et se précise.

Il y a quelque temps, je revenais de Saint-Maur, je regardais par les vitres courir le paysage, et j'admirais l'ondulation des collines, à laquelle se mariait la courbe des feuillages; je me retourne, et en face de moi je vois une femme à la bouche d'un dessin fier et pur, et dans cette bouche comme répété clairement tout ce que je venais de voir et d'admirer. Il y a ainsi une hiérarchie des formes qui s'expliquent l'une l'autre ; dans la nature, rien n'est dépaysé, parce que tout est parent, la colline et la plaine, l'arbre, la terre et l'homme : aussi, que dans un beau paysage apparaisse une belle femme, vous ne voyez plus qu'elle, mais en elle vous revoyez tout le reste. » Carrière se plaît à une sorte de transformisme, qu'il illustre de dessins étranges, où, des formes de la fleur, du fruit, par degrés on s'élève à celle de la femme. Ici encore sa pensée se fait image ; cet homme, qui ne sait que ce qu'il découvre, retrouve à sa façon Darwin qu'il ignore. Mais, par ces symboles, qui ne doivent pas l'égarer, loin de ramener la vie au mécanisme et au hasard, sa fantaisie sérieuse exprime le sentiment profond des harmonies cachées qui lui révèlent l'universelle présence d'un esprit également épris de logique et de beauté. Spiritualisme de peintre et de poète, qui par la perpétuelle attention aux signes expressifs du sentiment, par l'accord de ses propres émotions aux formes visibles, par la pratique de son art, découvre de plus en plus le sens des lignes, de la lumière et de l'ombre, et qui de la face de la terre à la face de l'homme, suivant la chaîne d'or de la vie, reconnaît, sous les mille métamorphoses qui la déguisent aux yeux distraits, la même pensée obéissant aux mêmes lois.

La sensibilité de Carrière, comme son intelligence, est réaliste ; elle trouve son aliment dans ce qui le touche directement, elle se prend d'abord aux êtres qui l'entourent, à ceux qu'il voit vivre et souffrir ; par là elle semble tout individuelle, enfermée dans le cercle étroit de la famille ; mais, en s'approfondissant, elle s'étend, s'universalise, devient la sympathie à laquelle toute vie révèle son mystère. Carrière n'a pas le goût de la fiction, il ignore la mythologie ; il n'ira pas, comme Faust, redemander avec violence « aux mères » la forme divine d'Hélène ; son imagination n'a pas besoin du

recul du passé, elle s'attache aux objets qu'il a sous les yeux, à la vie dont il est l'auteur et le témoin. Il répugne au sentimentalisme ; il atteint la poésie par la vérité. Volontiers il reprendrait à son compte la belle parole du Vinci : « Plus on connaît, plus on aime. » Ses émotions ne l'aliènent pas de lui-même, elles lui laissent la possession de soi, le sang-froid de l'homme qui les domine et les réfléchit sans les amoindrir. Lié à ses sentiments, fait d'observation discrète et profonde, son art est une sorte de méditation de la vie. Les analogies qu'il croit saisir entre toutes les formes ne sont que les divinations d'une sympathie de plus en plus clairvoyante qui peu à peu de ceux qui l'entourent l'unit à tout ce qui est. C'est pour avoir observé le langage visible des corps, pour en avoir pénétré le symbolisme caché, qu'il devine le geste d'un sentiment dans l'ondulation de la colline, dans la forme de l'arbre, dans le frisson de la fleur.

En quelques lignes obscures à force de concision, mais d'une véritable beauté, Carrière a résumé tout ce que je ne fais que développer et qu'éclaircir ici :

« Dans le court espace qui sépare la naissance de la mort, l'homme peut à peine faire son choix sur la route à parcourir, et à peine a-t-il pris conscience de lui-même que la menace finale apparaît.

» Dans ce temps si limité, nous avons nos joies, nos douleurs ; que du moins elles nous appartiennent ; que nos manifestations en soient les témoignages et ne ressemblent qu'à nous-mêmes...

» Je vois les autres hommes en moi et je me retrouve en eux, ce qui me passionne leur est cher.

» L'amour des formes extérieures de la nature est le moyen de compréhension que la nature m'impose.

» Je ne sais pas si la réalité se soustrait à l'esprit, un geste étant une volonté visible ! Je les ai toujours sentis unis.

» L'émouvante surprise de la nature aux yeux qui s'ouvrent sous l'empire d'une pensée enfin voyante, l'instant et le passé confondus dans nos souvenirs et notre présence... tout cela est ma joie et mon inquiétude.

» Sa mystérieuse logique s'impose à mon esprit, une sensation résume tant de forces concentrées.

» Les formes qui ne sont pas par elles-mêmes mais par leurs multiples rapports, tout, dans un lointain recul, nous rejoint par de subtils passages ; tout est une confidence qui répond à mes aveux, et mon travail est de foi et d'admiration[1]. »

En ce temps de dispersion, de talent mécanique et surajouté, où chacun plus ou moins bien joue plusieurs personnages, cette vie fortement unifiée a quelque chose de saisissant. Carrière est un bon ouvrier qui aime son œuvre, qui la fait avec gravité, avec respect, qui se met en elle tout entier; la peinture est sa manière d'être homme, de sentir, de penser et d'agir ; son art n'est pas seulement son métier, il est sa science et sa morale, sa philosophie et sa religion ; il est le principe de son accord avec lui-même, de sa sympathie avec les autres hommes, de sa communion avec l'esprit universel, dont la toute présence le rassure sur la valeur de son propre effort. A ceux qui seraient tentés de juger ce point de vue bien étroit, bien naïve cette prétention de trouver dans un art tous les éléments d'une vie pleinement humaine, je puis affirmer que cette illusion, si elle n'est plus de notre temps, a été celle des Léonard de Vinci, des Michel-Ange et des Albert Dürer.

IV

Le métier de Carrière n'est que son esprit même présent à ce qu'il fait, est l'expression sensible de ce qu'il a d'original et de passionné, de logique et d'universel.

Quelques critiques, pressés de juger et d'établir leur compétence, affirment que Carrière ne dessine pas : il enfume ses tableaux de parti pris, il noie ses figures dans un brouillard flottant, où les lignes oscillent, s'irradient, où les formes se dissipent et s'évanouissent. Voilà qui est bientôt dit : il est plus facile de se débarrasser d'un artiste que de le com-

1. Catalogue de l'exposition des œuvres d'Eugène Carrière, faite à *l'Art nouveau* (avril 1896).

prendre. Il importe avant tout de s'entendre sur ce qu'est le dessin. Le dessin est chose moins simple que beaucoup d'honnêtes gens ne l'imaginent. Volontiers on le définit par le contour, par la ligne qui suggère l'image d'un corps en reproduisant sa silhouette. Que ce dessin existe, qu'il réponde aux lois de la vision, il n'y a pas à le nier : la main du peintre ne fait qu'imiter, que reproduire le mouvement de l'œil qui, pour s'emparer de la forme, la résume dans les lignes qui la limitent. Mais, en art, de ce dessin ce qui nous intéresse, ce n'est pas la calligraphie déliée, ce n'est pas même l'exactitude mathématique que donnerait bien mieux encore un instrument indifférent et passif : c'est, dans la justesse, ce que l'artiste sait mettre d'expression ; dans l'ondulation de la ligne, le frémissement de l'esprit. Que ceux qui parlent de la ligne, prennent la peine d'observer avec quelle délicatesse Raphaël la balance, l'équilibre, la plie aux exigences de son génie fait de grâce ; avec quelle violence Michel-Ange l'allonge, la tourmente et l'agite de l'inquiétude des âmes héroïques. Le contour n'est pas le dessin en soi, une entité sacro-sainte ; il est un procédé empirique, qui se justifie dans la mesure où il répond aux lois de la vision réelle ; sa légitimité, sa valeur artistique reconnue, j'ajoute qu'il a quelque chose d'abstrait : il est un résumé, un schéma, il substitue à la vision intégrale un de ses moments, au volume la surface, à l'objet donné sa limite,

Il est des artistes qui, au lieu de traduire la forme par une ligne qui n'en est que l'indication et le résumé, l'abordent directement et la rendent telle qu'elle leur apparaît. Leur dessin plus concret, plus rapproché de la vision réelle, plus complexe, est une construction de l'objet, un effort pour l'établir d'ensemble, en marquant les saillies, les creux et les reliefs. Ils ne partent pas du trait qui n'est, à l'isoler, qu'une abstraction, ils y arrivent comme à la limite du corps qu'ils modèlent ; ils ne définissent pas avec plus ou moins de justesse une certaine quantité d'espace pour le remplir de son contenu, ils vont du centre à la périphérie, ils dégagent et précisent la forme par les ombres et les lumières, en la faisant émerger de leurs rapports. Les élèves de David croyaient imiter la statuaire antique par leurs silhouettes linéaires ; ils

procédaient, pourtant, à l'inverse du sculpteur, qui voit la forme toute à la fois, en ordonne les diverses parties par un travail simultané, et ne réalise la beauté de la ligne que par l'équilibre des masses.

Pour comprendre le dessin de Carrière, il faut avoir regardé ses albums à couverture grise, manié ces feuilles volantes — lettres de faire part, prospectus — qui traînent sur la table de l'atelier, encombrent les tiroirs, s'accumulent dans les cartons, ces « pensers », comme eût dit Watteau, ces pensers du matin et du soir, de toutes les heures de loisir studieux, où il prépare les œuvres qui prolongent sa vie dans les images qu'elle crée. Ces innombrables croquis au crayon noir, à la sanguine, sont les notes rapides où se traduit sa passion d'observateur infatigable. Carrière sait voir ce que nous ne voyons plus à force de le voir, il garde l'étonnement de l'enfant, qui rajeunit le spectacle du monde ; la vie n'est jamais pour lui quelque chose de banal, d'effacé, elle reste quelque chose d'inconnu, d'inédit, l'objet d'une perpétuelle surprise ; il en aime tous les gestes, il l'épie en ces instants où, livrée à son propre entraînement, elle se révèle dans sa vérité, où, dégagée de tout artifice et de toute contrainte, elle reprend la fraîcheur et comme la nouveauté des choses éternelles. Il saisit d'un œil sûr ces aspects fugitifs de l'être, il les fixe d'une main prompte et passionnée. Ces croquis ne sont que des émotions et des mouvements, une suite de visions rapides où brusquement s'évoquent les très simples images dont la suite compose une existence humaine. Tous les gestes de la vie sont là, résumés en quelques accents, ceux de la joie, de la douleur, de l'inquiétude, de la vague rêverie, ceux des humbles occupations domestiques, et ceux aussi des objets familiers qui ont leur langage, parce qu'ils ont leur esprit.

Des mains sans nombre couvrent ces feuillets, vivantes, expressives : « Ces mains, qu'il a délimitées et modelées en quelques coups de crayon, on peut les placer auprès des mains les plus célèbres racontées par les croquis les plus impeccables. Carrière les voit vraiment douées d'une existence spéciale et révélatrices de caractères. Il dit par elles les volontés et les mollesses, les énergies de l'action, les abandons hautains des indifférents, les défaites des résignés. Il en voit de

gracieuses, de nobles, d'infiniment touchantes... Il caresse de toute sa délicatesse des mains potelées d'enfant, des mains fines et rêveuses de femmes. Il est saisi d'un respect attendri devant des mains de vieillesse au repos d'un long travail[1]. »

Là-dessus, n'imaginez pas la calligraphie nette et patiente d'un professeur de pensionnat, un contour net, sans déviation : la ligne mobile ondule, frémit, s'agite, se jette dans la direction du mouvement avec une sorte d'emportement ; la forme n'est pas scrupuleusement observée, elle est pliée à toutes les exigences du sentiment, réduite parfois à n'être que le thème expressif, l'arabesque émouvante, dont la vérité idéale porte la nature au delà d'elle-même[2]. La forme de l'arbre dépend des souffles qui l'agitent ; elle varie, selon qu'il ondule sous la caresse de la brise, qu'il se courbe tout entier, tronc et feuillage, dans le sens du vent qui le frappe, ou qu'il oscille en tous sens aux chocs contrariés d'un souffle de tempête : ainsi, en ces croquis, se tourmente la forme humaine battue de tous les vents de l'esprit. Ces notes, prises par l'artiste au jour le jour, montrent sa curiosité infatigable, l'acuité de son observation, l'ardeur et la sûreté de sa main, ce qu'a tout à la fois de passionné et de réfléchi son émotion devant la nature et devant la vie.

Carrière n'a pas l'œil analytique : il ne construit pas la forme de traits raccordés, il l'embrasse d'un regard comme la courbe d'un dessin ornemental ; en présence d'une grappe de raisins, il voit la grappe et non les raisins, le tout avant les accidents qui en précisent la vision d'ensemble. S'il note l'attitude d'un enfant qui, le soir, s'est endormi sur la table, la tête dans ses bras, il ne décompose pas l'image, il la voit toute à la fois, comme un fruit, une fleur ; il découvre d'abord la ligne générale qui comprend toutes les autres lignes, il l'établit et y subordonne le reste ; il va de la main, saisie

1. Gustave Geffroy, *La Vie artistique*, 1re série, p. 33. — « Ah ! des mains, ah ! la main ! ce morceau de l'être, qui dit et raconte tant de choses en lui ! des mains, il y en a là, dans les tiroirs, des brassées, — et toujours en la surprise de toute leur éloquente mimique. Car Carrière est un dessinateur passionné de la main, comme l'ont été Watteau et Gavarni. » (E. de Goncourt, Préface de *la Vie artistique*, 1re série, p. 12.)

2. « Insistez sur les traits dominants du modèle, disait Ingres lui-même, exprimez-les fortement, poussez-les, s'il le faut, jusqu'à la caricature, je dis caricature afin de mieux faire sentir l'importance d'un principe si juste. »

dans la loi de la forme, aux doigts qui l'achèvent ; s'il regarde une mère allaitant son enfant, il ne distingue pas deux êtres qu'un hasard rapproche, il cherche l'unité de l'arabesque qui, de ces deux êtres, que traverse un même sentiment, pour un instant compose une forme unique et comme naturelle. Rien n'est plus propre à montrer ce qu'il y a dans l'esprit de Carrière d'original, d'individuel, d'incommunicable en un sens, que ces synthèses hardies où la forme, simplifiée par le sentiment, n'en est plus que le signe expressif ; mais, jusque dans ces audaces, vous trouverez le souci de la loi, la recherche de l'essentiel, le goût de la vérité profonde, l'effort pour dominer la réalité à force de la comprendre.

Si ces croquis ont parfois leur intérêt en eux-mêmes, ils ne sont que des notes, des documents, les éléments patiemment amassés de l'œuvre qui en donnera le sens véritable. Carrière n'est ni un nerveux, ni un agité ; il est robuste, de tempérament rassis, plein de sens ; il aime l'universel : il trouve l'originalité de son émotion dans la sincérité et dans la profondeur avec lesquelles il éprouve les sentiments primordiaux de l'humanité ; il est convaincu qu'il y a dans les choses une logique souveraine que la pensée doit accepter librement comme sa propre loi. Le même amour de la vérité, qui fait passer dans ses croquis le frémissement et les palpitations de la vie, l'attache aux lois réelles que les accidents dissimulent sans s'y soustraire. S'il est vrai que la forme en un sens n'existe pas, qu'instrument de la vie, toujours modifiée par les mouvements de la passion et de la volonté, elle se présente sous un nombre infini d'aspects, il n'est pas moins vrai que, sous tous ces aspects, elle se retrouve et se reconnaît. Si variées que soient les attitudes que lui impose l'esprit, le corps est une machine, il a ses pièces articulées, dont le nombre, la structure et les rapports définissent avec une inexorable rigueur les limites entre lesquelles il peut être transformé par l'action.

Carrière est trop sincère et trop réfléchi pour s'en tenir à l'apparence, pour peindre d'un corps ce qu'en saisit d'abord un œil superficiel et prompt ; il est préoccupé avant tout de ce qui explique ce qu'on voit, de ce qui détermine les plans,



les creux et les reliefs, des masses solides, des substructions osseuses, faute desquelles le corps, sans poids ni profondeur, n'est plus qu'un fantôme incapable de vie. « J'ai remarqué chez Vélasquez, me disait-il un jour, plus encore peut-être chez le Vinci, que les traits du visage, les yeux, le nez, la bouche sont préparés, amenés par ce qui les entoure, par l'arcade sourcilière, les pommettes, les mâchoires; ils ne seraient pas là, on les devinerait. Ces traits sont comme un sommet, on y arrive par ce qui y mène; isolés, ils perdent leur sens, n'étant pas attendus comme dans la nature. Il faut construire d'abord la tête; les imbéciles qui se jettent sur les yeux, le nez, la bouche, sont des gens qui veulent ouvrir les fenêtres avant d'avoir élevé le mur. » Carrière n'est pas de ces architectes chimériques : il établit d'abord les dessous solides, la charpente osseuse; il dresse le front, derrière lequel se passent tant de choses, sculpte son relief et ses bosses; il construit l'arcade sourcilière, les pommettes, l'arête du nez, l'os des mâchoires; sur ces fortes assises, lentement édifiées par les ancêtres et qui trahissent du caractère ce qui ne change pas, il tend les muscles mobiles que toute émotion met en jeu, les paupières, les joues, les ailes du nez, les lèvres, toutes ces parties frémissantes au moindre choc, qui disent tout à la fois le sentiment momentané par leurs contractions passagères et la destinée par leurs habitudes.

C'est surtout dans ses préparations au brun, dans les portraits qu'il se plaît à modeler de son libre pinceau avec l'ombre et la lumière, que Carrière révèle son art de faire sentir, dans le masque en relief, les dessous résistants, de relier la construction savante à l'expression morale. Étudiez encore les lithographies où il a représenté quelques hommes célèbres de ce temps. Pâle, émergeant du fond sans violence, la tête d'Alphonse Daudet garde dans sa mélancolie l'élégance de sa forme heureuse; Verlaine, dans une clarté dorée, étale sa face paradoxale, où l'homme et la bête se mêlent si curieusement, — le crâne chauve, le front très haut mais serré aux tempes et comme soudé trop vide, la fente des yeux bridés, sans paupières, que l'orbite écrase, le nez camus, la pommette saillante que l'ombre souligne, la bouche devinée sous la grosse moustache aux poils jaunis : — la construction forte

garde l'inachevé de l'enfance, et, par son manque d'ordre, de symétrie, trahit l'âme trouble, multiple, qui livra le poète tour à tour ou « parallèlement » à l'erreur et au repentir.

La lithographie d'Henri Rochefort n'est pas d'une facture aussi simple ; l'exécution inquiète, tourmentée, comme discordante, se plie au caractère du modèle. Carrière a représenté le pamphlétaire, l'homme de combat, qui, d'instinct, adapte au milieu démocratique les traditions des grands seigneurs qui tenaient campagne contre les gens du roi et faisaient les routes peu sûres.

Tout autre est la belle image du sculpteur Rodin : la construction savante distingue et relie les plans du visage ; l'arcade sourcilière puissante, d'où se détache l'arête du nez recourbé, continue les bosses du front, se prolonge par les pommettes ; un pli dédaigneux avance la lèvre inférieure, la barbe descend en ondes qui se perdent dans l'ombre. On dirait, sculptée par la main de Michel-Ange, dans le roc, la tête d'un faune sérieux où l'âme de la nature arrive à la conscience d'elle-même, et le souvenir s'éveille des groupes où l'artiste a modelé, dans ses marbres frémissants, les ivresses, les angoisses, les terreurs du mystérieux amour qui se prend pour la recherche du bonheur.

Carrière ne voit pas une tête ou un corps comme des surfaces, il n'en copie pas l'apparence scrupuleusement : il les voit d'ensemble, dans leur unité, dans la loi de leur structure, et il subordonne tous les détails au plan supérieur qui les domine. Le même esprit de synthèse, qui dans ses croquis ne laisse de la forme que ce qu'elle a d'expressif, la lui fait rétablir dans tous ses droits, quand il arrive à l'œuvre définitive où tout son effort se concentre. Dans ses tableaux le dessin est fait de ces deux éléments : justesse expressive, construction savante ; vous y retrouverez la fougue intérieure qui agite ses esquisses, le mouvement passionné, le geste où tout l'être se projette, mais l'action est contenue dans les limites de la forme qui, en l'arrêtant, ajoutent à l'impression de la force qui les voudrait franchir. Le talent de Carrière est fait de ces dons en apparence contraires, que sa nature complexe harmonise : sensibilité ardente et intelligence lucide, passion et logique, élans soudains et volonté tenace.



V

Sa couleur témoigne la même vision, le même penchant à subordonner le procédé au sentiment, le matériel du langage à ce qu'il a d'expressif; le même esprit de synthèse, la même originalité dans le respect des lois nécessaires.

D'aucuns trouveront paradoxal de parler de la couleur à propos de Carrière; mais ici encore il est bon de s'entendre. Prenez un coloriste de génie, le prince des Vénitiens, Paul Véronèse. La diversité des couleurs, dont chacune a sa qualité propre et ses nuances, la richesse visible qu'il prodigue, la rencontre de tout ce que la nature met d'éclatant, de doux, de radieux dans les pierres précieuses, les fleurs, les soleils couchants, certes contribuent à l'enchantement de son œuvre, mais le charme sensible est moins dans les éléments, dans leur nombre, dans leur intensité, que dans l'art qui les combine, dans l'harmonie qui fait qu'ils se répondent, s'accordent, et que tous enfin conspirent à l'unité d'une vision comme simultanée. Maniée par une main maladroite, cette foule d'éléments ne serait plus qu'un tumulte douloureux, ou le silence inattendu de couleurs bruyantes qui s'éteindraient l'une l'autre. Ainsi, ce qui fait dans un tableau la beauté de la couleur, ce n'est ni la variété, ni la richesse des tons isolés, c'est leur harmonie, et cette harmonie dépend elle-même de la distribution de la lumière, de la justesse avec laquelle ses gradations sont observées et rendues. Un tableau, où tous les tons seraient comme échantillonnés, pourrait donner beaucoup moins le sentiment de la couleur qu'une gravure où les valeurs seraient notées par un œil délicat. Vélasquez jamais peut-être ne s'est montré coloriste plus rare, plus raffiné que dans le tableau fameux des *Ménines*, où n'entre pas d'autre élément que le noir des vêtements opposé à la clarté des visages et des mains. Gœthe prétendait contre Newton que toutes les couleurs résultent de la combinaison de la lumière et de l'ombre; il est vrai, du moins, que les couleurs et leurs nuances sont des accidents de la lumière, qu'elles lui sont

intimement liées, qu'elles participent à ses lois. Supposez que d'un tableau de Vélasquez ou de Véronèse vous effaciez les tons en ne gardant que leur intensité lumineuse : de ces valeurs accordées se composera une harmonie dont le charme sensible atténuera l'impression première de l'œuvre sans la détruire.

De la couleur, Carrière ne retient que la lumière et l'ombre, mais son œil est merveilleusement sensible à leurs gradations et à leurs accords. S'il est légitime de regretter ce qu'il néglige, il est plus sage d'apprécier ce qu'il garde et d'en jouir. Nul n'observe la nature d'un œil plus attentif, nul n'obéit plus strictement à ses lois essentielles ; il l'interprète, il ne la trahit pas. Tout vrai peintre est un « sensuel » de l'œil, un homme qui perçoit avec plus de subtilité que le vulgaire les rapports des lignes, des tons ou des valeurs, et qui fait participer les autres aux jouissances qu'il trouve dans la vision des choses. « La peinture, disait Le Poussin, est faite pour la délectation. » Les tableaux de Carrière ne sont pas faits seulement pour plaire à la raison ou pour émouvoir le cœur, ils parlent un langage simplifié, mais qui a ses douceurs, ses caresses ; ils donnent à la pensée un accompagnement de sensations qui ont leur prix en elles-mêmes. Harmoniste délicat, des éléments qu'il garde de la réalité visible, il sait composer des œuvres d'un charme pénétrant. — Mais pourquoi sacrifie-t-il les couleurs, pourquoi ne peint-il pas les choses comme nous les voyons ? — Peut-être parce qu'il les peint comme il les voit, peut-être aussi parce qu'il a habité les humbles appartements des Batignolles et non les palais de Venise ; à coup sûr, parce que ce langage convient à l'expression de ce qu'il veut dire, parce que d'instinct il le trouve approprié à l'intimité de ses émotions, à ce qu'elles ont tout à la fois d'ardent, de profond et de réfléchi, parce que cette simplicité même lui plaît, parce qu'elle répond à son goût de l'unité, à son esprit de synthèse, à sa concentration volontaire de l'effet et du sentiment.

Vous retrouverez cette pénétration de l'intelligence et de la sensibilité, ce besoin d'unité, ce sens du caractéristique et ce souci de l'universel dans l'art avec lequel l'artiste ordonne ses groupes, les relie l'un à l'autre, de leur ensemble cons-

truit un tableau. La composition de Carrière, comme son dessin, est un mélange heureux de puissance expressive et de construction savante. Ses croquis ne révèlent pas seulement un rare sentiment du mouvement dans ce qu'il a pour ainsi dire de spirituel ; ils montrent le peintre attentif à tous ces accidents de la vie qui rapprochent deux ou plusieurs êtres, enveloppent leurs formes distinctes dans l'unité d'une action qui les accorde l'une à l'autre. Un cavalier galopant dans la plaine évoquait dans l'imagination plastique des vieux Hellènes la figure du Centaure ; à tout instant, sous nos yeux, de plusieurs corps se compose comme un corps plus complexe, dont les lignes trouvent leur harmonie dans l'acte même qui lui donne une existence éphémère : les sculpteurs ne l'ignorent pas. Carrière excelle à saisir ces lignes, leur direction et leur convergence ; il ne compose pas un groupe de personnages rapprochés du dehors, qui restent séparés les uns des autres ; il les ordonne comme un ensemble, comme un tout qui a sa forme et sa vie propre. La mère n'est pas détachée de l'enfant qui repose en ses bras, qui puise la vie à son sein ou qui, plus grand, s'unit à elle par la caresse, par le baiser ; une même vie les anime. La famille est comme un être réel, concret, aux formes multiples mais organisées, dont l'unité mobile est dans les émotions communes qui en groupent spontanément les membres,

Carrière n'est pas seulement préoccupé de voir le groupe comme un tout, il apporte le même esprit de synthèse à la composition générale de son œuvre ; il voit d'abord son tableau tout à la fois. de loin, dans son effet général. Sur un croquis, pour donner l'idée de ce qu'il fera, il délimitera d'abord par quelques traits les clartés les plus fortes, puis avec de l'encre ou du fusain étalés il établira les ombres, çà et là les rappels de clarté, les passages, et c'est cette vision générale que peu à peu il précisera. Son tableau, dès le principe, est un tout ; il est d'abord défini dans la loi de sa construction, il se crée comme simultanément, à la façon de l'être vivant, par un enrichissement progressif. Aussi il n'y a pas pour lui de détails, d'accessoires ; son œuvre ne se fait pas de pièces rapportées ; les groupes dans leur unité, les masses dans leur équilibre, les lumières et les ombres dans leurs rapports né-

cessaires, lui donnent d'abord la vision d'ensemble dont il lui reste à s'emparer par un effort successif.

Le *Premier voile* est l'une des œuvres maîtresses de Carrière, celle peut-être qui, par l'exécution comme par le sentiment, éveille le moins de résistance. Sa puissance expressive y est tout entière ; son art de construire les groupes, de les relier par l'atmosphère, de composer le tableau dans son ensemble par les rapports de la lumière et de l'ombre s'y révèle sans parti pris, sans manière. Les personnages ont été arrêtés dans leur attitude vraie ; sous le coup de la même émotion, chacun trahit sa nature et ce qu'il sait de la vie. La lumière d'une matinée de mai entre dans la pièce demi-close, la remplit de ses vibrations ; tour à tour elle s'apaise ou s'exalte, reculant les fonds, mettant les choses à leur plan, donnant à la scène l'unité d'une pensée vivante, dont les images précises s'accompagnent sourdement de sentiments obscurs, de souvenirs confus. Debout, vêtue de la robe blanche, la fillette, de profil, lève la tête, cherche le ciel, affronte la vie d'un regard plein de certitude ; derrière elle, attachant « le premier voile », se tient la mère, jeune, charmante encore, mais qui déjà sait ce qu'il reste des fleurs d'un printemps. A sa robe, le dernier-né, qui se traîne à peine, s'accroche et, demi-caché, jette un œil effaré sur la grande sœur qu'il ne reconnaît plus. Près de la table, où se voit le livre de messe, le mouchoir, un bouquet de fleurs dans un vase, trois enfants regardent ; fermant le tableau, les grands-parents qui viennent d'entrer et que le chien salue d'un aboiement joyeux : — le grand-père, un peu embarrassé dans sa redingote, un libre penseur qui sait à quoi s'en tenir, la main à la barbe, s'étonne de se sentir ému ; tranquille, gardant la lassitude des jours vécus, la grand'mère éprouve vaguement la ressemblance des jours de fête aux jours de deuil ; — de l'autre côté, assise près de la fenêtre, caressée par une clarté douce, une jeune fille blonde achève de coudre les dernières roses de la couronne, et, par l'arabesque des lignes, qui se continue sans se rompre, par les accords du milieu lumineux qui les baigne, tous ces êtres conspirent dans un être unanime, dont l'âme est la communion dans un même sentiment.



VI

Pas plus que le métier d'Eugène Carrière, ses œuvres ne sont détachées de son esprit. Il est des artistes tournés vers le dehors, qui demandent leurs sujets à la mode : ils peignent, selon les temps, des grecs ou des rustres, des déesses ou des maritornes ; Carrière est un réfléchi, un intérieur, il ne voit que ce qui l'émeut, il ne peut exprimer que ce qu'il sent. Il est d'abord le peintre de la famille, il dit naïvement ce qui le passionne ; ses toiles réfléchissent les objets qui occupent sa pensée et son cœur : « Il trouve, dit Geffroy, la poésie de son imagination et l'aliment de son talent dans un espace restreint, il voyage à l'infini à travers le monde qui tient dans la lumière et l'ombre d'une chambre, sous l'orbe d'or d'une lampe. » A mesure que la sphère de sa pensée s'agrandit, que sa sympathie plus clairvoyante multiplie ses rapports d'intimité avec les êtres, de nouvelles visions répondent à ses émotions nouvelles : il devient le rare portraitiste que l'on sait ; il met dans ses nus, dans ses figures décoratives d'un grand caractère un peu de l'inquiétude de ce temps ; il évoque la vie des humbles dans son *Théâtre de Belleville* ; il dit dans son Christ le sacrifice volontaire de l'homme juste ; il cherche, dans les paysages synthétiques qu'il ose, cette correspondance des formes qui lui montre en tout la présence d'une pensée, sœur de la sienne. Il ne se laisse pas enfermer dans un genre par le succès : désintéressé, il est libre ; il réserve son droit au progrès. Il plie son langage pittoresque à des exigences nouvelles, il sait trouver dans sa simplicité la grandeur comme il y a trouvé la tendresse et la grâce, il le justifie par tout ce qu'il sait lui faire exprimer de la nature et de l'âme.

Peintre de la famille, Carrière ne tombe ni dans l'anecdote ni dans le roman ; il ne fait pas jouer à de petites marionnettes la comédie enfantine ; il n'exagère, il ne fausse, il ne souligne rien ; il fait sortir la poésie de la vérité, l'éloquence de la justesse expressive. Mais cet observateur, ce « réaliste » n'est pas seulement un lyrique et un passionné ; comme tous

les grands artistes, il choisit, il généralise, il fixe, il arrête les gestes primordiaux que toute vie rajeunit et renouvelle.

Nul n'a parlé comme lui de l'enfant, parce que nul plus que lui ne l'a pris au sérieux, ne l'a respecté, ne l'a regardé d'un œil dégagé de toute sentimentalité puérile. Ses enfants ne se défendent pas de lui, ils ne se sentent pas épiés, surveillés par un pédagogue qui prend des notes ; ils ne posent pas, ils vivent devant leur père, sans souci des croquis rapides où il résume ces visions passagères. Carrière ne veut pas la vie figée en attitude, il veut la vie dans sa liberté, le geste franc de l'être qui ne se sent point observé, le mouvement d'instinct qui trahit la nature dans sa vérité profonde, « l'impression vierge des choses » (Maurice Hamel). Il aime les tout petits, le bébé qui s'éveille à la vie, ses surprises, sa maladresse et sa grâce ; ses effrois de petit animal farouche qui soudain se blottit dans le sein maternel. Pour les peindre, il fait sa main légère, il évite les contrastes, les oppositions. Sur un fond blond, où jouent les cheveux bouclés et fins, d'un frottis léger, il indique un visage, où le sourire des yeux se marie au sourire des lèvres roses (*étude*, chez M. Dolent) ; sans une ombre, sur un fond de lumière, il modèle en tons argentins le front qui bombe, les joues rondes, le nez sans arête au lobe charnu qui se retrousse, la bouche entr'ouverte, des têtes qu'on sent inachevées, en train de se construire, mais où déjà se devine le plan de la forme future (*études*, chez M. Gallimard).

Il suit l'enfant qui grandit, il assiste à ses jeux, à l'éveil de sa pensée, il note ses attitudes, celle de l'étonnement, celle de l'attention et celle de la rêverie vague qui est sa manière de réfléchir. Les deux bras recourbés en berceau, les yeux fixés sur sa poupée, la fillette s'exerce aux gestes maternels ; auprès d'un bouquet de pâles chrysanthèmes, une petite fille est assise, un livre est ouvert devant elle, mais ses yeux levés sont à d'autres spectacles ; penchée sur une table que recouvre une toile cirée blanche, détachant sur le fond son clair et pur profil, cette autre écrit avec une attention qui raidit son corps et crispe ses doigts sur la plume ; caressée par une lumière douce, qui se pose sur le front, s'adoucit sur le bas du visage, s'apaise sur le cou en une ombre transparente, la toute jeune

fille, les yeux plissés, la bouche entr'ouverte, rit à la vie sans savoir, pour le seul plaisir d'être et de sentir couler le sang jeune qui met à ses joues le rose léger du printemps en sa première fleur.

Avec le même art fait de sentiment ingénu et de réflexion, qui élève l'observation à la généralité du symbole, Carrière dégage et note les gestes élémentaires de la maternité. Il a peint la mère dans toutes ses fonctions ; il l'a montrée, au premier-né, pure, virginale, émue et comme surprise de la vie qu'elle vient de donner, avec des prises timides, dans ces attitudes nouvelles où je ne sais quel embarras se mêle aux certitudes de l'instinct.

L'amour n'est pas toujours plus fort que la mort, les séparations brutales font des déchirements que tout mouvement désormais trahit à l'œil attentif. Carrière n'a pas pu l'ignorer. Il a montré la mère douloureuse, qui sait la fragilité de la vie, les menaces du destin, qui dans ses joies mêmes porte l'inquiétude d'une absence vaguement sentie. Sous des titres divers, dans des toiles nombreuses (*l'Allaitement — le Baiser — Mère et Enfant*), il a noté tous les gestes où s'exprime l'unité de la double vie, dont les invisibles racines ne se démêlent que lentement : le baiser brusque de l'enfant, le baiser léger, lentement savouré de la mère qui se penche sur le berceau, la caresse frémissante, presque tragique, où les lèvres s'avancent, où la main saisit le visage, l'approche, où le corps tout entier se plie à l'élan d'une prise de possession impérieuse.

De la maternité il n'a pas fixé seulement les gestes humains, il a évoqué ce qui reste en elle de la fécondité des forces élémentaires, de la loi mystérieuse qui fait monter le lait dans la poitrine de la femme, comme la sève dans le cœur et jusqu'à la cime des chênes. « Le Sommeil » a surpris la mère tandis qu'elle allaitait l'enfant. Sur le fond sombre que rompent les blancheurs froides des draps, de l'oreiller, que réveillent les tons dorés de l'épaule et du sein gonflé, le groupe détache fièrement sa forme sculpturale. Dans un geste de lassitude et de protection, la tête posée sur le bras gauche, abritant sous son bras droit l'être inachevé qui se fait de son sang, la mère s'est endormie : modelé à grands

plans, émergeant de l'ombre transparente dans laquelle il est comme taillé, le visage de la femme a la gravité des instincts profonds que la conscience n'atteint pas. Puissante et accablée, paisible et douloureuse, cette grande figure, dans le rude labeur de transmettre la vie, mêle le tragique des forces naturelles à l'héroïsme humain.

Le cercle de famille s'étend, les tout petits sont devenus les grands, les aînés ; groupés autour de la mère, partageant sa tendresse, frères et sœurs déroulent le chœur familial, où se trahissent les correspondances secrètes qui, comme les rameaux d'un même tronc, les relient dans l'unité d'une vie commune. Carrière a multiplié ces scènes, où le même sentiment, joie, tendresse (*Famille*), inquiétude (*l'Enfant malade*), attente solennelle en un jour de fête (*le Premier voile*), variant ses nuances, de plusieurs êtres compose le groupe vivant qui a son âme, sa forme individuelle.

Carrière a donné comme la synthèse de ces scènes de famille dans sa belle toile du Musée du Luxembourg, qu'il intitule : *Maternité*. C'est le baiser de la mère, la caresse où passe l'ardeur de son amour inquiet. Jamais il n'a poussé plus loin la puissance expressive du geste, l'art de composer un tableau dans son ensemble, sans affectation de symétrie, de dominer la réalité, en ne paraissant que la reproduire. Les êtres et le milieu ne se laissent point séparer, participent de la même vie. La lumière entre dans la pièce close, l'anime de ses vibrations, l'approfondit ; elle se perd, se retrouve, mais, dans son apparent caprice, elle obéit aux lois de la vision qui atténue ce qu'elle ne fixe pas ; pénétrant l'ombre même, elle laisse deviner les meubles, les tableaux accrochés au mur, recule la petite fille qui s'éloigne ; puis, se ramassant sur ce qui doit être vu, tout à la fois elle enveloppe et détache le groupe autour duquel tout s'ordonne ; elle modèle en tons argentins la main vivante, mobile, qui s'allonge pour soutenir le tout petit ; le profil douloureux, passionné de la mère qui se penche, avance la tête, pose ses lèvres sur les joues du gros garçon aux boucles blondes qu'elle attire d'un mouvement de possession jalouse.

Cet art, qui semble à quelques-uns si loin de la nature, en un sens est un art réaliste. Carrière dans ses œuvres dit ses



joies, ses tendresses, ses amours : cette femme est la sienne, ce bébé endormi est l'enfant né à la maison qui tout à l'heure, au réveil, l'égaiera de son sourire ou la troublera de ses cris. La poésie n'est ici que la justesse et l'intensité d'une observation que le sentiment concentre sur l'expressif. La forme n'est à ce point émouvante que parce qu'elle est surprise, par un œil attentif et prompt, dans la sincérité du mouvement spontané ; la lumière qui tour à tour la construit, la recule, l'enveloppe, n'est point une lumière inventée de toutes pièces : certes, « c'est le milieu de son rêve, le choix de son esprit, cette harmonie voilée, où rien ne s'évapore, où tout s'affine », mais l'artiste l'a observée dans les petits intérieurs parisiens, à l'heure où tout s'assoupit et s'apaise, et c'est d'éléments vrais « qu'il a créé cette ambiance idéale, émanée du réel, où la nature se transpose dans tous ses logiques rapports » (Maurice Hamel). Carrière ne vise ni le symbole, ni l'idéal abstrait ; il regarde en lui et autour de lui, il sait voir ce qui se passe sous ses yeux ; il ne s'émeut pas de ce qu'il imagine, il imagine ce qui l'émeut. Mais dans toute émotion sincère et profonde il y a quelque chose d'universel : parce qu'il est pleinement lui-même, Carrière est humain. Sans la chercher, à force de justesse dans la notation singulière, il généralise, il montre la loi sous l'accident. Les maîtres de la Renaissance, à la suite du Vinci, volontiers transposèrent la légende chrétienne dans des scènes familières qui ne laissaient que le miracle de l'amour humain ; Carrière,. pour fixer les gestes primitifs où se trahit l'instinct des mères, élève les scènes familières jusqu'au symbolisme religieux, nous fait sentir ce qu'a de mystérieux et de divin la transmission de la vie qu'achève dans le don conscient de soi-même le sacrifice volontaire.

VII

Une insensible transition relie les portraits de Carrière aux tableaux où il déroule les attitudes de la vie familiale. Ses compositions ne sont pas de pures fictions, elles nous montrent

librement interprétés les visages qu'il connaît et qu'il aime ; beaucoup de ses œuvres, sans titres bien définis, sont de pures études d'expression.

Le portrait n'est pas pour Carrière un genre à part, il est impossible de dire strictement où il commence, où il finit.

Ceux qui croient que le plus grand peintre est celui qui copie le plus exactement son modèle se trompent ; à la ressemblance machinale un procédé mécanique suffit. Tout grand artiste est dans son œuvre, ajoute à la réalité l'interprétation qui en renouvelle en nous l'intelligence et le sentiment. Si les scènes d'intimité, auxquelles Carrière se plaît, sont, en un sens, des portraits expressifs, — quand il est en présence d'un modèle, il apporte à le peindre le même esprit, la même préoccupation de la vie intérieure. De Clouet à Latour, notre école française offre une suite de portraits finement observés, spirituels ; mais ils nous montrent surtout l'homme social, l'homme qui, sous les yeux des autres, s'observe et tient à faire bonne figure. De même qu'en ses scènes de famille, Carrière, en ses portraits, voudrait surprendre la vie dans ce qu'elle a de libre, de profond, de spontané ; il attend que le modèle s'oublie, cesse de se surveiller, retrouve la franchise de la solitude : « Avez-vous remarqué que l'homme qui se croit seul, qui ne sait pas qu'il est vu, toujours est émouvant, dramatique ? Dès qu'il se sent observé, il redevient artificiel, social, il dissimule. » Son ambition est de « fixer un peu du moral d'un être » ; tout le temps qu'il peint, « il a la pensée qu'il a à rendre des formes habitées ». Derrière l'homme apparent il cherche l'homme réel, le caractère qui décide la destinée. Pour atteindre ainsi l'invisible, il ne se contente pas de copier d'une tête un aspect superficiel ; selon son principe, d'abord il la construit, il en étudie la charpente et l'ossature ; à la façon du sculpteur, il en établit les dessous et les plans, ce qui supporte le reste, et c'est ce masque en relief qu'il anime. « L'homme », selon ses fortes paroles, « n'est pas une fonte, l'homme est un repoussé, il est repoussé à grands coups frappés du dedans. »

Carrière a quelques portraits célèbres : celui du sculpteur Devillez a commencé sa réputation. J'ai été le revoir, mon attente a été dépassée. Les harmonies à la fois délicates



et fortes, l'équilibre savant des masses, le lien de la figure au milieu qui l'enveloppe, et, sous l'insistance du regard, les détails heureux, les réussites du peintre en verve, en font une œuvre qui peut affronter toutes les comparaisons. On y sent dans la maîtrise déjà la générosité de l'artiste jeune encore qui donne sans compter et répand librement sa richesse intérieure. — La séance s'achève ; au centre de la vaste toile, le sculpteur est debout ; le corps mince, serré dans un jersey aux tons de velours noir, s'allonge, monte, porte le regard vers la tête fine, encadrée d'une barbe rousse, où le travail de la pensée se continue, tandis que les mains souples, vivantes, habituées aux touchers délicats, pétrissent encore la glaise humide. Dans le geste, sur le visage, une inquiétude, un doute qui ne se dissipe pas, évoque l'idée d'un Hamlet qui rêve la beauté au moment même où il la veut créer. Tout aux images qui l'occupent, l'artiste ne sent pas le beau lévrier qui, ramassé, prêt à bondir, le pousse de la tête, et sollicite une caresse. A gauche, sur la selle du sculpteur, derrière un verre de cristal, un groupe de plâtre, une nymphe dont le torse se renverse, une de ces natures mortes dont Carrière a le secret, que le sens exquis de la lumière transfigure et spiritualise ; à droite, dans la pénombre, le modèle se prépare à se rhabiller, le bras tendu, le corps penché en avant, un corps savamment modelé, dont les tons ambrés se pénètrent de clartés douces, et dont l'œil jouit sans presque y songer, tant il demeure à son plan, subordonné dans sa beauté même à l'unité de l'œuvre qu'il achève.

Carrière varie ses procédés selon ses intentions et le caractère de son modèle : il peint dans la lumière les portraits de Roger Marx, de Gallimard, d'une tonalité blonde, argentine ; il sculpte dans une ombre presque tragique le masque du peintre A. Berton, où se trahit l'attention inquiète de l'homme condamné à la solitude dans la société de ses semblables ; il construit la tête solide de son ami Geffroy par plans nets, le front dur et puissant en relief, les yeux enfoncés dans l'arcade sourcilière, le regard direct, une tête où se marque la tension d'une volonté forte qui contient l'ardeur du sentiment. Volontiers il assied des enfants autour d'une table, devant un

livre d'images, les frères et les sœurs, du tout petit au visage de lumière, aux yeux de pervenche, à l'aîné dont les traits déjà s'accentuent et se précisent (portraits des enfants de Gallimard, de Frantz Jourdain) ; il associe l'enfant avec la mère ou l'aïeule ; il groupe un père et sa fille dans une attitude de tendresse, faisant ressortir l'expression par le contraste, éclairant d'un jour inattendu cette vie qui se dédouble, se prolonge et refleurit en une vie nouvelle. C'est ainsi qu'il a peint, avec des nuances qui les distinguent, les beaux portraits de Jean Dolent, d'Alphonse Daudet, de Gabriel S...

Le portrait de Dolent encadre les personnages dans un milieu vivant où l'air circule, où la lumière baigne les figures et les objets familiers, les enveloppe et les accorde, les noirs saturés de la redingote, les blancs et les roses dont est vêtue la fillette. l'éclat ambré des visages, l'or atténué des cadres, la faïence de la cheminée, les fleurs pâles, la statuette de bronze, un petit monde de choses visibles, qui toutes à leur plan se fondent dans l'unité qui les harmonise. La scène répond à l'intimité du milieu : Dolent assis, la main fine pendant du dossier de la chaise, songe ; il a vécu, et, aux souvenirs qui montent, le visage se voile d'une mélancolie sans amertume ; près de lui, la fillette, toute lumière, comme une apparition, la main gauche sur le genou de son père, de la droite, qui tient une fleur, aguiche le griffon aux longs poils qui, joueur, se renverse sur le dos et la regarde.

Jean Dolent se présente ainsi dans le rayonnement apaisé des images qui se mêlent incessamment à sa pensée. Je garde le souvenir du dimanche ensoleillé où, ayant gravi la colline de Belleville, j'ai, pour la première fois, pénétré dans l'ermitage hospitalier. La maison, une maison de banlieue, oubliée avec quelques autres dans ce coin de Paris, est au fond d'un petit jardin. On entre : le corridor étroit, sur ses deux faces, est couvert d'études choisies ; la salle du rez-de-chaussée est ceinte de tableaux, dont le portrait de Verlaine par Carrière ; dans l'escalier tournant, étroit, des dessins grimpent le long du mur sombre ; dans les chambres, pas de meubles, mais partout accrochés, retournés, sans cadre, comme en liberté, des toiles, le *Saint Jérôme* de Delacroix,

un des plus beaux portraits d'homme qu'ait signés Mirevelt, des notes curieuses, des œuvres rares, et de prix, — tout cela à l'abandon, dans un désordre à demi voulu, pour retrouver peut-être la surprise de la découverte dans la possession. Et le couronnement de cet étrange musée, c'est, de la petite terrasse, la vision soudaine d'un Paris prodigieux, qui s'étend, s'allonge, ondule, avec la respiration sourde d'une bête monstrueuse, tantôt noyé dans une brume d'un gris bleu, tantôt frémissant dans le poudroiement d'or des soleils couchants. Jean Dolent s'est appelé à bon droit « l'amoureux d'art ».

Le portrait d'Alphonse Daudet est célèbre : la vérité est qu'il en existe deux. Avant que le peintre eût achevé le premier, sa beauté tragique effrayait la famille qui ne pouvait consentir à cette effigie douloureuse. Des deux, le premier reste le plus émouvant et le plus beau. Ceux qui veulent voir comment Carrière dessine dans ses bons jours n'ont qu'à étudier ce visage émacié, le modelé du front dans la lumière, l'enchâssement de l'œil, la saillie de la pommette, l'arête du nez. La justesse avec laquelle les plans sont établis donne à cette tête le relief d'un masque moulé. Daudet, en veston de velours noir, est à demi étendu sur un sofa ; sa main longue, amaigrie, pose sur un coussin ; la bouche porte le pli et comme la torsion des souffrances qui trop souvent l'ont contractée ; il détourne sa tête pâle, et de ses yeux un peu troubles de myope regarde dans le vide. Comme une tige vivace se détache du tronc à demi séché qui penche, la fillette brune, dont il tient la main dans la sienne, debout, monte vers la lumière et la vie. Le visage, modelé avec une sorte d'acuité par la maladie, laisse deviner la beauté d'autrefois, les cheveux bouclés, la barbe soyeuse, le nez aux ailes frémissantes, les sens grands ouverts aux parfums, au son, à la lumière ; ce cœur sans haine, cet esprit charmant où passent de claires images, s'étonne du mal qui lui est fait, il ne se révolte pas contre le destin, mais la douleur est une étrangère, il ne l'accepte pas, il la subit comme quelque chose d'absurde et d'humiliant.

Dans le second portrait, comme me le disait Carrière luimême, Alphonse Daudet n'est plus seul, livré à sa pensée, il est en présence des autres, il s'observe, il se défend, et la dou-

leur ne s'exprime plus que par l'effort même pour en contenir l'expression. L'écrivain n'est plus dans le négligé du matin ; il se redresse, le monocle à l'œil, il assure son regard, et il se tourne vers la petite fille qui, d'un geste câlin, s'incline et s'appuie contre sa poitrine. Ces deux portraits, si différents et si vrais, nous apprennent ce qu'est la ressemblance pour un artiste, qu'il ne la copie pas, qu'il la discerne et la choisit, que, selon l'émotion qu'il reçoit de son modèle, sa composition tout entière, dans ses lignes, dans son ordonnance, se modifie, se transpose.

Les portraits de femmes de Carrière achèvent de montrer ce qu'il y a de souplesse, de ressources, de variété dans cet art, que son originalité a fait accuser d'être uniforme. Ici encore il garde le goût du recueillement, il se plaît à surprendre l'être dans sa vie intime, loin des regards curieux ; mais, sans quitter le langage simplifié qui est le sien, il sait y mettre des accents inattendus, la tendresse, la grâce, la fierté, l'élégance, mille nuances du charme féminin.

Une jeune femme en robe de bal est à demi étendue sur un divan dans une pose légère, à peine appuyée, où se trahit une vague inquiétude; la main fuselée, aux doigts fins, s'allonge sur un coussin; des fleurs aux teintes pâles meurent sur un guéridon ; la bouche mêle à son demi-sourire une habitude ancienne de tristesse. Un long boa de fourrure noire court autour du corps, en accompagne les ondulations ; les blancs satinés de la robe lamée d'argent se marient aux roses pâles des rubans qui, çà et là, s'égrènent sur le corsage, sur la jupe, sur le coussin, et de cette richesse des choses se compose une harmonie discrète, comme si elle ne nous arrivait qu'à travers la mélancolie d'une âme qui en sait le néant. *(Portrait de Madame G...)*

Sans couleurs brillantes, avec des sensations atténuées, Carrière sait rendre de la femme la grâce heureuse, involontaire, dont la fleur semble appeler l'éclat des tons joyeux. Peint dans des tonalités grises, de parti pris éteintes, le portrait de madame Arthur Fontaine montre comment l'artiste sait trouver dans son langage les nuances délicates, les harmonies caressantes qui lient le charme de l'œuvre à celui du modèle. Debout, la jeune femme émerge de la pénombre qui



de bas en haut s'allège, se pénètre de clarté, réveille les tons vert pâle de la robe, baigne dans une lumière douce le visage dont les yeux et la bouche vont sourire; pris dans des manches bouffantes, les bras nus s'arrondissent pour attacher un bouquet à la ceinture, et la tête aux cheveux légers, vers laquelle le regard monte avec la lumière, posée sur le col fin, est la fleur rare qui achève la forme du vase aux lignes fragiles et pures.

Dans ses portraits, comme dans ses tableaux, Carrière volontiers rapproche la femme de l'enfant, donne au groupe une structure, une forme, où se symbolise l'unité de cette vie qui se multiplie sans se perdre. Dans son admirable *Famille*, il fait des enfants à la mère une couronne, une parure; en eux il la glorifie; toutes les lignes dans leur arabesque savante partent d'elle, y ramènent, et de celui qu'elle serre encore contre son sein à la jeune fille au fin visage, c'est sa vie qui recommence, c'est l'image d'elle-même qui se répète, ce sont ses sentiments qui refleurissent au printemps de ces âmes allumées à la sienne. Il détache l'enfant de la mère comme le rameau du tronc, et de la grâce fait naître le charme ingénu. Près de la grand'mère assise, lasse d'avoir vécu, dont les vêtements noirs évoquent les deuils anciens, il met debout la petite fille au visage clair, aux yeux riants, à la curiosité confiante, qui ne sait pas tout ce qu'elle pourrait apprendre d'elle-même et de son propre destin, rien qu'à se retourner vers le visage tendre et grave de l'aïeule. *(Portrait de Madame C...)*

Ceux qui ont vu Carrière travailler, qui de la conception à l'achèvement ont suivi quelques-uns de ses tableaux, de ses portraits, assisté à leur lent et douloureux enfantement, savent ce qu'il faut penser des critiques naïfs qui regrettent parfois que ces « esquisses » magistrales n'aient pas été plus poussées. Carrière ne va pas de la partie au tout, il ne peint pas par morceaux, il n'avance pas, sagement, prudemment, du front aux yeux pour continuer par le nez ou les pommettes; à la façon du sculpteur, il construit son tableau d'ensemble, il en équilibre les masses, il en établit les plans, peu à peu il dégage la figure des fonds, il enlève comme les voiles successifs qui la cachent et lui dérobent sa pensée. Dans ce tra-

vail simultané, il n'est jamais sûr de rien, il remet tout sans cesse en question; son œuvre vit en lui et il vit pour elle; son travail est un effort, une attente, un appel au génie mystérieux qui jamais ne dit tout son secret. De son œuvre il sait d'abord l'impression qu'il en attend, ce qu'elle doit dire, ce qu'elle doit révéler d'un caractère, exprimer de la réalité invisible, et c'est ainsi qu'il va vers ces visages, pénétrés de vie intérieure ; que, ses assises fortement établies, il peint un regard et ces bouches étonnantes, ces bouches mobiles, frémissantes, qui sourient et qui parlent. Après tant d'efforts, qui ne seront pas soupçonnés. quand il est arrivé à son but, il s'arrête, sans se soucier des précisions superficielles qui limiteraient la vie morale qu'il a tant cherchée.

VIII

Carrière ne pouvait rester indifférent à la beauté de la forme humaine. La chair, comme le marbre, se pénètre de lumière, elle se modèle, elle se construit par les oppositions, par les passages délicats de l'ombre à la clarté. Dans ses études de nu, son sens subtil des valeurs, ses harmonies discrètes, ses fonds qui reculent la figure, la détachent ou l'enveloppent, son émotion grave devant la vie, mêlent aux caresses de son pinceau je ne sais quel respect de la beauté morale qui spiritualise la grâce des corps. Même alors, il n'oublie point qu'il a à peindre « une forme habitée », et autant qu'aux yeux il parle à l'esprit et au cœur. Il ne veut pas qu'on regarde la femme avec des yeux indifférents ou cruels, il n'est pas de ceux qui se plaisent à souligner ce qui l'humilie : « Un modèle ! Quel mot absurde ! un mot qui rend banal, vulgaire, ce qui devrait être sacré. L'autre jour je disais à mes élèves qu'ils devraient dessiner à genoux, religieusement. Quand le modèle ouvre la porte de l'atelier, c'est la nature qui entre : en face d'un beau paysage, ils s'exclameraient, et ils accueillent d'un regard ironique cette femme qui se dévêt devant eux, leur dévoile la vie dans sa beauté. Ce mot imbécile de modèle abaisse les choses : on ne regarde pas ou on regarde



à peine ce modèle, et l'on fait une *académie*, la même cette semaine que celle de la semaine précédente, au lieu d'observer chaque fois avec des yeux curieux, avides, cette forme dans son caractère et dans sa nouveauté. »

Carrière, au début, a peint avec de la pure lumière sur des fonds sombres de petites figures nues d'une délicatesse incomparable. Il a égalé vraiment les maîtres qui ont su le mieux donner aux yeux le contact caressant de la chair, mais il a ennobli ce charme sensible par le recueillement, par l'intimité, par l'espèce de surprise et d'admiration devant la vie qui est la poésie de son œuvre. Dans une ombre transparente, vaporeuse, il noie les objets de toilette, un vase de fleurs, une psyché, un bassin d'argent, et, par ces accents qu'appuient les blancheurs froides et bleuissantes du linge, il relie au fond, dont elle émerge radieuse, la figure que modèlent des clartés argentines : une nuque que n'eût pas désavouée Watteau, un corps dans l'abandon du sommeil, un dos nacré que la lumière caresse, une jeune femme assise sur son lit, la tête penchée, la poitrine soulevée d'un souffle de jeunesse, le bras tout entier perdu dans la longue chevelure noire qu'elle peigne, le visage, dont on cherche le sourire, n'exprimant que la mélancolie de sa vaine beauté.

La belle étude qu'il exposa en 1888 fait sortir du contraste un effet puissant : de dos, les cheveux répandus sur les épaules, la femme est à sa toilette; sur le fond, dont les tons chauds rappellent la patine d'un vieux bronze, éclate avec magnificence la chair où s'indiquent les modelés larges, une coulée de lumière qu'agitent les palpitations de la vie, un corps riche, aux formes pleines, d'une belle matière dont l'argent s'avive et s'échauffe de tons fauves.

Plus tard, il n'oppose plus avec cette franchise la figure au fond pour l'en détacher, il ne cherche plus l'effet dans le contraste, il semble moins préoccupé du charme sensible, direct; il renonce à la belle pâte, à la matière fluide, — quelques-uns le regrettent; — son langage, pour répondre à des pensers nouveaux, se modifie, devient plus spirituel et plus abstrait. La figure ne tranche plus sur le fond; au lieu de s'en séparer, elle y plonge, elle en naît; elle est la forme vivante où la lumière se concentre, et, comme cristallisant

ses fluidités, se précise en une apparition distincte. L'harmonie n'est plus faite d'éléments contrastés; plus complexe, plus vivante, elle repose sur des rapports subtils ; moins intense, plus variée dans ses nuances, la sensation est toute pénétrée d'intelligence. Sans rien souligner, une lumière douce, enveloppante, poésie du silence et de l'intimité, modèle un dos de la nuque aux reins, et agite de toutes les palpitations de la vie la forme amoureusement caressée.

Le changement dans le procédé ne fait que traduire la manière nouvelle dont l'artiste est ému devant la nature. Carrière obéit loyalement au progrès de sa pensée, il ne consent pas à se mécaniser, à reproduire ce qu'il ne sent plus. Ses premiers nus ont un charme de jeunesse, ils disent surtout le plaisir de regarder une belle forme dans le rayonnement de la lumière; à mesure que la sensibilité moins prompte, plus liée à la réflexion, mêle l'idée aux images, l'artiste cherche et trouve dans la forme humaine le symbolisme d'une vie plus haute. Il sent mieux tout ce que le corps peut exprimer de l'esprit qui l'anime : dans le geste simple d'une femme qui se voile il met le tragique d'une âme. Les figures nues, par lesquelles il a personnifié les *Sciences*, dans sa décoration de l'Hôtel de Ville, d'une facture large, simple, fortement unifiée, n'ont pas seulement le rare mérite de se situer dans leur milieu, de s'accorder à l'architecture; par leurs gestes graves, par leurs attitudes inquiètes, par leurs courbes sinueuses, elles disent les angoisses, les tourments, les grandes lassitudes et les élans aussi de l'âme moderne, « toutes les curiosités et toutes les tristesses du savoir ».

Depuis quelques années, Carrière a été tenté par le paysage. Il a cru découvrir que tout parle le même langage, que les transparences du ciel et la fluidité des eaux, la structure de la terre, les ondulations des collines, l'élan des arbres, que toutes les formes, par des analogies plus ou moins lointaines, se lient à la forme humaine, sont expressives de la même pensée que l'artiste doit entendre et traduire. La terre, sans son vêtement coloré d'herbes ondoyantes, sans sa parure de fleurs; les arbres, sans le couronnement des verts feuillages; le ciel et les eaux, sans l'azur qui en est la joie visible, — Carrière ose cette simplification. Il peint la nature avec la



lumière et ses gradations, il s'attache aux valeurs, à la forme, à ce qu'elle a de décoratif et d'expressif, et la surprise que causent d'abord ces synthèses hardies souvent s'achève en une révélation inattendue de la beauté des choses. Van Goyen, le peintre délicat du ciel et des eaux de la Hollande, a laissé quelques études au brun, des préparations peut-être, qu'il n'a pas cru pouvoir dépasser. Le musée du Louvre a un rare tableau où la couleur indiquée des eaux se marie très heureusement aux bruns de la colline basse qui suit la rive du large fleuve. Parce qu'il est fait de la poésie de la lumière, le paysage de Corot reproduit par la gravure ou la photographie garde une grande partie de son charme pour l'œil et l'esprit.

Carrière a su évoquer dans la lande bretonne les arbres tordus par le vent de mer, — surtout, dans les Pyrénées, la montagne, avec ses masses solides, ses constructions cyclopéennes, — résumer quelques aspects de la nature en images expressives. Parfois aussi l'interprétation trop hardie répond à des sentiments trop personnels; l'évocation voulue ne se reconstitue plus dans l'esprit en une image distincte et concrète. Il a peint des nocturnes curieux, dans les brumes parisiennes d'un crépuscule d'hiver : des formes devinées, quelques lumières, une voiture entrevue, l'apparition d'un cheval blanc; il aime la vision de Paris, tel qu'il l'a souvent observé de la petite terrasse de son ami Dolent à Belleville, prolongé jusqu'à l'horizon, perdu dans les nuées qui le couvrent, dans les fumées qui montent et d'où sortent, comme autant de pensées solitaires et durables, les monuments qui dépassent la foule grouillante des maisons anonymes.

C'est cette vision de Paris qu'il a choisie pour sa décoration de la Sorbonne. La ville géante s'étend, se prolonge; les toits se suivent, se pressent comme des vagues sans fin: çà et là, rochers de cet océan, émergent dans l'ombre les dômes, les clochers, quelque masse puissante dont la forme n'est pas abolie par l'espace ; un nuage fait de vapeurs, de fumées, de la respiration des hommes, traîne sur cette mer de pierres mouvantes, que la lueur pâle d'une aurore, — qui s'ouvre un chemin dans le ciel orageux, —colore d'une clarté

blêmissante. A gauche, deux femmes dominent la vision redoutable : la plus âgée est assise, elle plie sous la grande lassitude d'avoir vécu; c'est en elle-même qu'elle voit la grande ville dont elle détourne la tête, sa rêverie évoque l'image des tempêtes subies, et ses souvenirs s'avivent de la douleur des blessures reçues ; mais près d'elle, debout, soulevée, grandie par le désir et l'espérance, se dresse la Jeunesse ; dans un geste d'extase, elle porte les mains à sa tête et regarde; sa contemplation est l'ivresse de vivre, l'impatience de savoir et d'agir, et le corps tendu, les bras levés comme des ailes prêtes à l'essor, elle se livre à l'élan qui va l'emporter et l'abattre dans la fascination de la fournaise.

***

En étudiant l'œuvre d'Eugène Carrière, j'ai voulu montrer comment elle tient à son esprit, à sa manière propre d'éprouver la nature et la vie, et comment aussi elle rentre dans la tradition, comment elle respecte la logique du langage pittoresque, si elle en trouve des applications nouvelles. J'ai conté la vie de Carrière, elle méritait de l'être : l'homme chez lui ne se sépare pas de l'artiste. En prenant l'initiative de sa destinée, il a été dans la voie où le portait sa nature, mais il a appliqué sa réflexion à son instinct et il n'a rien laissé de lui-même qu'il n'ait achevé par la volonté. Il a fait sa tâche en bon ouvrier : son indépendance n'est que sa subordination à l'idéal supérieur auquel il s'est dévoué.

Fait d'observation, de logique, de sentiment, le métier de Carrière n'est que son esprit dans son langage. Ses procédés ne s'entendent que par les lois de son imagination et de sa sensibilité. Mais la vraie originalité n'est pas le vain orgueil d'être « différent », la fantaisie sans règles qui isole l'individu des autres hommes; elle est le privilège d'éprouver dans leur fraîcheur, de renouveler par une sorte d'ingénuité les sentiments éternels. Quiconque descend assez profondément en lui-même y retrouve l'intelligence et le cœur de l'humanité. Le grand artiste nous apprend quelque chose de nous-mêmes, il ne nous donne que ce que nous possédions sans le savoir. L'art de Carrière vaut par des qualités qui



sont de tous les temps, il vaut par le sentiment et la raison, par l'arabesque émouvante du dessin, par le modelé des formes, par la construction des groupes, par le sens délicat des valeurs, par leur combinaison en harmonies expressives, par l'unité de l'œuvre vivante dont toutes les parties s'appellent et conspirent : « Les choses sont toujours belles par les mêmes raisons. »

Quelques-uns, sans doute, refuseront de se laisser convaincre ; ils s'obstineront à demander ce qui ne leur est pas donné, ils regretteront la joie des tons, la variété des couleurs ; ils remarqueront que le peintre renonce de plus en plus à la belle matière, à la pâte lumineuse qu'il aimait à ses débuts ; ils trouveront ce langage triste, abstrait ; ils objecteront à l'artiste qu'il laisse trop à interpréter, à deviner, que ce n'est pas à l'imagination du spectateur de finir ses tableaux, que, sous prétexte de rendre le mouvement et comme la fluidité de la vie, il n'arrête pas toujours la forme dans des limites assez précises, qu'il indique parfois sa pensée quand il devrait l'affirmer. Les hommes qui cherchent avec bonne foi sont exposés à se tromper ; il faut quelques siècles pour que toutes les œuvres d'un artiste deviennent des chefs-d'œuvre ; mais à ces critiques générales, toutes négatives, Carrière a répondu comme il convient : il a rassuré ceux qui pouvaient l'être par des œuvres qui le justifient. Son désintéressement, sa sincérité, sa résolution entêtée d'aller sans précipitation jusqu'au terme de ce qu'il peut faire rendent les conseils superflus : laissons-le poursuivre son travail, avec la confiance qu'il a mérité de nous inspirer.

GABRIEL SÉAILLES

LA CRISE POLONAISE

Après le fameux maréchal Gourko, qui fut renvoyé, avec force remerciements, par un des premiers actes du jeune souverain ; après le comte Schouvaloff, qui occupa très peu de temps un poste plus délicat peut-être que l'ambassade de Berlin, Nicolas II confia la mission d'administrer la province polonaise au prince Imeretinsky. Un an après son entrée en fonctions, à la date du 12 janvier 1898, le nouveau gouverneur général, homme incontestablement habile et éclairé, adressa à l'empereur un mémoire où, avec une clairvoyance qui fait honneur à ses conseillers, il exposa l'état moral du pays au point de vue des intérêts de la domination russe et proposa diverses solutions aux questions embarrassantes. L'Empereur lut le mémoire, l'annota, et ordonna qu'il fût examiné par le Comité des ministres en présence du prince Imeretinsky, ce qui fut fait en deux longues séances, les 10 et 17 février 1898. La chancellerie du Comité des ministres dressa en outre un rapport détaillé pour compléter les procès-verbaux de ces séances et présenter au tsar les questions controversées avec tous les éléments de décision.

C'est la procédure ordinairement suivie en pareil cas. Mais ordinairement elle reste secrète. Un gouvernement



absolu ne veut pas que les sujets connaissent ses intentions ni ses embarras : il sait qu'ils y perdraient beaucoup d'illusions qui font la soumission plus facile. Les mécontents, les opposants s'efforcent toujours de divulguer le plus possible de ces secrets d'État, sachant qu'ils y trouveront des arguments pour leur propagande ; mais, en Russie, ils réussissent très rarement à pénétrer des secrets authentiques, et, faute de mieux, l'opinion publique s'y nourrit de racontars parfois fort invraisemblables. Ce fut donc une très vive sensation, lorsque tous les documents officiels dont nous venons de parler — le mémoire du prince Imeretinsky avec les notes du tsar, les procès-verbaux des séances du Comité des ministres des 10 et 17 février, et la notice complémentaire de la chancellerie du Comité des ministres — furent dérobés et publiés par le Comité central du parti socialiste polonais. La première édition, en traduction polonaise, sortit, il y a quelques mois, de l'imprimerie de l'Union des Socialistes polonais à Londres, et fut épuisée dans l'espace de quelques semaines ; la seconde fut publiée à Cracovie. L'édition de l'original russe a paru récemment.

Le mécontentement et la surprise causés par cette publication se manifestèrent par des arrestations en masse, faites un peu au hasard, à Pétersbourg et surtout à Varsovie, afin d'en découvrir les auteurs : nulle part, on ne nia l'authenticité des documents publiés. Cette authenticité saute d'ailleurs aux yeux à la simple lecture, tant les idées, et la forme même, y ont le cachet officiel.

Si l'étendue de ces documents n'en rendait la traduction intégrale impossible, on y verrait en détail, pour la première fois, le fonctionnement de la machine législative et administrative de l'Empire russe : on verrait comment l'Empereur lit et annote les rapports, comment la moindre observation, le moindre signe fait de sa main, est pieusement recopié sur les marges des procès-verbaux et sert de base à la discussion du Comité des ministres, comment cette discussion est conduite, comment sont prises les résolutions. Nous devons sacrifier tous ces détails et nous borner à analyser le mémoire du prince Imeretinsky en le rapprochant de la discussion au Comité des ministres.

***

Le gouverneur général divise toute la population polonaise en deux groupes : d'une part, les paysans, que le gouvernement russe a toujours considérés, depuis 1864, comme les soutiens de sa domination ; d'autre part, les autres classes de la société, dont l'attachement demeure douteux. Le gouvernement russe, utilisant l'abîme qui depuis des siècles existait entre les paysans et la noblesse polonaise, s'assura le dévouement des paysans par la dotation des terres, et mata par eux les classes supérieures, qu'il combattit par des mesures rigoureuses. Or, la situation matérielle des paysans a empiré, leur reconnaissance pour le Gouvernement s'en va, leur esprit s'éveille et s'ouvre peu à peu à l'impulsion révolutionnaire des classes éclairées, qui ont adopté le mot d'ordre : « Par l'instruction du peuple, vers la Pologne indépendante. » L'équilibre des forces sociales en Pologne se modifie donc d'une manière inquiétante. Pour y parer, il faut, d'une part, que le gouvernement russe fasse un nouvel effort pour gagner les paysans ; de l'autre, qu'il s'efforce de détruire l'esprit antigouvernemental dans les autres classes, en continuant certes de réprimer, comme par le passé sans faiblesse ni répit, toutes ses manifestations, mais aussi en favorisant les tendances conciliantes récemment apparues parmi les Polonais, et en leur donnant la preuve qu'il ne veut nullement les russifier, leur ôter leur nationalité et leur religion, mais seulement faire d'eux des sujets vraiment fidèles de l'empire russe.

Le prince examine d'abord la situation de la population russe en Pologne, spécialement au point de vue de ses besoins religieux. Il évalue le nombre des orthodoxes à quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille[1], en y comprenant tous les uniates (catholiques grecs) convertis, — « convertis récemment, dit-il, sans que ç'ait été ni tout à fait consciemment ni de leur propre gré ». Cette poignée d'hommes, entourée de catholiques « peu tolérants et connus pour leur prosélytisme », conduite par des prêtres « insuffisamment préparés à lutter contre le

1. Sur plus de neuf millions d'habitants.

latinisme », a besoin d'être défendue. Il reste fort à faire. Il y a trop peu d'églises orthodoxes : il faut en construire. Les églises catholiques agissent par leur faste sur l'imagination des hommes simples : il faut enrichir les églises orthodoxes. Il faut aussi se hâter d'achever la construction du grand « sobor » (cathédrale) de Varsovie, qui, une fois construit, aura coûté deux millions sept cent mille roubles. Quant aux uniates « réfractaires », c'est-à-dire qui, « étant officiellement considérés comme orthodoxes, gravitent en réalité vers le catholicisme », le prince rappelle à l'Empereur que dans des mémoires antérieurs il a proposé de modifier les règlements qui les concernent « dans le sens d'une plus grande justice ». (Il faut savoir, en effet, que tout catholique qui a eu un ascendant marié avec une personne uniate ou baptisé dans une église uniate, est exposé à être considéré comme uniate et, par le fait même, « converti » à l'orthodoxie). — La première note marginale du jeune tsar a été pour reconnaître d'un « oui » la nécessité de « défendre l'orthodoxie contre le latinisme » ; puis, au prince qui veut « plus de justice » le tsar répond : « Ces idées, je ne les partage pas. »

De la question orthodoxe, le gouverneur général passe à la question catholique. L'élément le plus redoutable en Pologne russe, dit-il, est le clergé catholique. Soumis à une autorité lointaine et indépendante de l'Empire, il forme un État dans l'État, mais n'a nullement les sentiments cosmopolites propres à une Église internationale ; « au contraire, le service de Dieu s'allie chez lui très étroitement à la lutte pour les intérêts politiques de la nationalité polonaise». « Les prêtres polonais se recrutent uniquement au sein de la population foncièrement polonaise et, à peu d'exceptions près, dans ses couches à demi instruites [1]. C'est là que subsistent avec le plus de vivacité les souvenirs de la grandeur passée de la Pologne indépendante, les vains rêves de sa résurrection, et aussi l'hostilité mal dissimulée à l'égard du gouvernement russe, de la nation russe, de la civilisation russe. Ni les pages sombres de l'histoire polonaise, ni les beaux côtés

1. Nous dirions, avec plus d'exactitude, dans les classes moyennes.

de la vie russe passée et présente n'ont prise sur la conscience de ces hommes. En sorte que, dès l'enfance, le futur prêtre se pénètre d'idées pseudo-patriotiques et prend cette teinte de nationalisme étroit que développe ensuite un système, tendancieux dans tous ses détails, d'instruction et d'éducation dans les séminaires. Lorsque le prêtre entre dans la vie, il y apparaît, nourrissant un sentiment profondément dissimulé d'hostilité à l'égard de tout ce qui est russe, et armé de toutes les ressources de la casuistique jésuitique et des règles canoniques intangibles. Contre cette armure impénétrable s'émoussent et se perdent les efforts des gouvernements les plus sages et les plus tolérants. » Pour remédier à cet état de choses, le gouvernement russe s'efforce de pénétrer dans les séminaires, de contrôler et, autant qu'il peut, de diriger l'instruction et l'éducation des futurs prêtres. Mais les chefs du clergé s'y opposent énergiquement : ils invoquent les lois canoniques pour motiver leur refus de laisser pénétrer « dans ces sanctuaires de l'enseignement théologique » des *personnes étrangères*, et — ajoute amèrement le prince — ils englobent dans cette catégorie les organes du gouvernement. Il ne reste qu'une seule ressource : négocier avec la Curie romaine.

Lors de la discussion au Comité des ministres, le ministre de l'Intérieur Goremykine retraça l'histoire de ces négociations depuis Nicolas Ier, qui, le premier, y porta son effort; c'est une très curieuse page d'histoire diplomatique et ecclésiastique, que je suis obligé de résumer brièvement.

L'empereur Nicolas Ier avait réussi à transférer l'académie ecclésiastique catholique supérieure de Vilna à Pétersbourg, où elle pouvait être mieux surveillée ; il avait ordonné de rédiger pour les séminaires un projet de règlement qui les soumettait au contrôle du gouvernement, mais, malgré qu'il eût « daigné » *(sic)* visiter personnellement, en 1845, à Rome, le pape Grégoire XVI, les « graves malentendus qui existaient alors entre le gouvernement russe et la Curie » (à cause des persécutions des uniates) en empêchèrent le succès, et le concordat du 22 juillet 1847 laissa les séminaires sous l'autorité effective des évêques. Après l'insurrection, en 1864, un ukase enjoi-

gnit aux « chefs de directions scolaires » de chaque gouvernement — sortes de recteurs d'académie — de visiter tous les établissements d'instruction, publics ou privés. Le Comité d'organisation du royaume de Pologne, auquel la contestation immédiatement soulevée fut soumise, jugea que ce droit de visite s'étendait aussi aux séminaires catholiques. « Mais cette décision rencontra une résistance si unanime de la part des évêques, qu'elle ne fut point exécutée. » Cependant, les efforts du gouvernement réussirent mieux dans la région nord-ouest (gouvernements de la Lithuanie et de la Russie Blanche, contenant un grand nombre de catholiques). Là, l'ukase du 21 février 1869 stipula que les représentants de l'autorité scolaire assisteraient à tous les examens de matières non théologiques, telles que langue, littérature et histoire russes, et que les notes qu'ils donneraient auraient pour les élèves des conséquences effectives. L'exécution de ces règles n'y rencontra aucune opposition.

Après la visite des séminaires faite en 1875 par le directeur du département des cultes non officiels, Sievers, le Comité d'organisation du royaume de Pologne émit l'avis d'y étendre ce régime. Mais il fallut encore négocier avec Rome et, en 1882 seulement, intervint un accord, en vertu duquel la direction des séminaires continua d'appartenir aux évêques seuls, mais à la condition que tous les professeurs fussent nommés avec l'approbation du gouvernement et qu'on s'entendît avec le gouvernement au sujet de l'enseignement des matières russes. Les évêques admirent tous l'enseignement obligatoire de ces matières, mais continuèrent de tenir à l'écart les autorités laïques. En 1892, le ministre de l'Instruction publique, à la faveur d'un incident, remit en vigueur la décision du Comité qui donnait aux directeurs scolaires le droit de visiter les séminaires, et qui n'avait jamais été formellement abrogée. Mais une partie seulement des évêques obéit ; les autres refusèrent aux représentants du ministère l'accès des séminaires ; et tous sans exception refusèrent de communiquer leurs programmes. Le gouverneur général Gourko adressa aux évêques une circulaire assez sévère, mais conseilla au ministère de ne pas insister pour le moment.

Une occasion plus favorable se présenta en 1895. On découvrit au séminaire de Kielce des publications patriotiques non autorisées par la censure. Le séminaire fut fermé; un certain nombre d'élèves et de professeurs furent mis en prison, et le ministre de l'Intérieur fit signer un ukase (18 mai 1895) introduisant en Pologne le régime de la Lithuanie, avec cette différence que le droit d'assister aux examens était conféré non seulement aux fonctionnaires de l'Instruction publique, mais aussi au gouverneur ou à son délégué. Cet ukase provoqua une protestation unanime des évêques polonais, appuyée sur les résolutions canoniques du Concile de Trente et sur l'accord de 1882; mais l'empereur Nicolas II ordonna de ne donner à cette protestation aucune suite, et le ministère de l'Intérieur y répondit en suspendant l'admission de nouveaux candidats dans tous les séminaires du royaume de Pologne. Le pape offrit sa médiation; on négocia et, en 1897, un accord sortit de ces pourparlers. La Curie admit parfaitement l'enseignement obligatoire des matières russes; mais elle se refusa obstinément à reconnaître une valeur effective, au point de vue des promotions et des diplômes, aux notes données par les délégués de l'Instruction publique, invoquant l'impossibilité canonique et considérant comme garantie suffisante pour le gouvernement le droit qu'il avait d'approuver les nominations de tous les professeurs. « Sa Sainteté Léon XIII pria spécialement et personnellement le gouvernement russe de ne pas insister sur ce point »; et, « comme la prolongation du désacoord pouvait avoir des conséquences regrettables, en ce sens que la résistance pouvait s'étendre aux séminaires des gouvernements intérieurs de l'empire », le gouvernement se résigna, accepta que les notes des élèves fussent simplement « prises en considération ».

Bien que le ministre de l'Intérieur estime que l'on a ainsi beaucoup obtenu, et que, grâce à l'accord avec Rome, on a forcé les évêques « de la région Vistulienne » à céder « sans recourir à des mesures répressives, si dangereuses en pareils cas », il reconnaît cependant avec le prince Imeretinsky que cette concession est insuffisante. Au fond, ce qui importe au Gouvernement, c'est moins d'améliorer l'enseignement de



la langue, de la littérature et de l'histoire russes — résultat qu'on pourrait obtenir par d'autres moyens, mais qu'on ne souhaite point d'obtenir, « l'élévation du niveau intellectuel du clergé catholique n'étant point désirable », — que d'avoir le contrôle de l'esprit général de l'enseignement séminariste. Pour cela, il faut, d'abord, que le droit d'assister aux examens devienne plus qu'une simple formalité; ensuite, il ne faut le considérer que comme un premier pas. S'arrêter, ce serait faire croire au clergé catholique que le gouvernement recule, et que le clergé triomphe. Il faut que les directeurs scolaires conquièrent le droit de visiter les séminaires en toute liberté et en tout temps, afin de pouvoir exiger que l'instruction et l'éducation tout entière ne soient plus pénétrées d'un esprit antigouvernemental. — Le tsar, à la lecture de ces passages, approuve trois fois : « Tout à fait juste. » Le Comité des ministres constate qu'il faut négocier encore avec cette Rome si habile et si peu prompte à céder : il s'y résout; mais il indique en même temps « qu'il existe, en dehors de l'enseignement, toute une série de questions de police générale, d'ordre général de politique et de police, de sécurité publique, de régime sanitaire », où le droit d'intervention du gouvernement ne peut être contesté par personne. Finalement, sur la proposition du grand-duc Michel Nicolaiévitch, le Comité des ministres décide — sous réserve de l'approbation impériale — de constituer une commission spéciale, chargée d'étudier les moyens d'établir la surveillance du gouvernement sur les séminaires catholiques du royaume de Pologne, et composée des ministres des Affaires extérieures, des Finances, et de la Justice, du gérant du ministère de l'Instruction publique, du secrétaire d'État Pobiedonostsev, procureur supérieur du Saint-Synode, avec le concours du gouverneur général de Varsovie.

Or, voici qu'apparaît la première contradiction. Le gouvernement russe se défie du clergé catholique et est en lutte avec lui, et cependant ne peut se passer de son concours. Au cours de la discussion, le ministre de l'Intérieur, qui paraît être avec M. Pobiedonostsev le plus influent des ministres, prononça, pour recommander une action progressive à l'égard du clergé catholique, les paroles caractéristiques qui suivent :

« La résistance de ce clergé peut aboutir à la fermeture des séminaires, à la vacance prolongée des postes paroissiaux, à la suppression des sacrements et des cérémonies. Une pareille désorganisation d'une Église qui compte en Russie quinze millions de fidèles, n'est pas et ne peut en aucune manière être conforme aux vues du gouvernement russe. Ce gouvernement ne peut pas, à l'instar de certains gouvernements de l'Europe occidentale, rester indifférent aux besoins religieux d'un nombre considérable de ses sujets. » Et en effet, un gouvernement appuyé sur les inégalités sociales, et spécialement un gouvernement absolu, ne peut se passer de l'appui du clergé, et cet appui lui est surtout indispensable à l'école, à l'école populaire, à l'école primaire. Aussi la première critique que le prince Imeretinsky adresse au régime scolaire en Pologne, c'est que le prêtre y est tout à fait exclu de la plupart des écoles populaires, l'enseignement de la religion étant lui-même confié à l'instituteur civil nommé par le gouvernement. Il sait bien que cet ostracisme découle de la méfiance du gouvernement à l'égard du clergé ; mais le prêtre, dit-il, peut être, en dehors de l'école, beaucoup plus nuisible qu'à l'école même. « Sans parler de son action quotidienne sur les parents, son action sur les enfants mêmes, entre les murs de son église, action qui s'exerce par ce qu'on appelle le catéchisme, ne peut être limitée ni contrôlée en aucune manière. Ce qu'il y enseigne à ses jeunes auditeurs reste mystérieux ; mais, à en juger par l'esprit général du clergé catholique, on peut deviner quels germes il s'efforce de semer dans ces cœurs jeunes et impressionnables. Il faut donc tout faire pour faire entrer le prêtre à l'école, afin d'entraver autant que possible sa propagande secrète. »

Au Comité des ministres, cette opinion du gouverneur général ne provoqua aucune discussion. Le gérant du ministère de l'Instruction publique Bogolepoff se borna à rappeler la décision prise jadis à la suite d'un rapport du gouverneur général Gourko, où des idées analogues avaient été exprimées, et ratifiée par l'empereur Alexandre III le 16 mars 1892. Une note de la Chancellerie du Comité exposa pour l'usage du tsar la discussion d'alors.

Le général Gourko, bien connu cependant pour son attitude

intransigeante vis-à-vis du polonisme et du catholicisme, s'était plaint, dans son rapport, que les prêtres catholiques fussent systématiquement écartés des écoles par l'autorité scolaire. Plusieurs assemblées communales paysannes avaient demandé, en vertu de l'ukase du 30 août 1864, que le curé de la paroisse fût nommé professeur de religion à l'école communale. Or les directeurs scolaires, approuvés en cela par le curateur Apoukhtine, rejetèrent, *contrairement à la loi*, dit Gourko, ces pétitions comme non avenues. Le résultat, c'est qu'en 1891, dans 58 écoles communales, la religion catholique était enseignée aux enfants par des instituteurs luthériens ; dans 44 écoles, par des orthodoxes. Il n'est pas surprenant que le prêtre prêche à ses ouailles la haine de l'école et que le nombre de ces écoles et de leurs élèves diminue. On commet ainsi une grande faute politique : on s'aliène la population paysanne; elle est, à l'heure actuelle, beaucoup plus attachée à l'Église catholique qu'à son clergé et, jusqu'à présent, elle a su concilier son catholicisme fervent avec la fidélité au tsar russe, mais elle croit très facilement aux bruits tendancieux que l'on fait courir, et prête aisément au gouvernement l'intention de convertir tous les catholiques à l'orthodoxie.

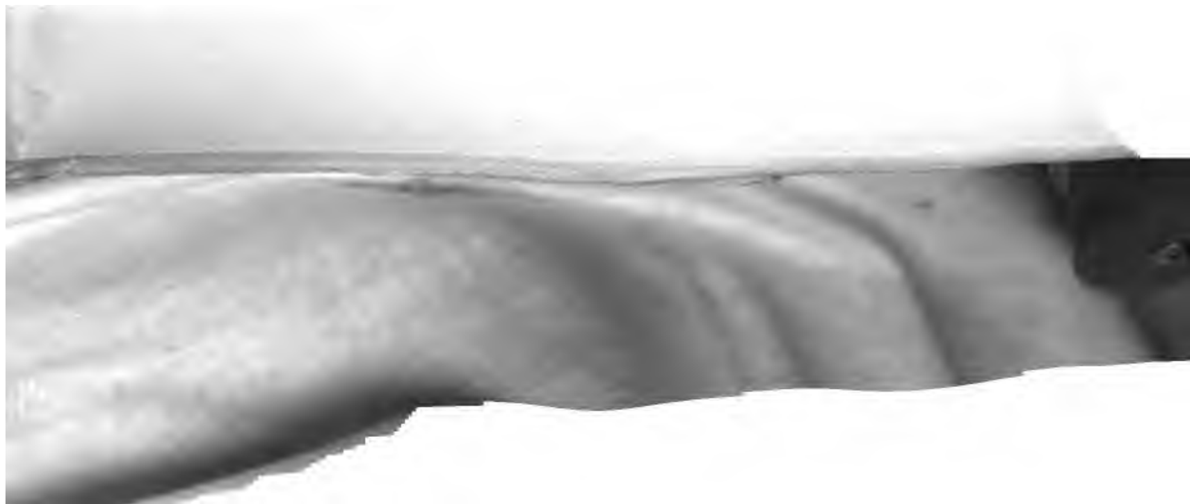
Le ministre de l'Instruction publique d'alors, le comte Delanoff, était fortement opposé aux vues du général Gourko. En théorie, disait-il, rien n'est plus juste que de faire enseigner une religion par ses propres ministres. Mais, en théorie, ne serait-il pas tout aussi juste qu'une église, ou un monastère, ou une institution philanthropique, fondés par des catholiques, restassent toujours catholiques? Et pourtant, le Gouvernement se voit souvent dans la nécessité de convertir à l'orthodoxie ces institutions et ces églises. Une dérogation analogue au principe théorique peut être justifiée dans le cas présent. Quant à la diminution du nombre des écoles, le ministre déclara préférer qu'il n'y eût point d'écoles, si elles devaient être dirigées par les prêtres catholiques; or, il était certain, d'après lui, que le prêtre, une fois admis à l'école, prendrait le pas sur l'instituteur et deviendrait le véritable directeur.

Le gouverneur général Gourko protesta; il affirma que l'école populaire était le moyen le plus énergique de former

les esprits du peuple à la fidélité à l'Empire, et que le Gouvernement avait des moyens suffisants pour punir les prêtres qui, soit à l'école, soit au dehors, « agiraient contrairement aux vues du Gouvernement » ; que, d'ailleurs, le prêtre pouvait être mieux surveillé à l'intérieur de l'école qu'au dehors.

Le ministre des Finances Wychnegradsky appuya l'opinion du gouverneur général ; mais il fit remarquer que, ainsi que l'avait exposé une circulaire du gouverneur lui-même, à la date du 13 mars 1890, il était fort rare, presque exceptionnel, que les prêtres n'introduisissent pas dans leur enseignement des tendances politiques étrangères à la religion, et que ces prêtres exceptionnels étaient, sans raisons apparentes, déplacés par l'autorité épiscopale ; que, bien que le gouverneur général eût formellement déclaré, dans cette circulaire, que la méfiance du Gouvernement à l'égard du clergé catholique disparaîtrait dès que ce clergé aurait abandonné les tendances réprouvées par le Gouvernement, l'évêque de Kalisch, lorsqu'il s'adressa à son clergé, ne fit aucune allusion à la nécessité de se conformer aux vues du Gouvernement. Le ministre des finances conclut donc qu'il fallait d'abord pouvoir défendre les prêtres politiquement fidèles contre les disgrâces et les persécutions injustifiées, et que, pour cela encore, il fallait négocier avec Rome.

L'empereur Alexandre III, en lisant le procès-verbal de la réunion, recommanda spécialement cette déclaration du ministre des Finances à l'attention du ministre de l'Intérieur. Les opinions du gouverneur général Gourko, appuyées M. Pobiedonostsev, par le ministre de l'intérieur, par par les membres du Comité des ministres Abaza et Ostrovsky, par le grand-duc Vladimir Alexandrovitch, aboutirent à une résolution du Comité des ministres, approuvée par l'Empereur, qui interdisait complètement l'enseignement de la religion catholique par des instituteurs d'une confession différente, et qui transférait du curateur des écoles au gouverneur général, réputé plus favorable, la faculté de juger s'il faut donner suite aux pétitions des assemblées communales, lorsqu'elles demandent un prêtre comme professeur de religion à l'école communale. On fit donc tout le possible pour amener les prêtres catholiques à pénétrer dans les écoles populaires et à y seconder



les desseins du Gouvernement. Or, voici que le prince Imeretinsky pose à nouveau la même question : elle n'a pas fait un pas, et le Gouvernement central ne sait que le renvoyer aux solutions anciennes — démontrées inefficaces.

*
* *

Nous avons pu apercevoir déjà, à propos de cette question, un des motifs principaux de la politique russe en Pologne : la crainte des paysans, le souci de se les attacher. Il nous reste à examiner, avec le prince-gouverneur, la politique scolaire que suit le Gouvernement à l'égard de la la partie laïque des classes non paysannes et les changements que le prince Imeretinsky propose d'y apporter.

Le prince estime que l'école constitue, aux mains du Gouvernement russe, le « moyen d'unir ce pays frontière au cœur de l'empire, non plus seulement par le système des prohibitions, par la supériorité de la force ou par la communauté purement matérielle des intérêts économiques, mais par une action morale sur la conscience, sur l'âme de la jeunesse polonaise ». Et il examine les défauts du régime scolaire en Pologne russe, qui l'empêchent de servir « à ce noble but ».

Il commence par un plaidoyer éloquent en faveur de la fondation, à Varsovie, d'un Institut polytechnique, nécessaire pour le développement de l'industrie polonaise. Il est intéressant de connaître le principal, presque l'unique motif invoqué par le gouverneur général à l'appui de sa proposition : c'est que la jeunesse polonaise s'en va aux écoles de l'étranger, et qu'elle « en revient avec une forte antipathie pour notre régime russe, avec une opinion exagérée des avantages de la vie libre dans les États de l'Europe occidentale, et avec une ignorance complète des conditions de la production dans la patrie. Souvent — on l'a constaté dans l'instruction des affaires politiques — il nous revient de l'étranger des agitateurs accomplis, qui se mettent au service du mouvement révolutionnaire ou patriotique polonais. » Il vaut donc mieux avoir un Institut polytechnique à Varsovie, car, quoiqu'une telle agglomération de la jeunesse à côté de l'Université et de l'École vétérinaire présente à coup sûr des

inconvénients au point de vue politique, on possède cependant des moyens suffisants de surveillance et de coërcition. — Cette question a été résolue depuis. Un million de roubles ayant été souscrit et offert à l'empereur Nicolas II, à l'occasion de sa visite à Varsovie, à l'automne 1897, par les Polonais partisans du « compromis » avec la Russie, le tsar, sollicité, consentit à ce que ce million fût consacré à la fondation d'un Institut polytechnique portant son nom.

Pour satisfaire aux besoins de l'industrie et évincer les contremaîtres qui viennent de l'étranger (d'Allemagne), et qui provoquent souvent, par leur morgue et leur dureté, le mécontentement des ouvriers, le gouverneur général réclame aussi la fondation d'écoles techniques moyennes. Elles ne sont actuellement qu'au nombre de deux ; il existe encore, il est vrai, plusieurs écoles techniques privées, et leur nombre pourrait augmenter, mais « il est encore trop tôt pour que le Gouvernement puisse confier l'éducation, même technique, des masses à la société polonaise : l'école, à tous ses degrés, doit, autant que possible, rester entre les mains du Gouvernement russe ». A cette proposition du prince Imeretinsky, le gérant du ministère de l'Instruction publique répond qu'il faut en effet fonder des écoles techniques dans le royaume de Pologne, mais sans nuire par là à la fondation de pareilles écoles dans les provinces purement russes.

Le prince Imeretinsky critique surtout sur l'enseignement de la langue polonaise dans les écoles polonaises. En effet, comme le rappellera, au Comité des ministres, le conseiller intime Bogolepoff, dès 1866 on a commencé à dépoloniser l'enseignement secondaire, et les ukases des 10 février 1868 et 1er mai 1869 ont substitué la langue russe à la langue polonaise dans l'enseignement de toutes les matières, si bien que la langue polonaise même est enseignée aux élèves polonais comme une langue étrangère, et comme s'ils étaient russes de naissance. De plus, il est sévèrement interdit aux élèves, même aux plus jeunes, de parler dans l'enceinte de l'école une langue autre que le russe, et ils sont frappés de peines rigoureuses en cas d'usage de leur langue maternelle. A cette dernière règle le gouverneur général ne propose point de changement; mais « défendre le système de l'enseignement de la

langue polonaise en russe, dit-il, serait, au point de vue pédagogique, d'un illogisme criant; il serait également très difficile de le motiver par une nécessité politique, à moins qu'on se laisse entraîner par une tendance utopique à la russification ». Le Gouvernement ne s'est jamais proposé ce but irréalisable. « Le programme de l'école publique dans le royaume de Pologne doit tendre à inculquer à chaque élève cette idée qu'il est avant tout sujet russe, et — ensuite — un Polonais, mais il ne faut pas que le gouvernement porte atteinte à sa foi et à ses caractères nationaux, parmi lesquels la langue occupe incontestablement la première place. » Or, l'enseignement de la langue polonaise dans les gymnases est systématiquement abaissé. Les parents ne peuvent évidemment pas se résigner à cet état de choses, et ils cherchent à satisfaire le besoin, « naturel et absolument justifié », d'enseigner aux enfants la langue polonaise en usant de voies non officielles. Qu'en résulte-t-il? Une sorte de conspiration contre le Gouvernement. Les professeurs privés se passent généralement de l'autorisation gouvernementale, prescrite par la loi, et sont souvent peu sûrs au point de vue politique. Si l'on améliorait l'enseignement du polonais dans les gymnases, si, avant tout, on l'enseignait en polonais aux élèves polonais, « on dispenserait les parents de recourir aux instituteurs privés, qui souvent sapent les fondements mêmes de l'édifice, construit par l'école gouvernementale au prix de tant d'efforts moraux et financiers, — on détruirait une des causes principales du désaccord profond entre l'école et la famille, qui amène en Pologne des conséquences dangereuses. Sans doute, par tout l'empire on est mécontent de l'école actuelle; mais on n'y a nulle part pour elle cette haine fanatique, cette méfiance et ce mépris qui nous frappent dans le royaume de Pologne. »

Le mauvais état de l'enseignement de la langue polonaise est plus nuisible encore dans l'école primaire populaire. Car, si les parents des élèves de gymnases, relativement aisés, peuvent y suppléer par l'enseignement privé, cette ressource est inaccessible aux enfants des paysans et des bourgeois pauvres et provoque « une légitime indignation ». « Cette manière d'agir est-elle juste de la part du gouvernement, qui se réserve le

monopole de l'instruction publique? Qu'il me soit permis d'en douter.»

Pour caractériser d'ensemble le régime scolaire russe en Pologne, le prince Imeretinsky emprunte une citation éloquente au mémoire présenté à l'Empereur, en 1890, par le sévère général Gourko : « Dans l'école gouvernementale du royaume de Pologne, non seulement on ne traite pas l'enfant polonais avec bienveillance, mais encore on lui montre de l'hostilité; on lui fait un crime de son origine polonaise, on blesse ses sentiments nationaux, on traite avec mépris sa religion, et l'on attribue à sa langue maternelle, dans les études, une place inférieure au français et à l'allemand. De retour à la maison, l'enfant raconte aux parents, qui déjà n'aiment pas trop la nation russe, les offenses qu'il a subies à l'école, les faveurs injustes dont sont l'objet les enfants russes... Un traitement aussi inhumain produit des effets directement opposés à ceux que le Gouvernement attend des écoles ; au lieu d'inspirer à l'enfant l'amour de la Russie, il provoque dans son cœur la haine de tout ce qui est russe, de ce qui, dans la meilleure époque de sa vie, lui a fait subir tant d'offenses injustifiées, lui a fait verser tant de larmes amères... » « Au lieu de ce système, qui a régné pendant dix-sept ans, continue le gouverneur actuel, le curateur Liguine, nommé l'an passé, s'efforce d'obtenir des professeurs placés sous ses ordres une attitude humaine et bienveillante vis-à-vis des enfants polonais, l'égalité de traitement pour eux et pour les enfants russes, un respect égal pour leur foi et leur nationalité. Mais comme le personnel enseignant s'est complètement pénétré des principes qui ont régné précédemment (sous le curateur Apoukhtine), le curateur actuel est contraint de mener une lutte inégale, étant seul contre tous... Et cependant seule une école nouvelle, forte de son autorité morale propre, peut devenir, avec le temps, un trait d'union véritable entre le pays frontière polonais et le centre de l'Empire russe. »

Le gouverneur général dit franchement la vérité. L'Empereur ajoute en marge, après la phrase finale, ce mot : « Tout à fait juste. » Et cependant les propositions positives du prince Imeretinsky ne rencontrent que résistance au

sein du Comité des ministres. Le gérant du ministère de l'instruction publique dit que, puisque les Polonais ne peuvent se résigner à voir l'enseignement de leur langue mis au dernier plan dans les écoles, il vaudrait peut-être mieux y abolir complètement cet enseignement et le laisser à l'initiative privée des parents, — idée émise jadis par le comte Schouvaloff, et approuvée alors par l'Empereur, — plutôt que d'admettre une exception fâcheuse à la règle générale qui veut que le russe soit la langue de tout l'enseignement. — Le secrétaire d'État Pobiedonostsev rectifie doucement les idées du gouverneur général de Varsovie sur la russification. Certes, le Gouvernement ne se propose pas de transformer les Polonais en Russes, car « cela est impossible ». Mais le Gouvernement russe doit néanmoins se considérer comme représentant la nationalité dominante, et s'efforcer de répandre parmi tous ses sujets, quelle que soit leur origine, des idées justes sur la vie russe, sur la nation russe, sur son passé et son présent. L'action de l'école russe aux pays frontières révèle, en effet, une tendance systématique (tendance, ajouterons-nous, qui se manifeste souvent au mépris du passé, du présent et surtout de l'avenir de la nation polonaise, et qui est rarement conforme à la vérité historique), mais cette tendance, continue-t-il, « est chose nécessaire », et ne doit pas être considérée comme l'instrument d'une russification proprement dite. — Et le président du département juridique du Conseil d'État, membre du Comité des ministres, Ostrovsky, de surenchérir : « Sans doute, la russification ne doit pas être poursuivie dans les écoles, si par ce mot on entend une extirpation brutale des caractères nationaux des indigènes. Mais il n'en est pas de même s'il s'agit d'inculquer à ce peuple l'idée de la nationalité russe. A cet effet, la langue russe constitue sans aucun doute le moyen le plus énergique, car elle n'est pas seulement le véhicule des idées et des connaissances, elle est aussi l'incarnation de l'esprit national, le reflet de la physionomie morale de la nation, et chacun de ses mots contient une parcelle de cet esprit. Aussi, acquérir des idées en langue russe équivaut-il à se pénétrer de l'esprit de la nation russe... Si l'on mettait, à l'école primaire, l'enseignement des deux langues, polonaise et russe, sur le pied

de l'égalité, il est probable que la langue polonaise et, par conséquent, l'esprit polonais, prendraient le dessus sur l'esprit russe. »

Après ce morceau de philosophie linguistique, digne de Fichte et des Grimm, le Comité des ministres renvoie la question, pour un examen complémentaire, au ministère de l'Instruction publique, concurremment avec le gouverneur général de Varsovie, — c'est-à-dire, aux calendes grecques.

Pour compléter les réformes proposées dans le régime de l'instruction publique en Pologne russe, le prince Imeretinsky demande des crédits pour la création de bibliothèques populaires. « Depuis ces dernières années, écrit-il, des agitateurs habiles importent de l'étranger et répandent dans le peuple des centaines et des milliers de brochures non autorisées et d'un esprit très tendancieux[1]. » Or, il n'y a pas, jusqu'à présent, de bibliothèque populaire[2]. Le paysan polonais, et plus encore l'ouvrier polonais, faute d'autre lecture, se mettent à lire avec intérêt ces publications illégales. Pour lutter contre ce nouveau mal, qui s'accroît sans cesse, il a fallu trouver des moyens plus efficaces que la surveillance policière. » Ce moyen, le gouverneur général Schouvaloff l'a déjà indiqué : ce sont des bibliothèques populaires officielles avec de bons livres. Le prince Imeretinsky trouve, à examiner les catalogues des bibliothèques projetées, que l'on avait voulu les faire servir surtout à la russification. On avait voulu y mettre plus de livres russes que de livres polonais. Or, « la propagation des livres russes parmi les paysans polonais est certainement prématurée » (l'Empereur souligna ces mots); cela viendra plus tard. Actuellement le paysan polonais ne les lirait pas. D'autre part, « il serait également

1. L'Union des Socialistes polonais à l'Étranger déclare, dans ses comptes rendus, publiés dans la revue *Przedswit* (l'Aurore), paraissant à Londres, avoir transporté en Pologne russe par des voies illégales : en 1894, 30613 exemplaires de publications; en 1895, 22421; en 1898, 21902. Les patriotes de Galicie en importent également.

2. Ici, le gouverneur général se trompe : il y en a eu, et il y en a, mais elles sont secrètes, quoique composées, pour la plupart, de livres et brochures publiés à Varsovie avec l'autorisation de la censure. Elles se trouvent chez des paysans intelligents et de bonne volonté. Elles sont fondées par une société secrète pour l'instruction du peuple.



prématuré, pour des raisons politiques, de laisser la société polonaise s'occuper de l'instruction du peuple » : il faut la monopoliser entre les mains du Gouvernement. Pour ces raisons, le gouverneur général a formé, à titre d'essai, vingt bibliothèques communales, contenant chacune cent cinquante livres polonais et cent livres russes, tous soigneusement choisis, et il demande un crédit de 63 400 roubles, afin de fonder une bibliothèque dans chaque commune, et cela le plus tôt possible, « afin de ne pas laisser à nos ennemis le temps de faire de l'agitation au sein du peuple polonais ». Le Comité des ministres lui accorde cela sans difficulté, mais M. Ostrovsky, le philosophe du Comité, déplore qu'on ait mis dans ces bibliothèques trop peu d'esprit national russe...

***

Nous arrivons à la partie la plus importante du mémoire : celle qui concerne la situation économique du peuple.

La fidélité des paysans au Gouvernement a été acquise par la dotation des terres. Mais l'œuvre accomplie avec tant d'éclat après 1863, par Milioutine et le prince Tcherkassky, a été, d'abord, incomplète, le Comité d'organisation du royaume de Pologne ayant été prématurément licencié ; ensuite, elle a été dépassée par l'évolution économique. En sorte qu'il existe actuellement des maux graves dont souffrent les paysans. L'un de ces maux, c'est la disposition des terres en échiquier, c'est-à-dire la dispersion et l'enchevêtrement des parcelles appartenant à un propriétaire paysan avec celles d'autres paysans et du propriétaire noble, — dispersion qui empêche le progrès de l'agriculture. Mais il en est un plus grave.

« La propriété foncière communale, dit le gouvernement général, n'existe pas dans le royaume de Pologne, et il en résulta qu'en 1864, une grande partie des paysans qui, à cette époque, ne possédaient pas de terres (à titre de tenure corvéable, ou, plus rarement, censive), n'en ont pas reçu en propriété. Le nombre de ces paysans sans terre atteignait déjà, à cette époque, deux cent mille, et, en 1891, par la voie de l'accroissement naturel et, surtout, par l'effet du passage d'un grand nombre de petits propriétaires à l'état de

sans-terre, il s'éleva à huit cent quatre-vingt-dix mille. Ce passage de paysans propriétaires à l'état de prolétaires résulte, le plus souvent, de l'absence d'une institution de crédit à long terme et à bon marché pour les paysans, analogue à celle que les propriétaires nobles possèdent depuis 1826 dans la Société de Crédit agricole. Depuis 1888, la Banque paysanne a étendu ses opérations à ce pays, mais elle ne fait de prêts que pour l'achat de terres. Or, les paysans ont surtout besoin de crédit à long terme au moment du partage des successions, afin de pouvoir payer en argent les parts des cohéritiers. Actuellement les paysans en sont réduits à contracter des emprunts ruineux chez les usuriers. De plus, le tiers environ des exploitations paysannes — plus de deux cent mille — étaient, en 1864, inférieures en étendue à une dessiatine et demie[1]. En 1889, le nombre de ces petites exploitations a considérablement diminué, un grand nombre de leurs propriétaires ayant perdu leur terre, mais elles sont encore au nombre de 145 000, ce qui représente 600 000 âmes. Il y a donc, dans le royaume de Pologne, *un million et demi* de paysans qui n'ont point de terres, ou bien qui en ont si peu qu'ils n'en tirent pas les moyens de vivre. Il n'est pas douteux qu'une situation aussi désespérée d'une masse énorme du prolétariat rural ne soit grosse de dangers pour l'ordre politique et social...

» Si, dans les gouvernements du centre de l'Empire, l'insuffisance de terres est compensée jusqu'à un certain degré par le travail salarié et par de petits revenus accessoires, dans la région Vistulienne les salaires agricoles, grâce à la trop grande densité de la population et au grand nombre des paysans dépourvus de terre ou en ayant trop peu, sont plus bas que dans la plupart des autres gouvernements de la Russie, et l'industrie familiale et le commerce ambulant des produits de cette industrie, qui sont d'un secours si puissant au paysan russe, n'existent presque point. La grande industrie, qui pourrait donner du travail à ceux qui n'en trouvent pas dans l'agriculture, n'existe que dans deux gouvernements, et encore les ouvriers étrangers y font concurrence aux indigènes. Une

1. Une dessiatine vaut un hectare neuf centièmes.



amélioration spontanée de ces conditions malheureuses n'est pas à espérer.

» Il faut donc que le Gouvernement lui-même vienne au secours des paysans indigènes[1], se rappelant qu'ils constituent une force politique, qui était jusqu'à présent entre nos mains.

» En effet, les paysans du pays, surtout depuis qu'en 1864 ils reçurent des terres et l'autonomie communale, sont considérés comme la seule classe dévouée au Gouvernement dans le royaume de Pologne. Leur dévouement est dû, sans aucun doute, uniquement aux avantages matériels et moraux dont le Gouvernement a été si prodigue envers les paysans polonais, en les émancipant de la dépendance personnelle et économique qui les liait au propriétaire noble polonais, tristement célèbre dans l'histoire par l'oppression systématique de l'humble paysan. Mais, après l'accomplissement de cette réforme, aussi bienfaisante aux paysans que nécessaire pour le Gouvernement lui-même, l'État ne peut considérer sa tâche comme achevée... Dans ce pays, peuplé par l'impétueuse population polonaise, les passions politiques ne sont encore nullement éteintes. Le paysan, qui aime la terre, lorsqu'il en sera séparé, et s'il ne trouve aucune autre satisfaction matérielle, peut facilement devenir le jouet de ces passions entre les mains des ennemis du Gouvernement. » Les classes hautes et moyennes de la société polonaise tentent de se rapprocher du peuple. On parle de créer un théâtre populaire; on sollicite même l'autorisation de fonder une université populaire; on a élaboré déjà toute une littérature à l'usage du peuple; et tout cela a un caractère politique, antirusse. « Les investigations de la gendarmerie (police politique) prouvent que souvent la propagande révolutionnaire et patriotique a du succès auprès des paysans. » Si le Gouvernement persiste « dans l'inaction où depuis vingt ans il se complaît avec trop de confiance dans ses forces », une partie de la société polonaise en profitera certainement pour prouver au peuple qu'il n'a plus rien à attendre du Gouvernement, et les paysans qui, aujourd'hui encore, sont passifs et n'éprouvent à l'égard du Gouvernement russe ni trop de dévouement ni trop

1. L'auteur du mémoire dit rarement : Polonais.

d'hostilité, « comprendront finalement que ce Gouvernement leur est étranger au point de vue national et religieux ».

Pour parer à ce grave danger, le gouverneur précédent, le comte Schouvaloff, a proposé trois mesures : l'extension des opérations de la Banque paysanne, la création du crédit paysan à long terme pour le règlement des successions, et l'organisation des migrations. Mais ces mesures partielles ne contentent pas le prince Imeretinsky. Le crédit, constate-t-il, n'est à la portée que de ceux qui peuvent se libérer de la dette contractée; il ne remédie pas au manque ou à l'insuffisance de la terre. Ce qu'il faut, c'est élaborer tout un système de politique économique favorable aux paysans; et pour cela, il faut instituer à Varsovie, aux côtés du gouverneur général, un comité chargé, avant tout, de reviser complètement tout le régime légal de l'existence paysanne.

Ce que propose le prince Imeretinsky, c'est donc, en somme, le renouvellement de l'ancienne politique russe de démagogie paysanne. « Vous voulez simplement ressusciter le Comité d'organisation », lui dit, au Comité des ministres, le ministre de l'Intérieur. Mais cela répugne au Gouvernement central, et l'Empereur n'a point manifesté son opinion là-dessus. « Un des plus grands mérites du Comité d'organisation du royaume de Pologne, continue M. Goremykine, c'est qu'il s'est dissous au bon moment, puisqu'il n'avait qu'un rôle passager, étant chargé de mener à bonne fin un certain nombre d'affaires extraordinaires, provoquées par des événements exceptionnels, et devant céder la place, sitôt que possible, au cours normal des choses. »

En quoi le Gouvernement peut-il, législativement, aider les paysans? La dispersion des parcelles ne peut être abolie contre le gré des paysans, qui pourraient d'ores et déjà y remédier, concentrer les parcelles par des transactions privées, et qui, cependant, n'y paraissent point disposés. Et d'ailleurs, l'adoption des meilleures méthodes de culture, même après cette concentration, paraît problématique à cause de l'exiguïté excessive des exploitations. De plus, il faudrait remanier complètement la délimitation des propriétés, qui est à peine terminée et qui a coûté fort cher au Gouvernement. Quant au nombre des paysans sans terre ou ayant trop peu de



terre, M. Goremykine essaye d'en atténuer l'éloquence par des comparaisons ; il est cependant amené à constater que, depuis la réforme de 1864, le nombre des paysans sans terre a quadruplé, tandis que le nombre de tous les paysans n'augmentait que 2 fois 1/2.

Mais qu'y faire? *Il ne peut plus être question actuellement de distribuer aux paysans de nouvelles terres*[1], car le Gouvernement n'en a pas à sa disposition. *Il faut donc se garder de faire naître des espoirs irréalisables*. D'ailleurs, la situation des paysans polonais ne doit pas être si désespérée, puisqu'il n'y a presque jamais chez eux d'arriéré dans le payement des impôts, tandis que le paysan russe les paye si difficilement. Développons donc le crédit, par exemple le crédit mutuel, mais prenons garde de donner aux paysans trop de facilités de s'endetter : le payement des impôts pourrait s'en ressentir. Il faut, certes, ouvrir des débouchés aux prolétaires ruraux : le meilleur moyen ne serait-il pas de les faire émigrer dans les gouvernements peu peuplés de la Russie orientale et de la Sibérie?

Cependant, après les explications du prince Imeretinsky, qui déclare qu'il ne songe pas, lui non plus, à distribuer aux paysans de nouvelles terres, mais qu'il y a néanmoins des améliorations à apporter dans leur existence par la revision du système des impôts ruraux, des lois sur l'autonomie communale, des règlements de voirie, par la fondation de bibliothèques, etc; après l'intervention favorable, mais réservée, du ministre des Finances Witte, le Comité des ministres accorde au gouverneur général de Varsovie le droit de former une commission spéciale pour l'examen de la question paysanne dans la région Vistulienne ; ce qui n'engage évidemment à rien.

***

Puis vient la question ouvrière. « Les ouvriers des fabriques et des usines de la région vistulienne, écrit-il, se trouvent

1. C'est ce que l'empereur Alexandre III avait déjà dit, lors de son couronnement, aux maires des communes rurales du royaume de Pologne. Le parti socialiste-révolutionnaire « le Prolétariat » a immédiatement exploité cette déclaration dans une proclamation aux paysans.

dans des conditions particulières, qui font des différences frappantes entre eux et les ouvriers des autres provinces de l'Empire. Cette région est très différente du reste de la Russie proprement dite : elle est en contact direct avec les États de l'Europe occidentale, et toute son histoire fait qu'elle gravite fortement vers l'Europe occidentale. Or, dans ces États, entre autres chez nos voisins d'Allemagne et d'Autriche, l'industrie est arrivée à un degré de développement si colossal, que les ouvriers constituent *de facto* tout un quatrième État, présentant tous les caractères d'une organisation en partie réglée par la législation elle-même. La classe ouvrière, en Europe occidentale, jouit publiquement et légalement de ses propres associations, réunions, organes de presse, et possède des représentants aux parlements. C'est dans cette classe d'hommes, expropriés au point de vue économique et qui ne sont contenus par aucune tradition, que la propagande socialiste révolutionnaire a pris du terrain. Grâce au contact permanent de notre région industrielle avec les pays de l'Europe occidentale, tout un système d'idées produites par la vie de ces pays et en partie reconnues, en partie proscrites par leur législation, pénètre chez nous par des voies de toute sorte, licites ou illicites. Ici, il se heurte à un régime tout différent, déterminé par nos lois, les lois générales de la Russie. Notre législation s'adapte aux besoins de la vie industrielle russe, qui est, en général, moins compliquée que celle de l'Europe occidentale. Aussi notre législation industrielle se développe-t-elle beaucoup moins rapidement que celle de l'Occident. Mais, si cette lenteur de développement n'est point sensible dans les gouvernements du Centre et de l'Est, elle fait que, pour ce qui concerne la région Vistulienne, notre législation [1] se trouve considérablement en retard.

» Le royaume de Pologne, grâce à beaucoup de facteurs, — richesses naturelles, présence du charbon, chemins de fer, routes, affluence de capitaux étrangers, présence des juifs, de ce peuple doué de l'esprit d'entreprise, dispersé dans tout le pays, amour du travail et sobriété de la population indigène — est aujourd'hui une des régions industrielles les

1. Le gouverneur général veut-il parler seulement de la législation industrielle, ou du régime politique tout entier ? — C'est profondément vrai dans les deux cas.

plus importantes de l'Empire, et exporte sur les marchés intérieurs de la Russie et dans l'Extrême-Orient. Voici des chiffres comparatifs frappants : sur 1 000 campagnards, on compte, dans les cinquante gouvernements du centre de la Russie, 12 ouvriers industriels; on en compte 24 dans le royaume de Pologne; le rapport est de 105 à 1 000 dans le gouvernement de Piotrkow (Lodz, Dombrowa, Sosnowice, etc.) qui vient immédiatement après les gouvernements de Moscou (147) et de Pétersbourg (133). Grâce à ce développement remarquable de l'industrie, la classe ouvrière, passant sa vie dans les fabriques depuis plusieurs générations, a déjà produit ici un type particulier. Ce n'est plus notre ouvrier de la Grande Russie qui, d'habitude, travaille dans la fabrique pendant l'hiver, et retourne en été chez lui. à la campagne. L'ouvrier polonais est lié à sa fabrique, elle contient tous ses intérêts vitaux. Il se rapproche beaucoup plus du type occidental et manifeste une parenté d'âme avec lui. Lorsqu'en 1889 on eut pour la première fois proclamé en Occident la fête ouvrière du 1er mai, les ouvriers, ici, obéirent volontiers aux proclamations qu'on leur adressa en 1890 pour les inviter à adhérer à la fête. Depuis, le 1er mai ne se passe jamais tranquillement, et en 1892, à Lodz, il fallut une intervention des troupes, et il y eut des victimes humaines. En général, les grèves, énergiquement fomentées par une agitation secrète, deviennent, dans ces dernières années, de plus en plus fréquentes, comme en Europe occidentale. Les investigations de la police ont démontré que, abstraction faite de la grande influence de la propagande antigouvernementale sur chaque grève, les réclamations des ouvriers ont été, dans la plupart des cas, fondées, bien que souvent mêlées à des exigences tout à fait irréalisables. De plus, il a fallu constater que les patrons ne sont point innocents de l'exploitation des ouvriers qui leur est reprochée, et que les ouvriers commencent à s'en rendre compte. »

Le gouverneur général se plaint, en conséquence, de l'insuffisance de la protection légale des ouvriers en Pologne russe, et il propose la revision de toute la législation afférente afin de l'adapter aux besoins urgents. Tout spécialement il critique l'organisation de l'inspection des mines, qui ne relève

pas, comme l'inspection industrielle, du ministère des Finances, mais du ministère de l'Agriculture et des Domaines. Il en résulte un manque fâcheux d'homogénéité dans le traitement auquel sont astreints les ouvriers des diverses industries, souvent voisines, ce qui provoque des mécontentements. Il y a toute une série de questions complexes qu'il serait cependant urgent de résoudre. Ainsi, les congrès des patrons mineurs du royaume de Pologne demandent depuis longtemps la fondation de caisses de retraites pour les ouvriers. Mais la question reste en suspens au ministère, « parce que le Département des Mines, évidemment, ne voyant aucune différence entre cette région et d'autres plus calmes, s'occupe à rédiger un règlement général de caisses de retraites pour tout l'Empire ». Il existe des caisses de secours pour les malades dans les mines de la Pologne russe, caisses fondées sur le modèle de l'étranger, au moyen de retenues sur les salaires gardées par le patron; mais il n'y a point de règlement légalement obligatoire, et les patrons en profitent pour commettre toute sorte d'abus qui mécontentent les ouvriers. Les agitateurs socialistes révolutionnaires les excitent à protester, et alors il arrive ce qui est arrivé à Huta Bankowa, en automne 1897, où « pour mettre à la raison les ouvriers révoltés, il a fallu faire usage des armes. La grève a échoué, les ouvriers, terrifiés, n'oseront peut-être plus, d'ici quelque temps, formuler à nouveau leurs justes réclamations. Mais est-il admissible que le gouvernement maintienne l'ordre parmi la population uniquement par la force des baïonnettes? »

A toutes ces objurgations éloquentes le Comité des ministres répond fort vaguement. Caisse de retraites, caisse de secours aux malades, autant de questions complexes, auxquelles on travaille; il faut du temps, on est prêt à accueillir favorablement toute initiative raisonnable, etc. Mais, en somme, le gouverneur général ramène tous ces maux de la classe ouvrière en Pologne russe à une cause principale, « la participation trop limitée des fonctionnaires de l'administration à l'inspectorat des mines ». Il en résulte que cet inspectorat n'est pas prévenu en temps utile de ce que projettent les ouvriers des mines, et au lieu de prévenir les explosions de mécontentement, on est réduit à les réprimer d'une manière san-



glante. — Il s'agit donc, au fond, d'augmenter la surveillance policière; et tout le Comité des ministres d'approuver, le ministre de l'Intérieur en tête.

L'auteur du mémoire consacre ensuite quelques mots à la question des chemins de fer dans le royaume de Pologne, et il invite le ministère de la Guerre à ne plus s'opposer à la construction de certaines lignes nécessaires à l'industrie, pour des raisons stratégiques que l'état-major lui-même considère comme surannées. Il termine par l'examen de la question des fonctionnaires.

Le Gouvernement russe, constate-t-il, tend à augmenter le nombre des fonctionnaires russes au détriment des Polonais. En particulier, dans les fonctions relevant du ministère de l'Intérieur, il y a 36 p. 100 de Russes, et ils occupent tous les emplois supérieurs. « En remplaçant les fonctionnaires polonais par des Russes, en écartant un grand nombre de Polonais du service de l'État, qui est plus honorable que les emplois privés et assure une vieillesse tranquille, le Gouvernement inflige à la société polonaise des pertes matérielles et lui donne une preuve de défiance. Soumise à une nécessité aussi dure et humiliante, la société polonaise devrait au moins être dédommagée par la qualité supérieure des fonctionnaires russes qui viennent l'administrer. Le Gouvernement est plus intéressé encore à bien choisir ces fonctionnaires, auxquels il confie des intérêts beaucoup plus complexes que dans le centre de la Russie. Malheureusement, la réalité est loin de cet idéal... Dès son entrée en fonctions dans le royaume de Pologne, le fonctionnaire russe, à demi instruit, pas trop intelligent, mal élevé, naïf de nature, paresseux, brutal[1], se présente avec tout un arsenal d'idées préconçues qu'il fait directrices de sa conduite. La région Vistulienne lui semble un foyer ardent de la révolution. Dans chaque Polonais il voit avant tout un ennemi, ennemi vaincu, mais ennemi acharné de l'Empire tout entier, et aussi son ennemi personnel. Quant à lui-même, il se considère comme vainqueur et, en vertu de l'adage : « On ne juge point les vainqueurs[2] »,

1. C'est le prince Imeretinsky qui parle. Nous traduisons mot à mot.

2. Parole adressée par Catherine II à Souvaroff après une de ses victoires sur les Turcs, où il était accusé d'avoir transgressé les ordres du généralissime.

se croit affranchi non seulement du contrôle de l'opinion publique, mais aussi de celui de sa propre conscience. Dans des cas très rares, tout à fait isolés, ces convictions, apportées du fond de la Russie, sont un peu atténuées par la connaissance personnelle des conditions de la vie du pays. Mais dans la plupart des cas le fonctionnaire russe, au contraire, après quelques années passées dans le pays, se fortifie dans ces idées, s'enferme dans son ressentiment, et se pénètre d'une intolérance extrême vis-à-vis de tout ce qui est polonais. C'est que le fonctionnaire russe, s'étant placé dès le début vis-à-vis de l'habitant polonais dans une attitude hostile, provoque chez lui aussi une réaction inévitable. Une haine sourde croît entre eux, qui se manifeste, d'un côté, par des offenses non dissimulées sur un terrain soi-disant légal, de l'autre par des piqûres envenimées. Et c'est le Gouvernement qui est le plus lésé, puisque la population indigène se forme de lui une opinion injuste, motivée par ces conflits avec des fonctionnaires pour la plupart inférieurs. »

A cette triste situation le prince-gouverneur ne voit, malheureusement, aucun remède radical, car elle est le résultat d'idées répandues et ancrées dans certains groupes de la société russe[1]. Il se borne à proposer qu'on exige des candidats aux fonctions gouvernementales dans le royaume de Pologne un plus haut degré d'instruction, et aussi qu'on leur accorde des avantages matériels plus grands, puisque ceux qu'ils possèdent déjà ne suffisent pas pour attirer des hommes de qualité supérieure.

Le Comité des ministres, il faut le dire, ne s'émeut pas outre mesure du sombre tableau tracé par le gouverneur général. Rien ne presse ; on est occupé à élaborer des projets de réforme de l'administration pour tout l'Empire ; il y a pour cela une commission spéciale ; que le gouverneur général de Varsovie lui présente aussi ses propositions, — telle est à peu près la réponse du ministre de l'Intérieur. Personne, ni le gouverneur général, ni aucun des ministres, ne songe d'ailleurs un instant à admettre les Polonais aux fonctions publiques en Pologne.

1. Nous en avons vu un échantillon dans les idées de S. Exc. M. Ostrovsky.



Les documents qui viennent d'être fidèlement résumés sont assez éloquents et instructifs par eux-mêmes. Un bref commentaire est cependant indispensable.

Depuis assez longtemps, dans la société polonaise, exténuée et découragée par la saignée de 1863, se marquait une tendance à abandonner toute lutte contre l'invasion russe. La grande aristocratie terrienne, cosmopolite et contre-révolutionnaire par nature, était depuis longtemps déjà en bons termes avec la cour de Saint-Pétersbourg. La bourgeoisie industrielle, naissant et grandissant rapidement, était, comme partout, amoureuse de l'ordre et ennemie du trouble; de plus, elle entendait exporter tranquillement sur les marchés orientaux. Les classes moyennes, celles qui avaient fait les insurrections, se taisaient. La Russie leur paraissait trop forte, trop redoutable. Elles se consolaient par un programme de « travail organique », qui consistait, d'une part, à s'enrichir, de l'autre, à cultiver en silence, mais toujours et quand même, la langue et la littérature, à conserver aussi la religion et les traditions nationales.

Peu à peu ceux qui avaient le plus d'intérêt à cette tranquillité, par ce phénomène psychologique naturel qui fait qu'on croit ce qu'on désire, commencèrent à croire et à faire croire à la masse des classes moyennes que le Gouvernement était animé vis-à-vis des Polonais d'intentions meilleures.

Lorsque Alexandre III mourut et que Gourko, l'incarnation de l'ancien système, fut rappelé, tous ces germes mûrirent soudain, et alors apparut le parti du « compromis » avec la Russie, dont le programme consistait à dire aux Polonais : Soyons sages, ne demandons rien, ne manifestons que notre absolu loyalisme vis-à-vis de l'Empire, et vous verrez qu'on nous donnera bientôt ce à quoi nous avons droit comme tous les sujets : liberté pour notre langue et notre religion, égalité, ou peu s'en faut, dans les emplois publics, encouragements à notre industrie, institutions d'autonomie locale, comme en Russie. — Une grande partie des classes moyennes se laissa convaincre facilement ; l'autre se tut ; et la réception

du tsar à Varsovie fut réellement inouïe: elle rappela presque celle de Paris [1].

Les manières relativement courtoises inaugurées dans l'administration par Schouvaloff et Imeretinsky entretenaient l'illusion. Les partisans du « compromis » ne manquaient d'ailleurs point de bonne volonté, ne se lassaient point d'attendre. Cependant la masse des classes moyennes commençait peu à peu à redevenir pessimiste. C'est à ce moment que le Comité central du Parti socialiste polonais lança la publication des documents secrets qu'il avait réussi à se procurer. Le retentissement fut immense ; il n'est pas un Polonais intelligent qui n'ait lu en cachette cette brochure ; et le premier résultat fut l'effondrement complet du parti du « compromis ». Il tomba, en un instant, comme un ballon crevé.

Les classes moyennes de la nation polonaise comprirent en effet que le Gouvernement russe ne peut ou ne veut rien leur donner de ce qu'ils attendent de lui, et que l'influence du parti du « compromis » est presque nulle auprès du Gouvernement. Le prince Imeretinsky parle, en effet, dans son mémoire, de ce « courant rafraîchissant », mais en des termes fort dubitatifs; il craint qu' « il ne tarisse » bientôt. Il n'a pas confiance. Il lui faut d'autres gages, d'autres humiliations par conséquent. Lui-même reconnaît parfaitement le bien fondé de la plupart des réclamations polonaises ; il propose même plusieurs réformes. Mais tout en conseillant au tsar d'abolir certaines mesures d'exception dans le royaume de Pologne, il déclare qu'il ne faut pas se hâter, qu'« il faut avant tout attendre l'extinction des passions politiques, trop excitées par les événements de ces dernières années [2], qui ont amené une partie de la société polonaise à espérer des réformes trop radicales et trop promptes. Quand le Gouvernement russe, par une politique ferme, aura rappelé ces esprits fougueux à la réalité, on pourra commencer les premiers essais tendant à donner aux Polonais des droits égaux aux autres sujets russes. »

Ensuite, les concessions et les mesures nouvelles proposées

1. Voir mon article : « Le *compromis* polono-russe », *Devenir social*, nov.-déc. 1897.

2. Il s'agit évidemment des changements de gouverneurs généraux.

par le prince-gouverneur ne doivent, au fond, servir qu'à une russification déguisée: la russification violente ne réussissant pas, on essaie de concéder aux Polonais l'enseignement de leur langue, des bibliothèques populaires, mais avec l'arrière-pensée de faire pénétrer ensuite en eux, plus facilement, « l'esprit russe ». Enfin, si le gouverneur général a un peu de bonne volonté, le gouvernement central en est dépourvu. Ou bien il repousse simplement les réformes proposées, ou bien il les fait attendre, retardant à dessin la vie sociale trop avancée de la Pologne pour la mettre au pas lent de la Russie. Ecoles techniques, réformes de l'administration, caisses de retraites ouvrières, voilà des exemples. Ajoutons qu'un antagonisme a commencé à se manifester entre l'industrie polonaise et celle de la région moscovite, qui est protégée par le gouvernement au détriment de la première.

Mais en même temps que leurs espoirs déçus, les classes moyennes de la nation polonaise, jusque-là terrorisées par la puissance russe, virent que le gouvernement russe avait peur de la Pologne. Elles comprirent que ce n'était pas par la soumission sans phrases, mais, au contraire, par une résistance obstinée qu'on pouvait, sinon obtenir de nouveaux droits, du moins sauvegarder les anciens droits menacés. Elles virent, à la lecture des documents, que le système brutal d'oppression policière avait fait faillite, que le gouvernement évitait tout conflit aigu et surtout sanglant, qu'il se préoccupait de raffermir les bases *morales* de sa domination ébranlée.

Or, on voit aussi, par ces documents, que ce raffermissement n'est plus possible. Dans la recherche des moyens, le prince Imeretinsky se heurte à chaque pas à des contradictions sans issue et aussi à l'aveuglement du gouvernement central. Nous avons vu qu'il lui devient impossible de se concilier les classes éclairées, auxquelles l'intransigeance et l'avidité des éléments conquérants russes, et en premier lieu de la bureaucratie, lui interdit de rien concéder, si ce n'est quelques lignes de chemins de fer. Par là même, il lui devient difficile de gagner le clergé catholique au rôle de « gendarmes de l'âme ». Quant aux paysans, le gouvernement central lui signifie nettement qu'il n'ait pas à éveiller chez eux des espoirs sans

lendemain. L'ère de la politique démocratique, des attaques contre les propriétaires nobles au nom du peuple opprimé, est définitivement close : ce fut bon jadis ; aujourd'hui ce serait trop dangereux, et le peuple irait trop aisément à la révolution. *Beati possidentes*... Et l'on se rabat sur la voirie, ou l'on propose l'émigration en Sibérie. Palliatifs, ressources dernières et futiles.

Restent enfin les ouvriers. Ils sont peuple, et ils sont menaçants : à ces deux titres il serait opportun de les contenter. Mais que leur donner ? La moindre concession faite aux ouvriers, même la protection des caisses de secours exploitées abusivement par les patrons, mécontente les industriels, classe puissante, qu'il faut à tout prix se concilier. En outre, la classe ouvrière est, à quelques égards, l'opposé de la classe paysanne : elle a pour trait caractéristique de ne jamais se contenter de ce qu'on lui concède, de toujours demander davantage, et de marcher, à travers ces étapes, vers un but révolutionnaire. En Pologne, elle est travaillée depuis vingt ans par le parti socialiste ; elle commence à être aguerrie et agressive. Depuis 1893, il existe un parti socialiste polonais fortement organisé, qui publie, depuis 1894, sans interruption, un journal imprimé secrètement (le *Robotnik)*, qui y a ajouté, il y a deux ans, un second journal secret pour les mineurs, et dernièrement un troisième, pour les prolétaires juifs, qui reçoit d'autres publications de l'étranger et les répand à profusion, qui organise des manifestations dans les rues et dirige des grèves incessantes, qui commence à être écouté des paysans eux-mêmes, qui, enfin, n'est déjà plus une conspiration de quelques-uns, mais un mouvement des masses, puisqu'il survit à toutes les arrestations, faites journellement. Ce parti, considérant que les ouvriers ont besoin avant tout de la liberté politique et nationale, et qu'elle ne peut être conquise que par la séparation de la Pologne d'avec la Russie, s'est donné comme but la reconstitution d'une Pologne indépendante sous la forme d'une république aussi démocratique que possible[1]. En même temps,

1. Voir la collection du *Bulletin officiel du Parti socialiste polonais*, paraissant depuis 1895, à Londres (Beaumont Sq. nº 7, Mile End Road, London E.). Il a paru 24 numéros (en langue française).



un parti démocrate-nationaliste non socialiste agit, plus timidement, au sein des classes moyennes.

Tous les éléments mécontents se sentent progressivement attirés vers le parti ouvrier, le plus résolu, et qui dispose de plus en plus sûrement de la force populaire. Il est probable que ce danger croissant d'une révolution sociale fera revivre le parti du « compromis » polono-russe. D'une part, le gouvernement russe abandonnera définitivement la politique conciliante à l'égard du peuple opprimé et exploité, et recherchera avec plus de zèle le concours des classes aisées. De l'autre, les classes aisées abandonneront définitivement toute velléité d'opposition patriotique, en échange de certains avantages matériels et moraux, et surtout de la force de l'État mise énergiquement en jeu contre les révolutionnaires. Ce qui s'est produit en Galicie à l'égard de l'Autriche se produira en Pologne russe. Une grande partie du clergé catholique s'emploie d'ores et déjà à entraver, de concert avec les organes du gouvernement laïque, les progrès des doctrines révolutionnaires ; et c'est pourquoi nous croyons que le prince Imeretinsky a un peu exagéré le danger qui menacerait la domination russe de ce côté-là. Mais, à mesure que se produira cette lente évolution, à mesure que s'émiettera, se fondra, se réconciliera l'ancienne opposition patriotique des classes bourgeoises, apparaîtront des forces révolutionnaires nouvelles, plus redoutables, qui hériteront de son idéal transformé.

ELEHARD ESSE.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

FEMMES NOUVELLES
par **Paul et Victor Margueritte.**

En ces dernières années, les revendications féminines ont trouvé chez nous d'ardents défenseurs, et la femme acquiert peu à peu plus d'indépendance matérielle et morale. MM. Paul et Victor Margueritte réclament aujourd'hui pour elle, avec tout le talent qu'on leur connaît, la liberté de choisir librement l'homme dont elle partagera la vie. Avertie par de nombreux désastres dont elle a été le témoin, l'héroïne de leur dernier roman ne se presse pas d'accepter un mari. Celui que ses parents lui proposent a toutes les qualités extérieures que l'on souhaite chez un fiancé ; mais bien qu'il lui plaise, elle observe, se renseigne sans hâte et arrive enfin à la certitude que cet homme cache une âme vile sous le charme de ses apparences : elle refuse, puis, de nouveau, cherche autour d'elle, et connaît d'autres déceptions ; elle ne se décide au mariage que lorsqu'elle a découvert l'homme dont elle est sûre. Le roman de MM. Paul et Victor Margueritte, écrit d'un style alerte et vivant, fera réfléchir le lecteur, sans fatigue, à d'intéressantes et graves questions.

LES BIJOUX DE MARGUERITE,
par **Sébastien-Charles Leconte.**

Nous avons signalé à nos lecteurs les deux remarquables volumes de vers que M. Sébastien-Charles Leconte a publiés déjà : *l'Esprit qui passe* et *le Bouclier d'Arès*. Ce nouveau recueil se recommande par les mêmes qualités de force et de précision. Peut-être le vers et la strophe sont-ils devenus plus fermes encore. M. Sébastien-Charles Leconte a le don si rare des rythmes sonores, des images puissantes ; l'idée se revêt, sous sa plume, de mots amples et somptueux ; sa poésie étonne ; mais on l'admire d'abord plus qu'elle n'émeut : et c'est bien, sans doute, ce que veut le poète. Personne, depuis Leconte de Lisle, n'avait caché plus jalousement son cœur.

LE JARDIN DES SUPPLICES,
par **Octave Mirbeau.**

A toutes ses qualités d'humoriste et de penseur, M. Octave Mirbeau a encore ajouté ; et ce nouveau livre a quelque chose d'inattendu et de déconcertant. Dire que le goût du meurtre est un instinct, au même titre que le désir de la conservation, peut paraître d'abord un paradoxe sans fondement ; mais l'auteur développe sa théorie avec une telle verve, une telle richesse d'exemples qu'on finit peu à peu par se ranger à son opinion, au moins pendant le temps qu'on lit son livre. On y est tour à tour distrait, ébloui, étonné, choqué, effrayé, et on sort de cette lecture avec une admiration un peu gênée pour l'écrivain qui a su décrire de telles horreurs et donner de tels frissons.

LES MILLE NUITS ET UNE NUIT,
traduit de l'arabe par le **docteur J.-C. Mardrus.**

Il est peu d'ouvrages étrangers qui aient mieux réussi en France ; et certains récits des mille et une nuits, l'histoire d'Aladin ou la lampe merveilleuse, celle d'Ali-Baba et des quarante voleurs sont aussi célèbres que les contes de fées ; mais, depuis la traduction de Galland, on ne s'était pas reporté au texte arabe, et beaucoup de gens ignoraient que cette traduction fût incomplète. Celle que nous donne aujourd'hui le docteur Mardrus et dont le premier volume vient de paraître ne ressemble que de très loin à son aînée, et il ne faut en recommander la lecture qu'avec une extrême précaution : ce n'est pas du tout un livre pour les enfants, — non point que le conteur arabe ait recherché le détail inconvenant, mais parce que sa naïveté même s'amuse de tout et décrit tout.

LA VIE AMÉRICAINE, RANCHES, FERMES ET USINES, par **Paul de Rousiers.**

M. Paul de Rousiers a entrepris de nous renseigner sur la vie ardente et fiévreuse d'outre-mer : naturellement, c'est aux États-Unis qu'il a pu l'observer, et surtout dans les États de l'Est et de l'Ouest : car les États du Sud ont perdu peu à peu la place prépondérante qu'ils occupaient dans l'Union américaine. L'auteur a plus particulièrement insisté sur la description de ce *Far-West* où tant de régions sont encore en friche et où la vie américaine « se montre aux prises avec toutes les difficultés d'une nature inculte, où elle profite aussi de toutes les ressources d'une nature encore vierge ». On s'explique mieux les usines de l'Est, quand on connaît bien les *ranches* et les fermes de l'Ouest. Cette étude abonde en détails précis, vivants ; elle complète bien le précédent ouvrage de M. Paul de Rousiers sur *les Industries monopolisées aux États-Unis*.

LE CORPS ET L'AME DE L'ENFANT,
par le **docteur Maurice de Fleury.**

Après un préambule où le docteur Maurice de Fleury montre quel rôle l'hygiène générale et la médecine bien comprise du système nerveux devraient jouer dans « l'élevage » corporel et intellectuel de nos enfants, il étudie successivement et d'une façon très précise la question des exercices physiques, celle de l'alimentation, celles du bain, du vêtement, de la chambre à coucher, du sommeil, de l'emploi des vacances. La seconde partie du volume est moins spéciale, mais elle est peut-être plus attrayante encore : on y aimera toute une série d'études sur les divers caractères de l'enfant et sur l'hygiène particulière qui peut convenir à chacun. Ce livre est un de ceux que tout le monde peut lire, et il est écrit d'un style où rien ne rebute, avec une grâce familière, un joli bonheur de mots vivants et expressifs.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 12954-6-99. — (Encre Lorilleux).

6e Année. N° 16. 15 Août 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, par H. Taine.

On ne sera tout à fait juste pour cette grande œuvre, l'une des plus vastes, des plus belles et des plus laborieuses de notre temps, que lorsqu'on y cherchera uniquement ce que l'auteur a voulu et pouvait y mettre. S'il s'était proposé d'être l'historien exact et définitif d'une période entre toutes difficile, riche et complexe, il se fût arrêté dès le premier volume devant la tâche impossible : car il faudra au moins cinquante années de travail méthodique et cent volumes peut-être de documents encore inconnus ou mal explorés, avant qu'on puisse être assuré de bien connaître les traits essentiels et les événements décisifs de la Révolution. Taine a entrepris de construire, au moyen des ressources incomplètes dont nous disposons aujourd'hui, une explication analytique et philosophique de la société présente; et il a tracé, avec l'énergie de ses convictions et la hardiesse puissante de son éloquence, le cadre vigoureux d'une œuvre qui eût écrasé tout autre que lui. L'édition maniable et jolie qu'on nous en donne aujourd'hui est, pour tous les hommes épris des œuvres belles et durables, un bienfait qu'on ne saurait accueillir avec trop de gratitude.

JEUNES AMOURS, par Hugues Le Roux.

« C'est l'adolescence avec ses troubles, l'époque où, mi-hommes, mi-enfants, nous fûmes des créatures monstrueuses », que M. Hugues Le Roux nous raconte en ce livre. Son héros débarque à Paris, ignorant de l'amour, les sens et le cœur neufs, dans toute la candeur de sa petite âme provinciale; et naturellement, celle qu'il aime est plus âgée que lui. Les adolescents ont très souvent besoin de choisir une amie qui soit pour eux comme une grande sœur. D'instinct, ils aiment les visages un peu meurtris de celles qui ont déjà vécu et souffert : celles-là ne sourient pas de vos inquiétudes; elles vous répondent doucement, quand on leur confie des tristesses et des rêves ; elles ont des regards très tendres qui donnent envie de se blottir contre elles, presque sans désir, très longtemps. Et, pendant des jours, on apprend d'elles l'oubli de la vie, on se désaccoutume de l'effort; on croit sincèrement au bonheur possible d'être toujours ainsi; et c'est un jour une grande douleur que de s'arracher à cette extase. C'est par cette douleur qu'on devient un homme. Il y a tout cela dans ce livre charmant et triste, un des plus délicatement nuancés que nous ait donnés M. Hugues Le Roux, et qui apparaît comme la suite toute naturelle de cet exquis volume du même auteur : *O mon Passé!* Les deux livres s'expliquent et se complètent l'un par l'autre, et on peut les lire d'affilée.

FARCES, par Catulle Mendès.

Qu'il écrive en vers ou en prose, M. Catulle Mendès ne cesse jamais d'être poète. Jusque dans ses articles de critique, à chaque ligne, dans tous les coins de phrase, une image se vêt sous sa plume de mots éclatants ou coquets. Le poète s'est plu, en ce livre, à ressusciter les anciens personnages de la Foire : *Turlupin, Tabarin, Bruscambille, Pierrot, — Lécheurs de plats, humeurs de vins, voleurs de rôt.* — Et par lui Léandre a retrouvé toute sa verve, Florise est redevenue charmante à souhait, Isabelle et Angélique recommencent d'effeuiller leur cœur et de prêter leurs lèvres, tandis que les grotesques Georges Dandin, Gorgibus et Cassandre, toujours défiants, toujours bernés, amusent, comme autrefois, le bon public de leurs mésaventures et de leurs lamentations. Et, certes, M. Catulle Mendès s'est bien gardé d'appauvrir son style pour que le pastiche fût plus exact. Il a su rester moderne, sans effort, dans l'emportement de sa belle humeur.

LE SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS DE FRANCE, par Henri Monod.

La destinée misérable des enfants assistés est devenue un lieu commun. Il semble qu'il n'y ait qu'à les plaindre pour se montrer à la fois bien informé et compatissant. L'enquête que publie aujourd'hui M. Henri Monod, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, fera justice de cette légende. Mieux que personne, par la haute situation qu'il occupe, l'auteur était à même de s'éclairer et de nous renseigner. Sans doute, des lacunes existent, des réformes sont possibles et désirables, mais il faut reconnaître que le service des enfants assistés, pris dans son ensemble, fait honneur non seulement à la population de nos campagnes, non seulement à la France, mais à l'humanité.

IDÉE ET RÉALITÉ, par Henry Baüer.

Ces pages furent écrites au jour le jour. Ce sont des réflexions, à propos d'événements qui préoccupèrent le public. Les écrivains doivent beaucoup aux hasards de l'actualité : elle les force souvent à réfléchir, à préciser brusquement des pensées vagues et à rattacher leurs opinions d'une heure sur les hommes et sur les choses aux idées durables selon lesquelles ils dirigent leur vie et leur esprit. Et c'est ce que M. Henry Baüer a bien marqué par le ti[tre] même de ce volume. A travers l'étonnante v[a]riété des sujets qui sollicitèrent son attention, [il] demeure fidèle à quelques chers « fantômes » comme Ibsen appelle les idées : ce recueil d'articles est bien un livre véritable ; il a son unit[é] et presque son plan : car, en écrivant, l'auteur sa[]vait un peu, d'avance, à quelles causes, à quell[es] œuvres et à quels hommes il était dévoué.

LA MAISON DES AÏEULES

Combien est singulier et difficilement explicable le charme gardé par des lieux qu'on a connus à peine, au début lointain de la vie, étant tout petit enfant, — mais où les ancêtres, depuis des époques imprécises, avaient vécu et s'étaient succédé !

La maison dont je vais parler, — la maison « de l'île », comme on l'appelait dans ma famille autrefois, — la maison de mes ancêtres huguenots avait été vendue à des étrangers après la mort de mon arrière-grand'mère, Jeanne Renaudin, il y a plus de soixante ans. Quand je vins au monde, elle appartenait à un pasteur, ami de ma famille, qui n'y changeait aucune chose, y respectait nos souvenirs et n'y troublait point le sommeil de nos morts, couchés au temps des persécutions religieuses dans la terre du jardin. Pendant les premières années de ma vie, ma mère, mes tantes et grand'tantes, qui avaient passé dans cette maison une partie de leur jeunesse, y venaient souvent en pèlerinage ; on m'y conduisait aussi et il semblait que, malgré les actes notariés, elle n'eût pas cessé de nous appartenir, par quelque lien secret, insaisissable pour les hommes de loi.

Ensuite, nous nous étions peu à peu déshabitués d'aller dans l'île, — où, d'ailleurs, les dernières de nos vieilles tantes étaient mortes, — et je n'avais plus revu l'antique demeure.

Mais je ne l'avais point oubliée, et il restait décidé au fond de moi-même que je la rachèterais un jour, quand le pasteur, qui l'habitait depuis si longtemps, y aurait achevé son existence d'apôtre.

*
* *

Tout arrive à la longue : depuis une semaine, j'ai signé l'acte qui me rend possesseur de ce lieu ancestral. Et aujourd'hui, pour le revoir après plus de trente années, je pars de Rochefort avec mon fils, un matin pluvieux d'avril.

Mon fils n'y est jamais venu, lui, dans l'île ; depuis quelques jours à peine il a commencé d'en entendre parler, — et, cependant, sous je ne sais quelles influences ataviques, sa petite imagination de dix ans s'est étrangement tendue vers ce pays et cette demeure où je vais le conduire.

La pluie tombe incessante d'un ciel noir. Nous roulons d'abord en chemin de fer dans les plaines d'Aunis, dont les grands horizons monotones confinent à l'Océan. Arrivés ensuite au port où l'on s'embarque, sous une ondée plus furieuse, nous courons nous enfermer. sans rien voir, dans la cabine d'un bateau. Et, la courte traversée accomplie, nous remettons pied à terre, devant des remparts gris : c'est le Château, la première ville d'Oleron. Mais il pleut si fort que cela finit par noyer toute pensée, toute émotion de retour ; les choses de l'île me semblent étrangères et quelconques.

On attelle pour nous une carriole, où nous montons à la hâte, sous le décevant arrosage, — et, en une heure maintenant, nous arriverons à Saint-Pierre, l'autre petite ville qui est là-bas loin des plages, sur les terres du centre, et où gît mélancoliquement la vieille maison familiale...

« Dans l'île »... Quand j'étais tout petit enfant, j'entendais prononcer ces mots avec une nuance de respect et de regret par ma grand'mère, qui était une exilée de sa demeure et de ses terres d'Oleron ; de même, par ma bonne qui était une exilée de son village d'ici... Et « l'île » avait en ce temps-là pour moi un mystérieux prestige, que rien, sans doute, dans ma promenade de ce jour, ne me rappellera plus...

Mon fils a désiré emmener son domestique et il a aussi recruté en route un de ses grands amis, qu'il a connu naguère matelot, planton à mon service, et qui est maintenant pêcheur sur cette côte. Nous sommes donc quatre à présent, pour ce pèlerinage.

Il pleut toujours, il pleut à verse, et, dans cette voiture fermée, on voit à peine la campagne qui fuit, tout embrouillée d'eau; aussi bien pourrait-on se croire n'importe où.

Mais voici pourtant que le sentiment d'être « dans l'île » me saisit d'une façon brusque et presque poignante, avec un rappel soudain des mélancolies de mon enfance... Être « dans l'île », être déjà un peu séparé du reste du monde, être entré dans une région plus tranquille et moins changée depuis le vieux temps !... C'est un petit hameau, aperçu à travers les vitres rayées de pluie, qui m'a jeté au passage ce sentiment-là, un petit hameau tout blanc, tout blanc, d'une blancheur orientale, avec des portes et des fenêtres vertes: — ses trois maisonnettes invraisemblablement basses, son moulin à vent qui tourne, les moindres pierres de ses enclos, tout cela, blanc comme du lait jusque par terre. Et, se détachant sur cette laiteuse blancheur, de naïves bordures de giroflées rouges... Le caractère du pays d'Oleron est presque tout entier dans cette chaux immaculée dont les plus humbles logis s'enveloppent, et dans ces fleurs, écloses à profusion le long des petits murs.

Maintenant mon fils, à chaque maison du chemin, me demande si celle-ci « était du temps de mon enfance », si elle est nouvelle ou si je la reconnais. Cette enfance, qui me paraît, à moi, si proche encore et pour ainsi dire présente, lui fait, à lui, évidemment, l'effet d'être déjà très reculée dans le passé, comme me semblait, à son âge, l'enfance de mon père ou de ma mère.

Dans la monotonie de la route, de la voiture fermée et de la pluie, mon esprit, par instants, se rendort; j'oublie où nous allons et où nous sommes. Mais chaque nom de ferme ou de village, redit par le marin quand nous passons, chante à mon oreille un refrain d'autrefois...

« A présent, grand'mère, raconte-moi des histoires de l'île

d'Oleron! » — C'était généralement à la tombée d'une nuit d'hiver que je disais cela, en venant m'asseoir, tout petit, au pied de la chaise de l'aïeule. Je me faisais décrire l'ameublement de la vieille demeure, le costume et la figure d'ancêtres morts il y aura bientôt cent ans. Mais je demandais surtout les aventures de route, le récit des grands orages qui vous surprenaient, en rase campagne ou sur la mer, quand on allait visiter des vignes éloignées ou bien quand on se rendait de la maison de Rochefort à la maison de l'île, — et à tout cela, bien entendu, les noms de ces villages et de ces fermes revenaient se mêler constamment...

Il pleut toujours. Déjà loin, derrière nous, le clocher de Dolus (un village à mi-chemin) se profile sur le gris des nuages, au-dessus d'un bois. Cela, c'est un aspect de jadis, qui n'a pu changer. Jadis, au temps de l'enfance de ma mère, ou même au temps plus reculé de l'enfance de mes aïeules, quand avait lieu ce va-et-vient de la famille entre Rochefort et Oleron, quand s'accomplissaient, à la manière ancienne, sur des chevaux ou sur des ânes, tous ces voyages, — qui plus tard me furent contés entre chien et loup, aux crépuscules d'hiver, — jadis, ce clocher de Dolus, dans les ciels pluvieux d'alors, se dressait pareil au-dessus de ce même bois.

D'ailleurs, Saint-Pierre n'est plus très loin, et cette approche, semble-t-il, suffit pour aviver en moi des images qui s'effaçaient, fait sortir de l'ombre et reparaître aux yeux de ma mémoire les respectables et chers visages, aujourd'hui retournés à la poussière...

Notre voiture, plus bruyamment tout à coup, roule sur des pavés, dans des petites rues paisibles, désertes et blanches; — et c'est Saint-Pierre, où nous venons enfin d'entrer!... Mais la banalité de l'hôtel campagnard où l'on nous arrête, les détails ordinaires de l'arrivée, tout cela est pour couper mon rêve, dès l'abord. Et je ne retrouve plus rien; j'ai seulement le cœur serré, à cause de ce temps sombre, je suis déçu et je m'ennuie.

Cependant, par les petites rues mornes que les averses ont lavées, rencontrant quelques bonnes femmes en coiffe et en

« quichenotte[1] », nous allons nous acheminer à présent vers cette maison qui est le but de notre voyage.

Je crains de ne plus m'y reconnaître, après tant d'années, et je questionne une jeune fille qui nous regardait passer.

— Ah ! la maison du défunt pasteur ! me répond-elle. Tout droit, monsieur, et, après le tournant là-bas, vous la trouverez à votre gauche.

Un calme un peu angoissant émane aujourd'hui pour moi de cette petite ville, assombrie de nuages marins. Derrière des vitres, çà et là, d'honnêtes figures nous observent, avec une curiosité discrète. Et cela m'oppresse de sentir partout alentour des existences bornées et encloses — auxquelles devaient ressembler beaucoup, avec seulement un peu d'apparat et de grandeur patriarcale, les existences de mes ancêtres d'ici.

Mon fils, qui me suit entre ses deux amis, a fini pour un temps de jouer avec eux et ne dit plus rien, les yeux très ouverts, l'imagination très inquiétée de ce qu'il va voir. La pluie a cessé, mais le vent d'ouest souffle avec violence ; le ciel reste lourd et obscur, exagérant la blancheur des pavés, la blancheur de la chaux sur les vieilles murailles.

Quelques pas encore, après le tournant indiqué... Et tout à coup, avec une commotion au cœur que je n'attendais pas, me croyant moins près d'arriver, je la reconnais, là devant moi, l'antique maison familiale... Elle est d'ailleurs exquise dans sa vétusté, bien plus que je ne l'espérais ; la plus vaste et visiblement l'aînée de celles du voisinage ; toute fermée, il va sans dire, avec un air de paix et de mystère, d'immobilité presque définitive, comme si elle sommeillait depuis déjà des années sans nombre et ne devait plus être réveillée. Son grand portail cintré, — que j'avais vu reproduit, l'automne dernier, au théâtre, dans *Judith Renaudin*, — sa petite porte latérale et ses vieux auvents, tout cela est d'un vert délicieusement décoloré, dans la blancheur des couches de chaux qui l'ensevelissent. Elle semble être l'âme de ce vieux petit quar-

1. Une sorte de béguin en toile cartonnée, pour garantir le visage de la pluie et du soleil.

tier mort qui l'entoure et qui, en plus de sa tristesse d'abandon, exhale aussi l'inexprimable tristesse des îles...

Les clefs, je les trouverai, m'a-t-on dit, chez une certaine vieille Véronique, laquelle fut servante du défunt pasteur, et s'est placée à présent dans une maison vis-à-vis de la mienne.

Je frappe donc au logis d'en face, — et une porte s'ouvre : mon Dieu, mais c'est là précisement que s'étaient retirées mes vieilles tantes !... Moi, qui n'y avais pas fait attention du dehors !... C'est là que j'étais venu pour la dernière fois, en vacances de Pâques, séjourner chez elles, quand j'avais l'âge de mon fils... Je reconnais cette cour, ce petit jardin, comme si hier à peine je les avais quittés. Et ces vieilles tantes, cousines de ma mère, je les revois si bien toutes les trois, dans leurs pareilles robes de soie noire, dont l'usure décente était perceptible à mes yeux d'enfant !... Leurs attitudes et leurs yeux disaient que d'étranges malheurs s'étaient appesantis sur elles ; on les sentait très pauvres, — malgré d'anciennes jolies choses, des bagues, des éventails, des porcelaines de Chine, conservées encore dans leurs armoires. Et j'avais passé chez elles huit jours de mélancoliques et solitaires vacances, en un mois de mars déjà fort lointain, sous des nuées basses comme celles de cette heure, tandis que soufflait un continuel grand vent d'équinoxe...

Véronique, coiffée à la mode de Saint-Pierre, — le toquet blanc laissant paraître deux bandeaux bien lisses sur le front et un petit rouleau de cheveux bien net sur la nuque, — est une bonne vieille, très brune, suivant le type de l'île, avec un calme visage et un profil de médaille. Elle devine aussitôt qui je dois être, et s'en va chercher son trousseau de clefs.

Mon fils, entre ses deux amis, attend impatiemment, au seuil de la maison muette, où il va pénétrer comme dans un château de la Belle-au-Bois-dormant. Et moi, avec des sentiments autres, plus complexes, plus graves, avec une sorte de crainte religieuse, j'attends aussi que s'ouvre le portail vénérable.

La clef ne veut pas tourner. Le vent souffle en rafales chaudes. La maison, obstinément fermée, prend sous le ciel noir la blancheur des vieux logis arabes. Et, tandis que se

prolonge notre attente, je regarde au bout de cette petite rue vide, tout de suite finie, tout de suite ouverte sur la campagne sans arbres, je regarde et je reconnais le déploiement de ces champs et de ces marais plats, tout cet horizon de quasi désert qui, en cet endroit, figurant comme fond de ce quartier mort, me glaçait l'âme pendant mes séjours d'enfant chez les tantes de l'île...

Elle tourne enfin, la clef, et Véronique pousse devant nous la lourde porte.

Oh! comment dire l'émotion de voir réapparaître, sous ces nuages de deuil, cette cour silencieuse des ancêtres!... Devant la façade intérieure aux auvents fermés, ce vieux perron, ces vieilles dalles verdies, tout cela envahi par la mousse et les herbes!... Je ne prévoyais pas ces aspects de cimetière. Et voici que j'ai le sentiment de pénétrer chez les morts, chez les aïeules mortes. Nulle part autant qu'ici et à cette heure le passé ne m'avait enveloppé de son linceul.

Des fantômes, — mais des fantômes débonnaires et discrets, qui ne feraient aucune peur, — doivent revenir se promener dans cette cour, lorsque le soir tombe : les aïeules en robe noire...

D'ailleurs, rien de changé, sans doute, depuis l'époque où elles vivaient ici. Sur les murailles, sur le perron, sur la margelle du puits, sur les dalles, une même usure séculaire atteste la longue durée antérieure de ces choses. Non, rien de changé nulle part. Il manque seulement un amandier là-bas, qui avait plus de cent ans et qui a dû mourir de vieillesse; à la place où je me rappelais l'avoir connu, son tronc large se voit encore, scié près des racines. D'autres arbres, à bout de sève, ont pris une certaine parure fraîche, par la grâce de l'avril une fois de plus revenu. Un grenadier est entièrement rouge de ses pousses nouvelles. Mais surtout l'herbe verte, l'herbe a foisonné d'une façon étrange, depuis deux années à peine que personne n'habite plus ici; entre les pavés, des fleurs sauvages ont pris place, et de hautes avoines folles qui aujourd'hui se courbent et se froissent, tourmentées par le vent d'ouest. Et vraiment cette herbe donne à la cour des aspects d'enclos funéraire.

Véronique va nous introduire à présent dans le principal

corps de logis, par où commencera notre visite songeuse. Et nous gravissons avec respect les marches de ce perron — où, vers la fin du XVIIIe siècle, à ce que l'on m'a souvent conté, de joyeuses petites filles (qui furent mes grand'tantes, mon aïeule, et moururent octogénaires) avaient pour jeu favori de monter et descendre en courant, sur des échasses.

Il fait noir, dans la maison close. Véronique, à mesure que nous avançons, ouvre les contrevents un à un, et de la lumière pénètre par degrés dans cette ombre : une lumière grise que diminuent les branches des arbres et les nuées du ciel.

D'abord, la salle à manger, qui a gardé ses boiseries anciennes ; c'est là que, les soirs de jadis, maîtres et domestiques réunis écoutaient avant de s'endormir une lecture faite dans une grosse bible au frontispice enluminé de rouge, que je possède aujourd'hui par héritage.

On n'a pas enlevé encore, du salon sur la rue, le mobilier du pasteur défunt. Mais c'est un mobilier qui n'est guère moderne et qui ne détonne pas dans ce lieu, car il est d'une simplicité austère — et la sombre figure de Calvin, encadrée à la muraille, témoigne que les habitants, ici, n'ont point cessé d'être des huguenots.

La silencieuse demeure n'a pas été plus modifiée au dedans qu'au dehors. Les détails mêmes sont restés intacts. Et, en montant à l'étage supérieur, j'ai la fantaisie d'ouvrir certain placard de l'escalier, que je reconnais bien sans l'avoir vu. car, dans les histoires d'enfance de mes aïeules, il jouait souvent un rôle : sur ses étagères, se tenaient des pots remplis de « sucre des îles », objet d'habituelle convoitise pour les petites filles aux échasses, et des confitures faites avec les raisins mûris au soleil d'il y a cent ans...

De l'autre côté de la cour envahie d'herbes, c'est le quartier des domestiques, plus délabré, plus fruste, et une chambre où, les jours de pluie, venaient s'amuser les enfants du temps passé.

Dans cette chambre-là, je savais que ma mère, étant toute petite fille et commençant à écrire, s'était amusée une fois à graver son nom sur une vitre de la fenêtre, avec le diamant d'une bague. Je n'espérais point retrouver cela ; — mais le carreau a miraculeusement résisté à soixante années de pos-

session étrangère, et la précieuse inscription y est encore ! A côté de quelques griffonnages, de quelques essais moins réussis qui doivent dater du même jour, le cher nom m'apparaît très lisible, tracé d'une grosse écriture d'enfant qui s'applique : *Nadine !...* A l'angle du carreau poussiéreux et verdâtre, le nom se détache, en rayures légères qui brillent, sur l'image trouble de la rue où la pluie tombe... *Nadine !...* Alors, je ferme à demi mes yeux et me recueille plus profondément pour me représenter, dans sa petite toilette surannée, l'enfant qui écrivit cela, vers 1820, un soir d'ennui sans doute, en regardant tristement cette même vieille rue de village toujours pareille, un soir où la pluie devait tomber comme aujourd'hui.

Le long de la cour, des bâtiments, plus déjetés sous des couches de chaux, étaient des greniers pour les récoltes, des chaix pour le vin, des pressoirs pour les vendanges. Ils disent la coutume patriarcale des ancêtres, qui vivaient surtout du produit de leurs terres et du sel de leurs marais.

Ensuite, après un portail vert, le jardin. Là, c'est un enchantement pour mon fils, qui n'avait pas prévu tant de fleurs, une telle mêlée d'arbustes fleuris. Sous le ciel toujours noir, menaçant d'averses prochaines, on dirait une sorte de bocage, qui s'en va tout en longueur, bien clos pour plus de tristesse, entre de hauts murs gris tapissés de vignes. Les plantes y sont presque retournées à l'état de sauvagerie ; mais cependant les buis des bordures, si grands qu'ils soient devenus, donnent encore à l'ensemble son caractère jardin, jardin d'autrefois, à l'abandon. Toutes sortes de vieilles fleurs de France, de ces fleurs qui se perpétuent sans être cultivées, tulipes, anémones, narcisses, jacinthes et lis, sont épanouies à profusion, foisonnant jusque dans les sentiers. Les lilas sont des gerbes violettes ou blanches ; les poiriers, les pêchers, d'énormes bouquets blancs ou roses. Il est en harmonie avec la maison, ce jardin — et celui de la Belle-au-bois-dormant devait un peu lui ressembler, refleurissant ainsi tout seul, au renouveau, sous l'arrosage des nuées d'avril.

Tout au fond, entre des ifs taillés et la muraille, est une place où l'on recommandait autrefois aux enfants de la fa-

mille de ne pas courir et de parler bas : là, dans la terre, dorment des ancêtres huguenots, exclus des cimetières catholiques au temps des persécutions du roi Louis XIV.

Et enfin, par un autre portail, où une date : 1721, est inscrite, nous arrivons à un petit bois qui continue notre domaine et qui finit dans la campagne — dans cette campagne de l'île, dénudée et plate, battue par les grands vents d'ouest, et cernée, à l'horizon extrême, par la ligne enveloppante de la mer...

Chez des gens du voisinage, que je n'avais pas vus depuis mon enfance, j'ai deux ou trois visites à faire, puisque me voici redevenu quelqu'un du pays : je laisse donc mon fils, avec son domestique et son matelot, dans le vieux jardin qui l'enchante, leur donnant mission à tous trois de fourrager parmi les branches et les fleurs mouillées pour composer une gerbe que nous porterons demain au cimetière de Rochefort, à la tombe des aïeules — afin qu'il soit pour elle, le premier bouquet cueilli par nous sur leur terre aujourd'hui rachetée.

Et, mes courses finies, quand je reviens à cette maison, seul, par les petites rues vides où l'on ne me regarde même plus passer, quand j'ouvre la porte *moi-même*, avec la grosse clef que Véronique m'a remise, alors, pour la première fois, j'ai vraiment l'impression que je rentre chez moi, ici, l'impression que ce logis vénéré m'appartient, avec tout ce qu'il renferme encore de souvenirs. Et comme c'est étrange de se trouver tout à coup maître de ces choses, qui ne semblaient presque plus réelles, tant l'éloignement et les années en avaient, si l'on peut dire, dématérialisé l'image !...

Donc, j'ouvre moi-même la porte des aïeules, et, dans la cour, — qui me fait à nouveau son accueil désolé, avec ses tapis de mousse, son herbe funèbre, son air de vétusté et de mort, — j'aperçois mon fils, assis entre ses deux amis sur les marches du perron et tenant la gerbe qu'il a fini de cueillir, une gerbe de lilas et de tulipes, toute ruisselante de pluie tiède. Son ravissement n'a pas faibli ; il me fait promettre que je la remeublerai comme autrefois, cette demeure, qu'il y passera ses vacances prochaines et que même nous reviendrons nous y fixer.

Je lui dis oui, comme on dit aux enfants, surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir éloigné. Mais, en réalité, qu'en ferons-nous bien, de cette maison ? Résider ici, fût-ce même en passant, résider au milieu de cette île, dans cette petite ville morne, quelle tristesse de cloître et cimetière !... A moins que ce ne soit plus tard dans la suite des années, si, quelque part en Orient, je ne tombe pas au bord d'un chemin... Oui, plus tard, qui sait, rentrer ici pour le déclin de ma vie, puis dormir dans ce vieux sol où gisent des ossements d'ancêtres... Et qu'on inscrive alors sur ma pierre cette phrase de l'Écriture : « Celui-là est venu de la grande tribulation » !...

***

A côté de mon fils, sur les marches du seuil, je m'assieds pour songer, dans ce silence, au milieu de ces herbes. Jamais avec autant d'effroi je n'avais entrevu l'abîme, le définitif abîme ouvert entre ceux qui vivaient ici et l'homme que je suis devenu. Eux étaient les sages et les calmes, et ma destinée, au contraire, fut de courir à tous les mirages, de sacrifier à tous les dieux, de traverser tous les pandémoniums et de connaître toutes les fournaises...

En ce moment, des phrases me reviennent à la mémoire, prononcées par mon cher Alphonse Daudet, un jour où nous causions de mes origines et de mes ascendants de Saint-Pierre-d'Oleron : « Toi, vois-tu, — me disait-il, en riant avec compassion et mélancolie, — tu as surgi là comme un diable qui sort d'une boîte. Plusieurs générations, qui s'étouffaient de tranquillité régulière, ont tout à coup respiré éperdument par ta poitrine... Tu paies tout ça, Loti, et ce n'est pas ta faute... »

Est-ce que je sais, moi, si je suis responsable, ou si c'est mon temps qu'il faut accuser, ou si simplement je paie ou j'expie ? Mais ce que je vois bien, c'est que la mousse et les fleurettes sauvages ont pris possession de ces marches sur lesquelles nous sommes, et que nous n'aurions pas dû les troubler par notre présence étrangère. Et, ce que je sens bien, c'est que l'ombre triste de ces vieux arbres descend

comme un reproche sur ma tête. — Non, ils ne me reconnaîtraient point pour un des leurs, les ancêtres de l'île, et leur maison ne saurait plus être la mienne. Ils avaient la paix et la foi, la résignation et l'éternel espoir. L'antique poésie de la Bible hantait leurs esprits reposés ; devant la persécution, leur courage s'exaltait aux images violentes et magnifiques du livre des *Prophètes*, et le rêve ineffablement doux qui nous est venu de Judée illuminait pour eux les approches de la mort. Avec quelle incompréhension et quel étonnement douloureux ils regarderaient aujourd'hui dans mon âme, issue de la leur !... Hélas, leur temps est fini, et le lien entre eux et moi est brisé à jamais... Alors, revenir ici, pourquoi faire ?

D'ailleurs, une seconde fois, je ne retrouverais sans doute même pas les impressions profondes de cette journée ; il n'y aurait plus, pour mes suivants retours, ces nuages et cette saison, ce renouveau d'avril entre ces murs abandonnés, ce jardin refleuri sous ce ciel noir, rien de ce qui agit à cette heure sur le misérable jouet que je suis de mes nerfs et de mes yeux.

Le mieux serait donc, il me semble, de laisser sommeiller toutes ces choses, de refermer respectueusement cette porte, comme on scellerait une entrée de sépulcre, — et de ne plus l'ouvrir, jamais...

PIERRE LOTI

L'OPINION & LA CONVERSATION

L'OPINION

I

L'opinion est au public, dans les temps modernes, ce que l'âme est au corps, et l'étude de l'un nous conduit naturellement à l'autre[1]. Objectera-t-on que, de tout temps, il y a eu une opinion publique, tandis que le public, dans le sens que nous avons précisé, est assez récent? Cela est certain, mais nous allons voir bientôt à quoi se réduit la portée de cette objection. — Qu'est-ce que l'opinion? Comment naît-elle? Quelles sont ses sources diverses? Comment s'exprime-t-elle en grandissant et, en s'exprimant, grandit-elle, ainsi que le montrent ses modes d'expression contemporains, le suffrage universel et le journalisme? Quelle est sa fécondité et son importance sociale? Comment se transforme-t-elle? Et vers quelle commune embouchure, si embouchure il y a, convergent ses courants multiples? A ces questions nous allons esquisser quelques réponses.

Disons d'abord que, dans ce mot l'*opinion*, on confond habituellement deux choses, qui sont mêlées en fait, il est vrai, mais qu'une bonne analyse doit distinguer : l'opinion proprement dite, ensemble des jugements, et la volonté géné-

1. Voir, dans la *Revue* des 1er et 15 août 1898, notre étude sur *Le Public et la Foule*.

rale, ensemble de désirs. C'est surtout, mais non exclusivement, de l'opinion entendue dans la première de ces deux acceptions, que nous nous occupons ici.

Si grande que soit l'importance de l'opinion, il ne faut pas, malgré ses débordements actuels, exagérer son rôle. Tâchons de circonscrire son domaine. Elle ne doit pas être confondue avec deux autres fractions de l'esprit social qui l'alimentent à la fois et la limitent, qui sont avec elle en perpétuelle dispute de frontières. L'une est la Tradition, extrait condensé et accumulé de ce qui fut l'opinion des morts, héritage de nécessaires et salutaires préjugés, onéreux souvent aux vivants. L'autre est ce que je me permettrai d'appeler, d'un nom collectif et abréviatif, la Raison. J'entends par là les jugements personnels, relativement rationnels, encore que souvent déraisonnables, d'une élite qui s'isole et pense et sort du courant populaire pour l'endiguer ou le diriger. Prêtres à l'origine, philosophes, savants, jurisconsultes, — conciles, universités, cours judiciaires, — sont tour à tour, ou en même temps, l'incarnation de cette raison résistante et directrice, qui se distingue nettement et des entraînements passionnés et moutonniers des multitudes et des mobiles ou des principes séculaires déposés au fond de leur cœur. Je voudrais pouvoir ajouter à cette énumération les Parlements, Chambres ou Sénats. Leurs membres ne sont-ils pas élus précisément pour délibérer dans une parfaite indépendance et servir de frein au train public? Mais il y a loin de l'idéal à la réalité des choses.

Bien avant d'avoir une opinion générale et sentie comme telle, les individus qui composent une nation ont conscience d'avoir une tradition commune, et, sciemment, se soumettent aux décisions d'une raison jugée supérieure. Ainsi, de ces trois branches de l'esprit public, la dernière à se développer, mais aussi la plus prompte à grandir à partir d'un certain moment, est l'Opinion ; et elle grandit aux dépens des deux autres. Contre ses assauts intermittents nulle institution nationale qui ne s'ébranle; devant ses menaces ou ses sommations, nulle raison individuelle qui ne tremble et ne balbutie. A laquelle de ses deux rivales l'Opinion fait-elle le plus de mal? Cela dépend de ses directeurs. Quand ils font partie de l'élite

raisonnante, il leur arrive parfois de soulever l'Opinion comme un bélier pour battre en brèche le rempart traditionnel et l'élargir en le détruisant, ce qui n'est pas sans danger. Mais, quand la direction de la foule est abandonnée aux premiers venus, il leur est plus facile, s'appuyant sur la tradition, d'ameuter l'opinion contre la raison, qui cependant finit par triompher.

Tout irait pour le mieux si l'opinion se bornait à vulgariser la raison pour la consacrer en tradition. La raison d'aujourd'hui deviendrait de la sorte l'opinion de demain et la tradition d'après-demain. Mais, au lieu de servir de trait d'union entre ses voisines, l'Opinion aime à prendre parti dans leurs querelles, et tantôt, s'enivrant de doctrines nouvelles à la mode, saccage les idées ou les institutions coutumières avant de pouvoir les remplacer, tantôt, sous l'empire de la Coutume, expulse ou opprime les novateurs rationnels ou les force à revêtir la livrée traditionnelle, hypocrite déguisement.

Ces trois forces, autant que par leur nature, diffèrent par leurs causes et par leurs effets. Elles concourent ensemble, mais très inégalement, et très variablement, à former la *valeur* des choses ; et la valeur est tout autre suivant qu'elle est avant tout affaire de coutume ou affaire de mode ou affaire de raisonnement. Nous dirons plus loin que la conversation en tout temps, et à présent la source principale de la conversation, la Presse, sont les grands facteurs de l'opinion, sans compter, bien entendu, la tradition et la raison qui ne laissent jamais d'y avoir leur part et de la marquer à leur empreinte. Les facteurs[1] de la tradition, outre l'opinion elle-même, sont l'éducation familiale, l'apprentissage professionnel et l'enseignement scolaire, en ce qu'il a d'élémentaire, du moins. La raison, dans tous les cénacles judiciaires, philosophiques, scientifiques, ecclésiastiques même, où elle s'élabore, a pour sources caractéristiques l'observation, l'expérience, l'enquête, ou, en tout cas, le raisonnement, la déduction fondée sur des textes.

1. Ce mot *facteur* est d'ailleurs ambigu ; il signifie *canal* ou *source*. Ici il signifie *canal*. Car la conversation et l'éducation ne font que transmettre les idées dont l'opinion ou la tradition se composent. Les *sources* sont toujours des initiatives individuelles, petites ou grandes inventions.

Les luttes ou les alliances de ces trois forces, leurs froissements, leurs empiétements réciproques, leur mutuelle action, leurs relations multiples et variées, sont l'un des intérêts poignants de l'histoire. La vie sociale n'a rien de plus intestinal ni de plus fécond que ce long travail d'opposition et d'adaptation souvent sanglantes. La tradition, qui reste toujours nationale, est plus resserrée entre des limites fixes, mais infiniment plus profonde et plus stable que l'Opinion, chose légère et passagère comme le vent, et, comme lui, expansive, aspirant toujours à devenir internationale, ainsi que la raison. On peut dire, en général, que la falaise de la tradition est rongée sans cesse par le débordement de l'Opinion, marée sans reflux. L'Opinion est d'autant plus forte que la tradition l'est moins, ce qui ne veut pas dire que la raison alors est moins forte aussi. Au moyen âge, la raison, représentée par les Universités, les Conciles et les Cours de justice, avait bien plus de force qu'aujourd'hui pour résister à l'opinion populaire et la refouler; elle en avait beaucoup moins, il est vrai, pour combattre et réformer la tradition. Le malheur est que ce n'est pas seulement contre la tradition, chose déjà bien grave, mais aussi contre la raison, raison judiciaire, raison scientifique, raison législative ou politique à l'occasion, que l'Opinion contemporaine est devenue toute-puissante. Si elle n'envahit pas les laboratoires des savants — seul asile inviolable jusqu'ici — elle déborde les prétoires, elle submerge les Parlements, et il n'est rien de si alarmant que ce déluge dont rien ne fait prévoir la fin prochaine.

Après l'avoir circonscrite, essayons de la mieux définir.

L'Opinion, dirons-nous, est un groupe momentané et plus ou moins logique de jugements qui, répondant à des problèmes actuellement posés, se trouve reproduit en nombreux exemplaires dans des personnes du même pays, du même temps, de la même société.

Toutes ces conditions sont essentielles. Il est essentiel aussi que chacune de ces personnes ait une conscience plus ou moins nette de la similitude des jugements qu'elle porte avec les jugements portés par autrui; car, si chacune d'elles se croyait isolée dans son appréciation, aucune d'elles ne se sen-

tirait et ne serait par là resserrée dans une association plus étroite avec ses pareilles, inconsciemment pareilles. Or, pour que la conscience de cette ressemblance d'idées existe parmi les membres d'une société, ne faut-il pas que cette ressemblance ait pour cause la manifestation par la parole, par l'écriture ou par la Presse, d'une idée individuelle au début, puis peu à peu généralisée ? La transformation d'une opinion individuelle en une opinion sociale, en « l'opinion », est due à la parole publique dans l'antiquité et au moyen âge, à la Presse de nos jours, mais, dans tous les temps et avant tout, aux conversations privées dont nous allons parler bientôt.

On dit l'opinion, mais il y a toujours deux opinions en présence, à propos de chaque problème qui se pose. Seulement l'une des deux parvient assez vite à éclipser l'autre par son rayonnement plus rapide et plus éclatant, ou bien parce que, quoique la moins répandue, elle est la plus bruyante[1].

A toutes les époques, même les plus barbares il y a eu une opinion, mais elle différait profondément de ce que nous appelons ainsi. Dans le clan, dans la tribu, dans la cité antique même et dans la cité du moyen âge, tout le monde se connaissait personnellement, et quand, par les conversations privées ou les discours des orateurs, une idée commune s'établissait dans les esprits, elle n'y apparaissait pas comme une pierre tombée du ciel, d'origine impersonnelle et d'autant plus prestigieuse ; chacun se la représentait liée au timbre de voix, au visage, à la personnalité connue d'où elle lui venait et qui lui prêtaient une physionomie vivante. Pour la même raison, elle ne servait de lien qu'entre des gens qui, se voyant et se parlant tous les jours, ne s'abusaient guère les uns sur les autres.

Aussi longtemps que l'étendue des États n'a pas dépassé les remparts de la cité ou tout au plus les frontières d'un petit canton, l'opinion ainsi formée, originale et forte, forte

1. Une opinion a beau être répandue, elle ne *manifeste* guère si elle est modérée; mais, si peu répandue que soit une opinion violente, elle *manifeste* beaucoup. Or les « manifestations », expression à la fois très compréhensive et très claire, jouent un rôle immense dans la fusion et l'entre-pénétration des opinions de groupes divers et dans leur propagation. Par les manifestations, ce sont les opinions les plus violentes qui ont le plus tôt et le plus nettement conscience de leur coexistence, et par là leur expansion est favorisée étrangement.

contre la tradition elle-même parfois mais surtont contre la raison individuelle, a joué dans le gouvernement des hommes le rôle prépondérant du chœur dans la tragédie grecque, rôle que l'opinion moderne, de toute autre origine, tend à conquérir à son tour dans nos grands États ou dans nos immènses fédérations en voie de croissance. Mais, dans l'intervalle prodigieusement long qui sépare ces deux phases historiques, l'importance de l'opinion subit une dépression énorme, qui s'explique par son morcellement en opinions locales, sans trait d'union habituel entre elles et ignorantes les unes des autres.

Dans un État féodal, tel que l'Angleterre ou la France du moyen âge, chaque ville, chaque bourg avait ses dissensions intestines, sa politique à part, et les courants d'idées ou plutôt les tourbillons d'idées qui tournoyaient sur place dans ces lieux clos étaient aussi différents d'un lieu à l'autre qu'étrangers et indifférents les uns aux autres, du moins en temps ordinaire. Non seulement, dans ces localités, la politique locale était absorbante, mais dans la mesure, dans la faible mesure où l'on s'intéressait à la politique nationale, on ne s'en occupait qu'entre soi, on ne se faisait qu'une vague idée de la manière dont les mêmes questions étaient résolues dans les villes voisines. Il n'y avait pas « l'opinion », mais des milliers d'opinions séparées, sans nul lien continuel entre elles.

Ce lien, le livre d'abord, le journal ensuite et avec bien plus d'efficacité, l'ont seuls fourni. La presse périodique a permis à ces groupes primaires d'individus unanimes de former un agrégat secondaire et très supérieur dont les unités s'associent étroitement sans s'être jamais vues ni connues. De là des différences importantes, et, entre autres, celles-ci : dans les groupes primaires, les voix *ponderantur* plutôt que *numerantur*, tandis que, dans le groupe secondaire et beaucoup plus vaste, où l'on se tient sans se voir, à l'aveugle, les voix ne peuvent être que comptées et non pesées. La Presse, à son insu, a donc travaillé à créer la *puissance du nombre* et à amoindrir celle du caractère, sinon de l'intelligence.

Du même coup elle a supprimé les conditions qui rendaient possible le pouvoir absolu des gouvernants. Il était grande-

ment favorisé, en effet, par le morcellement local de l'opinion. Bien plus, il y trouvait sa raison d'être et sa justification. Qu'est-ce qu'un pays dont les diverses régions, les villes, les bourgs ne sont pas reliés par une conscience collective de leur unité de vues? Est-ce vraiment une nation? Est-ce autre chose qu'une expression géographique ou tout au plus politique? Oui, mais en ce sens seulement que la soumission politique de ces diverses fractions d'un royaume à un même chef est déjà un commencement de nationalisation. Dans la France de Philippe le Bel, par exemple, à l'exception de quelques rares occasions où un danger commun mettait au premier plan de toutes les préoccupations, dans toutes les villes, dans tous les fiefs, le même sujet d'inquiétude générale, il n'y avait pas d'*esprit public*, il n'y avait que des *esprits locaux*, mus séparément par leur idée fixe ou leur passion fixe. Mais le roi, par ses fonctionnaires, avait connaissance de ces « états d'âmes » si divers, et, les rassemblant en lui, dans la connaissance sommaire qu'il en avait et qui servait de fondement à ses desseins, il les unifiait de la sorte.

Unification bien frêle, bien imparfaite, donnant au roi seul quelque vague conscience de ce qu'il y avait de général dans les préoccupations locales. Son *moi* était le seul champ de leur mutuelle pénétration. Quand les États Généraux étaient réunis, un nouveau pas était fait vers cette nationalisation des opinions régionales et cantonales. Dans le cerveau de chaque député elles se rencontraient, se reconnaissaient semblables ou dissemblables, et le pays tout entier, les yeux tournés vers ses représentants, s'intéressant à leurs travaux dans une faible mesure. infiniment moins que de nos jours, donnait alors, par exception, le spectacle d'une nation consciente d'elle-même. Et bien vague aussi, bien lente et obscure, était cette conscience intermittente, exceptionnelle. Les séances des États n'étaient pas publiques. En tout cas, faute de presse, les discours n'étaient point publiés, et, faute de postes même, les lettres ne pouvaient suppléer à cette absence des journaux. En somme, on savait, par des nouvelles plus ou moins dénaturées, colportées de bouche en bouche, après des semaines et des mois, par des voyageurs à pied ou à cheval, des moines vagabonds, des marchands, que les États s'étaient

réunis et qu'ils s'étaient occupés de tel ou tel sujet, voilà tout.

Observons que les membres de ces assemblées, durant leurs courtes et rares réunions, formaient, eux aussi, un groupe local, foyer d'une opinion locale intense née de contagions d'hommes à hommes, de rapports personnels, d'influences réciproques. Et c'est grâce à ce groupe local supérieur, temporaire, électif, que les groupes locaux inférieurs, permanents, héréditaires, composés de parents ou d'amis traditionnels dans les bourgs et les fiefs, se sentaient unis en un faisceau passager.

II

Le développement des postes, en multipliant les correspondances publiques d'abord, privées ensuite, le développement des routes, en multipliant les contacts nouveaux de personnes à personnes, le développement des armées permanentes, en faisant se connaître et fraterniser sur les mêmes champs de bataille des soldats de toutes les provinces, — enfin le développement des cours, en appelant au centre monarchique de la nation l'élite de la noblesse de tous les points du sol, ont eu pour effet d'élaborer par degrés l'esprit public. Mais il était réservé à la machine à imprimer d'opérer pour la plus haute part cette grande œuvre. Il appartient à la presse, une fois parvenue à la phase du journal, de rendre national, européen, cosmique, n'importe quoi de local, qui, jadis, quel que fût son intérêt intrinsèque, serait demeuré inconnu au delà d'un rayon borné.

Un « beau crime » est commis quelque part; aussitôt la presse s'en empare et, pendant quelque temps, le public de France, d'Europe, du monde, ne s'occupe plus que de Gabrielle Bompard, de Pranzini ou de l'affaire de Panama. L'affaire Lafarge, à propos d'un « uxoricide » commis dans le fond d'un château du Limousin, a été l'un des premiers débats judiciaires qui aient reçu de la presse périodique, déjà adulte ou adolescente à cette époque, une extension nationale. Il y a un siècle, qui aurait parlé d'une affaire pareille en dehors des

limites du Limousin? Si l'on a parlé de l'affaire Calas et d'autres du même genre, c'est à raison de l'immense renommée de Voltaire et de l'intérêt extra-judiciaire qu'attachaient à ces causes fameuses les passions du temps : intérêt nullement local, on ne peut plus général au contraire, puisqu'il s'agissait, à tort ou à raison, d'erreurs judiciaires qui étaient un grand procès fait à nos institutions, à notre magistrature tout entière. J'en dirai autant de l'émoi national suscité en d'autres temps par l'affaire des Templiers.

On peut affirmer que jusqu'à la Révolution française, il n'y a pas eu si beau crime de droit commun, non politique, non exploité par des sectaires, pour lequel la France entière se soit passionnée.

La chronique judiciaire, telle que nous la connaissons, élément malheureusement si important aujourd'hui de la conscience collective, de l'opinion, la chronique judiciaire fait, sans nulle alarme, et par pure indiscrétion désintéressée ou curiosité théâtrale, converger pendant des semaines entières tous les regards d'innombrables spectateurs épars, immense et invisible Colisée, vers un même drame criminel. Ce spectacle sanglant, le plus indispensable et le plus passionnant de tous pour les peuples contemporains, était inconnu de nos aïeux. Nos grands-pères les premiers ont commencé à le goûter.

Tâchons d'être plus précis. Dans une grande société divisée en nations, subdivisée en provinces, en fiefs, en villes, il y a toujours eu, même avant la presse, une opinion internationale, s'éveillant de loin en loin. — Sous celle-ci, des opinions nationales, intermittentes aussi, déjà plus fréquentes. — Sous celle-ci, des opinions régionales et locales à peu près continues. Ce sont là les strates superposées de l'esprit public. Seulement la proportion de ces diverses couches, comme importance, comme épaisseur, a considérablement varié, et il est facile de voir dans quel sens. Plus on remonte haut dans le passé et plus l'opinion locale est dominante. Nationaliser peu à peu et internationaliser même de plus en plus l'esprit public : telle a été l'œuvre du journalisme.

Le journalisme est une pompe aspirante et foulante d'informations qui, reçues de tous les points du globe, chaque

matin, sont, le jour même, propagées sur tous les points du globe, en ce qu'elles ont ou paraissent avoir d'intéressant au journaliste, eu égard au but qu'il poursuit et au parti dont il est la voix. Ses informations, en réalité, sont des impulsions peu à peu irrésistibles. Les journaux ont commencé par exprimer l'opinion, — l'opinion d'abord toute locale de groupes privilégiés, une cour, un parlement, une capitale, dont ils reproduisaient les commérages, les discussions, les discours; ils ont fini par diriger presque à leur gré et modeler l'opinion, en imposant aux discours et aux conversations la plupart de leurs sujets quotidiens.

III

On ne saura, on n'imaginera jamais à quel point le journal a transformé, enrichi à la fois et nivelé, *unifié dans l'espace* et *diversifié dans le temps*, les conversations des individus, — même de ceux qui ne lisent pas de journaux, mais qui, causant avec des lecteurs de journaux, sont forcés de suivre l'ornière de leurs pensées d'emprunt. Il suffit d'une plume pour mettre en mouvement des millions de langues.

Les parlements *d'avant la Presse* différaient si profondément des parlements *depuis la Presse* qu'ils semblent n'avoir avec ceux-ci que le nom de commun. Ils en différaient par leur origine, par la nature de leur mandat, par leur fonctionnement, par l'étendue et l'efficacité de leur action. Avant la presse, les députés des Cortès, des Diètes, des États Généraux ne pouvaient exprimer l'opinion, qui n'existait pas encore, ils n'exprimaient que des opinions locales, d'une toute autre nature, nous le savons, ou des traditions nationales. Ces assemblées n'étaient qu'une juxtaposition d'opinions hétérogènes, ayant trait à des questions particulières et différentes et qui, pour la première fois, apprenaient à sentir leurs discordes ou leurs accords. Ces opinions locales prenaient ainsi les unes des autres une conscience toute locale elle-même, renfermée dans une étroite enceinte, ou ne rayonnant avec quelque intensité que dans la ville où

ces réunions avaient lieu. Aussi, quand cette ville était une capitale comme Londres ou Paris, son conseil municipal pouvait-il se croire autorisé à rivaliser d'importance avec la chambre des députés de la nation, ce qui explique, pendant la Révolution française même, les prétentions exorbitantes de la Commune de Paris affrontant ou subjuguant la Constituante, l'Assemblée nationale, la Convention. C'est que la Presse alors, dépourvue des ailes immenses que les chemins de fer et les télégraphes lui ont attachées, ne pouvait mettre le Parlement en communication rapide et intense qu'avec l'opinion parisienne. A présent tout parlement européen, grâce à la Presse adulte, est en contact continuel et instantané, en rapport vivant d'action et de réaction réciproque, avec l'opinion, non plus d'une seule grande ville, mais de tout le pays dont il est à la fois l'une des manifestations et l'une des excitations principales, le miroir courbe et le miroir ardent. Au lieu de faire se juxtaposer des esprits locaux et distincts, il fait s'entre-pénétrer les expressions multiples, les facettes variées, d'un même esprit national.

Les parlements anciens étaient des groupes de mandats hétérogènes, relatifs à des intérêts, à des droits, à des principes distincts; les parlements nouveaux sont des groupes de mandats homogènes, alors même que contradictoires, comme ayant trait à des préoccupations identiques et conscientes de leur identité. — En outre, les députés anciens étaient dissemblables entre eux par les particularités originales de leurs modes d'élection tous fondés sur le principe de l'inégalité et de la dissemblance électorales des divers individus, sur le caractère éminemment personnel du droit de suffrage. La puissance du nombre n'était pas encore née ou reconnue légitime; et, pour cette même raison, dans les délibérations des assemblées élues de la sorte, la simple majorité numérique n'était regardée par personne comme donnant force de loi.

Dans les États les plus « arriérés », l'unanimité était requise, et la volonté de tous les députés moins un était tenue en échec par l'opposition de l'unique dissident. Ainsi, ni pour le recrutement des représentants, ni pour leur fonctionnement la loi du nombre n'était conçue ni concevable avant l'épanouissement de la Presse et la nationalisation de l'opinion.

[illegible] sussi.

[illegible] parlement- [illegible] Presse [illegible] prendre. Ils n'ont pu être exam. [illegible] aussi bien, puis mieux [illegible] conscience nationale, accentué [illegible] générale déjà nées. [illegible] délibérations, et vécu [illegible] marque n'ait pu per- [illegible] parfaite représenta- [illegible] remplies. — et elles [illegible] après l'avènement [illegible] même en [illegible] aux peu- ples ni à se persuader [illegible] du pou- voir souverain; et, en présence [illegible] désarmé, à [illegible] semble, on les voit respectueusement transiger [illegible] d'obtenir de lui, d'un Jean-Sans- [illegible] ainsi, [illegible] raison de [illegible] de sa préro- [illegible] pouvaient et devaient [illegible] sacrées, parce [illegible] la Presse, elles [illegible] s'est faite [illegible] peuvent subsis- [illegible] anciennes

que les parlements contemporains peuvent l'être des parlements passés. Le monarque d'autrefois avait pour mérite suprême de *constituer* l'unité et la conscience de la nation; le monarque d'aujourd'hui ne peut plus avoir d'autre raison d'être que *d'exprimer* cette unité constituée hors de lui par la continuité d'une opinion nationale consciente d'elle-même, et de s'y conformer ou de s'y plier sans s'y asservir.

Pour en finir avec le rôle social de la Presse, n'est-ce pas aux grands progrès de la Presse périodique que nous devons surtout la délimitation plus nette et plus large, le sentiment nouveau et plus accusé des nationalités, qui caractérise politiquement notre époque contemporaine ? N'est-ce pas elle qui a fait croître, en même temps que notre internationalisme, notre nationalisme, qui paraît en être la négation et pourrait bien n'en être que le complément ? Si le nationalisme croissant, à la place du loyalisme décroissant, est devenu la forme nouvelle de notre patriotisme, ne faut-il pas en faire honneur à cette même puissance terrible et féconde ? On peut s'étonner de voir, à mesure que les États s'entremêlent et s'entre-imitent, s'assimilent et moralement s'unifient, la démarcation des nationalités s'approfondir et leurs oppositions apparaître irréconciliables. On ne comprend pas, à première vue, ce contraste du XIXe siècle nationaliste avec le cosmopolitisme du siècle précédent. Mais ce résultat, d'aspect paradoxal, est le plus logique du monde. Pendant que s'activait et se multipliait l'échange des marchandises. des idées, des exemples de toutes sortes, entre peuples voisins ou éloignés, celui des idées, en particulier, progressait beaucoup plus rapidement encore, grâce aux journaux, entre les individus de chaque peuple parlant la même langue. Aussi, bien que la différence *absolue* des nations eût diminué par là, leur différence relative et consciente en était accrue. Observons que les limites géographiques des nationalités, à notre époque, tendent de plus en plus à se confondre avec celles des langues principales. Il est des États où la lutte des langues et la lutte des nationalités ne font qu'un. La raison en est que le sentiment national a été ravivé par le journalisme, et que le rayonnement vraiment efficace des journaux s'arrête aux frontières de l'idiome dans lequel ils sont écrits.

L'influence du livre, qui a précédé celle du journal, et qui au XVIIIe siècle comme au XVIIe a été dominante, ne pouvait produire les mêmes effets ; car, si le livre faisait sentir aussi à tous ceux qui le lisaient dans la même langue leur identité philologique, il ne s'agissait plus là de questions *actuelles* et simultanément passionnantes pour tous. L'existence nationale est bien attestée par les littératures, mais ce sont les journaux qui attisent la *vie* nationale, qui soulèvent les mouvements d'ensemble des esprits et des volontés en leurs quotidiennes fluctuations grandioses. Au lieu de puiser son intérêt propre, comme le journal, dans l'actualité concrète de ses informations, le livre cherche à intéresser avant tout par le caractère *général* et abstrait des idées qu'il apporte. Il est donc plus apte à susciter un courant humanitaire, comme l'a fait notre littérature du XVIIIe siècle, qu'un courant national ou même international. Car international et humanitaire font deux : une fédération européenne, telle que nos internationalistes peuvent s'en faire une notion très positive, n'a rien de commun avec « l'humanité » divinisée par les encyclopédistes, dont Auguste Comte a dogmatisé les idées sur ce point. Par suite, il y a lieu de penser qu'à la prépondérance du livre sur le journal comme éducateur de l'opinion tient le caractère cosmopolite et abstrait des tendances de l'esprit public au moment où s'est ouverte la Révolution de 1789.

LA CONVERSATION

Nous venons de jeter un premier coup d'œil, épars et rapide, sur notre sujet pour donner une idée de sa complexité. Nous nous sommes surtout attaché, après avoir défini l'opinion, à montrer ses rapports avec la presse. Mais la presse n'est qu'une des causes de l'opinion, et l'une des plus récentes. Si nous l'avons étudiée tout d'abord, c'est qu'elle est la plus en vue. Mais il convient d'étudier maintenant, et avec plus d'étendue, car c'est un domaine plus inexploré, le facteur de l'opinion que nous avons déjà reconnu être le plus continu et

le plus universel, sa petite source invisible qui coule en tout temps et en tout lieu d'un flot inégal: la conversation. Si on ne causait pas, les journaux auraient beau paraître — et on ne conçoit pas dans cette hypothèse leur publication — ils n'exerceraient sur les esprits aucune action durable et profonde, ils seraient comme une corde vibrante sans sa table d'harmonie; au contraire, à défaut de journaux et même de discours, la conversation, si sans ces aliments elle parvenait à progresser, ce qui est difficile à concevoir aussi, pourrait, à la longue, suppléer dans une certaine mesure le rôle social de la tribune et de la presse comme formatrices de l'opinion.

Par conversation, j'entends tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l'on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse. Cette définition exclut de notre sujet et les interrogatoires judiciaires et les pourparlers diplomatiques ou commerciaux, et les conciles, et même les congrès scientifiques, bien qu'ils abondent en bavardages superflus. Elle n'exclut pas le flirt mondain ni en général les causeries amoureuses, malgré la transparence fréquente de leur but qui ne les empêche pas d'être plaisantes par elles-mêmes. Elle comprend d'ailleurs tous les entretiens de luxe entre barbares même et entre sauvages. Si je ne m'occupais que de la conversation polie et cultivée comme un art spécial, je ne devrais guère la faire remonter plus haut, du moins depuis l'antiquité classique, que le XVe siècle en Italie, le XVIe ou le XVIIe siècle en France, puis en Angleterre, le XVIIIe en Allemagne. Mais, bien longtemps avant l'épanouissement de cette fleur esthétique des civilisations, ses premiers boutons ont commencé à se montrer sur l'arbre des langues; et, pour être moins féconds que les causeries d'une élite en résultats visibles, les entretiens terre à terre des primitifs ne laissent pas d'avoir leur grande importance sociale.

Jamais, sauf en duel, on n'observe quelqu'un avec toute la force d'attention dont on est capable qu'à la condition de causer avec lui. C'est là le plus constant, le plus important effet, et le moins remarqué de la conversation. Elle marque l'apogée de *l'attention spontanée* que[1] les hommes se prêtent

1. On connait les claires et profondes études de M. Ribot sur « l'attention spontanée » dont il a montré l'importance.

réciproquement et par laquelle ils s'entre-pénètrent avec infiniment plus de profondeur qu'en aucun autre rapport social. En les faisant s'aboucher elle les fait se communiquer par une action aussi irrésistible qu'inconsciente. Elle est, par suite, l'agent le plus puissant de l'imitation, de la propagation des sentiments, des idées, des modes d'action. Un discours entraînant et applaudi est souvent moins suggestif, parce qu'il avoue l'intention de l'être. Les interlocuteurs agissent les uns sur[1] les autres, de très près, par le timbre de voix, le regard, la physionomie, les passes magnétiques des gestes, et non pas seulement par le langage. On dit avec raison d'un bon causeur qu'il est un *charmeur* dans le sens magique du mot. Les conversations téléphoniques, où font défaut la plupart de ces éléments d'intérêt, ont pour caractéristique d'être ennuyeuses quand elles ne sont pas purement utilitaires.

Esquissons le plus brièvement possible la psychologie ou plutôt, et pour ainsi parler, la sociologie de la conversation. Quelles sont ses variétés? Quelles ont été ses phases successives, son histoire, son évolution? quelles sont ces causes et quels sont ses effets? quels sont ses rapports avec la paix sociale, avec la hiérarchie sociale, avec l'amour, avec les transformations de la langue, des mœurs, des littératures. Chacun de ces aspects d'un sujet si vaste demanderait un volume. Mais nous ne pouvons avoir la prétention de l'épuiser.

I

Les conversations diffèrent beaucoup d'après la nature des causeurs, leur degré de culture, leur situation sociale, leur origine rurale ou urbaine, leurs habitudes professionnelles, leur religion. Elles diffèrent comme sujets traités, comme ton,

1. Les despotes le savent bien. Aussi surveillent-ils avec un soin méfiant les entretiens de leurs sujets et les empêchent-ils le plus possible de causer entre eux. Les maîtresses de maison autoritaires n'aiment pas à voir leurs domestiques causer avec des domestiques étrangers, car elles savent que c'est ainsi qu'ils « se montent la tête ». Dès le temps de Caton l'Ancien, les dames romaines se réunissaient pour babiller, et le farouche censeur voit de mauvais œil ces petits cercles féminins, ces ébauches de salons *féministes*. Dans ses conseils à son intendant, il lui dit, à propos de la femme de celui-ci : « qu'elle te craigne, qu'elle n'aime pas trop le luxe, qu'elle voie le moins possible ses voisines ou d'autres femmes. »

comme cérémonial, comme rapidité d'élocution, comme durée. On a mesuré la vitesse moyenne de la marche des piétons dans les diverses capitales du monde, et les statistiques qu'on en a publiées ont montré l'assez grande inégalité de ces vitesses, ainsi que la constance de chacune d'elles. Je me persuade que, si on le jugeait à propos, on pourrait mesurer aussi bien la rapidité d'élocution propre à chaque ville, et qu'on la trouverait très inégale d'une ville à l'autre, ainsi que d'un sexe à l'autre. Il semble que, à mesure qu'on se civilise davantage, on marche et on parle plus vite. L'avenir est-il au peuple de parler lent ou de parler rapide? De parler rapide, probablement, mais il vaudrait la peine, je crois, de traiter avec une précision numérique ce côté de notre sujet, dont l'étude ressortirait à une sorte de psycho-physique sociale. Les éléments pour le moment, en font défaut.

La conversation est d'un tout autre ton, d'une toute autre rapidité même, entre inférieur et supérieur ou entre égaux — entre parents ou entre étrangers — entre personnes du même sexe ou entre hommes et femmes. Les conversations de petite ville entre concitoyens qui sont liés les uns aux autres par des amitiés héréditaires, sont et doivent être bien différentes des conversations de grande ville entre gens instruits et se connaissant très peu. Les uns comme les autres parlent de ce qu'il y a de plus connu et de plus commun entre eux en fait d'idées. Seulement, ce qu'il y a de commun à cet égard entre les derniers leur est commun aussi, puisqu'ils ne se connaissent pas personnellement, avec une foule d'autres personnes : de là leur penchant à causer de sujets généraux, à discuter des idées d'un intérêt général. Mais les premiers n'ont pas d'idées qui leur soient plus communes et en même temps plus connues que les particularités de la vie et du caractère des autres personnes de leur connaissance : de là leur propension au commérage et à la médisance. Si l'on médit moins dans les cercles cultivés des capitales, ce n'est pas que la méchanceté ou la malignité y soit moindre; mais elle trouve moins à sa portée sa matière première, à moins qu'elle ne s'exerce, ce qu'elle fait souvent, sur les personnages politiques en vue ou sur les célébrités théâtrales. Ces *potins publics* ne sont, d'ailleurs, supérieurs

aux potins privés, dont ils tiennent lieu, qu'en ce qu'ils intéressent, par malheur, un plus grand nombre de gens.

Laissant de côté beaucoup de distinctions secondaires, distinguons avant tout la conversation-lutte et la conversation-échange, la discussion et la mutuelle information. Il n'est pas douteux, comme nous le verrons, que la seconde va se développant au détriment de la première. Il en est de même au cours de la vie de l'individu qui, porté à discuter comme à se battre pendant son adolescence et sa jeunesse, évite la contradiction et recherche l'accord des pensées en avançant en âge.

Distinguons aussi la conversation obligatoire, — cérémoniale réglée et rituelle, — et la conservation facultative. Celle-ci n'a généralement lieu qu'entre égaux, et l'égalité des hommes favorise ses progrès, autant qu'elle contribue à rétrécir le domaine de l'autre. Il n'est rien de plus grotesque, si on ne l'explique historiquement, que l'obligation imposée par des décrets aux fonctionnaires, par les convenances aux particuliers, de se faire ou de se rendre des visites périodiques pendant lesquelles, assis ensemble, ils sont forcés, une demi-heure ou une heure durant, de se torturer l'esprit pour se parler sans se rien dire ou pour se dire ce qu'ils ne pensent pas et ne pas se dire ce qu'ils pensent. L'acceptation universelle d'une telle contrainte ne se comprend que si l'on remonte à ses origines. Les premières visites faites aux grands, aux chefs, par leurs inférieurs, aux suzerains par leurs vassaux, avaient pour objet principal l'apport de présents d'abord spontanés et irréguliers, plus tard coutumiers et périodiques, comme l'a abondamment montré Herbert Spencer; et, en même temps il était naturel qu'elles fussent l'occasion d'un entretien plus ou moins court, consistant en compliments hyperboliques d'une part, en remerciements protecteurs de l'autre[1]. Ici la conversation n'est que l'acces-

1. La coutume des visites et celle des cadeaux sont liées entre elles, il semble probable que la visite n'a été que la conséquence nécessaire du cadeau. La visite est, en somme, une survivance; le cadeau était sa raison d'être à l'origine et elle lui a survécu. Cependant il en reste quelque chose, et, dans beaucoup de visites à la campagne, quand on va chez des hôtes qui ont des enfants, il est encore d'usage, dans certains pays, d'apporter des bonbons, des friandises. — Les compliments devaient être autrefois le simple accompagnement des cadeaux, de même que la visite. Et de même, après la désuétude des cadeaux, les compliments ont subsisté, mais peu à peu *mutualisés* et devenus *conversation*.

soire du cadeau, et c'est ainsi qu'elle est encore comprise par maints paysans des régions les plus arriérées dans leurs rapports avec les personnes d'une classe supérieure. Peu à peu, ces deux éléments des visites archaïques se sont dissociés, le présent devenant l'impôt, et l'entretien se développant à part, mais non sans garder, même entre égaux, quelque chose de son caractère cérémonieux d'autrefois. De là ces formules et ces formalités sacramentelles par lesquelles toute conversation commence et finit. Malgré leurs variantes, elles s'accordent toutes à manifester un souci très vif de la précieuse existence de celui à qui l'on parle, ou un désir intense de le revoir. Ces formules et ces formalités, qui vont s'abrégeant, mais qui n'en restent pas moins le cadre permanent de la conversation, impriment à celle-ci le cachet d'une véritable institution sociale.

Une autre origine des conversations obligatoires a dû être l'ennui profond que la solitude fait éprouver aux primitifs et en général aux illettrés quand ils sont de loisir. L'inférieur alors se fait un devoir d'aller, même sans cadeau à offrir « tenir compagnie » au supérieur et de causer avec lui pour le désennuyer. Par cette origine comme par l'autre, l'encadrement rituel des entretiens imposés s'explique sans peine.

Quant aux conversations facultatives, leur source en est dans la sociabilité humaine qui, de tout temps, a jailli en libres propos au contact des pairs et des camarades.

II

Puisque nous venons de toucher à l'évolution de la conversation, ne devons-nous pas chercher beaucoup plus haut ses premiers germes? Sans nul doute, quoique je n'éprouve pas la tentation de remonter jusqu'aux sociétés animales, au bavardage des moineaux dans les arbres et au tumultueux croassement des corbeaux en l'air. Mais on peut avancer sans crainte que, dès les plus anciens débuts du langage articulé et gesticulé, le plaisir de parler pour parler, c'est-à-dire en somme de causer, a dû se faire sentir. La création de la

parole est incompréhensible si l'on n'admet que la langue a été le premier luxe esthétique de l'homme, le premier grand emploi de son génie inventif, qu'elle a été aimée et adorée pour elle-même, comme un objet d'art ou comme un jouet encore plus que comme un outil. La parole ne serait-elle pas née du chant, du chant dansé, de la même manière que l'écriture. bien plus tard, est née du dessin? Il semble que, avant de se parler quand ils se rencontraient de loisir, les hommes primitifs aient commencé par chanter ensemble ou *se* chanter l'un à l'autre. On pourrait voir un débris survivant de ces conversations musicales dans les chants alternés des bergers d'églogues, et aussi bien dans la coutume encore vivante des Esquimaux chez lesquels on chante contre quelqu'un au lieu de le railler. Leurs chants satiriques, alternés aussi, duels inoffensifs et prolongés, jouent le même rôle que les discussions animées parmi nous.

Une autre conjecture me paraît vraisemblable. Je reprends ma comparaison de tout à l'heure. Bien longtemps avant de pouvoir servir aux usages familiers, aux correspondances entre amis ou parents, aux conversations épistolaires, l'écriture n'a été propre qu'aux inscriptions lapidaires, d'origine religieuse ou monarchique, aux enregistrements solennels ou aux commandements sacrés. De ces hauteurs, par une série de simplifications et de vulgarisations séculaires, l'art d'écrire est descendu jusqu'au point où les postes aux lettres sont devenues indispensables. Il en est de même de la parole. Longtemps avant d'être utilisable en conversation, elle n'a pu être qu'un moyen d'exprimer les ordres ou les avertissements des chefs ou les sentences des poètes moralistes. En somme, elle était d'abord, nécessairement, un monologue. Le dialogue n'est venu qu'après, conformément à la loi d'après laquelle l'unilatéral précède toujours le réciproque.

L'application de cette loi au sujet qui nous occupe est susceptible de plusieurs significations pareillement légitimes. D'abord, il est vraisemblable que, à la première aube de la parole, dans la première famille ou horde qui a entendu les premiers balbutiements, c'est un individu mieux doué que les autres qui a eu le monopole du langage; les autres l'écoutaient, pouvant déjà le comprendre, avec effort, ne pouvant pas

encore l'imiter. — Ce don spécial a dû contribuer à élever un homme au-dessus des autres. D'où l'on peut induire que le monologue du père parlant à ses esclaves ou à ses enfants, du chef commandant ses soldats, a été antérieur au dialogue des esclaves, des enfants, des soldats entre eux, ou avec leur maître. — En un autre sens, inverse du premier, l'inférieur s'est adressé au grand pour le complimenter, comme je l'ai dit plus haut, avant que celui-ci daignât lui répondre. Sans accepter l'explication que donne Spencer de l'origine des compliments, qui seraient exclusivement dus, d'après lui, au despotisme militaire, on doit reconnaître que le compliment a été la relation unilatérale qui, en se mutualisant, à mesure que l'inégalité s'atténuait, est devenue la conversation, celle que j'ai appelée obligatoire. La *prière* aux dieux, comme le compliment aux chefs, est un monologue rituel, car le monologue est naturel à l'homme, et, sous la forme du psaume ou de l'ode, du lyrisme de tous les temps, il marque la première phase de la poésie religieuse ou profane. Il est à remarquer que, en se développant, la prière tend à se dialoguer, comme on le voit par la messe catholique ; et l'on sait que des chants à Bacchus ont été le germe initial de la tragédie grecque. L'évolution de celle-ci nous présente, par la survivance du chœur, dont le rôle va s'amoindrissant, bien des degrés de transition entre le monologue et le dialogue. La tragédie grecque était au début et est restée jusqu'à la fin une cérémonie religieuse, qui, comme toutes les cérémonies religieuses parvenues à leur dernier terme de développement dans les religions supérieures, comprend à la fois des monologues et des dialogues rituels [1], des prières et des conversations. Mais le besoin de converser l'emporte de plus en plus sur le besoin de prier.

En tout temps, les causeurs parlent de ce que leurs prêtres ou leurs professeurs, leurs parents ou leurs maîtres, leurs orateurs ou leurs journalistes, leur ont enseigné. C'est donc des monologues prononcés par les supérieurs que s'alimentent les dialogues entre égaux. Ajoutons que, entre deux interlocuteurs, il est très rare que les rôles soient d'une égalité

1. Dans les cérémonies juridiques de la Rome primitive (actions de la loi) il y a aussi des conversations rituelles. Avaient-elles été précédées de monologues ?

parfaite. Le plus souvent, l'un parle beaucoup plus que l'autre. Les dialogues de Platon en sont un exemple. Le passage du monologue au dialogue se vérifie dans l'évolution de l'éloquence parlementaire. Les discours solennels, emphatiques non interrompus, étaient habituels dans les anciens parlements; ils sont très exceptionnels dans les parlements nouveaux. Plus nous allons, plus les séances des Chambres de députés ressemblent à des discussions, sinon de salon, du moins de cercle ou de café. Entre un discours de la Chambre française coupé d'interruptions fréquentes, et certaines conversations violentes, la distance est minime,

On parle pour enseigner, pour prier ou commander, ou enfin pour questionner. Une question suivie d'une réponse, c'est déjà un embryon de dialogue. Mais, si c'est toujours le même qui interroge et l'autre qui répond, l'interrogatoire unilatérale dont il s'agit n'est pas une conversation, c'est-à-dire un interrogatoire réciproque, une enfilade et un entrelacement de questions et de réponses, d'enseignements échangés, d'objections mutuelles. L'art de la conversation n'a pu naître qu'après un long aiguisement des esprits par des siècles d'exercices préliminaires qui ont dû débuter dès les temps les plus reculés.

Ce n'est pas aux âges les plus antiques de la préhistoire qu'on a dû causer le moins ou s'essayer à causer. La conversation supposant, avant tout, des loisirs, une certaine variété de vie et des occasions de réunion, l'existence accidentée et souvent oisive des chasseurs ou des pêcheurs primitifs [1] qui se rassemblaient si souvent pour chasser, pêcher ou manger ensemble le fruit de leurs efforts collectifs, n'a pu être que favorable aux joutes oratoires des meilleurs parleurs. Aussi les Esquimaux, chasseurs et pêcheurs à la fois, causent-ils beaucoup. Ce peuple enfant connaît déjà les visites. « Les hommes se réunissent à part pour causer entre eux, les femmes se réunissent de leur côté et trouvent leurs sujets de conversation, après avoir pleuré les parents morts, dans les

1. A l'époque paléolithique dite *de la Madeleine*, où fleurissait un art naïf, où tout révèle une population paisible et heureuse (Voir à ce sujet M. de Mortillet, *la Formation de la nationalité française*), il n'est pas douteux qu'on a dû beaucoup causer dans les belles cavernes habitées d'alors.

commérages. Les conversations pendant les repas peuvent durer des heures entières et roulent sur la principale occupation des Esquimaux, c'est-à-dire sur la chasse. Dans leur récit ils décrivent avec les plus petits détails tous les mouvements du chasseur et de l'animal. En racontant un épisode de la chasse au phoque, ils figurent de leur main gauche les sauts de l'animal, et de leur main droite tous les mouvements du kajak (du bateau) et de l'arme[1]. »

La vie pastorale laisse autant de loisirs que la vie de chasse, mais elle est plus réglée et plus monotone, elle disperse plus longtemps les hommes. Les pâtres, même nomades, arabes ou tartares, sont silencieux. Et si les bucoliques de Virgile et de Théocrite semblent indiquer le contraire, n'oublions pas que ces deux poètes ont peint les mœurs de bergers civilisés par le voisinage des grandes villes. Mais, d'autre part, la vie pastorale est liée au régime patriarcal où se pratique la vertu de l'hospitalité, qui pourraît être, — aussi bien que la hiérarchie sociale, née aussi à cette phase sociale, — le principe de la conversation obligatoire.

Une des causes qui ont dû retarder le plus, avant l'établissement d'une forte hiérarchie, l'avènement de la conversation, c'est que les hommes incultes, entre égaux, sont portés à parler tous à la fois et à s'interrompre sans cesse[2]. Il n'est pas de défaut plus difficile à corriger chez les enfants. Laisser parler l'interlocuteur est une marque de politesse à laquelle on ne se résout d'abord qu'en faveur d'un supérieur, sauf à la pratiquer à l'égard de tout le monde quand l'habitude en est prise. Cette habitude ne saurait donc se généraliser dans un pays que grâce à une assez longue discipline antérieure. Voilà pourquoi il convient, je crois, de faire procéder des conversations obligatoires, et non des conversations facultatives, les progrès de l'art de causer tel que nous le connaissons.

1. Tenicheff, *l'Activité de l'homme*, 1898.

2. Dans son voyage en Tripolitaine (1840), Pezant est frappé du tapage assourdissant des audiences d'un bey : « Les mameluks et les nègres, dit-il, se mêlaient à la discussion et finissaient par discourir tous à la fois, ce qui faisait un vacarme dont je fus étourdi la première fois que j'assistai à ces débats. Je demandai pourquoi le bey éprouvait tant d'obstacles dans ses décisions et quels *étaient les motifs de ces bruyantes discussions* ; ne pouvant me répondre catégoriquement, *ils me dirent que c'était leur manière de raisonner entre eux.* »

A ce point de vue, la vie agricole, qui seule a permis la constitution de cités et d'États fortement régis, doit être considérée comme ayant fait progresser la conversation, quoique, par la dispersion plus grande des individus, la monotonie de leurs travaux et le resserrement de leurs loisirs, elle ait contribué à les rendre souvent taciturnes. La vie industrielle, en les rassemblant à l'atelier et dans les villes, a stimulé leur penchant à converser.

III

Pour bien comprendre les transformations historiques de la conversation, il est essentiel d'analyser de plus près ses causes. Elle a des causes linguistiques : une langue riche, harmonieuse, nuancée, prédispose au bavardage. Elle a des causes religieuses : son cours change suivant que la religion nationale limite plus ou moins la liberté des propos, interdit sous des peines plus ou moins graves le flirt, la médisance, le « libertinage d'esprit », s'oppose ou non au progrès des sciences et à l'instruction populaire, impose ou non la règle du silence à certains groupes, moines chrétiens ou confréries pythagoriciennes, et met à la mode tel ou tel sujet de discussion théologique, l'incarnation, la grâce, l'immaculée conception[1]. Elle a des causes politiques : dans une démocratie, elle se nourrit des sujets que la tribune ou la vie électorale lui fournissent ; dans une monarchie absolue, de critique littéraire ou d'observations psychologiques, à défaut de thèmes plus importants que la loi de lèse-majesté rend périlleux. — Elle a ses causes économiques, dont j'ai déjà indiqué la principale : le loisir, la satisfaction de besoins plus urgents. Il n'est pas, en un mot, un côté de l'activité sociale qui ne soit en rapport intime avec elle et dont les modifications ne la modifient. J'indique simplement pour mémoire l'influence

1. En passant par le Midi de l'Espagne, Dumont d'Urville note ce qui suit : « Les combats de taureaux et les disputes sur l'immaculée conception, disputes qui prirent naissance dans les monastères de la province, occupent les esprits à l'exclusion de tout le reste ». A présent, il trouverait tout le monde plongé dans la politique, unique sujet des conversations, en Espagne comme dans toutes les républiques espagnoles de l'Amérique du Sud.

que peuvent avoir sur elle certaines particularités de mœurs d'un moindre intérêt. Le ton et l'allure des entretiens sont influencés par l'attitude du corps pendant qu'on parle. Les conversations *assises* sont les plus réfléchies, les plus substantielles ; elles sont aussi, parmi nous, les plus fréquentes, mais non à la Cour de Louis XIV où, le privilège du tabouret n'étant accordé qu'aux duchesses, on devait causer debout. Les anciens, dans leurs *triclinia*, appréciaient par-dessus tout la conversation *couchée*[1], qui ne devait pas être la moins délicieuse, si nous en jugeons d'après la lenteur caractéristique, le charme délayé et fluide des dialogues écrits qu'ils nous ont laissés. Mais les conversations *ambulantes* des péripatéticiens marquent un mouvement d'esprit plus vif et plus animé. — Il est certain que le discours debout diffère profondément, par son caractère plus accentué de solennité, du discours assis, plus familier et plus bref. — Quant au discours couché et au discours ambulant, je n'en connais guère d'exemple. — Autre observation. Assez souvent, et d'autant plus souvent qu'on est plus près de la vie primitive, les hommes et les femmes, surtout les femmes, ne causent entre eux qu'en faisant autre chose, soit en se livrant à quelque travail aisé, comme font les paysans qui, dans les veillées, égrènent des légumes pendant que les femmes filent, cousent ou tricotent, soit en mangeant ou buvant des consommations dans un café, etc. — S'asseoir en face les uns des autres tout exprès et exclusivement pour causer, est un raffinement de la civilisation. Il est clair que l'occupation à laquelle on se livre en causant n'est pas sans influence sur la manière dont on cause. — Autre genre d'influence : la conversation du matin diffère toujours quelque peu de celle de l'après-midi ou de la soirée. A Rome, où sous l'Empire les visites avaient lieu le matin, rien de semblable aux causeries de nos *five o'clock*, ne pouvait être connu. Nous passons sur ces insignifiances[2].

1. Ne la confondons pas avec celle dont nous parle Dumont d'Urville à propos des îles Havaï : « Au nombre des usages bizarres de la contrée, dit-il, il faut citer la manière dont on fait la conversation, couché à *plat ventre* sur des nattes. »

2. Dans son livre sur *les Français d'aujourd'hui*, qui semble créé et mis au monde tout exprès pour servir de pierre de touche décisive aux idées de son école, M. Demolins explique, par l'influence de l'olivier ou du châtaignier, le goût des méridionaux pour les conversations et leur penchant aux hyperboles.

Avant tout, il y a à considérer le temps qu'on peut consacrer à causer, le nombre et la nature des personnes avec qui l'on peut causer, le nombre et la nature des sujets dont on peut causer. Le temps où l'on peut causer s'accroît avec les loisirs que procure la richesse, par les perfectionnements de la production. Le nombre des personnes avec qui l'on peut causer s'étend à mesure que la multiplicité originelle des langues diminue et que leur domaine augmente[1]. Le nombre des sujets de conversation grandit quand les sciences progressent et se répandent, quand les informations de tous genres se généralisent et s'accélèrent. Enfin, par le changement des mœurs dans un sens démocratique, ce n'est pas seulement le nombre des interlocuteurs possible qui s'accroît, c'est leur qualité qui varie. Les diverses couches sociales entrent plus librement en conversation; et, par l'émigration des champs aux villes, par l'urbanisation des campagnes même, par l'élévation du niveau moyen de l'instruction générale, la nature des entretiens devient tout autre, de nouveaux sujets se substituant aux anciens. — En somme, parler la même langue, avoir des connaissances et des idées communes, être de loisir, voilà les conditions nécessaires de la causerie. Donc, tout ce qui unifie les langues et les enrichit, tout ce qui unifie les éducations et les instructions en les compliquant, tout ce qui augmente les loisirs en abrégeant le travail plus productif, mieux secondé par les forces naturelles, contribue au progrès de la conversation.

On voit par là l'action immense qu'ont eue sur elle les inventions capitales de notre siècle. Grâce à elles, la presse a pu inonder le monde entier et l'imbiber jusqu'aux dernières couches populaires. Et la plus grande cause qui régisse les conversations modernes, c'est le livre, c'est le journal. Avant le déluge des deux, rien n'était plus différent, d'un bourg à l'autre, d'un pays à l'autre, que les sujets, le ton, l'allure des

1. Il s'étend aussi, bien entendu, avec le chiffre et la densité de la population. On cause beaucoup moins — *cæteris paribus*, — aux champs qu'à la ville ; l'émigration des campagnes vers les villes favorise donc la conversation et la fait se transformer. Mais, dans les petites villes, où les oisifs abondent et où tout le monde se connaît, ne cause-t-on pas plus que dans les grandes ? Non, car les sujets manquent. La conversation qui y mérite ce nom n'y est que l'écho de celle des grandes villes.

entretiens, ni de plus monotone en chacun d'eux, d'un temps à l'autre. A présent, c'est l'inverse. La Presse unifie et vivifie les conversations, les uniformise dans l'espace et les diversifie dans les temps. Tous les matins, les journaux servent à leur public la conversation de la journée. On peut être à peu près sûr à chaque instant du sujet des entretiens entre hommes qui causent dans un cercle, dans un fumoir, dans une salle des Pas-Perdus. Mais ce sujet change tous les jours ou toutes les semaines, sauf les cas, heureusement fort rares, d'*obsession* nationale ou internationale par un sujet fixe. — Cette similitude croissante des conversations simultanées dans un domaine géographique de plus en plus vaste, est l'un des caractères les plus importants de notre époque, car il explique en majeure partie la puissance grandissante de l'opinion contre la tradition et la raison même ; et cette dissemblance croissante des conversations successives nous explique aussi bien la mobilité de l'opinion, contre-poids de sa puissance[1].

Faisons une remarque bien simple mais qui a son importance. Ce n'est pas à force de causer, spontanément, que la conversation a évolué. Non, il a fallu que de nouvelles occasions et de nouvelles sources de conversations vinssent à jaillir par la succession, en partie accidentelle, en partie logique, des découvertes géographiques, physiques, historiques, des inventions agricoles ou industrielles, des idées politiques ou religieuses, des œuvres littéraires ou artistiques. Ce sont ces nouveautés, qui, apparues quelque part l'une après l'autre, vulgarisées dans des groupes d'élite avant de se propager ailleurs, ont policé là et transformé, en y faisant mépriser certaines formes archaïques d'entretien, gauloiseries, bouffonneries, préciosités ridicules, l'art de la conversation. Si donc, par *évolution* de la conversation, on entendait un déroulement continu et spontané, on serait dans l'erreur. Et cette observation est applicable à tous les genres d'évolution, qui, si l'on y regarde de près, se laissent résoudre en inser-

1. Mais semblables ou changeantes, elles attestent ainsi un progrès immense, au point de vue social, car la fusion des classes et des professions, l'unité morale de la patrie, ne peut être véritable qu'à partir du jour où une conversation soutenue devient possible entre individus appartenant aux classes et aux professions les plus différentes. Nous devons ce bienfait — en retour de combien de maux — à la presse quotidienne.

tions intermittentes, en greffages successifs et superposés, de nouveaux germes. Dans une petite ville, fermée par hypothèse à la lecture des journaux et sans communication facile avec le dehors, comme sous l'ancien régime, on a beau causer indéfiniment, la conversation ne s'élève jamais d'elle-même au-dessus de la phase du commérage. Sans la Presse, les gentilshommes campagnards auraient beau être bavards, ils ne parleraient presque jamais que de chasse ou de généalogie, et les magistrats les plus causeurs ne parleraient guère que de droit ou de « mouvements du ressort », comme les officiers de cavalerie allemande, suivant Schopenhauer, ne parlent que de femmes et de chevaux.

La propagation ondulatoire en quelque sorte de l'Imitation, assimilatrice et civilisatrice de proche en proche, dont la conversation est un des agents les plus merveilleux, explique sans peine la nécessité de la double tendance qu'au premier coup d'œil vient de nous révéler l'évolution de la conversation, à savoir, d'une part, la progression numérique des interlocuteurs possibles et des conversations similaires réelles, et, d'autre part, à raison même de cette progression, le passage de sujets étroits n'intéressant qu'un très petit groupe, à des sujets de plus en plus élevés et généraux[1]. Mais, si cette double pente est la même partout, elle n'empêche pas le cours *des* évolutions de la conversation d'être aussi distinct d'une nation à l'autre, d'une civilisation à l'autre, que le tracé du Nil ou du Rhin l'est de celui du Gange ou de l'Amazone. Les points de départ sont multiples, nous l'avons vu, les chemins

1. Avant le XVIIIe siècle, un *salon* comme celui d'Holbach ne se comprendrait pas. Le salon de madame de Rambouillet était un salon *littéraire* et *précieux* sans nulle liberté d'esprit — où il n'y avait d'un peu libre que la conversation amoureuse et galante (et encore)! — tandis que dans le salon d'Holbach on entendait, dit Morellet, « la conversation la plus libre, la plus instructive et la plus animée qui fût jamais : quand je dis libre, j'entends en matière de philosophie, de religion et de gouvernement, car les plaisanteries libres dans un autre genre en étaient bannies. » C'était tout le contraire au XVIe siècle et au moyen âge : la *gauloiserie* était l'émancipation des conversations en matière de relations sexuelles, pour tenir lieu de toute autre liberté. Le salon d'Holbach comme celui d'Helvétius, comme ceux de toute la fin du XVIIIe siècle, rassemblaient des causeurs de toute classe et de toute nationalité, éclectisme qui n'eût pas été possible auparavant. Par la grande diversité d'origine des causeurs, comme par l'extrême variété et liberté de leurs sujets de conversation, ces salons différaient beaucoup des lieux de causerie antérieurs.

et le point d'arrivée, si arrivée il y a, ne sont pas moins divers. Nous ne trouvons pas partout des fous de cour, dont les plaisanteries ineptes ont tant diverti le moyen âge, ni des hôtels de Rambouillet, dont l'apparition a eu pour effet de rendre insupportables les Triboulet[1]. En France, il est certain que la disparition de ces grimaçants et encombrants bouffons est le meilleur indice des progrès de la conversation. Le dernier fou fut l'Angely, sous Louis XIII. — Mais à Rome, à Athènes, en Extrême-Orient, rien de pareil.

Est-ce dans les flirts, est-ce dans les négociations diplomatiques, est-ce dans les discussions d'église ou d'école, que l'art de causer est parvenu à prendre conscience de lui-même? Cela dépend des pays. La conversation italienne s'est surtout épanouie par la diplomatie, la conversation française par la galanterie des cours, la conversation athénienne par les argumentations sophistiques, la conversation romaine par les débats du forum et, sous les Scipions, par les leçons des rhéteurs grecs. Peut-on s'étonner que, les modes de floraison ayant été si différents, les couleurs et les parfums de la fleur aient présenté une diversité si grande? M. Lanson regarde le temps des Scipions comme celui où les Romains ont appris à causer avec élégance et urbanité. Dans les dialogues de Cicéron et de Varron, il voit non pas seulement un pastiche de ceux de Platon, mais « l'image idéalisée, quoique vivante et fidèle, des conversations de la société romaine ». Conversations sans agrément d'ailleurs, qui sentent l'école et non la cour. Les femmes n'entreront que plus tard, sous les Sévères ou les Antonins, dans le cercle des causeurs, où chez nous, elles ont trôné de tout temps, sous l'influence combinée du christianisme et de la galanterie chevaleresque. Sans être indispensable, comme on l'a vu, à tous les progrès de la conversation, l'avènement des femmes à la vie sociale a seul le don de la conduire au degré de grâce et de souplesse qui lui prête en France un charme souverain.

Une autre grande pente générale des transformations de la

1. L'un d'eux, Brusquet, trouve plaisant de se faire passer pour médecin dans le camp d'Anne de Montmorency et d'envoyer *ad patres*, naturellement, tous les malades qu'il soignait. Au lieu de le faire pendre, Henri II lui donna l'*office de maître de la Poste* à Paris.

conversation peut être indiquée. A travers les sinuosités capricieuses de ses divers courants, elle tend à devenir de moins en moins une lutte et de plus en plus un échange d'idées. Le plaisir de discuter répond à un instinct enfantin, celui des petits chats, des petits animaux quelconques qui, comme nos enfants, s'amusent à des simulacres ou à des diminutifs de combats. Mais la proportion de la discussion, dans les dialogues des hommes mûrs, va en s'amoindrissant. D'abord il y a toute une catégorie de discussions, jadis innombrables, vives, animées, qui disparaissent rapidement : les marchandages remplacés par le prix fixe. En second lieu, à mesure que les renseignements sur toute chose deviennent plus précis, plus sûrs, plus nombreux, qu'on a des données numériques sur les distances, la population des villes et des États, etc., toutes les discussions violentes que faisait naître l'amour-propre collectif sur le point de savoir si telle ville était plus peuplée et plus riche que telle autre, si telle corporation, telle église, telle famille l'emportait sur telle autre en crédit, en puissance, si le mouvement de tel port était plus considérable que celui de tel autre par le nombre et la force des vaisseaux, etc., deviennent sans objet. Les discussions, plus violentes encore, que suscitait le conflit des orgueils individuels par mutuelle ignorance, cessent ou s'affaiblissent par le contact plus fréquent et la plus complète connaissance d'autrui. Chaque information nouvelle tarit une source ancienne de discussions. Combien de sources pareilles ont été taries depuis le début de ce siècle ! L'habitude des voyages, en se répandant, a contribué à préciser beaucoup l'idée que les diverses provinces et les diverses nations se font les unes des autres et à rendre impossible le retour des disputes nées d'un patriotisme ignorant. Enfin, l'indifférence croissante en matière religieuse rend chaque jour plus facile l'observation de la règle de politesse qui interdit les discussions religieuses, jadis les plus redoutables et les plus passionnantes de toutes. L'indifférence en matière politique commence aussi, en se généralisant, à produire dans cet autre domaine orageux un effet analogue.

Il est vrai que si le progrès des informations nettes et certaines a résolu les problèmes anciennement agités, il en a

posé de nouveaux et provoqué de nouvelles discussions, mais celles-ci sont d'une nature plus impersonnelle et moins âpre, d'où toute violence est exclue : discussions philosophiques, littéraires, esthétiques, morales, qui stimulent les adversaires sans les blesser. Les discussions parlementaires semblent seules — encore n'est-ce qu'une apparence — échapper à cette loi d'adoucissement progressif : on dirait que, dans nos États modernes les ferments de discorde tendent à se réfugier là comme dans leur dernier asile.

On peut donc affirmer que l'avenir est à une conversation tranquille et douce, pleine de courtoisie et d'aménité. Quant à savoir si l'espèce de conversation qui finira par prédominer sera amoureuse ou philosophique ou esthétique, rien ne permet de le décider. L'évolution de la conversation aura, sans nul doute, plusieurs issues, comme elle a eu plusieurs origines et plusieurs marches distinctes, malgré une certaine unité d'inclinaison générale[1].

1. J'ai à peine besoin de faire remarquer, tant la chose me paraît évidente, que l'évolution de la conversation se conforme *aux lois de l'imitation*, notamment à celle de l'imitation du supérieur par l'inférieur réputé tel et se réputant tel lui-même. On verra aussi la confirmation que notre sujet apporte à l'idée sur laquelle j'ai insisté plusieurs fois, que les capitales, dans les démocraties, jouent le rôle des aristocraties avant elles. C'est longtemps de la Cour, élite aristocratique, imitée par les hôtels des grandes villes et les châteaux, puis par les maisons de la bourgeoisie, qu'émanaient les nouvelles formes et les nouveaux sujets de conversation. C'est maintenant de Paris, imité par les grandes villes, les moyennes, les petites, jusqu'au dernier village où sont lues les feuilles publiques, soit parisiennes, soit écho télégraphique des informations parisiennes, que se répand partout le ton et le menu de la conversation du jour. On a la preuve de cette dérivation, notamment par la diffusion de l'accent de Paris jusqu'au fond du Midi. Aussi bien à l'étranger que chez nous, l'accent de la capitale s'est répandu dans les provinces et jamais l'inverse ne s'est vu, là du moins où la capitale est vraiment jugée telle. Si la capitale de la France eût été Bordeaux, toute la France gasconnerait.

(La fin prochainement.) GABRIEL TARDE

SOUS LA TYRANNIE[1]

VIII

Ils furent mariés au mois d'avril 1864.

La veille, Louvet donna un dîner au Palais-Royal, chez Douix, qui partageait avec Vachette le titre de « restaurateur des lettres ». Afin de pouvoir inviter plus d'académiciens, il avait exclu de ce dîner bon nombre de ses parents et de ses amis personnels. « Il compte ses voix », chuchotait Narcisse Borel à l'oreille de Chaumontel. Au dessert, Renneval improvisa un petit discours, où il célébra les talents du beau-père et du gendre. Il y glissa un mot très galant sur la beauté et la grâce de la jeune fiancée :

— ... Cette famille est la preuve vivante que les vertus républicaines savent s'allier avec les gloires les plus hautes de l'esprit, comme avec les plus subtiles délicatesses du charme féminin. D'un tel mariage, il ne peut naître, j'en réponds, que d'aimables femmes et de bons citoyens dévoués à la liberté, à la sainte cause pour laquelle nous sommes tous prêts à sacrifier nos vies.

On applaudit, et Marguerite rougit légèrement.

— Mon cher Louvet, — fit alors une voix, — si ce n'est pas faire violence à vos sentiments, lisez-nous donc cette

1. Voir la *Revue* des 15 juillet et 1er août.

admirable pièce que vous a inspirée le mariage de votre fille.

— C'est un compère, — murmurait-on dans le coin des journalistes.

— Excusez-moi, messieurs, dit Louvet. L'âme a ses pudeurs.

Alors ce fut un chœur de supplications :

— Oh ! monsieur Louvet !... Devant des amis !...

Un vieillard cria :

— Vous n'avez pas le droit de garder pour vous les choses sublimes que la muse vous dicte... C'est le patrimoine de l'humanité.

— Puisque vous l'exigez !... dit Louvet en se levant.

Il tira un papier de la poche de son habit et articula lentement :

— *Le Départ de l'Enfant...*

Il lut sa pièce au milieu de ce silence relatif qu'on pourrait appeler un silence de restaurant. Le chuchotement des garçons qui offraient discrètement le café ou la fine champagne, le craquement de leurs escarpins, le bruit des assiettes changées, le tintement des cristaux entrechoqués, le cri des marchands de journaux dans la rue et les *boum boum* de la musique militaire dans les jardins du Palais-Royal scandaient la plainte du poète qui pleurait l'ange évanoui de son foyer solitaire. Toute petite, il l'avait bercée, amusée de ses récits. Quels récits ? L'histoire des géants de la Révolution. Jour à jour, il guettait l'éveil de sa jeune intelligence, et, quand une larme d'admiration brillait dans les yeux de l'enfant au souvenir des héroïsmes d'autrefois, son cœur, à lui, se dilatait d'orgueil et de joie. Il avait cru retrouver en elle la compagne disparue, et voici qu'il la perdait une seconde fois, celle dont le nom sacré ne pouvait être prononcé devant lui sans rouvrir l'ancienne, l'inguérissable blessure. Mais c'était le destin : il fallait que le gland tombât du vieux chêne dévasté pour qu'une vie nouvelle jaillît du sein de l'immortelle nature. Donc, il disait adieu à l'enfant et traçait ses devoirs nouveaux à la femme. Pour lui, ses jours étaient remplis... A ce moment, la voix du poète se brisa.

— Voilà la dernière strophe, dit Borel. C'est le coup du sanglot final !...

La lecture s'acheva dans un concert d'exclamations sympathiques : « Que c'était beau ! que c'était touchant ! »

— Embrasse-moi, — dit tout bas Louvet à sa fille. — Jette-toi dans mes bras !... Mais va donc !

Marguerite avait écouté la pièce avec beaucoup de calme et un peu de distraction. D'abord, elle la connaissait déjà. Et puis, elle ne se rappelait rien de ces premières caresses dont parlaient les vers de son père. Elle savait seulement qu'on l'avait envoyée en nourrice à la campagne. Toute petite, elle entendait ses parents se quereller, d'un ton aigre, du matin au soir. Louvet, loin de lui raconter des histoires, la mettait, exaspéré, à la porte de son cabinet en disant : « Cette petite est insupportable. Il n'y a pas moyen d'écrire une ligne quand elle est là ! »

Il n'avait pris aucune part à son éducation. Mise en pension à dix ans, elle en était sortie à dix-huit et, en rentrant dans la maison paternelle, elle s'était vite aperçue que sa présence dérangeait des habitudes prises pendant les longues années de solitude et de veuvage. De là, un peu de mauvaise humeur, qui avait vite passé lorsque Louvet s'était aperçu que la présence de la jeune fille était une attraction pour ses jeunes et même pour ses vieux amis. Telle était l'histoire vraie des relations avec son père. Mais cela, c'était la prose. Elle était habituée à penser que, chez son père, l'homme et le poète étaient deux êtres absolument distincts et que ce dualisme était la chose la plus naturelle du monde. Un peintre de leurs amis avait dit un jour en les regardant l'un près de l'autre : « N'bougeons plus. Ça y est : le tableau est fait ! » Ni le père ni la fille n'avaient oublié le mot. C'est pourquoi elle était toujours prête à « former le groupe ».

Lorsque son père lui dit : « Embrasse-moi ! » elle comprit l'effet et lui sauta gracieusement au cou en déployant les bras comme elle l'avait vu faire à Jane Essler dans *Dalila*. Puis elle s'inclina sur l'épaule de son père qui, la tête renversée en arrière et les yeux clos, semblait en proie à une profonde émotion. Ils restèrent ainsi embrassés durant quelques secondes. C'était un délire d'enthousiasme autour de la table. Les garçons eux-mêmes étaient émus et le « verseur » versa une larme.

Cette scène choqua un peu Alban, qui n'avait plus guère d'illusions sur son beau-père. Il pensait : « L'industriel qui promène sa famille le dimanche dans une voiture qui a la forme d'un immense pot de moutarde, avec sa marque de fabrique, est un enfant ingénu à côté de ce poète qui fait de la copie avec le souvenir de sa femme et donne sa fille en spectacle dans un café. Patience ! Quand elle sera à moi, je ne la lui prêterai pas pour ses tableaux vivants et ses réclames académiques... »

Il avait demandé que, le jour du mariage, tout se passât sans bruit et sans éclat.

— Cependant, dit Louvet, s'il se produisait, à la sortie de l'église, une manifestation de sympathie populaire, toute spontanée...

— Non, non ! Pas de mise en scène ! Il y en a eu assez comme cela hier chez Douix.

Le peuple de Paris ne fut donc représenté que par deux ou trois pauvresses, une ou deux marchandes de violettes et les ouvreurs de portières. Louvet était médiocrement satisfait. Quant à Marguerite, elle était gaie comme on l'est quand on a dix-neuf ans, qu'on épouse un homme très amoureux, qu'on se sent jolie à croquer et qu'il fait, avec tout cela, un radieux soleil.

Deux heures plus tard, dans une charmante toilette printanière, elle sortait de la maison au bras de son mari.

— Où allons-nous ? dit-elle.

— Chez nous, répondit Alban avec un sourire.

Il n'avait rien voulu dire de ses arrangements, et ce mystère amusait la jeune femme. Élise était partie avec Apolline, emportant « les affaires de mademoiselle », pour une destination inconnue. Cette énigme, ajoutée à toutes les énigmes du mariage et qui les symbolisait en quelque sorte, n'effrayait pas du tout Marguerite. Elle marchait, légère, de ce pas cadencé, à deux temps, — un glissement, un sautillement, — que la Parisienne d'alors avait adopté et que « l'Europe nous enviait ». Quant à Alban, il respirait largement et longuement, comme pour dilater son cœur oppressé de joie.

Ils remontèrent la rue de Rennes jusqu'à la gare Montparnasse. Là, Vernier prit deux billets pour Chaville. Là, en

descendant du train, ils trouvèrent sur la route une petite voiture légère. Un garçon en blouse, le fouet passé autour de la cravate, se tenait à la tête du cheval.

— Bonjour, Toussaint ! fit Alban.

Toussaint, un long adolescent, à la figure blême et à l'œil trouble, répondit par une grimace et par un geste brusque de la main, qui tenait le milieu entre un salut militaire et un signe de croix abrégé. Alban dit à l'oreille de Marguerite :

— C'est le fils du père Jaudouit, notre voisin. Le pauvre garçon est à peu près idiot, mais très doux, et, de plus, excellent cocher.

Ils s'installèrent et la voiture partit.

En moins de deux minutes elle eut laissé derrière elle les maisons du village. Puis, tournant à gauche, elle s'engagea dans une route latérale. Cette route montait à travers le bois, et bientôt les jeunes époux se trouvèrent en pleine solitude, en pleine fraîcheur, en plein silence. Aucun bruit, si ce n'est le grincement de l'essieu, le piétinement des sabots du cheval, assourdi par la mousse, et les claquements de langue de Toussaint, qui, marchant près de l'animal, l'encourageait à cette rude montée.

Glissant son bras autour de la taille de Marguerite, Alban l'attira vers lui et, docile, elle se laissa prendre. A demi renversée sur son épaule, elle sourit et ferma les yeux. Et lui, contempla longuement, avec une attention intense et une curiosité passionnée, ce joli visage au repos sur lequel passaient les jeux de l'ombre et de la lumière, à travers le feuillage naissant des arbres dont la voûte s'arrondissait au-dessus de leurs têtes. Comme les lèvres d'Alban s'approchaient lentement, invinciblement attirées vers les siennes, elle eut un regard, moitié malicieux, moitié languissant, qui lui rappelait la présence du cocher. Il répondit par un autre regard qui signifiait : « Toussaint ne s'occupe pas de nous ». Les lèvres se rapprochèrent encore, et, tout à coup, comme il arrive quand deux électricités contraires sont trop voisines pour ne pas s'unir dans une étincelle, elles se précipitèrent vers le contact tant désiré. Et ce fut le premier baiser, et, à ce moment même, Alban se jura que jamais ses lèvres ne goûteraient à la bouche d'une autre femme.

Ce baiser dura aussi longtemps que le cheval marcha ainsi au pas, tenu par la bride et soufflant l'écume sur son mors. Au haut de la côte, le cocher remonta sur le siège, et les jeunes mariés se redressèrent.

— Vous croyez qu'il n'a pas vu ? demanda tout bas Marguerite.

— Non, non, fit Alban. D'ailleurs, je vous ai dit que c'était un simple.

Ils sortirent du bois et traversèrent au grand trot un large plateau qu'Alban dit être la plaine de Vélisy.

— C'est ici que s'est livrée la dernière bataille de l'Empire, remarqua le jeune homme.

— Ah ! fit-elle négligemment.

Et tous deux éclatèrent de rire, frappés d'une même pensée naïvement égoïste. Que leur importait ? Un demi-siècle plus tôt, sur cette plaine maintenant déserte et paisible, l'éclair des canons avait brillé, nos hussards et nos dragons avaient galopé, sabre au clair, fauché non des herbes ou des épis, mais des hommes ; les soldats de l'Europe avaient reculé encore une fois devant les aigles, et dans ce lieu, sur un dernier sourire de la fortune, avaient fini vingt ans de gloire. Qu'est-ce que tout cela leur faisait ?

Après avoir traversé la route impériale et longé les bâtiments de la Cour Roland, une grande ferme qui surveillait toutes les cultures du district, la voiture courait de nouveau sous bois. Au bout de quelques minutes, l'allée déboucha dans une clairière où s'apercevaient des jardins maraîchers séparés par des haies vives et quelques mélancoliques peupliers.

— Nous sommes arrivés, dit Alban.

La voiture s'était arrêtée devant une petite grille de bois peinte en vert, encadrée dans une étroite porte rustique qui était elle-même comme noyée sous la végétation. Toute cette masse de feuillage s'ébranla avec la porte lorsqu'on l'ouvrit, et la secousse fit pleuvoir des fleurs sur Alban et sa femme au moment où ils franchirent le seuil.

— Oh ! comme c'est joli !

Ce cri était arraché à Marguerite par la vue des pommiers, des pruniers et des pêchers, aux têtes blanches et roses, qui semblaient rangés en cercle autour d'elle pour lui souhaiter

la bienvenue. Elle entra dans la maison. La vieille bicoque parait de fleurs et de soleil sa vétusté et semblait sourire avec la bonhomie d'une aïeule qui s'est endimanchée pour recevoir sa petite-fille. Après un gracieux bonjour à Apolline, Marguerite monta à sa chambre, où mademoiselle Élise l'accueillit d'un air lugubre :

— J'ai accroché ici les jupes de mademoiselle... je veux dire de madame... Les cols sont là.

— De quel ton dolent vous dites cela, Élise !

— Ah ! mademoiselle... pardon ! madame... Quel trou ! Et humide !... Voilà les mouchoirs !... C'est loin de tout. Pensez ! un endroit où le boulanger vient trois fois par semaine !... Le linge est dans la commode... Oh ! et puis la bonne, quelle tête ! Jamais Diamant ne pourra s'habituer à manger ses repas devant cette figure-là ! Mademoiselle va périr d'ennui.

— Vous êtes folle, Élise !... Il me semble, à moi, que c'est très gentil ici... pour les mois d'été.

Laissant la servante à ses jérémiades, qui l'ennuyaient d'autant plus qu'elle avait peur d'y trouver quelque parcelle de vérité, elle fut en deux bonds auprès de son mari.

— Viens dîner, Marguerite, dit-il à demi-voix.

A ce timide essai de tutoiement, elle se récria :

— Oh ! monsieur, c'est bien trop tôt !

Il demanda son pardon, l'obtint, et le dîner commença. Alban expliqua à sa femme que c'était le hasard d'une promenade qui l'avait conduit au Mé pour la première fois. Il s'était perdu et avait erré plusieurs heures à l'aventure dans les bois. Il avait cru, disait-il, « arriver au bout du monde». Il avait subi, comme tant d'autres, la fascination du lieu inconnu. Les gens et les choses ne savent rien de nous et nous ne savons rien d'eux. N'ayant pas été les témoins de nos misères passées et de nos soucis ordinaires, ils ne nous en parleront jamais et ils nous rendront plus aisé à nous-mêmes d'oublier, d'ignorer ce que nous avons été et ce qui nous a fait souffrir. C'est là qu'il faut venir pour inaugurer une vie nouvelle, pour tourner la page dans le livre où s'écrivent jour à jour nos destinées... Alban lui disait tout cela en poète, et elle souriait.

Après le dîner, ils firent le tour de leur domaine, de ce tout petit jardin où le temps, la nature et la fantaisie des hôtes de la maison avait mis tant de choses. L'un avait dressé un cadran solaire, l'autre bâti un kiosque, un troisième planté une cible, un quatrième dessiné des initiales avec du buis. Appuyés l'un sur l'autre, ils regardaient le soleil disparaître derrière les bois, de l'autre côté de la vallée de Jouy. Il était nuit close quand ils rentrèrent. Alban songea un moment aux théâtres qui s'ouvraient, aux cafés regorgeant de filles, au boulevard enfiévré et illuminé, à cette immense cohue murmurante et ondulante, sous la flamme jaune du gaz et dans la vapeur bleue des cigares. Quel bonheur d'être ici et non là-bas, de presser dans l'ombre silencieuse de la maison cette chère créature qui était à lui!

— Comme il doit être tard! dit-il. Huit heures et demie, peut-être!

— Tu crois? répondit-elle très bas.

Alors il la saisit dans ses bras, l'enleva de terre et l'emporta au premier étage.

Après une semaine, Alban dut retourner à Paris. Chaque jour, Marguerite venait au-devant de lui dans le bois, et ce moment était délicieux.

— Qu'est-ce que tu as fait?

— Je me suis ennuyée.

Ce « je me suis ennuyée » plaisait au jeune mari. Cependant, il répondait doucement :

— Moi, je ne me suis pas ennuyé, parce que j'ai pensé à ma petite Margot toute la journée.

— Moi aussi, j'ai pensé à toi... Mais on pense bien mieux aux gens quand on les voit... Oh! mais... tu ne sais pas?

— Quoi donc?

— La dame qui demeure dans la petite maison rouge à droite de la route... cette longue figure jaune, avec des yeux méchants, qui est toujours près de la fenêtre... devine qui c'est?

— Comment veux-tu que je devine!

— Olympe Chartier.

— Une actrice célèbre, il me semble.

— Je crois bien! Il paraît que tous les hommes étaient

amoureux d'elle. Un beau jour, ses jambes se sont paralysées; il y a dix ans qu'elle ne marche pas.

— Qui est-ce qui t'a dit cela?

— C'est M. Chéniaux.

— Et qui est M. Chéniaux?

— C'est notre voisin. Il est très gentil, M. Chéniaux. Il m'offre des roses mousseuses par-dessus la haie... Ne fronce pas les sourcils comme ça!... C'est un petit vieux très laid. Quand je dis qu'il est gentil, je parle de ses manières... Et toi, qu'est-ce que tu fais de ton duc de Lunebourg!

— Le duc de Lunebourg est un singulier personnage. Il a de fausses dents, de faux cheveux, de fausses moustaches, de faux sourcils, un faux front... Il n'y a que ses diamants qui ne soient pas faux.

— Ils sont beaux? demanda Marguerite, dont les yeux brillèrent.

— Je ne les ai pas vus, mais on dit qu'ils sont magnifiques... Est-ce que tu aimerais les diamants?

— Toutes les femmes aiment les diamants!... Mais je ne veux pas les aimer. Il ne faut pas aimer ce qu'on ne peut avoir... A propos de diamant... tu sais qu'Apolline est furieuse contre le chat?

Elle le régalait d'un épisode de cette lutte sourde qui était engagée, depuis le jour de l'installation, entre la vieille Cévenole et ce chat parisien, véritable clown à quatre pattes, impertinent comme Gavroche, subtil comme Figaro.

Puis, de Diamant, sa pensée, brusquement, retournait à la paralytique.

— Pauvre Olympe Chartier! Avoir mené la vie qu'elle a menée, jeté l'argent par les fenêtres, vu le monde à ses genoux et en être là! oubliée dans un coin perdu, sans autre distraction que la lecture du *Petit Journal*, ou bien le nez collé à la vitre, regardant les gens passer sur la route... où il ne passe jamais personne. C'est atroce, tu ne trouves pas? Il paraît que personne ne vient la voir. Elle qui a eu tant d'amants! Car elle en a eu des tas, n'est-ce pas?

— Est-ce que je sais? Quelles questions tu me fais!

— Maintenant que je suis mariée, je peux tout savoir. On dit tout aux femmes mariées... Non, personne ne vient la

voir... que son neveu, un affreux petit paysan qui espère hériter d'elle, et le curé de Jouy, qui tâche de la convertir... Pauvre curé ! Il paraît qu'il n'avance pas. Elle lui disait : « Monsieur le curé, vous me parlez du ciel, et moi j'ai l'enfer plein le cœur ! »

— Comment sais-tu ?...

— Toujours M. Chéniaux.

— Il m'agace, cet homme-là. De quoi se mêle-t-il ? Je ne l'ai pas prié de faire ton éducation.

— Il parle très bien, je t'assure. Je désire que tu fasses sa connaissance.

— Je n'y tiens pas. Je préfère le tête-à-tête avec Margot quand elle est gentille.

— Margot est toujours gentille, mais Margot veut que tu causes avec M. Chéniaux... Si tu ne voyais jamais que moi, tu finirais par te dégoûter.

Ces enfantillages ne tarissaient point. Ils arrivaient ainsi à la vieille porte qui s'attachait à ses gonds rouillés et faisait mine de leur refuser le passage.

— Une fameuse porte, disait gaiement le jeune homme, si elle voulait s'ouvrir !

Puis il ajoutait, en la refermant derrière lui :

— Après tout, la meilleure porte est celle qui ne s'ouvre plus quand nous sommes dans la maison.

Et Marguerite répondait sur le même ton :

— Revêche, mais fidèle ! tout le portrait d'Apolline.

Ils prenaient légèrement les défauts des gens et des choses, jugeant tout avec l'indulgence de leur bonheur. Alban, lorsqu'il fit enfin la connaissance du fameux monsieur Chéniaux, déclara qu'il avait l'air d'un « très bon homme ». On a toujours l'air d'un « bon homme » quand on a les pieds dans des sabots, les mains dans ses poches, sur les épaules un vieux veston décoloré par la pluie et le soleil, une pipe aux lèvres et l'air guilleret. Tel était le père Chéniaux au premier coup d'œil. Au second, on s'étonnait de trouver en lui un bizarre contraste. A la fois mal conservé et bien portant, il donnait l'idée d'une ruine solidement restaurée. En effet, c'était là, en deux mots, toute son histoire, telle qu'il la raconta aux deux époux.

— Vous ne vous douteriez pas que j'ai été un des hommes les plus élégants de Paris. J'étais le meilleur client de Staub qui était le tailleur à la mode, le Dusautoy de ce temps-là. Il me consultait quand il voulait lancer une nouvelle coupe de redingote.

— Vous étiez riche ? demanda Marguerite.

— Très. Mon père était le principal associé de la fameuse maison Chéniaux-Bonnivet, qui a vendu des cachemires de l'Inde à trois générations. Vous ne savez pas, ma petite dame, ce que c'est qu'un cachemire de l'Inde, un vrai. Ça coûtait de quinze cents à trente mille francs. Avant d'en acheter un, toutes les dames d'une famille délibéraient en conseil, palpaient l'étoffe pendant des heures, se disputaient pendant des semaines. On mettait un cachemire dans la corbeille d'une jeune mariée, qui le portait sa vie durant et le léguait à sa fille.

— Oh ! quelle horreur ! cria Marguerite. Porter la même chose toute sa vie !

— C'était comme cela, répondit Chéniaux.

Une grimace chiffonna sa face usée de vieux viveur comme s'il allait éclater d'un rire puissant, mais, peu à peu s'effaça, sans aboutir à l'explosion attendue.

— Oui, c'était comme cela. On gardait le châle et le mari, même après qu'ils avaient cessé de plaire. On était mariée à son cachemire... Maintenant, ce n'est plus ça. Le châle Bietry, qui est la démocratie du châle, a tué le cachemire, qui en était le patriciat, — comme qui dirait le châle titré, le châle à particule... Et puis, le goût a changé.

— Heureusement !

— Pas pour moi ! J'ai été ruiné du coup... D'ailleurs, il faut être juste, ces demoiselles en ont pris leur part... une large part. Quand la maison a manqué, j'étais déjà à Clichy, où j'ai passé les trois plus belles années de ma vie, aux dépens de mes créanciers. Une brave femme de tante que je n'avais jamais vue m'a laissé dix-huit cents livres de rente. Je suis venu m'établir ici avec ma bonne et je suis mon propre jardinier. C'est très économique et très sain. J'étais démoli, je me suis rebâti. Au lieu de courtiser les dames, je cultive des roses... Au fond, je n'ai pas changé de passion, comme vous voyez !

Il ponctua sa phrase d'un sourire fade et d'un regard galant qui donna envie de rire aux jeunes gens.

— Vous cultivez aussi le madrigal ! fit Alban.

— Je cultive tout ce qui veut bien venir... J'espère, chère madame, — ajouta le père Chéniaux d'un air fat, — que vous n'allez pas me détester, maintenant que vous connaissez mes petits péchés.

— Pas du tout !... C'est-à-dire à condition que vous ne me corromprez pas mon mari.

— Avec une petite femme comme vous? Impossible! Du reste, votre mari est incorruptible : je le vois, il a ça dans l'œil. C'est un homme de granit.

Vaurien, horticulteur et philosophe, ainsi se définissait lui-même M. Chéniaux. Sa philosophie, qu'il expliqua à son voisin lorsqu'ils se trouvèrent seuls, était essentiellement pratique. Il avait pris pour modèle le célèbre Vénitien Cornaro qui, avant trente ans, ayant mangé sa fortune et ruiné sa santé par la débauche, se vit condamné par les médecins, mais alors changea de conduite, se soumit aux règles les plus sévères de l'hygiène, au point de mesurer sa boisson et de peser sa nourriture, et, de la sorte, vécut jusqu'à l'âge le plus avancé. Ainsi faisait M. Chéniaux, qui avait formé le projet d'être centenaire. Il s'accordait trois pipes par jour : le matin, à midi et le soir. Sacrifice à Vénus, une fois par mois « ou plus souvent, — ajoutait-il avec malice, — si l'on a pour proches voisins deux jeunes mariés qui s'embrassent dans tous les coins quand on ne les voit pas... et même quand on les voit !... »

Il montra à Vernier sa bibliothèque. Elle était assez bien garnie. Sur le rayon des poètes, Ovide, — *l'Art d'aimer;* — Chaulieu, La Fare et Parny ; seuls parmi ceux de notre siècle, Béranger et Musset. Les philosophes et les physiologistes étaient plus nombreux. C'étaient, d'abord, les Pères de l'Église matérialiste, Hobbes, Condillac, d'Holbach, Helvétius, Cabanis, Burdach. Le *Védanta* coudoyait le livre de Lélut sur la folie de Pascal, *l'Esprit des bêtes*, de Toussenel. la *Longévité humaine*, de Flourens, et les *Philosophes français au XIXe siècle*, de Taine. Le panthéisme allemand au complet : Hegel, Novalis, Fichte et Schelling.

— Connaissez-vous ceci? — dit M. Chéniaux à Vernier, en lui montrant un volume où il lut le nom de Schopenhauer.

— Non, dit Alban, je n'ai jamais entendu parler de cet homme-là.

— C'est un mâtin qui en savait long sur les hommes... et sur les dieux... Il en a dit de bonnes!

Chéniaux n'argumentait point et se dérobait devant les discussions en règle, qui l'ennuyaient. Il procédait par boutades, ne se lassait point de trouver des choses désobligeantes à dire sur ce pauvre univers si mesquin, si confus et si mal ordonné. Il se moquait de l'optimisme darwinien qui croit que tout finit par s'arranger, comme de l'optimisme des finalistes qui se figurent que tout a été arrangé d'avance pour le mieux.

— Mais les lois de la nature...

— Êtes-vous sûr qu'il y ait des lois, des lois uniformes et permanentes? Moi, je n'y crois point. Le monde n'est qu'un chaos d'atomes qui s'accrochent, se décrochent, s'entrechoquent, se courent les uns après les autres, s'agglutinent ou se repoussent, à la recherche d'une position sociale, comme Jérôme Paturot. Ça va à la diable, mais ça va tout de même

— Alors, vous ne croyez à rien?

— Pardonnez-moi. Je crois qu'avec de bonne terre, de l'eau et de la chaleur on peut faire pousser des roses.

— Quand vous dites ces choses-là, il me semble que vous mettez le soleil dans votre poche et que le ciel devient tout noir.

— C'est que vous cherchez dans la nature ce qui n'y est point, ce qu'elle n'a jamais promis de vous donner. Pourquoi vous faire de la bile? Ce monde-ci n'est pas chose aussi sérieuse que vous l'imaginez. Songez que si la terre était réduite en poussière cette nuit, l'incident ne tiendrait qu'une ligne dans les annales de la vie universelle.

Les conversations de Chéniaux avec Marguerite roulaient sur des matières très différentes. Elle le harcelait de questions :

— Quand vous étiez un mauvais sujet, avez-vous connu mademoiselle Chartier?

— Oui.

— Beaucoup, beaucoup, beaucoup?

— Est-ce qu'on sait?... Ce qui est certain, c'est que je l'ai rencontrée dans le monde.

— Alors, pourquoi n'allez-vous pas la voir? Vous causeriez du passé, vous la consoleriez.

— C'est justement ce que je ne veux pas. Je n'ai rien de la sœur de charité. Ses geigneries m'ennuieraient. J'aime à voir les gens qui sont gais, jeunes et bien portants... comme vous et votre mari.

— Vous avez une haute idée de mon mari, n'est-ce pas?

— Certainement. A quoi avez-vous vu cela?

— Vous avez dit qu'il était incorruptible.

— C'est vrai.

— Et moi?

— Oh! vous, c'est autre chose.

— Vous êtes un impertinent, monsieur Chéniaux!

— Dame! vous m'interrogez, je réponds.

— C'était pour vous donner l'occasion de me faire un compliment... Je ne vous parlerai plus de ma vie... Et pourrait-on savoir sur quoi vous fondez votre mauvaise opinion?

— Je n'ai pas dit que j'avais de vous une mauvaise opinion. Je constate que votre mari et vous, vous avez des natures différentes.

— Mais nous nous aimons, et nous avons les mêmes goûts.

— Oui, aujourd'hui ; demain, peut-être. Mais après-demain? Vos goûts changeront, les siens resteront immuables. Ce qu'il aime, il l'aimera toute sa vie ; vous, vous aimerez autre chose dans trois mois.

— Oh!

— Mettons six, mettons un an.

Il allait continuer lorsque tout à coup son regard étincela :

— Voilà encore votre chat dans mes « gloires de Dijon » !

Il était rouge, hérissé de colère. Tout était oublié, la philosophie et la galanterie, Schopenhauer et Cornaro. L'homme que ne troublait point la pulvérisation éventuelle de la planète Terre était hors de lui parce que Diamant se promenait au milieu de ses roses.

IX

Les Louvet avaient des amis qui passaient la belle saison à peu de distance du Mé. Une de ces familles habitait près de Verrières; l'autre avait une maison de campagne au village de Buc. une lieue plus haut dans la vallée de la Bièvre. Pendant tout l'été on voisina; le dimanche. les amis d'Alban venaient le voir. Il ne déplaisait pas à Marguerite de régner sur ce cénacle de jeunes hommes. de sentir sur elle tous ces regards ardents, quoique respectueux, où elle lisait une involontaire convoitise. En semaine, elle allait souvent à Paris. sous couleur d'« embrasser papa », mais elle réservait une bonne partie de sa journée aux magasins, aux visites. et à des petits goûters très étudiés. chez certains pâtissiers de marque. dont elle connaissait les spécialités. Toussaint Jaudouit la conduisait à la station et l'en ramenait. Toujours ponctuel, soumis et dévoué, il eût forcé son cheval pour obtenir d'elle un compliment ou une tape sur l'épaule. Pour lui obéir, il désobéissait à son père. Toute la journée, il rôdait autour de la maison, dans l'espoir de se faire charger d'une commission par la jeune femme. C'était comme un domestique volontaire qu'elle payait d'un: « Merci, mon bon Toussaint! »

— Je ne sais pas, disait-elle, pourquoi tout le monde le trouve stupide. Moi, je lui fais comprendre et je lui fais faire tout ce que je veux.

— Je n'aime pas la manière dont il vous regarde. répliquait Apolline.

— Un chien peut bien regarder un évêque : pourquoi ne me regarderait-il pas, le pauvre petit?

— Petit? Pas si petit! Il court sur ses dix-neuf ans. Tout mal bâti qu'il est, il a la force d'un homme. C'est un garçon qui ne me revient pas.

Lorsqu'il était là, Alban intervenait en grondant la vieille servante :

— Comme tu es ennuyeuse avec tes méfiances perpétuelles! Est-ce la faute de Toussaint s'il est disgracié! Marguerite est gentille pour lui : elle a bien raison, et tu devrais faire comme elle.

En somme, pendant ces quatre ou cinq premiers mois de leur mariage, — à part les communications un peu difficiles et la simplicité de l'installation, — leur existence n'avait rien d'anormal. C'était précisément celle que bon nombre de Parisiens sont heureux de mener à cette même époque de l'année. Mais au commencement d'octobre les choses changèrent d'aspect. Les amis de Verrières et de Buc s'envolèrent. Certain dimanche, personne ne vint. Quant aux voyages à Paris, le père Jaudouit ne voulait plus prêter sa voiture que pour aller à Versailles par la grande route : en effet, les chemins du bois devenaient impossibles. Les roues s'y enfonçaient dans des ornières pleines d'eau vaseuse et profondes d'un demi-pied :

— Un de ces jours, on y resterait !...

La maison s'imprégnait d'humidité. A travers les vitres ruisselantes de pluie, on ne voyait qu'un ciel bas et blafard, les bois noyés dans une brume grise et maussade.

— On grelotte. Si on faisait du feu?

On essaya. Les cheminées s'y prêtèrent très mal, comme surprises et scandalisées d'une expérience aussi nouvelle. Jamais, depuis qu'elles existaient, on n'avait encore eu l'idée de leur demander une pareille chose. Marguerite, certain jour, ne put mettre le pied dans le jardin. Elle se pelotonna, roulée dans un châle, sur un vieux sofa, à côté de Diamant, et s'énerva toute l'après-midi sur un roman, alors célèbre, d'Ernest Feydeau, *Fanny*, que lui avait prêté M. Chéniaux. De temps à autre, elle relevait la tête pour rêver aux choses malsaines qu'elle venait de lire, en écoutant le grincement de la girouette sur le toit et la chute d'une gouttière crevée qui s'épanchait, de haut, sur les pavés, avec un bruit de fricot qui bout. Elle passait la main sur le dos du chat qui s'étirait, somnolent et alangui comme elle, et elle se rappela les paroles qu'Élise lui avait dites le soir de son mariage. Cette journée lui parut bien longue.

Quand son mari rentra, elle ne lui dit point ce coquet : « Je me suis ennuyée ! » dont elle l'accueillait dans les premiers jours. Mais, vers la fin d'un repas presque silencieux, elle lui jeta brusquement cette phrase :

— Dis donc, Alban, quand retournons-nous à Paris?

Alban était, ce jour-là, un peu sombre et cette question ne parut pas le dérider.

— Retourner à Paris! Je n'y songe guère.

— Nous allons passer encore ici tout le mois d'octobre?

— Le mois d'octobre... et les mois suivants.

— Toute la vie, alors, décidément?...

— Cette année, au moins... Pour... l'événement que nous attendons au mois de janvier... pour toi, comme pour l'enfant, cela est, je crois, préférable.

— Cependant, réfléchis, Alban. Un médecin de campagne...

— J'ai entendu dire à un homme du métier : « Mieux vaut, peut-être, dans cette situation-là, une sage-femme, au village, que le premier chirurgien du monde à Paris. » Aussi j'étais déjà presque décidé. Et il survient quelque chose qui fait de notre séjour au Mé une mesure de prudence, d'économie, presque une nécessité.

— Ah! mon Dieu! qu'est-ce donc?

— Ne t'effraye pas!... Je cesse d'être le conseil du duc de Lunebourg.

— Il t'a remercié?

— Non, c'est moi qui ne veux plus.

— Parce que?

— Parce que Son Altesse Sérénissime le duc de Lunebourg est un filou.

— Oh! Alban!

— Parfaitement. Il a volé ses diamants au peuple de sa principauté. Ces diamants étaient une propriété nationale : ils ne lui appartenaient plus du moment qu'il cessait de régner. En les emportant avec lui, il a commis une escroquerie.

— Tu lui as dit ça?

— Sans doute!... et que je ne me souciais pas de l'aider à gagner des procès qu'il méritait si bien de perdre.

— Il a dû faire une bonne tête! cria Marguerite, étouffant de rire et se renversant sur sa chaise.

Ce rire — simple résultat, peut-être, d'une journée d'énervement — soulagea Alban, qui y vit un acquiescement.

— Et M. Renneval, l'as-tu prévenu?

— Oui, il a été charmant. Pas une objection. Il m'a dit : « C'est bien, cher ami. Je vous trouverai un remplaçant auprès du duc; vous redevenez mon collaborateur, en attendant mieux. » Pouillard peut dire ce qu'il voudra, c'est un grand esprit et un grand cœur. Avec un maître comme lui et une femme comme toi, je me sens la force de cent hommes... Viens m'embrasser, ma petite Margot.

Elle vint de bonne grâce s'asseoir sur ses genoux, et le jeune mari pensa qu'il avait gagné sa première bataille.

Il n'en était rien pourtant. Pendant les jours qui suivirent, la jeune femme, toujours renfermée au gîte par le mauvais temps, revint sur cette surprise, envisagea la conduite de son mari et sa propre situation avec des yeux tout différents. Certes elle aimait Alban, et Alban l'aimait. Mais, en une certaine façon, elle avait été trompée, prise au piège. Elle avait cru épouser un homme actif, énergique, ambitieux, décidé à monter et à lui faire une belle existence. Ce n'était pas le luxe qu'elle avait rêvé, mais une position privilégiée au centre du mouvement, d'où elle pourrait voir tout ce qui se passait, entendre tout ce qui se disait, frôler les gens célèbres, et peut-être — pourquoi pas ? — jouer son petit rôle, puisqu'elle n'était ni plus bête ni plus laide qu'une autre.

Au lieu de cela, elle était enterrée vivante dans un trou... Passe pour un Chéniaux, une Olympe Chartier ! Ces deux débris, dont la vie ne voulait plus, achevaient de s'éteindre dans ce coin perdu : rien de plus naturel ! Mais elle qui n'avait encore joui de rien, dont la jeunesse ne faisait que commencer, était-ce juste qu'elle débutât comme les autres finissaient, par la solitude, la retraite, l'oubli?... Seule en tête à tête avec son mari? Encore, s'il avait été toujours là! Mais il allait à Paris chaque matin pour ne revenir que le soir. Il lui laissait pour toute compagnie une servante maussade qui donnait des conseils et ne recevait pas d'ordres, qui non seulement se figurait — Dieu savait pourquoi ! — qu'elle était de la famille, mais se permettait de la considérer, elle, comme une intruse... Alban semblait, il est vrai, en toute circonstance, prendre le parti de sa femme. Mais il eût fait beau voir qu'on lui parlât de mettre à la porte sa vieille

Pol! A toutes ces misères allaient s'ajouter la gêne, l'incertitude de l'avenir. Une simple lubie d'honnêteté, un accès de puritanisme avait suffi pour les priver d'une place qui leur assurait l'aisance. L'avait-il consultée? Pas le moins du monde. Il affectait de la traiter en idole, mais, au fond, il la traitait en petite fille. Pourtant, avant de faire le Don Quichotte, il aurait pu s'inquiéter de savoir si cela plaisait à celle qui devait souffrir le plus de cette belle folie.

Elle agita ces idées de cent manières pendant ses longues heures de solitude. Les pluies persistantes, les fatigues de la grossesse compliquées des étranges tristesses qui accompagnent parfois cet état physiologique, les romans qu'elle lisait sans cesse et qui la laissaient démoralisée et affadie contribuèrent à lui aigrir l'esprit. Ses couches produisirent une heureuse diversion, et la présence d'un petit garçon dans la maison y ramena la gaieté et la vie. Il y eut des visiteurs au Mé, du mouvement, des allées et venues autour de la jeune femme. Très absorbant, comme le sont en général les personnages de son espèce, l'enfant ne laissait plus de place aux idées noires, aux pensées de colère, aux romans qu'on lit ou aux romans qu'on rêve. Pendant quelques mois, Alban et sa femme parurent aussi unis qu'aux premiers jours de leur mariage. Mais une douleur imprévue vint, de nouveau, assombrir le petit intérieur du Mé. Lorsque arriva le moment où, selon les probabilités ordinaires, l'enfant devait marcher, on s'aperçut que ses jambes ne le portaient pas. On attendit de semaine en semaine, de mois en mois, sans qu'aucun changement se produisît. Le médecin de Jouy conseilla la patience. Quand la patience fut épuisée, on soumit le cas à un célèbre docteur qui examina longuement le pauvre petit être et rendit un verdict peu encourageant.

— Surtout, conclut-il, qu'il reste à la campagne! C'est sa seule chance. Là seulement ses os pourront prendre de la consistance. A Paris, il ne marcherait jamais.

Le petit infirme occupait toutes les pensées d'Alban. Sa première inquiétude, le matin, était pour lui, ainsi que sa première question, en revenant le soir. Il poussait la voiture de l'enfant dans les allées du jardin avec une tendre précaution. Il passait des heures, le dimanche, à le regarder, épiant

le pâle sourire de ce visage où se lisait déjà l'ennui de vivre. Sans se lasser, il ramassait le jouet en caoutchouc qui échappait à ces petites mains maladroites et distraites. Dès que l'enfant put dire quelques mots, Alban lui parla comme à un homme. On lui fit observer que hâter le développement cérébral, c'était risquer de retarder encore le progrès physique. Il se rendit docilement à cet avis et demeura près du petit, dans un triste silence. Le verrait-il étendu sur ce lit jusqu'au jour où le malheureux aurait barbe au menton et mesurerait toute son infortune? Il avait l'horrible vision de son fils, à vingt ans, couché sur le dos, ligotté, immobile et parlant, avec une voix mâle, de toutes les choses de ce monde auxquelles il ne pouvait goûter, accusant peut-être ceux qui l'avaient engendré. Mon Dieu! était-ce là le désolant avenir de cette existence que, dans un élan d'espérance et d'amour, il avait tirée du néant? Et les larmes montaient, amères et brûlantes, aux yeux du pauvre père.

Toute différente était la tristesse de Marguerite en présence de l'épreuve. Elle était faite pour la joie et non pour la douleur et, comme tous ceux qui lui ressemblent, ne connaissait que deux attitudes; — tantôt elle niait le mal : « Paul n'avait rien; il était comme tous les enfants : un peu en retard, voilà tout! A quoi bon faire tant d'histoires, prendre ces figures tragiques? » Tantôt, quand il devenait impossible de nier, elle s'irritait, se révoltait, s'en prenait à tout le monde, même à l'enfant qui ne voulait pas « faire d'efforts et dont la paresse était encouragée par tout ce qui l'entourait : « On le gâtait. » — *On*, c'était d'ordinaire Apolline et c'était quelquefois Alban. Ce qu'elle ne disait pas, ce qu'elle ne s'avouait peut-être pas à elle-même, c'est que cette maladie de l'enfant et cet arrêt du grand médecin : « Surtout, qu'il reste à la campagne! » étaient tombés sur ses projets personnels et les avaient détruits au moment où ils allaient se réaliser. Peu à peu, à force d'insistance et par une infinité de petites attaques indirectes, elle avait miné la résolution primitive d'Alban et obtenu la promesse d'un retour à Paris. Elle lui avait démontré qu'on pouvait vivre là bien plus économiquement qu'à la campagne. Le verger et le potager, avec ce que les oiseaux et les maraudeurs leur en laissaient, quelle pitoyable

mystification! Un chou coûte cinq francs la pièce au bourgeois naïf qui a un jardinier, et une pomme d'api lui revient au même prix que les plus belles pêches de Potel et Chabot. En vivant à Paris, on supprimait les frais de route. En même temps, on était à l'affût des « occasions ». N'est-ce pas là que les adroites petites femmes ont « pour rien » des choses superbes? Et quelle différence pour Alban, au point de vue des relations! Pour arriver, il fallait voir du monde, surtout le soir; il fallait « sortir », — mot caractéristique, toujours sur les lèvres d'une société qui se plaisait surtout hors de chez elle. Jamais la fortune politique et littéraire n'était venue, depuis la création, chercher un homme au Mé.

Ces raisons, qui semblaient n'avoir rien d'égoïste, avaient fini par toucher Alban. Mais l'ukase de la science était survenu, et il se fût bien gardé de le discuter. Marguerite s'insurgeait en secret. « Qu'est-ce qu'ils en savaient, ces médecins? Comme si l'air de Paris ne valait pas l'air du Mé! Comme si l'on n'avait pas les Tuileries, le Luxembourg, les squares, pour promener les enfants! D'ailleurs, on pouvait laisser le petit à la campagne avec Apolline. Elle était si dévouée à l'enfant, Apolline! » — Et puis, ce serait un si grand soulagement de ne plus la voir, cette bonne Apolline, qu'elle ne pouvait souffrir!... Mais jamais elle n'eut le courage de soumettre cette idée à son mari, car elle commençait à avoir peur de lui, à devenir consciente de cette opposition de natures dont lui avait parlé un jour le père Chéniaux. Elle commençait aussi à douter de l'avenir d'Alban. Quelqu'un lui avait dit : « Vernier ne se fait pas d'amis au Palais ni dans la presse parce qu'il est trop raide, trop absolu. Il ne fait pas de concessions à ses égaux et donne des leçons à ses chefs. On n'est jamais assez pur, assez avancé pour lui plaire. Enfin il crée le vide autour de lui. » L'avis, qu'il fût donné avec une bonne ou une mauvaise intention, ne fut pas perdu pour Marguerite, qui se vit condamnée à piétiner dans la médiocrité. « A moins que je ne m'en mêle! pensa-t-elle. Il y a des femmes qui font arriver leurs maris! »

Ils eurent à traverser des moments difficiles. Un jour, Alban dit à Marguerite :

— Si tu demandais à ton père de nous prêter...

Elle ne le laissa pas achever, et, avec un rire amer :

— Ah ! non, par exemple !... Demander à papa ! Il m'enverrait joliment promener. Il est furieux contre toi depuis que tu as lâché le duc de Lunebourg. Sais-tu comment il t'appelle ? « Ton jobard de mari !... »

— Cela m'est égal ; j'ai fait mon devoir. Ton père est un charlatan. Il fabrique du sublime et le met en vers comme d'autres fabriquent des pâtes alimentaires et les mettent en boîte.

— Qu'est-ce que ça me fait ?... Quelqu'un qui devrait t'aider, c'est Renneval. Ton grand homme n'est qu'un égoïste.

Alban défendait son maître avec chaleur, avec violence.

— Pourtant, — reprenait Marguerite, ironique, — tu ne peux pas tout approuver dans la vie de ce monsieur. Comment t'y prendrais-tu, toi qui es si rigoriste, pour justifier cette liaison affichée avec madame d'Argaud ?

— Je ne la justifie pas... Seulement, je l'excuse un peu... quand je songe aux circonstances particulières où se trouve madame d'Argaud. Son mari est un misérable, tout à fait indigne d'elle. On dit qu'il l'a corrompue pour s'amuser. Elle a rencontré un grand amour sur son chemin et elle s'est donnée à cet amour avec une crânerie, une franchise qui méritent quelque sympathie... Enfin, c'est une liaison à part.

— Je ne sais pas pourquoi, — répondit rêveusement Marguerite, — mais le nom de cette femme m'agace quand je le lis dans les journaux. Ça me ferait plaisir s'il lui arrivait malheur.

— Et moi, je l'aime un peu parce qu'elle aime passionnément Renneval.

X

Peu de temps après cette conversation, Marguerite reçut un télégramme de son mari qui l'avait quittée le matin à l'heure ordinaire pour se rendre à Paris.

Ce télégramme, daté de Versailles, portait ces mots :

« Renneval plaide ici, viendra avec moi dîner et coucher au Mé. Envoie Toussaint avec voiture au Palais de justice. »

Marguerite fit les préparatifs nécessaires. A sept heures et demie seulement, la voiture revint avec les deux hommes. Renneval avait obtenu pour son client le maximum de la peine. Il ne se trouvait pas en verve, et le procureur impérial, se sentant soutenu, avait eu l'aplomb de se moquer de lui. De plus, Renneval avait froid et faim ; il était fatigué et maussade. Plusieurs fois pendant la route il avait dit à son secrétaire :

— Ah çà ! mon cher, nous n'arrivons donc pas ? Moi qui croyais le Mé aux portes de Versailles !... Vous demeurez au diable !

Ses premières paroles en pénétrant dans la maison furent assez brèves, presque sèches. Mais lorsque, dans le salon éclairé, il eut devant lui, en pleine lumière, Marguerite qu'il n'avait pas revue depuis le banquet du café Douix, il eut un mouvement de stupeur qui n'échappa point à la jeune femme et qui lui fit courir comme une chaleur sous la peau. Il se rappelait une gracieuse enfant et il retrouvait une femme de vingt-deux ans, dans tout l'éclat de sa beauté épanouie. Cette beauté, pendant les longues heures d'amertume et d'ennui, avait pris un caractère de langueur et de tristesse qui le fascina. Une voix basse et caressante, où tremblait un peu d'émotion, ajoutait au charme. Au moment où Renneval déplia sa serviette, il avait oublié sa mauvaise humeur, son échec, la course pénible ; il était tout à une sensation nouvelle.

Dans la journée, à Versailles, il avait été médiocre, parlant pour les magistrats, pour le jury, pour la foule ; le soir, pour Marguerite toute seule, dans cette petite maison perdue au fond des bois, il fut éblouissant d'esprit et d'éloquence. Alban en était ravi :

— Jamais je ne l'ai vu animé à ce point-là, dit-il à sa femme lorsqu'ils se retrouvèrent ensemble. — Du reste, tu l'as supérieurement reçu.

Il était en humeur de causer, mais elle avait un affreux mal de tête et parut s'endormir dès qu'elle fut au lit.

Le lendemain matin, Marguerite, en peignoir rose, ses épais

cheveux noirs débordant sous son chapeau de paille, poussa un léger cri de surprise en rencontrant son hôte au détour d'une des allées du jardin. Elle lui tendit une main qu'il garda un moment dans les siennes.

— Déjà levée?

— Nous autres campagnards, nous sommes debout de bonne heure. Je cueillais des fraises.

Elle lui montrait un petit panier, déjà à demi plein. Alors, avec une hésitation et une rougeur qui donnaient à son action plus de grâce, elle lui offrit une fraise, l'élevant de telle sorte qu'il la prît avec les lèvres au lieu de la prendre avec la main. Sa bouche effleura le bout des doigts de la jeune femme.

— Les oiseaux et l'angélus, dit-il, m'ont réveillé : deux bruits auxquels je ne suis plus habitué. Je n'ai pu résister au désir de venir respirer l'air dans ce jardin. Je suis ivre de cette matinée, de ce joli ciel, de ces odeurs exquises... C'est extraordinaire, ce que j'éprouve!... Il me semble qu'il m'est arrivé un grand bonheur depuis hier, mais je ne sais pas... ou je n'ose pas dire lequel. Je me figure qu'on m'a retiré quinze lourdes années de dessus les épaules, que j'ai vingt ans et que je vais commencer à vivre.

Marguerite baissa vers la terre ses grands yeux bleu foncé, ces yeux dont l'expression était maintenant si profonde et qui semblaient tout savoir.

— N'est-ce pas, dit-elle, que mes fraises sont bonnes?

— Celle-là était divine. Et ce jardin est un paradis.

— Quand on y passe une heure !

Renneval, abandonnant sa pensée avec la rapidité qui lui était coutumière, entra aussitôt dans celle de Marguerite.

— Je vous entends... J'ai songé à cela bien longtemps hier au soir. Vernier est fou de laisser une femme comme vous dans un désert semblable, vous, une Parisienne née qui êtes faite non seulement pour tout comprendre, mais pour tout inspirer... Si vous étiez là-bas, au milieu de nous, vous seriez notre muse, notre madame Rolland. Nous nous ferions tuer pour un sourire de vous.

Elle leva lentement son regard vers lui :

— Il y a des hommes qui n'ont pas le droit de se faire tuer.

— Si vous ne leur permettez pas de mourir, permettez-leur de vivre pour vous... Voici votre mari... Promettez-moi une chose. Jeudi, je ferai à la Chambre un grand discours, un discours... très important. Il sera bon, si vous êtes là. Vous viendrez ?

Elle ne répondait pas. Il répétait avec une sorte de colère. en enfant gâté qui n'est pas habitué au refus ni même à l'attente :

— Vous viendrez ? Vous viendrez ?

Mais elle se taisait obstinément. Renneval eut vite pris son parti :

— Mon cher, je proposais à madame Vernier un billet pour la séance de jeudi. Ce sera intéressant : Rouher et Favre doivent parler... moi aussi, peut-être... Qu'en dites-vous ?

— Je dis que c'est une idée excellente. Voyons, Marguerite, tu ne peux pas refuser.

Marguerite regarda son mari. Puis elle dit simplement :

— Puisque tu le désires, j'irai.

Le jeudi, de bonne heure, elle prenait place dans une des tribunes du second étage. Mais cette tribune était déjà presque pleine et elle dut s'asseoir, au troisième rang, entre deux grosses femmes qui la toisèrent sans la regarder, reniflèrent d'un air dédaigneux le parfum subtil du petit bouquet de violettes qu'elle portait au corsage, firent mine de se reculer, puis retombèrent de toute leur masse sur sa fraîche toilette de printemps qu'elles écrasèrent.

Marguerite connaissait cette tactique des grosses femmes laides et mal fagotées qui feignent de prendre toute femme jolie et bien mise pour une personne légère. Mais elle était un peu chagrine d'être à peu près invisible. Quelqu'un dit, devant elle :

— Voilà madame d'Argaud qui entre dans la tribune diplomatique.

En effet, Sabine entrait comme une reine, clignant des yeux, portant haut sa petite tête fine et insolente, auréolée d'un nuage blond. Marguerite éprouva un mouvement de colère en voyant l'ambassadeur de Turquie s'effacer devant elle, et le nonce s'empresser avec des galanteries de vieillard.

— Sale prêtre ! murmura-t-elle entre ses dents serrées,

Madame d'Argaud avait pris son lorgnon et répondait par d'imperceptibles coups de tête aux saluts qui lui venaient de différents points de la salle. L'hémicycle se garnissait peu à peu. Quelques jeunes députés — entre autres le duc de Rivoli et le comte Welles de Lavalette — exploraient les tribunes avec leurs lorgnettes d'opéra. Une grosse tête ronde, toute rasée, aux oreilles saillantes, solidement plantée sur de massives épaules un peu voûtées, attira son attention : c'était, disait-on, Granier de Cassagnac. Debout, dans sa redingote boutonnée, les bras croisés, élégant et martial, le baron Jérôme David — figure pâle, énergique et fine, qui semblait sans cesse dévorer ses lèvres sous sa moustache effilée — se tenait à l'extrême droite, comme le *nec plus ultra* de l'impérialisme.

Les conversations de ses voisins apprenaient à Marguerite où il fallait regarder. L'un disait : « Celui qui joue avec son couteau à papier, c'est le vicomte Anatole Lemercier, le champion du pape. » Un autre : « Berryer dodeline de la tête ; il sera endormi avant le commencement de la séance. » Un troisième : « Ce petit gros, à l'air malin, c'est le marquis d'Havrincourt... il cause avec M. Thiers. » Marguerite se pencha aussitôt pour voir le célèbre historien : elle aperçut une paire de lunettes miroitantes, une petite figure jaune et fripée — comme une pomme mûrie sur la paille — émergeant d'un grand collet et surmontée d'une pointe de cheveux blancs qui frétillait comme une huppe d'oiseau.

La dernière travée de gauche lui offrait, de profil, tous les députés de l'opposition. Ceux-là, elle n'avait pas besoin qu'on les lui nommât. Leurs photographies n'étaient-elles pas à toutes les vitrines ? C'est ainsi qu'elle reconnut le grave et mélancolique visage d'Émile Ollivier, qui, dérobant son regard derrière des verres teintés, semblait une vivante énigme... Elle reconnut aussi Eugène Pelletan, dont la barbe grise, le front pensif sur lequel de rudes mèches se hérissaient en révolte, l'œil sévère enfoncé sous d'épais sourcils, faisaient songer au stoïcien contemplant l'orgie et la condamnant de son silence. Cet homme aux énormes bajoues roses, aux cheveux frisés de chérubin, à l'œil bleu farceur, qui se retournait et se vautrait sur sa banquette pour parler à un collègue, c'était

Ernest Picard : et son interlocuteur, ce rictus amer, cette joue décolorée, aussi blanche que sa barbe blanche, cette prunelle fixe au regard mort, c'était Jules Favre.

Déjà les ministres arrivaient à leur banc. Magne, vieillard propret, coquet, guilleret, discret et furet, comme la chatte de monsieur le curé, fut aisément aperçu de la jeune femme. Rouher s'étant retourné un moment, elle entrevit un instant le front encadré d'une guirlande de cheveux qui revenait de la nuque, l'œil menaçant et un peu farouche, l'air de l'athlète au repos qui ramasse ses forces, et surtout cette grimace de dégoût qui s'était incrustée à jamais autour de sa bouche et dont nul n'eût su dire si elle répondait à la mauvaise foi de ses adversaires ou à la servilité de ses courtisans. Puis le vice-empereur s'assit et Marguerite ne distingua plus que le sommet de sa calotte de velours noir.

Walewski était au fauteuil, dominant le tableau de son masque caractéristique, vague effigie du grand homme qui les protégeait tous de sa gloire.

Le procès-verbal ayant été lu au milieu de l'inattention générale, Walewski prononça les paroles d'usage :

— Il n'y a pas d'opposition ? Le procès-verbal est adopté... L'ordre du jour appelle l'interpellation sur le retrait de nos troupes du Mexique. La parole est à M. Renneval.

Renneval, invisible jusqu'à cet instant, s'avança dans le couloir de gauche. Le silence se fit presque subitement, à ce point qu'on entendit, sous son pas énergique, craquer les marches de la tribune, malgré l'épais tapis qui les couvrait. Tous les yeux s'attachèrent à lui, et le cœur de Marguerite battit violemment. Était-il possible que ce fût cet homme-là qui, trois jours plus tôt, dans un jardin solitaire, parlait de se faire tuer pour un de ses sourires ? Y pensait-il encore ? Ne s'était-il pas joué d'elle ? Il lui sembla que, par-dessus toutes ces têtes attentives, madame d'Argaud avait échangé un regard avec son amant. Marguerite eut un tressaillement de rage, elle souhaita presque un échec à l'orateur.

Effleurant le marbre du bout des doigts de sa main droite, tandis que la gauche, ramenée derrière son dos, eût pu, seule, par ses crispations, trahir le secret de son émotion intime, hardiment posé à la tribune, quoique sans provocation ni

forfanterie d'aucune sorte, Renneval commença d'une voix lente, harmonieuse et riche, dont la vibration, dès la première syllabe, s'épandit sans obstacle et remplit le vaste espace jusqu'aux coins les plus reculés de la salle.

— Messieurs, vous avez tous lu au *Moniteur* une note émanée du gouvernement impérial et qui annonçait le rapatriement des derniers régiments français demeurés au Mexique. D'autres troupes ne devant pas prendre leur place, c'est la fin de notre occupation, c'est la conclusion de cette guerre contre laquelle nous nous sommes élevés tant de fois. Triste guerre et —je suis tenté d'ajouter : —triste conclusion ! Certes, nous pourrions nous réjouir de ce que le gouvernement mette enfin un terme à cette expédition néfaste dont nous avons dénoncé sans relâche l'injustice et le péril depuis quatre ans, et considérer ce résultat comme une victoire. Mais ce serait là une illusion de notre vanité ! Le gouvernement ne s'est pas rendu à nos avertissements; il s'incline devant des circonstances plus fortes que lui, il cède à la nécessité, et on peut se demander s'il ne cède pas trop tard pour tirer aucun fruit de sa tardive sagesse, et si après avoir regretté d'être allés au Mexique, vous n'aurez pas à regretter encore d'en être revenus...

— Nous ne regrettons rien ! — cria une voix âpre et mordante qui venait du banc ministériel. — Nous nous en allons parce que notre œuvre est accomplie.

Renneval ramena son poing fermé et l'abattit sur le marbre de la tribune.

— Et moi, je vous dis, — s'écria-t-il avec un élargissement soudain du geste et de la voix, — que vous n'avez rien fait, que vous ne laissez rien derrière vous, que votre empire-fantôme s'écroulera sans laisser de trace comme ces châteaux bâtis par les enfants sur le sable de nos plages, qu'une seule marée bouleverse et nivelle... Ici encore nous pourrions nous applaudir de l'inéluctable humiliation qui attend nos adversaires et de la ruine totale de leurs chimères. Mais à Dieu ne plaise... (et il rendit à sa parole cet accent de grave tristesse qui avait produit une impression profonde sur l'assemblée) à Dieu ne plaise que nous tirions quelque joie ou quelque profit d'un désastre qui, en frappant le gouverne-

ment, atteint la patrie elle-même dans sa puissance et dans son honneur. C'est donc avec douleur, messieurs, c'est l'âme navrée que je viens — comme autrefois lord Chatham dans le parlement de son pays — vous rappeler nos prophéties, trop réalisées, et faire sortir des événements d'hier la leçon de demain, la moralité historique et finale de ce grand effort qui reste, hélas! un grand avortement. Un jour, on a dit, à cette tribune : « Le Mexique, mais c'est la grande pensée du règne ! »

Il y eut des rires ironiques à gauche, la droite s'agita. Une voix lança ces mots :

— M. Rouher avait raison. Vous, vous ne jugez que par le succès.

— Oui, oui, c'est cela !

Renneval laissa s'apaiser ce petit tumulte.

— Nous jugeons par le succès, dites-vous? Messieurs, je vous jure que je me rallierais de tout mon cœur à une philosophie plus généreuse et plus haute. Eh bien, oui, il y avait là peut-être une grande idée. Lorsque l'auguste rêveur des Tuileries...

A ces mots, un léger murmure de surprise désapprobatrice passa à la fois sur les bancs de l'extrême droite et sur ceux de l'extrême gauche. Renneval reprit, sans se déconcerter :

— Lorsque l'auguste rêveur des Tuileries, après avoir refait l'Italie et tendu la main à l'Espagne, voyait dans les perspectives de l'avenir, dans le lointain de sa pensée nuageuse mais grandiose, le monde gréco-latin reconstitué en faisceau sous l'inspiration de la France, reprenant sa marche progressive et son expansion civilisatrice, parallèlement à celle de la race anglo-saxonne, je ne nie point que ce ne fût là un beau songe, digne d'émouvoir une noble intelligence, et j'ai à faire effort sur moi-même pour ne pas m'y laisser entraîner.

La droite applaudit. A gauche, on se regardait. Il y avait longtemps que Renneval était suspect. Le jour de la « grande trahison » était-il venu?

— Ici, messieurs, — reprit l'orateur, — intervient cette loi naturelle contre laquelle vous vous révoltiez tout à l'heure en me reprochant de m'incliner devant elle.

Et portant pour la première fois le darwinisme à la tribune, il continua :

— Regardez autour de vous et vous trouverez cette loi inscrite partout : réussir ou disparaître. Durer, c'est justifier son droit de vivre. Le faible est condamné à mort, et le fort seul survit. Cela paraît cruel, cela paraît abominable. Mais attendez, messieurs! Une découverte consolante est réservée, j'en ai l'espoir, j'en ai la foi, sinon à nous, hommes d'aujourd'hui, du moins à une prochaine génération, c'est que, pour qui sait tout, la loi du plus fort se confond avec la loi du meilleur. Si une grande pensée devient une chose néfaste, c'est qu'elle est venue trop tôt ou qu'elle est venue trop tard, ou qu'elle a été compromise, faussée, corrompue, empoisonnée par ceux qui l'ont exploitée en l'exécutant; c'est que les agioteurs se sont cachés sous le manteau du philosophe; c'est que les soldats de l'Idée traînaient dans leur bagage des goujats et des prostituées. Vous avez échoué au Mexique parce que vous deviez échouer. Dans les intrigues qui ont accompagné ou précédé l'expédition, je lis les causes fatales de l'échec et jusqu'aux dernières conséquences de la catastrophe.

Les trois cents députés de la majorité l'écoutaient sans colère. Pour la plupart orléanistes ou légitimistes de tradition et de tendances, ils soutenaient le gouvernement avec fermeté mais sans enthousiasme. Dans leurs rangs, très peu de fanatiques et beaucoup de dilettantes. Gentilshommes ou bourgeois riches, politiciens par occasion et par intérêt, gens de loisir et de culture, sinon de large intelligence, ils aimaient les beaux discours comme ils aimaient les beaux tableaux, les belles étoffes, les belles reliures, les belles maisons et les beaux arbres. A la Chambre, un peu comme à l'Opéra, ils s'accordaient les trilles oratoires et les vocalises politiques du grand ténor parlementaire, absolument de la même façon qu'ils se seraient offert l'ut dièze de Tamberlick ou les roulades de la Patti. Pourquoi se refuser ce plaisir délicat, cher à toutes les décadences, de s'entendre injurier avec art par un virtuose de la rhétorique, qui savait flageller en caressant? Le Mexique était une affaire déplorable, personne ne songeait plus à le nier. Tout à l'heure le ministre répondrait. C'était son métier de ministre de trouver des arguments, même pour les causes perdues. Et puis on l'applaudirait quand même,

comme on l'avait toujours applaudi. La majorité se retrouverait fidèle et compacte au moment où circuleraient les urnes. En attendant, on pouvait bien écouter Renneval pendant une heure, puisque « l'animal avait du talent »!

Il récapitula toutes les phases de l'expédition depuis que l'intervention unique s'était substituée à l'intervention triple et que Bazaine avait pris la place de Lorencez; la fièvre jaune à Vera-Cruz, l'assaut sanglant de Puebla, la marche sur Mexico, les concussions et les violences, les bons Jecker et la contre-guerilla Dupin, les opérations démesurément agrandies puis arrêtées devant ce double obstacle, la nature des lieux et la résistance des hommes; les souffrances de nos soldats; une nuée d'intrigants — et, avec eux, une foule de pauvres dupes — s'abattant sur le nouvel empire; la France s'épuisant à organiser ce chaos, à maintenir debout ce corps qui n'avait jamais vécu, puis, après avoir usé quatre ans de son existence nationale à cette expérience impossible, retirant sa main, et cet empire peint sur la muraille, cette monarchie qui n'était qu'un décor, s'abîmant d'un seul coup. Il montra les Français qui avaient risqué là-bas leur vie et leurs capitaux obligés de choisir entre la ruine ou la mort; les Mexicains qui avaient cru en nos promesses et en notre force, condamnés à la même alternative. Enfin ce prince que nous étions allés enlever à sa magnifique et studieuse retraite de Miramar, où les flots bleus de l'Adriatique berçaient sa rêverie, il le montra exilé, suspect, impuissant au milieu de ses sujets d'un jour, incapable de faire le bien, qu'il comprenait et qu'il aimait, sentant chaque jour s'enfoncer dans son front saignant les pointes de ce diadème dérisoire, changé en couronne d'épines...

Des « Très bien » émus, partis des bancs du centre, approuvèrent cet hommage rendu à Maximilien. A droite, une voix sceptique cria :

— Allons donc! Vous exagérez.

Renneval se tourna vers l'interrupteur et dit gravement :

— Je souhaite, monsieur, que vous ayez raison et que j'aie tort... Oui, je souhaite ardemment que, dans six mois, dans un an, vous trouviez encore nos avertissements inutiles et nos craintes ridicules. Nul homme ne sera plus heureux

que moi de s'être trompé et d'avoir parlé en vain. Mais si l'événement justifie mes prévisions, s'il les dépasse, alors, je vous le déclare, il sera trop tard pour venir vous laver les mains devant le peuple et pour dire : « Nous avons quitté le Mexique, nous ne voulons plus rien savoir de ce qui s'y passe. » Non, non, messieurs, nul n'échappera aux responsabilités. Elles seront lourdes, elles seront redoutables, elles seront meurtrières, et puisse alors la France, qui a détesté la faute, n'être pas enveloppée dans le châtiment !

Cette fois, ce fut la gauche qui acclama son champion et lui fit une ovation. Dans plus d'une tribune on applaudit, et une voix de femme qui criait « Bravo ! » domina le tumulte. Les regards se tournèrent vers madame d'Argaud qui, penchée en avant, l'œil brillant d'orgueil, défiant avec une magnifique impudence les convenances du lieu et l'opinion de deux mille spectateurs, applaudissait son amant de toutes ses forces.

Marguerite avait vu cela et ne voulait pas en voir davantage. Bousculant sans cérémonie ses voisines, elle gagna la porte et sortit précipitamment de la tribune.

— M. Rouher va répliquer, lui dit l'huissier avec un doux reproche.

Elle ne répondit pas, et descendit presque en courant, fouettant les marches de ses petits talons impatients. A travers les galeries nues, froides, blanches, que la suspension de la séance commençait à remplir, elle se hâtait vers la grille du quai d'Orsay. Elle avait besoin de respirer, de se reconnaître. Elle étouffait, ses joues brûlaient, sa tête était un chaos. Elle n'eût su dire elle-même ce qu'elle éprouvait ni ce qu'elle voulait.

Elle n'avait pas fait dix pas sur le trottoir qu'elle entendit derrière elle un pas précipité. La main de Renneval lui saisit le bras. Ils s'arrêtèrent, se regardèrent. Il la sentit toute vibrante, troublée jusqu'au fond.

— Je croyais, dit-elle, que vous ne m'aviez pas vue.

— Vous étiez la quatrième à droite sur le troisième rang. Je vous guettais. Je savais que vous sortiriez après mon discours.

— Et vous ne désirez pas savoir ce qu'on vous répondra ?

— Non. Peu m'importe. Il n'y a qu'une seule personne au monde qui m'intéresse.

Il lui répéta presque mot pour mot ce qu'il avait dit à Sabine le soir de son élection : la politique n'est qu'un des moyens d'arriver à la femme aimée. Les orateurs font de ces choses, à demi conscients. C'est ainsi que Bossuet rhabillait pour la Chandeleur un sermon prêché le jour des Rogations.

Ils avaient traversé la chaussée et marchaient à l'ombre des grands arbres. Alors, presque sans qu'elle y songeât, sa pensée dominante lui vint aux lèvres :

— Si madame d'Argaud vous voyait !

A ce nom, il éclata :

— Je vous en supplie, ne me parlez pas de cette femme ! Je ne l'ai jamais aimée ; en ce moment, je la hais.

Il y eut un nouveau silence. Doucement, il avait pris le bras de Marguerite et l'avait passé sous le sien. Le contact de ce bras tiède le pénétrait de volupté comme un commencement de possession, et il écoutait, dans cette extase des sens qui rend exquises les moindres choses, le cliquetis de son bracelet, le bruissement régulier de cette manche qui frôlait sa poitrine à chaque pas. Elle pouvait compter les battements de son cœur comme il devait sentir les frémissements de sa gorge.

— Je vais vous reconduire, dit-il d'une voix altérée.

Il héla un cocher qui passait, mélancolique, au petit trot. Il lui jeta avant de monter, au lieu du nom de la gare, l'adresse d'une maison de la rue Saint-Placide. Soit qu'elle n'eût pas entendu, soit que sa volonté défaillante fût déjà tombée sous le pouvoir de Renneval, Marguerite ne protesta point.

XI

Renneval et Sabine étaient assis en face l'un de l'autre dans un petit salon de l'hôtel d'Argaud, avenue de l'Impératrice. Ils parlaient politique. De quoi les malheureux eussent-ils parlé maintenant qu'ils n'osaient plus parler d'amour ? Leur liaison avait déjà duré quatre ans, et Renneval était mortellement las de sa chaîne. Il ne mentait point en disant à Marguerite Vernier qu'il était près de haïr Sabine. Il avait

fait là-dessus ses confidences à Pouillard le plus brutalement du monde, expliquant le dégoût physique qu'il était arrivé à éprouver pour cette femme tant admirée et qu'il avait passionnément convoitée lui-même.

— Envoie-la promener, disait Pouillard.

— J'aurais peur de blesser d'Argaud.

— Voilà qui est fort !

— Mais non ! c'est toi qui es faible, mon petit Pouillard. Réfléchis un peu que d'Argaud me doit la tranquillité et la dignité de son intérieur. J'ai, comme on dit, « fixé » Sabine qui commençait à se galvauder et qui allait tomber on ne sait à quoi. Je lui ai appris à politiquer : ça l'occupe et ça la maintient. Si je romps avec la femme, je me brouille avec le mari. D'Argaud et moi, vois-tu, nos intérêts sont liés ; la liquidation sera laborieuse, onéreuse même pour les deux, surtout pour moi... D'ailleurs, j'ai de l'honneur, je suis un gentleman de la démocratie ; je sais me compórter. On ne quitte pas Sabine d'Argaud comme on quitterait Bébé Patapouf. Notre liaison, en somme, est respectable : c'est un des spectacles les plus édifiants de la société parisienne.

— Alors, ne te plains pas !

— Si. Je me plains tout de même. Ça soulage toujours. Et puis, à quoi serviraient les amis ?

Sabine, au début de cette passion, avait obéi à des sentiments plus nobles. Elle s'était dit que cet amour serait sa rédemption, à condition d'y rester religieusement et à jamais fidèle. Pour cet homme et par lui, elle ferait du bien, elle essaierait de grandes choses, elle s'élèverait au-dessus de ces misérables chercheuses de plaisir qui l'entouraient ; au-dessus d'elle-même et de son existence passée, si décousue et si vulgaire. C'était pour elle une mortification cruelle de sentir que son amant se refroidissait. Mais, s'il fallait abandonner les sens de Renneval, curieux de nouveauté et de changement, à d'obscurs et passagers caprices, elle se flattait de garder son cœur et son esprit. Elle avait ouvert son salon aux sénateurs et aux députés comme un terrain d'entente pour ceux qui voulaient concilier l'Empire et la liberté... En ce moment même, elle lui prêchait son texte favori : la formation d'une opposition constitutionnelle et dynastique.

— Vos amis de la gauche perdent leur temps. Ils attendent la chute de l'Empire, et l'Empire ne tombera pas. Par où tomberait-il ? Comment tomberait-il ? Vous êtes trente ou quarante, vous serez cent dans la prochaine Chambre, mais vous n'irez pas plus loin. Vous ne gagnerez pas les sept millions de ruraux : l'Empire s'appuie sur eux et sur l'armée qui lui obéit aveuglément. Jamais vous ne verrez un régiment la crosse en l'air. A eux seuls les sergents de ville et la garde municipale forment une armée suffisante pour tenir Paris en respect. La garde nationale ne compte plus ; elle n'est d'ailleurs composée que d'éléments sages et conservateurs. Le Louvre et les Tuileries sont une forteresse imprenable à l'émeute. Les grandes artères sont autant de voies stratégiques que nettoierait, en dix minutes, une charge de cavalerie ou une volée de canon. Grâce au macadam, il n'y a plus un pavé à la disposition des faiseurs de barricades. Je vous dis que la Révolution est impossible.

— Vous avez peut-être raison.

— J'ai certainement raison. L'Exposition vient de s'ouvrir. L'argent va couler à flots dans Paris : à la fin de la campagne, tout le monde sera riche, depuis les décrotteurs et les filles jusqu'aux banquiers. Et quand on est riche, on est content. Le tsar, le sultan, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse sont attendus, ensemble ou l'un après l'autre. Voyez-vous d'ici l'effet ? Rossini écrit pour le jour de la distribution des récompenses un hymne où quatre canons, tonnant à la fois, donneront leur note. Ce sera une apothéose. Jamais depuis le mariage de Marie-Louise et la naissance du roi de Rome, l'Empire ne se sera montré aux peuples avec tant de puissance et de splendeur... Et c'est à ce moment-là que vous parlez de le renverser ! C'est absurde, c'est fou !

Renneval ne répondait pas. Elle continua :

— Alors, pourquoi s'obstiner dans une opposition rageuse et stérile dont le jour ne viendra jamais ? Si un accord est possible, pourquoi en laisser à d'autres la gloire et le profit ? Je vous préviens qu'on y songe.

— On y songera longtemps.

— Parce que ?...

— Parce que, dans les circonstances actuelles, l'entente ne

peut se réaliser. Le Mexique était une pierre d'achoppement; Rome en est une autre. La première est enlevée, la seconde reste. Il faudrait que le gouvernement, au lieu de se complaire à un jeu de bascule entre cléricaux et libéraux, fît quelques pas vers nous pour nous épargner la moitié du chemin... Nous suivons deux lignes convergentes; laissez-nous arriver tout naturellement au point de jonction.

— Et ce point de jonction sera...?

— La responsabilité ministérielle. Jusque-là, rien à faire. Ah! certainement, c'est très gentil de vendre son parti, mais il faut réussir. Vous avez lu, n'est-ce pas, l'histoire de Dumouriez qui rêvait d'entraîner toute son armée contre Paris. Il fut suivi de quatre hussards qui galopèrent avec lui jusqu'à la frontière... Ces quatre hussards me trottent dans la tête quand j'arrange ma petite trahison. Si je me donnais demain au gouvernement, personne ne me suivrait, pas même mon secrétaire Alban Vernier. Me voyant arriver seul, le gouvernement se croirait joué et me tournerait le dos. Un homme à la mer!... Je me serais déshonoré pour rien. Merci!

Un valet de pied entra et, avec un sérieux glacial :

— Mademoiselle Zouzou est dans le premier salon.

— Qu'est-ce que c'est que ça, mademoiselle Zouzou? demanda Renneval.

— Vous ne connaissez pas Zouzou, la rivale de Thérésa, Zouzou qui chante à l'Horloge?

— Vous la recevez?

— Le matin... mais oui! D'abord, c'est mon amie. Oh! ne prenez pas cet air scandalisé! Vous devenez pire qu'une douairière du faubourg. Si vous tenez à le savoir, Zouzou me donne des leçons.

— Des leçons de quoi, mon Dieu?

— Elle m'apprend à chanter la chanson canaille... Restez. vous allez voir. Elle a inventé un hoquet, un gargouillement, un petit houhou dans la gorge, que personne ne peut imiter.

Mademoiselle Zouzou fit son entrée, correcte et polie. Sagement coiffée, discrètement vêtue, elle avait l'air d'une institutrice de province.

— Bonjour, mon petit chat! lui dit Sabine.

— Bonjour, madame.

— Encore?... Je veux que vous m'appeliez Bobine, comme toutes mes amies!

— Madame, je ne peux pas.

— Pourquoi donc?

— Mais, madame, la différence de rang, d'abord... Et puis...

— Et puis la différence d'âge, n'est-ce pas, petite impertinente?

— Non, mais enfin, le respect.

— Qu'est-ce qu'ils ont donc tous à me respecter? Moi, je veux qu'on m'aime... Voyons, qu'est-ce que vous allez nous chanter, mignonne? *La Gardeuse d'ours, le Sapeur, la Femme à barbe*, ou bien une de vos chansons, à vous?

— Mademoiselle a son répertoire? demanda Renneval. On a écrit des chansons exprès pour vous?

— Des tas! dit la jeune personne. *T'as pas fini, V'là les gendarmes, La mèche de mon fouet, Dieu qu't'es bête!*

— *Dieu qu't'es bête!* doit être joli.

— Très joli. Seulement, c'est un peu vif; du moins, on le dit. Moi, je n'y comprends rien, mais ça fait rigoler les hommes... Ah! c'est pénible de chanter des bêtises comme ça, quand on a eu un premier accessit d'opéra-comique au Conservatoire... dans l'air des *Diamants de la Couronne*... celui que chante Marimon : la la... la... la.

— Un premier accessit?

— Oui, monsieur. Et j'avais le second prix, sans une injustice... Pas sous le nom de Zouzou : ce n'est pas mon vrai nom, Zouzou!

— Je l'avais deviné.

— Papa s'appelle M. Legras. Il était sous-chef à la Générale. Depuis qu'il est en retraite, il habite à Versailles, rue Maurepas... avec maman... qui était dans les chœurs. Je vais les voir le dimanche, avec mon fiancé, qui est professeur suppléant d'italien au collège Chaptal... Il veille sur moi, vous pensez! Si je faisais de mauvaises connaissances, c'est lui qui me ficherait des claques!

Sabine s'était assise au piano et préludait.

— Je vais, dit-elle à Renneval, vous chanter *Ousqu'est mon fusil?*

— Bravo! cria-t-il quand elle eut fini.

Mais Zouzou hochait la tête :

— Si vous le chantiez comme ça à l'Horloge, vous vous feriez piger. C'est par trop canaille!

Renneval se rappela qu'il était l'heure de la Chambre et se leva pour prendre congé. Sur le seuil du salon, Sabine lui dit à demi-voix :

— Elle a un accès de snobisme aujourd'hui; elle est bête comme une oie. Un autre jour, elle sera plus amusante.

Mademoiselle Zouzou était vexée qu'on ne lui eût pas présenté Renneval comme cela se fait dans le monde. C'est pour cela qu'elle avait été bien aise de montrer qu'elle était d'une « bonne famille » où « l'on ne badinait pas avec les convenances ».

Aussitôt que la porte se fut refermée :

— Je connais ce monsieur, dit-elle. C'est-à-dire... je ne sais pas son nom, mais je connais sa « dame ».

— Sa dame!

— Oui, Marguerite Louvet, la fille du poète. Nous étions ensemble en pension à Saint-Mandé, chez les demoiselles Langeon.

— Vous faites erreur.

— Pas du tout! Nous nous sommes sauvées un soir, l'année de notre première communion, nous avons passé la nuit dans le bois de Vincennes... Vous pensez si je la connais!

— Et comment savez-vous qu'elle est... mariée à ce monsieur?

— Ils demeurent à Versailles, rue d'Angiviller, près de chez mes parents. Je les ai vus sortir deux fois de chez eux : une petite maison avec un grand jardin, au n° 16... Quand je l'ai vue, j'ai dit tout de suite à maman : « Tiens! c'est Guérite!... » A la pension, nous la nommions comme ça à cause de la maîtresse d'anglais qui l'appelait Maguérite... Je voulais aller la voir. Maman m'a dit : « Nous ne savons pas ce que font ces gens-là. » Parce que maman, elle est sévère sur les relations. Mais, du moment que madame les reçoit, ça doit être des personnes comme il faut... Reprenons-nous la chanson?

— Non. Je ne chanterai plus aujourd'hui. Voici votre cachet, ma chère petite.

Dès que mademoiselle Zouzou eut quitté l'hôtel, madame d'Argaud sortit à son tour, monta en fiacre et se fit conduire rue de l'Arbre-Sec, au siège de l'Agence Confidentielle « tenue depuis trente ans dans des conditions de succès et d'honorabilité exceptionnelle par M. Célestin de Montbel, ancien magistrat ».

Ce fut seulement au bout de quinze jours qu'elle reçut, au bureau de la Madeleine, poste restante, sous une enveloppe aux initiales K. X., le rapport suivant :

AGENCE DE MONTBEL

Tous les jours de 9 heures à 4 heures.

On paie d'avance.

« La maison n° 16, rue d'Angiviller, à Versailles, est occupée par une certaine madame Jobin. Elle la sous-loue à un monsieur qu'on appelle M. Maxime, mais qui est, en réalité, le fameux député R... (*L'habitude invariable de l'Agence Confidentielle est de ne livrer les noms entiers que de vive voix aux intéressés et sur la preuve qu'ils ont, moralement, le droit de les connaître.*) Cette maison lui sert à recevoir la dame V... qui demeure avec son époux au Mé, sur Jouy-en-Josas, et qui vient le voir dans une américaine conduite par un garçon appelé Toussaint. Ce garçon, que les habitants du Mé considèrent comme idiot, paraît tout dévoué à la dame V... Lorsqu'il a remisé sa voiture sous un hangar, dans la cour, il se poste au coin de la rue et semble faire le guet. Il ne répond à aucune question. La dame V... vient à Versailles trois ou quatre fois la semaine, elle reste avec M. Maxime environ une heure et demie lorsqu'elle arrive directement de Jouy. Quelquefois elle passe toute la journée rue d'Angiviller. Dans ce cas, ils se font apporter leur déjeuner d'un restaurant de la rue du Plessis. Ces jours-là, la dame V... vient par le chemin de fer et s'en retourne de même. Toussaint l'attend à la station de Chaville, comme si elle arrivait de Paris. Le sieur Maxime et la dame V... sont sortis plusieurs fois ensemble et se sont promenés dans les bois, près du canal.

» Nos observations continuent. »

Trois jours après, nouveau rapport :

« La dame V... a passé la nuit, hier, rue d'Angiviller. Elle est arrivée par l'avant-dernier train avec M. Maxime. Elle est retournée à Paris le lendemain matin par la rive droite, s'est fait conduire en voiture de la gare Saint-Lazare à la gare Montparnasse. Là, elle a pris un billet pour Chaville. A cette station, le sieur V... l'attendait. Ils se sont embrassés. Le sieur V... a demandé à la dame V... : « Ton père a été content de te voir ? » La dame V... a répondu : « Oui, il m'a chargé de mille choses pour toi. »

» Nos observations continuent. »

Pendant la fin de mai et les premiers jours de juin 1867, madame d'Argaud ne manqua ni une soirée, ni un dîner, ni une cérémonie. Elle fut régulière à l'Opéra et aux Italiens. On la vit aux courses, au Salon, à Sainte-Clotilde, où prêchait l'abbé Mermillod et où elle tint la bourse pour une œuvre de charité. Ni ses intimes, ni ses domestiques, ne découvrirent en elle la moindre altération d'humeur ou de physionomie. Si elle traversa, à cette époque de sa vie, une grande crise de chagrin, nul — pas même son amant — n'en eut le plus léger soupçon. Elle paraissait exclusivement occupée des événements mémorables et tragiques qui firent de ces semaines réservées à la joie des semaines de trouble, d'angoisse et de deuil pour les maîtres de la France. D'abord la maladie du « petit prince », grossie par les alarmistes, était venue jeter l'inquiétude parmi les amis du gouvernement. On avait dit menacée cette frêle vie, seule espérance de la dynastie, seul rempart contre la Révolution. De ce côté-là, on était rassuré, grâce à Barthez et à Nélaton. Puis, au début, on avait tremblé que l'Exposition ne fût un fiasco. Pendant les premiers jours, le Champ de Mars n'avait été qu'un chaos lugubre de ballots et de colis, une cohue d'ouvriers, une symphonie de coups de marteau. Peu à peu ce chaos s'était ordonné, égayé, s'était fait harmonieux et splendide.

Alors avait commencé la farandole des millions. Paris avait multiplié ses attractions à l'infini. A tous les coins de rue, du matin au soir et du soir au matin, le plaisir guettait le provincial et l'étranger comme une proie. Les

femmes, pour flatter leurs hôtes d'outre-Rhin, portaient des robes Bismarck, les patriotes restaient fidèles à la couleur Solférino. Les théâtres offraient à l'Europe les grands succès des dix dernières années ou les nouveautés réservées pour ce moment : aux Variétés, Schneider avec la *Grande Duchesse* ; au Vaudeville, l'étourdissante « famille Benoîton », y compris Fanfan, le petit prodige ; au Gymnase, Pasca, dans les *Idées de madame Aubray* ; à l'Odéon, le *Testament de César Girodot* et le *Marquis de Villemer*. Le Théâtre-Français s'en fiait à son répertoire et à sa troupe sans rivale. Les ballets sans fin, les éblouissantes apothéoses de *Cendrillon* et de la *Biche au Bois* parlaient aux sens de tous ceux qui n'entendaient pas notre langue.

Aussi bien la féerie était partout dans ce décor inimitable du nouveau Paris qui gardait les gloires de l'ancien, surtout pendant ces belles nuits de juin, quand toute l'Europe était sur le boulevard. Mais il semblait qu'on eût oublié d'inviter une fée, et qu'elle se vengeât. A peine la fête s'ouvrait-elle qu'elle fut troublée par des contre-temps inattendus, et les symptômes de la malchance, après tant d'années de fortune, commencèrent à apparaître. L'empereur de Russie arriva à Paris. Les avocats l'insultèrent au Palais de Justice ; à la revue de Longchamp, un Polonais tira sur lui, tandis qu'il était assis dans le landau impérial à côté de son hôte. Un mouvement heureux du cheval Cardigan que son cavalier, Firmin Rainbeaux, l'écuyer de service, poussa en avant avec autant de bravoure que d'à-propos, sauva les deux empereurs. Mais l'atmosphère restait chargée de menaces. Quelques jours plus tard, l'impératrice Charlotte débarquait en France pour venir demander à Napoléon III un secours qu'il ne pouvait plus lui accorder. On se racontait les tragiques détails de cette visite au palais de Saint-Cloud où elle perdit la raison, et dont la malédiction allait demeurer attachée aux murs eux-mêmes, témoins de la scène. Les journaux n'avaient pas la permission de tout dire, mais ils avaient, en revanche, l'art de tout insinuer ; et ils en usaient. Ce vent de Fronde gonflait les voiles du *Figaro*, qui venait de prendre sa forme définitive. Tour à tour Albert Wolff et Henri Rochefort faisaient le premier article, et une caricature d'André

Gill, dans le *Journal amusant*, les représentait sous la forme de deux forgerons — comme dans un jouet alors en vogue — dont le marteau s'abattait alternativement sur l'enclume, battant le fer chaud de l'actualité. Auguste Villemot, le « bourgeois de Paris », jetait, par intervalles, une note de badauderie spirituelle et indulgente. On commençait à remarquer les « Menus propos » d'un jeune écrivain appelé Lockroy : peu de souffle, mais pas mal de venin. Le macadam où l'on se noyait, les allumettes qui refusaient de prendre, les cigares de la Régie qui ne voulaient pas se laisser fumer, — le *Figaro* se plaignait et se moquait de tout cela, donnait l'idée d'un enfant gâté, qui n'est pas commode, mais qui n'est pas méchant. La distribution des récompenses prêta à plus d'un sarcasme. La fameuse cantate fut une immense déception.

Dans la paix
Et dans la guerre,
Par des succès nouveaux
Couronne nos travaux...

Ainsi chantait M. Émilien Pacini, le poète officiel, et le musicien ne le dépassait pas en originalité. Décidément, l'auteur du *Barbier* n'était plus bon qu'à faire du macaroni. Quant aux quatre canons qui faisaient leur partie dans l'orchestre, on ne les avait même pas entendus. A eux quatre, ils n'avaient pas fait autant de bruit que le pistolet de Bérézowski.

Le jour de cette cérémonie, on disait avoir vu des larmes dans les yeux de la souveraine. C'est qu'il y avait dans l'air une catastrophe. Maximilien avait été pris, jugé et fusillé dans un fossé de Queretaro par ses sujets révoltés. Vaguement pressentie, puis démentie, affirmée de nouveau et encore démentie, la nouvelle était désormais certaine, acquise à l'histoire.

Le soir de ce jour, Renneval reçut un mot de madame d'Argaud :

« Venez demain matin. C'est très important. — S... »

Dès qu'il entra, elle marcha vers lui et lui dit sans préambule :

— L'Empereur veut vous voir. Il est profondément affecté de tout ce qui vient de se passer. Il hésite. Doit-il serrer les

freins, retourner en arrière? Doit-il au contraire faire un pas de plus vers les libéraux? Sera-t-il soutenu par un grand parti formé des modérés de toute nuance qui ne lui demanderait ni l'évacuation de Rome, ni le rétablissement du pape dans ses droits, qui accepterait la dynastie et qui l'aiderait sincèrement à exécuter son programme personnel de réformes économiques et sociales? Voilà la question qu'il se pose. C'est là-dessus qu'il désire vous interroger et vous entendre.

— Je ne peux pourtant pas aller aux Tuileries!

— Non, sans doute... Écoutez. L'Empereur a promis depuis longtemps à ma cousine de Rimini qu'il irait voir sa collection de portraits historiques du XVIIe siècle. Ce soir, en revenant du Bois, il s'arrêtera chez elle. Vous serez là comme par hasard. Lorsque l'Empereur aura regardé les Largillière et les Mignard, dont il se soucie peu, d'ailleurs, la duchesse lui dira : « Sire, Votre Majesté veut-elle me permettre de lui présenter M. Renneval?» Sur quoi, l'Empereur répondra : « Je serai charmé de le connaître. » Vous vous approcherez, nous nous écarterons discrètement. Le reste vous regarde.

— Diable! Si je me doutais, ce matin, que je verrais aujourd'hui l'Empereur pour la première fois de ma vie!...

— Comment, pour la première fois!... Vous ne l'avez jamais vu?

— Très souvent sur les timbres-poste et quelquefois sur les pièces de monnaie... En personne, une seule fois et de très loin, le jour où j'ai prêté serment, à l'ouverture des Chambres.

— L'Empereur a les manières les plus simples et les plus calmes. Personne ne sait comme lui mettre à leur aise les gens qui ne l'ont pas encore approché. Il vous écoutera... et, dans six mois, nous aurons un cabinet Renneval.

— Eh bien... soit! — dit Renneval, en se levant, d'une voix forte : — *Alea jacta est!*

— Cela veut dire?...

— Cela veut dire : « Sabine est adorable! »

Il se pencha sur sa main et la baisa avec ardeur.

— A cinq heures! Soyez exact.

Lorsqu'il arriva à l'hôtel de Rimini, dix minutes avant l'heure convenue, ce fut encore Sabine qui le reçut.

— L'Empereur, dit-elle, est déjà là.

— Je n'ai pas vu les Daumont dans la cour.

— Non. Il est venu seul, dans un brougham, avec l'aide de camp de service. C'est par égard pour vous ; c'est pour ne pas vous compromettre... Et la voiture attend sous la remise... Restez ici, dans la bibliothèque. L'Empereur va y venir tout à l'heure et vous causerez sans témoins. De cette façon, pas d'indiscrétion possible.

— Bien ! — fit Renneval, un peu ému. — L'idée est excellente, certainement. Mais moi... c'est drôle... je ne suis brave que quand il y a du monde... La solitude m'ôte mes moyens... N'importe ! Je vais me raidir... Par où viendra-t-il ?

La comtesse lui désigna une lourde portière de velours bleu.

— Maintenant, je vous laisse. Nous nous reverrons après l'entrevue.

Il resta seul, abandonné à ses réflexions ; il éprouvait le frisson du joueur qui livre sa grosse partie. Que de choses dépendaient de cette conversation ! Sa carrière d'homme d'État, l'avenir d'un parti et d'un règne, peut-être toute l'orientation de la politique européenne... Et chaque seconde qui s'écoulait ajoutait à son angoisse.

La pièce où il se trouvait était haute et sombre. Un immense store, sur lequel jouait l'ombre mouvante de grands arbres, interceptait le jour. Çà et là, un rayon de lumière, entré comme furtivement par quelque interstice, illuminait, l'or de quelque reliure ou se brisait à l'angle d'un cadre. Les yeux de Renneval, un instant attirés par ces points brillants, retournaient vers la portière de velours. Celui qu'il allait voir paraître là, qu'était-il en réalité ? Était-ce l'ambitieux sans scrupule et sans pitié à qui le poète avait crié :

Non, tu n'entreras pas dans l'histoire, bandit !

Était-ce l'intelligence indécise et trouble qu'on affectait maintenant de mépriser dans les salons frondeurs de Paris, l'acteur de province bombardé premier rôle par un coup de chance et à qui de plus habiles soufflaient ses répliques ? Ou était-ce vraiment le grand méditatif aux idées simples, aux vues lointaines, dont parlaient ses vrais amis ? En tout cas,

c'était le sphinx : il fallait deviner l'énigme ou être dévoré. Et les yeux de Renneval ne quittaient plus la portière de velours. Ses tempes se baignaient de sueur, ses genoux tremblaient. Il lui semblait qu'il avait vieilli depuis un quart d'heure qu'il était là; que ses idées se brouillaient et que son intelligence se dissolvait.

— Allons! c'est trop bête! murmura-t-il.

Le son de sa voix, rauque et bégayante, l'effraya. Pourrait-il parler quand l'instant serait venu? S'il allait rester muet, lui, la parole incarnée, devant le grand taciturne?

Enfin, il entendit une porte s'ouvrir. Un pas lent, rythmé, un peu pesant, traversa la galerie voisine et s'approcha. Quelqu'un souleva la portière, et l'Empereur entra. Dans la clarté qui venait du dehors, Renneval reconnut le masque impérial, les traits pâles et immobiles, la large moustache aux bouts effilés, la barbiche légendaire, le long nez triste, l'œil bleu couvert, les cheveux châtain clair ramenés en pointes au-dessus des oreilles. Mais la portière retomba, et l'obscurité que cette soudaine clarté disparue rendait plus profonde, ne fut plus éclairée que par un petit point rouge, la cigarette que l'Empereur tenait à la main.

Napoléon III continuait à s'avancer avec une sorte de balancement régulier, la tête un peu inclinée à gauche et souriant d'un vague sourire. Renneval avait fait deux pas en avant, puis s'était incliné. Alors, d'une voix calme, basse et richement timbrée :

— Monsieur Renneval, dit l'Empereur, je suis bien aise de vous voir. Vous êtes un adversaire, mais je ne crois pas que vous soyez un ennemi.

Renneval répondit vivement :

— Sire, je suis tout le contraire.

— Asseyez-vous donc, reprit le souverain. Nous avons à causer.

AUGUSTIN FILON

(La fin au prochain numéro.)

LE PROTECTORAT FRANÇAIS

EN CHINE

Le 21 juillet dernier, Monseigneur Lorenzelli, nouveau nonce à Paris, présentait ses lettres de créance au Président de la République. Dans les discours prononcés, tous les journaux ont signalé l'importance des passages relatifs au protectorat français sur les missions. Le nonce a dit :

> La France demeure fidèle à sa vocation historique. Son attachement au catholicisme et l'héroïsme de ses missionnaires, favorisés par les heureuses institutions du pouvoir politique, lui ont valu, à travers l'histoire, des prérogatives, des positions acquises dont l'importance devient de jour en jour plus évidente.

M. Loubet a répondu :

> Je suis d'autant plus touché que vous avez tenu à rappeler les titres traditionnels de notre pays à la confiance du Saint-Siège, en même temps que vous affirmiez les prérogatives qui sont la consécrations des services rendus par la France dans le monde aux intérêts religieux.

Évidemment, ces paroles visent d'abord le protectorat dans le Levant, dont tous connaissent l'histoire. Mais elles s'ap-

pliquent encore tout spécialement au protectorat des catholiques en Chine : elles sont une reconnaissance diplomatique des résultats de la politique française à Pékin, elles sont motivées par le décret impérial du 15 mars 1899, dont la publication a fait tourner les regards vers l'Extrême-Orient, et y a fait constater et apprécier l'action de notre diplomatie.

Dans ses grandes lignes, ce décret règle lés relations officielles entre les différents degrés de la hiérarchie catholique et les classes variées du mandarinat. De plus, il reconnaît le *seul* protectorat français pour les missions catholiques. Cette importante et pacifique conquête est tout à la fois le résultat de la ferme politique de M. Pichon, ministre de France, et des habiles négociations de Monseigneur Favier, évêque de Pékin.

Lorsque la teneur de ce document fut connue en Europe, les uns célébrèrent le décret avec enthousiasme : ils comparaient cet acte à la proclamation de Constantin qui rendit officielle la religion dont les succès de prosélytisme avaient fait déserter les temples païens. De cette reconnaissance du catholicisme, ils dégageaient un mouvement qui devait instantanément changer la face des choses et jeter le monde chinois, d'un bloc, dans le moule régénérateur et fortifiant du christianisme. D'autres — les Allemands surtout — ont affecté de ne prêter qu'une médiocre importance au décret impérial : ils affirmaient sa ressemblance parfaite avec les précédents édits chinois où la religion catholique est traitée en termes respectueux et même laudatifs. D'après eux, le décret ne modifiait en rien l'état actuel des relations entre missionnaires et mandarins quant à la solution des difficultés. Leur scepticisme s'appuyait sur l'opinion de ceux qui savent combien le mandarinat a déployé de tenace habileté, depuis cinquante ans, pour rendre illusoires les articles des traités favorables au catholicisme.

Entre ces deux extrêmes, il est exact de dire que le décret est d'une importance capitale. Résultat d'une campagne commencée en 1846, il est un dernier élément qui modifie l'action du protectorat en vue de le rendre plus efficace. Radicalement différente, par son inspiration, de tous les édits précédents, il montre que la Chine subit, plus qu'on ne croit,

l'action des idées, qu'elle s'ouvre aux influences pacifiques encore mieux qu'elle ne cède aux brutalités des reîtres.

Pour apprécier nettement ce décret, pour mieux comprendre la réforme profonde qu'il introduit dans l'organisme chinois, il faut suivre les étapes du protectorat français en Chine, et connaître comment il a fonctionné à travers les imperfections de ses phases successives. De cette étude, il ressortira clairement que le décret est comme une couronne d'honneur pour nos diplomates et nos missionnaires. Les premiers ont été dignes du rôle traditionnel de la France dans sa protection de tous les opprimés ; les seconds, dans la lutte conduite pour rendre le protectorat plus efficace, ont eu un rôle si loyal que la Chine n'hésite pas à grandir leur influence en leur ouvrant toutes grandes les portes du monde officiel.

I

Personne n'ignore que les missionnaires catholiques, français en grande majorité, n'ont pas attendu qu'il y eût des traités de protectorat pour pénétrer en Chine. De florissantes chrétientés avaient été fondées dans toutes les provinces de l'Empire. Protégées par l'empereur Kang-Hy (1662-1722), elles se virent bientôt soumises à mille tracasseries, après la volte-face de cet empereur blessé dans son orgueil parce qu'on ne voulait pas l'accepter comme souverain juge des discussions théologiques sur les rites chinois. Sous Kien-Long (1736-1795), la persécution ne fit que s'accentuer : l'entrée des missionnaires en Chine était entourée de mille dangers, et leur séjour interdit par la loi les mettait en perpétuel péril de mort. Au début de ce siècle, sous Kia-Kin (1796-1820), la persécution devint sanglante par le fait d'un article de loi, posé dans le code chinois comme une barrière infranchissable contre la religion d'Occident.

Cette loi, promulguée par le ministère des crimes, en 1811, prohibe rigoureusement la propagande et la profession du christianisme; elle condamne les prêtres et les catéchistes à la strangulation, les chrétiens à l'exil, à l'esclavage, à la cangue

ou à la cage, suivant les cas. De plus, elle interdit absolument aux Européens d'acquérir des immeubles dans tout l'empire.

Cet article ne resta pas lettre morte dans les bureaux du mandarinat. Il fut exécuté sans aucune pitié par de féroces tortionnaires, parmi lesquels Tchang-Min, au Se-Tchoan, qui fit décapiter monseigneur Dufresse en 1818. M. Perboyre était encore mis à mort, en 1839, avec des raffinements de cruauté dont le récit fit frémir toute l'Europe.

C'est contre ce régime de persécution qu'un Français « jugea digne de la France et de son gouvernement », comme il l'écrivait à Guizot, de tenter quelque chose pour les chrétiens.

M. de Lagrené était le chef de la mission envoyée, en 1843, pour négocier, en faveur de la France, les mêmes avantages commerciaux que venait d'obtenir l'Angleterre, après la guerre de l'opium, par le traité du 29 août 1842[1].

A cette époque, pour faciliter sa politique dilatoire, l'orgueilleuse cour de Pékin tenait à distance les plénipotentiaires étrangers. C'est à Canton que se faisaient toutes les négociations. Lagrené, diplomate patient et très fin, réussit à conclure avec les Chinois le traité de Ouang-pou, signé à bord de l'*Archimède*, par les mandarins, le 24 septembre 1844, ratifié à Pékin le 25 août 1845.

Lagrené a justement mérité le titre de précurseur. Premier ambassadeur de France en ces contrées alors indéchiffrées, il semble envoyé à la découverte de ce grand inconnu, le monde chinois. Esprit clairvoyant et de grande allure, il devine que, dans peu d'années, l'Extrême-Orient sera le point de mire des compétitions européennes. Comme il l'écrit encore, il juge que « la France doit prendre date à son tour ». Mais il ne croit pas qu'il soit conforme aux traditions séculaires de la générosité française, toujours prête à agir en faveur de toute liberté et contre toute oppression, de se contenter de stipulations mercantiles calquées sur celles des Anglais. Ce qu'il appelle « prendre date, après les conquêtes commerciales des

1. Cette mission comprenait onze secrétaires, interprètes ou attachés; une mission commerciale composée des délégués de Reims, Mulhouse, Saint-Étienne et Lyon; une délégation financière pour étudier les douanes. Elle fut conduite en Chine par l'amiral Cécile, qui disposait de deux frégates et de quatre corvettes.

Anglais, c'est signaler son action au point de vue moral et civilisateur ».

Les difficultés cependant paraissent insurmontables. Du côté français, Lagrené doit dépasser ses instructions officielles et se contenter de la promesse de n'être pas désavoué, s'il réussit. Soit que le gouvernement ait craint les attaques de l'opposition, soit qu'il ait regardé comme impossible une intervention dans les affaires d'un pays jusqu'alors hermétiquement fermé, le ministère n'a donné de pouvoirs à Lagrené que pour le traité de commerce et pour la sauvegarde de la liberté et de la vie des Français au Céleste Empire. — Du côté chinois, depuis l'empereur jusqu'au plus minime globulé, Lagrené rencontre l'irréductible hostilité de l'organisme mandarinal, qui prétend maintenir fermé l'empire des Han aux hommes et aux doctrines de l'Occident.

Pour se faire une idée des dispositions du monde officiel chinois à cette époque, il suffit de constater que, malgré les habiles et persévérants efforts de Lagrené et de ses collaborateurs en faveur des missionnaires, une clause unique et très modeste était inscrite au traité de Ouang-pou. L'article 23 stipulait que les autorités chinoises devaient ramener, sans les molester, les Français trouvés dans l'intérieur de la Chine au consul le plus rapproché de l'endroit où ils seraient découverts. C'était la vie sauve, mais l'expulsion pour des gens toujours regardés comme dangereux.

Malgré ces obstacles, Lagrené entreprend vaillamment de planter le drapeau français, protecteur des opprimés, jusqu'au cœur de l'Empire chinois. Il sait trop bien l'influence donnée à la France par le régime des capitulations dans le Levant pour ne pas essayer de lui créer un protectorat analogue en Extrême-Orient. Pendant les entrevues et les pourparlers du traité, il a su conquérir les sympathies du principal plénipotentiaire chinois, Ky-yng, membre de la famille impériale, esprit très ouvert, et qui possédait mieux que le savoir uniquement verbal de la plupart des mandarins. La glace une fois rompue, en des conversations moins solennelles, le Chinois fait connaître combien le cabinet de Pékin s'inquiète de l'attitude des Anglais, dont l'arrogance et les exigences croissent chaque jour. Lagrené, sans hésiter, pose ce dilemme : pour résister,

il faut ou une armée très forte ou une amitié qui inspire le respect. La Chine n'a pas la force militaire. Qu'elle choisisse l'amitié de la France. Mais nulle amitié n'est possible tant que le code chinois punira comme crime le fait de pratiquer la même religion que l'empereur de France.

Remarquons que l'« empereur » de cet argument est le roi Louis-Philippe. Le raisonnement se trouve bon, néanmoins, et c'est lui qui l'emporte dans la lutte du premier ambassadeur de France au XIX[e] siècle, en faveur de la liberté de conscience des chrétiens chinois. Lagrené manœuvre si bien que le plénipotentiaire se risque à envoyer à Pékin une pétition en faveur des chrétiens, et même la dépêche diplomatique qui l'accompagne est si bien rédigée qu'elle l'emporte sur les hésitations de l'empereur et sur l'opposition violente du parti anti-européen. Un rescrit impérial, dont les termes donnent satisfaction aux désirs de Lagrené, paraît le 25 de la première lunaison de la vingt-sixième année de l'empereur Tao-Koang (20 février 1846). Il est officieusement communiqué par le grand chancelier au chef de la mission française.

Le document commence ainsi : « Ky-yng et ses collègues nous ayant précédemment adressé une pétition dans laquelle ils demandaient que ceux qui professent la religion chrétienne dans un but vertueux fussent exempts de culpabilité, qu'ils pussent construire des lieux d'adoration, s'y rassembler, vénérer la croix et les images, réciter les prières et faire des prédications, sans éprouver en tout cela le moindre obstacle, nous avons donné notre adhésion impériale pour ces divers points dans toute l'étendue de l'Empire. »

Pour calmer l'irritation du parti hostile aux étrangers, le décret, en ce pays de traditions, rappelle ensuite les faveurs et concessions accordées aux chrétiens par l'empereur Kang-Hy et décident qu'elles rentrent en vigueur. Tout cela en faveur des vrais chrétiens, car doivent être sévèrement châtiés ceux qui coloreraient du prétexte religieux leur participation aux actes pervers des sociétés secrètes. Enfin, notons bien que l'édit impérial se termine sur ce paragraphe : « Il faut ajouter ici que, en conformité avec les traités récemment conclus, il n'est en aucune façon permis aux étrangers de péné-

trer dans l'intérieur du pays pour y prêcher la religion, car les réserves faites à cet égard doivent demeurer clairement établies. » Malgré ces dures réserves, ce décret, origine du protectorat français en Chine, est tout à la gloire de Lagrené, dont les ressources de fin diplomate furent consacrées à arracher ces concessions initiales à la mauvaise volonté du gouvernement chinois. Ajoutons que le commissaire impérial Ky-yng mérite des éloges pour son courage plus qu'ordinaire : avec son placet à l'empereur, il risquait sa tête, si le parti hostile aux Européens l'eût alors emporté à Pékin [1].

***

Pour apprécier la valeur de l'édit obtenu par Lagrené, il ne faut pas seulement considérer ces résultats immédiats. En France, l'opposition avait protesté bruyamment lorsqu'elle avait connu les pourparlers engagés par notre diplomate sur la question religieuse. Elle ne fut pas moins injuste et violente pour attaquer la conclusion de l'affaire : résultats mesquins, maigres avantages, humiliation de nos nationaux, etc., voilà les bouquets offerts à Lagrené par les journalistes bien informés. L'histoire parle un autre langage. D'abord, dès que les attaques se produisirent, les meilleurs juges en la matière, les supérieurs des communautés de missionnaires, lazaristes, jésuites, Missions étrangères, prirent hautement la défense de Lagrené ; tous le déclarèrent : c'était avoir beaucoup obtenu que d'avoir fait poser le principe de la liberté de conscience en face de la loi persécutrice de Kia-Kin. Les résultats viendraient par la force même des choses en ce pays de traditionnelle soumission à la volonté de l'empereur. — En Orient, les Anglais, si clairvoyants pour leurs intérêts, comprirent la portée de cet acte et demandèrent au gouverneur Houang que le décret s'appliquât à toutes les communions chrétiennes. Les Belges et les Portugais y virent une

1. Bientôt disgracié, Ky-yng fut rappelé pour être l'un des négociateurs de Tien-Tsin en 1858. Après le revirement qui fit renoncer à ratifier le traité, le parti anti-européen fit condamner à mort tous ceux dont la sagesse voulait le maintien du traité. Ky-yng fut l'une des victimes : il reçut le cordon de soie et dut s'étrangler.

telle marque d'influence qu'ils eurent recours à Lagrené pour régler leurs difficultés avec la Chine.

En fait, le décret eut des résultats immédiats. Sans doute. il fut très peu publié, par suite de l'hostilité des gouverneurs provinciaux ; mais les évêques, les missionnaires, et même les chrétiens ne manquèrent pas de faire savoir aux mandarins qu'ils connaissaient le rescrit impérial. Bien des tracasseries cessèrent, et quelque liberté d'apparaître au grand jour fut laissée aux chrétientés. De là, cohésion plus grande entre elles ; plus précoce et meilleure éducation chrétienne des enfants ; connaissance de la solidarité chrétienne mise à la portée des païens qui l'ignoraient ; enfin, le nom de la France béni une fois de plus par les opprimés, alors même que les mandarins, feignant l'ignorance, voulaient leur appliquer la loi de Kia-Kin : au ciel le plus sombre restait le décret, soleil d'espérance qui devait percer et dissiper les nuages.

Mais, à notre avis, l'édit impérial eût-il été plus trompeur encore par son manque de publication et d'exécution, la première ambassade française n'en aurait pas moins eu un immense résultat. Son succès capital fut, par l'article 23 du traité de Ouang-pou, garantissant la vie des missionnaires français, et par le décret favorable à la liberté de conscience des sujets chinois, d'avoir posé des bases inébranlables, cimentées par l'honneur, au protectorat français en Chine. Depuis lors, toutes les fois que nous avons présenté nos réclamations au gouvernement chinois, nous l'avons fait armés de ces pièces officielles, comme partie lésée, comme défenseurs de la liberté, de la justice et du droit, laissant à d'autres le rôle peu glorieux de mercantis uniquement avides de concessions lucratives, de détrousseurs de royaumes qui profitent des embarras d'un peuple pour lui arracher un lambeau de son territoire. Lagrené avait écrit qu'il était digne de la France de prendre date. Il fit mieux : le premier acte du protectorat fut une véritable prise de possession.

Pour les missionnaires, les conditions de l'article 23 du traité de Ouang-pou furent même dépassées, selon les promesses confidentielles de Ky-yng : « Pourvu que les missionnaires veuillent bien continuer à ne pas se montrer en public, on ne les

inquiétera pas. » A peu près partout, les mandarins ne demandèrent qu'à ne pas voir, à ne pas être mis en demeure, par des manifestations trop apparentes, d'appliquer la loi d'expulsion. — Pour les chrétiens, le décret impérial fut moins efficace. En quelques régions, il fut une source de paix et de sécurité ; mais les persécutions et les dénis de justice furent encore très fréquents, soit par la haine violente des lettrés ou mandarins, soit par le manque de prudence de certains chrétiens qui, croyant à l'exécution du décret, voulurent célébrer trop haut les joies de leur liberté, expansion très pardonnable après des années d'oppression.

En somme, la phase nouvelle ouverte par la première ambassade française fut plutôt une époque de calme pour les missions de Chine. De plus, dans cet immense empire sans journaux, la renommée qui vole de bouche en bouche acquiert une puissance considérable. La fermeté des chrétiens à se réclamer du décret, si elle attira parfois de dures représailles, fit entrer dans l'esprit public cette nouvelle idée, qu'un grand royaume était ami de la communauté chrétienne, qu'il pouvait au besoin faire reculer ses persécuteurs en attirant sur les chrétiens la bienveillance de l'empereur. Cela est capital chez un peuple où toute la vie nationale repose sur le respect presque divin du Fils du Ciel, où toute la vie sociale a pour facteur essentiel la solidarité des familles et des corporations.

II

L'éclatante violation de l'article 23 du traité de Ouang-pou fut l'occasion de la seconde ambassade de France en Chine. En 1856, à Sy-lin, au Koang-si, le Père Chapdelaine fut pris et mis à mort par les mandarins. Le baron Gros fut envoyé par Napoléon III pour joindre nos revendications à celles des Anglais : factoreries fermées, négociants expulsés, matelots saisis, tels étaient les exploits du vice-roi de Canton, l'arrogant Yé, qui, du reste, n'avait pas un goût très prononcé pour le commerce d'opium.

On sait que la guerre de Chine aboutit, le 25 octobre 1860, aux conventions de Pékin corroborant et complétant le traité de Tien-Tsin (juin-juillet 1858). Ce traité détruisait sans retour la barrière infranchissable maintenue jusqu'alors par la cour de Pékin entre elle et les envoyés étrangers. On ne saurait croire quelle fut alors l'incommensurable fatuité de la cour et des grands mandarins. Même après la défaite et la déroute, ils tiennent encore pour l'idée qui resta longtemps le fond de la diplomatie chinoise : le Fils du Ciel, centre des nations, prince de tout ce qui est sous le firmament, plane sur tous les royaumes, les regarde avec impartialité, mais il ne peut avoir de contact avec les infimes représentants de petites principautés, indignes même d'être rangées au rang des tributaires de la Chine. De là cette ténacité, pleine d'illusions, que la cour impériale, jusqu'au dernier moment, met à essayer d'arrêter plénipotentiaires ou bataillons à Canton, à Chang-Hay, à Tien-Tsin, à Tong-Tcheou, par l'envoi de négociateurs sans pouvoirs, intermédiaires seuls responsables devant les étrangers et toujours susceptibles d'être désavoués. Cette orgueilleuse et traditionnelle prétention fut anéantie sans retour par le traité. L'installation à Pékin d'ambassadeurs des États contractants fut inscrite aux articles. Elle nécessita, l'année suivante, la création du Tsong-ly-yamen, sorte de ministère des affaires étrangères dont le premier président fut le prince Kong, frère de l'empereur Tao-Koang, futur régent sous Tong-Tche et Koang-Su.

Laissant de côté les conventions qui regardent les ports ouverts aux Français et les conditions de ces établissements, étudions les articles qui directement ou indirectement concernent le protectorat.

A l'article 4, nous voyons que les rapports officiels entre les fonctionnaires des deux pays seront réglés, suivant les rangs, sur les bases de la réciprocité la plus absolue, et que les Français qui ont à se plaindre de l'autorité chinoise doivent avoir recours à l'intermédiaire de leur consul. — L'article 13 commence ainsi : « La religion chrétienne ayant pour objet essentiel de porter les hommes à la vertu, les membres de toutes les communions chrétiennes jouiront d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés

et le libre exercice de leurs pratiques religieuses. Une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du pays. » — Il termine en prohibant de mettre aucune entrave aux conversions et d'appliquer aucune peine pour pratiques religieuses.

Une addition spéciale (article 6 de Péking) rappelle le premier décret de Tao-Koang obtenu par Lagrené et en ordonne l'exacte exécution, surtout pour la restitution des propriétés offertes par Kang-Hy et confisquées depuis.

En droit, pour les chrétiens, le traité n'ajoutait rien au décret de 1846; en fait, cependant, il donnait à le liberté de conscience toute la notoriété d'un traité qui devait être affiché dans tout l'empire; surtout, il rendait *officielle* la promesse de justice et de sécurité faite *officieusement* à Lagrené. Partie intégrante du traité, cette liberté ne pouvait plus être supprimée ou restreinte sans violation du pacte international: le pouvoir de faire observer ce pacte donnait à la France, nation contractante, le droit de protectorat indissolublement lié à cet article. Enfin, comme la France était la seule nation catholique en cause, comme, aux traités signés plus tard avec le Tsong-ly-yamen, les autres nations négligèrent cette clause, c'est à la seule légation française que s'adressèrent les opprimés pour assurer leur liberté de conscience par l'exécution du traité. Le protectorat officiel, devenant effectif, fut sans conteste l'apanage de la France.

Quoique cela paraisse plus difficile, il en fut de même pour les missionnaires, quelle que fût leur nationalité. Le droit de séjour, grâce au passeport, était une conquête de premier ordre qui fit éclater la joie dans toutes les missions. Les temps étaient changés : pour n'être pas exposé à l'expulsion, pour jouir de la protection des autorités jusqu'alors hostiles, pour renoncer sans regret aux voyages en palanquins strictement clos, pour éviter les courses fatigantes faites uniquement à la lueur des crépuscules ou à la lumière indécise de la lune, pour pouvoir enfin parcourir les champs de l'apostolat au grand jour du soleil et de la liberté, il suffisait — mais il était nécessaire — d'être porteur d'un passeport signé du représentant de la France, la seule nation qui eût demandé et obtenu le droit de les délivrer en partie double avec le

gouvernement chinois. Aussi, tous les missionnaires s'empressèrent-ils de se procurer cette pièce libératrice: tous devinrent les clients de la France.

Telles sont les conséquences immédiates du traité de Pékin: d'officieux, le protectorat français devient officiel ; il s'exerce à l'égard des chrétiens chinois et des missionnaires de toutes nations. Les prêtres européens, porteurs de passeports franco-chinois, acquièrent droit de cité au Céleste Empire.

Sur ce dernier point, le traité eut une autre conséquence importante que nous ne lisons pas au texte français : le droit de louer, acheter, posséder et bâtir dans l'intérieur de l'empire, en dehors des ports ouverts au commerce. — Voici l'explication.

Le plénipotentiaire français, baron Gros, tombé dans l'inconnu, fut loin d'avoir la finesse de pénétration et la largeur de vue de Lagrené. L'article 13 consacre le droit de résidence dans l'intérieur pour les missionnaires, et contient la promesse d'une protection efficace ; le texte français, qui fait loi en cas de difficulté, parut au baron Gros suffisamment explicite. Pour lui, le droit de résidence comportait évidemment et éminemment tout ce qui est nécessaire au séjour. Tel n'était pas l'avis de son secrétaire-interprète, le Père Delamarre, missionnaire français du Se-Tchoan. L'expérience lui avait appris à se défier de toutes les ressources de l'incorrigible duplicité et de la haine aveugle des mandarins. Il demanda donc une addition dans les articles de la convention de Pékin, afin de spécifier dans le détail les actes sans lesquels le droit de séjour pouvait devenir illusoire, même avec protection de la personne. Le baron Gros s'obstina. Il trouvait le droit de posséder suffisamment indiqué par le droit de séjour (art. 13 de Tien-Tsin) et par la restitution des propriétés (art. 6 de Pékin) : la menace du canon, disait-il, ferait le reste en cas de difficultés. Cependant, devant l'avis unanime des interprètes, il autorisa le Père Delamarre à faire la traduction chinoise de façon que le droit de posséder ressortît clairement du fait de la restitution des terrains jadis donnés par Kang-Hy. C'est tout ce que demandait l'habile interprète qui, sans plus tourmenter le baron, mit dans le texte chinois la série des

termes usuels qui, dans les contrats, expriment la plénitude des droits de possession et d'habitat: location, achat, construction.

Après la signature du traité, le baron Gros sut comment le Père Delamarre avait interprété son vague consentement à une traduction qui fût préventive de l'avenir. Il s'en montra très irrité, au point de vouloir revenir sur cet article de la convention. Il n'y renonça que très difficilement. Au fond, le baron craignait surtout de se voir reprocher à Paris d'avoir trop accentué le côté religieux de son ambassade. Il ne pardonna pas au Père Delamarre ce qu'il appelait sa supercherie normande, et il affirmait qu'il ferait donner des instructions à ses successeurs pour revenir sur ce point. Mais Monseigneur Guillemin, évêque de Canton, prévint très habilement les effets de cette mauvaise humeur. Il fit parvenir directement à l'empereur un court mémoire sur les avantages du traité. Il y insistait sur les éminents services rendus par le baron Gros qui n'avait voulu laisser aux Chinois aucune possibilité de leurrer les missionnaires par des promesses sans effet. Dès la première entrevue, Napoléon III félicita publiquement et chaleureusement son envoyé « de tout ce qu'il avait fait, mais spécialement de ce qu'il avait assuré dans de très solides conditions le séjour en Chine des missionnaires, actuellement les seuls propagateurs de l'influence française à l'intérieur de l'empire chinois ». Naturellement le diplomate ne souffla mot de son avis, plutôt aigre, sur la traduction trop libre dont il avait pensé se faire la victime. — Plus tard, en 1865, pour parer à toute éventualité, M. Berthemy fit avec le Tsong-ly-yamen une convention spéciale où fut confirmée la traduction du Père Delamarre. Mais il fut alors convenu que la légation française *seule* délivrerait des passeports contenant le droit de propriété; que tous les actes de location ou d'achats seraient faits au nom des communautés chrétiennes.

Pour revenir au baron Gros, précisément parce qu'il ne comprenait pas assez que le prestige de la France en Extrême-Orient reposait sur ses missionnaires, il ne sut pas mettre les intérêts nationaux au-dessus de ses souvenirs d'amour-propre froissé. Au traité, il y avait encore une lacune que

le Père Delamarre avait saisie. Avec les difficultés de communication en Chine, à cette époque surtout, comment traiter les affaires litigieuses par l'intermédiaire des consuls peu nombreux et très éloignés? Quelle impossibilité même, aux cas urgents, de recourir à leurs bons offices, obligatoires d'après l'article 4 ! C'est pourquoi le Père Delamarre demanda l'insertion d'un article déterminant le mode de relations entre missionnaires et mandarins. A cette proposition d'un titre officiel quelconque accordé aux missionnaires, le baron Gros sursauta. Mais il avait assez de clairvoyance pour désirer une solution. Il promit donc de faire délivrer un titre consulaire à quelques missionnaires, un par mission, au moins jusqu'à l'établissement de consulats plus nombreux. Après son retour en France, il se désintéressa complètement de la question, si même il ne devint pas hostile à ces nominations. Elles n'eurent pas lieu, et ce fut regrettable.

***

A la nouvelle du traité, la joie fut générale dans les missions, où l'on comprenait la portée de cet acte international. Tous les intéressés se mirent à l'œuvre pour que les stipulations fussent connues dans tout l'empire, afin d'y porter leurs fruits de liberté et de réparation. Les mandarins — on le constata bientôt — ne montraient aucun empressement à publier le traité ; ils étaient encore moins disposés à tenir compte des innovations qu'il contenait, et de l'ingérence étrangère qui venait menacer leur traditionnelle omnipotence ; lueurs de justice et de liberté qui semblaient l'aurore d'une époque dangereuse pour les deux vices radicaux de l'administration mandarinale, l'exploitation effrénée des justiciables et la concussion sans vergogne des deniers publics. Par contre, les missionnaires comprirent combien il importait à l'honneur de la France que le traité fût publié le plus tôt possible dans toutes les provinces. Quant à son exécution, ils avaient assez d'expérience pour prévoir que ce devait être le résultat d'une longue lutte, où il leur faudrait verser encore bien des sueurs et des larmes, peut-être du sang. Mais la liberté ouvre une trop

large porte à l'expansion de la vie, elle est un trop efficace agent des progrès de l'Évangile pour que les missionnaires ne voulussent pas, au prix des plus persévérants sacrifices, rendre réelle, pratique et plénière pour eux et leurs chrétiens la liberté conquise par les armes de la France et l'habileté de ses négociateurs. Ils se mirent donc aussitôt en campagne pour la promulgation, puis l'exécution des traités, malgré la haine sauvage, la mauvaise volonté ou simplement l'inertie des mandarins. Ceux-ci semèrent la route de la liberté de tous les pièges de leur diplomatie dilatoire, de tous les traquenards de leurs complicités émeutières, de toutes les embûches de leur formalisme protocolaire et bureaucratique.

Raconter cette histoire demanderait un volume. Donnons seulement les traits généraux de cette lutte. Nous pourrons ensuite mieux comprendre l'importance du dernier décret impérial.

La promulgation de l'édit publiant le traité demanda de persévérants efforts. Il faut se rappeler qu'à cette époque la moitié de la Chine était au pouvoir de Tien-Ouang, empereur des rebelles Tay-Ping. Le pouvoir central, très affaibli, dans la crainte d'indisposer contre lui les provinces non révoltées, n'osait exiger la publication d'un traité qui blessait l'orgueil national. Les mandarins éloignés de Pékin en prenaient à leur aise avec les ordres de l'empereur. Le Père Delamarre, aussitôt après les signatures, partit de Pékin et gagna le Se-Tchoan par terre. Muni de pouvoirs spéciaux, il put obtenir la publication de l'édit dans les provinces qui se trouvaient sur sa route. Il en fut de même aux provinces rapprochées de Pékin, ou voisines des ports ouverts aux Européens. Mais, pour ces régions même, l'édit ne fut pas publié dans toutes les villes. De plus, des provinces entières ne le connurent pas. Poussé par le missionnaire à tenir enfin compte des ordres de promulgation, un gouverneur s'emporta jusqu'à répondre : « Le traité ! le traité ! Loin de Pékin, les grands jugent les cas où il faut obéir au souverain. »

En 1862, l'arrestation, la condamnation à mort et l'exécution rapide du Père Néel, au Kouy-Tcheou, amènent notre ministre, M. de Bourboulon, à réclamer énergiquement contre les retards apportés à la publication du traité. Un édit de

Tong-Tche paraît aussitôt, 4 mars 1862; il confirme la liberté de conscience; il enjoint de publier le traité là où il n'a pas encore été affiché, et ordonne d'obéir sur-le-champ. Nous croyons que près de dix années se sont écoulées avant la réalisation complète de cet impérial désir.

Dans la lutte pour ou contre l'exécution du traité, entre les missionnaires et les chrétiens, d'une part, appuyés sur la France, et, d'autre part, les mandarins, soutenus par les lettrés et les sociétés secrètes, tous les épisodes peuvent se ramener à une tactique toujours semblable : empêcher la religion étrangère de prendre de l'extension, par la prise de possession d'un nouveau centre d'action. Dès que les progrès de la propagande paraissent ouvrir un nouveau champ d'apostolat dans une localité jusqu'alors dépourvue de chrétiens, les missionnaires cherchent à y louer ou acheter une maison pour école, catéchuménat ou pharmacie, parfois même oratoire. Aussitôt les menaces pleuvent sur tous ceux qui s'avisent d'entrer en pourparlers avec les intermédiaires des étrangers. — Si les tracasseries, toujours jointes aux menaces, ne réussissent pas, si le contrat passé s'exécute, ce sont alors des querelles suscitées, des devantures brisées, des violences brutales qui mettent à mal catéchistes et néophytes, et détériorent la modeste installation. Mais les nouveaux fidèles tiennent bon, ils se défendent par tous les moyens légaux : appel aux arbitres régionaux, réclamations aux mandarins; parfois ils ajoutent la défense urgente et personnelle des coups, rendus avec toute la maëstria de gens qui luttent, un contre cent, pour défendre leurs droits et leur vie. — La maison reste, répare ses dégâts, s'embellit d'images, se garnit des néophytes dont plaies et bosses ont disparu. D'autres adorateurs viennent encore se joindre à cette communauté, à cette société qui paraît avoir de la résistance. On annonce le missionnaire. Il vient. Nouvel assaut.

Dans l'ombre s'est formée une société, *ta-pang-houy, la Trique*. Elle ramasse de l'argent, soudoie des gens de sac et de corde, affiche des placards injurieux qui hurlent: « Mort aux chrétiens! » Les lettrés ou les dignitaires de la *Triade*, du *Nénuphar* ou des *Frères de l'encens*, conduisent secrètement la conjuration, dirigent les conciliabules, vont prendre

le mot d'ordre chez le mandarin. Souvent celui-ci répond : « Allez et faites vite. » Le metteur en scène, chef apparent de la lutte, est un de ces types fréquents en Chine : demi-bandit, demi-personnage, aventurier qui passe sa vie à entrer et à sortir de prison, batailleur célèbre, orateur populaire, entraîneur qu'on suit et qu'on redoute, subalterne qui connaît le fort et le faible de tous ceux qui montent l'affaire, sergent recruteur qui, par un mot sur leur passé, racole les gens tarés de la région pour la cohue de l'émeute prochaine. Le jour est venu. Pendant que le missionnaire harangue tranquillement ses néophytes, la tourbe se rue sur l'oratoire, brise, enfonce, démolit, pille, bouscule, renverse, assomme, piétine, larde, écharpe, met en morceaux tout ce qu'elle rencontre.

Si le missionnaire est leste, il échappe aux meurtriers; s'il tombe entre leurs mains, c'est un martyr de plus[1]. Quant à la maison, parfois on la brûle; parfois on la répare à la hâte pour en faire un *Tse-tang, maison des ancêtres,* qu'on déclare avoir toujours existé. Sur un papier dûment froissé, quelque scribe ami fabrique un faux, vieil écrit qui prétend établir le vol manifeste, perpétré à l'égard de sa vénérable lignée d'aïeux par l'audacieux qui s'était permis de vendre cette maison sacrée aux diables étrangers.

Après ces bagarres, sanglantes ou non, il faut s'adresser au mandarin pour réclamer justice. Faire un de ces procès, c'est s'enfoncer dans un tel défilé de roueries judiciaires que le dédale antique paraît peu compliqué au regard de ces labyrinthes d'hypocrisie, les tribunaux ou prétoires chinois. Lorsqu'il s'agit de travestir la vérité contre les chrétiens, depuis le visqueux satellite jusqu'à l'astucieux juge drapé dans les adages confucéens, toute la gent prétorienne est complice des lettrés, chefs de village, meneurs et émeutiers. C'est un apprentissage diplomatique de premier ordre que de conduire un de ces procès : garder toujours sa patience, ne pas faire de fausses manœuvres de procédure, forcer le mandarin à reconnaître, saisir

1. Une douzaine de missionnaires ont été ainsi massacrés dans ces émeutes organisées, depuis le Père Mabileau (1865) jusqu'au Père Victorin (1898). Des rébellions régionales suivirent souvent ces émeutes et détruisirent plusieurs centaines d'oratoires, sans compter les chrétiens massacrés, leurs maisons brûlées, leurs propriétés ravagées ou confisquées.

et punir les coupables, obtenir les réparations nécessaires pour assurer la paix dans l'avenir.

L'absence au traité de stipulations spéciales sur les relations entre les missionnaires et les mandarins compliqua souvent les difficultés. Toute affaire ou procès peut se poursuivre en Chine de plusieurs façons. L'homme du peuple, le sujet, — l'humble fourmi, — présente sa réclamation sous forme de *requête (ty tchén-tse);* le juge, c'est-à-dire le mandarin qui cumule tous les pouvoirs, le juge répond par une *décision,* brève, sans exposé de motifs, acte d'autorité sans réplique, car il doit d'abord être exécuté avant toute autre requête. — Le lettré, les chefs régionaux, les hommes investis d'une certaine autorité, ne présentent plus de requête, mais ils envoient un *exposé (là pin-tié);* le mandarin répond par une *déclaration;* il doit y donner les raisons de la détermination qu'il prend et des ordres qu'il donne pour modifier la situation indiquée dans l'exposé. Cela permet, si les raisons sont mauvaises et les ordres insuffisants, de répliquer par un nouvel *exposé.* — Enfin, les mandarins investis d'une charge publique traitent entre eux, avec des formes qui varient selon les dignités, en s'expédiant une *dépêche (fa ouén-chou),* qui reçoit pour réponse une *communication.* — En dehors de ces pièces légales, il n'y a plus que la simple lettre *(chou-sin),* sans valeur judiciaire : la politesse, et non le code, est seule en cause pour la réponse.

D'après ces indications, on comprend que, suivant les situations acquises et les dispositions des grands mandarins provinciaux, les procès suivent des marches très différentes. Aussitôt après le traité, qui créait une situation nouvelle où les mandarins se trouvaient un peu dans l'inconnu, évêques et missionnaires travaillèrent à faire admettre, par le fait accompli, les relations officielles entre eux et les mandarins. Le succès couronna leurs efforts au Se-Tchoan, grâce à la situation spéciale du Père Delamarre et à l'initiative hardie de Monseigneur Desflèches ; au Kouy-Tcheou, où monseigneur Faurie et le Père Vielmont, sauveurs de la ville de Kouy-Yang, prirent une influence considérable[1]. Il en fut de même au Yun-nam,

1. Kouy-Yang, capitale provinciale du Kouy-Tcheou, était assiégée et affamée

au Kiang-Lan, au Tché-Kiang. Ailleurs, les missionnaires ne firent aucune tentative de ce genre, ou bien leurs efforts se brisèrent contre l'hostilité des mandarins s'abritant inflexibles derrière l'épaisse muraille du protocole. En conséquence, en cas de difficultés, le missionnaire envoyait un *exposé* et attendait la bonne volonté problématique du mandarin, car, en fait, l'envoi d'un *exposé* le mettait en situation d'infériorité vis-à-vis du gros ou petit potentat auquel la pièce susdite était adressée. Plus rarement encore il pouvait obtenir audience, alors même que deux ou trois entrevues auraient éclairci l'affaire, embrouillée par les lettrés; ceux-ci, c'est-à-dire les ennemis de l'influence française, les fauteurs des désordres, avaient seuls accès près du mandarin. Enfin, très souvent même, le missionnaire rencontra un parti pris plus radical encore : le mandarin refusa de sa part toute autre pièce qu'une *requête*. Et, comme il ne pouvait espérer pareil acte d'abaissement de la part d'un Français, hôte et non sujet de l'empire, le juge s'obstinait dans son refus de prendre même connaissance de l'affaire.

Cela se produisit surtout lorsque la violation du traité consistait en tracasseries ou sévices pour arracher aux néophytes l'abandon de leur nouvelle religion. En ces cas, on vit la complicité dans la haine accumuler des prodiges d'hypocrisie, multiplier les stratagèmes dignes du roman le plus échevelé, coordonner les plus invraisemblables faux témoignages, afin d'enlever toute apparence de cause religieuse aux affaires suscitées contre les chrétiens. Cependant l'origine des persécutions était généralement le refus des chrétiens de contribuer aux collectes pour une cérémonie païenne : fête

par les rebelles mahométans. Le vice-roi Lao vint prendre conseil de Monseigneur Faurie et du Père Vielmont, son bras droit, tous deux réputés hommes de ressources dans les cas difficiles. Tout simplement, il leur demanda de ravitailler la ville. Le Père Vielmont fit accepter son plan. Il eut la hardiesse de sortir de la ville avec d'immenses pancartes portées devant lui par une dizaine de chrétiens. On y lisait : « Je suis Français, j'ai dix mille réfugiés dans la ville. Si vous me permettez de les ravitailler, c'est la paix; sinon je forme mes bataillons et nous sortons contre vous. » Les rebelles n'ignoraient pas les exploits du corps franc organisé par le Français Prosper Giquel, qui venait de reconquérir le Tché-Kiang sur les Tay-Ping. Ils laissèrent le Père Vielmont acheter quantité de riz; la ville put ainsi tenir jusqu'à l'arrivée de l'armée impériale. Grande fut la reconnaissance de tous, même et surtout du vice-roi, qui fit nommer mandarins de première classe les deux Français sauveurs, devenus ses amis.

d'une divinité sans revenu, exhibition du dieu de la pluie, sacrifices et repas offerts aux morts. Naturellement, le mandarin, instigateur ou soutien du complot, ne voulait recevoir du missionnaire ni *dépêche*, ni *exposé*, ni même simple lettre. Il traitait d'illégale intrusion de sa part toute intervention pour empêcher les chrétiens lésés d'être à la merci de sa partialité.

Dans les affaires, où il fut impossible au missionnaire de prendre contact avec le mandarin, comme dans toutes celles, plus graves, où la solution demandait l'emploi de tous les moyens d'action, il fallut, au prix de mille lenteurs et de dépenses considérables, avoir recours à l'action diplomatique de nos consuls et de nos ministres à Pékin. C'était même la seule marche prévue en termes exprès dans le traité, à l'article 4. On devine aisément combien ce recours aux représentants de la nation protectrice donnait de force aux revendications des missionnaires; mais il faut avoir habité ces pays sans moyens de communications, où les lettres mettent douze, vingt, quarante, cinquante jours pour arriver à Pékin; il faut avoir savouré les contre-rapports envoyés au Tsong-ly-yamen par les mandarins fautifs; il faut connaître la duplicité des magistrats de tous les degrés de la hiérarchie, pour savoir combien cette marche ascendante, puis descendante des dossiers et des ordonnances, peut retarder le la rétablissement de la paix sur les bases de la justice, par la punition des coupables et la réparation des dommages causés aux victimes.

Un mot seulement des contre-rapports mandarinaux. Il arriva parfois à nos représentants à Pékin de se trouver, au Tsong-ly-yamen, en présence d'une affaire absolument différente, d'après le récit chinois, de l'affaire exposée par le missionnaire. Il fallait toute la confiance du Français en la loyauté nationale de son compatriote, en sa ferme conscience de prêtre, pour rester convaincu que le missionnaire racontait des faits, que les mandarins écrivaient un roman. On comprend la raison de cet imbroglio par ce que j'ai dit plus haut de l'astuce des Chinois à travestir les causes des querelles et des émeutes : l'initiale et mensongère invention contre les chrétiens s'était encore embellie dans son voyage vers Pékin.

D'après elle toujours : 1° les chrétiens avaient commencé; 2° l'affaire n'avait rien de religieux; 3° le missionnaire avait donc tort de s'occuper d'un procès ordinaire : l'affaire échappait au traité et à l'ingérence étrangère, puisque les sujets chinois — en dehors des questions religieuses — devaient être jugés, comme Chinois, par leurs juges chinois. Ce troisième point fut souvent reproché aux missionnaires. Il a même été l'argument capital du fameux mémorandum présenté par le gouvernement chinois à nos ministres plénipotentiaires, après les massacres de Tien-Tsin. Cela seul suffirait à affaiblir la portée de cette accusation. Nul n'ignore qu'à cette époque la Chine cherchait des excuses aux horribles exploits de ses nationaux, des prétextes à l'animosité de la populace contre les étrangers. Elle insista sur cette mauvaise défaite, comme l'homme mal équipé fait flèche de tout bois.

Je ne prétends pas que jamais il ne soit arrivé à un missionnaire de soutenir ses chrétiens en une affaire d'origine privée. Les néophytes ne sont pas parfaits; les missionnaires peuvent être trompés, malgré leur diligence à s'enquérir sur place. Cependant, je crois pouvoir affirmer : 1° que jamais ce ne fut un système, comme le prétendait le mémorandum, de mettre l'influence française au service des chrétiens pour des affaires de la vie sociale sans rapport avec la liberté religieuse; 2° que les cas où cela s'est produit fortuitement furent peu nombreux; 3° que si les missionnaires soutinrent parfois les chrétiens de l'influence française en des affaires en apparence étrangères à la protection due par le traité, ce fut parce qu'ils savaient les néophytes tracassés, lésés, poursuivis, privés de la justice, à cause de leur qualité de chrétiens, par des gens qui n'osaient attaquer de front les stipulations du traité. En ce cas, l'appui du missionnaire, gardien de l'esprit encore plus que de la lettre du traité, devenait non seulement compréhensible, mais encore nécessaire. Francis Garnier en a fort bien exprimé les raisons dans le récit de son voyage: «La solidarité qui unit en Chine tous les membres d'une corporation ou d'une communauté est à la fois dans la loi et dans les mœurs; on ne peut y échapper : c'est un contrepoids indispensable à la vénalité des juges; elle contribue puissamment à maintenir la sécurité publique, à assurer l'équité des

transactions. Dans une pareille civilisation, le prêtre manquerait à son devoir s'il se refusait à faire pour ses ouailles ce que le maître d'école fait pour ses élèves, ce que le patron fait pour ses ouvriers. »

Tous les hommes sérieux qui ont pratiqué la Chine partagent cette opinion. S'il y eut des emballements trop rapides de la générosité française, si les missionnaires, ces chevaliers modernes, engagèrent parfois des escarmouches sur des terrains mouvants, ces erreurs de tactique, très peu nombreuses, n'ont pas empêché l'ensemble de la campagne pour l'exécution du traité de 1860 d'avoir donné d'excellents résultats.

III

Un regard d'ensemble sur la période qui va de 1860 à la guerre franco-chinoise (1884) nous fait constater un remarquable développement de l'influence catholique et française.

Malgré les fréquentes persécutions locales, les missions ont prospéré rapidement, alors qu'elles étaient restées stationnaires pendant les soixante premières années du siècle : le nombre des chrétiens est décuplé ; des centaines d'écoles, de résidences, d'oratoires s'élèvent par tout l'empire ; les centres de chrétientés se multiplient au point que rares sont déjà les sous-préfectures sans chrétiens ; chaque mission ouvre plusieurs orphelinats aux enfants délaissés, réponse tangible et permanente à ceux qui ont nié cette plaie de la Chine, l'abandon des petites filles. Une telle efflorescence décide le Saint-Siège à partager les missions, à multiplier les vicariats apostoliques, centres d'action ; en même temps, vainqueurs de l'hostilité contre les étrangers. les évêques et les missionnaires commencent à compter dans la vie sociale de l'Empire Céleste. Tel est le tableau bien imparfait de l'extension rapide et considérable du catholicisme en un petit quart de siècle. Sans doute, la meilleure formation des missionnaires, l'énergie de leur zèle, leur nombre toujours croissant sont les facteurs premiers de ces succès. Mais la France ne resta pas inactive ; nos représentants tinrent haut et ferme le drapeau du protec-

torat et déployèrent toutes les ressources de leur diplomatie pour neutraliser les astuces et les résistances du mandarinat par l'action sur le gouvernement central. C'est donc au nom et au bras de la France que missionnaires et chrétiens durent les bienfaits de la justice rendue, de la liberté conquise, de la paix restaurée.

Je ne puis ici que rappeler quelques actes de ce protectorat : de nombreux édits provinciaux sont exigés pour multiplier la promulgation du traité ; des indemnités sont obtenues qui permettent de réparer les ruines; souvent les fauteurs de désordres sont punis, bien que ce soit la chose la plus difficile à obtenir. M. de Bourboulon obtient un édit impérial qui exonère les chrétiens des taxes pour les pagodes et des collectes pour les actes superstitieux. Afin d'activer les négociations, plusieurs fois des secrétaires de la légation font de pénibles voyages aux provinces les plus éloignées de Pékin[1]. M. de Rochechouart fait une démonstration navale jusqu'à Han-Keou. Nos ministres insistent sur la suppression de la loi de Kia-Kin jusqu'à ce qu'ils obtiennent sa radiation du code chinois, en 1895. Après le massacre de Tien-Tsin, le prince Kong se voit contraint d'envoyer la première ambassade chinoise venue en Europe présenter les excuses de l'altier Fils du Ciel à la France jadis tant dédaignée. M. Thiers, qui la reçoit, exige la réciprocité pour notre représentant à Pékin. Les difficultés sont vaincues, et, pour la première fois, en 1873, l'empereur de Chine donne audience aux représentants étrangers[2].

Est-ce qu'à ces labeurs de nos diplomates correspond pour la France une expansion considérable d'influence? On l'a contesté. On a prétendu que, si nos agents n'avaient point eu les perpétuels soucis des affaires religieuses, ils auraient pu se consacrer plus largement au développement de notre influence commerciale et politique. C'est une erreur profonde : d'abord, nous n'avons en Chine qu'un nombre infime de commerçants, rares Français confinés dans les ports; nos

1. Rien qu'au Sa-Tchoan : M. Blancheton, en 1869, en même temps que Ly-Hong-Tchang, commissaire impérial, meurtre du P. Rigaud; MM. de Roquette et de Besaure, en 1873, massacre du P. Hue.

2. France, Angleterre, Russie. États-Unis, Pays-Bas.

agents n'auraient donc rien à faire. Ensuite, le fait d'avoir pour clientèle les missionnaires et les chrétiens dans toutes les provinces de l'empire, précisément parce qu'il ne constitue pas une sinécure, ne saurait non plus causer un gaspillage de force. Le protectorat crée vraiment une multiplication de l'action, de la puissance, de l'influence. Je laisse ici la parole à quelques hommes pris dans tous les milieux.

Monseigneur Guillemin : « La France, sans commerce ni prépondérance financière dans ces pays, eût été bientôt réduite à l'état d'oubli. » — Bernard d'Harcourt, secrétaire de Lagrené : « La France regagne en s'appuyant sur le terrain religieux ce qui lui manque sur le terrain commercial. » — L'amiral Aube : « L'action des missionnaires, les idées qu'ils inculquent à leurs fidèles sont des réalités, des forces vives, toujours actives, qui expliquent comment la France joue encore un si grand rôle dans ces lointaines régions et comment son influence y balance celle de toutes les autres nations maritimes. » — Un diplomate[1] : « Le protectorat catholique a été un des éléments les plus féconds, les plus actifs de l'expansion de la France au dehors. C'est sur le fondement religieux que reposent notre influence et notre prestige... Ce ne sont ni nos voyageurs ni nos commerçants qui font du nom de la France le nom le plus familier aux mandarins et aux populations du Céleste Empire. » — Enfin, dans un article sur les missions catholiques en Chine, un homme d'une particulière compétence, cité par Adrien Launay[2] : « L'influence n'est pas une force qui s'use par l'emploi qu'on en fait. Elle a besoin au contraire de s'exercer pour s'accroître et même pour se conserver. Un agent diplomatique ne l'acquiert qu'au prix d'une action constamment renouvelée. S'il n'a souvent l'occasion de faire apprécier son intelligence et sa fermeté, fût-il le représentant d'une puissance considérable, on ne s'habituera pas à compter avec lui. »

Mieux encore que ces citations, la preuve de l'influence des missionnaires français au bénéfice de leur patrie est dans la jalousie des Anglais, dans les efforts constants qu'ils font

1. *Revue des Deux Mondes*, 1898.

2. *Histoire générale de la Société des Missions étrangères.*

pour pousser les missions protestantes au cœur de la Chine. Elle est surtout dans les efforts faits par de jaloux ennemis pour enlever à la France le privilège du protectorat. Racontons brièvement ces tentatives.

***

D'après ce que nous venons d'exposer, il est de toute évidence que, vers 1886, la France était en pleine possession du protectorat des catholiques en Chine. Même pendant la guerre du Tong-King, grâce aux bons offices de M. Popof, ministre de Russie, rien n'avait été changé, au point que, pour remercier le gouvernement chinois d'avoir respecté le protectorat, malgré les hostilités avec la nation protectrice, le Pape envoya une lettre autographe à Koang-Su par un délégué spécial, Monseigneur Ginnanelli. Dans l'esprit de Léon XIII, y avait-il une arrière-pensée pour l'avenir? Peut-être, et ce serait assez conforme au caractère du pontife, qui cherche toute voie nouvelle pour élargir l'action de la papauté. Mais les Chinois n'oublièrent pas ces premiers rapports directs entre le Fils du Ciel et le chef des catholiques. Vint l'affaire du Pé-Tang, cathédrale construite avec l'argent de l'indemnité de guerre sur un terrain donné jadis par Kang-Hy, restitué en 1860. La très autocrate régente Tse-Hy voulut acquérir ce monument, situé dans la ville impériale, près du palais qu'il domine de ses deux tours superbes, bien qu'inaccessibles. Les lazaristes, embarrassés pour résister, eurent le tort de répondre qu'ils s'en remettaient à Rome pour la décision. C'était une grosse faute; l'affaire revenait à la France, deux fois propriétaire et bienfaitrice. Aussitôt Ly-Hong-Tchang, conseillé par tous les ennemis de la France, envoie à Rome l'Anglais Dunn, ancien employé des douanes chinoises. Dirigé par M. de Brandt, représentant de l'Allemagne, et par tout le parti anti-français de Rome, Dunn faillit réussir à soustraire à la France le protectorat.

Le Saint-Siège souriait à l'idée d'un nonce à Pékin dont le ministre de France resterait le bras droit. MM. de Freycinet et Lefebvre de Behaine durent s'opposer énergiquement à ce projet. Ils montrèrent le danger de deux légations, avec des

attributions difficiles à définir, situation qui aboutirait forcément à la *nationalisation* du protectorat. En effet, en face des Chinois qui tiennent peu compte de la puissance morale, sans recourir aux puissances intéressées, le nonce n'avait aucun moyen de faire respecter le traité ou concordat qu'il devrait obtenir pour remplacer le traité français, périmé de ce fait. Heureusement, les journaux gallophobes, croyant l'envoi d'un nonce décidé, chantèrent victoire : « C'était aux yeux du monde entier un grand échec pour notre politique et un coup très rude à notre situation diplomatique en Asie. » Cela, Léon XIII ne le voulut pas. Une lettre de 1887 avertit les vicaires apostoliques que le projet d'une nonciature à Pékin était suspendu.

Les Allemands allaient reprendre le projet. L'ouvrier de cette nouvelle tentative fut Monseigneur Anzer, vicaire apostolique du Chan-Tong septentrional. Cet évêque remuant et entêté semble n'être venu en Chine que pour faire opposition au protectorat français. A peine nommé vicaire apostolique (12 janvier 1886), il part pour Rome, puis pour l'Allemagne, où il est reçu par Bismarck, désabusé du Culturkampf. De ce moment, il ne tient compte ni des traditions, ni du sang versé, ni des droits acquis. Il devient le servile instrument de la politique anti-française de l'Allemagne. En 1887, sans consulter le Saint-Siège, il met sa mission sous la protection de l'Allemagne. M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, a le tort de ne pas protester. En 1891, de nouveau en Europe, Anzer prend des passeports allemands pour rentrer en Chine, et M. Ribot se tait à son tour, ce qui enhardit les adversaires de la France. Une troisième fois, en 1897, après l'occupation de Kiao-Tcheou et la démonstration navale du prince Henri, Anzer vient en Europe et va voir Guillaume II.

On connaît le rêve de l'empereur : renverser le protectorat français dans le Levant, comme en Extrême-Orient. Il y dépense toutes les adresses d'un reître qui veut gratter l'histoire avec un grand sabre. Il y met l'inconséquente énergie d'un potentat qui estime les gros canons meilleurs que les droits historiques. Avec de pareilles idées, Guillaume s'entend tout de suite avec son tentateur qu'il dé-

pêche à Rome. Puis, en 1898, il le fait appuyer par le cardinal Kopp, en même temps que M. de Bulow profite de son audience de départ pour appuyer la thèse des envoyés, la même que celle de l'Anglais Dunn. Bien que soutenue par le cardinal Ledochowsky, préfet de la Propagande et adversaire systématique de la France, non seulement elle fut rejetée, mais encore Léon XIII et son secrétaire d'État, le cardinal Rampolla, refusèrent de reconnaître le fait accompli sans leur autorisation : l'évêque Anzer fut invité à se trouver très heureux du protectorat de la France et à ne rien innover hors de cette voie. Ce fut donc un échec complet.

La sagesse de Léon XIII inclinait à se défier de la création d'une nonciature désirée par le gouvernement chinois, suspect de sentiments peu favorables au catholicisme. Son amour particulier pour notre patrie l'éloignait d'un changement radical mal vu en France. Enfin, sa connaissance des faits lui montrait les heureux résultats du protectorat français en Chine. En effet, aux années difficiles qui suivirent la guerre du Tong-King, l'action de nos diplomates avait rencontré bien des entraves. Mais leur énergie persévérante restaura complètement la situation. Ils obtinrent : la révocation des règlements vexatoires imposés aux missionnaires pour l'achat des immeubles ; la destruction de la planche du code contenant la loi de Kia-Kin ; la reconstruction tant attendue de l'église de Tien-Tsin ; le règlement des indemnités et l'exécution des sentences contre les émeutiers, aux provinces troublées : Se-Tchoan, Mongolie, Kan-Sou, Fou-Pé, Chen-Si, Koang-Si ; des mesures efficaces du gouvernement chinois pour faire cesser les oppositions jusqu'alors invincibles qui empêchaient les Pères Augustins de pénétrer et de s'installer au Fou-Lan, etc. On ne saurait trop féliciter tous nos ministres à Pékin, et spécialement MM. Constans, Bourée, Gérard et Pichon de la fermeté de leur attitude et de l'habileté de leur diplomatie.

***

De cette étude, il faut conclure : 1° le protectorat français sur les missions catholiques en Chine, obtenu par la force des armes, inscrit dans les traités, était de droit

historique ; consacré par la confiance des missionnaires, rehaussé par son efficacité, il était de droit pratique ; mais, comme privilège exclusif, faute de document officiel, il n'était ni de droit diplomatique, ni surtout de droit national chinois ; 2° dans ses résultats, par la liberté de conscience laissée aux Chinois, par le droit de séjour accordé aux missionnaires, le protectorat avait assuré l'expansion du catholicisme et de l'influence française ; mais, en face des difficultés, faute de points de contact suffisants entre les mandarins et les missionnaires, il avait obligé souvent les intéressés à se contenter de solutions incomplètes.

Le décret impérial du 15 mars 1899 vient combler ces deux lacunes et créer une situation nouvelle, pleine de promesses pour l'avenir.

Sur le premier point, nous lisons au décret, article 4 : « Lorsqu'une affaire de mission, grave ou importante, surviendra dans une des provinces, quelle qu'elle soit, l'évêque et les missionnaires du lieu devront demander l'intervention du ministre ou des consuls de la puissance à laquelle le pape a confié le protectorat religieux... » — Or, de ce que les journaux ont publié lors de l'apparition de ce décret, il résulte d'abord que M. Pichon a sollicité ce décret de l'empereur comme une réponse aux tentatives faites par l'Allemagne et l'Angleterre pour nationaliser la protection du catholicisme ; ensuite, que les démarches et les pourparlers pour l'élaboration de ce document sont le fait de Monseigneur Favier, évêque de Pékin, approuvé et soutenu par M. Pichon. Il est bien évident que ni M. Pichon, ni Monseigneur Favier n'ont pu faire inscrire au décret les paroles citées plus haut sans s'être préalablement assurés des intentions du Saint-Siège et du Gouvernement français. En conséquence, le décret a toute la valeur d'un acte international auquel rien ne peut être changé sans le consentement de Rome, de la France et de la Chine. Au point de vue diplomatique, il crée à la France l'admirable situation que lui donna le régime des capitulations pour l'empire ottoman. Léon XIII, après avoir, l'an dernier [1], manifesté sa volonté de ne vouloir en rien

1. Lettre au cardinal Langénieux, 20 août 1898, visant la circulaire de la Propagande du 23 mai 1898.

toucher au protectorat dans le Levant, après avoir indiqué par plusieurs actes qu'il avait les mêmes idées pour l'Extrême-Orient, vient de montrer, dans les paroles du nonce citées au commencement de cet article, que la joie qu'il ressent de la nouvelle position acquise par la France dénote la volonté de n'y voir porter aucune atteinte. Les Anglais et les Allemands, ainsi que leurs partisans à Rome, cardinaux compris, doivent donc renoncer à leurs intrigues contre le protectorat français. Ce privilège est maintenant inscrit au droit national chinois, au droit ecclésiastique et au droit diplomatique.

Sur le second point, l'établissement des relations nécessaires à l'efficacité du protectorat par l'exécution des traités, le décret de Koang-Su précise tous les détails que nous devons résumer : suivant les différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique, les évêques et les missionnaires sont reconnus en rang et dignité les égaux des différentes autorités chinoises. Les relations de celles-ci avec les évêques et les missionnaires sont déclarées obligatoires, aussi bien les simples relations de politesse officielle aux prises de possession, aux déplacements, au nouvel an, aux fêtes principales, que les relations nécessitées par une affaire, auquel cas le décret ordonne au mandarin de négocier sans retard, d'une façon conciliante, en recherchant une solution. — Après ce que nous avons exposé, il est très facile de voir combien ces dispositions du décret comblent heureusement la grave lacune des traités de 1860.

Si l'origine de toutes les persécutions fut la haine des lettrés et des mandarins contre la religion catholique et l'influence étrangère, l'absence d'entrevues entre mandarins et missionnaires permit à la fourberie des intermédiaires d'envenimer les querelles, d'augmenter les défiances, de retarder les solutions en trompant à tour de rôle les deux parties ; l'entêtement de certains mandarins à consigner leur porte au missionnaire encouragea les perturbateurs et causa des catastrophes qui mirent à feu et à sang des régions considérables. Je n'insiste donc pas sur cette évidence.

Si grands que puissent être les résultats du décret pour l'heureuse conclusion des affaires particulières, j'estime que par lui-même le fait de reconnaître aux missionnaires un

rang, une dignité, un grade, avec des effets pratiques au Céleste Empire, est la clause la plus importante du décret, la plus extraordinaire concession obtenue de la Chine par l'Europe depuis le début de leurs relations. Des titres mandarinaux, ornementés de globules, ont été accordés, il est vrai, à quelques Européens, Prosper Giquel, Gordon, Monseigneur Faurie, Monseigneur Favier, les Pères Vielmont, Chicart, Parguel, les collaborateurs de Giquel à l'arsenal de Fou-Tcheou, et quelques autres; mais ce fut toujours, comme pour certains Chinois, la récompense d'un service signalé, rendu au gouvernement chinois. Sauf ce cas, la Chine ne connaît d'autre rang que celui qui s'acquiert aux examens passés à la chinoise. Quiconque a fréquenté les lettrés a dû subir des interrogations sur l'existence, le mode et la matière des examens en Europe. Il a pu constater l'étonnement, l'incrédulité de son interlocuteur, scandalisé qu'on puisse faire des bacheliers, des licenciés ou des docteurs autrement que par Confucius et les livres chinois. Cet état général d'esprit, en même temps principe de gouvernement, est la raison fondamentale de la résistance opiniâtre du monde chinois aux relations d'égalité avec des royaumes assez barbares pour négliger l'étude des livres savants de la Chine.

Le récent décret est donc une innovation capitale, le signe d'une mentalité transformée : il reconnaît une source, non plus individuelle mais générale, de rangs et dignités, indépendante des examens chinois. Ces dignités, il ne les considère plus comme valables uniquement aux royaumes étrangers; il les estime valables en Chine, il les décrète même de pleine équivalence avec les dignités chinoises. Chose plus remarquable encore, l'origine de ces dignités, l'édit va la prendre dans la seule hiérarchie catholique, dans l'organisation même de cette religion si longtemps combattue, laissant complètement de côté les autres confessions. Étape glorieuse du protectorat, cette percée dans le monde officiel chinois sera fructueuse pour l'expansion du catholicisme et pour le développement de l'influence française. Nul ne peut calculer les résultats de cette innovation : les missionnaires, protégés de la France, n'ont plus seulement droit de cité, mais encore droit de hiérarchie. C'est une ère nouvelle où la

doctrine catholique et le génie français peuvent amener d'étonnantes transformations du monde chinois.

Il ne faut rien exagérer. Tout cela, c'est l'avenir, ce n'est pas le présent. Le gouvernement chinois n'a pas voulu, par le décret, reconnaître la religion chrétienne de façon à modifier quoi que ce soit dans la religion d'État, le culte du Ciel et de la Terre. Autrement le décret aurait, comme corollaire, un article qui dispenserait lettrés et mandarins des actes religieux officiels, comme au Japon. Cela n'est pas. Même, le ministre de Chine en France, Tchen-Tchang, a été rappelé pour s'être permis d'assister officiellement au *Te Deum* chanté à Paris, en actions de grâce du décret. Nous prévoyons qu'il faudra de valeureux efforts pour faire réellement passer le décret dans les mœurs publiques, avec toutes ses conséquences civiles et sociales. Ces conséquences dépendent d'ailleurs de la promulgation générale du décret, de son application effective, de l'interprétation pratique que lui donnera le mandarinat. Nous sommes assurés que nos missionnaires déploieront autant d'activité, de prudence et d'énergie dans cette nouvelle phase qu'ils en ont montré pour obtenir l'exécution des traités de 1860. L'histoire en mains, ils savent que la civilisation chrétienne n'a jamais conquis une nation que par les classes supérieures. Jusqu'ici, des obstacles invincibles ont empêché le contact avec le monde des lettrés, raidis dans leur orgueil, leurs préjugés et leur méfiance. Actuellement, d'inévitables rapprochements vont se produire qui permettront une pénétration sérieuse dans des relations suivies. Il y faudra beaucoup de tact. Le missionnaire, mieux armé par sa formation littéraire, scientifique, philosophique et religieuse, s'il étudie bien la langue et le monde chinois, se trouve en possession d'une supériorité incontestable sur les lettrés. Qu'il se fasse désirer comme un foyer d'idées qui doucement illumine les horizons nouveaux; que jamais son action ne rende personne anxieux, comme fait un jet de flammes trop ardent qui menace de fondre sans merci tout ce qui l'approche.

Si ce mouvement de pénétration se fait avec ensemble et méthode, les conséquences du décret se produiront plus rapidement que les résultats des anciens édits tant combattus. Ces conséquences seront brillantes et solides : les mandarins

et les lettrés, secouant leurs préjugés, consentiront à étudier ce qu'ils dédaignent si fort. Les missionnaires verront grandir et leur influence, et l'action du protectorat, et le nombre des néophytes, et la valeur sociale des chrétientés. Les catholiques chinois ne seront plus perdus en petits groupes, véritables îlots dans un océan d'idolâtres, ils formeront des légions nombreuses, pacifiquement conquérantes de provinces entières. Par cette immense clientèle, le nom de la France sera, plus que jamais, connu et exalté par reconnaissance pour le passé, par confiance pour l'avenir.

Une fois de plus, le génie catholique et le génie français se seront fraternellement unis pour donner à une grande nation de nouveaux et magnifiques éléments de progrès et de bonheur dans la paix et la liberté.

LOUIS COLDRE

missionnaire apostolique.

LES ORIGINES HISTORIQUES

DU

SOCIALISME FRANÇAIS

Il semble bien que le mot *socialisme* ne date que du commencement du règne de Louis-Philippe, et il n'y a aucune raison de contester l'assertion de Pierre Leroux, qui déclara avoir inventé et imprimé le premier ce mot en 1832, dans son *Discours aux politiques sur la situation actuelle de l'esprit humain*. Le vocable nouveau dont il avait enrichi la langue fut accepté assez vite par le public, puisque, dès 1836, la *Revue des Deux Mondes* publia un article (de Louis Reybaud) intitulé : *Socialistes modernes*. Mais si le mot date de 1832, la chose n'existait-elle pas depuis longtemps ? N'en fut-il pas du socialisme comme de certains systèmes et de certaines institutions, le suffrage universel et la séparation de l'Église et de l'État par exemple, qui ne furent nommés que longtemps après leur apparition ?

Avant de nous engager dans cette recherche historique, disons d'abord dans quel sens nous allons prendre le mot *socialisme*. Pierre Leroux dit : « Je forgeai ce mot par opposition à *individualisme*, qui commençait à avoir cours. » *Socialisme* serait donc synonyme d'*étatisme*. Mais comme je n'ai rencontré, dans l'histoire de la Révolution, aucun Français qui fût soit étatiste, soit individualiste, je laisserai de côté ces abstractions d'école, qui ne peuvent me servir à rien. Je ne vois pas non plus à quoi pourrait me servir la définition de

l'Académie française : « Doctrine politique tendant à des réformes sociales », ou celle de Littré : « Système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales ». Les définitions qu'ont proposées, de nos jours, les divers socialistes français sont trop particulières à chaque secte du socialisme pour offrir à l'historien un moyen général de distinguer, dans la Révolution française, les idées et les actes à caractère socialiste. Je serais plutôt tenté d'emprunter à un socialiste éclectique, M. Georges Renard, cette définition, à la fois large et précise, et qui ne me semble laisser de côté aucun des éléments communs aux diverses doctrines socialistes : « Est socialiste quiconque veut, comme but, diminuer l'inégalité sociale, et, comme moyen, assurer à chaque membre de la société une part de la richesse totale, en associant les hommes ou en socialisant les choses. Si on voulait condenser dans une courte formule la quintessence du socialisme, on pourrait dire : il tend à l'égalité par la solidarité des hommes et des intérêts. » Or, la diminution de l'inégalité sociale ne peut être obtenue si on ne touche au droit de propriété, à l'organisation actuelle de ce droit. Est donc socialiste quiconque ne se contente pas du *statu quo* quant au droit de propriété, et veut réformer ce droit en vue d'amener une égalité plus grande.

Cette définition donnée, peut-on dire que les hommes de la Révolution aient été socialistes ? Oui, si on entend par là que la Révolution a été *sociale*, et elle l'a été, puisqu'elle a modifié la société d'alors quant à l'organisation de la propriété. En supprimant la féodalité, elle a supprimé des modes de posséder qui semblaient alors aussi sacrés que ceux d'aujourd'hui, et, s'il a fallu quatre années pour opérer complètement cette suppression, ce n'en a pas moins été une dépossession violente et brutale. La Révolution a encore été sociale, non seulement parce qu'en général elle a changé les rapports des Français entre eux et leurs mœurs, mais aussi et en particulier parce qu'elle a modifié le droit successoral, établi, ou peu s'en faut, l'égalité des partages dans les successions en ligne directe, et divisé davantage, par la vente des biens nationaux, la possession du sol.

D'une façon générale, la Révolution a donc été *sociale* en

ce qu'elle a réformé la société d'avant 1789. Mais cette période close, et cette réforme accomplie, une autre période s'ouvre et la question se pose d'une réforme de la société française telle que la Révolution l'a établie.

A quelle date s'ouvre cette période? Quand se pose cette question? Tout le monde sait qu'en l'an III et en l'an IV, lorsqu'une partie des ouvriers parisiens souffrit de la famine, alors parut le babouvisme, la « Doctrine des égaux ». Mais cette apparition du socialisme nouveau, à la fin de la Convention et au début du Directoire, n'est pas un fait brusque par lequel se trouverait inaugurée l'histoire du socialisme moderne. Le babouvisme est l'aboutissant d'un mouvement antérieur d'idées et d'un ensemble de principes et de circonstances. Avant le 9 thermidor, l'idée qu'un supplément de révolution sociale était nécessaire avait été exprimée par des écrivains, des orateurs ; elle avait apparu ou même elle avait été partiellement réalisée dans des lois ou dans des institutions provisoires. Et en cela, en cela même, se trouvent, à mon sens, les origines historiques du socialisme français, que la présente étude, toute historique, nullement polémique, a pour objet de mettre en lumière.

I

Nous laissons donc de côté la révolution sociale effectuée, soit par l'abolition de la féodalité (4 août 1789, 18 juin et 25 août 1792, 17 juillet 1793), soit par les lois successorales (5 brumaire, 17 nivôse an II), soit par la vente des biens du clergé et des émigrés. Nous ne parlons que des idées ou des tentatives en vue de pousser plus loin cette révolution sociale.

Le principe de ce supplément de révolution, le principe du socialisme français peut être trouvé dans cet article 1er de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, voté le 20 août 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

A considérer cet article en soi, indépendamment des intentions de ceux qui le rédigèrent et des circonstances où il fut

rédigé, une des interprétations les plus naturelles et les plus logiques qu'il suggère n'est-elle pas celle-ci, à savoir qu'aux inégalités naturelles il n'est pas équitable que les institutions ajoutent des inégalités artificielles[1] ? Un homme naît plus vigoureux ou plus intelligent qu'un autre. Est-il juste qu'il trouve en outre dans son berceau une somme d'argent ou une propriété foncière, qui double, triple sa force d'attaque ou de défense dans le combat pour la vie ? Est-il juste qu'un homme né sot ou méchant hérite de moyens qui rendront sa bêtise ou sa méchanceté plus malfaisantes ? Est-il juste qu'il y ait, par le fait des lois, des riches de naissance, des pauvres de naissance ? Et l'article 2 de la Déclaration, en établissant le droit à la propriété, ne disait pas que les propriétés ne seraient inégalement réparties.

Ces conséquences logiques qui découlent ou semblent découler du principe égalitaire, les auteurs de la Déclaration ne les tirèrent pas. Tout au contraire : divisant en deux classes la société nouvelle qu'ils établirent, la classe des citoyens *actifs* et la classe des citoyens *passifs*, la classe de ceux à qui ils accordaient le droit de vote et la classe de ceux à qui ils le refusaient, non seulement ils maintinrent ce que nous appellerions le *privilège économique* de la bourgeoisie, mais c'est sur ce privilège que, dans leur régime censitaire, ils fondèrent le privilège politique de cette bourgeoisie.

Ce système bourgeois ne tarda pas à être battu en brèche en tant que politique : un mouvement d'opinion se forma, qui, aidé par les circonstances, aboutit à la journée du 10 août 1792, qui déposséda la bourgeoisie de son privilège politique et établit le suffrage universel, la démocratie.

Mais, contre le privilège économique de la bourgeoisie, se forma-t-il un mouvement d'opinion aussi fort ?

Au début de la Révolution, l'idée, soit d'un partage égal des terres entre tous les hommes, soit de la socialisation

1. On a prétendu, de nos jours, que les auteurs de la Déclaration avaient cru que les hommes naissaient égaux en force physique et morale. On voit qu'ils ont dit seulement que les hommes naissaient égaux en droits. Ont-ils voulu dire, d'autre part, qu'il est souhaitable que les institutions corrigent autant que possible les inégalités naturelles, c'est-à-dire tendent à ramener tous les hommes à un type moyen de force physique et intellectuelle ? Non : ce serait abaisser le niveau, comprimer l'évolution.

générale ou partielle des propriétés foncières, des capitaux, des instruments de travail, cette idée n'est soutenue par aucun homme politique, et, si elle est formulée par quelque pamphlétaire isolé[1], c'est sans conséquence. Si on veut voir à quel point les esprits les plus hardis répugnaient, en général, dans les premiers temps de la Révolution, au socialisme tel que nous l'entendons, il faut lire, dans la *France libre* de Camille Desmoulins, un dialogue supposé entre la Noblesse et les Communes. La Noblesse y critique l'idée de faire tout décider par la pluralité. Quoi! dit-elle, si le gros de la nation voulait une *loi agraire*, il faudrait donc s'y soumettre! Cette objection embarrasse les Communes : elles répondent que les propriétés sont dans le pacte social primitif, qui est au-dessus de la volonté générale, et elles ajoutent qu'en fait, les non-propriétaires ne devant pas être électeurs, il est impossible que la loi agraire passe.

La loi agraire! c'est l'épouvantail dont la Droite, à la Constituante, se sert pour essayer de dégoûter l'opinion de la politique révolutionnaire. Ainsi, le 13 octobre 1789, l'abbé Maury s'écrie que la spoliation du clergé pourrait légitimer « toutes les insurrections de la loi agraire ».

On peut dire qu'il y a alors, en 1789, et qu'il y aura quelque temps encore un accord presque unanime pour écarter tout supplément de révolution sociale.

C'est quand il se forma un parti démocratique, en 1790, quand commença la campagne contre le privilège politique de la bourgeoisie, qu'il y eut çà et là quelques menaces isolées contre son privilège économique. Et encore la première en date de ces menaces a-t-elle un caractère hypothétique. C'est seulement si la bourgeoisie s'obstine à refuser le droit de vote aux prolétaires, que Marat la menace d'une nouvelle révolution sociale : « Pères de la patrie, écrit-il (30 juin 1790), vous êtes les favoris de la fortune; nous ne vous demandons pas aujourd'hui à partager vos possessions, ces biens que le ciel a donnés en commun aux hommes; connaissez toute l'étendue de notre modération, et, pour votre propre intérêt, oubliez quelques moments le soin de votre dignité, dérobez-

1. Par exemple par Boissel dans son *Catéchisme du genre humain*. Voir A. Lichtenberger, *le Socialisme et la Révolution française*, p. 52.

vous quelques moments aux douces rêveries de votre importance, et calculez un instant les suites terribles que peut avoir votre irréflexion. Tremblez qu'en nous refusant le droit de citoyen, à raison de notre pauvreté, nous ne le recouvrions en vous enlevant votre superflu... Cette révolution, qu'amènerait infailliblement notre désespoir, vous pouvez la prévenir encore. »

Marat ne voulait qu'effrayer les riches pour obtenir la suppression du cens. Mais on commençait à parler çà et là de *loi agraire*, et soit imprudence, soit malveillance, ce mot fut prononcé jusque dans les campagnes, où des voies de faits s'ensuivirent[1]. Nous n'avons que des indices vagues, et, d'autre part, quand les contre-révolutionnaires accusaient les patriotes en bloc de vouloir la loi agraire, ils mentaient pour les discréditer. Il semble cependant probable qu'il y avait dès lors des socialistes dans le parti démocratique.

II

C'est au début de l'année 1791, alors que le parti démocratique est devenu puissant et actif, que je rencontre les premières manifestations socialistes qui aient été assez nettes et assez publiques pour impressionner l'opinion.

En février 1791, dans un journal important et très répandu, *les Révolutions de Paris*, il parut un article intitulé : *Des pauvres et des riches*, où l'on conseillait ironiquement d'accepter le don de douze mille livres que le Club monarchique avait offert aux sections pour les pauvres. Cela épuisera, disait l'écrivain anonyme, la bourse de ces messieurs. Mais ce n'est pas seulement du pain qu'il faut au peuple : il n'oublie pas ses *droits de propriété*. Est-ce donc la loi agraire qu'on demande ? Non : ce serait trop violent. Il faut souffrir encore quelque temps l'inégalité des fortunes ; mais il s'agit, dès maintenant, de la rendre moins criante. Pour cela, que les riches et les pauvres s'en rapportent à la médiation « de ceux qui ne possèdent ni

1. *Révolutions de Paris*, t. VII, p. 172 ; t. VIII, p. 218.

trop ni trop peu », de ces hommes paisibles chez qui « se trouvent concentrées toutes les lumières de la raison cultivée », et qui « ont préparé la Révolution ». Ces hommes modestes se formeront en phalanges de philanthropes, et, « le flambeau de l'instruction à la main », ils se sépareront en deux « bandes ». L'une dira aux riches qu'il y va de leur intérêt « de prévenir, en s'exécutant eux-mêmes, cette loi agraire dont on parle déjà » ; « que le pauvre vient d'acquérir des demi-lumières, qui pourraient bien leur devenir fatales, si on ne le mettait pas à même de compléter son instruction ; qu'il n'y parviendra jamais, si la chaîne du besoin le retient constamment attaché sur la roue du travail, depuis le lever du jour jusqu'au coucher du soleil ; que ce n'est pas en lui jetant du pain à vil prix qu'on lui fermera la bouche ; que le pauvre ne se soucie plus de recevoir, à titre de *charité*, ce qu'il peut exiger en vertu de ses droits et de sa force ; qu'il n'est plus dupe de ces bienfaisances royales ou autres, qu'on fait sonner si haut à son oreille, et qu'il ne se croit pas tenu à reconnaissance envers ceux qui lui offrent, sous le nom de libéralité, ce qui n'est qu'un faible commencement de restitution tardive et forcée ».

Que chacun des riches élève donc un père de famille de la classe indigente au rang des propriétaires, en lui cédant une parcelle de ses possessions. « Homme opulent, détache de tes acquisitions nationales quelques arpents pour ceux qui t'ont conquis la liberté. Insensiblement le nombre des pauvres diminuera, celui des riches à proportion. Et ces deux classes, qui étaient deux extrêmes, feront place à cette douce médiocrité, à cette égalité fraternelle, sans lesquelles il n'y a point de véritable liberté ni de paix durable. »

L'autre « bande » dira aux pauvres : « Dites au riche que vous n'enviez pas ses châteaux et ses jardins, mais que vous avez droit de réclamer pour chaque père de famille de la classe indigente un petit champ et une chaumière ; qu'au lieu de parquer les pauvres comme un vil bétail dans les ateliers publics, vous demandez qu'on proclame la loi agraire sur ces vastes landes, sur ces immenses terrains en friche qui occupent le tiers de la surface de l'Empire, persuadés que la somme des avances indispensables pour mettre en valeur ces

grands espaces divisés en petites propriétés ne s'élèverait pas aux frais en pure perte qu'entraînent les travaux de charité, si humiliants pour les individus que la nécessité y condamne, et si complètement inutiles à la chose publique. »

Le gazetier socialiste ne poussait pas les prolétaires à la révolte. Que les indigents, dit-il, se contentent d'avoir inspiré un moment de terreur à la classe opulente. Qu'ils persévèrent dans leurs travaux. Oui, ils deviendront tous propriétaires un jour. « Mais, pour l'être, il vous faut acquérir des lumières que vous n'avez pas. C'est au flambeau de l'instruction à vous guider dans ce droit sentier qui tient le milieu entre vos droits et vos devoirs [1]. »

Cet article ne passa pas inaperçu. La Harpe le réfuta, en termes véhéments et insignifiants, dans *le Mercure de France* du 23 avril 1791. Pour bien montrer que le rédacteur des *Révolutions* choquait l'opinion dominante, il dit que Rutledge, orateur des Cordeliers, venait de se faire unanimement huer aux Jacobins pour y avoir parlé de la loi agraire, et il nous apprend ainsi qu'il y avait dès lors des socialistes au club des Cordeliers.

Les *Révolutions de Paris* répliquèrent [2], et, cette fois, firent un éloge hardi de la loi agraire, en alléguant « les anciens législateurs » et Jean-Jacques Rousseau. « Et, d'ailleurs, vous ne vous apercevez donc pas que la Révolution française, pour laquelle vous *combattez*, dites-vous, *en citoyen*, est une véritable loi agraire mise à exécution par le peuple? Il est rentré dans ses droits. Un pas de plus, et il rentrera dans ses biens... »

Il y a alors des socialistes ailleurs qu'aux *Révolutions de Paris* et au club des Cordeliers. J'en rencontre au moins un dans le cercle de citoyens (Lanthenas, l'avocat Viaud, l'abbé Danjou, etc.) qui avaient formé en 1790 une « Société des amis de l'union et de l'égalité dans les familles », en vue d'obtenir l'abolition du droit d'aînesse. Une des personnes associées à cette campagne, l'abbé de Cournand, professeur de littérature française au Collège de France, publia, en avril 1791, un écrit très nettement socialiste, sous ce titre : *De la Propriété*,

1. *Révolutions de Paris*, n° 82, du 29 janvier au 5 février 1791.
2. *Ibid.*, n° 96, du 7 mai au 14 mai 1791.

ou la Cause du pauvre plaidée au tribunal de la Raison, de la Justice et de la Vérité[1]. On lit dans l'avertissement : « Pendant qu'on travaillait à l'impression de cet ouvrage, l'Assemblée nationale s'est occupée de la propriété des riches. Elle a décrété l'égalité de partage entre tous les enfants dans les successions *ab intestat*... Il reste maintenant à s'occuper de la propriété des pauvres et de l'égalité de partage entre tous les citoyens, qui sont aussi des frères, membres de la même famille, et ayant tous les mêmes droits au commun héritage. » Et l'auteur expose son système de loi agraire. Il suppose qu'il y a en France 25 000 lieues carrées de terres cultivables, et environ 21 ou 22 millions d'habitants, c'est-à-dire qu'il y a sept arpents par habitant. Avant departager, on mettrait de côté, dans chaque lieue carrée, un tiers des terres, qui formerait le fonds d'État, la masse commune, « où l'on prendrait, à la naissance de chaque individu, la portion nécessaire à sa subsistance, et où elle rentrerait après sa mort ». Ces terres seraient affermées pour le compte du gouvernement, à qui elles rapporteraient environ cinq cents millions, et ces cinq cents millions formeraient le budget de l'État. Ainsi, chaque individu aurait une portion de quatre arpents et demi, libre de toute imposition. A vingt-cinq ans, chaque Français tirerait au sort sa portion. Le mari tirerait pour sa femme, le père pour ses enfants mineurs. On pourrait louer, affermer, non aliéner ni transmettre par héritage. Les propriétés mobilières resteraient aliénables et transmissibles par héritage. Il y aurait une éducation commune et, comme nous dirions, intégrale, jusqu'à dix-huit ans. L'Assemblée constituante, si elle craint de brusquer les choses, pourra n'appliquer ce système que peu à peu, à mesure des décès.

Un autre abbé, Claude Fauchet, essaya de populariser les idées socialistes. Déjà, en novembre 1790, dans son journal, *la Bouche de Fer*, il avait écrit : « ... Tout homme a droit à

1. Paris, 1791, in-8° de 76 pages (Bibl. nat., Inventaire, * E, 5133.). Cet opuscule est anonyme. Les *Révolutions de Paris* (t. VIII, p. 244, note 1) l'attribuent « à M. l'abbé D. C. » Étant donné le rôle joué par l'abbé de Cournand dans la Société pour l'égalité des partages, je crois qu'on peut affirmer que ces initiales sont bien celles de son nom. — Je dois ces notions à M. Perroud, l'érudit historiographe de madame Roland et de son groupe.

la terre, et doit y avoir en propriété le domaine de son existence; il en prend possession par le travail, et sa portion doit être circonscrite par le droit de ses égaux. Tous les droits sont mis en commun dans la société bien ordonnée. La souveraineté sainte doit tirer ses lignes de manière que tous aient quelque chose et qu'aucun n'ait rien de trop. » A la tribune retentissante du Cercle social qu'il fonda au Palais-Royal et qui devait être l'aboutissant d'une fédération de cercles dans le cadre de la franc-maçonnerie, avec l'amour universel pour moyen et pour but, Fauchet prêcha avec éclat son socialisme. C'était un socialisme chrétien. Tout son système reposait sur la religion catholique *nationalisée*. Il lança l'anathème aux philosophes et fit ainsi le vide autour de ses doctrines et de sa personne, mais après avoir répandu l'idée d'un supplément de révolution sociale.

Le socialisme, qu'il fût rationaliste ou mystique, n'était nullement accepté alors par les chefs autorisés du parti démocratique. Ils protestaient tous contre l'idée de la loi agraire. Dans un écrit publié en avril 1791, Robespierre déclarait que l'inégalité des biens « est un mal nécessaire ou incurable ». Les socialistes étaient considérés comme des fantaisistes, des isolés, des excentriques.

Mais, s'il n'y avait pas de parti socialiste organisé, une nouvelle question sociale, autre que celle qui avait été résolue en principe pendant l'année 1789, se trouvait posée en 1791, formulée pour l'avenir, et cela un an après l'établissement du système bourgeois, parce qu'on avait vu fonctionner ce système, parce qu'on avait souffert du privilège politique de la bourgeoisie, et parce que des esprits logiques en étaient venus à contester publiquement le privilège économique, d'où découlait le privilège politique. — Cette nouvelle question sociale, c'est celle de notre temps, c'est le socialisme moderne.

III

Le mouvement socialiste parut s'éclipser, en même temps que s'éclipsa le mouvement démocratique et républicain,

c'est-à-dire pendant la période où la bourgeoisie, après la victoire violente qu'elle remporta sur les démocrates au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, rétablit sur le trône le roi discrédité par sa fuite à Varennes et appliqua, sous l'Assemblée législative, le système censitaire. C'est une période où démocrates et républicains se prêtent, presque unanimement, à un nouvel « essai loyal » de la monarchie et du régime bourgeois. Mais c'est aussi une période où les mœurs se démocratisent de plus en plus. Enfin les intelligences de Louis XVI avec l'ennemi, la guerre mal conduite, le péril national, ressuscitent, en juin et juillet 1792, les partis démocratique et républicain. Bientôt reparaît le socialisme. Les lois si révolutionnaires que porta la Législative, le 18 juin et le 25 août 1792, pour supprimer sans indemnité d'abord tous les droits censuels, puis tous les droits tant féodaux que censuels, dont les titres primordiaux ne subsistaient pas; ces lois, que la Convention devait compléter en supprimant, le 17 juillet 1793, même ceux des droits féodaux ou censuels dont les titres primordiaux subsistaient, c'était la conséquence des décrets du 4 août 1789, c'était l'achèvement de l'abolition de l'ancien régime: ce n'était point là encore ce que nous appelons socialisme. Mais ce bouleversement ne pouvait-il pas populariser l'idée du socialisme? Dès le 20 août 1792, le démocrate Thomas Lindet écrivait[1] : « La Révolution nous mène loin. Gare la loi agraire! » Et, en effet, à peine le privilège politique de la bourgeoisie eut-il été aboli par la révolution du 10 Août, qu'une campagne commença contre le privilège économique.

Cette campagne, qui consista surtout (chose très nouvelle) en une propagande auprès des paysans, ne fut ni menée ni avouée par les politiques dirigeants, mais il serait faux de dire qu'elle n'eut pour auteurs que des personnalités insignifiantes ou isolées. Le Conseil exécutif provisoire avait arrêté, le 29 août 1792, d'envoyer des commissaires pour presser la levée extraordinaire d'hommes dans les départements voisins de Paris. Deux d'entre eux, Momoro et Dufour, en mission dans le Calvados et dans l'Eure, répandirent une déclaration

1. *Correspondance de Thomas Lindet*, publiée par A. Montier, p. 370.

des droits, dont Momoro était l'auteur et l'imprimeur, et où on lisait ces deux articles : « 1° la nation ne reconnaît que les propriétés industrielles; elle en assure la garantie et l'inviolabilité; 2° la nation assure également aux citoyens la garantie et l'inviolabilité de ce qu'on appelle faussement propriétés territoriales, jusqu'au moment où elle aura établi des lois sur cet objet[1]. » Les Normands furent très émus par cette menace de loi agraire. A Bernay, il y eut un soulèvement populaire contre Momoro et Dufour. On les menaça, dirent-ils, « de leur couper le cou et de porter leurs têtes aux frontières ». La municipalité les fit arrêter (8 septembre 1792) et les mena devant l'assemblée électorale du département de l'Eure, dont le président, qui était Buzot, après avoir invité Momoro « à se comporter avec circonspection et à se borner uniquement à l'objet de sa mission », parvint à calmer les esprits. Les deux commissaires purent quitter Bernay sans être inquiétés.

Mais leur tentative de propagande socialiste s'ébruita dans toute la France, fit scandale, excita une répulsion générale. La plupart des journalistes démocrates la désavouèrent. Un des fondateurs du parti républicain, le chevalier Guynement de Keralio, écrivit dans la *Chronique de Paris* du 22 septembre : « ... Embrassant les songes de quelques rêveurs, ils veulent dégrader les hommes en les abaissant à l'état de brutes, et rendre la terre commune entre eux... » On lit dans le *Courrier de l'Égalité* du même jour : « En vérité, de pareils fous, dans un autre temps, devraient exciter la pitié. » Le *Patriote français*, les *Annales patriotiques*, le *Courrier* de Gorsas firent chorus. Le Conseil exécutif rappela tous ses commissaires, par arrêté du 21 septembre. Et l'assemblée électorale de l'Eure protesta contre les doctrines de Momoro et de Dufour, en chargeant « les députés qu'elle avait nommés ou qu'elle allait nommer (à la Convention) de respecter les droits de l'homme et du citoyen, *ainsi que les droits de propriété*, et de ne jamais s'écarter de ces principes, dont elle leur fait un mandat spécial, sous peine d'infamie ».

1. Voir l'imprimé intitulé : *De la Convention nationale*, par A.-F. Momoro, imprimeur, citoyen de la section du Théâtre-Français, dite de Marseille. S. l. n. d., in-4° de 4 pages. Bibl. nat., Lb 41/2978.

Il y eut certainement d'autres actes de propagande socialiste dans les départements, puisque d'autres assemblées électorales, à une date où elles ne pouvaient connaître l'incident Dufour-Momoro, manifestèrent contre le socialisme. Ainsi celle du Cantal jura de s'opposer à la loi agraire. Celle de l'Indre réclama le maintien des propriétés.

Momoro était un des adeptes de la politique cordelière. Je ne trouve cependant, à cette époque, aucun indice d'une propagande socialiste de la part du club des Cordeliers, à Paris. Quant aux démocrates jacobins, ils désavouaient hautement la loi agraire. Cela n'empêchait pas les « aristocrates de « dénoncer le parti démocratique comme propageant le socialisme. Dès le 26 août 1792, Grégoire, prêchant dans la cathédrale de Blois, se plaignait qu'on attribuât au peuple « de vouloir la loi agraire, qu'il n'a jamais demandée ». Certes non, le peuple ne la demandait pas ; mais, depuis le 10 Août, depuis l'établissement de l'égalité politique, l'idée de l'égalité sociale apparaissait çà et là comme une conséquence logique, non seulement à un certain nombre d'hommes instruits, mais parfois aux esprits les plus simples. Le rédacteur anonyme du numéro de la *Correspondance secrète* du 14 septembre 1792, après avoir présenté comme mal fondé le bruit que le « parti de Robespierre » songeât à la loi agraire, ajouta : « Voici cependant un fait dont j'ai été témoin dans un cabinet littéraire du palais d'Orléans. Un pauvre y vient demander l'aumône, et personne ne répond. Après avoir motivé ses besoins assez honnêtement sans avoir rien obtenu, le pauvre ajoute : *Mes frères, vous ne devez pas me refuser ; nous devons partager : c'est à présent la loi.* Nous avons ri, et un de nous a donné l'aumône. »

D'autre part, si beaucoup de journaux démocratiques désavouaient alors le socialisme, il y en eut au moins deux qui tinrent un langage fort différent. On trouvera une sortie moqueuse contre les modérantistes *amis des propriétés* dans un numéro sans date (mi-septembre 1792) d'un journal-affiche intitulé *Compte rendu au peuple souverain*, dont il est presque certain que le principal rédacteur n'était autre que Fabre d'Églantine, secrétaire du ministère de la justice sous Danton. Et, dans le numéro du 22 septembre des *Révolutions de Paris*,

il parut un article dont l'auteur, tout en se défendant de vouloir la loi agraire, disait : « ... Il est nécessaire — et sans cela point d'égalité, et sans égalité point de liberté — il est nécessaire qu'on opère un rapprochement dans les fortunes, qui détruise le principe vicieux de la prépondérance des riches sur les pauvres. Il ne doit pas être permis à un citoyen de posséder plus d'une quantité fixée d'argent de terre dans chaque canton... » Le journaliste voudrait aussi détruire l'inégalité morale par l'instruction publique.

Il résulte, je crois, de ces faits, qu'il y eut bien réellement, en août et en septembre 1792, un mouvement socialiste, qui, désavoué par la grande majorité de la nation et par les chefs du parti démocratique, fut vaincu aux élections pour la Convention nationale. Des mandats explicites ou implicites que reçurent les Conventionnels se dégage l'idée d'une république *démocratique*, et non d'une république *sociale*. La révolution politique du 10 août 1792 suffisait alors à la France.

Mais la Convention nationale constata l'existence de l'opinion socialiste en France à cette époque par le soin même qu'elle prit aussitôt de se déclarer non socialiste. Dès le 21 septembre, le ministre de la justice, Danton, qui se sentait peut-être compromis par l'attribution à son secrétaire Fabre d'Églantine de l'article dont nous avons parlé, et qui avait hâte de désavouer les socialistes, proposa à la Convention de déclarer que « toutes les propriétés territoriales, individuelles et industrielles, seraient éternellement maintenues ». C'était aussi, on le voit, une réponse directe à la Déclaration des droits socialistes que Momoro avait répandue en Normandie. La Convention applaudit Danton et décréta « que les personnes et les propriétés sont sous la sauvegarde de la nation[1] ».

Ainsi, un des premiers actes de la Convention, avant même d'abolir la royauté et d'établir la République, ce fut un acte antisocialiste, un acte conservateur du droit de propriété tel qu'il existait alors.

1. On voit que ce décret ne dit pas, comme l'avait demandé Danton, que les propriétés seraient *éternellement* maintenues. Est-ce à dessein que la Convention écarta cet adverbe ? Lui parut-il par trop conservateur, et peu conforme à la Déclaration des Droits ? Les comptes rendus de cette séance sont trop insuffisants pour nous permettre de répondre à cette question.

IV

Cet acte eut un grand retentissement. Le socialisme subit aussitôt une nouvelle éclipse. D'ailleurs, à ce moment-là, au lendemain de l'établissement de la République, il n'y avait en France qu'une préoccupation, qui excluait toutes les autres : celle de chasser les Austro-Prussiens de Champagne, d'assurer l'indépendance de la nation. C'est seulement quand les victoires militaires eurent donné le sentiment que la France nouvelle triomphait de la France ancienne associée à l'Europe monarchique, c'est après la première conquête de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, que la démocratie française songea sérieusement à s'organiser. En janvier 1793 la France victorieuse s'occupa à se donner une Constitution, et l'opinion publique, sollicitée par la Convention elle-même, collabora aux travaux du Comité de constitution. Alors, dans ce mouvement d'idées politiques, le socialisme reparut.

Cette fois, on ne peut pas dire qu'il n'ait d'autres adeptes que quelques enfants perdus de la démagogie : c'est un des plus célèbres initiateurs du mouvement de 1789, et un des coryphées de l'ancien parti bourgeois, c'est Rabaut Saint-Étienne, ex-constituant, député de l'Aube à la Convention, qui, dans la *Chronique de Paris* des 19 et 21 janvier 1793, demande un supplément de révolution sociale ; son article est intitulé : *De l'Égalité*, et c'est en effet au nom de la Déclaration des droits qu'il se déclare, comme nous dirions, socialiste.

« L'égalité politique établie, écrit-il, les pauvres sentent bientôt qu'elle est affaiblie par l'inégalité des fortunes ; et, comme égalité c'est indépendance, ils s'indignent et s'aigrissent contre les hommes desquels ils dépendent par leurs besoins ; ils demandent l'égalité des fortunes ; mais il est rare que les riches se prêtent de bonne grâce à ce vœu. Alors, il faut l'obtenir ou par la force ou par les lois. » Par la force, on n'obtiendrait pas l'égalité, mais une autre inégalité. « Il faut donc tâcher de l'obtenir des lois, et les charger de deux choses : 1° de faire le partage le plus égal des fortunes ; 2° de

créer des lois pour le maintenir et pour prévenir les inégalités futures. » Mais, comme il est impossible d'arriver à cela brusquement et d'un coup, il faut d'abord avoir « des institutions morales », qui donnent le goût de la sobriété, de la tempérance, de la modestie. Il faut préparer des mœurs égalitaires, rapprocher les Français dans des fêtes civiques. « La véritable égalité, c'est la fraternité. » Mais il faut ensuite des lois qui réforment le droit de propriété. « Le législateur, dit textuellement Rabaut, peut encore établir des lois précises sur le maximum de fortune qu'un homme peut posséder, au delà duquel la société prend sa place et jouit de son droit. »

Cette grave déclaration ne passa pas inaperçue. Rœderer y répondit dans le *Journal de Paris* du 23 janvier : « Dans ce peu de mots, mon cher ex-collègue, je vois la liberté et la propriété violées ; j'y vois à la vérité quelque chose de gagné pour l'égalité. Mais est-ce pour l'égalité dans l'abondance, dans la richesse, dans la prospérité générale ? Non, mais pour l'égalité dans la misère, pour l'égalité dans la famine, pour l'égalité dans la ruine universelle. »

Rabaut répliqua, dans la *Chronique* du 27 : « L'homme apporte dans la société ses biens et sa personne, pour les soumettre à la protection commune. Des propriétés particulières se compose la propriété générale, comme la force générale se compose des forces particulières : c'est des concours de ces moyens réunis de forces et de biens que se compose enfin la protection commune. Mais la société ne peut accorder sa protection qu'autant qu'elle peut disposer des forces et des biens de chacun ; donc ces forces et ces biens sont à la disposition de la société. »

Vers la même époque (mais je ne sais si c'est avant ou après les articles de Rabaut), un agitateur populaire, aujourd'hui oublié, Varlet, publia une « Déclaration solennelle des droits de l'homme dans l'état social[1] », dont les trois articles qu'on va lire ont un caractère socialiste :

Art. 17. — Le droit de possession territoriale a des limites dans la société ; sa latitude doit être telle que l'industrie commerciale ou agricole n'en reçoive aucune atteinte. Dans tous les États, les indi-

1. S. l., 1793, in-8° de 24 pages. Bibl. nat., Lb 41/2979.

gents forment la majorité ; et, comme leur liberté, leur sûreté, leur conservation individuelle sont des biens antérieurs à tous, leur volonté la plus naturelle, leur droit le plus constant est de se préserver de l'oppression des riches en limitant l'ambition d'acquérir et rompant par des moyens justes la disproportion énorme des fortunes.

Art. 19. — La propriété étant un droit inviolable, tout possesseur est maître de disposer à son gré de ses biens et revenus, de quelque nature qu'ils soient, si l'usage qu'il en fait ne tend point à la destruction de la société.

Art. 20. — Les biens amassés aux dépens de la fortune publique, par le vol, l'agiotage, le monopole, l'accaparement, deviennent des propriétés nationales, à l'instant où la société acquiert par des faits constants la preuve de concussion.

Les articles de Rabaut Saint-Étienne n'obtinrent l'adhésion d'aucun de ses amis du parti girondin. Quant au factum de Varlet, il est probable que ce « démagogue » ne l'eût pas écrit, s'il n'y avait pas eu çà et là dans les ateliers quelque manifestation d'opinion socialiste. Mais les ouvriers parisiens semblent, pour la plupart, s'en être tenus à la politique sociale d'Hébert, telle qu'il l'avait exprimée, en décembre 1792, dans le numéro 198 de son *Père Duchesne :* « Je ne prêche pas, écrivait-il, ce que les beaux esprits appellent la loi agraire. Car, suivant le calcul d'un fameux arithméticien, si les terres étaient partagées, nous n'aurions tous chacun que quarante écus de rente : ce n'est pas le Pérou. Il n'est pas possible d'établir l'égalité parfaite de fortune ; car, en supposant que chacun eût un champ, un pré, un jardin, une petite métairie, celui qui saurait le mieux cultiver sa terre, qui aurait plus de force ou d'industrie, serait bientôt plus riche que son voisin. Je ne demande donc pas le partage des terres ; mais ce que je veux, f....., c'est qu'on fasse gorger *(sic)* tous ces richards engraissés du sang du pauvre ; qu'on fasse restituer aux financiers tout ce qu'ils ont volé à la nation ; qu'on rogne les ongles à toutes ces sangsues du peuple, et on aura de quoi payer les frais de la guerre. Les accaparements cesseront, le numéraire ne sera plus vendu, le commerce ira son train ; on n'amassera pas de quoi rouler voiture, mais cela n'est pas nécessaire ; il ne faut à un homme sage qu'une poire pour la soif et un morceau de pain

pour ses vieux jours. » Et Marat tient à peu près le même langage, excitant les prolétaires contre les riches égoïstes et les accapareurs, mais sans produire un plan de réforme sociale.

Le 25 février 1793, il y eut à Paris une journée populaire, à cause des subsistances. La rareté du pain[1] et le prix élevé du savon[2] amenèrent une émeute, où des boutiques d'épiciers furent pillées. Le peuple avait écouté les suggestions d'Hébert et de Marat, et, le soir de l'émeute, un autre agitateur, encore plus violent qu'eux, l'ex-abbé Jacques Roux, disait à la commune (dont il était membre) : « Je pense, au surplus, que les épiciers n'ont fait que restituer au peuple ce qu'ils lui faisaient payer beaucoup trop cher depuis longtemps. » Les émeutiers du 25 février ne voulaient que faire « regorger », comme on disait alors, les accapareurs, et aucun des récits de l'émeute n'indique qu'ils songeassent à réaliser les idées socialistes de Rabaut ou de Varlet. Mais le droit de propriété en général parut menacé par cette insulte faite à quelques propriétés particulières, il y eut une vive émotion, et, le 18 mars, Barère dénonça « les déclamations qu'on s'était permises contre les propriétés » et une propagande en faveur de la loi agraire, menée, disait-il, par les prêtres et par les parents des émigrés. Il déclara qu'il était temps de sévir, et le décret suivant, rédigé par le montagnard Levasseur (de la Sarthe), fut rendu à l'unanimité, avec des acclamations enthousiastes : « La Convention nationale décrète la peine de mort contre quiconque proposera une loi agraire ou toute autre subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles. »

Ce décret eut pour résultat que les démocrates les plus avancés continuèrent, comme précédemment, à éviter ou à proscrire le mot de loi agraire, devenu odieux; mais il n'ar-

1. Les mesures les plus actives avaient été prises pour approvisionner Paris, et on ne pourrait s'expliquer cette rareté du pain, si on ne savait, par la *Chronique de Paris* du 4 février 1793, que la municipalité de Paris avait fixé le prix du pain à douze sous les quatre livres, tandis que les municipalités environnantes l'avaient fixé à treize sous, ce qui était naturel, puisque la farine se vendait 65 livres le sac. Aussi, les gens du dehors venaient-ils en foule s'approvisionner à Paris, et vidaient rapidement les boutiques des boulangers.

2. Le savon, qui en mars valait quatorze et seize sous la livre, était monté à trente-deux sous, et les blanchisseuses, mécontentes, poussaient à une émeute. (*Révolutions de Paris*, n° 190.)

rêta pas le mouvement d'opinion socialiste, et l'idée d'une réforme sociale continua à s'exprimer publiquement. Dans le numéro même où il relate et approuve le décret qui menace de mort les partisans de la loi agraire, le rédacteur des *Révolutions de Paris* (n° 193) fait cette déclaration socialiste : « Pour prévenir la trop grande inégalité de richesses chez des républicains, tous égaux, il faut poser un maximum aux fortunes, au delà duquel on ne pourra acquérir, même en payant une imposition proportionnée. » D'autre part, des paroles socialistes sortaient alors de la bouche de bien des gens qui ne songeaient guère à opérer une réforme radicale de la société ; par exemple les administrateurs du département de Paris vinrent dire à la barre de la Convention, le 18 avril 1793, à propos du maximum qu'ils demandaient qu'on établît sur les grains : « Les fruits de la terre, comme l'air, appartiennent à tous les hommes. »

Ce n'est pas assez de dire que le décret du 18 mars 1793 n'arrêta pas le mouvement d'opinion socialiste. On pourrait même croire, si on s'en tenait aux apparences, que ce mouvement va devenir irrésistible ; car il obtint bientôt l'adhésion implicite, mais éclatante, du personnage qui était alors le plus populaire de France, Maximilien Robespierre. On discutait, tant à la Convention qu'aux Jacobins, le projet girondin de Constitution, et, à ce propos, Robespierre rédigea une Déclaration des droits qu'il opposa à la Déclaration girondine. Il la fit adopter, le 19 avril 1793, par les Jacobins, qui, en outre, en votèrent unanimement l'impression et l'affiche ; le 24, il en proposa une partie à la Convention, à propos de l'article du projet girondin de Déclaration sur le droit de propriété, qui était ainsi conçu : « Le droit de propriété consiste en ce que tout homme est le maître de disposer à son gré de ses biens, de ses capitaux, de ses revenus et de son industrie. »

Robespierre, en critiquant cet article, débuta par les affirmations les plus conservatrices : « Vous devez savoir, dit-il, que la loi agraire, dont vous avez tant parlé, n'est qu'un fantôme créé par les fripons pour épouvanter les imbéciles. » Et il ajouta : « L'égalité des biens est une chimère. » Mais il reprocha aux auteurs du projet de Déclaration de ne pas avoir dit de la propriété ce qui avait été dit de la liberté,

qu'elle a pour bornes les droits d'autrui, et il soumit à la Convention ces quatre articles :

1° La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi.

2° Le droit de propriété est borné, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui.

3° Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables.

4° Toute possession, tout trafic qui viole ce principe est illicite et immoral.

Je crois que ces articles n'ont pas besoin d'être commentés pour qu'on y voie ce qui s'y trouve, à savoir l'idée d'une radicale réforme sociale, l'idée même de cette loi agraire repoussée par Robespierre, tout l'essentiel du socialisme français, fondé sur les principes de 1789 et tel que Louis Blanc, en 1848, le popularisa. C'est pour avoir proposé ces articles socialistes, c'est pour avoir proposé cette charte au socialisme, — et non pas seulement pour avoir déclamé vaguement contre les riches et fait l'éloge de la médiocrité, — que Robespierre, après sa mort, aussi bien dans notre siècle qu'au temps de Babeuf, devint le prophète de beaucoup de ceux qui rêvèrent chez nous une rénovation sociale, et le resta jusqu'à l'époque où l'influence allemande fit oublier provisoirement aux socialistes français les origines françaises de leur doctrine.

V

Ainsi, en avril 1793, il y a un programme socialiste élaboré par l'homme le plus populaire, adopté par le club qui mène l'opinion. Ne dirait-on pas qu'un puissant parti socialiste s'est formé, qui va agir sur toute la nation, et que la France est à la veille d'une révolution sociale? Mais c'est là une pure illusion. Robespierre n'avait agi que par tactique, pour déconsidérer les Girondins et le projet de Constitution qu'avait déposé leur ami Condorcet. Ce projet se trouvait être, en effet, si démocratique que les Montagnards n'avaient pu y faire, ni aux Jacobins, ni à la Convention, ni dans leurs gazettes,

aucune objection essentielle. Il n'avait à leurs yeux d'autre défaut que celui d'émaner d'un parti qui leur semblait incapable, s'il restait ou revenait au pouvoir, de l'énergie nécessaire pour sauver la France envahie par l'étranger et déchirée par la guerre civile. Si ce parti parvenait à faire voter la Constitution qu'il avait proposée, il y avait à craindre qu'il ne tirât de ce succès un prestige et une autorité morale qui l'auraient mis à même de gouverner la France, c'est-à-dire, selon les Montagnards, de la perdre. Il fallait à tout prix faire croire au peuple que la Constitution girondine n'était pas assez démocratique, et, pour paraître plus démocrate que Condorcet, il fallait aller jusqu'au socialisme. Robespierre, habile manœuvrier, s'il en fut, alla donc jusqu'au socialisme, publia sa socialiste Déclaration des droits, et les Jacobins, ces maîtres de l'opportunisme politique, le suivirent aussitôt. Puis, une fois le coup réussi et la Constitution girondine une fois dépopularisée, Robespierre retira son projet, et les Jacobins le suivirent dans sa retraite. Je dis qu'il retira son projet. N'était-ce pas le retirer en effet que de ne le point reproduire quand les Montagnards, débarrassés des Girondins et devenus maîtres de la situation, discutèrent, en juin 1793, leur projet de Constitution? L'article 16 de la Déclaration montagnarde est ainsi conçu : « Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. » C'est, à quelques mots près, la reproduction textuelle de l'article girondin. Non seulement Robespierre, devenu cependant tout-puissant pour faire prévaloir ses doctrines, n'y fit aucune opposition, mais il semble même, d'après les comptes rendus des journaux, que cette Déclaration montagnarde fut votée à l'unanimité. Avions-nous tort de dire que ces articles socialistes de Robespierre, pour la réalisation desquels des Français se firent tuer plus tard, n'avaient été proposés que par tactique politique? Ni Robespierre, ni les Montagnards n'étaient devenus socialistes. Au contraire : une fois arrivés au pouvoir, ils affectèrent, en bien des cas, d'empêcher presque toutes les manifestations tendant à une réforme sociale, à un supplément de révolution.

C'est une illusion encore de croire que ce gouvernement de Robespierre et du second Comité de salut public (de juillet 1793 au 9 thermidor an II) s'appuya surtout sur la plèbe parisienne. S'il s'occupa de la nourrir pour prévenir les émeutes (et il y réussit), il appliqua inflexiblement les lois, vraiment bourgeoises, contre les coalitions ouvrières. Toutes les tentatives de grève furent sévèrement réprimées. Le 22 frimaire an II, ayant à organiser des ateliers pour la fabrication des armes, le Comité de salut public édicta un règlement plus que sévère pour empêcher les ouvriers de se concerter entre eux : « Toutes coalitions, dit-il, ou rassemblements d'ouvriers sont défendus ; les communications que le travail peut rendre utiles ou nécessaires entre les ouvriers de différents ateliers, n'auront lieu que par l'intermédiaire ou la permission expresse de l'administration dont chaque atelier dépend. » Et plus loin : « Dans aucun cas les ouvriers ne pourront s'attrouper pour porter leurs plaintes ; les attroupements qui pourraient se former seront dissipés ; les auteurs et les instigateurs seront mis en état d'arrestation et punis suivant les lois[1]. »

On n'ose plus, pendant la Terreur, prêcher ouvertement le socialisme. Je vois qu'en juin 1793 un commissaire du Conseil exécutif, nommé Francqueville, se fait arrêter à Lisieux pour y avoir prêché « le mépris des propriétés[2] ». Mais, de juillet 1793 à thermidor an II, la correspondance des représentants en mission ne dénonce aucun de ces prédicateurs ambulants de socialisme, comme on en avait vu en septembre 1792. A Paris, Jacques Roux, dans le journal où il continue Marat (août 1793), déclame furieusement contre les banquiers, les monopoleurs, les agioteurs, les accapareurs et contre les riches en général[3] : il ne propose aucun plan de rénovation sociale. D'ailleurs le Tribunal

1. *Recueil des actes du Comité de salut public*, t. IX, p. 349, 350.

2. Arch. nat., F 1a 551.

3. Il écrit dans son numéro du 6 août 1793 : « On rétablit l'aristocratie des riches, qui est plus terrible que le sceptre des rois. » C'était là d'ailleurs un lieu commun qui se retrouve même dans la bouche ou sous la plume de démocrates relativement modérés. Ainsi, Thomas Lindet écrivait, dès le 16 mai 1792 : « L'aristocratie des riches est aussi impérieuse, aussi ignorante, aussi vexatoire que celle des nobles. »

révolutionnaire le fera taire bientôt avec les autres « enragés ». Ni la Commune de Paris, ni le club des Cordeliers n'avaient jamais proposé rien qui ressemblât à la loi agraire. Cependant les socialistes avaient paru trouver des encouragements indirects, et à l'Hôtel de ville et chez les Cordeliers : les chefs des Cordeliers et de la Commune sont guillotinés ou réduits à se cacher. Le gouvernement n'est plus sous l'influence des faubourgs ; ce n'est plus le peuple de Paris qui gouverne ; la liberté de tout dire est réprimée ; la liberté de penser est réprimée, en matière sociale aussi bien qu'en matière religieuse et politique. Le Comité de salut public, mené par Robespierre, a commencé, depuis germinal an II, une *réaction*, et il cherche à se donner de plus en plus figure de gouvernement conservateur, pour pouvoir traiter avec l'Europe.

VI

C'est donc vainement que, dans cette période de compression, on chercherait des manifestations de théories socialistes analogues à celles qu'avaient osées Rabaut Saint-Étienne et Varlet au printemps de 1793. Mais l'ensemble de mesures partielles et empiriques, de lois de circonstance, d'institutions provisoires, qui constitue le gouvernement révolutionnaire, amène un état de choses qui prépare indirectement les esprits, dans ce silence des socialistes, à une révolution sociale, et qui même commence à l'effectuer partiellement.

L'impôt progressif est une des mesures qui firent, si je puis dire, l'éducation socialiste d'une partie de l'opinion. Ç'avait d'abord été un expédient, tout à fait local, municipal, et particulier à Paris. Le 24 novembre 1792, la Convention décrète qu'entre autres mesures financières en vue de rembourser la somme « avancée par le Trésor public au département et à la municipalité de Paris, pour échanger des billets de parchemin ou de la Maison de Secours », il sera imposé pendant trois ans, sur le rôle de la contribution mobilière, pour les revenus au-dessus de neuf cents livres, et d'après la cote d'habitation, une cote additionnelle en forme d'impôt

progressif. Le 7 février 1793, la municipalité de Paris, pour subvenir aux frais de l'approvisionnement de cette ville, fut autorisée à imposer une cote analogue et en même forme. Dans le débat qui eut lieu à ce propos, Cambon en vint à dire : « Ce système est le plus sage et le plus conforme à nos principes, car c'est par de telles mesures que vous réaliserez l'égalité, que quelques hommes voudraient faire passer pour une chimère. » Le 18 mars suivant, Barère demanda que le Comité des finances fît à bref délai un rapport sur l'impôt progressif, que lui, Barère, « fait profession de regarder comme une institution infiniment juste, quoique quelques personnes l'aient cru impossible ». Séance tenante, Ramel, au nom du Comité des finances, fit rendre ce décret : « La Convention nationale décrète comme principe que, pour atteindre à une proportion plus exacte dans la répartition des charges que chaque citoyen doit supporter en raison de ses facultés, il sera établi un impôt gradué et progressif sur le luxe et les richesses tant foncières que mobilières. »

Le succès de l'expédient avait amené la Convention à en faire un principe; mais, le principe une fois proclamé, elle ne l'appliqua qu'à titre d'expédient, comme taxe provisoire et de guerre. La Commune de Paris, le 9 mars, et le département de l'Hérault, le 19 avril, avaient demandé l'établissement de cette taxe. Le Comité des finances, par l'organe de Ramel, proposa, le 20 mai, d'appliquer à la taxe de guerre la forme de l'impôt progressif. Il n'y aurait pas de taxe sur les revenus au-dessous de 1 600 livres. Ceux de 1 600 livres paieraient 50 livres ; ceux de 2 600 livres paieraient 110 livres ; ceux de 3 600 livres, 180 livres, etc. Les municipalités procéderaient à la levée de la taxe sous huitaine. Cambon demanda alors que, pour réaliser plus précisément les vues du département de l'Hérault, on ouvrît « un emprunt civique d'un milliard, qui serait rempli par les égoïstes et les indifférents ». Une discussion assez confuse s'ensuivit, où Barbaroux et quelques Girondins parurent plaider la cause des riches. Mais Rabaut Saint-Étienne, conséquent avec lui-même, fit cette déclaration : « Nous convenons tous que c'est aux riches qu'il faut s'adresser ; personne ne s'y oppose : c'est le vœu commun. » La Convention décréta donc, à la presque una-

nimité, qu'il serait fait « un emprunt forcé d'un milliard sur tous les citoyens riches ». Le débat sur les voies et moyens eut lieu dans les séances des 9, 21 et 22 juin 1793. Un conventionnel, Génissieu, voulut qu'on prît pour base le capital. Le Comité des finances objecta que « ce serait en quelque sorte porter atteinte à la propriété », et cela au moment où les stipendiés de Pitt et de Cobourg cherchent à inspirer des défiances aux propriétaires français. La Convention décréta, le 22 juin, à l'unanimité, que, « par une conséquence de sa déclaration faite au commencement de la session, et consignée dans l'acte constitutionnel qui sera incessamment présenté à la sanction du peuple souverain, tendant au maintien inviolable des propriétés territoriales, commerciales, industrielles, le répartiment de la somme d'un milliard, formant l'emprunt forcé décrété le 20 mai dernier, ne sera point fait sur les propriétés ou les capitaux, mais seulement sur tous les revenus fonciers, mobiliers et industriels, d'après des règles et des mesures justes et dignes d'un peuple libre ».

C'est donc le revenu seul qu'on imposerait. Mais dans quelle proportion ? Le Comité des finances, par l'organe de Réal (de l'Isère), proposait de diviser les revenus en trois classes :

1° Le nécessaire, qui serait affranchi de l'emprunt, à savoir 3 000 livres pour les gens mariés, 1 500 livres pour les célibataires ;

2° Les revenus abondants, qui supporteraient l'emprunt d'une manière progressive jusqu'au maximum ;

3° Au delà du maximum est le superflu, qui est requis tout entier pour l'emprunt. « Le maximum des revenus abondants du père de famille est porté à 20 000 livres. La contribution progressive réduit la proportion du revenu qui lui reste à 12 813 livres. Tout le surplus est versé dans l'emprunt, à quelque somme que se portent les revenus. » Et le maximum des revenus des célibataires était porté à 10 000 livres, réduites à 7 000.

La Convention n'adopta pas ce projet. Jeanbon Saint-André demanda et obtint que l'emprunt ne fût levé que sur les citoyens vraiment riches (même séance, 12 juin) :

1° Ne seront pas assujetties à l'emprunt forcé d'un milliard les personnes mariées dont les revenus nets sont au-dessous de dix mille livres, et ceux des célibataires dont les revenus sont au-dessous de six mille livres ;

2° Quinzaine après la publication du présent décret, chaque citoyen dont les revenus sont au-dessus de la classe exceptée par l'article premier sera tenu de fournir à sa section ou à sa commune, lorsque la municipalité ne sera pas composée de plusieurs sections, une déclaration de ses revenus et de ses charges.

Mais, le 19 août 1793, Ramel fit observer que l'emprunt, ainsi établi, ne donnerait que 200 millions. Il faut donc abaisser le maximum de la richesse. D'autre part, la Commission s'est demandé « s'il fallait rendre la taxe progressive telle qu'à une somme donnée, la taxe emportât tout le revenu, ou bien s'il fallait en laisser toujours une partie au particulier ». « S'il eût été question d'une taxe permanente, votre Commission n'aurait pas balancé à adopter le second parti ; il n'entrera jamais dans vos vues, quelque système de contribution progressive que vous adoptiez, de l'établir tel qu'à une somme quelconque il pose un terme à la fortune des citoyens; vous ne mettrez point de bornes ni à l'émulation ni à l'industrie des citoyens; mais vous ferez des lois sages, qui, après avoir laissé aux hommes la jouissance du fruit de leurs travaux, ramèneront, par des voies douces, au niveau de l'égalité les fortunes qui en sont sorties. » Mais ici il ne s'agit que d'un emprunt, qui, en privant momentanément le riche, augmente ses ressources pour l'avenir.

Finalement la Convention décréta, le 3 septembre 1793, que les citoyens feraient la déclaration de leur revenu devant une commission nommée par le conseil général de la commune, qui contrôlerait, rectifierait, prononcerait des peines au besoin. Le revenu fixé, il en sera déduit mille livres pour les célibataires, et quinze cents livres pour les gens mariés, plus mille livres pour leur femme et mille livres pour chacun de leurs enfants ou parents à leur charge. Le reste du revenu sera soumis à l'emprunt dans une proportion dont voici deux exemples : de une à mille livres, un dixième ; de huit mille à neuf mille livres, neuf dixièmes. Au delà de neuf mille

livres, la taxe comportera en outre la totalité de l'excédent[1].

Tantôt appliqué comme expédient, tantôt proclamé comme principe. l'impôt progressif est seulement présenté, on le voit, à titre de mesure provisoire ; mais cette mesure provisoire annonce, de l'aveu même de Cambon et de Ramel, l'avènement d'un régime plus égalitaire. La Convention ne veut pas de révolution sociale : elle veut maintenir la propriété, elle le déclare, mais elle applaudit à des paroles et elle adopte des mesures qui tendent indirectement à cette révolution sociale. Par son décret qui impose les *riches*, elle semble dénoncer la richesse comme « liberticide » ; je ne dis pas qu'elle proclame la lutte des classes, mais elle fait, tantôt sans le vouloir, et tantôt comme si elle le voulait, du socialisme.

Le même caractère ne se retrouve-t-il pas dans les mesures prises alors en vue de l'extinction du paupérisme ? Sans doute la loi du 15 octobre 1793 sur la mendicité, qui ordonne la création d'ateliers de secours et la déportation des mendiants qui refusent de travailler, n'est, si l'on veut, que la continuation de la politique sociale de l'ancien régime. Mais en est-il de même du décret du 13 ventôse an II, rendu sur la motion de Saint-Just ? Ce décret porte que toutes les communes de la République dresseront un état des patriotes indigents et qu'ensuite le Comité de salut public fera un rapport « sur les moyens d'indemniser tous les malheureux avec les biens des ennemis de la Révolution, selon le tableau que le Comité de sûreté générale lui en aura présenté, et qui sera rendu public ». Et, en invitant les représentants en mission à exécuter ce décret, le Comité de salut public leur écrit : « L'indigence malheureuse devait rentrer dans la propriété que le crime avait usurpée sur elle ; la Convention a proclamé ses droits[2]. »

Oter aux riches leur superflu pour le donner aux pauvres, voilà ce que recommandent, ou semblent recommander, non seulement des discours de tribune, mais des lois. Les repré-

1. Me bornant à la période antérieure au 9 thermidor, je ne parle pas des deux autres emprunts forcés sur les riches, qui furent établis le 15 frimaire an IV et le 19 thermidor an VII.

2. *Recueil des actes du Comité de salut public*, t. XII, p. 79.

sentants en mission obéissent à cette recommandation, et leurs mesures contre les riches, inspirées sans doute par les nécessités d'une situation exceptionnelle et de circonstances de guerre, s'imprègnent, on va le voir, d'une sorte de socialisme. Je veux bien qu'il n'y ait qu'une vue politique ou militaire dans ce vœu de Milhaud et de Ruamps, qui écrivent de Wissembourg, le 22 août 1793 : « Il faut absolument chasser du sein de la République les riches égoïstes qui ne veulent ni nous fournir de subsistances, ni se battre avec nous contre les despotes; il faut confisquer tous leurs biens au profit de la République. » Mais lisez la lettre de Laplanche, datée de Bourges le 4 octobre 1793 : « ... J'ai partout taxé moi-même révolutionnairement les riches et les aristocrates. J'ai pareillement donné l'ordre à mes délégués d'imiter mon exemple pour acheter des subsistances et soulager les pauvres sans-culottes. Je m'honore de cette mesure révolutionnaire. N'est-il pas juste que les égoïstes, que les avides spéculateurs, que les avares aristocrates qui nous ont déclaré la guerre en paient les frais? Convient-il, sous le règne de l'égalité, que les nobles, les marchands, les prêtres, les gens à châteaux et à parchemins nagent dans l'opulence, tandis que les patriotes manquent de tout, et n'ont point de subsistances, parce que les riches les accaparent? Non, citoyens, la Déclaration des droits n'est pas un vain mot... » Laplanche ne parle-t-il pas ici comme parlera Babeuf? Quand Bernard (de Saintes) écrit, le 7 octobre suivant, de Montbéliard, qu'il « fera saigner les riches », ou quand Taillefer écrit de Cahors qu'il a « pressuré les richards », ne parlent-ils pas du ton de gens qui songent à une révolution sociale?

Lorsque la Convention avait décrété, le 12 octobre 1793, que les biens des riches de Lyon seraient « affectés à l'indemnité des patriotes », on peut dire qu'elle n'avait d'autre but que de punir les contre-révolutionnaires lyonnais, et que c'était là une mesure purement politique. Peut-on dire la même chose des actes qu'osèrent les représentants en mission Albitte, Collot d'Herbois et Fouché, envoyés à Lyon pour exécuter ce décret? Voici les quatre premiers articles de l'arrêté qu'ils prirent le 24 brumaire an II, et qui s'appliquait non seulement à Lyon, mais aussi aux communes environnantes :

« 1° Tous les citoyens infirmes, vieillards, orphelins, indigents seront logés, nourris et vêtus aux dépens des riches de leurs cantons respectifs. Les signes de la misère seront anéantis. — 2° La mendicité et l'oisiveté seront également proscrites : tout mendiant ou oisif sera incarcéré. — 3° Il sera fourni aux citoyens valides du travail et les objets nécessaires à l'exercice de leurs métiers et de leur industrie. — 4° Pour cet effet, les autorités constituées, de concert avec les Comités de surveillance, lèveront dans chaque commune, sur les riches, une taxe révolutionnaire proportionnée à leur fortune et à leur incivisme, jusqu'à la concurrence des frais nécessaires pour l'exécution des arrêtés ci-dessus. » Et cet arrêté reçut au moins un commencement d'exécution, puisque, le 3 frimaire suivant, l'administration du département du Rhône prit un arrêté pour lever la taxe. Le même jour, la commune de Paris applaudit à l'arrêté des représentants à Lyon, et le renvoya à son Comité central de bienfaisance « pour le diriger dans son travail ». Elle adopta aussi et appliqua à Paris un autre arrêté des mêmes représentants, dont les articles 8 et 9 étaient ainsi conçus : « La richesse et la pauvreté devant également disparaître du régime de l'égalité, il ne sera plus composé un pain de fleur de farine pour le riche, et un pain de son pour le pauvre. — Tous les boulangers seront tenus, sous peine d'incarcération, de faire une seule et bonne espèce de pain, *le pain de l'égalité*. »

Sans doute, les représentants Albitte, Collot d'Herbois et Fouché furent les seuls, que je sache, à prendre des arrêtés d'un caractère aussi socialiste. Mais la guerre que les autres firent aux riches, quoique ce ne fût pas une guerre de principe, n'en sembla pas moins aboutir, au moins provisoirement, à un bouleversement social en quelques régions. Ainsi Duquesnoy, ayant appris qu'il y a eu, dans la commune de Lambres (Nord), des incendies attribués à la malveillance, arrête (22 pluviôse an II) que les biens des riches serviront à indemniser les victimes de ces incendies. Florent Guiot écrit de Lille, le 9 ventôse, qu'ayant besoin de deux cent vingt-cinq mille livres pour la subsistance des patriotes réfugiés dans cette ville et pour la décoration du temple de la Raison, il s'est fait remettre par les vérificateurs de l'emprunt

forcé la liste des soixante-cinq citoyens les plus riches (de dix mille à quatre-vingt-dix mille livres de revenu), et les a invités à verser cette somme. Nourrir le prolétaire aux dépens du bourgeois, voilà où en viennent beaucoup de représentants en mission, par ces taxes locales sur les riches, taxes qui contrarient le recouvrement de l'emprunt forcé, taxes qui inquiètent la Convention, qu'elle défend par décret du 18 frimaire an II, qu'elle autorise de nouveau le lendemain, que le Comité de salut public finit par interdire définitivement le 20 germinal, mais dont les effets ainsi que les moyens avaient presque commencé à effectuer ce supplément de révolution sociale, qui est le socialisme.

Impôt progressif décrété en principe, emprunt d'un milliard sur les riches, taxes forcées, d'autres mesures encore dont je ne parle pas parce qu'elles sont trop connues, comme le maximum, ce ne sont pas là tous les traits essentiels de cette situation nouvelle où je cherche, en l'an II, les secondes origines du socialisme (les premières origines sont dans les écrits et les discours de 1791 et de 1793). L'ensemble des difficultés économiques résultant de la guerre amène la formation provisoire, factice, si l'on veut, d'un état social de fait, tout autre que l'état social légal. La France devient un vaste camp qu'il faut approvisionner pour la guerre et par des moyens de guerre. D'abord, il faut à tout prix que Paris soit nourri, si l'on ne veut que le gouvernement soit emporté par une émeute. Une armée est créée pour approvisionner Paris ; on achète du blé au-dessus du maximum, pour le revendre, dans Paris, au maximum ou parfois même au-dessous. Les ouvriers reçoivent quarante sous par jour, sous prétexte d'indemnité pour assister aux assemblées de section. Le budget de la France vient en aide au budget de Paris, et, presque à chaque décade, le Comité de salut public donne un million à la commune pour les subsistances. Ce privilège de Paris n'a pas, si l'on veut, un caractère socialiste. Il place cependant, par une mesure factice et provisoire, le peuple de Paris dans une situation où tous ont de quoi vivre et où personne ou presque personne n'a plus de superflu. Quoi d'étonnant que, quand ces conditions faciles d'existence lui furent retirées après le 9 thermidor, il se soit pris à écouter Babeuf ?

Paris n'est pas, tant s'en faut, la seule ville dans laquelle les circonstances extraordinaires d'alors aient créé pour un temps un état social extraordinaire, où se trouvait réalisée une partie de la doctrine socialiste. Un érudit qui travaille à la biographie politique de Jeanbon Saint-André, M. Lévy-Schneider, a écrit : « ... A Brest, à Toulon (où opéra Jeanbon Saint-André), j'ai constaté, en l'an II et en l'an III, une socialisation progressive aboutissant à la création d'une véritable cité collectiviste, où tout est réglé, où tout est au service de l'État, dont tous les rouages fonctionnent régulièrement à son profit[1]. » Ce n'est pas seulement dans les ports et dans les places de guerre qu'on vit se former alors, soit sous l'impulsion des représentants, soit spontanément, de ces cités collectivistes. Les résultats combinés du maximum, du rationnement, des diverses réquisitions d'hommes et de choses, amènent, dans beaucoup de villes, à cette époque, une socialisation provisoire des biens et des individus. Même dans les campagnes, on voit se former de minuscules cités collectivistes. Ainsi, dans la Charente, en pluviôse an II, quand le représentant Romme eut pris des mesures pour taxer le superflu des gens aisés, l'agent national de la petite commune de Challignac[2] adressa cette réquisition au maire et aux officiers municipaux : « Vous devez à vos commettants toute la justice que vous imposent votre fonction et votre devoir : vous devez les faire jouir tous collectivement, comme chacun individuellement, de tous les avantages de la société; vous devez sentir que l'égalité de consommation des subsistances entre les citoyens travaillant est un de vos premiers devoirs. » La municipalité de Challignac nomma des commissaires « pour se transporter chez tous les citoyens de ladite commune et faire le mesurage de leur consommation, et l'excédent être ensuite mis dans des sacs, pesés, cachetés, et mis en réquisition pour servir au premier besoin ». On laissa aux possesseurs de grains la quantité nécessaire pour leur subsistance, à raison d'une livre pour chaque travailleur, et d'une demi-livre pour chaque citoyen ne travaillant pas.

Ce ne sont là que quelques traits du collectivisme munici-

1. Voir *la Révolution française* du 14 février 1899.
2. *Ibid.*, numéro du 19 juin 1899.

pal en l'an II, et je laisse à quelque chercheur provincial le soin de tracer le tableau complet d'une de ces cités collectivistes de la Terreur. Le peu que j'en ai dit suffira à montrer que, dans ces circonstances anormales, le collectivisme a été, jusqu'à un certain point, partiellement essayé çà et là dans la France convulsée par les efforts qu'elle fit pour sauvegarder, avec des moyens empiriques, son indépendance nationale.

VII

Les origines historiques du socialisme français se retrouvent donc dans les principes, dans les actes, dans les circonstances de la Révolution française. Le principe de l'égalité, formulé en 1789 dans l'article premier de la Déclaration, contient logiquement le socialisme. Cette conséquence logique ne fut alors tirée par presque personne. C'est seulement quand on eut souffert des abus politiques du régime bourgeois, établi en contradiction avec la Déclaration des droits, que des écrivains demandèrent un supplément de révolution sociale. Ils se turent quand la victoire de la bourgeoisie au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, en écrasant le parti démocratique, ôta l'espérance même d'un supplément de révolution politique. Le socialisme reparut sous la République démocratique, dans les premiers mois de l'année 1793, quand la Révolution parut victorieuse de l'Europe. Puis, quand vinrent les défaites militaires, une sourdine fut mise à l'expression des doctrines socialistes, et le gouvernement de la Terreur combattit la loi agraire, affirma hautement son intention de maintenir la propriété. Mais en même temps, par des actes et par des lois de circonstance, il soutenait les pauvres contre les riches; il opérait partiellement, par des taxes et des emprunts forcés, une sorte d'égalisation des fortunes; et, si je ne m'exagère pas la portée des faits que j'ai cités, je crois qu'on peut dire qu'il tendait, sans idée préconçue et seulement en vue de la défense nationale, à établir, pour la durée de la guerre, sinon partout, du moins en beaucoup de communes, une sorte de régime collectiviste.

Si ce régime avait été bon pour des circonstances anormales, pourquoi ne serait-il pas bon pour des circonstances normales? C'est presque ce que dira Babeuf. En l'an IV, dans son *Tribun du peuple*, exaltant son idéal socialiste, il écrira : « Le seul moyen d'arriver là est d'établir l'administration commune, de supprimer la propriété particulière, d'attacher chaque homme au talent, à l'industrie qu'il connaît, de l'obliger à en déposer le fruit en nature au magasin commun, et d'établir une simple administration des subsistances qui, tenant registre de tous les individus et de toutes les choses, fera répartir ces dernières dans la plus scrupuleuse égalité, et les fera déposer dans le domicile de chaque citoyen. Ce gouvernement, démontré praticable par l'expérience, puisqu'il est celui appliqué aux douze cent mille hommes de nos douze armées (ce qui est possible en petit l'est en grand), ce gouvernement est le seul dont il peut résulter un bonheur universel, inaltérable, sans mélange, le bonheur commun, but de la société. » Ce rêve d'avenir est-il autre chose qu'un souvenir du passé, un souvenir de la cité collectiviste qu'on avait vue s'ébaucher en France deux ans plus tôt, et dont Babeuf décrit, d'après une réalité récente, bien plus qu'il ne les imagine, les organes et le fonctionnement?

Le socialisme français est donc né, pendant la Révolution, non seulement d'une sorte d'interprétation logique de la Déclaration des droits, mais d'une expérience inconsciente, d'un commencement de réalisation provisoire, involontaire et fortuit de la cité collectiviste.

A. AULARD

LA RÉORGANISATION

D'UN MUSÉE D'ARMES

— L'ARMERIA DE MADRID —

Quand le roi Alphonse XII, en 1879, confiait au comte de Valencia le soin de réorganiser son Armeria, nul, assurément, n'était plus digne d'une pareille mission. Comme pour donner un exemple à tant d'autres pays où les spécialistes ne sont guère appelés à servir, le souverain espagnol choisissait le savant qui, en son royaume, était le plus versé dans la science des armes, dans l'histoire et aussi dans l'archéologie générale.

Amateur éclairé et grand connaisseur en choses rares, le comte de Valencia, au cours de sa carrière diplomatique, avait visité les musées d'Europe, compulsé les archives; et celles de sa patrie, notamment le trésor des chartes de Simancas, lui étaient depuis longtemps familières. Collectionneur ardent de tapisseries, de tableaux, de belles épées, vivant parmi les objets d'art, cet archéologue érudit avait rencontré bien des occasions de faire profiter le Musée royal de ses précieuses découvertes. Et nul ne savait mieux que lui où se trouvaient tant de pièces qui avaient, à diverses époques, quitté l'Armeria sans qu'on pût suivre leurs traces. Bien des morceaux d'une inestimable valeur, comme le chanfrein et les

rondelles d'épaule de l'armure de Philippe II, forgée par Colman d'Augsbourg, qui sont à Paris, au Musée d'artillerie, ne pouvaient se racheter à prix d'or, il ne l'ignorait pas; mais il en était d'autres que des collectionneurs ou des marchands consentiraient à lui céder. A cette recherche singulière le comte de Valencia employa plusieurs années; et le roi ne regarda à aucun sacrifice d'argent sur sa cassette pour aider son mandataire. Nul doute que son habileté professionnelle de diplomate n'ait beaucoup aidé le comte de Valencia dans bien des négociations qui firent rentrer à l'Armeria tant d'objets sans prix. Ainsi revint dans l'arsenal royal une magnifique rondache que des fonctionnaires infidèles ou négligents avaient laissé sortir. Et si tous les objets ne reprirent pas le chemin de Madrid, on sut au moins où ils se trouvaient, pour la plupart, et on put espérer que le hasard des ventes les ramènerait tôt ou tard. Les appliques des bardes exécutées par Luce Picinino de Milan pour Philippe III, et qui sont gardées à Vienne dans la galerie de M. de Rothschild, ne sont peut-être pas définitivement perdues pour l'Espagne.

C'est la mission du comte de Valencia, — mission qui lui fut continuée après la mort d'Alphonse XII par la reine régente, — que je veux célébrer aujourd'hui, en m'efforçant d'attirer l'attention sur l'œuvre importante menée à bien par ce savant: heureux serais-je si les musées de France pouvaient en tirer enseignement et profit! On doit considérer l'Armeria de Madrid comme le type vraiment parfait d'une collection d'armes réorganisée suivant une méthode où l'art et la science tiennent une place égale, tant il est vrai que ces deux choses, au premier abord si dissemblables, peuvent nous donner le spectacle d'une entente parfaite. Le magnifique catalogue que vient de publier M. de Valencia nous en fournit la meilleure preuve.

Depuis quelques années on semble se préoccuper beaucoup de la réforme de nos musées. Des études excellentes ont paru, pour lesquelles des hommes de la plus haute compétence n'ont épargné ni leurs déplacements ni leurs peines. Des savants comme MM. Perrot et Michel n'ont pas dédaigné d'apporter le poids de leur expérience et l'autorité de leurs

conseils. On a cité pour modèles le British Museum et le Kensington Museum de Londres, le Musée des antiques de Berlin, le Musée impérial de Vienne; des révolutions ont été annoncées, et, comme on a recours volontiers à des mesures fiscales, on a agité la question des entrées payantes. Il s'agissait toujours des musées d'art : les collections archéologiques ont été un peu négligées ; on a un peu oublié ces deux merveilleux établissements qui sont à l'hôtel des Invalides et à l'hôtel de Cluny. Une étude sérieuse de l'Armeria de Madrid nous montrerait le parti à tirer des belles collections que possèdent ces deux musées.

I

Au mois de mai 1894, j'eus la bonne fortune d'être envoyé par la *Gazette des Beaux-Arts* à Madrid pour faire un travail sur l'Armeria. Je ne soupçonnais pas alors l'importance des trésors dont j'allais avoir le spectacle. Ce fut pour moi un éblouissement; et la façon hospitalière dont je fus accueilli dans cette Armeria royale ne me fit qu'apprécier davantage ces richesses si libéralement offertes à mon admiration, en songeant à d'autres trésors dont les gardiens, pour vivre sous d'autres cieux, ne se montrent guère moins jaloux que le dragon du jardin des Hespérides.

L'impression que j'ai gardée de mon séjour à l'Armeria est demeurée profonde, et je n'oublierai jamais le prestigieux aspect de cette grande salle, où paraît vivre toute une génération d'hommes d'armes, lorsque la lumière, se jouant sur les armures, parmi les bannières et les soieries des costumes, semble animer ces superbes panoplies, contemporaines des luttes épiques que l'Espagne soutint sur le continent, de l'Escaut au Pausilippe et de la Provence au Danube. Il se dresse entre tous, représenté dix fois, trente fois, le souverain impérieux qui écrasa les protestants à Mühlberg et qui battit François Ier à Pavie. Ici, fièrement campé sur sa selle, la javeline en main, comme l'a peint le Titien, il semble commander la charge, tandis qu'aux pieds de son cheval cabré

gisent les armes de cet autre vaincu, Frédéric le Magnanime, le Balafré allemand. Là, il chevauche, la lance sur la cuisse, dans son armure de joute, et sous lui semble s'ébrouer son grand destrier, houssé de camocas et de velours brodé. Plus loin, c'est Philippe II dans son harnois, forgé par le Bavarois Wolf, de Landshut; c'est don Carlos, avec une pareille armure; c'est Alexandre Farnèse, dont le vêtement de guerre prend un repos que son maître ne connut jamais. Voici Philippe le Beau, avec son équipement de joute, — jadis attribué à Boabdil, — et Maximilien, avec sa brigantine, œuvre de l'illustre Milanais Bernardino Cantoni. On peut voir des hommes d'armes aragonais, avec des chapeaux de fer à bavière, et aussi ces héroïques soldats des *tercios*, appuyés sur leurs piques « dont les pointes soutinrent l'empire », jusqu'au jour où, trahis par la fortune autant que par la mollesse des Alsaciens, des Wallons et des Comtois, ils tombèrent à Rocroy, la face contre terre, en ligne, autour du grand Velandia, du vieux Fuentes et du chevalier Visconti.

Dans la salle, longue d'au moins quarante mètres sur seize de large, plus de deux cents hommes d'armes montés ou à pied sont groupés, massés en sept carrés, ou se tiennent alignés le long des murs. L'œil est frappé par l'éclat des armes, la splendeur de l'or, le chatoiement des étoffes. Au-dessus des grands plumails d'autruche multicolores s'élève une forêt de lances, tandis que les bardes des chevaux apparaissent comme d'énormes tortues argentées. De trois côtés entre la lumière par de hautes fenêtres dont les tympans en plein cintre sont garnis de trophées d'armes, et leurs entre-deux se couvrent de splendides tapisseries sur lesquelles se détachent encore des armes, tant est grande ici la profusion des richesses. L'un des longs côtés est garni de vitrines renfermant des objets précieux, des épées, des arquebuses; d'autres meubles semblables s'alignent en divers endroits et dans la meilleure ordonnance. L'éclairage est excellent; pour l'achever, le vitrail d'une voûte très ouverte forme plafond à neuf mètres au-dessus du sol.

Le premier carré près de la porte d'entrée est formé d'éléments divers. On y voit des hommes d'armes du XVe siècle: leurs

harnois blancs se dissimulent en partie sous des dalmatiques de brocart ; leurs armets « à bec de moineau » ressemblent à des profils d'oiseaux ; leurs chevaux sont revêtus de grandes housses faites des étoffes les plus riches ; leurs épées ont des fourreaux recouverts de velours ; leurs lances sont peintes de couleurs vives qui se suivent en spirales le long des fûts. Que de pièces rares et que leur mise en valeur est belle ! Tous les personnages sont habillés sous leurs armes : leurs costumes sont faits de tissus anciens, parfois brodés à nouveau, mais avec tant d'art, avec une si minutieuse exactitude qu'il faut être prévenu pour reconnaître les parties modernes. Les selles d'armes qui entourent ce carré, comme tous les autres, n'ont pas été regarnies avec un moindre soin ; l'Armeria en possède cent cinquante, complètes. Au milieu du carré se dresse un grand fanal doré qui appartint à la galère capitane d'Hassan Chirivi, prise à la bataille de Lépante par le célèbre don Alvaro de Bazan, premier marquis de Santa-Cruz.

De semblables fanaux se remarquent en différentes places. Tous sont des trophées gagnés par ce grand homme de mer : ses descendants actuels ont tenu à prêter à l'Armeria ces pièces d'honneur qui sont demeurées la propriété de leur famille. Les représentants de notre noblesse ne pourraient-ils s'inspirer d'un précédent si louable et exposer, dans les salles du Louvre, par exemple, quelques armes de leurs ancêtres ? J'ai entendu dire qu'un château de France conserve précieusement l'épée d'Anne de Montmorency, tout comme le duc de Sermoneta garde en Italie le glaive de César Borgia. De telles reliques sont rares, bien que, d'après certains collectionneurs, tous les harnois ou brancs qu'ils possèdent aient appartenu aux plus hauts barons de la chrétienté ou à de fameux condottieri. Un scepticisme outré, en ces matières, est sans doute aussi déplacé qu'une trop aveugle confiance : — c'est surtout dans le domaine de l'archéologie qu'il sied d'observer une prudente réserve, si l'on ne veut se fermer, sans espoir de les voir jamais se rouvrir, les portes des trésors historiques particuliers.

Le deuxième carré ne comprend pas moins de dix personnages richement costumés et armés. Quatre sont à cheval et représentent autant de fois Charles-Quint dans sa jeunesse, alors

qu'il n'était encore que duc d'Autriche. Les harnois des figures à pied lui appartiennent également. C'est là qu'on peut admirer les belles pièces d'armes forgées et ornées par Colman le Vieux, Colomanus de Brabant, ascendant du fameux Desiderius qui, avec Negroli de Milan, fut la gloire des batteurs de plates au XVIe siècle. On y remarque aussi un cheval bardé d'acier dont le caparaçon massif, largement travaillé, fut sans doute gravé par l'illustre Hans Burgkmaier pour Maximilien.

Au petit-fils du *Weise König* est encore consacré le troisième carré. Trois armures complètes à cheval et dix à pied, montées sur des mannequins dont le visage bronzé reproduit les traits de l'empereur, forment un ensemble harmonieux : c'est une page brillante de l'histoire des armuriers italiens et allemands. Près de ce carré est une vitrine qui contient des casques et boucliers ornés, épées archaïques, présentoirs émaillés, rondaches du travail le plus riche : c'est là que l'on peut voir l'épée du Cid, la *Colada*, — qui est une bonne lame du XIIIe siècle remontée au XVIe, sur une garde d'acier à pas d'âne, par Salvador de Tolède, *espadero* aux gages de Charles-Quint.

Dans le quatrième carré, dix mannequins encore, à pied et à cheval, portent des armures qui ont appartenu à l'empereur. C'est là que se dresse le harnois de Mühlberg sur un cheval cabré : le montage a été exécuté d'après le tableau du Titien. Vainqueur de l'hérésie et de la féodalité allemande, Charles-Quint voulait perpétuer doublement le souvenir de sa victoire : appelé à Augsbourg, l'artiste peignit l'empereur emporté par son coursier de guerre, puis, sur une autre toile, le géant saxon dont les lourdes armes, et une énorme botte demeurent à l'Armeria comme preuves matérielles de son exceptionnelle stature. Je dis une seule botte : car, de ces deux chaussures, l'une fut donnée au duc d'Albe en souvenir de la terrible journée, l'autre seule fut conservée par l'empereur. — Je me rappelle cette forte chaussure noire, aussi grossière de forme que de façon, posée là, près du socle de l'effigie impériale. Et, par un contraste piquant, dans une vitrine voisine, on peut voir les bottines de l'empereur ; elles paraissent bien chétives à côté : leur élégance gagne à la comparaison. Que d'idées font venir à l'esprit ces tiges de mouton roussâtre, soutenues

de place en place par des traînées de mailles et piquées, rebrodées par endroits où apparaît du velours rouge! On demeure songeur devant ces reliques. La victoire de Mühlberg n'a retardé que de peu d'années le triomphe des prétentions germaniques ; elle n'a pas empêché le vieil empereur de fuir la nuit devant la trahison de Maurice de Saxe, dans cette litière de cuir noir qui est une des curiosités de l'Armeria. Cet édicule de cuir a une apparence disgracieuse et sinistre : il tient du cercueil et de la grande malle de voyage. Ce grand goutteux qui opprimait le monde et laissait les poètes dire que le soleil ne se couchait pas sur ses États, voyageait plié en deux dans cet étui de peau de vache comme un mort que l'on mène en terre. C'est là, dans ce coche sans roues, que quatre hommes portaient sur leurs épaules au moyen de fortes pièces de bois, qu'il dut prendre la résolution de se retirer au monastère de Yuste.

Avec le cinquième carré commence l'histoire des harnois de Philippe II: on en voit quatre à cheval, douze à pied, œuvres des Allemands Wolf de Landshut et Lochner de Nuremberg, et du Milanais Picinino. Je crains que le premier de ces grands artistes n'ait été calomnié par le savant *custos* du Musée de Vienne, M. Wendelin Bœheim : il affirme que le Bavarois avait pris pour marque une rave. J'incline à croire avec le comte de Valencia et le colonel Bernadac, le laborieux directeur de notre Musée d'Artillerie, que le poinçon de Wolf est un casque de tournoi, de forme archaïque, surmonté d'un plumail de trois pennes d'autruche et qui ressemble un peu à un as de pique.

Dans ce carré, un fanal est particulièrement digne de remarque : celui de la capitane française de Strozzi, défait et tué au combat de San-Miguel par le marquis de Santa-Cruz, en l'an 1582. Strozzi, on le sait, fut pris comme il venait de recevoir une grande arquebusade dans la jambe ; son sang inondait le pont du navire : l'Espagnol fit achever l'Italien de deux coups de dague et ordonna de le jeter à la mer. C'était un peu la coutume de cette époque ; la guerre comportait beaucoup d'atrocités, et Strozzi en avait commis plusieurs. Brantôme, qui fut inhumain et jovial, prend un accent presque grave pour narrer la mort de Strozzi : il y voit comme une punition du

ciel. Étant colonel, pendant la troisième guerre de religion, Strozzi avait fait noyer huit cents femmes dans la Loire parce que ces malheureuses encombraient l'armée et retardaient la marche. Il aurait dû songer que, parmi elles, plus d'une, sans doute, n'était pas entrée de plein gré dans le sérail des grandes bandes. On ne s'arrêtait point à ces détails. L'exécution cependant fit mauvais effet et Strozzi fut accusé d'avoir passé la mesure. Les dames de la cour le fuirent avec horreur, bien que le Florentin mît la chose sur le dos du Gascon Cosseins, car tout mauvais cas est niable. La noyade des Ponts-de-Cé attriste Brantôme et c'est d'un ton dolent qu'il narre la mort des « povres créatures, qui, piteusement, criant à l'ayde, furent toutes noyées par trop grande cruauté, laquelle ne fut jamais trouvée belle des nobles cœurs... Du depuis, ledit Strozzi s'en repentit fort, comme il me dit, s'excusant sur la police qu'il falloit observer. Si est que luy ni ses fauteurs ne firent guères bien leur profit depuis, et ainsi qu'ils avaient aymé et pourchassé la mort de ces povres créatures, de mesme Dieu leur envoya la leur, qui bien qu'il défende bien fort ce crime de paillardise » — le trait est beau sous la plume de Brantôme! — « il abhorre ce vilain genre de mort... et le dit Strozzi la paya aussi depuis... »

Des armures souveraines et princières de la fin du XVIe siècle et de la première moitié du XVIIe composent le sixième carré. C'est là que l'on peut voir le beau harnois équestre de Don Philippe, superbement repoussé et ciselé par Luce Picinino de Milan, et celui de don Juan d'Autriche exécuté par Wolf de Landshut. Au milieu, c'est encore un des fanaux de Strozzi.

Dans le septième, sont les armures de Philippe III et de Philippe IV, types intéressants des derniers harnois complets en usage, dont un a été exécuté par un armurier français, sans doute ce Petit, sur lequel on a peu de renseignements, et qui fut aux gages de Henri IV et de Louis XIII : son nom apparaît dans des comptes de sellerie. Le grand fanal turc est celui de Mohammed-Bey, qui fut battu par le marquis de Santa-Cruz, en 1572, dans les eaux de Navarin. Près de ce dernier carré est une haute vitrine renfermant de magnifiques armures de parement, des brigantines, des casques.

ayant appartenu à Maximilien, à Charles-Quint, à Philippe II. De ce dernier le merveilleux harnois noir et or, exécuté par Colman d'Augsbourg, est une des pièces capitales du musée. Il serait complet avec sa rondache, son épée et ses selles d'armes, n'étaient le chanfrein et les rondelles d'épaule qui sont au Musée d'artillerie de Paris, où ils entrèrent jadis par acquisition. Bien qu'on les ait achetées de bonne foi, — on ignorait alors que c'étaient des pièces dérobées, — j'estime que le gouvernement français agirait sagement en rendant ces objets à l'Espagne ; il serait facile de faire un échange. On pourrait y comprendre aussi ce que nous possédons des modillons précieusement ciselés qui appartiennent au caparaçon de Don Philippe (caparaçon faussement attribué jusqu'ici à Don Juan d'Autriche). Ces plaquettes furent vendues, — appliquées sur un bouclier postiche, — au baron de Mazis, qui fut la providence des faussaires les moins habiles et qui légua un beau lot d'armes fausses à la collection des Invalides. On sait très bien, au musée d'Artillerie, d'où proviennent ces appliques ; du moins, j'en relève la mention, telle quelle, dans le catalogue du colonel Robert : « Il est reconnu que ces médaillons décoraient un caparaçon de parade de Don Juan d'Autriche... » Aussi bien ne serait-il pas mauvais d'établir exactement quelle est la valeur des ventes faites dans de pareilles conditions. Que dirait-on si un adroit prestidigitateur emportait l'Érasme d'Holbein, je suppose, du Louvre, pour l'aller vendre au British Museum ?

Quelle que soit l'opinion des jurisconsultes, on reconnaîtra, sans doute, que ces *dépareillages* — si le mot peut s'employer — sont déplorables pour la science archéologique : elle doit considérer dans un musée autre chose qu'une collection de bibelots dont une nation s'enorgueillit tout comme un particulier de la sienne. De tels principes ne tendraient à rien moins qu'à encourager l'adresse des filous et la dilapidation des richesses d'art, dispersées au hasard des vols dans tous les musées ou galeries d'amateurs à la bourse bien garnie. Et les savants qui étudient les monuments devraient bientôt s'en aller, pour faire l'histoire d'un harnois ainsi fragmenté, examiner les brassards à Copenhague, l'armet à

Madrid, la cuirasse et les tassettes à Paris, les grèves à Turin, le gantelet droit chez M. X, et ce qui reste du miton gauche chez madame Z. —Quant aux pièces de renfort, de doublure et de rechange, on renoncerait à les chercher ailleurs qu'au musée de Vienne.

II

Et ce sont justement ces pièces de renfort, de doublure et de rechange qui font l'intérêt d'un harnois. Par là, l'Armeria de Madrid est le plus riche des musées d'armes au monde.

On s'étonnait peut-être, tout à l'heure, de voir tant d'armures ayant appartenu à une seule personne, ornées d'un même décor, travaillées dans le même parti architectural, et par un seul artiste qui a estampillé souvent une centaine de pièces de son poinçon. On est surpris de voir telle panoplie de Charles-Quint couvrir six ou sept mannequins d'hommes et deux de chevaux. La raison de cette apparente prodigalité est simple : chacune des pièces était affectée à un usage différent, suivant que l'homme devait combattre en guerre ou en joute, monté ou à pied, aller à la tranchée ou à la charge, descendre en champ clos ou prendre part à un pas d'armes. Mais tous ces casques, tous ces plastrons mobiles, tous ces renforts, faisaient partie d'un même ajustement, se montaient, se bouclaient, se laçaient les uns sur les autres. En outre, l'homme d'armes avait toujours non loin de lui ses chevaux de secours que l'on tenait tout sellés, pour le cas où le destrier serait mis hors de combat.

Il est très rare de posséder une armure comportant toutes ces pièces, d'autant que le nombre en est considérable, et pareille bonne fortune est le privilège des collections, pour ainsi dire héréditaires, où l'on garde traditionnellement et avec un soin jaloux les reliques du passé. Le musée de Vienne est le seul établissement, après l'Armeria de Madrid, qui puisse s'enorgueillir de pareilles richesses, l'antique collection d'Ambras, commencée au XVIe siècle par l'archiduc Ferdinand de Tyrol, ayant été religieusement conservée.

L'archiduc Ferdinand fut un véritable amateur : il rendit hommage à la beauté en épousant la belle Philippine Welser, d'Augsbourg, et s'entoura de collections d'armes, de tableaux, de médailles, d'estampes et de dessins originaux — dont les moins intéressants ne sont pas ceux de Gleckensohn, « contenant les reproductions exactes des armes et armures des trois arsenaux de l'empereur Maximilien ».

Si de pareils documents ont jamais existé en France, la Révolution nous en a débarrassés comme aussi de tant d'armes et d'armures royales ou princières qui furent disséminées, dépareillées ou détruites. Peut-être crut-on utile de faire disparaître en partie ces monuments de la tyrannie. Puis l'entreprise de réunir à Paris toutes les pièces de harnois rassemblées dans les arsenaux ou saisies chez les particuliers fut mal dirigée, parmi des dilapidations sans nombre. La plupart des belles choses passèrent à l'étranger. C'est alors que se fit la grande dislocation des ensembles ; on pratiqua le même système qu'on pratique aujourd'hui en Grèce et en Italie : pour ne pas tomber sous le coup de la loi, on casse la tête, la main, le pied d'une statue, on la débite par morceaux à dix amateurs différents. La reconstitution d'une armure ressemble aujourd'hui à une sorte de jeu de patience dont les faussaires — et je connais dans la corporation quelques merveilleux artistes — se font un plaisir de favoriser l'assemblage.

L'histoire de l'armure de François Ier, qui est au Musée d'artillerie, me paraît amusante : je veux la conter sommairement.

Napoléon Ier aimait peu l'archéologie : elle donne à l'histoire une précision inutile, et, sans doute, il lui suffisait que l'on en vît les grandes lignes : entre Charlemagne et lui, ce n'était que du remplissage. Aussi, quand il ramassait dans son butin les objets d'art d'un État conquis, mettait-il peu d'ardeur à prendre autre chose que des tableaux. Les armes cependant parlaient à son âme guerrière : lors de son entrée à Vienne, en 1807, il ordonna que l'armure de François Ier fût saisie au château d'Ambras et transportée à Paris avec quelques autres. Ce fut dans la vieille galerie de l'archiduc Rodolphe un véritable pillage. Deux lettres adressées

par le conservateur des musées impériaux, Denon, au grand maréchal Duroc, en feront la preuve.

A SON EXCELLENCE LE GRAND MARÉCHAL DU PALAIS

Paris, le 21 août 1807.

« Monsieur le Grand Maréchal,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire concernant les ordres de Sa Majesté de faire une exposition des objets d'art et armures envoyés de Vienne dans la campagne de l'année dernière. Je prie Votre Excellence de prévenir Sa Majesté qu'il n'y a point eu d'objets d'art enlevés de Vienne. J'ai pris à cette époque des informations sur la volonté de l'empereur à cet égard et Votre Excellence peut se rappeler qu'elle me dit elle-même qu'il n'y avait aucun ordre sur cela. Relativement aux armures de l'arsenal, objet qui n'était point de mon ressort, *j'ai su dès lors qu'elles avaient été enlevées et dispersées.*

» Lorsque Sa Majesté, l'année dernière, me fit l'honneur de me dire de rassembler ces armures et d'en faire une exposition, je m'adressai à Son Excellence le Ministre directeur de la Guerre pour lui demander qu'il me fût délivré la partie qui devait avoir été mise en réserve pour le Musée de l'Artillerie; le chef de division Evain m'adressa l'état ci-joint.

» Votre Excellence verra par les articles qu'il contient, et par les observations que j'ai faites alors et l'aveu même de ce chef, combien ces parties d'armures sont incomplètes et peu dignes de l'idée que Sa Majesté doit avoir d'un trophée pris dans un arsenal aussi célèbre, surtout ces morceaux étant censés en être le choix.

» La seule complète qui ait conservé de l'authenticité est l'armure de François Ier enlevée à la bataille de Pavie. Elle vient d'Insprück et m'a été remise par Son Altesse le prince de Neuchâtel. Mon intention était de la faire monter dignement et de la joindre aux trophées de la campagne de Prusse.

» Si Votre Excellence veut m'accorder un instant, je la convaincrai par l'inspection que la masse des débris qui com-

posent le reste ne peut former un trophée digne de Sa Majesté et de la campagne d'Austerlitz.

» J'ai fait tout de mon mieux pour rassembler une seule des armures de la famille de Habsbourg *et je n'ai pu compléter une seule chose qui puisse rappeler l'idée de magnificence qu'avait cette superbe collection et la haute idée que sa vue m'avait inspirée quelques mois auparavant.*

» Agréez, Monsieur le Grand Maréchal, l'hommage de ma haute considération.

» DENON. »

Je ne connais pas la réponse que Denon reçut de Duroc, mais je connais la dépêche par laquelle répliqua Denon, le 22 août 1807 :

« Monsieur le Grand Maréchal,

» Je suis bien éloigné de déprécier rien de tout ce qui peut tendre à remplir une volonté de Sa Majesté, mais je désirerais que tout ce qui est relatif à elle eût l'empreinte de sa grandeur, et voilà pourquoi j'ai toujours reculé à faire l'exposition dont il est question en ce moment.

» Au reste, toutes mes observations sont faites et je ne vais plus m'occuper que d'exécuter le moins mal possible le dernier ordre que vous voulez bien me transmettre.

» Pour hâter l'exécution, je vais demander au dépôt des armes les mannequins d'hommes et de chevaux nécessaires, et, si je puis, *à titre d'emprunt, je tâcherai d'obtenir des maréchaux et généraux quelques armures qui viennent du même arsenal.*

» Si j'avais besoin à cet égard de quelque aide, je vous prierais de vouloir bien me seconder.

» Agréez, Monsieur, etc.

» DENON. »

Ces documents, que m'a communiqués M. de Champeaux, sont intéressants à tous égards. Ils nous éclairent sur une tradition : l'armure de François Ier, « enlevée à la bataille de Pavie ». Jamais cette armure n'a été prise à Pavie, par la bonne raison que jamais François Ier ne la porta. Elle ne

vint même en France qu'en 1807 : jusque-là, elle n'avait point quitté l'Allemagne.

En l'an 1547, Ferdinand Ier, roi de Bavière et de Hongrie, voulant faire un cadeau à François Ier, commanda ce beau harnois blanc et or au célèbre batteur de plates Jorg Seusenhofer d'Insprück, dont le poinçon, bien connu des archéologues, est un heaume ayant un grand S pour cimier. Tandis que le maître forgeait amoureusement les champs d'acier, qu'il y repoussait les vastes fleurs de lis florencées et qu'il les dorait au feu, le roi Ferdinand se fâchait avec le roi François ; il garda l'armure pour des temps meilleurs, qui ne vinrent jamais. Si l'on peut aujourd'hui la voir au Musée d'artillerie, il faut, pour en avoir une idée complète, faire le voyage de Vienne, car toutes les doublures et pièces de rechange y sont restées, négligées par les praticiens de la saisie impériale.

Le harnois que François Ier portait devant Pavie, dans le parc de Mirabello, a disparu : il fut la propriété, sans doute, de ce Diego de Avila auquel le roi se rendit et remit son gantelet. Le miton droit a fait partie de l'Armeria : Diego de Avila l'avait donné à l'empereur. C'était un miton gravé, comme en témoigne l'inventaire des armes de Charles-Quint ; on ne sait ce qu'il est devenu.

Les trophées de Pavie à l'Armeria, c'est une forte dague de guerre, un estoc, — celui-là même apparemment, dont François Ier frappa force nobles hommes dans la terrible mêlée où, dès les premiers coups, il abattit Ferdinand Civita Sant'Angelo, dernier descendant de Scanderberg ; — c'est encore le miton gauche du roi, une bourguignote à l'antique qui paraît bien de travail français ; enfin, une petite targe à l'imitation du travail d'Allemagne et sur laquelle, ironie du sort, est figuré le coq gaulois mettant un homme d'armes en fuite !... Quant à l'épée émaillée rapportée en France par Murat après que la ville de Madrid en eût fait cadeau à Napoléon, elle est représentée à l'Armeria par une bonne copie qu'en fit faire l'impératrice Eugénie. — Mais on me saura gré de ne pas recommencer ici la description et l'histoire de ces armes, que j'ai faites naguère dans la *Gazette des Beaux-Arts* : plutôt que de montrer encore une fois toutes les richesses de l'Armeria, je veux en étudier la mise en œuvre.

III

Le visiteur qui parcourt un musée, qui lit les étiquettes et compulse le catalogue, est ordinairement loin de se douter du travail effrayant qu'a pu demander le classement. Lorsque le comte de Valencia reçut la mission de réorganiser l'Armeria, il l'accepta ; il savait pourtant de quelle manière étaient distribuées les collections : cela me donne un haute idée de son courage. Pour tout amateur qui a feuilleté les recueils de Jubinal, de Lacroix et Séré, d'Asselineau, les anciens catalogues de l'Armeria, la confusion paraît effrayante, et l'on se demande comment un seul homme a pu appareiller tant de pièces montées au hasard, assemblées pêle-mêle, laissées au rebut dans des greniers.

La science des armes est une branche de l'archéologie qui, autant qu'elle existe, ne date que d'hier. Il n'y a pas là, comme ailleurs, ces répertoires méthodiques, ces corps de doctrine, recueils d'inscriptions ou trésors de numismatique. Il faut trouver soi-même ses sources, être à la fois créateur et critique, et bien se persuader qu'on ne marche que dans l'erreur. Il n'y a pas trente ans, on attribuait à Charles le Téméraire des armures du temps de Charles IX ; un harnois du temps de François Ier, à Jeanne d'Arc ; sous le premier empire, Dubois et Marchais déclaraient qu'un magnifique harnois repoussé, venant de la galerie de Sedan, était celui de Godefroy de Bouillon, lorsqu'à la vérité il date du temps de Henri IV. Regardez au théâtre, à la ville, dans les costumes, dans les tableaux exposés à chaque salon de peinture, que d'anachronismes ! Que d'ignorance ! Ici un peintre, représentant la Saint-Barthélemy, met dans la main d'un homme de guerre une rapière ciselée espagnole du temps de Louis XIII ! Là, c'est un critique, et non des moindres, qui se trompe sur la sellerie et confond chanfrein avec frontal ! Les romanciers parlent intrépidement des armures des croisés, et, sur la scène, d'Artagnan, qui tient son épée comme Rue tient la sienne, prend un contre de sixte et riposte en coupant dessus pour

tuer M. de Jussac... Mais je m'arrête : il y aurait trop à dire! Certains essais que l'on a vus de nos jours sur « le Duel à travers les âges », avec les spadassins du XVIe siècle armés de rapières à coquille pleine et tenant leurs dagues à poignée haute comme un couteau, font désirer que l'archéologie n'aille pas se vulgariser outre mesure en de pareilles reconstitutions.

L'Armeria de Madrid ne manquait point de reliques vénérables, non plus que d'attributions fantaisistes : l'épée de Pélasge disputait le prix de l'ancienneté à celle de Roland, et les armures de Boabdil se chiffraient par douzaines. Tout compte fait, ce souverain dépossédé n'est plus guère représenté à l'Armeria que par une épée, et encore est-elle plus que douteuse : — j'affirme, pour ma part, qu'elle est absolument fausse. — Boabdil s'est vu dépossédé par le comte de Valencia de toutes ses armures complètes, dont les corps sont retournés aux harnois de joute de Philippe le Beau, les bras et les jambes à ceux de Charles-Quint et même de Philippe II. — Connaissez-vous le fameux « bâton de Pierre le Cruel » ? Cette arme, assurément singulière, fut reconnue pour être un épieu de chasse de Charles-Quint. — La grande lame du milieu est superbe : si Édouard de Beaumont avait pu s'en emparer, nul doute qu'il n'en eût fait un glaive pour compléter sa collection, où brillent quelques lames de pertuisane montées en épées souveraines.

Le comte de Valencia a eu le courage de répudier toutes ces légendes et d'inaugurer la période scientifique. Avec ses connaissances techniques servies par une merveilleuse érudition, son flair d'amateur d'objets d'art en butte aux subtilités des brocanteurs, il avait encore une base d'opérations absolument stable que ses prédécesseurs n'avaient guère pris la peine de s'assurer. Je veux parler, non des catalogues parus jusqu'à ces dernières années et qui étaient tous une copie, plus ou moins complète, soit du petit compendium de Badia, soit du répertoire plus volumineux de Martinez del Romero, — mais bien des inventaires originaux, tant manuscrits que recueils de peintures et de dessins, faits sous le règne de Philippe II.

Ne l'oublions pas : l'Armeria est avant tout la collec-

tion des harnois de la maison royale : la haute gloire en commence avec Charles-Quint et son fils; ce sont leurs harnois qui forment le fonds de cet arsenal. Comme tel, il dépend de la grande écurie; c'est le grand écuyer qui en a la charge, comme de toutes les armes de chasse de la maison du roi. Quand Charles-Quint mourut, ses armures étaient à Valladolid : c'est de là que Philippe II les fit venir en 1564 et les logea avec les siennes dans le bâtiment des écuries royales, que Gaspard de la Vega avait construit pour en faire, — au moins du premier étage, — des salles d'armes. Un inventaire minutieux fut fait de toutes ces richesses, soigneusement notées et mises en ordre, et, comme si les descriptions n'eussent pas encore été assez claires, on y joignit des aquarelles gouachées représentant les armes, les armures, les pièces de costume, chausses, pourpoints spéciaux, collets de cuir et de peau, gants, chaussures, plumails d'autruche. Et tout cela dans le plus minutieux détail : aucune aiguillette ne manque, pas un œillet n'est omis. Chaque pièce figurée est accompagnée d'annotations qui en disent l'origine et si elle est seule de son espèce ; est-elle seule ici, comme type de plusieurs autres semblables, le nombre des autres est indiqué. L'inventaire manuscrit est le complément de cet album in-folio ; il abonde en renseignements singuliers et utiles, renvoie à des pièces d'archives, renseigne sur la valeur des objets, les sommes payées, le nom des fournisseurs. C'est à travailler avec de tels documents que le comte de Valencia a passé près de vingt années de sa vie : je doute qu'il regrette ce temps consacré à des études qui lui sont chères. Les archéologues, en tout cas, ne partageraient point ses regrets.

Ils ont accueilli avec une faveur méritée le catalogue paru enfin cette année : c'est le couronnement de ce travail ininterrompu, auquel n'ont pas manqué cependant les plus éclatantes disgrâces. En 1884, lorsque la partie matérielle de l'œuvre était presque achevée, le feu prenait à l'Armeria : en une nuit tout le bâtiment fut détruit. On put sauver les armes et les armures, mais les étoffes, les costumes, les drapeaux, furent dévorés par le feu. Ainsi disparut en quelques heures le fruit de plusieurs années de labeur acharné : il fallut rassembler à nouveau les pièces d'armes, tout démonter, tout nettoyer,

tout remettre en état. Et l'on ne se doute pas de ce qu'est une pareille besogne! Pour dégarnir une armure, il faut faire sauter deux cents clous parfois; pour la regarnir, il faut remettre les bandes de peau qui supportent les velours, autant de clous, autant de rondelles, et river soigneusement... Et encore tous les clous ne font pas l'affaire: le comte de Valencia, après avoir dépouillé tous les coffres hispano-mauresques qu'il put trouver, dut commander à Paris, chez un spécialiste, les petits rivets dorés au feu dont il avait besoin pour ses montages.

Mais voyons d'abord quelle est la méthode suivie par le savant archéologue pour établir ses attributions et compléter ses armures dépareillées.

Commençant, je suppose, par les harnois de Charles-Quint, il en voit un figuré dans l'inventaire avec ses pièces de renfort et de rechange qui portent toutes des gravures du même parti décoratif. En outre, l'inventaire signale une armure dont la description se rapporte assez bien aux dessins ; il y est dit que c'est l'Allemand Colman d'Augsbourg qui a exécuté ce harnois sur commande, quelles furent les conditions du marché, les sommes payées, la date de la livraison. Muni de ces documents, il faut retrouver l'armure, la compléter.

Les figures de l'inventaire aident tout d'abord ; les descriptions sont aussi précieuses, car elles empêchent les recherches de s'égarer parmi les objets italiens et parmi ceux qui remontent manifestement à une période autre que celle de la date indiquée. Mais que de difficultés dans une pareille recherche, que de patience, que de soins! Souvent quelques pièces de deux armures presque semblables se rencontrent, ou bien voici une cubitière qui a perdu sa dorure, tandis que l'autre, complétant la paire, l'a conservée presque intacte. Un plastron a gardé sa belle couleur noire obtenue par la corne ou l'huile, mais le reste, épaulières et tassettes, a été fourbi à blanc. Tel morceau a été peint, tel autre déformé ou rogné ; un colletin est caché sous une cuirasse bien plus ancienne, ou bien c'est un heaume de joute auquel on a attaché des rondelles d'épaule. Dans les bardes de chevaux, le désordre est

pire encore, — et quand il s'agit de centaines et de centaines de parties ainsi disloquées à remettre ensemble, on se prend à désespérer d'une semblable entreprise. Celle-ci pourtant a été menée à bien.

IV

Et lorsque tous les matériaux classés ont été ainsi amenés à pied d'œuvre, il s'agit de les mettre ensemble. Il faut monter toutes ces armures d'homme et de cheval sur des mannequins, — construire ceux-ci, les habiller, les disposer suivant des attitudes naturelles. — C'est là un art où M. de Valencia est vraiment passé maître, et sur cette partie de son œuvre je veux appeler particulièrement l'attention. Par ses montages merveilleusement compris et supérieurement exécutés toutes les armures ont été mises en valeur : ainsi l'Armeria a pris cet aspect vivant et original qui enchante le visiteur et le fait pour quelques heures le contemporain des grands hommes du XVIe siècle.

Dans cette reconstitution, un péril était à éviter : celui de donner aux personnages cet aspect de poupées ou de pantins, gauches et empruntés dans une immuable raideur, ou bien singeant trop la nature et ayant l'air de former des tableaux comme ceux que l'on voit au musée Grévin, par exemple.

La dignité des souverains demande une plus grande réserve ; il faut qu'ils gardent dans leurs figurations cet appareil majestueux qu'ils ont présenté de leur vivant. Et, ne l'oublions pas, le fonds de l'Armeria de Madrid est formé, pour sa majeure et plus glorieuse partie, des harnois de Charles-Quint et de Philippe II, et aussi de leurs successeurs. Tout gravite autour de ces reliques royales. Il y avait donc là deux manières de comprendre les restitutions : l'une, froide et rigide, était de présenter les armures montées sur de simples carcasses de bois habillées de velours par des tapissiers, — c'est à cette méthode que s'en tient jusqu'à ce jour notre Musée d'artillerie ; — l'autre, vivante et familière, est de nous montrer les effigies du personnage lui-même revêtues de ses costumes et de ses armes.

Mais pour entreprendre une œuvre semblable, il faut avoir la connaissance exacte et intime de l'homme que l'on veut représenter, en connaître non seulement les allures et les traits, la stature, mais encore les différents états par lesquels a passé son corps, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse. Lorsque les armures d'un même souverain s'espacent sur quarante années de dates différentes, de pareilles notions sont bien difficiles à acquérir. Si les dimensions de la cuirasse donnent quelques renseignements sur le tour de taille, on peut rester dans le doute sur d'autres proportions. M. de Valencia a mené à ce sujet la plus minutieuse enquête; s'il n'a pu avoir les mesures mêmes prises par les armuriers qui confectionnaient les harnois de Charles-Quint, il a trouvé d'autres indices.

Souvent il me confiait les secrets de ses longs labeurs, ses désappointements, ses heureuses trouvailles. « Je ne puis savoir exactement, me disait-il un jour, si Colman s'est rendu de sa personne en Espagne pour prendre mesure à l'empereur avant de faire ce harnois blanc et or qui est devant vous. Je sais cependant que des dépenses ont été ordonnancées, qu'on a payé pour des mules et des domestiques, et l'on a sans doute pris des empreintes avec de la cire... » Il sait maintenant à quoi s'en tenir là-dessus — et sur bien d'autres choses encore !

Nous regrettions tous les deux la perte de ces empreintes, dont il eût été si facile, à l'époque, de conserver un moulage. Mais on serait vraiment trop heureux si l'on possédait tous les vestiges du passé ; l'archéologie en deviendrait aussi trop commode ! Je suppose que si l'on retrouvait, par miracle, quelques-uns de ces mannequins qu'aux XVe et XVIe siècles on gardait en Italie dans les églises, bien des idées changeraient sur la science du costume.

L'Italie de la Renaissance a possédé, en effet, des monuments de ce genre qui, s'ils avaient échappé à la ruine du temps, ne manqueraient pas de soulever chez les antiquaires le plus légitime enthousiasme. Et, je me prends à penser à ce Ferrante d'Aragon, qui, au dire de Paul Jove, se complaisait à conserver dans son palais, pour s'en donner de temps à autre le

spectacle, les corps de ses ennemis « morts et embaumés avec le costume qu'ils portaient de leur vivant ». Je songe aussi à ces figures de cire, de grandeur naturelle, que l'on exécuta à l'image de Laurent de Médicis, miraculeusement échappé à la conjuration des Pazzi. Ce fut Andrea Verocchio qui en établit les dessins, et, d'après eux, le fameux Orsini, monteur de personnages en cire, en exécuta plusieurs exemplaires, de grandeur naturelle, revêtus d'habits « en tout semblables à ceux du modèle ». On les plaça dans l'église de la Santissima Annunziata et aussi « dans celle d'un couvent de la rue San Gallo; la ressemblance était frappante ». Le peuple de Florence put les admirer pendant de longues années, on les montrait encore du temps de Vasari.

En France, on aurait pu conserver des souvenirs encore plus anciens, comme ce mannequin complet, vêtu et armé, d'homme et de cheval, que Philippe de Valois consacra à Notre-Dame de Paris, lorsqu'il fit son entrée dans la cathédrale, monté sur son coursier de guerre, après la bataille de Cassel. Plus près de nous encore, des effigies funéraires de cire représentaient les rois sur les grands lits de parade.... De tout cela rien n'a été conservé, non plus en Espagne qu'en France.

Il faut donc se rabattre sur les portraits, — heureux quand on possède des bustes! M. de Valencia ne s'est point fait faute de surmouler ceux du sculpteur Pompeo Leoni, dont les beaux travaux du regretté Plon ont vulgarisé chez nous le nom comme les œuvres. Ces moulages en carton ont fourni les têtes des personnages; il ne restait plus à exécuter que les corps. Sur les mesures prises, on a construit des mannequins en bois avec bras articulés par des assemblages de fer; leurs mains sont en bois sculpté, ce qui est un grand luxe et a nécessité une grosse dépense. Par une mesure de très bon goût, M. de Valencia a fait donner à toutes les têtes une couleur de bronze antique, qui est du meilleur effet; ils ont grande allure, ces souverains armés de pied en cap, dont le visage seul se montre sous les avances des bourguignotes ou les ventailles levées des armets. Ainsi, l'aspect général prend une tenue plus sévère, en accord avec le respect que garde l'Espagne pour le grand Charles-Quint et le sombre Philippe II.

Quel bon exemple pour notre Musée d'artillerie, et qu'il ferait beau voir toute notre série d'armures des Valois ainsi montée avec les bustes de Germain Pilon ! Nous aussi avons la série complète de nos harnois royaux, ininterrompue depuis François I[er] jusqu'à Louis XIV. Mais qu'a-t-on fait pour eux? Que fait-on d'ailleurs en France pour l'archéologie nationale? Tous les efforts sont dirigés vers l'archéologie classique; seules les écoles de Rome et d'Athènes ont la bonne fortune d'intéresser l'opinion.

Et pourtant, que de richesses enfouies dans tous les coins de nos provinces, sans compter tout ce que nous promettent les fouilles, que ce soit à Coucy, à Déols, — où des séries de tombeaux gisent enterrés à quelques mètres du sol, sans que ni M. Darcel, ni les renseignements que je fournis jadis sur cette abbaye, ruinée par les huguenots, aient pu attirer l'attention!... Il y a quelques années, un savant des Charentes, M. de Montégut, m'apprenait qu'une armure de François II existait au musée de Draguignan ; il en a publié, depuis, la description, car ce harnois royal est digne de celui de Henri II qui est au Musée d'artillerie. Sans doute, la même main exécuta les deux, incrustant d'argent l'armure du père, dorant de gravures à la damasquine l'armure du fils. Le Musée d'artillerie ne devrait-il pas exposer au moins une photographie d'un objet si intéressant?

Il y a vingt ans, le colonel Le Clère, directeur de cet établissement, forma une série de mannequins pour donner une histoire figurée du costume de l'homme de guerre, en France, à travers les âges. Il installa aussi une galerie ethnographique comprenant des types guerriers de toutes les races du globe. Étant donné le peu de moyens mis à sa disposition par le Ministère de la Guerre, qui délivre à notre musée une subvention infime, l'œuvre du colonel Le Clère est vraiment remarquable. Assisté du savant professeur au Muséum, M. Hamy, qui ne lui marchanda ni son assistance effective ni ses conseils, le directeur avait fait monter quantité de moulages pris sur nature, depuis des noirs du Mozambique jusqu'à des Esquimaux et des Chippaways. Pour la série des gens de guerre, il prit simplement des mannequins de tailleur et leur ajusta des têtes et des mains moulées. Tous les masques

antiques du Louvre y figurent, dans cette milice casquée et cuirassée; la Vénus de Milo elle-même a prêté ses traits froids et graves qu'ombrage le casque à haut cimier d'un hoplite. — Le colonel Robert, depuis, exécuta quelques changements : il demandait des bustes à tous ses amis, réclamait des moulages, en obtenait du service des hôpitaux, du greffe du Palais de Justice. Quand cet homme, si travailleur et si dévoué à son œuvre, mourut, il préparait de nouveaux bonshommes et méditait d'établir un service de moulage où tous les amateurs bénévoles auraient prêté leur visage. Il avait mis sous la bourguignote d'un piquier la tête de l'huissier Gouffé.

Frappé sans doute par la rigidité un peu monotone de toutes les poupées de notre musée, le comte de Valencia varia les allures de ses mannequins; il exigea que les torses en fussent articulés sur pivot, et il donna quelque mouvement aux jambes. Aussi a-t-il obtenu de véritables statues, d'élégance et d'allure singulières. Entre toutes je recommande celle de Charles-Quint dans sa belle armure à l'antique, exécutée par l'orfèvre Bartolomeo Campi, qui, plus tard, dégoûté peut-être de manier le ciselet et le matoir, prit la toise de l'ingénieur militaire, et se fit tuer au siège de Harlem dont il dirigeait les travaux.

V

Les mannequins une fois établis sur leur socle, il faut les habiller avant de les revêtir de leurs armes, et ce n'est point là une besogne facile, si on veut l'exécuter en conscience. On ne se doute guère, en général, de ce que fut le costume, et ce n'est point ce qu'on montre au théâtre qui peut en donner une idée. L'habillement, notamment au XVIe siècle, était prodigieusement compliqué : il faut posséder des notions archéologiques très profondes pour en assurer la restitution.

D'abord il est nécessaire de ne rien ignorer des anciennes étoffes, des cuirs et de la peausserie, de savoir comment se faisait un collet de buffle, ce que c'était que la peau d'Espagne, de ne pas confondre le mouton avec la chèvre et la peau de

daim avec celle de chien, de faire la différence entre des camocas et des cendals « et autres précieux tissus d'outremer », de se rappeler que si le taffetas était une noble doublure, l'armoisin, par contre, n'était guère porté que par les gens de petit état. Il faut être encore capable de tailler un vêtement, d'en ajuster les parties, d'expliquer aux ouvriers et aux couturières comment s'assemblent les pièces.

Le comte de Valencia monta un atelier où hommes et femmes de divers métiers travaillèrent pendant des années. Tandis que lui-même coupait les étoffes, dessinait les patrons, ce petit monde industrieux cousait, piquait, montait, burinait, ciselait, empesait, repassait. Il y avait là des armuriers et des brodeuses, des passementières et des peintres d'armoiries. On marchait sur des velours à cent francs le mètre, tendus comme tapis de pied, — ce qui est, je crois pouvoir divulguer ce secret, la meilleure façon de les vieillir. — Il s'agit de velours noir, le seul qui ne conserve pas sa couleur à travers les siècles : car, pour les autres, on n'employa que des tissus anciens. Des émissaires de M. de Valencia parcouraient l'Espagne, cherchant de vieux ornements sacerdotaux, des chapes, des pluviaux, des chasubles, des garnitures d'autel, des broderies, des soieries... On aurait pu croire qu'après le dernier incendie qui avait dévoré tant de richesses, il n'existait plus de vieux tissus ; on en trouva encore en quantité. Il est juste de dire que la cassette royale fut toujours largement ouverte pour les dépenses.

Se procurer les matières premières était une chose aisée ; les employer était plus difficile. Mais la science archéologique du conservateur lui avait valu des bonnes fortunes spéciales. Depuis des années il prenait des notes dans tous les musées d'Europe, découvrait des particularités singulières dans des tableaux qui, au premier regard, semblaient sans grand intérêt : c'est ainsi qu'à la *National Gallery* de Londres, il remarquait une œuvre peu connue d'un maître italien du XVIe siècle, où l'on voit un homme de guerre en train de s'armer. Ce personnage porte un de ces justaucorps de peau que l'on appelait un collet de buffle, et cette défense de corps, qui va se placer sous l'armure, est munie de goussets de mailles, qui suppléeront au défaut de la cuirasse. M. de Valencia avait

tion des [illegible] de cette espèce à ma connaissance l'indication [illegible] fut présente. — Je pourrais multiplier à l'infini les exemples. — Ces collets de buffle sont une intéressante partie du costume; on les porta longtemps en France, plus longtemps encore en Espagne où aujourd'hui encore, en certaines provinces, les paysans endossent ce justaucorps antique. On les fabriquait souvent en cuir de cerf, mais les plus estimés, au XVIe siècle, étaient faits en peaux de mouflon de Sardaigne. Les entournures étaient garnies d'œillets afin que l'on pût, à volonté, y fixer des manches au moyen d'aiguillettes, et certains, qui s'arrêtaient à la taille, pouvaient se garnir d'une sorte de jupe que l'on y joignait par le même artifice.

*
* *

Que ceux qui veulent savoir comment on s'habillait et on s'armait au XVIe siècle aillent à l'Armeria de Madrid : nulle part ailleurs, ils ne pourront prendre une meilleure leçon de choses. Ils y trouveront matière à s'instruire, — et s'il est parmi ces visiteurs quelques amis des arts qui aient la parole dans les conseils du gouvernement, puisse leur voix s'y élever, dès leur retour, pour apprendre à la France comment on organise et comment on entretient un musée !

MAURICE MAINDRON

TRENTE POUR CENT[1]

IV

Rafaella vint dans la chambre de sa maîtresse vers huit heures. A la faible clarté matinale qui pénétrait par les fenêtres closes, Eleonora lisait, le visage si blême et les yeux si battus qu'elle semblait n'avoir pas cessé de lire depuis la veille au soir. Distraitement, de sa belle voix indifférente qui ne trahissait plus aucune émotion de joie ni de douleur :

— Est-ce que monsieur est rentré? demanda-t-elle.

— Non, pas encore ce matin! répondit la femme de chambre avec un soupir.

C'était le quatrième jour qu'il passait dehors sans avoir une seule fois donné de ses nouvelles : une chose qui ne lui était jamais arrivée! Tous les matins, lorsque Rafaella venait dans sa chambre, toutes les après-midi, au retour de la promenade, elle répétait la même question monotone;

— Est-ce que monsieur est rentré?

— Non, — murmurait la femme de chambre, sans regarder sa maîtresse, par dépit d'avoir toujours à faire la même réponse désagréable.

L'habitude de la vie solitaire engourdissait peu à peu cette mélancolique existence de femme. Eleonora n'attendait plus rien, ni de Dieu, ni de son mari, ni du monde; elle se lais-

1. Voir la *Revue* du 1er août.

sait vivre d'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre, et ne s'arrêtait pas à examiner sa situation. Elle avait comme un besoin de ne pas réfléchir, de ne pas penser, de ne pas se demander compte à elle-même de son état ; elle craignait qu'un désespoir soudain ne la poussât à quelque extravagance.

Jeune, belle, avec un trésor de tendresse dans le cœur, avec l'âme riche de nobles aspirations, elle se trouvait seule en ce vaste univers, abandonnée, sans appui, sans réconfort, sans personne qui marchât à son côté sur la pénible route. Mais elle ne voulait pas y songer et se laissait vivre, lisant beaucoup, se promenant beaucoup, passant à l'église de longues heures, s'assoupissant dans la prière, exempte de chocs et de soubresauts, distraite par les relations mondaines, s'intéressant à mille petits faits extérieurs pour ne pas voir le grand fait qui s'accomplissait au fond de son âme.

— Où monsieur peut-il bien être ? — demandait quelquefois la femme de chambre, qui ne pouvait s'empêcher d'exprimer sa surprise d'un si étrange délaissement.

— Il voyage pour ses affaires, répondait vaguement Eleonora.

Mais, comme les questions de la femme de chambre devenaient plus nombreuses et plus pressantes, sa maîtresse lui dit sèchement :

— Je vous prie, ma fille, de vous occuper de ce qui vous regarde.

Alors, nul ne lui parla plus de son mari et rien ne troubla ce grand sommeil léthargique où la douleur était pour elle sans aiguillon. Si elle s'informait du retour de Carlo, ce n'était que par une curiosité vague, sans crainte et sans joie.

Ce matin-là, tandis qu'elle aidait sa maîtresse à s'habiller, la femme de chambre ne se tint pas de dire :

— Il reviendra peut-être aujourd'hui...

— Peut-être..., répondit-elle à demi-voix.

Une subite averse coupa leur conversation. Le précoce printemps napolitain s'annonçait par une de ces brusques ondées tièdes qui tombent en crépitant, dissipent le froid et chassent la tramontane, avant-courrières de ces brises molles, si troublantes pour les nerfs, parce qu'elles ressemblent aux légères caresses de mains amoureuses.

— Il pleut, quel ennui ! — fit Eleonora, qu'effrayait la perspective d'une longue journée dans le vaste appartement désert, et qui ne savait par quelles lectures, par quelles distractions, elle réussirait à tuer le temps.

Elle appréhendait toujours un subit réveil de son cœur. Et puis, il lui en restait un si grand nombre à passer, de ces journées solitaires, maussades, insupportablement lentes, insupportablement vides, sans espoir et sans désirs !

La pluie printanière clapotait contre les vitres, et un large voile gris couvrait toute la ville de Naples. Derrière cet orage, on pressentait les délices du renouveau, l'épanouissement des fleurs, toute la luxuriante beauté de la terre méridionale. C'était une pluie qui ragaillardissait ; et, dans la rue, nu-pieds, nu-tête, les gamins, heureux de se faire mouiller, couraient en riant et en criant :

— Il pleut ! Il pleut !

Mais que lui importait, à elle, que cette pluie annonçât la fin de la saison mauvaise? Dorénavant, il n'y aurait plus pour elle de bonne saison ; sa vie serait un perpétuel hiver, toujours pareil, désolé, sans fleurs et sans fruits.

La femme de chambre revint et entra dans le cabinet de toilette où sa maîtresse peignait négligemment ses blonds cheveux.

— Une lettre pour madame !

— Une lettre? fit Eleonora, d'un ton indifférent.

— Le porteur attend la réponse.

Elle ouvrit l'enveloppe. C'était un billet de Paolo Collemagno, bref, ainsi conçu :

« Madame,

» Je me suis acquitté de la mission que vous m'aviez confiée. La personne que vous aimez est en péril. Son salut dépend de vous, de vous seule. Il y a urgence. Dites-moi où je pourrais vous rencontrer aujourd'hui. Je n'ose vous demander de me recevoir chez vous. Ordonnez; je vous obéirai. Croyez à mon profond dévouement.

» PAOLO COLLEMAGNO. »

Elle regardait la lettre et songeait. *La personne que vous aimez !* Est-ce qu'elle aimait encore? Il lui semblait qu'elle

n'aimait plus ni les autres, ni elle-même. L'amour était mort dans son cœur. Mais, puisqu'elle portait le nom de cet homme, elle tâcherait de le sauver, bien qu'elle se sentît à bout de courage, détachée de tout, ennuyée qu'on la tirât de son engourdissement. Et, pour la première fois, elle répondit à Paolo Collemagno :

« Si le soleil se montre cette après-midi, soyez au parc de Capodimonte, dans la première avenue. J'y viendrai. Merci.

» ELEONORA TRIGGIANO. »

Tel fut le vague rendez-vous assigné par elle à celui qui l'adorait. Peut-être le mauvais temps continuerait-il toute la journée et lui épargnerait-il cet entretien qui devait raviver toutes ses douleurs, la mettre en présence de tous les dangers qui la menaçaient, des dangers effrayants et aussi des dangers attirants, de ceux contre lesquels sa bonté restait sans défense. Elle le craignait, cet entretien : elle ne pouvait manquer d'y apprendre des choses terribles ; et puis, il lui faudrait recommencer à vivre, avoir une volonté, lutter contre la fortune adverse. Mais, ce qu'elle redoutait par-dessus tout, c'était de revoir Paolo Collemagno, cette belle figure honnête et fidèle ; c'était d'entendre encore cette parole émue qui lui allait au cœur, qui lui donnait des frissons de pitié et de tendresse. Elle avait si ardemment supplié Dieu de l'ensevelir dans l'oubli de toutes choses, dans l'indifférence inerte, de faire qu'elle ne pensât plus à rien, qu'elle ne connût plus rien, que sa vie ressemblât à une longue somnolence ! Et voici qu'un appel soudain la tirait de son tombeau, qu'une voix forte lui enjoignait de se lever et de marcher. Ah ! comme elle souhaitait qu'il plût tout le jour, que le monde s'abîmât sous la pluie, pour la dispenser de cette douloureuse résurrection ! Que voulait-on d'elle ? Pourquoi la réveillait-on ? Pourquoi prétendait-on la rejeter dans la lutte, elle, une pauvre femme, sans force et sans courage ?

A mesure que le clapotement de la pluie décroissait contre les vitres et dans la rue, son âme renaissait aux doutes, aux combats, aux angoisses d'une existence tourmentée. Elle allait et venait dans sa chambre, ayant déjà trop chaud avec ce pei

gnoir de laine brune : car la pluie avait ramené une chaleur printanière ; et, dans ses froides veines, le sang avait repris son cours fiévreux. Elle allait et venait, agitée, inquiète, imaginant les plus tragiques aventures, cherchant un rapport entre la longue absence de son mari et le billet de Paolo Collemagno. Cependant la pluie décroissait, décroissait; mais, perdue dans ses tristes pensées, elle n'y faisait pas attention. Tous ses effrois, toutes ses détresses l'avaient ressaisie. Où son mari pouvait-il bien être, à cette heure? Quel était le grave péril qui le menaçait? Par quels moyens pouvait-il encore être sauvé? Ah! comme son cœur palpitait maintenant, comme il sursautait de frayeur, de soupçons, de brusques défaillances, de subites énergies! Et les heures passées dans cet émoi cruel ne lui donnaient pas la sensation que le temps s'écoulait : elle avait l'inconscience frénétique des désespérés.

Il était plus de midi lorsqu'un rayon de soleil terne vint tomber sur les fenêtres. Elle regarda dehors, machinalement... Ainsi, elle devait sortir : car il s'agissait de sauver l'honneur et, qui sait? peut-être la vie de l'homme qu'elle avait aimé. Elle n'aimait plus, non, non! elle ne voulait plus aimer personne! mais, puisqu'elle était ressuscitée, les devoirs de la vie pesaient de nouveau sur elle, impérieusement.

Elle envoya chercher une voiture. Le ciel de février avait maintenant une délicate nuance bleuâtre, celle qui succède aux longs orages. Dans la rue, l'air était imprégné de moiteur, d'une moiteur douce et pleine de parfums subtils. Pour cacher plus aisément son agitation, elle avait pris un coupé ; mais, malgré la légère humidité des glaces, bien des gens se retournaient pour suivre des yeux cette pâle femme blonde qui, dans son costume noir pailleté de jais, sous sa fine voilette noire, présentait un aspect étrange. Elle aurait voulu aller grand train; c'était impossible, car le chemin montait et la boue le rendait glissant. Le coupé gravissait avec lenteur cette rue de Toledo dont les murs étaient tapissés de grandes affiches rouges, vertes, jaunes, réclames où des banques anciennes et nouvelles offraient par mois un intérêt de vingt-quatre, de vingt-cinq et même de vingt-huit pour

cent ; mais elle regardait tout cela sans rien voir, avec des yeux brouillés. De temps à autre, comme pour obéir à une impulsion intérieure, comme s'il lui eût été insupportable de rester au fond de cette sombre voiture, elle avançait derrière la glace de la portière son visage blême et paraissait épier ce qui s'offrait à sa vue, comme si la physionomie des passants, comme si les objets d'alentour eussent pu lui révéler le secret de son angoisse... On n'arriverait donc jamais !

Après avoir deux ou trois fois baissé la glace et recommandé inutilement au cocher d'aller plus vite, Eleonora s'était retirée en arrière, avait appuyé sa tête au dossier, avait fermé les yeux comme pour mettre une barrière entre le monde et elle, pour ne plus rien voir, pour ne plus rien sentir, pour s'oublier dans une sorte d'anéantissement...

Lorsqu'elle rouvrit les yeux, elle s'aperçut que déjà la voiture était dans la campagne, au rond-point de Capodimonte, près de s'engager sur l'étrange route sinueuse au bord de laquelle se trouve la « Villa du prêtre », — la villa où le prêtre fut assassiné, la sinistre villa qui domine ce vert paysage et répand sur la vallée plus de mélancolie.

Cette route était parfaitement déserte et silencieuse. En été, les innombrables villas des environs la rendent très passante ; mais, en hiver, les villas restent inhabitées ; et le parc du château royal, où elle conduit, est un rendez-vous trop lointain même pour les amoureux qui désirent la solitude ; Eleonora regardait les grands arbres dénudés au bord de la route, et il lui semblait que ce désert, que cette campagne ruisselante encore de pluie, que ces villas aux portes et aux fenêtres hermétiquement closes, que le profond repos hivernal de cette nature assoupie redonnaient à son âme un peu de sérénité.

La voiture s'arrêta devant la grande porte du parc ; et le concierge, qui la connaissait, ne jeta qu'un rapide coup d'œil sur le permis qu'elle lui montra. Elle venait souvent se promener là-haut, dans ces larges allées ombreuses ; elle aimait ces avenues solitaires qui fuient au loin sous les arceaux de feuillage.

Très lentement, la main sur le manche de son ombrelle comme sur une canne, elle entra dans le royal jardin. Tout

à coup, elle reconnut Paolo Collemagno qui venait à elle, immanquablement dévoué.

Ils se saluèrent du regard, sans se tendre la main, et cheminèrent d'abord l'un à côté de l'autre, sans rien dire, comme accablés sous le poids de leurs pensées. Laissant à gauche le château et ses pelouses, ils s'enfoncèrent à droite dans le parc. Le sable, recouvert encore par les feuilles mortes, encore trempé de pluie, n'avait pas un grincement ; déjà les vastes gazons en pente et les arbres nus se paraient d'une tendre verdure ; déjà un subtil parfum de violettes se mêlait à l'humide senteur des anémones rosées, ces froides fleurettes des bois sombres où le soleil ne pénètre pas... Ils cheminaient. A son flanc, elle était moins inquiète, et les soudaines convulsions de désespoir, qui depuis le matin meurtrissaient par intervalles son âme ressuscitée, s'apaisaient peu à peu ; une espérance renaissait en elle, fraîche et ingénue comme la printanière verdure des bois, comme cette petite flore innocente et glacée. Lui, qui ne l'avait pas approchée depuis longtemps, s'abandonnait au plaisir délicieux de la contempler dans ce costume noir garni de jais, blanche et blonde, aussi juvénile qu'une jouvencelle... Ils cheminaient. A présent, elle avait la sensation que sa peine l'avait quittée ; mais ce qu'elle éprouvait, ce n'était pas de l'ivresse : elle gardait son sang-froid, se souvenait qu'elle avait un devoir à remplir, un rigoureux devoir envers son mari menacé. « Le dernier devoir », pensait-elle ; et ce mot « dernier », incompréhensible, fatidique, revenait continuellement à son esprit comme s'il eût renfermé le secret de son destin.

Ils arrivèrent à un banc rustique, où elle se laissa tomber. Comme elle ne l'avait pas invité à s'asseoir, il resta debout en face d'elle et se mit à pousser machinalement les pierres avec l'extrémité de sa canne.

— Parlez ! — dit-elle enfin à voix basse.

— La mission que vous m'avez confiée, madame, était difficile ; mais j'ai tenu ma promesse.

— Et vous avez découvert la vérité ? — demanda-t-elle anxieusement, les yeux fixés sur lui comme s'il était le seul qui pût savoir, comme si un oracle allait sortir de sa bouche.

— Oui !... J'ai fait une enquête pour mon compte per-

sonnel; j'ai procédé comme aurait procédé un juge... A cette heure, je serais en mesure de fournir tous les renseignements à celui qui instruira le procès.

— Le procès ! quel procès? s'écria-t-elle en pâlissant.

— Madame, — continua-t-il avec une solennelle gravité, — les banques ne sont qu'une escroquerie énorme; banquiers, administrateurs et... collecteurs ne sont que des coquins.

Elle se mordit les lèvres, et sa vue s'obscurcit de larmes : le bois s'évanouit autour d'elle.

— Dans les légendes qui circulent, — reprit-il comme pour se donner à lui-même des explications, — il n'y a rien de vrai : ni Rothschild, ni la Banque d'Angleterre, ni le pape, ni François II, ni le Brésil n'ont donné une lire à ces financiers-là. Jamais l'argent n'a pu rapporter vingt, ni quinze, ni douze, ni dix pour cent par mois, même dans la plus heureuse et la plus audacieuse des spéculations. Mais les Ruffo-Scilla, les Costa, les Ferrer et toute la bande ne sont ni des banquiers ni des spéculateurs; ce sont tout simplement des filous qui volent au public son argent. L'intérêt qu'ils paient, ils le prélèvent sur le capital; et ce qui reste, ils le mangent, eux, leurs employés et leurs collecteurs. Ils le mangent gaiement, au jour le jour, sachant bien que dans trois mois, dans un mois, dans une semaine arrivera la débâcle; mais ils n'y pensent pas, ils ne veulent pas y penser; et, parmi les plaisirs d'un luxe effréné, avec les femmes, les chevaux, les voyages, les bijoux, les banquets, toutes les folies d'hommes qui veulent jouir de l'heure fugitive, ils oublient que cela aura une fin inévitable.

— Et vous dites qu'ils sont tous des voleurs?

— Sans exception. Celui-ci pour une femme, celui-là pour un attelage, cet autre pour une loge à San Carlo, cet autre pour une table délicate et somptueuse, ils se sont tous faits les complices du vol. L'argent versé à deux heures de l'après-midi sort à quatre ou cinq heures dans la poche des banquiers, des employés, des garçons de recette et des hommes de peine, pour s'éparpiller le soir même dans tous les lieux où l'on mange, où l'on boit, où l'on vide ses poches en une seconde... Je sais que ce qui engage les déposants à mettre leurs fonds dans ces banques, c'est le

profit usuraire; je sais que la vile passion du gain illicite a corrompu les plus droites consciences. Mais, au jour de la grande catastrophe, combien de petites catastrophes suivront ! Que de pauvres épargnes enlevées à l'économie laborieuse ! Que de modestes trésors engloutis dans le naufrage ! Quel avenir de misères !

— Vous croyez à une catastrophe ? — demanda-t-elle, timide.

— La catastrophe est certaine, et imminente. Tous les fils de cette colossale escroquerie sont déjà entre les mains de la justice.

— Et mon mari ? Pensez-vous que mon mari soit compromis gravement ?

Il hésita une seconde.

— Oui, je le pense ! dit-il enfin avec effort.

— Est-ce une simple supposition, ou une certitude ? reprit-elle d'une voix rauque.

— Une certitude ! — déclara-t-il avec sa franchise d'honnête homme. — Il y a des preuves contre lui.

— Et ces preuves suffiraient-elles devant un tribunal, pour établir la culpabilité, pour entraîner la condamnation ?

— Oui. Son nom se trouve sur des papiers compromettants... Il est possible encore de détruire ces papiers-là. Quand les papiers seront détruits, il restera bien les témoignages de ceux qui lui ont remis des fonds pour les déposer à la banque ; mais, en l'absence de preuves écrites, les témoignages auront moins de valeur...

— Oh ! — fit-elle comme blessée par la proposition d'une telle manœuvre.

— C'est l'unique chance de salut. Et puis... il faudrait quitter Naples...

— Prendre la fuite ?

— Oui. Les criminels ont pour maxime qu'avant tout il ne faut pas se laisser mettre en prison. Plus tard... quelquefois... les choses s'arrangent...

— Mais l'honneur, l'honneur est irrémédiablement perdu ! murmura-t-elle.

— Pour cela, oui !

— Et moi, que dois-je faire ?

— Convaincre votre mari du péril, obtenir qu'il détruise les preuves, le décider à passer la frontière. Peut-être ainsi parviendrez-vous à sauver celui que vous aimez.

— Je ne l'aime pas! déclara-t-elle résolument.

Il la regarda, et une flamme de passion illumina la pâleur de son visage. Mais cette noble passion avait purifié son cœur; et il se contenta de répondre;

— N'importe ; votre devoir est de le sauver !

— J'essaierai, dit-elle.

— Et dépêchez-vous ! reprit-il. Un retard de quelques heures aurait peut-être des conséquences fatales.

Elle promena autour d'elle des yeux égarés.

— Alors, il n'y a rien à faire...

— Pourquoi?

— Depuis quatre jours, il n'est pas rentré à la maison.

— Et vous ne savez pas où il est?

— Non. Il ne me dit plus rien!

— Tâchez de le trouver! Faites jusqu'au bout votre devoir!

Elle se tordit les mains.

— Soyez courageuse, ma pauvre amie!

Elle rougit comme une jeune fille qui pour la première fois entend un mot d'amour. Puis, éperdue, affolée par la pensée que son existence était unie pour toujours à celle d'un gredin, frémissante sous le coup du déshonneur qui la frappait au visage, elle se leva, résolue.

— C'est bien, — dit-elle à Paolo Collemagno; — je vais accomplir ce dernier devoir! Mais, auparavant, j'ai une chose à vous confesser: je suis humiliée par votre grandeur d'âme. Vous êtes si fort, si sage, si bon, si miséricordieux qu'en face de vous je me sens puérile, chétive, lâche... Je vous ai fait souffrir, et je ne méritais pas que votre cœur souffrît pour moi un seul instant. Je vous demande pardon. Dites que vous me pardonnez.

Sa voix tremblait, mais elle le regardait droit dans les yeux.

— Ne parlez pas ainsi, ma bien-aimée! balbutia-t-il d'une voix éteinte.

— Non, je ne le méritais pas! Je ne suis qu'une faible et

vulgaire créature. Je vous ai fait souffrir, et je répète que je vous demande pardon. Je ne m'en irai pas sans que vous m'ayez pardonné !

— Soyez bénie, ma chère âme, — dit-il avec attendrissement, — pour le bien que vous m'avez fait !

Et, de même que tout à l'heure, ils recommencèrent à cheminer l'un près de l'autre sans se donner le bras, sans se toucher la main, sans échanger une parole : cœurs honnêtes, châtiés pour le crime d'autrui. Ils marchaient lentement, comme afin de prolonger les minutes de cette entrevue si douce et si pénible. Ils eurent bientôt regagné le château, près duquel ils devaient se séparer. Alors, il s'arrêta, lui prit une main qu'il serra dans les siennes, comme pour lui communiquer la force et la douceur.

— Écoutez, Eleonora ! Je ne suis pas un ami de votre maison, et je n'ai pas le droit de me présenter chez vous ; mais, à partir de ce soir, j'attendrai vos ordres chez moi : et quel que soit le service dont vous ayez besoin, conseil, secours, assistance, rappelez-vous que je vous appartiens et que je suis prêt à tous les événements. Quelle que soit la douleur qui vous frappe, souvenez-vous que vous n'êtes pas seule, que vous n'êtes pas abandonnée. Vous possédez un ami dont le dévouement est absolu. Écrivez-moi, envoyez-moi dire un mot : et je vous obéirai les yeux fermés. N'oubliez pas que, près de vous, sous le même toit, il y a une sentinelle qui veille. Ne l'oubliez pas, aux heures mauvaises !

— Non, je ne l'oublierai pas ! — dit-elle, saisie d'une émotion profonde.

Et elle s'éloigna rapidement, sans se retourner, comme si elle eût craint de s'attendrir.

Maintenant, elle était blottie au fond de la voiture, les yeux clos, accablée de lassitude, mais demandant à Dieu l'énergie nécessaire pour agir sur le cœur de son mari. Son mari était un homme frivole jusque dans ses vices, un méridional bavard et menteur, insouciant et grossier, qui, au temps passé de leur amour, avait feint toutes les délicatesses ; mais la feinte n'avait pas été longue, et les yeux d'Eleonora s'étaient dessillés. Comment réussirait-elle à l'émouvoir, puisqu'il n'était plus accessible à la double influence de la vertu et de l'hon-

neur, puisque, déjà riche, mais pour avoir plus d'argent, plus d'argent encore, des sommes d'argent colossales, il n'avait pas hésité à escroquer, à voler, à se faire le complice des voleurs et des escrocs? Trouverait-elle des paroles assez puissamment éloquentes pour réveiller la conscience de ce joyeux malfaiteur? Hélas! elle avait peu d'espoir, et tout lui semblait perdu sans remède... Tandis que le coupé redescendait vers Naples, elle essayait de préparer un plan; mais elle prévoyait que tous ses efforts échoueraient contre l'impudence allègre de cet homme. Que dire à un homme dont le crime n'avait pas même pour circonstance atténuante le mauvais conseil de la pauvreté!

Elle arriva très tard à la maison; et, de la voiture, elle appela le concierge.

— Est-ce que mon mari est rentré?

— Non, madame.

— Il n'est venu aucun télégramme, aucune lettre?

— Non.

Elle courba le front, en se disant que le destin s'acharnait à briser son courage.

Que faire? Monter chez elle et attendre? Elle n'en avait pas le courage; elle éprouvait un besoin de se remuer, de s'agiter, d'aller à la recherche de Carlo Triggiano, fût-elle sûre de ne pas trouver celui qu'elle cherchait. Elle donna l'ordre au cocher de la conduire à la banque Costa; mais elle y arriva au moment où l'on fermait le bureau; et elle n'osa rien demander à ces employés qui partaient, la cigarette aux lèvres, heureux d'être libres, bavardant et riant, avec ce verbe haut et ce rire sonore qui lui rappelait son mari. Elle ne fit que les regarder, tout effarée, en se disant que dans quatre ou cinq jours ils ne riraient plus!

Alors, pour tromper son anxiété, elle se fit conduire de-ci de-là, dans tous les lieux où elle supposait, où elle imaginait qu'elle aurait chance de rencontrer Carlo: au cercle dont il était membre, au café qu'il fréquentait, chez diverses personnes de leurs amis, selon que l'idée lui en passait par la tête. Pour éviter qu'on ne lût le désespoir sur son visage, elle ne descendait pas de voiture; elle envoyait le cocher

aux renseignements, avec des instructions précises, données en quelques mots, et elle restait là, dans la pénombre du soir, les doigts entrelacés comme pour une fervente et douloureuse prière. Le cocher, un vieillard flegmatique, s'acquittait lentement de la commission, revenait lentement, mettait la tête à la portière et faisait toujours la même réponse : au cercle, au café, chez les amis, on n'avait pas vu M. Triggiano depuis quatre ou cinq jours. Alors elle donnait une nouvelle adresse, au hasard ; et son chemin de la croix recommençait. Lorsqu'elle eut cherché partout et qu'à moins de chercher dans la rue elle n'imagina plus où elle pourrait aller :

— Il doit être chez Lidia Gioia ! se dit-elle.

Et, dans sa fureur de sauvetage, elle se serait fait conduire aussi chez cette fille ; mais elle ne connaissait pas l'adresse. Alors, ayant perdu toute espérance, elle ordonna au cocher de la ramener au palais Cariati.

Pendant qu'elle payait la voiture, le concierge vint lui annoncer :

— Monsieur est rentré depuis une heure.

— Ah !... fit-elle avec un soupir profond.

Et elle monta rapidement. Rafaella lui ouvrit la porte et lui dit :

— Monsieur avait dîné ; il dort, maintenant. Il a bien recommandé qu'on ne le réveille pas avant neuf heures du soir.

— J'attendrai, murmura-t-elle.

Elle ôta son manteau, son chapeau, ses gants ; elle remit le tout à la femme de chambre qui l'examinait en silence. Puis elle s'assit dans un fauteuil, appuya son front sur sa main et attendit, résignée.

— Le dîner est prêt ! avertit Rafaella.

— C'est bien ; je dînerai plus tard.

— Votre Excellence va se ruiner la santé, à faire ainsi.

— N'importe. Laissez-moi seule. Vous me préviendrez quand monsieur se réveillera.

Elle attendit deux heures au moins, immobile, la tête cachée dans le cercle d'ombre que répandait l'abat-jour. Son mari dormait de ce pesant sommeil qui suit les grandes fatigues

intellectuelles ou physiques ; et, à travers les deux pièces qui la séparaient de la chambre à coucher, elle entendait sa respiration forte et rauque. Mais elle était patiente, à présent que le Seigneur lui avait fait la grâce de le ramener au logis. Enfin résonna une vive sonnerie électrique ; et Carlo Triggiano, selon son habitude, commença dans sa chambre le joyeux tapage du réveil, se parlant à lui-même, chantonnant, ouvrant et refermant avec bruit les tiroirs, faisant craquer sur le parquet ses élégantes chaussures neuves. Même alors elle ne quitta pas son fauteuil et continua d'attendre au salon.

Il fut longtemps à paraître. Lorsqu'il se présenta, il était en habit de soirée, dans une large pelisse ouverte qui laissait voir le plastron blanc de la chemise, avec le chapeau sur la tête. Il fredonnait une chanson. Mais, en apercevant sa femme vis-à-vis de laquelle il observait encore les convenances, il se tut et enleva son chapeau.

— Tu m'excuseras, — crut-il devoir lui dire, — si je ne t'ai pas donné de mes nouvelles. Je n'ai pas eu un moment à moi. Les affaires...

— Cela ne fait rien, — répondit-elle en le regardant avec une indulgente compassion.

— Ce soir encore, je suis obligé de sortir, tout de suite. Nous avons une réunion financière. Notre position devient de plus en plus importante...

— Il faut que je te parle, — déclara-t-elle d'une voix ferme.

— Eh bien, demain matin, en déjeunant, nous pourrons causer à notre aise. Mais, ce soir, je suis obligé de sortir...

— Il faut que je te parle ce soir, et non pas demain ! — reprit-elle sur le même ton.

— Cette nuit, alors, quand je rentrerai...

Il tâchait de se rendre libre en proposant un terme plus court.

— Pas cette nuit ! à l'instant même !

— C'est impossible, te dis-je, — affirma-t-il plus sèchement. — Je suis obligé de sortir. Des affaires très urgentes...

— Rien n'est plus urgent que ce dont j'ai à t'entretenir !

— Voilà bien des paroles de femme ! — s'écria-t-il avec impatience. — Et puis, quand on vous écoute, vous autres, on

s'aperçoit qu'il s'agit d'enfantillages... Mais, si je t'en priais, me ferais-tu la faveur de remettre à demain cette conversation ?

— Non, — répliqua-t-elle obstinément ; — il faut que je te parle sans aucun retard. Cette après-midi, je t'ai cherché partout sans réussir à te joindre. Mais enfin tu es là ; il faut que tu m'écoutes.

Son attitude était si ferme, sa voix si résolue que Carlo en fut étonné. Jusqu'alors, il l'avait trouvée gracieuse, humble et douce ; et il avait conscience que ses propres torts ne justifiaient que trop le changement constaté aujourd'hui.

— Soit ! je t'écoute ! dit-il.

Et il s'assit en face d'elle, sans poser son chapeau et sa canne, comme s'il était en visite. Après une pause de quelques secondes, elle commença :

— On a surpris ta bonne foi ; tu as été trompé ; ton amitié pour Costa fait que tu te trouves impliqué dans une mauvaise affaire. Depuis quatre mois, tu travailles pour des gens qui, au jugement de toutes les personnes bien renseignées, ne sont que des voleurs : tu vis au milieu de gens qui, demain, seront peut-être déférés à la cour d'assises.

Dès les premiers mots, il avait mortellement pâli ; mais elle poursuivait avec calme, tandis qu'il s'était vite remis de son trouble. Il frisait nerveusement sa moustache, comme si ce discours l'eût ennuyé un peu. Elle continua, les yeux attachés sur les siens :

— Oui, tu as été trompé. Tu es un galant homme, à qui on a jeté de la poudre aux yeux ; tu es un homme probe, qui n'as pas soupçonné l'abîme où on l'entraînait. Mais, si tu ne prends au plus vite les mesures nécessaires, ta probité n'empêchera pas ta ruine et ton déshonneur. Songe que la catastrophe peut arriver demain... Je crois, j'espère que tu as encore le temps de pourvoir à ton salut. Détruis les papiers que l'on ferait valoir contre toi ; brûle les lettres compromettantes ; romps immédiatement avec Costa ; pars en voyage...

Pendant ce discours, il la regardait. Lorsqu'elle se tut, il éclata d'un rire forcé.

— Oh ! ne ris pas ! s'écria-t-elle d'une voix déchirante.

— Je ris des balivernes que tu t'es laissé conter. Costa est

un des plus habiles spéculateurs qu'il y ait en Europe... On s'est moqué de toi, je t'assure.

Il avait pris un ton de pitié méprisante.

— D'ici à trois jours, Costa et les autres seront aux mains de la justice, — affirma-t-elle avec une indignation qu'elle avait peine à réprimer. — Le procureur du roi tient tous les fils de l'affaire; les mandats sont prêts...

De nouveau il se mit à rire.

— On t'a mystifiée, ma chère. Ce bruit-là court depuis trois mois. Ce sont les ennemis de Costa qui le font courir.

— La nouvelle est sûre! — s'écria-t-elle en allongeant la main comme pour un serment. — Ils seront tous arrêtés, tous, comme des malfaiteurs!

— Folies! Cela ne vaut même pas la peine d'y penser!

Il se leva.

— Ainsi, Carlo, tu refuses de pourvoir à ton salut?

— Le danger n'existe pas. Ce ne sont que des hallucinations de femme romanesque. D'ailleurs, je n'ai besoin ni de conseils ni de prières. Je suis l'associé de Costa depuis le premier jour, et j'entends bien ne pas me séparer de lui. Prochainement notre fortune égalera la sienne...

— Mais c'est de l'argent volé! déclara-t-elle brutalement.

— Tu perds la tête! cria-t-il avec colère.

— Oui, de l'argent volé! On t'arrêtera comme un voleur! Je serai la femme d'un voleur!

— Tais-toi!

Elle avait le visage contracté, les lèvres pâles: elle semblait mourante. Pour lui, dans le fond, malgré sa colère, il était inquiet de ce que sa femme venait de lui dire; et, comme il arrive aux hommes d'un caractère léger et imprévoyant, il cherchait à se rassurer lui-même par de vaines raisons. Après un silence :

— Bah! — reprit-il en haussant les épaules, — nous n'avons rien à craindre! Président, juges, procureur du roi sont de nos amis. Que ne fait-on pas avec de l'argent? Tout s'achète!

Elle frissonna.

— Nous ne sommes pas des naïfs! Nous avons si bien arrangé les choses, tant d'intérêts sont liés au nôtre que nous

ne pouvons pas faire la culbute; il y a trop de gens qui culbuteraient avec nous. Rassure-toi : nous avons pris nos précautions!

A ce discours cynique, où, sans profiter du pieux mensonge de sa femme qui feignait de croire à sa bonne foi, il avouait lui-même sa complicité et se vantait de sa rouerie scélérate, elle sentit comme un immense écroulement intérieur.

— Tu n'ignores donc pas que ces banques sont une escroquerie?

— Là! là! dis une spéculation audacieuse, une affaire où l'on prend avantage de la cupidité et de la sottise des autres.... En somme, nous payons les intérêts...

— Prélevés sur le capital! répliqua-t-elle.

— Assez! Tu parles de choses qui ne te regardent pas!

— Ainsi, tu ne veux pas me croire?

— Non!

— Tu ne veux rien faire pour te sauver? Tu ne brûleras aucune lettre? Tu ne partiras pas?

— Non, mille fois non!

— Grand Dieu! gémit-elle en se tordant les mains de désespoir.

— Pas de mélodrame! fit-il avec rudesse.

— Même si je t'en suppliais, si je t'en conjurais, si j'invoquais notre nom, notre honneur, notre amour passé, tu ne ferais rien?

— Des mots, tout cela!

— Je t'en supplie, je t'en conjure! Ne reste pas insensible à ma prière! Ne cours pas à ta perte! Vois ma douleur, vois mon tourment!... Brûle tout, et pars!

— Non!

Elle baissa la tête, parut réfléchir. Quand elle releva son visage, on n'y voyait plus trace de la moindre émotion.

— J'ai compris, dit-elle. Vous ne valez pas mieux que les autres; comme eux, vous avez besoin de l'argent d'autrui pour vos débauches et pour vos vices. J'avais cru épouser un galant homme, et je suis la femme d'un coquin...

— Eleonora!

— Le feu de la honte me monte au visage à la pensée

que je porte votre nom... Mettre la main sur l'argent d'autrui, sur l'argent des pauvres!... Et vous n'avez pas même l'excuse de l'indigence, de la faim! Vous volez pour... entretenir une Lidia Gioia!

— Et puis après?—hurla-t-il dans un transport d'aveugle fureur.

— O Vierge sainte, protégez-moi!

— T'imaginais-tu que je passerais ma vie à contempler tes yeux mourants? T'imaginais-tu que je vieillirais à réciter près de toi le rosaire? Oui, c'est vrai : j'ai un caprice, et je m'en passe la fantaisie; mais il me semble que ce n'est pas avec ton argent!

— O Madone, éclairez-moi!

— Est-ce que tu n'as pas tout ce que tu désires? Est-ce que je te laisse manquer de rien?... Fais à ta guise. Moi, je ferai à la mienne; et je prétends qu'on ne m'ennuie pas!

— O Madone, Madone!

— Tu m'assommes avec ta rhétorique, avec tes lamentations, avec tes tragédies! Sache-le bien : par ces moyens-là, on n'arrive qu'à éloigner un homme de son foyer. Veux-tu que je m'en aille pour toujours?

— Tu irais vivre avec elle, sans doute?

— Avec elle, avec une autre, ou tout seul : je préfère n'importe quoi au supplice de vivre avec une femme pleurnicheuse et méchante qui se permet d'insulter les honnêtes gens, à commencer par son mari!

— Mais je puis m'en aller, moi! — dit-elle, saisie, toute pâle.

— Tu en es parfaitement libre! Je ne vois pas trop où tu pourrais aller; mais je ne suis pas même curieux de le savoir.

— Tu veux que je parte? — reprit-elle d'une voix étranglée.

— Oui, va-t'en! prononça-t-il d'un ton dur, en rallumant son cigare.

— C'est toi qui me renvoies, remarque-le bien!

— Ce que je remarque, c'est que nous ne sommes pas faits pour vivre ensemble. Donc, va-t'en!

— Adieu!

Et elle lui tourna les épaules. Son manteau, son chapeau,

ses gants étaient encore là sur le fauteuil; mais elle ne songea pas à les prendre. Elle s'en alla comme elle était, en peignoir, la tête nue, le front courbé sous le poids d'une fatalité invincible.

Machinalement, Carlo la suivit des yeux en mâchonnant son cigare. Elle ne regardait pas en arrière, elle traversait l'appartement comme une somnambule. Elle ouvrit la porte et sortit. Par curiosité, il vint sur le seuil : il constata qu'au lieu de descendre elle montait jusqu'au troisième étage. Il gravit quelques marches derrière elle et, stupéfait, n'y comprenant rien, il vit qu'elle frappait à une porte. Aussitôt la porte s'ouvrit, et Eleonora disparut sans avoir prononcé un seul mot.

Rentré chez lui, le cigare aux lèvres, Carlo appela Rafaella. Celle-ci, qui avait tout vu, tout entendu, arriva en tremblant.

— Quelle est la personne qui occupe l'appartement de droite, au troisième étage ? — demanda-t-il en affectant l'indifférence.

— Monsieur Paolo Collemagno, — balbutia-t-elle en baissant les paupières.

— Et ce monsieur est l'amant de ma femme, n'est-ce pas? reprit-il d'une voix qui sifflait entre ses lèvres, tandis qu'il frappait l'air avec sa canne.

— Oh! grand Dieu, non! Mais ce monsieur était bon pour elle.

— Ah! fit-il en tordant nerveusement sa moustache.

Et il s'en alla. Mais sa démarche était un peu incertaine, et son visage avait un peu pâli.

V

Le 10 février, Naples comptait cent vingt banques disséminées dans tous les quartiers; et, si les dix premières, par exemple celles de Ruffo-Scilla et de Costa, offraient une apparence décente, affectaient même un certain luxe d'installation et possédaient un personnel d'une irréprochable mise, toutes les autres, installées mesquinement, dans des rues mal

famées, dans des maisons aux porches sombres, étaient tenues par des gens de mauvaise mine qui accomplissaient gauchement les formalités, pourtant très simples et très peu nombreuses, indispensables à la réception des fonds et au paiement des intérêts. Pour créer une banque, il suffisait d'avoir à sa disposition deux obscures petites pièces dans la rue Guantai Vecchi ou dans la ruelle Stufa San Giorgio, et d'y mettre deux tables boiteuses, deux registres en papier à chandelles, deux chaises de paille et deux individus à la face patibulaire.

Parmi ces banques nouvellement écloses, plusieurs s'étaient établies dans ces grands immeubles de la rue Tribunali, de la rue Mercanti, de la ruelle Nilo, de la venelle Mezzo Cannone, où logent toute espèce de gens, des familles bourgeoises, des familles ouvrières, des fabricants de fleurs artificielles, des brodeurs d'ornements d'église, des accoucheuses; où l'on trouve des maisons de filles, des tripots clandestins, des hôtels à vil prix, des agences de prêt sur gage; et, à côté de chaque agence, dans le même immeuble, soit au premier, soit au dernier étage, une banque avait poussé comme un rejeton naturel; et les employés de cette banque avaient la même figure que les égorgeurs de l'agence, et l'on remarquait des affinités mystérieuses entre le mobilier, les registres et les guichets de ces deux bureaux voisins. Tout, dans la petite banque née d'hier, était vieux, sale et puant comme dans le vieux coupe-gorge; de part et d'autre, les employés avaient les mêmes pardessus graisseux, les mêmes chemises effilochées, les mêmes cravates rougies par l'usage. Et cependant, malgré cette misère indécente, le taux de l'intérêt n'avait pas cessé de croître avec une vertigineuse rapidité, comme la boule de neige qui roule et se transforme en avalanche. Dès la mi-janvier, plusieurs banquiers avaient fait le coup de payer l'intérêt par anticipation, de sorte que le déposant, après avoir versé les fonds au premier guichet, passait tout de suite au deuxième pour toucher les arrérages : une rapidité si foudroyante en affaires que jamais on n'avait rien vu de pareil!

Ceux qui n'avaient pas d'argent s'en faisaient prêter; les dames engageaient leurs diamants, leur vaisselle plate, vendaient leurs plus riches atours; les retraités mettaient en gage le titre de leur pension; les tenanciers de la loterie déposaient

pour huit jours, pour quinze jours, jusqu'à la date où ils devaient faire leur versement, la recette qu'ils avaient en caisse. Les agents qui opéraient des recouvrements pour le compte d'autrui, même les plus probes et les plus scrupuleux, risquaient les sommes recouvrées, en se donnant à eux-mêmes pour excuse la brève échéance de cette opération irrégulière; les propriétaires tourmentaient les fermiers afin d'apporter aux banques l'argent des fermages. Dans toutes les sociétés, dans les cercles, dans les mess, dans les pensions de jeunes filles, dans les collèges de jeunes garçons, dans les couvents de religieuses, partout la fureur du lucre avait pris de telles proportions que les plus rétifs, les plus pauvres, les plus économes, les plus circonspects se décidaient à déposer leur argent. Les banques payaient trente pour cent par mois!

Chaque dépôt était petit, mais les dépôts étaient innombrables. Ceux qui déposaient maintenant, c'était le garçon de café, c'était la repasseuse qui possédait cent vingt lires d'économies, c'était la dévote, c'était le capitaine retraité à la chute des Bourbons, c'était l'institutrice, l'élève, la concierge. Est-ce à dire que l'on n'avait pas d'inquiétude? Bien des gens éprouvaient une crainte vague et comme un frisson de défiance; déjà le bruit avait couru que l'effondrement général était proche; mais cette crainte vague, cette défiance ne faisaient qu'exciter les esprits, fournissaient un aliment à cette folle imagination méridionale qui joue un si grand rôle dans la vie des Napolitains et même dans leurs opérations financières. Vainement le *Pungolo*, un journal honnête et courageux, avait-il, dès le début, engagé contre les banques une guerre sans merci; d'autres journaux, soudoyés pour les défendre, avaient poussé comme des champignons; et tout cela produisait une violente effervescence. En dépit des injures, des lettres anonymes, des menaces de mort, le *Pungolo* continuait sa campagne; et ce qui, plus que tout le reste, mettait en rage les banquiers, les souteneurs des banques et les déposants, c'était l'appréhension que cette campagne ne mît en éveil le ministère, la magistrature, le tribunal de commerce.

Enfin, tout s'écroula comme un château de cartes. Le 11 février, le *Pungolo* avait annoncé pour le lendemain que

le procureur du roi lancerait des mandats d'arrêt contre les banquiers, les employés et les collecteurs, que l'on saisirait les sommes en dépôt et que l'on apposerait les scellés. Mais nul n'y avait cru : c'était la deuxième ou la troisième fois que le journal publiait cette nouvelle; et on se figura, on se persuada qu'elle répondait seulement à un charitable désir de ses rédacteurs. Ceux mêmes qu'elle intéressait le plus directement n'en tinrent pas compte; et, le soir qui précéda le désastre, ils se montrèrent partout, à San-Carlo, au Jardin d'Hiver, dans les restaurants et dans les maisons de jeu, au bal, au café, avec leurs femmes, leurs amis et leurs parasites.

Le 12 février, vers huit heures du matin, le bruit se propagea, venu on ne sait d'où, que la banque Ruffo-Scilla suspendrait ses payements dans la journée; ce qui provoqua un premier mouvement de panique. Mais, à huit heures et demie, éclata le coup de foudre : on apprit que Ruffo-Scilla venait d'être arrêté, jeté en prison. Cette fois, il n'y eut pas moyen de mettre en doute la nouvelle : car, au même instant, les opérations de la police commencèrent dans tous les quartiers.

Quel spectacle! Une foule consternée s'amassait devant les banques envahies par la force publique. Tous les visages étaient d'une mortelle pâleur; mais, parmi les assistants, les uns demeuraient taciturnes, les autres avaient des crises de désespoir. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la ruine complète, la misère implacable, une catastrophe dont ils n'osaient pas encore mesurer la profondeur, bien qu'ils en eussent déjà le vertige; mais, pour d'autres, c'était plus que la ruine, c'était le déshonneur : ils s'étaient approprié l'argent d'autrui en se promettant de le restituer bientôt, et voilà que cet argent s'évanouissait sans retour et qu'on les accuserait de l'avoir volé. Ceux-ci étaient frappés d'épouvante; ils rôdaient çà et là dans la foule, blêmes, les yeux hagards, ne voyant plus rien, n'entendant plus rien, absorbés dans cette unique pensée, — qu'ils étaient perdus!

Devant le palais Faucitano, un gérant de loterie, qui, trois jours auparavant, avait risqué plusieurs milliers de lires appartenant à l'État, ne voulait pas croire au désastre; puis, quand il ne put douter, il se mit à hurler, à pleurer, à rire,

à divaguer, à se démener comme un fou; et sa folie subite augmentait encore l'effroi de cette multitude épouvantée.

Un jeune homme à la face livide répétait machinalement, comme un idiot :

— Je n'ai plus qu'à me faire sauter la cervelle! Je n'ai plus qu'à me faire sauter la cervelle!

Un homme d'âge criait, d'une voix déchirante :

— Tuez-moi, tuez-moi, mes enfants! je suis un assassin!

Un autre, les yeux rougis par les navrantes larmes de la vieillesse, allait bégayant comme si un choc nerveux lui eût enlevé le libre usage de la parole.

Ce qu'il y avait de plus lamentable, c'était l'arrivée des gens qui, ne sachant rien encore, s'approchaient, saisis d'un pressentiment sinistre à l'aspect de cette foule. Aussitôt, quarante, cinquante personnes, toutes les personnes présentes se précipitaient pour leur donner la nouvelle, avec des cris, des clameurs, des gémissements, des imprécations; et le malheureux apprenait l'événement d'une façon si soudaine et si brutale qu'à son tour il devenait d'une pâleur cadavérique, les paupières battantes, les yeux égarés. Quelques-uns chancelaient, comme si la terre se fût dérobée sous leurs pas.

Les femmes aussi accouraient de toutes parts : des femmes de toutes les conditions, des ouvrières en camisole, des servantes avec leur tablier blanc noué de travers, des demi-plébéiennes avec leur châle pendant sur un côté, des demi-bourgeoises et même de vraies dames, coiffées du premier chapeau qui s'était présenté sous leur main, blêmes derrière leur voilette, non moins convulsées par la colère que les femmes du peuple. Les mains tremblantes, les yeux fous, les lèvres violacées, elles s'efforçaient de retenir leurs pleurs. Les plus faibles, les plus inconsolables n'y réussissaient pas et sanglotaient, là, dans la rue, les unes à lourdes larmes silencieuses qui s'écrasaient sur leurs joues, les autres à chaudes larmes ruisselantes, avec des spasmes et des suffocations, comme les enfants qui ont un gros chagrin.

Et puis, lorsqu'on avait fini d'arrêter, de perquisitionner, de séquestrer, d'apposer les scellés, la scène changeait. Les commissaires de police, les officiers de paix, les inspecteurs de la sûreté, les sergents de ville descendaient,

emportant avec eux les papiers et les registres, emmenant prisonniers les banquiers, les employés, les rares collecteurs qui avaient eu l'imprudence ou l'impudence de venir encore au bureau ce matin-là. Et alors, devant cette espèce de lent convoi funèbre, devant ce lugubre transport d'hommes et de choses, la foule éprouvait la sensation nette que tout était fini, que tout était perdu, que jamais plus elle ne rattraperait son argent. Et une grande clameur composée de lamentations, de hurlements, de blasphèmes, de sanglots féminins, une clameur où mettaient aussi leur note perçante les cris des nourrissons portés sur les bras maternels, accueillait la police escortant les coupables ; et les plus furieux se ruaient contre les agents pour leur enlever des mains les prisonniers, pour les frapper à coups de canne, pour les massacrer. Dans certaines banques de la rue Tribunali, de la rue Foria, le commissaire, l'officier de paix, durent ceindre leur écharpe et haranguer la foule menaçante; ailleurs, aux Mercanti, à Santa Maria la Nuova, il fallut que les gendarmes et la troupe prêtassent main forte pour empêcher le peuple de faire sommaire justice des banquiers. On ne parvenait pas à disperser les attroupements, à convaincre les gens qu'il était inutile de stationner ainsi dans la rue, d'attendre je ne sais quoi, d'attendre sans rien attendre... Hélas ! dans la frénésie de leur désespoir, hommes, femmes, enfants, n'avaient pas le courage de rentrer chez eux; ils se tenaient à la porte des banques, stupidement, pour contempler la rue, la maison, les murailles où leur argent avait disparu.

Quelques heures plus tard, la foule était devenue taciturne, comme oppressée par le désastre, lasse d'avoir trop parlé, trop hurlé, trop blasphémé, prise d'hébétude; mais les gens s'obstinaient encore à ne pas rentrer chez eux. A bout de forces, ils ne faisaient plus maintenant que branler la tête, comme pour dire que leur malheur personnel était plus terrible que le malheur de tous les autres. Mais déjà les trains de Salerne, de Caserte, de Foggia, de Campobasso amenaient un nouveau contingent de désespérés : les déposants de la province, qui, la face bouleversée, les yeux injectés de sang, pâles comme des morts ou rouges comme des apoplectiques, venaient se joindre au chœur lugubre de ceux

qui, depuis le matin, savouraient l'amertume de la catastrophe. Ce qu'il y avait de bizarre, c'était que les provinciaux n'articulaient pas une parole et regardaient autour d'eux avec un air effaré. Toujours ils s'étaient méfiés de Naples et des Napolitains; toujours ils avaient redouté la grande ville comme une fournaise où l'argent se fondait, se consumait, s'évaporait. Et voilà : ils y étaient venus, dans cette Naples de perdition, et elle les avait dévorés; ils y avaient apporté l'argent de leurs coffres solides, et les Napolitains s'étaient gavés de ce bon argent, qu'ils ne reverraient jamais plus! Non, ils n'y croyaient pas, les provinciaux, à la mine désespérée, aux cris et aux pleurs des Napolitains; ils ne croyaient pas qu'un seul Napolitain eût fait la perte d'une seule lire; mais, vaguement, sans motifs, ils s'imaginaient que tous les Napolitains jouaient une impudente comédie, que ces gens éplorés avaient mangé l'argent ou qu'ils en avaient peut-être encore une partie dans leur poche. Mornes, sinistres, les lèvres serrées, les épaules courbées comme un homme qui, après un grand coup, se ramasse sur lui-même, les provinciaux circulaient dans la foule avec d'obliques regards soupçonneux, montaient les escaliers des banques, voyaient les scellés sur les portes, redescendaient en hochant la tête. Quelques-uns d'entre eux sautaient en fiacre et se faisaient conduire chez le commissaire de police, chez le procureur du roi, chez le président du tribunal de commerce: dans l'antichambre peuplée de figures pareilles à la leur, ils attendaient des heures entières; et, enfin, quand on les introduisait, ils se soulageaient le cœur par d'amères récriminations contre Naples et les Napolitains. Le représentant de l'autorité les écoutait, leur disait que, pour le moment, il n'y avait rien à faire, qu'il fallait attendre le rapport des experts commis à la vérification de la comptabilité, celui du liquidateur de la banqueroute. Et les provinciaux faisaient semblant de croire à ces paroles, qui étaient l'expression de la vérité pure; mais, au fond, ils n'y croyaient pas, non, ils n'y croyaient pas; et ils sortaient en ricanant, avec la conviction qu'il existait un complot pour les renvoyer dans leur pays dépouillés et mystifiés.

Enfin, le soir descendit sur Naples, et la foule se dispersa lentement. La nuit après le désastre, la ville sembla morte.

San-Carlo et le Jardin d'Hiver tinrent leurs portes closes : on savait bien qu'il ne viendrait personne. Les cafés demeurèrent vides. Mais, jusqu'à une heure avancée, il y eut beaucoup d'ombres solitaires qui rôdaient à l'écart, comme des fantômes douloureux; et c'étaient les gens qui avaient peur de rentrer à la maison. Pris d'une mortelle faiblesse, ils ne pouvaient se résigner à revoir leur famille, à supporter le spectacle du deuil domestique, à se trouver face à face avec leurs remords. Un grand nombre de ces misérables se réfugièrent dans les infimes hôtels du Port, du Pendino, des environs de la gare. Les autres, ceux qui rentrèrent chez eux, passèrent les longues heures de la nuit dans les gémissements ; et, à voir ces pleurs, à entendre ces lamentations, les petits enfants eux-mêmes, les petits enfants qui devraient rire toujours, se mettaient aussi à pleurer, sans savoir, sans comprendre, inapaisables. Ni dans les quartiers pauvres, ni dans les quartiers riches, personne; cette nuit-là, ne pouvait dormir, ne pensait à se reposer ; et, chez ceux qui ne pleuraient pas, des scènes éclataient, plus tristes encore. Sous le coup de la catastrophe, dans la rage d'avoir perdu leur argent, pères et fils, maris et femmes, frères et sœurs se querellaient, s'accusaient, s'injuriaient; le conflit de l'intérêt offensé remuait et ramenait à la surface la fange de mille existences, réveillait les plus ignobles passions, déchaînait les plus vils instincts, relâchait les liens du sang, brisait les nœuds les plus indissolubles. En plusieurs endroits, on tira les couteaux et les revolvers ; en quelques-uns, il y eut du sang répandu. Comme elle fut longue et sinistre, cette nuit de février, pleine pour les uns de sanglots ou de fureurs, pleine pour les autres d'un silencieux désespoir !

Le lendemain matin, on apprit qu'il y avait eu quatre suicides; que nombre de gens avaient pris la fuite, abandonné leur patrie et leur famille pour se soustraire au déshonneur. Déjà aussi on chuchotait le chiffre des sommes perdues; et ce chiffre montait d'heure en heure, croissait avec une accélération formidable : dix millions, douze millions, quinze millions... Et, quand on connut le chiffre véritable, toutes les prévisions se trouvèrent dépassées : la banque Ruffo-Scilla était en déficit de vingt millions ; la banque Costa, de douze

millions ; les petites banques, de neuf millions et demi ; — en tout, plus de quarante et un millions !

Un malheureux qui n'avait eu la force ni de se tuer ni de fuir, c'était le pauvre Alessandro de Peruta, le professeur chétif et malingre.

Dans la matinée du 12 février, au moment où il sortait de chez lui pour son habituelle tournée de leçons, il avait reçu de Giffoni Vallepiana une longue lettre confuse et navrante. Sa sœur lui avouait une faute grave : éblouies et enjôlées par les boniments qui arrivaient de Salerne, alléchées par les promesses d'un collecteur qui était venu jusque dans leur village, séduites par l'espérance de doubler, de tripler en peu de temps leur mince avoir, — une maisonnette avec un jardin, — la mère et la fille avaient vendu ce modeste bien pour deux mille lires, en se disant que, grâce à l'intérêt payé par Costa, elles pourraient ensuite acheter une petite ferme qui leur permettrait d'être moins à la charge de ce bon fils, de ce bon frère qui, à Naples, travaillait comme un chien pour les faire vivre. Et elles l'avaient vendue, hélas ! leur maison, à Francesco Sorgente, qui la désirait depuis longtemps, mais qui, profitant de ce qu'elles étaient pressées d'en recevoir le prix, l'avait payée beaucoup moins cher qu'elle ne valait ; et puis, en cachette, par l'intermédiaire d'un collecteur, elles avaient envoyé les deux mille lires à Naples. On leur avait bien expédié un récépissé du dépôt, mais cela ne les avait pas tout à fait tranquillisées, et elles se reprochaient d'avoir agi sans prévenir Alessandro. C'était alors qu'elles lui avaient écrit sans faire semblant de rien, pour se renseigner sur les banques ; et sa réponse, pleine de brutales révélations, les avait épouvantées. Comment lui avouer la faute commise ? Comment réparer le mal ? Pendant plusieurs semaines, elles avaient beaucoup pleuré, beaucoup prié ; mais elles ne pouvaient ajourner davantage la triste confession : Francesco Sorgente devait prendre possession de la maison le surlendemain. Elles avaient donc résolu de partir ce jour-là pour Naples avec le récépissé, afin de retirer les deux mille lires accrues de l'intérêt d'un mois, qui précisément serait échu à cette date. En terminant, sa sœur lui demandait pardon de ne

l'avoir pas averti plus tôt et le priait de venir les prendre à la gare.

De là vint que, ce terrible jour de février, Alessandro de de Peruta courut aussi dans les rues de Naples, se mordillant les lèvres pour réprimer ses sanglots, allant de la banque Costa à la questure, de la questure chez le procureur du roi, puis au tribunal de commerce, puis encore à la questure, puis de nouveau à la banque, tout hébété par la douleur. Ah! le destin avait été plus fort que lui! Pauvre, maladif, n'ayant jamais une lire disponible, avec une mère et une sœur encore plus pauvres que lui-même, il s'était cru, malgré de vagues pressentiments, à l'abri de la catastrophe; et c'était pour les autres qu'il avait tremblé, le cher homme. Mais le destin avait été le plus fort! le destin avait aveuglé sa mère et sa sœur, deux saintes femmes; il leur avait ravi le toit domestique, la vieille maison de famille, le sûr abri de la vieillesse!

Partout on le considérait avec pitié, ce petit bonhomme souffreteux et misérable, et à peine osait-on lui dire que les créanciers de Costa étaient les plus malchanceux de tous : des douze millions déposés à cette banque, il ne restait pas un sou!... Ce jour-là, le professeur n'alla pas donner ses leçons, n'alla pas déjeuner, n'alla pas dîner; mais, en proie à une soif inextinguible, épuisé de fatigue, incapable de rentrer chez lui, il s'arrêtait de temps à autre devant la boutique d'un marchand d'eau et buvait un grand verre d'eau pure, qu'il payait deux centimes. Il avait essayé de voir Eleonora Triggiano; mais elle était partie avec Paolo Collemagno, pour cacher au loin son amour et son remords. Il avait essayé de voir Carlo Triggiano; mais, celui-ci, dès l'aube, avait pris l'express de Paris; et les mauvaises langues prétendaient qu'il ne s'était point en allé seul ni la bourse vide. Et, quand Alessandro fut bien sûr que les pauvres femmes avaient tout perdu, maison et argent, ce qu'il éprouva, ce ne fut pas de la colère contre ces malheureuses qui, par leur imprudence ignorante et cachottière, l'avaient entraîné dans leur propre ruine, ce fut une tendre pitié, une compassion infinie. Tandis que, presque partout, le regret de l'argent disparu et l'effroi de la misère désunissaient les cœurs et rompaient les liens de la famille, il sentait croître en lui l'amour filial et

fraternel, et le malheur ajoutait à son affection un nouveau besoin de dévouement, une exaltation de sollicitude protectrice. Et il priait Dieu de proportionner la violence du coup à la faiblesse de ces innocentes; il priait Dieu de lui donner à lui-même la force d'accomplir jusqu'au bout ses devoirs de fils dévoué; il priait Dieu que sa vieille mère et sa bonne sœur n'apprissent pas d'une autre bouche que la sienne leur affreuse disgrâce.

Le jour suivant, il vint les prendre à la gare, tout frémissant d'anxiété. Aussitôt qu'il les aperçut, il les regarda au visage avec une attention si avide qu'il semblait vouloir lire dans leur âme.

Elles étaient pâles et défaites, mais seulement du chagrin d'avoir quitté leur vieille maison et de la fatigue d'un voyage dont elles n'avaient pas l'habitude. Deux ou trois fois, après l'avoir embrassé, elles voulurent parler de cet argent, qui était maintenant leur unique ressource; mais, par un signe de la main, il leur fit entendre qu'on parlerait de cela plus tard. Alors elles se turent, soucieuses; et lui, cependant, il s'efforçait de rassembler son courage pour les instruire de tout.

Et, quand ils furent assis dans la petite chambre meublée, seuls, il se décida enfin. Le visage couvert d'une mortelle pâleur, il baisa la main ridée de sa mère, cette main qui avait tant travaillé, et il dit :

— Mère, mère, vous n'avez plus que moi!

C'étaient de pauvres femmes simples et ingénues, qu'il avait été bien facile de tromper et de dépouiller; mais elles comprirent aussitôt la vérité terrible. Et, tandis que la sœur criait de désespoir, la vieille mère voulait s'agenouiller devant son fils pour lui demander pardon.

— O mère, — reprit-il d'une voix que la douleur faisait trembler, — mère, ne craignez rien : vous m'avez encore, vous m'avez encore!...

Et ils pleurèrent ensemble, amèrement.

MATHILDE SERAO

Traduction de G. HÉRELLE



LE COMBAT

DE

L'INFANTERIE ALLEMANDE

C'est un fait bien connu que l'esprit offensif anime, aujourd'hui plus encore qu'en 1870, les chefs de l'armée allemande. Grâce aux guerres victorieuses de 1864, de 1866, de 1870-1871, l'offensive à outrance, telle que l'avait affirmée le vieux Blücher à la fin de la campagne de 1814 et en 1815, cette offensive *quand même* est passée «dans la chair et le sang» de nos voisins, pour employer l'une de leurs expressions favorites. Les règlements d'exercices, les publications techniques, les comptes rendus de manœuvres ne sauraient laisser aucun doute à cet égard. En Allemagne on peut varier d'opinion sur la forme à donner à l'offensive, mais celle-ci reste plus que jamais en faveur, qu'il s'agisse du champ de bataille ou d'un théâtre entier d'opérations, de tactique ou de stratégie, de l'infanterie ou d'une autre arme. On admet comme un axiome ce principe posé par l'auteur bien connu de la *Nation armée*, le général Colmar von der Goltz, dans sa *Kriegführung* (Conduite de la guerre) : « La défensive stratégique et tactique ne conduit, même dans les cas les plus favorables, qu'à une complète indécision. » Cette condamnation est sans appel, on le voit.

Quant à la forme que revêt l'offensive allemande, elle résulte

de l'application d'un principe posé magistralement par Napoléon Ier, mais poussé à ses dernières conséquences par le maréchal de Moltke, qui l'a appliqué à des masses comme n'en avaient jamais compté les armées impériales : *Se séparer pour marcher, se réunir pour combattre.* De là l'antipathie prononcée des Allemands pour les longues colonnes, difficiles à faire mouvoir, à rassembler et à déployer, par suite impropres à la surprise qui est l'un des principaux facteurs de l'offensive ; de là aussi leurs préférences pour les colonnes multiples, d'effectifs restreints, partant plus maniables ; pour la marche sur de larges fronts, au besoin dans des formations de rassemblement. C'est ainsi qu'un de leurs écrivains militaires a pu dire dans le *Militär Wochenblatt* (1895, n° 98), cet organe officieux du grand état-major de Berlin : « Immédiatement avant la bataille, la marche d'approche à travers champs, en formation de rassemblement, constitue la plus haute expression de la préparation au combat. Les troupes sont bien dans la main de leurs chefs ; l'entente avec les subordonnés est facile ; la direction de la marche peut être aisément modifiée. A l'avenir, nous ne pourrons nous passer de ces mouvements de masses avec nos armées actuelles... »

Il est bon de faire remarquer, en passant, que, si l'on admet volontiers chez nous la nécessité de la marche en formations aussi compactes que possible pendant la période de préparation, il n'en est pas de même du principe de la multiplicité des colonnes. Pendant longtemps, pour nos généraux, nos chefs d'armée, l'idéal a paru être la centralisation poussée à ses dernières conséquences. Ainsi l'on a vu en 1870 huit corps d'armée de deux, trois ou quatre divisions groupés en une seule masse, d'un maniement impossible. Le 15 août toute l'armée du Rhin, plus de 160 000 hommes, se déroule sur une seule route au sortir de Metz. Il en résulte les conséquences que l'on sait : les Prussiens débouchant audacieusement le 16 août sur notre flanc gauche, notre déploiement tellement ralenti par la longueur de cette unique colonne que nous ne pouvons faire usage d'une supériorité numérique d'abord écrasante ; finalement un succès douteux pour le maréchal Bazaine, au lieu d'une victoire dont les conséquences eussent pu être incalculables.

Dans cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, nous avons été les victimes de traditions napoléoniennes mal comprises et encore plus mal appliquées. Lui aussi, Napoléon avait constitué en une seule masse un nombre de corps d'armée rappelant celui de l'armée du Rhin ; lui aussi avait pratiqué le premier ce que les Allemands appellent la « guerre de masses », en tenant dans sa main puissante tous les fils conducteurs de groupements tels que la Grande Armée de 1812 ou de 1813. Mais il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais qu'un Napoléon, avec sa faculté exceptionnelle de travail, sa science des détails, sa puissance de coup d'œil. Combien de fautes n'avons-nous pas commises, en prétendant imiter ce maître inimitable ! Nous avons souffert, nous souffrons encore de notre tendance coutumière à la centralisation excessive, si peu favorable au développement de l'initiative individuelle, à la formation des caractères. L'éducation de l'armée est à refaire sous ce rapport.

***

Si, en Allemagne, on paraît être d'accord sur la nécessité de multiplier le plus possible les colonnes, il n'en va pas de même au sujet de leur composition ou plutôt de leur constitution intime. Doit-on constituer fortement les avant-gardes? Faut-il leur donner une forte proposition d'artillerie ? Doit-on même leur adjoindre de l'artillerie ? Les commandants d'avant-gardes doivent-ils faire un large usage de leur initiative ? Autant de questions qui ont été passionnément discutées dans la presse militaire allemande et qui le sont encore, très fréquemment, en parlant des points de vue les plus opposés. Toutefois il semble que, de ce conflit d'opinions divergentes, il ressorte une tendance générale à rendre moins envahissant le rôle de l'avant-garde. Chacun sait que, pendant la guerre de 1870-1871, l'esprit offensif des commandants d'avant-garde entraîna, à maintes reprises, le commandement à engager le combat contre ses prévisions, même contre ses intentions nettement déclarées. Il suffit de citer Frœschwiller, Spickeren, Borny, trois occasions mémorables où l'initiative d'un subordonné devança les intentions du commandant en

chef. Les résultats furent ceux que l'on connaît, mais il faut dire qu'ils tenaient, en très grande partie, à un concours de circonstances qui pourra fort bien ne plus se présenter dans une guerre future. Comment admettre, en effet, que les Allemands auraient encore devant eux un adversaire érigeant en principe la défense passive, l'inertie ; un commandement aussi indécis, aussi faiblement assuré, aussi changeant dans ses résolutions les plus graves ? L'infériorité numérique des armées impériales a certes contribué à nos premiers désastres, mais leur vraie cause est dans l'infériorité du commandement, on ne saurait trop le répéter. Avons-nous fait tout ce qu'il convenait pour y remédier ? Cela est au moins douteux. On s'est beaucoup plus attaché en France à développer la force matérielle de l'armée, son armement, son effectif, que ses forces morales. On a négligé les questions relatives au recrutement des cadres, à leur composition, à l'organisation du commandement. On s'est occupé de l'outil et non de l'ouvrier.

Pourtant on peut admettre que, dans notre prochaine grande guerre, des avant-gardes jetées aussi aventureusement en avant que celles de nos adversaires de 1870 trouveraient devant elles beaucoup moins de facilités. Les Allemands, qui ont l'œil très ouvert sur nos progrès, sont les premiers à s'en rendre compte. De là une conception différente du rôle de l'avant-garde, qui se manifeste non seulement dans les publications courantes, mais dans les documents officiels. Le règlement d'exercices de l'infanterie pose en principe que le commandant d'une avant-garde doit jouir d'une large initiative, à une condition essentielle : ne pas compromettre le déploiement du reste de la colonne et laisser au commandement l'entière liberté de ses décisions. Pour qu'elles soient prises en temps opportun, la place du chef est toujours au gros de l'avant-garde.

Il ne s'agit donc plus, pour le commandant de cette unité, d'une offensive à outrance, bravant tous les obstacles, mais d'une offensive raisonnée, tenant compte des circonstances, surtout des intentions du chef suprême. De là une tendance marquée à constituer moins fortement les avant-gardes, à ne plus les renforcer d'artillerie, comme nous le disions plus haut. On va jusqu'à admettre que, s'il s'agit d'un adversaire

en position, il est bon d'employer de faibles avant-gardes, dépourvues de canon. C'est du moins la thèse qui a été défendue à différentes reprises dans le *Militär Wochenblatt* (1895, n° 114), dans les *Jahresberichte* de Löbell (1894, 1896). Nous n'allons pas si loin en France. Le décret du 28 mai 1895 sur le service en campagne, au titre du *Combat*, semble poser en principe que les avant-gardes sont toujours constituées en troupes de toutes armes; qu'elles « ont pour mission de procurer au commandement l'espace et le temps nécessaires pour réunir ses moyens d'action et les renseignements définitifs qu'il lui faut... » Il ajoute : « Tant que les avant-gardes sont seules en présence, le commandement doit rester libre de refuser le combat ou de l'engager. » On le voit, ce règlement manifeste moins d'inquiétudes que celui de l'infanterie allemande au sujet de l'excès d'initiative dont pourraient faire preuve les commandants d'avant-garde. Il faut bien reconnaître que, chez nous, ils ont rarement péché par là. Dès lors, on n'y sent pas le besoin de remédier à un mal exceptionnel. D'ailleurs, en Allemagne, la tendance actuellement dominante à restreindre cette initiative n'est pas sans trouver des contradicteurs, et ce fait n'a rien qui doive surprendre. On fait remarquer que, si la liberté d'allures, la grande initiative laissée aux avant-gardes allemandes en 1870, si leur forte composition, surtout en artillerie, ont souvent présenté des inconvénients graves, il est non moins exact que, fréquemment, ces mêmes avant-gardes, poussées contre un ennemi en position, ont produit sur lui un tel effet de surprise, un tel désarroi, qu'il en restait comme paralysé pendant la suite entière de l'action. Si le 14 août, à Borny, celles de Steinmetz ne s'étaient jetées à corps perdu sur les queues de colonnes de l'Armée du Rhin, celle-ci eût achevé de passer la Moselle et peut-être gagné la Meuse sans combat.

Cet argument est moins convaincant qu'il paraît à première vue, car il fait abstraction de la personnalité du général en chef français. Nous croyons, pour notre compte, que ce qui retint l'Armée du Rhin sous Metz, dans les journées du 14 au 16 août inclus, ce n'est pas la téméraire offensive de Steinmetz, c'est le désir de Bazaine de ne pas s'écarter d'une grande place qui lui offrait le plus trompeur des abris et qui,

grâce à d'inavouables compromissions, devait l'engloutir avec son armée entière, en entraînant la France dans sa chute.

***

Comme nous, les Allemands distinguent, dans le combat offensif, le *combat de préparation*, exécuté sur tout le front, et l'*attaque décisive* qui s'opère en un point, généralement à l'une des ailes de l'ennemi, avec des troupes restées jusqu'alors intactes dans la mesure du possible. Cette attaque décisive, cet événement, ce coup de marteau, pour employer le langage imagé des techniciens, ne peut se produire que lorsqu'on a longuement tâté l'adversaire, quand on l'a obligé à montrer ses forces, quand on l'a usé moralement et physiquement, quand on l'a amené à engager prématurément ses réserves. C'est l'objet de la préparation, qui est destinée à se prolonger de longues heures, sur un front mesurant parfois des lieues, avec des alternatives de mouvements offensifs et rétrogrades opérés dans un espace limité, sans qu'il en résulte aucune conséquence essentielle. C'est le genre d'action qui, plus qu'une attaque décisive, plus qu'un assaut, plus qu'une charge de cavalerie, imposera aux deux adversaires la plus grande dépense d'énergie et de résistance physique.

La préparation terminée, survient le combat décisif dont les caractéristiques doivent être la soudaineté, la brièveté, l'énergie à outrance. Pour qu'il puisse se produire avec les résultats visés, il faut de toute nécessité que l'attaque de front ait acquis la *supériorité du feu*, aussi bien en ce qui touche l'infanterie que l'artillerie.

Quand l'infanterie a-t-elle acquis la supériorité du feu? Il est plus facile de s'en rendre compte que de l'expliquer nettement. D'après le colonel Keim, dans un article sur la tactique de l'infanterie (*Jahresberichte* de Löbell de 1896), cette supériorité exige qu'on ait infligé à l'ennemi des pertes si grandes, que son courage moral soit anéanti, *todtgeschlagen*, frappé à mort, suivant le mot de Clausewitz. Nous dirons plus simplement et aussi plus clairement, sans doute, qu'une troupe a acquis la supériorité du feu, quand la gerbe de projectiles qu'elle dirige sur l'ennemi est assez dense pour l'obliger



à se terrer, à ne plus faire qu'un usage intermittent et incertain de son arme.

Au sujet du tir de l'infanterie, les idées diffèrent très sensiblement en France et en Allemagne. Contrairement à nous, les Allemands admettent que le feu de tirailleurs doit être la règle, le feu de salve l'exception. Leur règlement d'infanterie est formel à cet égard :

> Actuellement l'ordre dispersé — c'est-à-dire la formation en tirailleurs — est celui employé le plus souvent dans le combat. C'est dans cette formation qu'on entame l'action et que, dans la plupart des cas, on la mène au dénouement.
>
> La formation en essaims de tirailleurs est donc la formation de combat principale de l'infanterie...
>
> Le feu en ordre dispersé est le mode d'action principal de l'infanterie au combat.
>
> L'infanterie peut, par son feu, repousser l'adversaire, préparer sa propre attaque, et même quelquefois amener un dénouement immédiat. Dans la plupart des cas, la concentration d'un feu violent, à courte distance et sur les points importants, produira un tel effet, que l'assaut final ne trouvera plus qu'une position faiblement défendue, ou même abandonnée par l'ennemi...
>
> Dans le combat d'infanterie contre infanterie, le succès dépend, en outre des facteurs moraux, de l'habileté du tireur, de la discipline du feu et de la manière dont le feu est conduit par les chefs.
>
> Le rôle du chef est d'amener le plus grand nombre de fusils au feu, ou de créer la supériorité par la concentration du feu de lignes étendues sur les points décisifs...

Il est nécessaire de souligner cette affirmation du règlement allemand : « Le feu en formation serrée est l'exception. » Il y a là une opposition absolue avec les principes admis par le règlement d'exercices de notre infanterie. Celui-ci pose en axiome la supériorité du feu de salve sur les feux individuels. Il évite l'expression *ordre dispersé* ou même celle de *tirailleur*. Il est surprenant de voir la France, qui a, la première, introduit le combat de tirailleurs dans la grande tactique, lors des guerres de la Révolution, remonter le cours naturel des choses et tenter de revenir à la tactique linéaire du temps de Frédéric II. Évidemment le premier souffle de bataille emportera ces vains retours vers le passé. On combattra de nouveau en tirailleurs, les feux de salve redeviendront une

rare exception, de par la force même des choses. Mais alors pourquoi cette éducation du temps de paix, si peu appropriée aux conditions de la guerre réelle ? Pourquoi enseigner à notre merveilleux petit soldat d'infanterie, si apte au combat individuel, une formation de combat en ordre serré contre laquelle protestent toutes ses aptitudes et toutes ses traditions ? Le fantassin allemand est plutôt fait pour l'ordre serré et le feu de salve ; on lui enseigne avec le plus grand soin le combat en tirailleur et le tir individuel. Nous faisons exactement l'inverse. Il y a là une contradiction qu'il est assurément plus facile de constater que de comprendre.

***

Revenons à la supériorité du feu. La nécessité absolue de l'obtenir avant de procéder à l'attaque décisive est universellement admise en Allemagne comme chez nous. Le général Colmar von der Goltz, dans sa *Kriegführung*, le général Bronsart von Schellendorf, ancien ministre de la guerre, dans ses *Betrachtungen über das Infanterie-Gefecht* (Considérations sur le combat d'infanterie), s'expriment de la façon la plus nette à cet égard. D'après le général Bronsart von Schellendorf, on doit s'efforcer d'acquérir la supériorité du feu sur tout le front ou au moins sur une fraction notable de la ligne de combat, soit à une aile, au moyen d'un mouvement enveloppant, soit en un point quelconque, par la concentration de projectiles affluant d'une zone étendue sur un espace restreint. C'est le seul moyen d'ouvrir, dans la position adverse, une brèche par laquelle passera l'attaque décisive. C'est aussi le but du combat de préparation. Pour qu'il soit sûrement atteint, il faut que cette préparation ait été conduite avec méthode, en passant par toutes ses phases indispensables.

L'une des plus importantes est la reconnaissance préliminaire de la ligne ennemie. Les Allemands y attachent autant d'importance que nous, tout en employant des procédés sensiblement différents. Nous partons de ce principe que la ligne de combat doit être, dès le début, aussi dense que possible, de manière qu'elle acquière plus aisément la supériorité du feu. D'après le règlement de l'infanterie allemande, au



contraire, « le premier déploiement de tirailleurs » doit être « parcimonieux » et exécuté sans précipitation. « Il importe avant tout de prendre le contact de l'ennemi et de conserver sa liberté d'action. » Au lieu de déployer, dès le début du combat, deux compagnies tout entières, comme il est à peu près de règle chez nous, le bataillon allemand met en ligne un nombre variable de compagnies, et celles-ci un nombre variable de pelotons. Il n'y a, dans l'armée allemande, rien qui ressemble aux formations normales de marche ou de combat, si en faveur chez nous. On y considère ces formations-types comme des entraves à l'initiative du commandement, rien de plus. On admet qu'elles gênent les bons officiers, sans être un secours sérieux pour les autres. On ne voit aucunement la nécessité d'uniformiser des procédés de combat qui doivent être variables, puisqu'ils dépendent de facteurs changeants par essence : la troupe, l'adversaire, le terrain. En cela comme en beaucoup d'autres choses, on attache la plus haute importance à respecter l'initiative de chacun, à tous les degrés de la hiérarchie. Le préambule du règlement sur les manœuvres de l'infanterie allemande contient une prescription caractéristique à cet égard. Elle a été souvent citée, mais nous croyons devoir la reproduire encore, tant elle contraste avec des habitudes malheureusement invétérées chez nous.

... Beaucoup de formations ont pu être heureusement simplifiées ; il faut se garder de compromettre cet avantage. Il est donc interdit à qui que ce soit d'y faire aucune addition, écrite ou verbale, pour obtenir une plus grande uniformité extérieure ou pour tout autre motif. Au contraire, les latitudes laissées à dessein dans l'application et dans la marche de l'instruction ne doivent jamais recevoir aucune atteinte de principe.

Je réprimerai sans considération, par la mise à la retraite, toute résistance à cette expression de ma volonté.

***

Revenons au premier déploiement. Le règlement de l'infanterie allemande admet, comme nous l'avons dit, que l'on doit commencer l'action en déployant une faible ligne de

tirailleurs, destinée à prévenir toute surprise, à prendre le contact de l'adversaire, tout en laissant aux troupes qui suivent l'entière liberté de leurs décisions.

Bien que les Allemands s'en défendent, cette faible ligne de tirailleurs a d'étroites accointances avec nos éclaireurs d'infanterie. Le nom seul diffère. En réalité, nos voisins n'ont aucune objection à formuler contre l'emploi, dans la marche d'approche, d'une ligne mince de tirailleurs, c'est-à-dire d'éclaireurs, ou de patrouilles de combat plus ou moins espacées sur une ligne irrégulière. Le premier système est celui du règlement ; le second, celui du colonel Keim, dans l'article que nous avons cité. Chacun peut avoir ses avantages, suivant les circonstances et surtout selon la configuration du terrain. Il n'y a pas là de différence essentielle entre les règlements français et allemands.

Ils s'écartent davantage en ce qui concerne le choix de ces éclaireurs. Chez nous, comme chez les Russes, il s'agit d'hommes réunissant des aptitudes particulières et ayant reçu une instruction spéciale. C'est une sorte d'élite de la compagnie. Les Allemands, à juste titre, croyons-nous, ne veulent pas de cet *écrémage*. A leur dire, une fois le prélèvement des éclaireurs accompli, il ne reste dans nos compagnies qu'une « infanterie de deuxième classe », qui doit être étroitement surveillée, privée de toute initiative. Ils croient préférable de laisser les bons soldats dans leurs pelotons, et comptent sur eux pour prendre la direction du feu quand les projectiles auront mis les chefs hors de combat. C'est, disent-ils, le service le plus important qu'on puisse en attendre. Même en ce qui touche seulement l'influence morale, il n'est pas indifférent de prélever, au moment où le combat va s'engager, des éléments de choix sur un peloton. L'exemple de quelques soldats plus énergiques ou mieux trempés peut être d'une action puissante sur leurs camarades moins bien doués. Il y a là, croyons-nous, des considérations qui méritent d'être pesées. Elles tendraient à nous faire admettre que le système admis par les Allemands pour la protection de leurs lignes de combat est préférable au nôtre. Il laisse davantage à l'initiative de chacun et ce n'est pas, à nos yeux, son moindre élément de supériorité.



Quoi qu'il en soit, ce premier déploiement d'une ligne mince de tirailleurs permet d'opérer la reconnaissance de la position ennemie, reconnaissance à laquelle procède le chef de parti lui-même, avec le concours d'officiers isolés, munis de bonnes jumelles, qui se placent derrière ce rideau ou sur les flancs. Il n'y a pas à se dissimuler que cette opération présentera des difficultés extrêmes. L'absence de fumée décelant les lignes de feux, l'habitude d'utiliser le terrain comme abri, aujourd'hui répandue dans toutes les armées, rendront la reconnaissance préliminaire des plus délicates comme des plus nécessaires. Il en résultera forcément des retards pour le début de l'action. Les Allemands cherchent à y parer en faisant usage des détachements télégraphiques attachés à chacune de leurs divisions d'infanterie, et destinés à établir la liaison entre elles et leurs commandants de corps d'armée. Ils ont également l'intention d'employer à la reconnaissance du terrain, à la transmission des ordres durant le combat leurs *Meldereiter*, estafettes d'infanterie, pour lesquels on a fait revivre à une date récente la dénomination de « chasseurs à cheval ». Il en existe actuellement sept escadrons, destinés à être portés à un par corps d'armée. La nouvelle loi militaire, qui les groupe en régiments, n'a rien changé à cette destination.

***

Les Allemands affectent la plus grande confiance dans la puissance défensive de leur fusil. Ils la considèrent comme telle, qu'elle rend impossible toute attaque de front ;

> Une infanterie, dit leur règlement du 1er septembre 1888, qui dédaigne les pertes occasionnées par le feu aux grandes distances et qui sait accueillir un assaut par un tir exécuté avec sang-froid, est invincible sur son front, pour peu qu'elle sache utiliser le terrain ou les abris artificiels ; elle n'a pas besoin d'être soutenue.
>
> Elle n'a qu'un point vulnérable : c'est son flanc, en tant qu'il n'est pas couvert par le terrain même ou par d'autres troupes...

Il y a là encore une opposition marquée entre les idées en cours dans l'armée française et en Allemagne. On admet pleinement, chez nous, la possibilité des attaques de front. On a

pu lire, dans l'un de nos règlements, des « phrases » du goût de celle-ci : « Une infanterie brave et énergiquement commandée peut marcher, même sous le feu le plus violent, contre une position retranchée et s'en emparer. » Visiblement, l'influence du général Dragomirow n'est pas étrangère à ces assertions au moins imprudentes. Il n'y est tenu aucun compte des réalités de la guerre. Les Allemands se sont mieux inspirés des souvenirs du passé et notamment de l'attaque de Saint-Privat par la garde royale prussienne. Certes, il s'agissait là d'une infanterie « brave et énergiquement commandée », comme l'ont prouvé ses pertes. Elle n'en a pas moins échoué dans un premier assaut, tenté uniquement de front, avant l'entrée en ligne des Saxons à sa gauche.

Ce n'est donc pas sans raison que le règlement de l'infanterie allemande insiste sur la nécessité de placer les réserves de préférence derrière les flancs et, par contre, de combiner les attaques enveloppantes avec les attaques de front. Ce faisant, nos adversaires n'abdiquent aucune de leurs préférences pour l'offensive. Ils la rendent praticable.

Notons encore que le règlement de l'infanterie allemande admet la possibilité de ne pas constituer de réserve ou de seconde ligne pour certaines fractions de la ligne de combat : celles chargées de la préparation dans l'offensive ou, dans la défensive, celles qui ne peuvent être menacées par un mouvement de flanc. Il semble que, chez nous, on s'en tienne plutôt à l'antique tradition de la formation sur trois lignes, disposées symétriquement dans toute l'étendue du champ de bataille. Notre goût inné pour l'uniformité et la régularité se révéle dans cette tendance naïve que laisse aisément percevoir notre règlement d'infanterie. Il n'est pas besoin d'en souligner les dangers, ni ce qu'elle a de contraire à l'initiative du commandement. Nous avons eu maintes fois à en souffrir dans la première partie de la campagne de 1870, devant un adversaire qui, lui du moins, ne se laissait pas enserrer par ces traditions démodées.

Tout en évitant de donner des détails inutiles et dangereux sur les formations à employer au combat, le règlement allemand semble révéler une tendance générale à recommander un échelonnement très restreint en profondeur. Il admet la



nécessité, pour les deuxième et troisième lignes, de formations larges, de lignes déployées, du moins en terrains découverts. L'ensemble des troupes de l'attaque se présenterait donc sous la forme de lignes successives, parallèles les unes aux autres, et séparées par des distances décroissantes à mesure que le combat se rapprocherait de la décision. Il est curieux de remarquer que c'est là un retour indirect aux principes de la tactique linéaire, retour que certains écrivains allemands voudraient voir plus complet encore. A leurs yeux la tactique de choc, qui exige l'échelonnement en profondeur et l'emploi des colonnes, est affaire du passé. Aujourd'hui le rôle principal, le seul, pourrait-on dire, appartient au feu. De là l'emploi de lignes minces affluant les unes derrière les autres, comme les vagues qui déferlent sur nos côtes. Les idées officiellement en cours chez nous sont tout autres. Au lieu de lignes de tirailleurs successives, opérant sur un large front, on nous recommande une série de petites colonnes, concentrant leur action sur un espace restreint. Il n'est pas difficile de voir lequel de ces deux systèmes tient le mieux compte de la puissance actuelle des feux.

***

La préparation terminée, on va procéder à l'attaque décisive. Voici en quels termes le règlement de l'infanterie allemande représente cet instant suprême :

Si la ligne de tirailleurs s'est rapprochée à courte distance et si, constamment renforcée, elle a préparé l'assaut en donnant au feu toute sa puissance, les échelons suivants seront amenés vers la première ligne par une marche continue, pour décider avec elle de l'issue du combat. Dès le moment où ce mouvement ne pourra plus être dérobé à la vue de l'ennemi, les tambours de toutes les fractions à rangs serrés se mettront à battre. A partir de cet instant, il est indifférent que ces fractions soient côte à côte ou les unes derrière les autres, qu'elles aient telle formation ou telle autre, qu'il reste ou non une réserve générale ; tout cela est affaire de circonstances. Dans cet instant décisif de l'assaut, il n'y a plus pour une ligne d'attaque qu'un seul devoir, qui s'appelle : En avant ! En avant ! Droit au but ! La batterie des tambours, la sonnerie répétée des clairons : « En avant, à l'assaut ! » mettent tous les éléments en mou-

vement jusqu'aux derniers, et la troupe assaillante se jette sur l'ennemi en criant : *Hourrah!*

Toute autre réglementation de la marche de l'attaque est interdite.

On voit que, dans ce cas encore, le règlement de l'infanterie allemande témoigne de l'intention bien arrêtée de ne pas tolérer de réglementation parasite, comme on en souffre trop souvent chez nous.

D'après lui, il n'est pas plus de formation-type pour l'attaque décisive, que de formation normale de combat, d'ordre normal de marche. Il admet, avec grande apparence de raison, il faut bien le dire, que tous ces dispositifs doivent se plier aux circonstances. Ajoutons que cette opinion n'est pas universellement admise en Allemagne. Quelques écrivains militaires y sont partisans d'une formation normale d'attaque. Ils reprochent au règlement de donner des indications insuffisantes pour guider les officiers de carrière, à plus forte raison, les officiers de réserve ou de landwehr. D'où la nécessité d'une attaque normale, *Normal-Angriff*.

Le général Bronsart von Schellendorf paraît être dans la vérité, lorsqu'il dit, au contraire : « Il y a autant de batailles différentes qu'il existe de terrains et de problèmes de combat différents... La solution du problème d'ensemble dépend, en définitive, des solutions partielles d'un grand nombre d'opérateurs distincts, qui, sur chaque point, agissent suivant les circonstances particulières... »

Ainsi, selon le règlement allemand, tel est l'aspect que présentera l'attaque décisive : une ligne de tirailleurs aussi dense que possible, incessamment entretenue par l'afflux constant de renforts, portée à trois cents mètres de l'adversaire et exécutant sur lui un feu d'une intensité telle, qu'il soit dans l'impossibilité d'y riposter utilement. Derrière cette ligne, des troupes à rangs serrés, disposées en échelons, et de préférence déployées par compagnies avec de larges intervalles. Ces lignes se rapprochent peu à peu de la chaîne de combat en profitant de toutes les circonstances favorables, de la configuration du sol, des divers épisodes de l'action. Dès l'instant où elles sont en vue de l'ennemi, elles ne gardent plus cette attitude prudente. Elles continuent de marcher au pas



cadencé, d'une façon ininterrompue ; les tambours battent et la ligne de tirailleurs, sous la pression irrésistible de ces troupes fraîches, reprend son mouvement offensif. Encore quelques pas en avant, une courte halte pour faire feu, et les fractions à rangs serrés, qui se sont rapprochées davantage, déterminent enfin la poussée nécessaire au bond final. Généralement, l'ennemi ne l'attendra pas pour opérer sa retraite, et les combats à la baïonnette, si fréquents lors de l'épopée révolutionnaire, se présenteront très rarement.

Cette conception de l'attaque décisive est justifiée par l'expérience des dernières guerres. Est-elle destinée à survivre à la prochaine lutte entre deux puissances européennes, pourvues de moyens d'action à peu près équivalents ? Il est difficile d'en juger. Toutefois l'on peut dire que le système allemand, qui consiste à déployer sur deux rangs ou même sur un seul, les troupes chargées du choc final, tient plus de compte que le nôtre de l'efficacité actuelle des feux. L'emploi de petites colonnes était parfaitement justifié au temps des guerres de l'Empire, avec des fusils dont la valeur, en tant qu'armes de jet, ne dépassait guère celle des mousquets du temps de Louis XIV. Il ne peut être considéré que comme un anachronisme à l'époque des fusils de petit calibre, des canons à tir rapide et des poudres sans fumée. A dire vrai, nous ne voyons pas qu'on tienne un compte suffisant, dans nos règlements et moins encore dans la pratique de nos manœuvres, de l'efficacité actuelle des feux. Il est à souhaiter que nous n'ayons pas, en cette matière, à faire devant l'ennemi un apprentissage qui ne saurait qu'être extrêmement coûteux.

PIERRE LEHAUTCOURT.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

Juillet-Août 1899

LIVRAISON DU 1er JUILLET

LIVRAISON DU 15 JUILLET

LIVRAISON DU 1er AOUT

LIVRAISON DU 15 AOUT

A.

LA

REVUE DE PARIS

La *Revue de Paris* est dans sa sixième année ; sous la direction de MM. Ernest Lavisse, de l'Académie française, et Louis Ganderax, elle occupe une place particulière au premier rang des Revues françaises et étrangères.

Le passé répond de l'avenir. On nous dispensera de remonter plus haut ; voici une partie seulement de ce que la *Revue de Paris* a publié depuis le 1er janvier 1897 :

ROMANS, NOUVELLES, THÉATRE

La Force, par **PAUL ADAM** ; — Le Songe d'une Matinée de Printemps ; le Songe d'un Soir d'Automne, par **GABRIEL D'ANNUNZIO** ; — Les Déracinés, par **MAURICE BARRÈS** ; — Le Départ, par **HENRY BECQUE** ; — L'Alibi, par **TRISTAN BERNARD** ; — La Danseuse de Pompéi, par **JEAN BERTHEROY** ; — Le Sang des Races, par **LOUIS BERTRAND** ; — Parole jurée, par **MARIE-ANNE de BOVET** ; — Lettres d'une Amoureuse, par **BRADA** ; — Yachting, par le marquis **COSTA DE BEAUREGARD** ; — Le Repas du Lion, par **FRANÇOIS DE CUREL** ; — Le Désir, par **EUGÈNE DELARD** ; — La plus belle fille du monde, par **PAUL DÉROULÈDE** — Geórgette Lemeunier, par **MAURICE DONNAY** ; — Moussane, par **GEORGES DUMAS** ; — Le Ferment, par **ÉDOUARD ESTAUNIÉ** ; — Babel, par **AUGUSTIN FILON** ; — Au Petit Bonheur, par **ANATOLE FRANCE** ; — Le Prince à la Tête sanglante, par **JUDITH GAUTIER** ; — Le Mariage de Panurge, par **ÉMILE GEBHART** ; Hellé, par **MARCELLE TINAYRE** ; — Minnie Brandon, par **LEON HENNIQUE** ; — La Philippine, par **ABEL HERMANT** ; — Jean-Gabriel Borkman, par **HENRIK IBSEN** ; — le Frère des Loups ; la Danse des Eléphants ; l'Enlèvement de Mowgli ; Comment vint la Crainte ; Nouvelles Aventures de Mowgli, par **RUDYARD KIPLING** ; — Le Sang de la Sirène, par **A. LE BRAZ** ; — L'Image, par **VERNON LEE** ; — Jacquou le Croquant, par **EUGÈNE LE ROY** ; — Ramuntcho ; Judith Renaudin ; l'Ile de Pâques, par **PIERRE LOTI** ; — Saint-Cendre, par **MAURICE MAINDRON** ; — Le Carnaval de Nice, par **PAUL et VICTOR MARGUERITTE** ; — Ramary et Kétaka, par **PIERRE MILLE** ; — Golo, par **POL NEVEUX** ; — Le Passé, par **GEORGES DE PORTO-RICHE** ; — Le Roi de Rome, par **ÉMILE POUVILLON** ; — Contes pour trois Soirs d'Automne, par **HENRI DE RÉGNIER** ; — La Tentatrice, par **J.-H. ROSNY** ; — Saint Louis, par **ROMAIN ROLLAND** ; — La Samaritaine, par **EDMOND ROSTAND** ; — Aux Lumières, par **JEANNE SCHULTZ** ; — La Malédiction de Kishogue, par **SEALSFIELD** ; Terne sec ; Télégraphes « section des femmes » ; Sentinelles, prenez garde à vous ! Ou Giovannino ou la Mort, par **MATHILDE SERAO** ; — Les Noces d'Yolanthe ; l'Automne ; Le Lys des Indes, par **H. SUDERMANN** ; — Le Moine noir ; Tête à l'évent ; la Salle n° 6, par **ANTON TCHÉKHOV** ; — Une Rencontre par **PIERRE VALDAGNE** ; — Les Deux Rives, par **FERNAND VANDÉREM**.

POÉSIE

Des vers, par le Vicomte **DE BORRELLI, MAURICE BOUCHOR, ÉMILE DESCHANEL, PIERRE GAUTHIEZ, FERNAND GREGH, EDMOND HARAUCOURT, GEORGES LAFENESTRE, LOUIS DE LA SALLE, A. LE BRAZ, VICTOR MARGUERITTE, ALBERT MÉRAT**, Comtesse **M. DE NOAILLES, PIERRE DE NOLHAC, JACQUES NORMAND, RAPHAEL PÉRIÉ, HENRI POTEZ, JACQUES RICHEPIN, ANDRÉ RIVOIRE, GEORGES RODENBACH, EDMOND ROSTAND AMÉDÉE ROUQUÈS**.

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCES

Lettres (1814-1817), par ALEXANDRE Ier et madame de STAEL; — Lettres à « l'Étrangère », par H. DE BALZAC; — 24 Février 1848, par le Général BEDEAU; — Correspondance d'ERNEST RENAN et M. BERTHELOT; — Correspondance, par le Comte de BLACAS et le Duc de VELLINGTON; — Souvenirs de 1872 et de 1876, par BLOWITZ; — Après Navarin (1828), par le Baron BRENIER; — Lettres sur l'Algérie, par le Maréchal BUGEAUD; — Thèbes, par ANDRÉ CHEVRILLON; — Ma Liaison avec Madame de Pompadour; Mon Ambassade à Rome, par le duc de CHOISEUL; — Mission à Berlin: Berlin avant les barricades; Berlin pendant les barricades (1848), par le Comte AD. DE CIRCOURT; — Notes sur la Vie, par ALPHONSE DAUDET; — Souvenirs et Impressions, par Madame ALPHONSE DAUDET; — Alphonse Daudet, par LÉON DAUDET; — Après Waterloo: Paris; l'Armée de la Loire, par le Maréchal DAVOUT; — Ma Défense, par TH. DOSTOIEVSKY; — Islandais, par W. de DURANTI; — Souvenirs (1848-1851); Après Solférino, par le Général FLEURY; — Lettres de 1870-1871, par CH. GOUNOD; — Conversations de Napoléon à Sainte-Hélène, par le Général Baron GOURGAUD; — Chez les Sakalaves, par GROSCLAUDE; — Un Trouville tonkinois, par G.-P. de GUZMAN; — Vénétie et Toscane, par DANIEL HALÉVY; — Lettres de Bruxelles, par VICTOR HUGO; — Notes sur l'Inde, par le prince B. KARAGEORGEVITCH; — Lettres à Montalembert, par LAMENNAIS; — Impressions d'Annam; l'Ile de Pâques, par PIERRE LOTI; — Lettres sur le Romantisme, par le Prince MAXIMILIEN-JOSEPH et ALFRED DE VIGNY; — Lettres à Requien, par PROSPER MÉRIMÉE; — Un Sauvetage de Marins, par le Prince de MONACO; — Lettres (1813-1815), par le Roi MURAT; — Au pays des Afridis, par GEORGES NOBLEMAIRE; — Une Conversation avec Ferdinand IV, par LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS; — Sur le Haut-Mékong; Dernières Étapes, par le Prince HENRI D'ORLÉANS; — Avant et après Iéna, par le vicomte M.-A. DE REISET; — Ma Retraite du pouvoir, par le Duc DE RICHELIEU; — De Fontainebleau à Fréjus, par le Comte SCHOUVALOFF; — Madame Cornu et Napoléon III, par NASSAU-W. SENIOR; — La Vie de Journal, par MAURICE TALMEYR; — Une Journée à Canton; Lumière d'Asie, par ÉMILE VEDEL; — Lettres à une Puritaine, par ALFRED DE VIGNY; — Pages inconnues, par J.-J. WEISS; — Prise de Plevna, par le Colonel WONLARLARSKI — La guerre aux Philippines, par le lieutenant X...

ÉTUDES HISTORIQUES

Voltaire et l'Affaire Calas, par RAOUL ALLIER; — Le Prince de Bismarck, par CHARLES ANDLER; — La Séparation de l'Église et de l'État (1794 1802); les Origines du Parti républicain, la Réaction thermidorienne à Paris, par F.-A. AULARD; — Couvents du Temps jadis, par ARVÈDE BARINE; — Henri II de Lorraine, par N.-M. BERNARDIN; — La France et l'indépendance vaudoise, par E. COUVREU; — La Dissolution de la Chambre introuvable, par ERNEST DAUDET; — Le Procès de Fouoquet, par ALFRED DROZ; — La France et la Russie en 1870, par le Comte FLEURY; — Le Drame des Poisons, par Fr. FUNCK-BRENTANO; — Vespasien de Gonzague, par J.-J. JUSSERAND; — Olympe de Gouges, par LÉOPOLD LACOUR; — Vues sur l'Histoire du Japon, par le Mis DE LA MAZELIÈRE; — Louis XI, par CH.-V. LANGLOIS — Le duc d'Aumale, par AUGUSTE LAUGEL; — Sur les Galères du Roi, par ERNEST LAVISSE; — Mickiewicz et Pouchkine, par LOUIS LEGER; — Les Bonaparte et le 18 Brumaire; Les Bonaparte et le Consulat à vie; le Royaume d'Italie, par FRÉDÉRIC MASSON; — La Marche de Murat sur Madrid (1808), par le Comte MURAT; — Le général Quantin, par ALFRED MUTTEAU; — les Premières Fêtes de Versailles, par PIERRE DE NOLHAC; — Les Derniers Conventionnels (1814-1854); Bernadotte et les Bourbons (1812-1814); un Préfet de Napoléon, par LÉONCE PINGAUD; — Le 24 Février 1848; par le général Bon REBILLOT; — A propos de « Struensée », par madame R. RÉMUSAT; — Les Bacheliers de Salamanque, par GUSTAVE REYNIER; — L'Art de Frédéric II; l'Art de Napoléon; L'Art du Maréchal de Moltke, par le commandant ROUSSET; — Les Débuts de Bernadotte, par CH. SCHEFER; — Boutteville le Duelliste, par le comte PIERRE DE SÉGUR; — L'Ambassade de Tippou-Sahib à Paris en 1788, par VICTOR TANTET; — Athènes et Constantinople en 1859, par L. THOUVENEL; — Mulhouse (15 mars 1798), par XX.

ÉTUDES POLITIQUES

La Politique du Sultan; la Macédoine; les Affaires de Crète; Joseph Chamberlain; l'Angleterre et l'Empire du Monde; l'Angleterre protectionniste; l'Angleterre pacifique, par VICTOR BÉRARD; — Le Droit des Faibles: la Finlande, par L. BERNARDINI; — L'Autonomie tunisienne, par EUGÈNE BONHOURE; — Vues politiques, par LÉON BOURGEOIS; — Le Droit des Faibles: le Slesvig danois, par GEORGES BRANDÈS; — Vues politiques, par DENYS COCHIN; — En Transylvanie, par E. CRAMAUSSEL; — L'Empire Britannique, par Sir CHARLES W. DILKE; — La Crise polonaise, par E. ESSE; — La Troisième République, par JULES FERRY; la France et la Russie en 1870, par le Comte FLEURY. — Les Pays de France, par P. FONCIN; — Les Allemands à Constantinople, par G. GAULIS; — La Colonisation russe en Sibérie, par ÉMILE HAUMANT; — Vues politiques; Socialisme et Liberté, par JEAN JAURÈS; — L'Avenir de l'Autriche, par KAREL KRAMARSCH; — Questions; Mauvaise Méthode; Note sur le Livre Jaune; Notre Politique orientale; La Paix d'Orient; la Condamnation de la Paix armée; France et Angleterre; une Méthode coloniale, par ERNEST LAVISSE; — L'Évolution de M. Germain Bisot, par M. CHARLES LOISEAU; — L'Orient, par le Prince MALCOM KHAN; — M. Buffet, par E. DE MARCÈRE; — Samory, par A. MÉVIL; — La Propagande socialiste en Allemagne, par EDGARD MILHAUD; — Napoléon III et le Désarmement, par ALBERT PINGAUD; — Vues politiques, par RAYMOND

POINCARÉ; — Diplomatie secrète du Sultan, par PIERRE QUILLARD; — L'Impérialisme Américain, par PAUL DE ROUZIERS; — La Crise du Libéralisme en Belgique, par MAURICE VAUTHIER; — Les Russes devant Constantinople (1877-1878), par ***; — La Puissance économique de l'Allemagne, par ***; — L'Alliance Franco-Russe et les États balkaniques, par ***; — Les Affaires du Niger, par ***; — Vingt-huit ans de Politique étrangère; Vingt-huit ans de Politique coloniale, par ***; — Le Dilemme de notre Politique extérieure, par ***.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Un Mari d'actrice au XVIIe siècle, par N.-M. BERNARDIN; — La Question des Octrois, par H. BERTHÉLEMY; — Une Héroïne de Gœthe, la Politique étrangère de Michelet, par MICHEL BRÉAL; — La Poésie belliqueuse en Angleterre, par ABEL CHEVALLEY; — La Nature dans la Poésie de Shelley; Rudyard Kipling, par ANDRÉ CHEVRILLON; — Ernest Renan (Dernières années); Ménage de Poètes, par MARY JAMES DARMESTETER; — Les Déformations de la Langue française, par ÉMILE DESCHANEL; — Les Poésies de Gabriel d'Annunzio, par JEAN DORNIS; — Sainte-Beuve; Ernest Renan; Taine, par ÉMILE FAGUET; — Alphonse Daudet, par ANATOLE FRANCE; — Les Manuscrits de Victor Hugo, par PAUL et VICTOR GLACHANT; — Georges Rodenbach, par FERNAND GREGH; — Nietzsche et Wagner; Harriet Beecher Stowe, par DANIEL HALÉVY; — Beaumarchais et Figaro, par ANDRÉ HALLAYS; — A Waterloo, par GUSTAVE LARROUMET; — « L'Étudiant » de Michelet, par ERNEST LAVISSE; — L'Amour selon Michelet, par JULES LEMAITRE; — Jules Simon, par LOUIS LIARD; — Une Amie de Liszt, par D. MELEGARI; — La Genèse d'« Antony », par H. PARIGOT; — Le Paradis de la Reine Sibylle; — La Légende de Tannhauser; Les Sept Infants de Lara, par GASTON PARIS; — A travers l'Histoire littéraire, par GEORGES RENARD; — Lettres de Mérimée à Stendhal, par CASIMIR STRYIENSKI; — La Syntaxe et le Style; la Bible de l'Humanité, par SULLY PRUDHOMME; — Notes sur Hugo, Notes sur Alfred de Vigny; Michelet; Stéphane Mallarmé, par HENRI DE RÉGNIER; — Le Dernier Amour de Lope de Vega, par GUSTAVE REYNIER. — La Fin d'une Légende, par S. ROCHEBLAVE; — les Premières pages de Pierre Loti, par MICHEL SALOMON.

CRITIQUE D'ART

Notes sur l'Art français, par ANTOKOLSKY; — Rembrandt, par LÉON BONNAT — Les Théâtres en Allemagne et en Autriche, par ALBERT CARRÉ; — La Peinture et le Public, par ANDRÉ CHEVRILLON et ÉMILE HOVELAQUE; — La Défense et Illustration de l'Opéra français, par J. COMBARIEU; — M. Saint-Saëns et le Wagnérisme, par J. ÉCORCHEVILLE; — Rembrandt à Londres, par GUSTAVE GEFFROY; — Les Salons de 1898, par MAURICE HAMEL; — « Fervaal » et la Musique française, par PIERRE LALO; — Trois Succès au Théâtre, par GUSTAVE LARROUMET; — La Renaissance de la Médaille, par GEORGES LECOMTE; — Impressions de théâtre, par PIERRE LOTI; — Le Théâtre populaire, par MAURICE POTTECHER; — La Duse, par le Comte PRIMOLI; — Portraits de Femmes et d'Enfants; la Maison des Artistes, par ARY RENAN; — Don Lorenzo Perosi; Richard Strauss, par ROMAIN ROLLAND; — Charles Gounod; l'Illusion wagnérienne, par CAMILLE SAINT-SAENS; — Eugène Carrière, par GABRIEL SÉAILLES; — La Musique de Wagner, par le comte LÉON TOLSTOI.

QUESTIONS DIVERSES

Problèmes algériens, par UN ALGÉRIEN; — L'Éducation du Peuple en France et en Angleterre, par HENRI BÉRENGER; — Qu'est-ce que la Sociologie? par C. BOUGLÉ; — Du Devoir militaire, par ÉMILE BOUTROUX; — La Genèse de l'Exposition, par MICHEL CORDAY; — Automobilisme, par GEORGES DESJACQUES; — La Défense contre la Maladie; la Chimie nouvelle, par E. DUCLAUX; — La Folie d'Auguste Comte; Auguste Comte et les Jésuites, par GEORGES DUMAS; — Le Crédit agricole de l'Etat, par LOUIS DURAND; — La Musique dans les Universités allemandes, par MAURICE EMMANUEL; — Contre la Représentation coloniale, par P. D'ESTOURNELLES; — Les Débuts de l'État-Major général; Zéphyrs, Disciplinaires et Camisards, par le Colonel FIX; — L'Éléphant d'Afrique, par ÉDOUARD FOA; — Les Maisons du Peuple en Belgique, par DANIEL HALÉVY; — Vers le Pôle: Nansen et Andrée; Sven Hedin dans l'Asie centrale; Autour du Pôle, par O.-G. DE HEIDENSTAM; Contre le Baccalauréat, par ERNEST LAVISSE; — Paris et l'Assistance publique, par ANDRÉ LEFÈVRE; — Le Mouvement agraire en France; l'Effort de l'Italie, par LÉOPOLD MABILLEAU; — La Sagesse et la Destinée, par MAURICE MAETERLINCK; — La Peste, par le docteur E. MOSNY; — Peuples et Patries, par FRIEDRICH NIETZSCHE; — L'Administration de Londres, par D. PASQUET; — La Vie pastorale au Pays d'Arles, par le comte REMACLE; — Le « Trust » du Pétrole; l'Impérialisme américain, par PAUL DE ROUSIERS; — Le Peuplement français de la Tunisie, par JULES SAURIN; — Le Féminisme en Allemagne, par KAETHE SCHIRMACHER; — l'Assistance Maternelle, par PAUL STRAUSS; — Le Système français d'Impôts, par RENÉ STOURM; — Le Public et la Foule, par GABRIEL TARDE; — La Flotte de Combat; par E. TOURNIER; — Le Quatrième Centenaire de Vasco de Gama, par ÉMILE VEDEL; — La Guerre industrielle en Angleterre, par SIDNEY WEBB; — La Frontière de l'Est, par ***; — L'État de notre Marine de guerre, par *** — La Crise austro hongroise, par ***; — Ce que valent nos forteresses, par ***; — Les Écoles supérieures de Commerce, par ***; — Notre Marine de guerre, par ***.

B.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE

Assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 1899

PRÉSIDENCE DE SON EXCELLENCE M. LE MARQUIS DE COMILLAS

EXTRAIT DU

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

A la suite des difficultés considérables qui pesaient sur notre Compagnie en raison du change qui en 1898 a atteint un moment 115 0/0 et dont la moyenne a dépassé 50 0/0, le Conseil après échange de vues et discussion avec les représentants de groupe d'actionnaires a arrêté le projet de Convenio suivant, relatif aux obligations payables à l'étranger.

PROJET DE CONVENIO AVEC LES OBLIGATAIRES DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE.

ARTICLE PREMIER. — Le présent Convenio se rapporte aux obligations hypothécaires de la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne, et aux titres qui leur sont assimilés, lesquels sont en circulation et ont été émis sur les lignes désignées ci-après :

Ligne principale : de Madrid à Irun et de Venta de Banos à Alar del Rey.

602.007	obligations de la 1re série, au capital de 475 piécettes, 500 francs, portant un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
226.935	obligations de la 2e série, au capital de 475 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel
46 181	obligations de la 3e série, dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour les précédentes.
46.535	obligations de la 4e série dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour celles des 1re et 2e séries.
921.658	
94.254	obligations de la 5e série, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
1.015.912	obligations en totalité.

Ligne de Médina à Ségovie.

19.862	obligations d'une série unique, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.

Ligne de Saragosse à Pampelune et à Barcelone.

210.250	obligations, dites de priorité, au capital de 475 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
195.992	obligations, dites spéciales, dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour les précédentes.
406.242	obligations en tout.

Lignes des Asturies, Galice et Léon.

232.066	obligations de la 1re hypothèque, au capital de 475 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
93.649	obligations de 2e hypothèque, dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour les précédentes.
325.715	
56.472	obligations de 3e hypothèque, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
382.187	obligations en totalité.

Ligne de Lérida à Reus et à Tarragone.

43.604	actions transformées en obligations à revenu fixe, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.

Ces titres atteignent en totalité le nombre de 1.869.807, dont 1.653.615 sont au capital de 475 piécettes ou de 500 francs l'un, et les autres 216.192 au capital de 500 piécettes ou de 500 francs.

ART. 2. — En remplacement des titres énumérés à l'article précédent, la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne remettra :

1° *(a)* Aux porteurs des 1.653.615 titres au capital à [illegible] cettes, qui rapportent chacun un intérêt annuel de [illegible] nombre égal de titres au capital de 500 piécettes [illegible] un intérêt annuel de 15 piécettes, représenté par deux [illegible] semestriels de 7 p. 50 chacun, aux mêmes échéances [illegible] lement.

(b) De même, la Compagnie remettra aux porteurs [illegible] 216.192 titres restants, un nombre égal d'obligations [illegible] cettes de capital rapportant un intérêt annuel de [illegible] représenté par deux coupons semestriels de 7 p. [illegible] aux mêmes échéances qu'actuellement.

2° En outre, la Compagnie remettra aux porteurs [illegible] 1.869.807 titres qui forment les deux groupes [illegible] dessus, une feuille de coupons complémentaires. Ces [illegible] seront de deux piécettes chacun ; ces deux piécettes [illegible] payables annuellement sur les bénéfices nets de [illegible] avant toute distribution de dividende aux actionnaires [illegible] bénéfices nets de l'exploitation d'un exercice ne permet [illegible] pas de payer ce coupon, le paiement en serait fait [illegible] exercices suivants, dès que les bénéfices le permettront [illegible] mais il est bien entendu qu'aucun dividende ne sera [illegible] aux actionnaires avant que les coupons arriérés [illegible] soldés.

Les intérêts et l'amortissement des 1.869.807 titres [illegible] ci-dessus seront payés, en piécettes, à Madrid, à [illegible] Paris, à Lyon et à Bruxelles.

Les nouveaux titres maintiendront en faveur des [illegible] les mêmes hypothèques et garanties que celles qui [illegible] pondent aux titres qu'ils sont destinés à remplacer [illegible] vement.

L'échange des titres indiqués pourra être limité [illegible] leurs feuilles de coupons ; dans ce cas, ces titres seront [illegible] qués d'une estampille pour constater leur nouvelle [illegible]

ART. 3. — A compter du jour où le présent Convenio [illegible] mis en vigueur, l'amortissement des titres énumérés [illegible] ticle premier, ou de ceux qui les remplaceront conformément à l'article 2, sera modifié dans la forme indiquée ci-après.

Pendant les quinze premières années de l'exécution [illegible] Convenio, on appliquera à cet amortissement une somme annuelle de 1.800.000 piécettes.

Lorsque le délai de quinze années dont il est parlé [illegible] paragraphe précédent sera expiré, l'amortissement [illegible] titres en circulation qui font l'objet du présent Convenio [illegible] rétabli et s'effectuera conformément aux tableaux d'amortis[illegible] sement actuels, lesquels seront remaniés de façon que la [illegible] lité de ces titres soit amortie pendant la durée des concessions [illegible] des lignes auxquelles ils se rapportent respectivement.

L'amortissement de tous les titres susmentionnés se fera [illegible] voie de rachats en Bourse ou par voie de soumission [illegible] que ces titres seront au-dessous de leur valeur nominale [illegible] Lorsqu'ils atteindront le pair, l'amortissement s'effectuera [illegible] tirages.

ART. 4. — Pendant chacune des quinze premières [illegible] indiquées à l'article précédent, la Compagnie du Nord [illegible] à une réserve spéciale une somme annuelle de 1.800 [illegible] cettes, dont le montant sera destiné à faire face aux [illegible] des travaux d'agrandissement et de parachèvement des [illegible] aux achats de matériel roulant qu'exigerait le développement du trafic, et à d'autres besoins analogues de la Compagnie.

ART. 5. — Lorsque le présent Convenio aura été approuvé [illegible] et déclaré exécutoire, la Compagnie, avant l'échéance du [illegible] mier coupon qui devra être payé à partir de la date [illegible] l'approbation, publiera les avis nécessaires pour l'échange [illegible] l'estampillage des titres énumérés à l'article *premier*.

ART. 6. — Tous les différends, réclamations et [illegible] relatifs au mode de paiement des intérêts et de l'amortisse[illegible] ment des titres, correspondant aux lignes et aux séries [illegible] mérées à l'article premier, sont annulés et résolus [illegible] tement en vertu du présent Convenio, dont les clauses [illegible] à l'avenir, les seules applicables pour le paiement des intérêts et amortissements.

ART. 7. — Les Statuts de la Compagnie seront modifiés [illegible] cas de besoin pour les mettre en harmonie avec le présent Convenio.

Résolutions de l'Assemblée.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture [illegible] rapport du Conseil d'administration, l'approuve en *toutes* [illegible] parties. Elle approuve également le projet de *Convenio qui* est inséré, lequel doit être présenté à l'acceptation des porteurs des titres qui y sont énumérés. Elle confère tous pouvoirs [illegible] même Conseil d'administration pour que, par *lui-même* [illegible] par le moyen de délégués ou fondés de pouvoirs qu'il jugera convenable d'employer, il soumette ce projet de Convenio [illegible] l'adhésion desdits porteurs de titres, soit directement, [illegible] par l'intermédiaire du juge commis à cet effet *ou du Tribunal* compétent. L'Assemblée autorise également le Conseil à introduire, en cas de besoin, dans le Convenio indiqué, les modifications qu'exigeraient, à son avis, les intérêts de la Compagnie, sans que cela implique une limitation des *autres autorisations* accordées au Conseil dans des Assemblées précédentes y compris l'Assemblée ordinaire tenue ce même jour.



LIVRES NOUVEAUX

LE PÈRE MILON, par Guy de Maupassant.

Avec ce recueil de nouvelles, commence la publication des œuvres inédites de Guy de Maupassant. « Elles comprennent des contes, des nouvelles, des chroniques, des études littéraires qu'une mort précoce et brutale l'a empêché de réunir en volumes. » Ces pages, retrouvées dans ses papiers, avaient été classées avec soin par l'auteur, et les éditeurs ne font qu'exécuter fidèlement ses volontés secrètes en donnant au public ces livres qui lui étaient destinés. Ce premier recueil est d'un haut intérêt : on y trouvera deux ou trois contes dont Maupassant a plus tard repris et développé l'idée ; c'est une occasion qui s'offre à nous de suivre et d'étudier après l'évolution de sa pensée, en même temps que d'admirer une fois de plus son fécond et robuste génie.

SOUVENIRS D'UN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR, par le colonel Fix.

On lira avec un très vif plaisir — et nos lecteurs en connaissent déjà quelques parties — ces souvenirs exacts, sincères, vivants, d'un homme qui, avec tout son amour enthousiaste pour l'armée, a conservé intacte la liberté de son jugement et de sa critique. C'est d'abord la guerre, Metz, Saint-Privat, la capitulation; puis la captivité de Breslau, et le retour à Versailles ; puis les débuts de l'état-major général, et les garnisons de province; puis l'Algérie, les Zéphyrs et les Camisards; puis la retraite, — et enfin la terrible énigme de l'affaire Quiquerez, la tristesse et l'angoisse suprême de cette belle vie de soldat.

LE JOURNAL DE MARGUERITE PLANTIN, par Jean Bertheroy.

La bibliothèque de romans pour les jeunes filles vient de s'enrichir d'un nouveau livre. *Le Journal de Marguerite Plantin*, c'est toute l'histoire d'une femme au XVIe siècle, d'une femme qui vécut doucement, éprise de beaux livres et de vertus. Les hasards d'une époque tourmentée obligent le père de Marguerite Plantin à transporter souvent de ville en ville son imprimerie et sa boutique. Et, au jour le jour, Marguerite inscrit sur son cahier tout le détail de sa vie et de ses pensées, son histoire et celle de ceux qui lui sont chers. Marguerite Plantin est bonne et indulgente, énergique et pourtant résignée. A travers bien des vicissitudes, elle arrive à être heureuse, en somme. Elle accepte la vie sans révolte, sans demander aux choses et aux êtres plus qu'ils ne peuvent donner. La lecture de ces pages est douce et consolante. On pourrait redire après *le Journal de Marguerite Plantin* comme après *les Trois Filles de Piéter Waldorp* : « L'auteur a dérobé aux vieux maîtres hollandais le secret de leur charme intime et de leur fin coloris. »

ENTRE CŒUR ET CHAIR, par Robert de Flers.

Aimez-vous les histoires d'amour ? Il y en a beaucoup dans ce joli volume ; et toutes sont contées sans effort, avec des mots très tendres et très doux. Quelques-unes sont pleines d'une tristesse profonde qu'il faut découvrir et qui ne veut pas s'avouer ; d'autres nous rappellent des heures passagères, de ces heures qui ne comptent pas trop dans la vie, mais qui la parfument tout de même, ainsi que des fleurs invisibles. D'autres enfin sont simplement gaies : il y a des minutes comme cela, celles où l'on regarde les autres. M. Robert de Flers s'y plaît parfois, mais toujours avec une exquise discrétion, sans cruauté. Il observe seulement d'un regard averti, souriant de malice : il ne veut que nous faire sourire avec lui ; et ses phrases restent parfois amusées des choses, comme, ailleurs, elles en demeurent attristées.

BRUMAIRE, SCÈNES HISTORIQUES DE L'AN VIII — 1799 — par Édouard Noël.

Cette reconstitution dramatique en trente-deux journées de tous les épisodes émouvants qui ont précédé, marqué et immédiatement suivi le coup d'État des 18 et 19 Brumaire intéressera tout à la fois les fervents de théâtre et les érudits. L'auteur a fidèlement exhumé, reconstruit, ressuscité les événements et les hommes; et s'il a mêlé parfois dans son œuvre le roman à l'exacte réalité des faits, c'est seulement pour faire mieux ressortir, dans un relief plus puissant, la grandeur tragique de cette époque. Aux heures fiévreuses des révolutions, certains hommes se dressent, dominent les autres de toute leur hauteur, et ceux-là sans doute appartiennent à l'histoire : le romancier et l'auteur dramatique sont tenus de ne point les défigurer ; mais ils ont le droit d'imaginer d'autres personnages dans la foule des êtres obscurs. M. Édouard Noël ne s'en est pas privé : il a mis au centre de son œuvre un roman d'amour attachant et passionné, et il l'a comme encadré d'histoire.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE, par A.-D. Xénopol.

Il n'y avait pas jusqu'à ces tout derniers temps de science théorique de l'histoire. De très grands historiens pratiques ne se rendent pas compte du but qu'ils poursuivent dans leurs études, et le manque de principes qui dirigent les recherches a fait le plus grand tort à la science : une foule de questions indifférentes ont été étudiées avec une grande dépense de travail, qui pouvait produire plus de fruits, si elle eût été mieux appliquée. M. A.-D. Xénopol s'est proposé en ce livre, non point de nous expliquer les événements, mais de rechercher et d'établir les principes sur lesquels repose la connaissance du passé, en démontrant le caractère pleinement scientifique de cette connaissance.

Replaced with Commercial Microform

1993